

Tableaux de l'économie  
française / Institut national  
de la statistique et des  
études économiques ; dir.  
publ. Paul [...]

Institut national de la statistique et des études économiques (France). Auteur du texte. Tableaux de l'économie française / Institut national de la statistique et des études économiques ; dir. publ. Paul Champsaur. 2003.

**1/** Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

**2/** Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

**3/** Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

**4/** Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

**5/** Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

**6/** L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

**7/** Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [utilisation.commerciale@bnf.fr](mailto:utilisation.commerciale@bnf.fr).

INSEE/BIBC



00 002 072 151

2003-2004

RÉFÉRENCES

# TABLEAUX DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

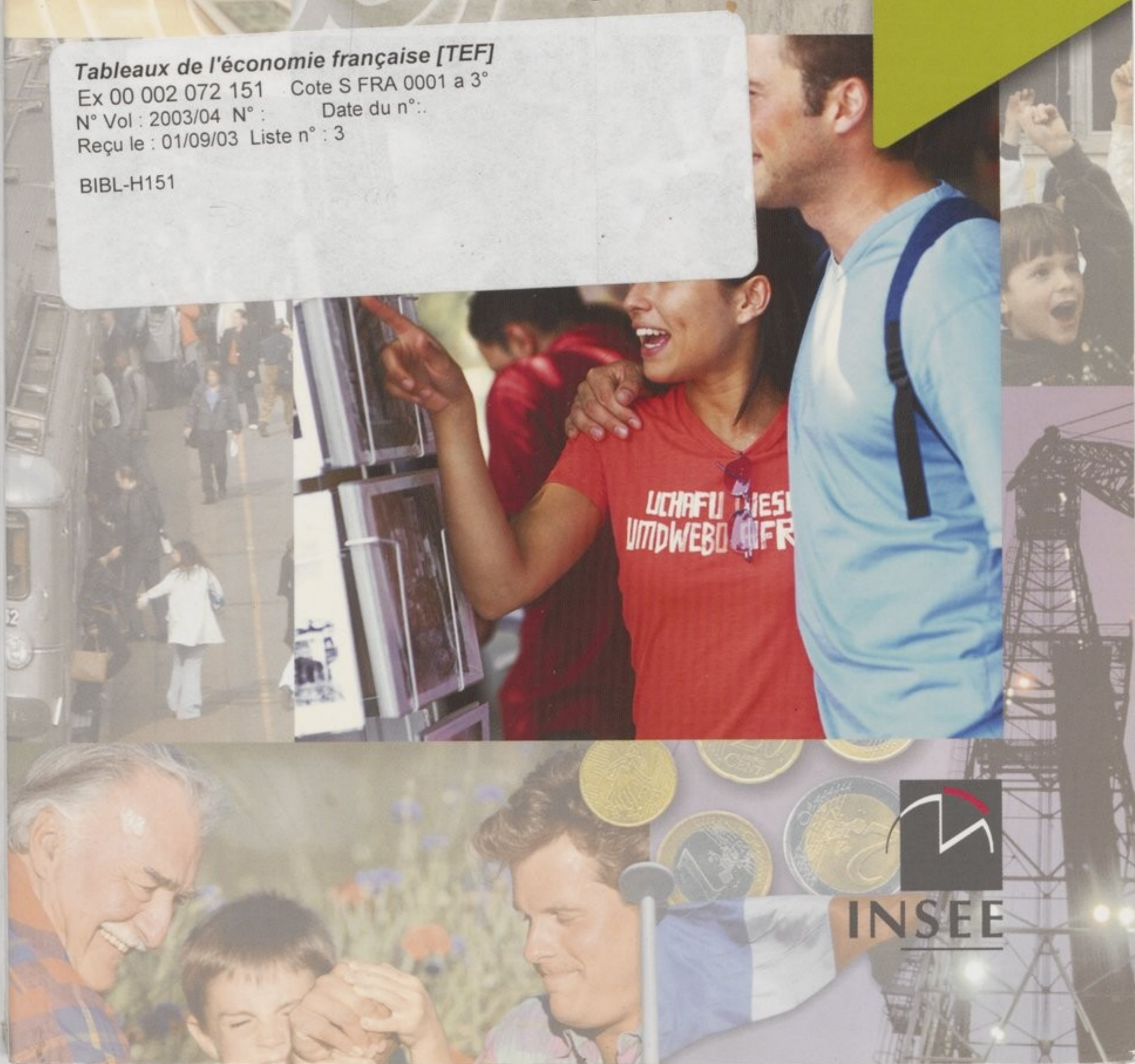
Tableaux de l'économie française [TEF]

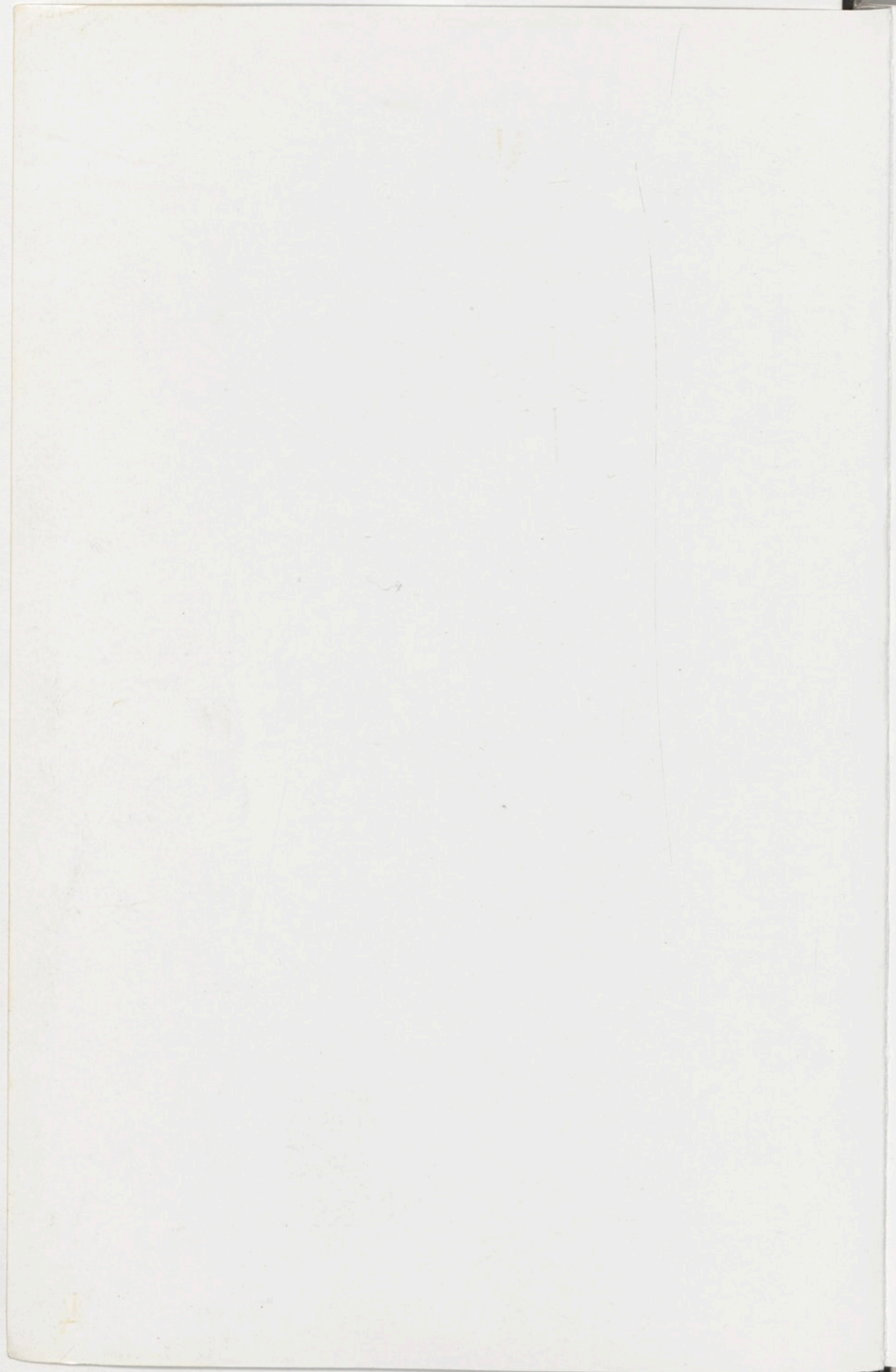
Ex 00 002 072 151 Cote S FRA 0001 a 3°

N° Vol : 2003/04 N° : Date du n° :

Reçu le : 01/09/03 Liste n° : 3

BIBL-H151





---

# TABLEAUX DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

5

---

2003-2004



**INSEE**

À l'attention des abonnés, pour la commande de cet ouvrage, veuillez vous adresser à l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), Direction régionale, 17, rue Menpenti, 13387 Marseille cedex 13.

## Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
ε	Résultat inférieur à la moitié de l'unité du dernier ordre exprimé
e	Estimation
p	Nombre provisoire
[ ]	Les chiffres entre crochets donnent les références des sources utilisées pour la présentation ou pour les tableaux

## Avertissement

*Les données nationales se réfèrent à la France métropolitaine, sauf celles issues des comptes nationaux - base 95 - qui incluent les départements d'outre-mer.*

*Compte tenu des changements de concepts, les données des comptes nationaux - base 1995 - ne doivent pas être comparées avec celles provenant des comptes nationaux - base 80.*

<b>Directeur de la publication</b>	Jean-Michel CHARPIN
<b>Rédaction en chef</b>	Dominique DUBEAUX Isabelle GAUCHENOT Claire JOUTARD
<b>Rédaction</b>	Véronique CHARPIOT Monique DI FRANCO Jocelyne KHOURI
<b>Maquette</b>	Sandrine TOURILLON (Imprimerie Louis-Jean)
<b>Photo de couverture</b>	© Imageshop
<b>Imprimerie</b>	Imprimerie Nationale, 27 rue de la Convention, 75 015 PARIS

Éditeur ©INSEE 2003 - 18 Boulevard Adolphe Pinard 75 675 PARIS Cedex 14

Dépôt légal : septembre 2003

« Aucune reproduction, même partielle, autre que l'une de celles prévues à l'article L122-5 du Code de la propriété intellectuelle ne peut être faite de ce document sans l'autorisation expresse de l'INSEE »

# SOMMAIRE

## À nos lecteurs et lectrices,

**P**our vous, comme pour tous ceux qui s'intéressent à la France économique et sociale, les Tableaux de l'Économie Française sont indispensables : dans cette 27<sup>ème</sup> édition, vous trouverez la synthèse des données les plus significatives et les plus récentes disponibles en juillet 2003.

Celles-ci sont organisées selon la formule qui fait chaque année le succès de cet ouvrage « best-seller » de l'I.N.S.E.E. : une structure identique pour chacun des 86 mots-clés facilite l'accès aux tableaux, cartes, graphiques, définitions et références bibliographiques. Les commentaires explicitent et analysent les chiffres.

Cette année le TEF s'enrichit encore :

- le thème de la parité fait l'objet d'un nouveau mot-clé qui fait le point sur les égalités et inégalités entre les hommes et les femmes dans les domaines de l'éducation, du travail, de la vie quotidienne et de l'accès aux responsabilités professionnelles et politiques.
- les comparaisons européennes et internationales sont toujours plus nombreuses. Vous trouverez des données chiffrées sur les 10 nouveaux pays qui entreront en 2004 dans l'Union européenne.

Si vous recherchez des séries chronologiques, des tableaux complémentaires ou des visites guidées à vocation pédagogique, optez pour la version cédérom dont la dernière édition est parue en mars 2003.

Le site [www.insee.fr](http://www.insee.fr) propose également un grand nombre de données statistiques sur la France, ses régions, ses départements.

L'équipe de rédaction remercie l'ensemble des personnes qui ont contribué à cet ouvrage. Espérant que vous apprécierez cette édition, elle reste à l'écoute des suggestions que vous pourrez adresser à :

*Équipe TEF*

*Unité ÉPON – chiffres-clés*

*INSEE – Direction Régionale de Provence-Alpes-Côte d'Azur*

*17, rue Menpenti*

*13 387 Marseille cedex 10*

# SOMMAIRE

## TERRITOIRE - POPULATION

<b>1. Territoire</b>	1.1 Pays du monde	10
	1.2 Régions - Départements	12
	1.3 Départements et territoires d'outre-mer	14
	1.4 Villes du monde	16
	1.5 Villes de France	18

<b>2. Environnement</b>	2.1 État de l'environnement	20
	2.2 Pollution	22

<b>3. Population</b>	3.1 Accroissement de la population	24
	3.2 Mariages - Divorces	26
	3.3 Familles	28
	3.4 Natalité - Fécondité	30
	3.5 Mortalité - Espérance de vie	32
	3.6 Population par âge	34
	3.7 Catégories sociales	36
	3.8 Parité hommes-femmes	38

## SOCIÉTÉ - MODES DE VIE

<b>4. Consommation</b>	4.1 Consommation des ménages	42
	4.2 Équipement des ménages	44
	4.3 Vacances - Tourisme	46
	4.4 Culture - Loisirs - Sports	48

<b>5. Logement</b>	5.1 Habitat	50
	5.2 Propriétaires et locataires	52

<b>6. Enseignement</b>	6.1 Enseignements des 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>nd</sup> degrés	54
	6.2 Établissements et enseignants	56
	6.3 Enseignement supérieur	58
	6.4 Niveaux de formation	60

<b>7. Santé</b>	7.1 Maladies - Accidents	62
	7.2 Personnels et équipements de santé	64
	7.3 Dépenses de santé	66
	7.4 Tabac - Alcool - Toxicomanie	68

<b>8. Justice</b>	8.1 Criminalité - Délinquance	70
	8.2 Justice	72

## EMPLOI - REVENUS

<b>9. Emploi</b>	9.1 Population active	76
	9.2 Chômage	78
	9.3 Conditions d'emploi	80
	9.4 Durée et conditions de travail	82
	9.5 Emploi de la Fonction publique	84
	9.6 Emploi des étrangers	86
	9.7 Emploi des jeunes	88
	9.8 Effectifs des branches	90

<b>10. Revenus</b>	10.1 Salaires des entreprises	92
	10.2 Salaires de la Fonction publique	94
	10.3 Salaire minimum - Coût salarial	96
	10.4 Revenus des ménages	98
	10.5 Retraites	100
	10.6 Protection sociale	102
	10.7 Aide sociale	104



## ÉCONOMIE - FINANCES

<b>11. Économie générale</b>	11.1 Résultats économiques de l'année	108
	11.2 Croissance - Productivité	110
	11.3 Production des branches	112
	11.4 Prix à la consommation	114
	11.5 Innovation	116
<b>12. Monnaie - Marchés financiers</b>	12.1 Monnaie - Crédit	118
	12.2 Épargne - Patrimoine	120
	12.3 Bourse - Marchés financiers	122
<b>13. Finances publiques</b>	13.1 Budget de l'État	124
	13.2 Impôts et cotisations sociales	126
	13.3 Dépenses budgétaires	128
	13.4 Finances publiques locales	130
	13.5 Union monétaire européenne	132

## SYSTÈME PRODUCTIF

<b>14. Appareil productif</b>	14.1 Démographie des entreprises	136
	14.2 Caractéristiques des entreprises	138
	14.3 Grandes entreprises mondiales	140
	14.4 Grandes entreprises françaises	142
	14.5 Entreprises publiques	144
	14.6 Artisanat	146
<b>15. Énergie</b>	15.1 Bilan énergétique	148
	15.2 Pétrole - Charbon	150
	15.3 Électricité - Gaz	152
<b>16. Agriculture - Pêche</b>	16.1 Revenus et productions agricoles	154
	16.2 Exploitations agricoles et pêche	156
	16.3 Industries agroalimentaires	158
<b>17. Industrie - Construction</b>	17.1 Production industrielle	160
	17.2 Bâtiment et travaux publics	162
	17.3 Industrie automobile	164
<b>18. Secteur tertiaire</b>	18.1 Commerce	166
	18.2 Services non financiers	168
	18.3 Banques et Assurances	170
	18.4 Information et communication	172
	18.5 Transports de voyageurs	174
	18.6 Transports de marchandises	176
	18.7 Recherche	178
	18.8 Audiovisuel	180

## ÉCHANGES EXTÉRIEURS

<b>19. Échanges extérieurs</b>	19.1 Données générales	184
	19.2 Balance commerciale	186
	19.3 Clients et fournisseurs	188
	19.4 Investissements internationaux	190

<b>INDEX ALPHABÉTIQUE</b>	192
---------------------------	-----

<b>ADRESSES UTILES</b>	198
------------------------	-----

<b>PUBLICATIONS ET POINTS DE VENTE DE L'INSEE</b>	202
---	-----

## L'Europe des 15, les États-Unis et le Japon en 2002

	Année d'entrée dans l'Union européenne	Population millions	PIB par habitant SPA*	Solde du commerce extérieur** milliards de dollars	Prix à la consommation (1) %	Taux de chômage %	Émissions de CO <sub>2</sub> en 2000 tonnes par hab.
Allemagne	(2) 1958	82,4	24 630	9,9	1,1	8,5	10,1
Autriche	1995	8,1	26 450	...	1,7	4,9	7,7
Belgique	1958	10,3	25 950	1,4	1,3	6,9	11,7
Danemark	1973	5,4	27 340	0,5	2,6	4,3	9,4
Espagne	1986	41,3	p 20 210	- 3,3	4,0	11,1	7,1
Finlande	1995	5,2	24 810	0,9	1,7	10,4	10,6
<b>France entière</b>	<b>1958</b>	<b>61,1</b>	<b>24 660</b>	<b>0,7</b>	<b>2,2</b>	<b>8,7</b>	<b>6,2</b>
Grèce	1981	11,0	p 15 810	...	3,5	9,6	8,3
Irlande	1973	3,8	p 29 850	3,0	4,6	4,3	10,9
Italie	1958	58,1	p 24 570	0,7	3,0	9,2	7,4
Luxembourg	1958	0,5	45 380	- 0,3	2,8	2,6	18,2
Pays-Bas	1958	16,1	27 010	2,4	3,5	2,6	11,1
Portugal	1986	10,4	p 16 490	- 1,1	4,0	4,5	6,0
Royaume-Uni	1973	60,2	24 780	- 5,0	1,7	5,0	8,9
Suède	1995	8,9	24 520	1,3	1,7	5,0	5,9
États-Unis	///	287,4	p 33 010	- 42,4	2,4	5,8	20,6
Japon	///	127,4	p 24 440	6,6	- 0,3	5,4	9,1

\* SPA : standards de pouvoir d'achat, unité de mesure plus stable que l'euro courant qui peut-être soumis à de fortes fluctuations conjoncturelles. Son usage facilite les comparaisons internationales. \*\* Exportations - Importations (FAB-CAF), sauf France : importations FAB.

(1) Indices en glissement annuel en décembre.

(2) 1990 pour l'ex-RDA.

Sources : Eurostat. Population reference bureau. OCDE.

## Les pays adhérents et candidat à l'adhésion à l'Union européenne en 2002

	Population millions	PIB par habitant SPA	Prix à la consommation %	Taux de chômage %	Taux d'emploi des 15-64 ans %	Part exportations vers UE 15 en 2001 %	Part importations de UE 15 en 2001 %	Part pop. agricole/pop. active en 2001 %
<b>Pays adhérents en 2004</b>								
Chypre	0,9	17 372	(1) 1,3	3,3	68,5	49,0	55,5	4,9
Estonie	1,4	10 022	(2) 5,7	9,4	61,7	69,4	56,5	7,1
Hongrie	10,2	13 601	5,3	5,6	56,5	74,3	57,8	6,1
Lettonie	2,3	8 462	(2) 2,5	13,2	60,5	61,2	52,6	15,1
Lituanie	3,5	9 391	(2) 1,3	13,0	60,6	48,0	44,0	16,5
Malte	0,4	...	(1) 2,1	p 6,7	p 55,2	41,3	63,6	2,2
Pologne	38,6	9 460	1,9	19,9	51,7	69,2	61,4	19,2
Rép. Tchèque	10,3	14 371	1,8	7,0	65,6	69,0	62,0	4,6
Rép. Slovaque	5,4	11 350	3,1	18,7	56,5	59,9	49,8	6,3
Slovénie	2,0	17 739	(2) 8,4	5,9	64,3	62,2	67,7	9,9
<b>Pays adhérents en 2007</b>								
Bulgarie	7,8	5 939	(2) 7,4	18,1	51,1	54,8	49,4	26,7
Roumanie	22,4	6 077	(2) 32,9	8,1	58,6	67,8	57,3	44,4
<b>Pays candidat à l'adhésion</b>								
Turquie	67,3	5 502	45,0	(2) 8,5	...	51,6	44,6	35,4

(1) 1999.

(2) 2001.

Sources : Eurostat. Population reference bureau. OCDE.



€ Pays européens faisant partie de la zone euro

Pays de l'Union européenne

Pays dont l'adhésion est prévue pour 2004

Pays dont l'adhésion est prévue pour 2007

Pays souhaitant adhérer à l'UE



---

# TERRITOIRE POPULATION

---

Territoire  
Environnement  
Population

Indicateur	2002	2003	2004
Population mondiale (milliards)	6,1	6,2	6,3
Population de l'Union européenne (milliards)	0,5	0,5	0,5
Population de la France (millions)	62,5	63,0	63,5
Population de la Chine (milliards)	1,3	1,3	1,3
Population de l'Inde (milliards)	1,0	1,0	1,0
Population de l'Amérique latine (milliards)	0,5	0,5	0,5
Population de l'Afrique (milliards)	0,8	0,8	0,8
Population de l'Asie (milliards)	3,5	3,5	3,5
Population de l'Océanie (millions)	0,03	0,03	0,03

## PRÉSENTATION

Chaque année la **population mondiale** augmente de 79 millions d'individus. En 2002, elle est estimée par le **PRB** à 6,2 milliards de personnes, dont près de la moitié (47 %) habitent des villes. L'Asie en regroupe 3,8 milliards, dont 1,29 milliard en Chine et 1 milliard en Inde. En 1950, la population des pays développés représentait la moitié de celle des pays les moins développés. D'ici 2050, ce rapport pourrait être de un à six. Le taux de natalité en Chine et en Inde influe fortement sur l'accroissement annuel de la population mondiale car ces deux pays représentent, au total, un tiers des naissances dans le monde.

En 2002, la population de l'Europe (y compris la **Russie**) est estimée à 728 millions d'habitants. Le nombre annuel de décès (8 millions) est supérieur à celui des naissances (7,3 millions). Depuis 20 ans, en Europe Occidentale, **l'indicateur conjoncturel de fécondité** est bien inférieur à deux enfants par femme. Il est le plus bas du monde en Europe Orientale (1,2). La baisse des taux de natalité et de mortalité contribue au vieillissement de la population. Aujourd'hui 15 % des Européens ont plus de 65 ans. D'ici 2050, cette proportion atteindra près de 30 %. Selon les **projections de population** du **PRB**, la population européenne diminuerait pour atteindre 718 millions d'habitants en 2025 et 651 millions en 2050.

En 2002, le taux d'accroissement naturel de la population mondiale est estimé à 1,3 % par an alors qu'il était de 1,8 % dans les années 70. Ce taux varie selon les continents de -0,1 % pour l'Europe à +2,4 % pour l'Afrique. La fécondité moyenne mondiale est identique à celle de 2001 (2,8 enfants par femme contre 3,4 en 1991). L'indicateur conjoncturel de fécondité le plus élevé est de 6,4 en Afrique Centrale. Celui de la Chine (1,8) reste stable depuis 1997. Selon le **PRB**, la population mondiale serait, en 2025, de 7,9 milliards d'habitants et, en 2050, de 9 milliards. Malgré la pandémie de sida, celle des pays d'Afrique sub-saharienne devrait augmenter (+ 913 millions entre 2002 et 2050) en raison de la poursuite d'une forte natalité [1] [2] [3].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Population & sociétés*, Ined : « 100 millions de mexicains... seulement », n° 375, janvier 2002 ; « Les migrations internationales », n° 382, septembre 2002 ; « Le sida va-t-il entraîner un recul de la population de l'Afrique au sud du Sahara ? », n° 385, décembre 2002.
- *Travaux et documents*, Ined/Puf : « La population du monde : enjeux et problèmes », cahier n° 138, 1997 ; « Nouveaux horizons démographiques en Méditerranée », cahier n° 142, juin 1999.
- *Population*, Ined : « La fécondité chinoise à l'aube du XXI<sup>ème</sup> siècle : constats et incertitudes », n° 2, mars-avril 2000 ; « Une démographie sans limites », n° 1-2, janvier-avril 2001 ; « Évolution démographique récente des pays développés », n° 1, 2002.

## DÉFINITIONS

- **Population mondiale.** Les estimations de population, fondées sur des données nationales officielles, sur des estimations de l'ONU (Division de la Population) ou du Bureau of Census des États-Unis, sont de précision variable selon le degré de développement des pays concernés.
- **Yougoslavie.** La République fédérale de Yougoslavie comprend la Serbie et le Monténégro.
- **Russie.** L'ex-URSS comprenait douze états : l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Biélorussie, la Géorgie, le Kazakhstan, le Kirghizistan, la Moldavie, l'Ouzbékistan, la Russie, le Tadjikistan, le Turkménistan et l'Ukraine. Dans le tableau ci-contre, l'Ukraine, la Biélorussie, la Moldavie et la Russie sont comptabilisés en Europe, les huit autres républiques en Asie.
- **Population reference bureau (PRB).** Cet organisme indépendant à but non lucratif, situé à Washington, travaille à partir de sources diverses : division de la Population des Nations unies, US Bureau of the Census, Banque mondiale, Union européenne, Conseil de l'Europe, offices nationaux de statistique, centres de recherche. Les chiffres donnés pour 2002 sont des estimations basées sur les derniers résultats disponibles au moment des calculs du PRB (début 2002). Pour certains pays, ils peuvent remonter à plusieurs années. Une variation importante d'une année sur l'autre peut s'expliquer par un recensement récent.
- **Population urbaine.** Les services statistiques de chaque pays définissent la population urbaine et délimitent les villes selon leurs propres critères. Habituellement, la population habitant dans des villes de 2 000 habitants ou plus ou dans des capitales provinciales ou nationales est urbaine.
- **Projections de population pour 2025 et 2050.** Elle sont fondées sur des hypothèses raisonnables quant à l'évolution de la fécondité, de la mortalité et de la migration. Les données proviennent de projections nationales officielles ou de celles publiées par l'ONU, le Bureau du recensement des États-Unis ou le PRB.
- **Indicateur conjoncturel de fécondité.** Voir mot-clé 3.4.

- « Premières estimations démographiques pour 2002 », *Statistiques en bref, série Population et conditions sociales*, Eurostat, n° 25, 2002.
- « Rapport sur l'état de la population mondiale 2001 », Fonds des Nations Unies pour la population, novembre 2001.

### SOURCES

- [1] « 2002 world population data sheet », Population reference bureau (PRB) disponible sur le site internet ([www.prb.org](http://www.prb.org)).
- [2] « Le fossé divisant la population mondiale s'élargit », *Population today*, Population reference bureau, juillet 2001.
- [3] « World Population Prospects – The 2000 Revision », Division de la population des Nations Unies, février 2001, disponible sur le site internet ([www.un.org/popin](http://www.un.org/popin)).

Population, densité et part de la population urbaine des principaux pays (mi-2002) [1]

Pays	Population millions	Densité moyenne hab./km <sup>2</sup>	Population urbaine %	Pays	Population millions	Densité moyenne hab./km <sup>2</sup>	Population urbaine %
<b>Europe</b>	<b>728,0</b>	<b>32</b>	<b>73</b>	Soudan	32,6	13	27
Allemagne	82,4	231	86	Tanzanie	37,2	39	22
Autriche	8,1	97	54	Tunisie	9,8	60	63
Belgique	10,3	338	97	Zimbabwe	12,3	31	32
Danemark	5,4	125	85	<b>Amérique</b>	<b>850,0</b>	<b>21</b>	<b>75</b>
Espagne	41,3	82	64	dont : Argentine	36,5	13	90
Finlande	5,2	15	61	Brésil	173,8	20	81
<b>France métropolitaine</b>	<b>59,5</b>	<b>108</b>	<b>74</b>	Canada	31,3	3	78
Grèce	11,0	83	59	Chili	15,6	21	86
Irlande	3,8	54	58	Colombie	43,8	38	71
Italie	58,1	193	90	Cuba	11,3	102	75
Luxembourg	0,5	174	88	Équateur	13,0	46	61
Pays-Bas	16,1	394	62	États-Unis (y c. Hawaï)	287,4	30	75
Portugal	10,4	113	48	Guatemala	12,1	111	39
Royaume-Uni	60,2	246	90	Haiti	7,1	256	35
Suède	8,9	20	84	Mexique	101,7	52	74
Union européenne à 15	381,2	118	79	Pérou	26,7	21	72
Autres pays d'Europe	346,9	18	66	République dominicaine	8,8	181	61
dont : Biélorussie	9,9	48	70	Venezuela	25,1	28	87
Bulgarie	7,8	70	69	<b>Asie</b>	<b>3 766,0</b>	<b>119</b>	<b>38</b>
Croatie	4,3	76	54	dont : Afghanistan	27,8	43	22
Hongrie	10,1	109	64	Arabie Saoudite	24,0	11	83
Moldavie	4,3	128	46	Bangladesh	133,6	928	23
Norvège	4,5	14	74	Birmanie (Myanmar)	49,0	72	27
Pologne	38,6	119	62	Cambodge	12,3	68	16
Rép. féd. de Yougoslavie	10,7	105	52	Chine (y c. Hong Kong et Macao)	1 287,9	135	**38
République Tchèque	10,3	131	77	Corée du Nord	23,2	193	59
Roumanie	22,4	94	55	Corée du Sud	48,4	488	79
Russie	143,5	8	73	Inde	1 049,5	319	28
Slovaquie	5,4	110	57	Indonésie	217,0	114	39
Suisse	7,3	177	68	Irak	23,6	54	68
Ukraine	48,2	80	67	Iran	65,6	40	66
Union européenne à 25*	456,1	114	77	Israël	6,6	314	91
<b>Afrique</b>	<b>840,0</b>	<b>28</b>	<b>33</b>	Japon	127,4	337	78
dont : Afrique du Sud	43,6	36	54	Kazakhstan	14,8	5	56
Algérie	31,4	13	49	Malaisie	24,4	74	57
Angola	12,7	10	32	Népal	23,9	162	11
Burkina Faso	12,6	46	15	Ouzbékistan	25,4	57	38
Cameroun	16,2	34	48	Pakistan	143,5	180	33
Côte-d'Ivoire	16,8	52	46	Philippines	80,0	267	47
Égypte	71,2	71	43	Sri Lanka (Ceylan)	18,9	288	30
Éthiopie	67,7	61	15	Syrie	17,2	93	50
Ghana	20,2	85	37	Taiwan	22,5	622	77
Kenya	31,1	54	20	Thaïlande	62,6	122	31
Madagascar	16,9	29	22	Turquie	67,3	87	66
Mali	11,3	9	26	Viêt Nam	79,7	240	24
Maroc	29,7	67	55	Yémen	18,6	35	26
Mozambique	19,6	24	28	<b>Océanie</b>	<b>32,0</b>	<b>4</b>	<b>69</b>
Nigeria	129,9	141	36	dont : Australie	19,7	3	85
Ouganda	24,7	103	16	Nouvelle-Zélande	3,9	14	77
Rép. dém. du Congo (ex Zaïre)	55,2	24	29	<b>Monde</b>	<b>6 215,0</b>	<b>46</b>	<b>47</b>

\* UE à 15 + pays en passe d'adhérer : Chypre, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, République tchèque, Slovaquie et Slovénie. \*\* Chine uniquement (Hong Kong : 100 % ; Macao : 99 %).

Projections de population en 2025 [1]

Rang	Pays	Population millions	Rang	Pays	Population millions	Rang	Pays	Population millions
1	Chine (y c. Hong Kong et Macao)	1 464	8	Bangladesh	178	16	Égypte	96
2	Inde	1 363	9	Mexique	132	17	Turquie	85
	Union européenne à 15	465	10	Russie	129	18	Iran	85
3	États-Unis	346	11	Japon	121	19	Allemagne	78
4	Indonésie	282	12	Éthiopie	118	20	Thaïlande	72
5	Pakistan	242	13	Philippines	116	21	Royaume-Uni	65
6	Brésil	219	14	Rép. dém. du Congo (ex Zaïre)	106	<b>22</b>	<b>France métropolitaine</b>	<b>64</b>
7	Nigeria	205	15	Viêt Nam	104		<b>Monde</b>	<b>7 859</b>

## PRÉSENTATION

La France métropolitaine se compose de 22 régions, 96 départements, 329 arrondissements, 3 876 cantons, eux-mêmes subdivisés en 36 565 communes. Les quatre départements d'outre-mer constituent autant de régions.

En mars 1999, la **population sans doubles comptes** de la France métropolitaine s'établit à 58,5 millions d'habitants. Au cours de ce dernier demi-siècle, la population de la France (métropole + DOM) s'est accrue de 20 millions d'habitants, soit une augmentation de près de 50 %. Cette croissance est la plus forte de toute notre histoire, aussi loin que les chiffres permettent de remonter. Elle n'a pas été uniforme dans toutes les régions : celles du Sud-Est en sont restées les principales bénéficiaires, les façades nord et nord-est, encore très peuplées ont subi l'exode industriel et le centre de la France a continué de se dépeupler. Cinq régions (Rhône-Alpes, Île-de-France, Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Pays de la Loire) ont accueilli près des deux tiers de la croissance de la décennie 90.

Entre 1990 et 1999, une personne sur trois résidant sur le territoire métropolitain a quitté son département et une sur cinq est partie pour une autre région. Le nord-est du pays et l'Île-de-France voient partir plus d'habitants qu'ils n'en accueillent, tandis que le sud et l'ouest sont plus attractifs. En un demi siècle, la population de la façade méditerranéenne s'est ainsi accrue des deux tiers, grâce à un apport migratoire important.

Entre 2000 et 2030, si les tendances passées se maintiennent, la population métropolitaine continuera d'augmenter, passant de 58,5 à 63,9 millions d'habitants et à se concentrer au sud de la France. En revanche, elle diminuera dans une large bande allant du quart nord-est du pays (hormis l'Alsace) jusqu'au Massif Central. Le vieillissement affectera toute la France : l'âge moyen des habitants augmenterait de 5 ans et demi et approcherait les 44 ans en 2030. Il touchera plus particulièrement la moitié nord du pays, à l'exception de l'Île-de-France qui deviendrait (avec moins de 40 ans d'âge moyen) la région la plus jeune de l'hexagone. Les migrations y sont marquées par un afflux d'étudiants et de jeunes actifs et par des départs massifs de personnes au moment de la retraite [1] [2].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- Les résultats du recensement de 1999 sont disponibles sur le site internet de l'Insee ([www.recensement.insee.fr](http://www.recensement.insee.fr)).
- *INSEE-Première* : « Les migrations en France entre 1990 et 1999 – Les régions de l'Ouest de plus en plus attractives », n° 758, février 2001 ; « Les régions françaises dans l'Union européenne en 1998 », n° 810, octobre 2001.
- *Économie et Statistique*, Insee : « Les migrations internes en France de 1990 à 1999 : l'appel de l'Ouest », n° 344, 2001 ; « La population de la France métropolitaine en 2050 : un vieillissement inéluctable », n° 355-356, 2002.

## DÉFINITIONS

- **Population sans doubles comptes.** Elle se définit comme la somme de la population municipale et de la population comptée à part, diminuée des doubles comptes. Pour l'établissement de la population légale, certaines catégories (élèves internes, militaires en caserne, travailleurs en foyer, étudiants en cité universitaire, personnes hospitalisées pour une longue durée) sont en effet comptées, d'une part dans la population de la commune où siège l'établissement, d'autre part dans la population de leur commune de résidence personnelle. Dès que l'on dépasse le cadre communal, on utilise le concept de population sans doubles comptes, où chaque personne est affectée à une seule commune.

- **Projections de population par région et département :**

Le **scénario central** est fondé sur la reconduction des tendances passées pour chacune des variables :

- La fécondité est maintenue à son niveau de 1999.
- La mortalité baisse au même rythme que la tendance métropolitaine.
- Les quotients migratoires de référence, calculés entre les recensements de 1982 et 1999, sont maintenus sur toute la période de projection.

Le **scénario alternatif** prend comme période de référence pour le calcul des quotients migratoires la période inter-censitaire 1990-1999 plutôt que 1982-1999. La fécondité et la mortalité sont identiques au scénario central.

- « Projections démographiques pour la France, ses régions et ses départements à l'horizon 2030 », *Données sociales 2002*, Insee.

### SOURCES

- [1] *INSEE-Première* : « La population des régions (métropole) – Recensement de la population de 1999 », n° 664, juillet 1999 ; « La population légale au recensement de 1999 », n° 691, janvier 2000 ; « Projections régionales de population pour 2030 : l'impact des migrations », n° 805, septembre 2001.
- [2] « Portrait de la France – Le recensement de 1999 », Insee, 4<sup>ème</sup> trimestre 2001.
- [3] Division études territoriales, Insee.



Population Population des régions et départements de la France métropolitaine\* [1] [3]

Région et département	Population				Région et département	Population					
	Population en 1999	1999/90		2030/99		Population en 1999	1999/90		2030/99		
		milliers	%	scénario central			scénario alternatif	milliers	%	scénario central	scénario alternatif
<b>Alsace</b>	<b>1 734</b>	<b>6,8</b>	<b>12,9</b>	<b>19,5</b>	<b>Limousin</b>	<b>711</b>	<b>-1,6</b>	<b>-7,9</b>	<b>-4,6</b>		
67 Rhin (Bas-)	1 026	7,7	16,5	23,9	19 Corrèze	233	-2,2	-10,6	-10,1		
68 Rhin (Haut-)	708	5,5	7,6	13,1	23 Creuse	124	-5,2	-18,1	-14,8		
<b>Aquitaine</b>	<b>2 908</b>	<b>4,0</b>	<b>13,8</b>	<b>11,6</b>	87 Vienne (Haute-)	354	0,1	-2,8	2,3		
24 Dordogne	388	0,5	1,5	-1,4	<b>Lorraine</b>	<b>2 310</b>	<b>0,2</b>	<b>-9,8</b>	<b>-5,3</b>		
33 Gironde	1 287	6,1	22,7	19,4	54 Meurthe-et-Moselle	714	0,3	-8,5	-3,6		
40 Landes	327	5,1	13,3	13,0	55 Meuse	192	-2,1	-13,1	-9,5		
47 Lot-et-Garonne	305	-0,2	-1,1	-3,7	57 Moselle	1 023	1,2	-9,0	-4,3		
64 Pyrénées-Atlantiques	600	3,7	10,3	10,5	88 Vosges	381	-1,4	-12,3	-9,2		
<b>Auvergne</b>	<b>1 309</b>	<b>-0,9</b>	<b>-7,6</b>	<b>-5,7</b>	<b>Midi-Pyrénées</b>	<b>2 552</b>	<b>5,0</b>	<b>17,0</b>	<b>16,7</b>		
03 Allier	345	-3,6	-14,4	-14,1	09 Ariège	137	0,5	0,6	-0,9		
15 Cantal	151	-5,0	-19,7	-19,7	12 Aveyron	264	-2,3	-15,5	-12,4		
43 Loire (Haute-)	209	1,2	1,9	2,8	31 Garonne (Haute-)	1 046	13,0	49,2	48,3		
63 Puy-de-Dôme	604	1,0	-4,2	-0,4	32 Gers	172	-1,3	-8,3	-9,5		
<b>Bourgogne</b>	<b>1 610</b>	<b>0,0</b>	<b>-3,0</b>	<b>-2,5</b>	46 Lot	160	2,8	-0,7	2,4		
21 Côte-d'Or	507	2,6	4,4	4,8	65 Pyrénées (Hautes-)	222	-1,1	-11,9	-10,1		
58 Nièvre	225	-3,5	-13,4	-12,1	81 Tarn	343	0,2	-5,4	-5,4		
71 Saône-et-Loire	545	-2,6	-14,7	-13,4	82 Tarn-et-Garonne	206	2,9	10,2	3,4		
89 Yonne	333	3,1	11,3	10,7	<b>Nord - Pas-de-Calais</b>	<b>3 997</b>	<b>0,8</b>	<b>-3,3</b>	<b>0,5</b>		
<b>Bretagne</b>	<b>2 906</b>	<b>4,0</b>	<b>8,8</b>	<b>11,9</b>	59 Nord	2 555	0,9	-3,5	0,9		
22 Côtes-d'Armor	542	0,7	-3,6	-0,3	62 Pas-de-Calais	1 442	0,6	-2,9	-0,3		
29 Finistère	852	1,6	1,2	4,3	<b>Basse-Normandie</b>	<b>1 422</b>	<b>2,2</b>	<b>1,9</b>	<b>2,9</b>		
35 Ille-et-Vilaine	868	8,6	23,5	29,3	14 Calvados	648	4,8	10,0	12,7		
56 Morbihan	644	3,9	9,6	8,7	50 Manche	481	0,4	-2,4	-5,1		
<b>Centre</b>	<b>2 440</b>	<b>2,9</b>	<b>9,3</b>	<b>6,5</b>	61 Orne	292	-0,3	-8,7	-5,9		
18 Cher	314	-2,2	-7,8	-11,6	<b>Haute-Normandie</b>	<b>1 780</b>	<b>2,5</b>	<b>5,0</b>	<b>3,3</b>		
28 Eure-et-Loir	408	2,9	15,5	3,8	27 Eure	541	5,3	22,4	10,3		
36 Indre	231	-2,7	-10,9	-11,7	76 Seine-Maritime	1 239	1,3	-2,5	0,2		
37 Indre-et-Loire	554	4,7	10,6	12,3	<b>Pays de la Loire</b>	<b>3 222</b>	<b>5,3</b>	<b>11,2</b>	<b>16,4</b>		
41 Loir-et-Cher	315	3,0	7,0	6,4	44 Loire-Atlantique	1 134	7,8	18,6	26,2		
45 Loiret	618	6,5	21,3	19,2	49 Maine-et-Loire	733	3,8	7,4	11,2		
<b>Champagne-Ardenne</b>	<b>1 342</b>	<b>-0,4</b>	<b>-7,8</b>	<b>-5,8</b>	53 Mayenne	285	2,6	3,7	5,5		
08 Ardennes	290	-2,1	-14,2	-12,8	72 Sarthe	530	3,2	2,9	7,6		
10 Aube	292	1,0	-3,1	-0,7	85 Vendée	540	6,0	13,2	17,1		
51 Marne	565	1,3	-2,3	0,1	<b>Picardie</b>	<b>1 857</b>	<b>2,6</b>	<b>5,9</b>	<b>3,7</b>		
52 Marne (Haute-)	195	-4,5	-21,5	-19,9	02 Aisne	535	-0,3	-5,9	-6,6		
<b>Corse</b>	<b>260</b>	<b>3,9</b>	<b>10,3</b>	<b>11,1</b>	60 Oise	766	5,6	20,0	10,9		
2A Corse-du-Sud	119	-0,2	8,8	-6,4	80 Somme	556	1,4	-2,1	3,5		
2B Haute-Corse	142	7,6	11,6	25,7	<b>Poitou-Charentes</b>	<b>1 640</b>	<b>2,8</b>	<b>3,0</b>	<b>7,9</b>		
<b>Franche-Comté</b>	<b>1 117</b>	<b>1,8</b>	<b>-2,6</b>	<b>1,4</b>	16 Charente	340	-0,7	-6,7	-7,3		
25 Doubs	499	2,9	-2,4	4,6	17 Charente-Maritime	557	5,7	9,5	17,8		
39 Jura	251	0,8	0,9	-2,3	79 Sèvres (Deux-)	344	-0,5	-5,9	-7,1		
70 Saône (Haute-)	230	0,0	-7,3	-2,5	86 Vienne	399	5,0	9,8	19,8		
90 Belfort (Territoire de)	137	2,5	-1,8	2,6	<b>PACA</b>	<b>4 506</b>	<b>5,8</b>	<b>22,1</b>	<b>18,7</b>		
<b>Île-de-France</b>	<b>10 952</b>	<b>2,7</b>	<b>10,4</b>	<b>7,5</b>	04 Alpes-de-Hte-Pce	140	6,6	25,4	13,2		
75 Paris	2 125	-1,3	-9,8	-0,6	05 Alpes (Hautes-)	121	7,2	19,4	18,6		
77 Seine-et-Marne	1 194	10,7	59,8	33,6	06 Alpes-Maritimes	1 011	4,1	29,5	17,2		
78 Yvelines	1 354	3,6	12,0	3,0	13 Bouches-du-Rhône	1 836	4,3	6,4	13,0		
91 Essonne	1 134	4,6	15,8	7,2	83 Var	898	10,2	43,8	32,3		
92 Hauts-de-Seine	1 429	2,7	0,4	11,2	84 Vaucluse	500	7,0	25,3	19,9		
93 Seine-Saint-Denis	1 383	0,1	1,1	-0,6	<b>Rhône-Alpes</b>	<b>5 645</b>	<b>5,5</b>	<b>16,7</b>	<b>15,2</b>		
94 Val-de-Marne	1 227	1,0	-2,1	1,8	01 Ain	515	9,4	38,4	28,7		
95 Val-d'Oise	1 105	5,3	27,3	13,0	07 Ardèche	286	3,0	7,0	4,2		
<b>Languedoc-Roussillon</b>	<b>2 296</b>	<b>8,5</b>	<b>35,6</b>	<b>31,9</b>	26 Drôme	438	5,7	14,4	11,9		
11 Aude	310	3,7	20,1	14,3	38 Isère	1 094	7,7	23,0	23,6		
30 Gard	623	6,5	28,4	18,6	42 Loire	729	-2,4	-9,5	-11,9		
34 Hérault	896	12,8	51,7	50,3	69 Rhône	1 579	4,6	8,9	13,3		
48 Lozère	74	0,9	-6,1	4,7	73 Savoie	373	7,2	20,3	20,0		
66 Pyrénées-Orientales	393	8,0	30,6	30,1	74 Savoie (Haute-)	632	11,2	41,4	30,3		
					<b>Métropole</b>	<b>58 518</b>	<b>3,4</b>	<b>9,2</b>	<b>9,2</b>		

\* Calculs effectués à partir de la population sans doubles comptes des recensements de 1990 et 1999 et des projections pour 2030. Du fait des arrondis, les résultats des regroupements ne sont pas toujours égaux à la somme des éléments qui les composent.

## PRÉSENTATION

Selon les dernières estimations, l'**outre-mer** français représente 2 403 000 habitants, soit près de 4 % de la population de la France. Près des trois-quarts habitent dans les départements d'outre-mer (DOM).

Entre 1990 et 1999, la population des **DOM** a augmenté de plus de 200 000 personnes, soit une croissance annuelle moyenne de 1,5 % (rythme 4 fois supérieur à celui de la métropole). La part des étrangers (4,5 %) est restée stable sur la période.

En 2030, si les tendances démographiques de la période 1990-1999 se maintiennent, les DOM compteront 2,4 millions d'habitants, soit 720 000 de plus qu'en 2000. La Guadeloupe freinera sa course démographique, la Martinique la stoppera en 2030 et la Guyane l'accélèrera (sa population triplera presque en 30 ans). Le vieillissement sera inéluctable aux Antilles, moins marqué à la Réunion tandis que la Guyane conservera sa jeunesse. Les plus de 60 ans représenteront le tiers de la population des Antilles (contre 15 % en 2000) et le cinquième de celle de la Réunion (contre 10 % en 2000). La Martinique deviendra ainsi l'un des départements français les plus âgés, alors qu'il figure aujourd'hui parmi les plus jeunes. Les moins de 15 ans ne composeront plus que 17 % de la société antillaise (25 % en 2000) et 22 % de la population réunionnaise (28 % en 2000).

Environ 642 000 personnes résident dans les **TOM**. Avec respectivement 245 400 et 215 900 habitants en 2002, la Polynésie française et la Nouvelle-Calédonie se situent à la quatrième et cinquième place parmi les îles du Pacifique, derrière la Papouasie Nouvelle-Guinée, Fidji et les Salomon. Au 2 juillet 2002, 160 300 personnes résident à Mayotte. Le taux de natalité y reste très élevé (41,7 ‰ contre 54,3 ‰ en 1985).

En mars 1999, 357 000 natifs des DOM-TOM habitaient en métropole contre 24 200 en 1954. Près d'une personne sur quatre née aux Antilles réside en métropole. Parmi ces migrants, les Martiniquais ont été les plus nombreux jusqu'en 1990. Ils cèdent aujourd'hui la prééminence aux Guadeloupéens. L'Île-de-France reste la région d'implantation privilégiée : plus de 54 % d'entre eux y résidaient en 1999 [1] [2] [4] [5] [6] [7].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Antiane-éco*, Insee, n° 54, octobre 2002.
- *Économie de la Réunion*, Insee, n° 113 et n° 114, 2002.
- *INSEE-Résultats*, série « Démographie-société » : « Résultats du recensement général de la population de la Polynésie française du 3 septembre 1996 », n° 77-78, mars 2000 ; « Images de la population de Wallis-et-Futuna – principaux résultats du recensement de 1996 », n° 79, novembre 2000.

### SOURCES

- [1] *Tableau économique régional 2002-2003*, Insee Réunion.
- [2] Recensements de la population, Insee.
- [3] Division enquêtes et études démographiques, Insee.

## DÉFINITIONS

- **Outre-mer.** La République française comprend quatre départements d'outre-mer (DOM) : Guadeloupe, Guyane, Martinique et Réunion. Elle administre deux collectivités territoriales (Mayotte et Saint-Pierre-et-Miquelon) et quatre territoires (TOM) : Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Wallis-et-Futuna et Terres australes et antarctiques françaises (TAAF).
- **Guadeloupe.** Archipel de 9 îles habitées : la Guadeloupe ou Basse-Terre, la Grande-Terre et ses « dépendances », parmi lesquelles Saint-Martin dont la partie nord est française.
- **Guyane.** Située au nord-est de l'Amérique du Sud, limitrophe du Brésil, elle est couverte en grande partie par la forêt.
- **Martinique.** Elle fait partie, comme la Guadeloupe, des Petites Antilles. C'est une île constituée d'un massif volcanique (Montagne Pelée).
- **Réunion.** Ce département, constitué d'un massif volcanique (Piton des Neiges, 3 069 m), est situé dans l'océan Indien.
- **Mayotte.** Une des îles Comores, dans l'océan Indien.
- **Nouvelle-Calédonie.** Ce territoire du Pacifique sud, situé à l'est de l'Australie, fait partie de l'archipel mélanésien ; il se compose principalement de la Grande-Terre, de l'Île des Pins et des Îles Loyauté.
- **Polynésie française.** Elle se compose de 5 archipels, comprenant 120 îles habitées et éparpillées sur 2,5 millions de km<sup>2</sup> dans l'océan Pacifique.
- **Saint-Pierre-et-Miquelon.** Archipel voisin de Terre-Neuve.
- **Wallis-et-Futuna.** Archipel du Pacifique sud, au nord-est des Fidji.
- **TAAF.** Territoire inhabité, formé de la Terre Adélie, des archipels Crozet et Kerguelen et de l'Île Amsterdam.

[4] *INSEE-Première* : « La population des départements d'outre-mer – Recensement de la population de 1999 », n° 665, juillet 1999 ; « Les Dom : une population encore jeune, mais de moins en moins », n° 747, novembre 2000 ; « Bilan démographique 2002 – Légère diminution des naissances », n° 882, janvier 2003.

[5] « Bilan économique 2001 », Itsee Nouvelle-Calédonie, mai 2002.

[6] *Antiane-éco*, Insee : « Projections de population à l'horizon 2030 », n° 50, octobre 2001 ; « Un quart des personnes nées aux Antilles vit dans l'hexagone », n° 52, mai 2002.

[7] Service études diffusion, Insee : Dirag ; Réunion.

[8] « Recensement agricole 2000 dans les DOM », Agreste Primeur, SCEES, n° 106, janvier 2002.

## Population des DOM [2] [6] [7]

milliers

Départements	1990	2000*	au 1 <sup>er</sup> janvier 2030*	
			scénario central	scénario alternatif
Guadeloupe	387	428	506	600
Guyane	115	161	426	590
Martinique	360	385	411	455
Réunion	598	716	1 067	1 035
<b>Total</b>	<b>1 459</b>	<b>1 690</b>	<b>2 410</b>	<b>2 680</b>

\* Estimations à partir des recensements de la population de 1982, 1990 et 1999.

## Population des TOM [2] [3] [5]

	Superficie km <sup>2</sup>	Population en milliers	Densité hab./km <sup>2</sup>
<b>Territoires :</b>			
Nouvelle-Calédonie (2002)**	19 058	216	11
Polynésie française (2002)*	4 000	245	61
Wallis-et-Futuna (1996)*	255	14	55
<b>Collectivités territoriales :</b>			
Mayotte (2002)*	374	160	429
Saint-Pierre-et-Miquelon (2002)**	242	7	27
<b>Total</b>		<b>642</b>	

\* Recensement de la population, population sans doubles comptes.

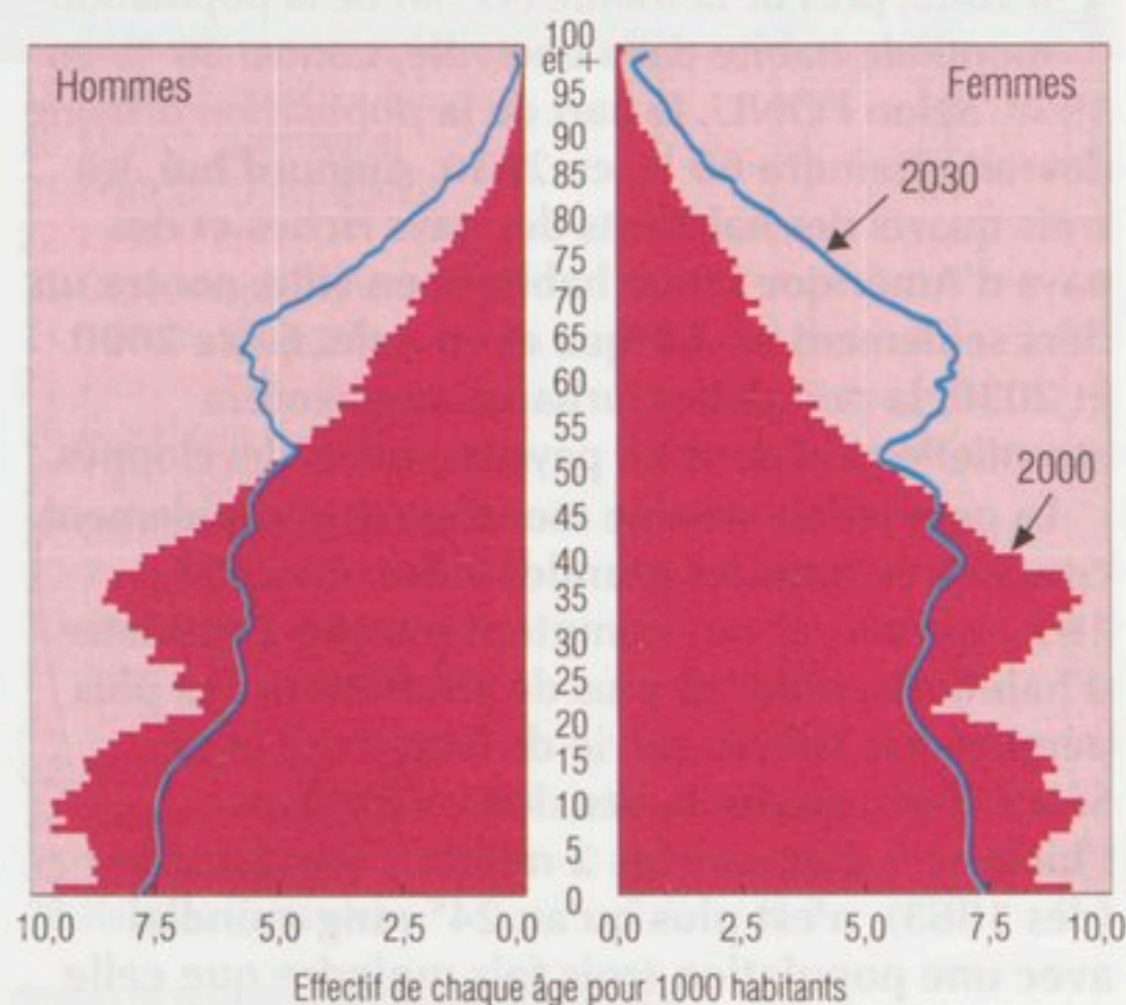
\*\* Estimations au 1<sup>er</sup> janvier.

## Dernier diplôme obtenu selon le lieu de naissance en 1999 [2]

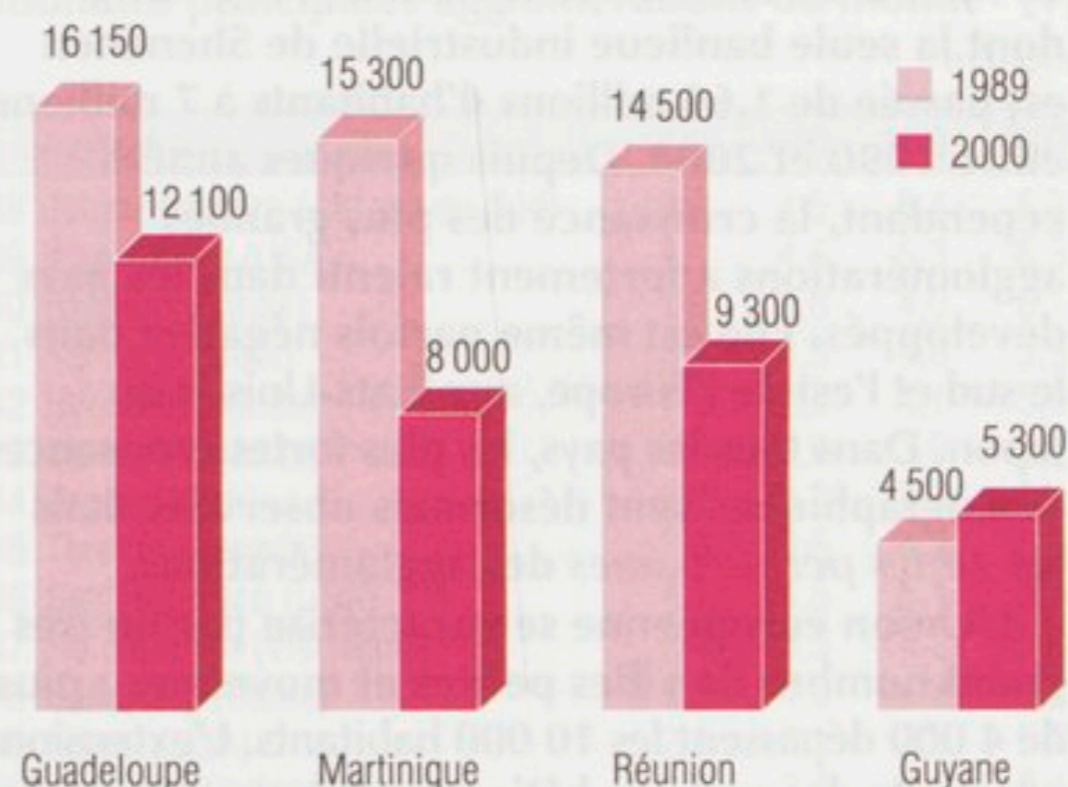
%

	Aucun/CEP	CAP, BEPC	Bac	Supérieur
<b>DOM</b>	<b>53,4</b>	<b>28,7</b>	<b>9,7</b>	<b>8,2</b>
Guadeloupe	49,6	30,5	10,7	9,2
Guyane	45,9	33,2	11,2	9,7
Martinique	49,2	30,6	10,3	9,9
Réunion	59,9	25,5	8,4	6,2
Métropole	34,3	35,5	13,3	16,9

## Pyramides des âges dans les DOM au 1<sup>er</sup> janvier 2000 et 2030 [7]



## Nombre d'exploitations agricoles dans les DOM [8]



## Population active et chômage dans les DOM [4]

	Population active		Taux d'activité %		Nombre de chômeurs		Taux de chômage %	
	1990	1999	1990	1999	1990	1999	1990	1999
Guadeloupe	172 442	191 362	59,3	59,3	53 553	65 518	31,1	34,2
Guyane	48 803	62 634	63,8	60,5	11 812	18 783	24,2	30,0
Martinique	164 877	173 950	59,6	58,5	52 967	56 973	32,1	32,8
Réunion	233 622	298 847	55,5	58,0	86 108	124 203	36,9	41,6

## Indicateurs démographiques dans les DOM en 2001\* [1] [3] [4] [7]

	Population totale par âge au 1 <sup>er</sup> janvier en %			Taux brut de natalité pour 1 000 hab.	Nombre moyen d'enfants par femme	Part des naissances hors mariage en %	Mortalité infantile pour 1 000 enf. nés vivants	Espérance de vie à la naissance en nombre d'années	
	moins de 20 ans	de 20 à 59 ans	60 ans et plus					Hommes	Femmes
Guadeloupe	32,7	53,4	13,9	17,7	2,3	66,9	6,8	73,8	80,8
Guyane	44,8	49,5	5,7	30,3	3,9	83,9	14,2	71,7	78,0
Martinique	30,5	53,1	16,4	14,9	2,0	68,6	7,4	75,2	81,0
Réunion	37,2	53,0	9,8	20,1	2,5	59,6	6,0	71,0	79,4
Métropole	25,4	54,0	20,6	13,0	1,9	43,7	4,4	75,5	82,9

\* Chiffres provisoires.

## PRÉSENTATION

En 2002, près de la moitié (47 %) de la population mondiale habite dans une ville, contre 30 % en 1950. Selon l'ONU, la part de la **population urbaine** devrait atteindre 60 % en 2030. Aujourd'hui, les trois quarts des habitants des pays riches et des pays d'Amérique latine habitent en ville, contre un tiers seulement en Afrique et en Asie. Entre 2000 et 2030, la population urbaine augmentera essentiellement dans les pays les moins développés.

La population urbaine mondiale s'est rapidement concentrée dans les grandes villes. En 2003, 163 **agglomérations** comptent plus de 2 millions d'habitants, dont 22 plus de 10 millions. La plus peuplée est Tokyo, suivie de New-York et de Séoul. Paris, qui fut la deuxième ville dans l'histoire à dépasser les 2 millions d'habitants (dès 1863), n'est plus qu'au 24<sup>e</sup> rang mondial avec une population trois fois moindre que celle de Tokyo. La concentration dans les agglomérations a été la plus forte en Asie : 13 agglomérations dépassent 10 millions d'habitants. Le record de croissance revient à Hong Kong dont la seule banlieue industrielle de Shenzhen est passée de 1,66 millions d'habitants à 7 millions entre 1990 et 2000. Depuis quelques années cependant, la croissance des plus grandes agglomérations a fortement ralenti dans les pays développés. Elle est même parfois négative dans le sud et l'est de l'Europe, aux États-Unis et au Japon. Dans tous les pays, les plus fortes croissances démographiques sont désormais observées dans les **zones péri-urbaines** des agglomérations.

L'Union européenne se caractérise par un très grand nombre de villes petites et moyennes : plus de 4 000 dépassent les 10 000 habitants. L'extension constante des surfaces bâties aboutit peu à peu à la fusion morphologique d'anciennes agglomérations formant d'immenses **conurbations**, comme dans la Ruhr, l'Artois ou le Lancashire. Elles se distinguent des anciennes grandes agglomérations comme Londres ou Paris par une organisation polycentrique et une moindre densité de leur espace urbain. Après plusieurs décennies de crise démographique, la plupart des **villes-centre** des grandes agglomérations du nord de l'Europe regagnent des habitants (Londres, Amsterdam, Copenhague, Stockholm, Lyon...), tandis que celles du sud continuent à diminuer (Milan, Turin, Madrid, Barcelone, Athènes) [1] [2].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *De Babylone à Tokyo. Les grandes agglomérations du monde*, F. Moriconi-Ébrard, collection Géophrys, Ophrys, 2000.
- « La population du monde – Géants démographiques et défis internationaux », *les cahiers de l'Ined*, n° 149, 2002.
- « Le paradis des mégapoles », *Vivant-univers*, n° 455, septembre-octobre 2001.

## DEFINITIONS

- **Agglomération (ou agglomération urbaine)**. Ensemble d'habitations tel qu'aucune ne soit séparée de la plus proche de plus de 200 mètres et qui comprend au moins 2000 habitants. La délimitation des agglomérations se fait à l'aide de cartes et de photographies aériennes. Le critère de définition utilisé dans la base de données Géopolis est le même que celui qui a été adopté par l'Insee (voir mot-clé 1.5). Cette définition, basée sur la continuité du bâti, est dite « morphologique ».
- **Population urbaine**. L'identification de la population urbaine et la délimitation des villes est définie par chaque pays avec des critères qui lui sont propres. Ainsi, les données urbaines ne sont pas comparables au niveau international. Au contraire, la base de données Géopolis donne des résultats harmonisés pour tous les pays du monde : les villes sont définies comme des agglomérations morphologiques comptant au moins 10 000 habitants.
- **Conurbation**. Agglomération résultant de la réunion de plusieurs centres initialement distincts et de niveaux comparables.
- **Ville-centre (ou ville proprement dite)**. Commune, municipalité ou autre unité administrative qui donne son nom à l'agglomération (exemple : comté du Grand Londres, région de Bruxelles-capitale).
- **Zone péri-urbaine**. Ensemble de communes non agglomérées d'une aire urbaine (voir mot-clé 1.5).

- *Les villes acteurs de la mondialisation*, Ifri, Ramses, 2002.

### SOURCES

- [1] Base de données Géopolis, F. Moriconi-Ébrard (mise à jour 2003) – Europe des Populations ([www.articque.com](http://www.articque.com)).
- [2] *World Urbanization Prospects : The 2001 Revision*, United Nations ([www.un.org](http://www.un.org)).

Villes et agglomérations de plus de 1 million d'habitants dans l'Union européenne\* [1]

millions

Villes et pays	1970	1980	1990	2000	Villes et pays	1970	1980	1990	2000
1 Essen (Allemagne)	10,2	10,0	9,9	10,0	19 Leeds (Royaume-Uni)	1,7	1,6	1,6	1,7
<b>2 Paris (France)</b>	<b>8,7</b>	<b>9,2</b>	<b>9,6</b>	<b>9,8</b>	20 Munich (Allemagne)	1,6	1,7	1,6	1,6
3 Londres (Royaume-Uni)	9,1	8,6	8,4	9,2	21 Francfort (Allemagne)	1,4	1,4	1,4	1,5
4 Madrid (Espagne)	3,6	4,3	4,6	4,8	<b>22 Lyon (France)</b>	<b>1,2</b>	<b>1,3</b>	<b>1,4</b>	<b>1,4</b>
5 Bruxelles (Belgique)	4,2	4,3	4,3	4,4	23 Copenhague (Danemark)	1,4	1,4	1,3	1,4
6 Barcelone (Espagne)	3,4	3,9	4,0	4,0	24 Valence (Espagne)	1,1	1,3	1,3	1,4
7 Manchester (Royaume-Uni)	4,4	4,2	4,0	4,0	<b>25 Marseille (France)</b>	<b>1,2</b>	<b>1,3</b>	<b>1,3</b>	<b>1,4</b>
8 Milan (Italie)	3,8	4,0	3,9	3,8	26 Stockholm (Suède)	1,1	1,2	1,2	1,3
9 Berlin (Allemagne)	3,6	3,4	3,7	3,7	27 Turin (Italie)	1,5	1,6	1,5	1,3
10 Athènes (Grèce)	2,5	3,1	3,2	3,3	28 Glasgow (Royaume-Uni)	1,6	1,4	1,3	1,3
11 Rotterdam (Pays-Bas)	3,0	3,0	3,1	3,3	29 Porto (Portugal)	0,9	1,1	1,2	1,3
12 Naples (Italie)	2,6	2,8	2,9	2,9	30 Stuttgart (Allemagne)	1,2	1,2	1,2	1,2
13 Rome (Italie)	2,8	3,0	3,0	2,7	31 Newcastle (Royaume-Uni)	1,3	1,2	1,2	1,2
14 Birmingham (Royaume-Uni)	2,5	2,5	2,4	2,5	<b>32 Douai (France/Belgique)</b>	<b>1,2</b>	<b>1,2</b>	<b>1,2</b>	<b>1,2</b>
15 Lisbonne (Portugal)	1,7	2,2	2,3	2,3	33 Amsterdam (Pays-Bas)	1,1	1,1	1,1	1,2
16 Hambourg (Allemagne)	2,2	2,1	2,1	2,2	34 Bielefeld (Allemagne)	1,0	1,1	1,1	1,1
17 Vienne (Autriche)	1,9	1,8	1,8	1,9	35 Séville (Espagne)	0,7	0,9	1,0	1,0
<b>18 Lille (France/Belgique)</b>	<b>1,5</b>	<b>1,6</b>	<b>1,6</b>	<b>1,7</b>	36 Helsinki (Finlande)	0,7	0,8	0,9	1,0

\* Population estimée au 1<sup>er</sup> juillet à l'aide de la base de données *Géopolis* à partir des derniers recensements ou estimations officielles.

Population des principales agglomérations du monde\* [1]

millions

Agglomération	1970	1980	1990	2003	Agglomération	1970	1980	1990	2003
1 Tokyo (Japon)	21,7	26,0	30,2	31,0	38 Johannesburg (Afrique du Sud)	3,6	4,5	5,4	6,3
2 New York (USA)	23,6	23,1	23,8	27,3	39 Washington (USA)	4,1	4,6	5,3	6,3
3 Séoul (Corée du Sud)	7,3	11,8	17,2	21,9	40 Bangalore (Inde)	1,6	2,8	4,0	6,1
4 Mexico (Mexique)	9,8	14,9	16,2	20,2	41 Santiago (Chili)	3,2	4,0	4,8	5,9
5 Jakarta (Indonésie)	6,1	9,0	12,5	19,0	42 Hyderabad (Inde)	1,8	2,5	4,1	5,9
6 São Paulo (Brésil)	7,9	12,2	14,8	17,8	43 Lahore (Pakistan)	2,0	2,9	3,9	5,7
7 Manille (Philippines)	5,8	8,7	12,1	17,6	44 Bagdad (Irak)	2,0	3,2	3,9	5,4
8 Bombay (Inde)	6,4	9,2	12,3	17,3	45 Toronto (Canada)	3,0	3,5	4,2	5,4
9 Delhi (Inde)	3,8	6,2	9,6	17,0	46 San Francisco (USA)	4,1	4,5	5,1	5,4
10 Hong Kong/Shenzhen (Chine)	3,9	5,3	7,3	16,1	47 Ho chi minh (Viêt-Nam)	2,4	3,5	4,2	5,4
11 Osaka (Japon)	12,9	14,5	15,0	15,1	48 Shenyang (Chine)	3,7	4,0	4,8	5,2
12 Los Angeles (USA)	9,3	10,7	13,2	14,3	49 Miami (USA)	2,1	3,1	3,9	5,2
13 Shanghai (Chine)	7,9	8,9	10,3	13,8	50 Surabaya (Indonésie)	1,5	2,1	2,6	5,1
14 Calcutta (Inde)	7,3	9,0	10,8	13,8	51 Saint-Petersbourg (Russie)	3,8	4,4	4,9	5,1
15 Le Caire (Égypte)	5,8	7,8	9,9	12,2	52 Madrid (Espagne)	3,6	4,3	4,6	4,8
16 Moscou (Russie)	8,2	9,5	10,6	12,1	53 San Diego/Tijuana (USA/Mexique)	1,6	2,2	3,1	4,8
17 Buenos Aires (Argentine)	8,4	9,9	11,2	11,5	54 Ahmadabad (Inde)	1,7	2,5	3,2	4,8
18 Rio de Janeiro (Brésil)	6,8	8,8	9,9	11,3	55 Detroit/Windsor (USA/Canada)	4,4	4,2	4,2	4,8
19 Istanbul (Turquie)	2,9	4,6	7,2	11,0	56 Khartoum (Soudan)	0,7	1,2	2,3	4,7
20 Tianjin (Chine)	4,1	5,0	5,8	10,8	57 Bandung (Indonésie)	1,3	1,8	2,4	4,6
21 Dacca (Bangladesh)	1,9	3,5	6,2	10,6	58 Rangoon (Birmanie)	1,7	2,4	3,3	4,6
22 Karachi (Pakistan)	3,3	5,0	7,1	10,5	59 Kuala Lumpur (Malaisie)	1,1	1,7	2,7	4,6
23 Essen (Allemagne)	10,2	10,0	9,9	10,0	60 Colombo (Sri-Lanka)	2,6	3,0	3,5	4,5
<b>24 Paris (France)</b>	<b>8,7</b>	<b>9,2</b>	<b>9,6</b>	<b>9,9</b>	61 Bruxelles (Belgique)	4,2	4,3	4,3	4,5
25 Téhéran (Iran)	3,7	5,5	7,0	9,9	62 Dallas (USA)	2,2	2,7	3,2	4,4
26 Pékin (Chine)	4,9	5,7	6,9	9,4	63 Houston (USA)	1,8	2,6	3,1	4,4
27 Londres (Royaume-Uni)	9,1	8,6	8,4	9,4	64 Riyad (Arabie saoudite)	0,4	1,1	2,4	4,4
28 Bangkok (Thaïlande)	3,9	6,3	7,5	8,9	65 Belo Horizonte (Brésil)	1,5	2,5	3,2	4,4
29 Chicago (USA)	8,6	8,7	7,4	8,6	66 Pusan (Corée du sud)	2,0	3,3	4,0	4,4
30 Taipei (Taïwan)	3,6	5,4	7,2	8,2	67 Singapour/Johore Baharu (Malaisie)	2,2	2,5	3,2	4,3
31 Lima (Pérou)	2,9	4,4	5,8	8,0	68 Wuhan (Chine)	2,5	2,7	3,2	4,1
32 Lagos (Nigéria)	1,2	2,4	4,8	7,6	69 Pune (Inde)	1,1	1,7	2,4	4,1
33 Bogota (Colombie)	2,5	3,6	4,9	7,5	70 Barcelone (Espagne)	3,4	3,9	4,0	4,0
34 Nagoya (Japon)	5,4	6,3	6,7	7,1	71 Manchester (Royaume-Uni)	4,4	4,2	4,0	4,0
35 Madras (Inde)	3,1	4,2	5,3	6,7	72 Atlanta (USA)	1,4	1,8	2,2	4,0
36 Kinshasa (Rép. Dém. du Congo)	1,2	2,1	3,6	6,6	73 Caracas (Vénézuéla)	2,4	3,1	3,6	3,9
37 Boston (USA)	4,8	4,9	5,2	6,5	74 Guadalajara (Mexique)	1,5	2,3	2,9	3,8

\* Population (délimitation 2000) estimée au 1<sup>er</sup> juillet à l'aide de la base de données *Géopolis* à partir des derniers recensements ou estimations officielles.

## PRÉSENTATION

Entre 1936 et 1999, la population des villes françaises a doublé, passant de 22 à 44 millions d'habitants, alors que l'ensemble de la population n'augmentait que de 40 %. Désormais, les trois quarts des Français vivent dans les **unités urbaines**, qui occupent 18,4 % du territoire. La tendance à l'étalement urbain, amorcée depuis les années 60, s'est donc poursuivie par l'inclusion dans les zones urbanisées de communes auparavant rurales. Entre 1990 et 1999, la population urbaine s'est accrue de 2,3 millions de personnes. À l'inverse, la population rurale a diminué de 400 000 personnes. La population augmente le plus autour des **pôles urbains**, dans les **couronnes périurbaines**. Cet espace périurbain abrite 12,3 millions de personnes ; depuis vingt-cinq ans, il a gagné plus de 3 millions d'habitants. Dans le même temps, les pôles urbains n'en ont gagné que 2 millions, alors qu'ils étaient trois fois plus peuplés.

En 1999, on dénombre 57 **agglomérations urbaines** de plus de 100 000 habitants contre 60 en 1990. Avec 9,6 millions d'habitants, l'agglomération parisienne renforce sa première place européenne. Marseille-Aix-en-Provence occupe la seconde place en France juste devant l'agglomération lyonnaise. La population de la quasi-totalité des grandes unités urbaines augmente entre 1990 et 1999. Pour certaines, cette croissance est due à l'extension de leur périmètre.

Depuis 1990, la population des **aires urbaines** a progressé de 0,4 % par an en moyenne. En 1999, on dénombre 51 aires urbaines de plus de 150 000 habitants contre 37 en 1962. Onze d'entre elles totalisent la moitié de l'accroissement. Ce sont : Paris, Toulouse, Lyon, Montpellier, Nantes, Marseille-Aix-en-Provence, Rennes, Bordeaux, Strasbourg, Nice et Toulon. Une aire urbaine sur trois perd des habitants. Au sein de celles de plus de 150 000 habitants, la baisse de population est le fait des villes d'industrialisation ancienne : Saint-Étienne, Douai-Lens, Montbéliard, Béthune et dans une moindre mesure Le Havre, Thionville et Valenciennes. L'aire urbaine de Paris garde sa première place en terme de contribution (un sixième de l'accroissement total) mais perd de son dynamisme. C'est dans le Grand-Sud-Est et le Val de Loire que la croissance démographique urbaine est la plus forte [1] [3] [4].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- INSEE-Première : « Les formes de la croissance urbaine », n° 701, mars 2000 ; « Le zonage en aires urbaines en 1999 – 4 millions d'habitants en plus dans les aires urbaines », n° 765, avril 2001 ; « Onze fonctions pour qualifier les grandes villes », n° 840, mars 2002 ; « Organisation territoriale des emplois et des services », n° 870, novembre 2002.
- « Les déterminants micro-économiques des migrations urbain-rural : leur variabilité en fonction de la position dans le cycle de vie », *Population*, Ined, n° 1, 2002.

## DÉFINITIONS

• **Unité urbaine ou agglomération.** Ensemble d'habitations telle qu'aucune ne soit séparée de la plus proche de plus de 200 mètres, et abritant au moins 2000 habitants. Ces seuils résultent de recommandations adoptées au niveau international. Si une agglomération s'étend sur plusieurs communes, l'ensemble de ces communes forme une **agglomération urbaine** ; si l'agglomération s'étend sur une seule commune, celle-ci est **ville isolée**. Toutes ces communes sont considérées comme urbaines ; les autres communes sont classées comme rurales. Les limites entre territoire urbain et territoire rural sont redéfinies à l'occasion de chaque recensement. À l'issue du recensement de 1999, 677 nouvelles communes ont été classées urbaines alors que 20 sont redevenues rurales. La population urbaine évolue du fait des révisions des limites urbaines, ainsi que de l'évolution à limites inchangées. Ainsi, entre 1990 et 1999, elle s'est accrue de 5,5 % dont près de la moitié provient de l'absorption de communes anciennement rurales souvent proches des grands centres urbains. Pour chacune des agglomérations multi-communales a été défini un « centre ». Si une commune représente plus de 50 % de la population de l'unité urbaine, elle est seule **ville centre**. Dans le cas contraire, toutes les communes qui ont une population supérieure à la moitié de celles de la commune la plus importante sont villes centres. Les communes qui ne sont pas villes centres constituent la **banlieue** de l'unité urbaine.

- **Aire urbaine.** Ensemble de communes d'un seul tenant et sans enclave, constitué par :
- un **pôle urbain** (unité urbaine offrant au moins 5 000 emplois et n'appartenant pas à la couronne périurbaine d'un autre pôle urbain),
  - une **couronne périurbaine** composée de communes rurales ou d'unités urbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le reste de l'aire urbaine.

Les limites des aires urbaines sont révisées à l'occasion de chaque recensement. En 1999, il y a, en France métropolitaine, 354 aires urbaines (regroupant 77 % de la population) contre 361 en 1990 ; 18 sont nouvelles ; 25 ont disparu.

### SOURCES

- [1] « Les grandes villes françaises étendent leur influence », *INSEE-Première*, n° 766, avril 2001.
- [2] Composition communale des unités urbaines, population et délimitation 1999, Insee.
- [3] « Forte extension des villes entre 1990 et 1999 », *INSEE-Première*, n° 707, avril 2000.
- [4] « Portrait de la France – Le recensement de 1999 », Insee, 2001.
- [5] « Mesures et caractéristiques de la croissance urbaine », *Économie et Statistique*, Insee, n° 336, 2000-6.

Les 57 agglomérations urbaines de plus de 100 000 habitants en 1999 (Métropole et DOM) [2]

Agglomération	Population	Agglomération	Population	Agglomération	Population
(a) Paris	9 644 507	35 Rennes	272 263	80 Amiens	160 815
(a) Marseille-Aix-en-Provence	1 349 772	45 Orléans	263 292	974 Saint-Denis	158 139
(a) Lyon	1 348 832	(a) Béthune	259 198	30 Nîmes	148 889
59 Lille*	1 000 900	63 Clermont-Ferrand	258 541	44 Saint-Nazaire	136 886
06 Nice	888 784	(a) Avignon	253 580	74 Annecy	136 815
31 Toulouse	761 090	76 Le Havre	248 547	972 Fort-de-France	134 727
33 Bordeaux	753 931	21 Dijon	236 953	25 Besançon	134 376
44 Nantes	544 932	68 Mulhouse	234 445	57 Thionville	130 480
(a) Toulon	519 640	49 Angers	226 843	974 Saint-Pierre	129 238
(a) Douai-Lens	518 727	51 Reims	215 581	10 Troyes	128 945
67 Strasbourg*	427 245	29 Brest	210 055	86 Poitiers	119 371
38 Grenoble	419 334	14 Caen	199 490	(a) Valence	117 448
76 Rouen	389 862	72 Le Mans	194 825	56 Lorient	116 174
59 Valenciennes*	357 395	(a) Dunkerque	191 173	17 La Rochelle	116 157
54 Nancy	331 363	64 Pau	181 413	73 Chambéry	113 457
(a) Metz	322 526	(a) Bayonne	178 965	25 Montbéliard	113 059
37 Tours	297 631	87 Limoges	173 299	(a) Genève-Annemasse*	106 673
(a) Saint-Étienne	291 960	971 Pointe-à-Pitre-Les Abymes	171 773	62 Calais	104 852
34 Montpellier	287 981	66 Perpignan	162 678	16 Angoulême	103 746

(a) Agglomérations rayonnant sur plusieurs départements. \* Agglomération internationale (partie française).

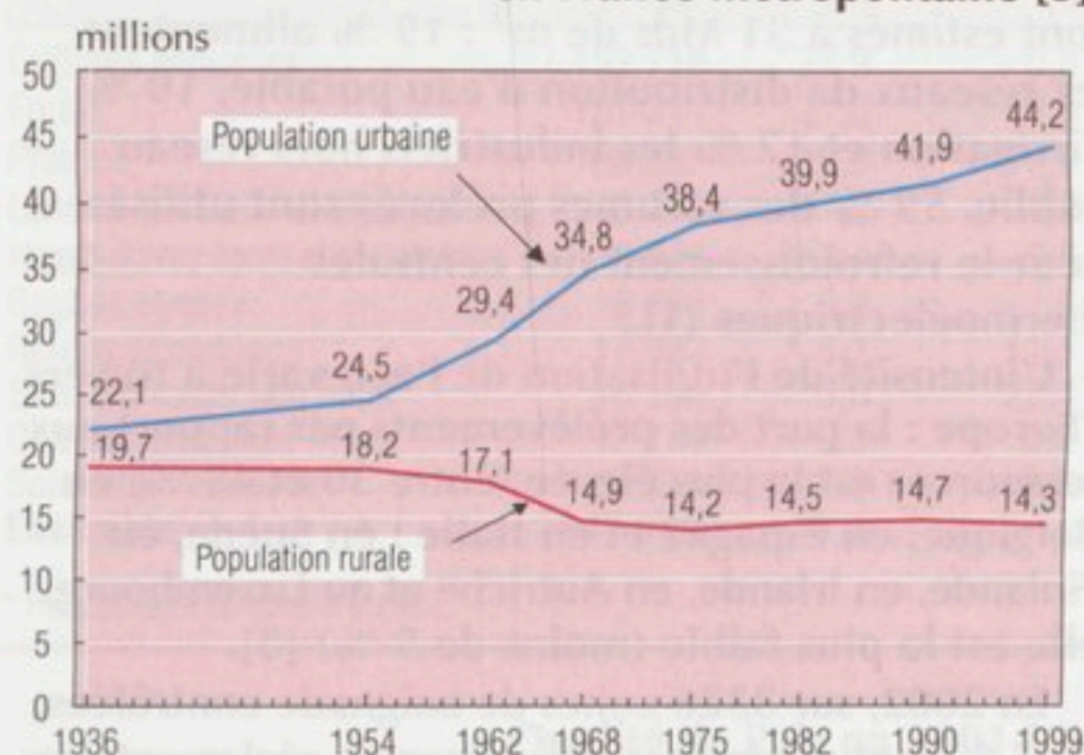
Les villes centres cessent globalement de perdre des habitants entre 1990 et 1999 [5]

taux d'évolution annuel moyen en %

	1975-1982	1982-1990	1990-1999
Ville centre	-0,64	-0,17	0,15
Banlieue	0,83	0,84	0,41
Couronne périurbaine	2,85	2,05	1,19
<b>Ensemble des 73 aires urbaines*</b>	<b>0,51</b>	<b>0,65</b>	<b>0,44</b>

\* Champ : 73 aires urbaines de plus de 100 000 habitants en 1999.

Évolution des populations urbaine et rurale en France métropolitaine [3]



Les 25 premières aires urbaines en 1999\* [1]

Rang en 1999	Population en 1999	Variation de 1990 à 1999		Rang en 1999	Population en 1999	Variation de 1990 à 1999			
		nombre	% annuel			nombre	% annuel		
1	Paris	11 174 743	315 084	0,32	14	Grenoble	514 559	29 190	0,65
2	Lyon	1 648 216	97 083	0,68	15	Montpellier	459 916	71 169	1,88
3	Marseille-Aix-en-Provence	1 516 340	61 218	0,46	16	Metz	429 588	12 540	0,33
4	Lille	1 143 125	32 230	0,32	17	Nancy	410 508	4 156	0,11
5	Toulouse	964 797	123 645	1,53	18	Clermont-Ferrand	409 558	12 863	0,35
6	Nice	933 080	41 761	0,51	19	Valenciennes	399 677	- 862	-0,02
7	Bordeaux	925 253	54 019	0,67	20	Tours	376 374	22 584	0,69
8	Nantes	711 120	66 803	1,10	21	Caen	370 851	23 098	0,72
9	Strasbourg	612 104	43 140	0,81	22	Orléans	355 811	26 347	0,86
10	Toulon	564 823	33 752	0,69	23	Angers	332 624	24 237	0,84
11	Douai-Lens	552 682	- 8 457	-0,17	24	Dijon	326 631	13 727	0,48
12	Rennes	521 188	57 822	1,31	25	Saint-Etienne	321 703	- 21 536	-0,72
13	Rouen	518 316	13 332	0,29					

\* Délimitations de 1999.

## PRÉSENTATION

Le territoire français connaît une grande diversité mais **l'occupation des sols** y est majoritairement agricole. Sur les 55 millions d'hectares du territoire, la moitié est couverte par des zones de cultures ou de prairies. Les zones « naturelles » (roches, eaux, landes, forêts et bois, haies, chemins et peupleraies) couvrent 42 % de la surface. Les sols artificialisés occupent 8 % du territoire et progressent rapidement : + 16 % entre 1992 et 2002 pour les surfaces bâties, + 11,3 % pour les routes et parkings et + 22,4 % pour les sols artificiels non bâtis. Les surfaces agricoles diminuent, en particulier en Provence-Alpes-Côte d'azur, en Franche-Comté et Rhône-Alpes. Elles occupent cependant 80 % des sols en Basse-Normandie et près 75 % en Pays-de-Loire et Poitou-Charentes. Les régions les plus artificialisées sont l'Ile-de-France (21 %) et le Nord-Pas-de-Calais (15 %) [4].

La France (y compris les DOM) possède, fin 2002, 7 **parcs nationaux**, 40 **parcs naturels régionaux** et 152 **réserves naturelles** [1].

Les **ressources internes en eau** de la France sont évaluées à 191 Mds de m<sup>3</sup> par an, en moyenne. En 2000, les prélèvements totaux en eau douce sont estimés à 31 Mds de m<sup>3</sup> : 19 % alimentent les réseaux de distribution d'eau potable, 10 % l'irrigation et 12 % les industriels hors réseau public. 59 % des volumes prélevés sont utilisés pour le refroidissement des centrales thermoélectriques [1].

L'intensité de **l'utilisation de l'eau** varie à travers l'Europe : la part des prélèvements par rapport aux ressources est la plus élevée (entre 30 et 45 %) en Belgique, en Espagne et en Italie ; en Suède, en Finlande, en Irlande, en Autriche et au Luxembourg, elle est la plus faible (moins de 5 %) [3].

En 2002, sur 3326 **zones de baignade** contrôlées, 89,7 % sont conformes aux exigences réglementaires européennes. Le taux de conformité est de 92,5 % pour les baignades en eau douce et 87,5 % pour les baignades en mer. 136 sites ont des eaux momentanément polluées. Seuls 7 sites sont de mauvaise qualité (exclusivement des sites en eau douce) [5].

## DÉFINITIONS

- **Parc national.** Territoire classé par décret en Conseil d'État pour l'intérêt de la conservation de son milieu naturel et pour le préserver. Il comporte généralement une zone centrale strictement protégée et une zone périphérique davantage consacrée au développement culturel, social et économique du territoire.
- **Parc naturel régional.** Les parcs naturels régionaux concourent à la politique de protection de l'environnement et d'aménagement du territoire. La charte constitutive est élaborée par la région avec l'accord des collectivités territoriales concernées. Elle est adoptée par décret pour une durée maximale de dix ans. La révision de la charte est assurée par l'organisme de gestion du parc.
- **Réserve naturelle.** Territoire classé lorsque la conservation du milieu naturel (faune, flore, eaux, sol...) présente une importance particulière et qu'il convient de le soustraire à toute intervention artificielle susceptible de le dégrader.
- **Pluies efficaces.** Quantité d'eau, issue des précipitations, qui est disponible pour l'écoulement dans les cours d'eau ou la recharge des nappes. On la calcule en soustrayant l'évapotranspiration réelle de la précipitation observée.
- **Indice Atmo.** L'indice de qualité de l'air Atmo, compris entre 1 (très bon) et 10 (très mauvais), permet de caractériser de manière simple et globale la qualité de l'air d'une agglomération urbaine. Il est calculé chaque jour, à partir des concentrations de dioxyde de soufre, dioxyde d'azote, ozone et poussières enregistrées sur les sites urbains et périurbains.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les changements d'occupation et d'utilisation du sol », *Statistiques en bref, Agriculture et pêche*, Eurostat n° 5/2002.
- Ifen : *L'environnement en France*, édition 2002, La Découverte ; *Chiffres-clés 2002 de l'environnement*.
- « L'artificialisation s'étend sur tout le territoire », *Les données de l'environnement*, Ifen, n° 80, janvier-février 2003.
- Europe's assessment : The third assessment, *Environmental assessment report n° 10*, European Environment Agency, 2003.

### SOURCES

- [1] Ministère de l'Écologie et du développement durable (MEDD), Muséum national d'histoire naturelle, Ifen.
- [2] Associations agréées de surveillance de la qualité de l'air.
- [3] « Ressources en eau dans l'UE et les pays candidats », *Statistiques en bref-Environnement et énergie*, Eurostat n° 3/2003 et Agences de l'eau (pour la France).
- [4] Ifen, Scees (enquête Teruti).
- [5] « État sanitaire des eaux de baignade en mer et en eau douce, résultats 2002 », ministère de la Santé, de la Famille et des Personnes handicapées, avril 2003.

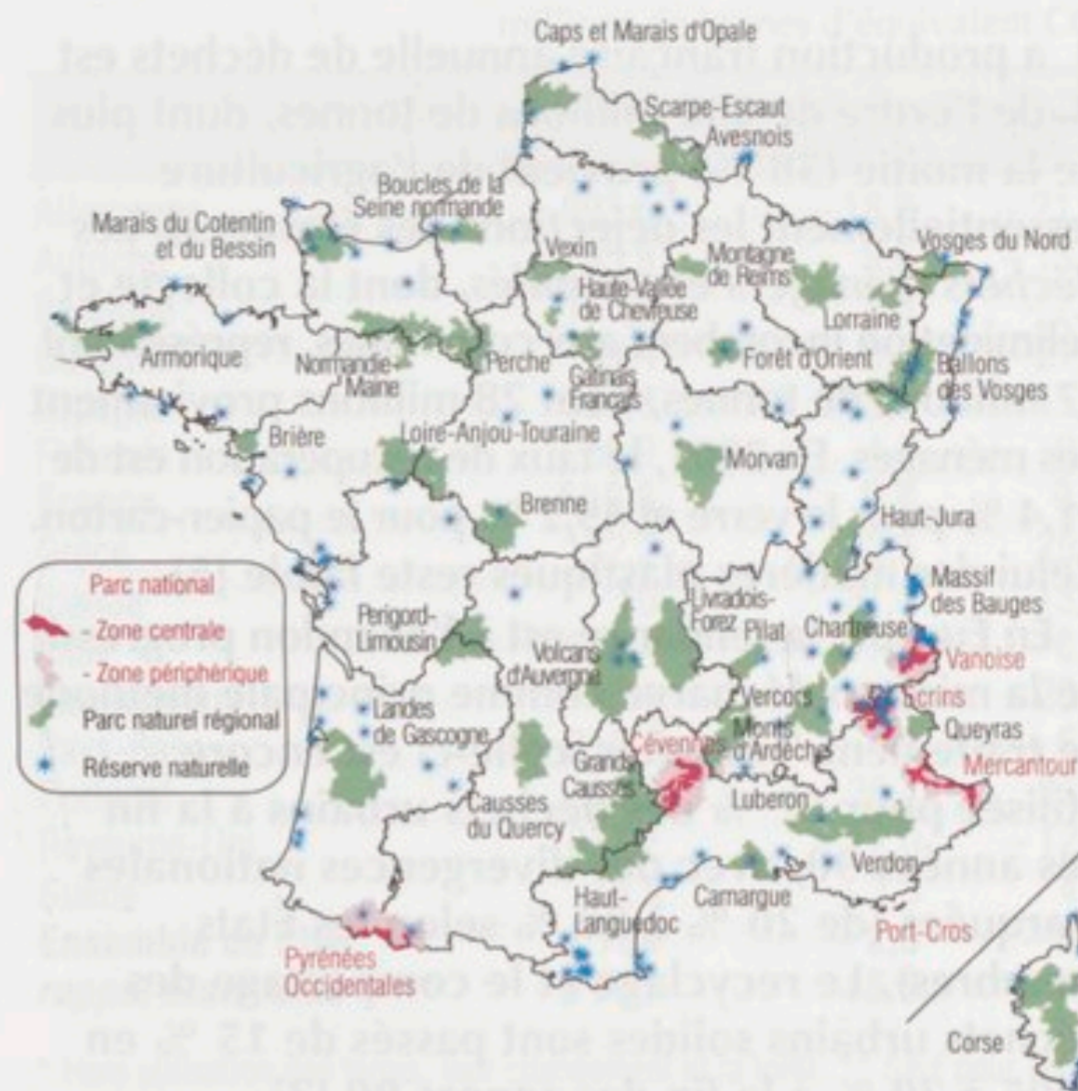


Ressources et prélèvements d'eau douce dans l'UE [3]  
m<sup>3</sup> par habitant et par an

	Ressources	Prélèvements totaux	Intensité d'utilisation* %
Allemagne (1998)	2 218	495	22
Autriche (1998)	10 402	441	4
Belgique (1998)	1 619	730	45
Danemark (1997)	1 165	183	16
Espagne (2000)	2 797	656	23
Finlande (1999)	21 319	451	2
<b>France (2000)</b>	<b>2 980</b>	<b>530</b>	<b>18</b>
Grèce (1997)	6 866	829	12
Irlande (1994)	14 568	328	2
Italie (1998)	3 040	976	32
Luxembourg (1999)	3 831	142	4
Pays-Bas (1996)	5 788	300	5
Portugal (1998)	7 281	1 102	15
Royaume-Uni (2000)	2 694	300	11
Suède (2000)	20 200	303	2

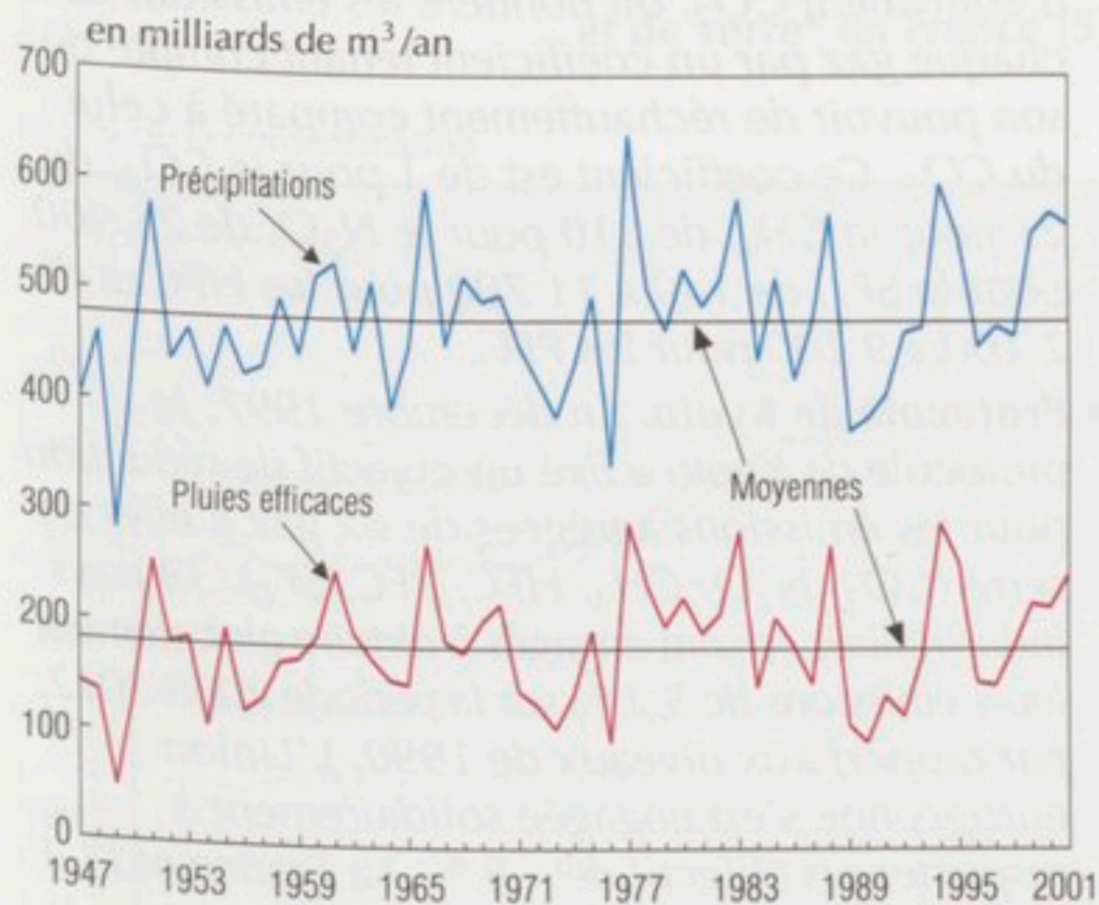
\* Prélèvements totaux/ressources en eau.

Espaces naturels protégés fin 2002 [1]



Source : MEDD (DNPT), MNHN (SPN), 2001.

Ressources en eau de pluie par année hydrologique de 1947 à 2001 [1]



Occupation physique du territoire\* [4]

	Superficie en 2002		2002/1992
	km <sup>2</sup>	%	%
Cultures annuelles	152 718	27,9	0,8
Forêts	151 311	27,6	4,9
Prairies	108 832	19,9	-6,9
Landes, parcours et alpages	41 219	7,5	-8,5
Haies, arbres épars et peupleraies	18 676	3,4	-9,6
Roches et eaux	18 188	3,3	-1,0
Routes et parkings	17 092	3,1	11,3
Sols artificiels non bâtis	16 196	3,0	22,4
Cultures pérennes	12 774	2,3	-3,2
Sols artificiels bâtis	10 930	2,0	16,0
<b>Ensemble</b>	<b>547 936</b>	<b>100,0</b>	

\* Hors zones interdites d'accès.

Espèces animales et végétales connues, menacées ou protégées mi-2002 [1]

	Espèces connues	Espèces menacées		Espèces protégées*
		en danger	vulnérables	
Mammifères	123	9	15	70
Oiseaux	366	22	29	269
Poissons continentaux	69	6	16	20
Poissons marins	e 351	1	9	0
Reptiles	38	2	4	36
Amphibiens	38	3	8	34
<b>Total Vertébrés</b>	<b>985</b>	<b>43</b>	<b>81</b>	<b>429</b>
Insectes	e 34 600	77	18	106
Crustacés	e 2 500	1	2	3
Mollusques	e 1 400	3	9	60
Echinodermes	e 250	1	0	1
<b>Total Invertébrés</b>	<b>e 38 750</b>	<b>82</b>	<b>29</b>	<b>170</b>
<b>Plantes</b>	<b>e 6 067</b>	<b>97</b>	<b>290</b>	<b>414</b>

\* Au niveau national.

Qualité de l'air en 2001 [2]



Nombre de jours où l'indice "Atmo" est supérieur à 8 en 2001

● 30  
● 15  
● 3

• Agglomérations pour lesquelles l'indice "Atmo" n'a pas dépassé 8 en 2001

## PRÉSENTATION

La production française annuelle de déchets est de l'ordre de 600 millions de tonnes, dont plus de la moitié (58 %) provient de l'agriculture (essentiellement les déjections des élevages). Les **déchets ménagers et assimilés**, dont la collecte et l'élimination incombent aux communes, représentent 47 millions de tonnes, dont 28 millions proviennent des ménages. En 2001, le taux de récupération est de 51,4 % pour le verre et 49,2 % pour le papier-carton. Celui des matières plastiques reste faible [5].

En Europe, la tendance est à l'abandon progressif de la mise en décharge comme principale méthode de traitement. Toutefois, celle-ci est encore utilisée pour 57 % des déchets urbains à la fin des années 90, avec des divergences nationales marquées (de 20 % à 80 % selon les États membres). Le recyclage et le compostage des déchets urbains solides sont passés de 15 % en 1995 à 20 % à la fin des années 90 [3].

Dans le cadre du **protocole de Kyoto**, l'Union européenne a décidé de réduire ses émissions de gaz à **effet de serre** de 8 % sur la période 2008-2012 par rapport au niveau de 1990. Elle s'est accordée sur la répartition des efforts entre les États membres. Pour la France, l'objectif est la stabilisation de ses émissions au niveau de 1990. En 2001, les rejets français des six principaux gaz à effet de serre sont comparables à ceux de 1990 (hors utilisation des terres, leur changement et la forêt). Le transport routier avec 26 % des émissions de gaz à effet de serre en 2001 est le principal responsable, devant le chauffage (19 %) [1] [4].

La France a consacré 26,2 Mds d'€ à la protection de l'environnement en 2001. Cette dépense a été multipliée par 1,8 depuis 1990. La gestion des eaux usées et des déchets en représente les trois quarts [2].

## DÉFINITIONS

- **Déchets ménagers et assimilés.** Déchets produits principalement par les ménages (dont les ordures ménagères) et résiduellement par l'activité économique et collective et qui peuvent prendre les mêmes circuits de traitement et d'élimination que les ordures ménagères.
- **Effet de serre.** Échauffement des couches inférieures de l'atmosphère dû à l'absorption du rayonnement infrarouge émis par le sol sous l'effet des rayons solaires. Les principaux gaz à effet de serre direct sont : le dioxyde de carbone ( $\text{CO}_2$ ), le méthane ( $\text{CH}_4$ ), le protoxyde d'azote ( $\text{N}_2\text{O}$ ), l'hexafluorure de soufre ( $\text{SF}_6$ ), les hydrofluorocarbures (HFC) et les perfluorocarbures (PFC), familles de composés halogénés. D'autres gaz contribuent indirectement à l'accroissement de l'effet de serre, en intervenant dans la formation de polluants secondaires comme l'ozone ou les aérosols.
- **Tonnes d'équivalent  $\text{CO}_2$ .** Pour exprimer les émissions de gaz à effet de serre en tonnes d'équivalent  $\text{CO}_2$ , on pondère les émissions de chaque gaz par un coefficient tenant compte de son pouvoir de réchauffement comparé à celui du  $\text{CO}_2$ . Ce coefficient est de 1 pour le  $\text{CO}_2$ , de 21 pour le  $\text{CH}_4$ , de 310 pour le  $\text{N}_2\text{O}$ , de 23 900 pour le  $\text{SF}_6$ , de 140 à 11 700 pour les HFC et de 2 100 à 9 200 pour les PFC.
- **Protocole de Kyoto.** En décembre 1997, le protocole de Kyoto a fixé un objectif de réduction pour les émissions agrégées de six gaz à effet de serre ( $\text{CO}_2$ ,  $\text{N}_2\text{O}$ ,  $\text{CH}_4$ , HFC, PFC,  $\text{SF}_6$ ). 38 pays industrialisés se sont engagés à réduire globalement leurs émissions de 5,2 % sur la période 2008-2012, par rapport aux niveaux de 1990. L'Union européenne s'est engagée solidairement à respecter un objectif de - 8 %. La France et l'UE ont ratifié le protocole le 31 mai 2002.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Statistiques en bref*, thème Environnement et énergie, Eurostat : « Les dépenses de protection de l'environnement de l'industrie dans l'UE », n° 14/2002 ; « Les eaux usées dans les pays européens », n° 14/2001.
- « Mesurer la qualité de vie dans les grandes agglomérations », *INSEE-Première*, n° 868, octobre 2002.
- Les comptes économiques de l'environnement en 2001, Données économiques de l'environnement, Rapport de la Commission des comptes et de l'économie de l'environnement, Ifen, 2003.

### SOURCES

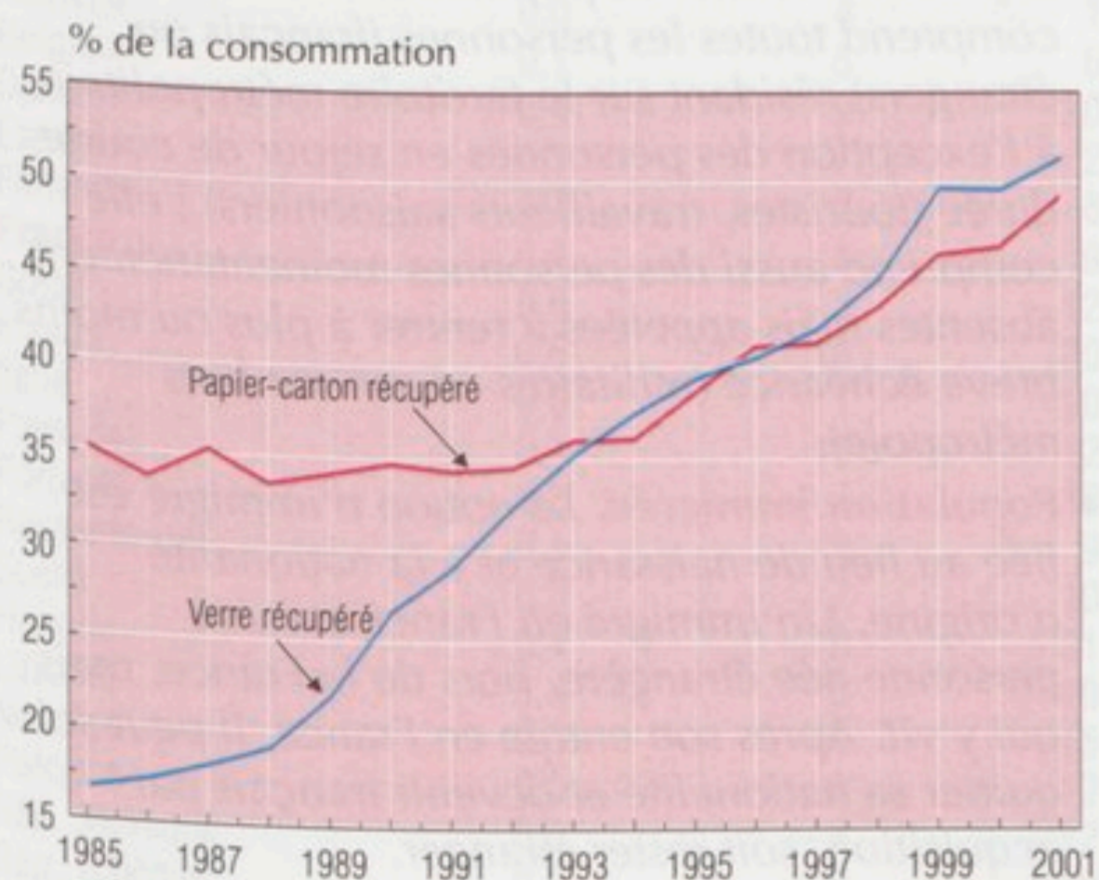
- [1] Citepa.
- [2] Ifen.
- [3] Communautés européennes, Eurostat, Indicateurs structurels 2003.
- [4] Agence européenne pour l'environnement et Environment protection agency (USA).
- [5] Copacel, Revipap, CSVMF, Ademe, Ifen.
- [6] Ministère de l'Ecologie et du Développement durable.

Déchets municipaux collectés dans l'UE [3]  
kg/habitant

	1995	1999
Allemagne	(b) 479	(d) 485
Autriche	432	549
Belgique	495	535
Danemark	567	627
Espagne	381	621
Finlande	(a) 414	465
<b>France</b>	<b>598</b>	<b>539</b>
Grèce	306	(c) 372
Irlande	431	(d) 523
Italie	450	492
Luxembourg	590	648
Pays-Bas	549	594
Portugal	392	437
Royaume-Uni	487	558
Suède	(a) 366	(d) 452
<b>Ensemble de l'UE</b>	<b>490</b>	<b>545</b>

(a) 1994. (b) 1996. (c) 1997. (d) 1998.

Récupération de papier-carton et de verre\* en France [5]



\* emballages uniquement

Dépense pour la protection de l'environnement par domaine [2]  
millions d'euros

	1990	p 2001	2001/90 %
Gestion des eaux usées	6 440	10 491	62,9
Protection de l'air	1 378	1 486	7,8
Réduction du bruit	659	811	23,1
Gestion des déchets*	3 871	9 185	137,3
Nettoyage des rues	693	1 029	48,5
Biodiversité et paysages	461	785	70,3
Recherche-développement	551	1 069	94,0
Administration générale de l'environnement	633	1 320	108,4
<b>Total</b>	<b>14 686</b>	<b>26 176</b>	<b>78,2</b>

\* Non compris déchets radioactifs.

Émissions de gaz à effets de serre\* dans l'UE [4]  
millions de tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>

	2001	Variation effective 2001/90** %	Objectifs*** 2010/90 %
Allemagne	993,5	- 18,3	- 21,0
Autriche	85,9	9,6	- 13,0
Belgique	150,2	6,3	- 7,5
Danemark	69,4	- 0,2	- 21,0
Espagne	382,8	32,1	15,0
Finlande	80,9	4,7	0,0
<b>France</b>	<b>560,8</b>	<b>0,4</b>	<b>0,0</b>
Grèce	132,2	23,5	25,0
Irlande	70	31,1	13,0
Italie	545,4	7,1	- 6,5
Luxembourg	6,1	- 44,2	- 28,0
Pays-Bas	219,7	4,1	- 6,0
Portugal	83,8	36,4	27,0
Royaume-Uni	657,2	- 12,0	- 12,5
Suède	70,5	- 3,3	4,0
<b>Ensemble de l'UE</b>	<b>4 108</b>	<b>- 2,3</b>	<b>- 8,0</b>
<b>rappel Etats-Unis****</b>	<b>6 751</b>	<b>15,6</b>	<b>- 7,0</b>

\* Hors utilisation des terres, leur changement et la forêt. \*\* Sauf pour les gaz fluorés (2001/1995). \*\*\* Objectifs prévus dans le Protocole de Kyoto (ratifié par l'ensemble des pays de l'UE) de réduction d'émissions de gaz à effet de serre ou hausse maximale autorisée, à l'horizon 2010 par rapport au niveau d'émission de 1990. \*\*\*\* En 1999. Les Etats-Unis ont refusé de ratifier le protocole de Kyoto.

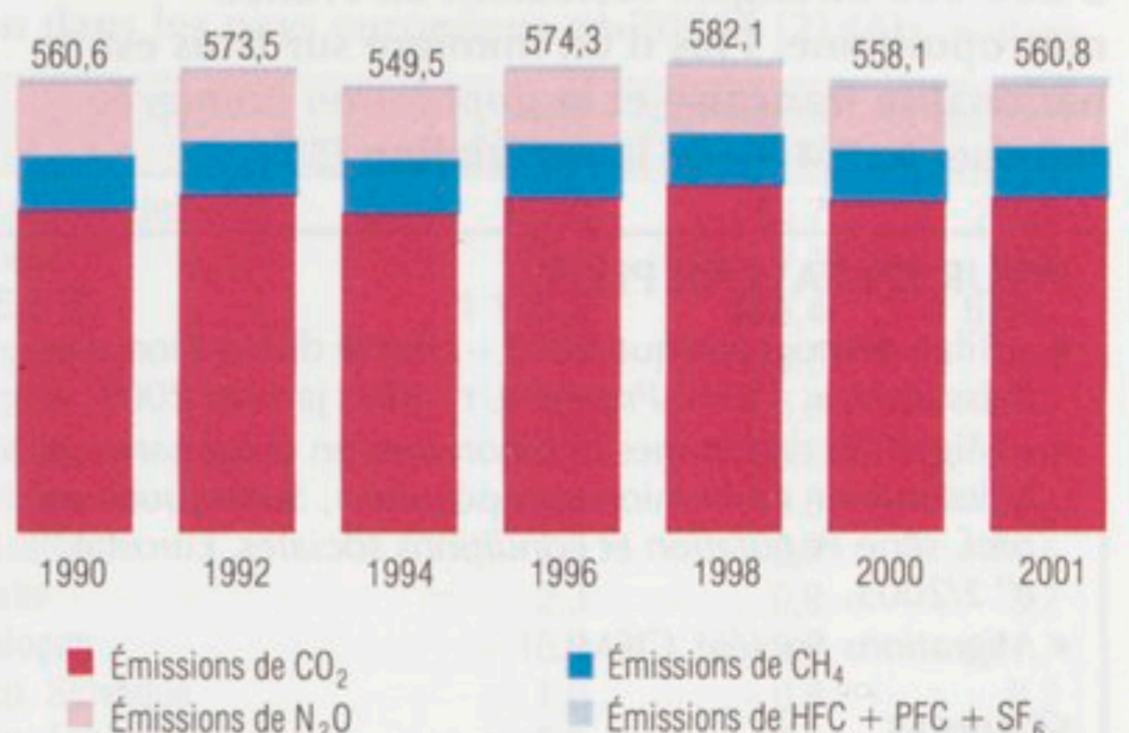
Accidents technologiques et industriels selon le type de conséquence\* [6]

Type de conséquence	1994	2000	2001	2002
Accidents mortels	23	30	37	36
Accidents avec blessés	145	191	183	191
Pollution de l'air	82	104	96	112
Pollution de l'eau de surface	214	324	295	140
Pollution des sols	78	78	78	43
Atteintes à la faune	53	65	48	14
Atteintes à la flore	11	9	10	5

\* Un même accident peut entraîner plusieurs conséquences.

Émissions de gaz à effet de serre en France\* [1]

émissions en millions de tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>



\* France métropolitaine et DOM, hors émissions des trafics maritime et aérien internationaux. Hors utilisation des terres, leur changement et la forêt.

## PRÉSENTATION

La France métropolitaine compte 59,6 millions d'habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2003. La baisse des naissances et l'augmentation des décès en 2002 entraînent une diminution de l'**accroissement naturel**. Le solde migratoire progresse, notamment du fait de la hausse des entrées sur le territoire, dues au regroupement familial (de Français et d'étrangers).

La France qui compte, avec les départements d'outre-mer, 61,4 millions d'habitants, représente 16 % de la population de l'Union européenne à 15. Elle se situe au deuxième rang après l'Allemagne. Les 25 pays qui composeront l'Union européenne en 2004 totalisent aujourd'hui 456 millions d'habitants, soit plus que les États-Unis et la Russie réunis. Dans tous les pays de l'UE à 15, la population progresse. À l'inverse, elle diminue dans la plupart de ceux sur le point d'adhérer.

En France, les migrations jouent un rôle minoritaire : elles constituent un cinquième de l'accroissement de la population, les quatre cinquièmes étant dus à l'excédent des naissances sur les décès. À l'inverse, dans la plupart des autres pays européens, la population augmente principalement grâce aux migrations. En 2001, elles représentent la quasi totalité de la croissance de la population de l'Italie et de l'Autriche, et plus de 80 % de celle du Portugal et de l'Espagne. Sans migrations, l'Allemagne, la Suède et la Grèce verraient leur population décroître. Au total, la hausse de la population de l'Union européenne (4,1 ‰) s'explique pour les trois quarts par le **solde migratoire** et pour un quart par l'excédent naturel [2] [4].

Les États-Unis sont le premier pôle mondial d'accueil avec 28 millions de personnes nées à l'étranger en 1999, soit 10 % de la population américaine. Entre 1990 et 2000, ils ont enregistré le solde migratoire le plus élevé (1,1 millions de personnes en moyenne annuelle), suivis de l'Allemagne (359 000), de la Russie (320 000) et du Canada (141 400) [6].

En mars 1999, 4 310 000 immigrés et 3 260 000 étrangers résidaient en France métropolitaine. Plus d'un immigré sur trois est de nationalité française et la **population immigrée** représente 7,4 % de la population [5].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Bilan démographique 2002 – Légère diminution des naissances », *INSEE-Première*, n° 882, janvier 2003.
- « Migration de femmes et d'hommes en provenance et à destination de l'Union européenne », *Statistiques en bref, série Population et conditions sociales*, Eurostat, n° 2/2003.
- *Migrations Société*, CIEMI.

### SOURCES

[1] « 2002 world population data sheet », Population reference bureau (Prb), ([www.prb.org](http://www.prb.org)).

## DÉFINITIONS

- **Accroissement naturel (ou excédent naturel)**. Différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. Les mots excédent ou accroissement sont justifiés par le fait qu'en général le nombre de naissances est supérieur à celui des décès. Mais l'inverse peut se produire, et l'excédent naturel est alors négatif. Le taux d'accroissement naturel est le rapport de l'excédent naturel à la moyenne des populations aux deux 1<sup>ers</sup> janvier successifs.
- **Solde migratoire (ou excédent migratoire)**. Différence au cours d'une période entre le nombre de personnes venant résider dans un pays (immigration) et le nombre de celles allant résider à l'étranger (émigration). La notion de solde migratoire s'applique aussi à toute circonscription (région, département, commune, etc.) mais prend alors en compte non seulement les échanges avec l'étranger (migrations extérieures) mais aussi les échanges avec les autres circonscriptions (migrations intérieures).
- **Population totale**. La population totale comprend toutes les personnes (français ou étrangers) résidant sur le territoire métropolitain, à l'exception des personnes en séjour de courte durée (touristes, travailleurs saisonniers) ; elle comprend aussi des personnes momentanément absentes mais appelées à rentrer à plus ou moins brève échéance (militaires en service hors métropole).
- **Population immigrée**. La notion d'immigré est liée au lieu de naissance et à la nationalité d'origine. Un immigré en France est une personne née étrangère, hors de la France, mais qui y vit. Après son entrée en France, il peut soit quitter sa nationalité et devenir français par acquisition, soit rester étranger.
- **Population étrangère**. La notion d'étranger est fondée sur le critère de la nationalité. Un étranger est une personne qui n'a pas la nationalité française. Les personnes nées en France de parents étrangers sont étrangères ; à leur majorité la plupart d'entre elles acquièrent la nationalité française.

[2] « Bilan démographique 2002 », *Bulletin Mensuel de Statistique*, Insee, n° 1, janvier 2003.

[3] Recensements de la population, Insee.

[4] « Premiers résultats de la collecte de données démographiques pour 2001 en Europe », *Statistiques en bref, série Population et conditions sociales*, Eurostat, n° 17/2002.

[5] « La proportion d'immigrés est stable depuis 25 ans », *INSEE-Première*, n° 748, novembre 2000.

[6] « Les migrations internationales », *Population & sociétés*, Ined, n° 382, septembre 2002.

## ACCROISSEMENT DE LA POPULATION 3.1

### Population selon la nationalité [3]

Année de recensement	Population* milliers	Part de la population %		
		Français de naissance	Français par acquisition	Étrangers
1921	38 798	95,4	0,7	3,9
1926	40 228	93,4	0,6	6,0
1931	41 228	92,5	0,9	6,6
1936	41 183	93,4	1,3	5,3
1946	39 848	93,5	2,1	4,4
1954	42 781	93,4	2,5	4,1
1962	46 459	92,6	2,8	4,7
1968	49 655	92,1	2,7	5,3
1975	52 599	90,8	2,6	6,5
1982	54 296	90,5	2,6	6,8
1990	56 652	90,5	3,1	6,3
1999	58 521	90,4	4,0	5,6

\* Population (à la date du recensement), présente jusqu'en 1946, résidente de 1954 à 1999, en France métropolitaine.

### Évolution de la population de la France métropolitaine [2]

	Population au 1 <sup>er</sup> janvier	Naissances	Décès	Excédent naturel	Solde migratoire évalué
1968	49 723	836	554	282	+ 102
1975	52 600	745	560	185	+ 14
1980	53 731	800	547	253	+ 44
1985	55 157	768	552	216	+ 38
1990	56 577	762	526	236	+ 80
1995	57 753	730	532	198	+ 40
1998	58 299	738	534	204	+ 45
1999	58 497	745	538	207	+ 45
2000	58 749	p 775	p 535	p 240	p + 50
2001 p	59 038	771	531	239	+ 60
2002 p	59 338	763	540	223	+ 65
2003 p	59 626	...	...	...	...

### Accroissement de la population mondiale [1] %

	Taux d'accroissement naturel (mi-2002)	Projections de population		Taux d'accroissement naturel (mi-2002)	Projections de population		
		2025/2002	2050/2002		2025/2002	2050/2002	
<b>Europe</b>	<b>-0,1</b>	<b>-1</b>	<b>-11</b>	<b>2,4</b>	<b>53</b>	<b>120</b>	
Allemagne	-0,1	-5	-18	Égypte	2,0	35	62
Autriche	0,0	4	1	Éthiopie	2,5	74	155
Belgique	0,1	5	6	Nigeria	2,7	57	134
Danemark	0,1	9	20	Rép.dém. du Congo	3,1	92	229
Espagne	0,1	7	2	<b>Amérique du Nord</b>	<b>0,6</b>	<b>20</b>	<b>41</b>
Finlande	0,2	2	-8	Canada	0,3	15	17
<b>France</b>	<b>0,4</b>	<b>8</b>	<b>9</b>	États-Unis	0,6	20	44
Grèce	0,0	-5	-12	<b>Amérique centrale</b>	<b>2,2</b>	<b>34</b>	<b>61</b>
Irlande	0,6	18	20	Mexique	2,1	29	48
Italie	0,0	-1	-10	<b>Amérique du Sud</b>	<b>1,5</b>	<b>31</b>	<b>52</b>
Pays-Bas	0,4	10	12	Argentine	1,1	29	49
Portugal	0,2	-7	-18	Brésil	1,3	26	42
Royaume-Uni	0,1	8	9	<b>Asie</b>	<b>1,3</b>	<b>26</b>	<b>41</b>
Suède	0,0	7	10	Bangladesh	2,2	33	54
Hongrie	-0,4	-9	-21	Chine	0,7	14	9
Lituanie	-0,3	0	-10	Inde	1,7	30	55
Norvège	0,3	11	15	Indonésie	1,6	30	46
Pologne	0,0	0	-12	Japon	0,2	-5	-21
Rép. Slovaque	0,0	-4	-12	Pakistan	2,1	69	131
Rep. Tchèque	-0,2	0	-9	Turquie	1,5	26	44
Roumanie	-0,2	-8	-24	Yémen	3,3	113	282
Russie	-0,7	-10	-29	<b>Océanie</b>	<b>1,0</b>	<b>25</b>	<b>47</b>
Slovénie	0,0	0	-15	<b>Monde</b>	<b>1,3</b>	<b>26</b>	<b>46</b>

### Accroissement de la population dans les pays européens en 2001\* [2] [4] milliers

	Solde migratoire	Accroissement naturel	Accroissement total		Solde migratoire	Accroissement naturel	Accroissement total
Allemagne	262,5	-91,0	171,5	Royaume-Uni	155,0	64,7	219,7
Autriche	18,0	0,7	18,7	Suède	28,6	-2,3	26,3
Belgique	32,6	11,3	43,9	<b>UE à 15</b>	<b>1 160,3</b>	<b>396,4</b>	<b>1 556,7</b>
Danemark	12,2	7,0	19,2	Chypre	3,1	3,3	6,4
Espagne	231,7	56,0	287,7	Estonie	0,2	-5,9	-5,7
Finlande	6,1	7,6	13,7	Hongrie	14,0	-35,0	-21,0
<b>France métropolitaine</b>	<b>60,0</b>	<b>239,5</b>	<b>299,5</b>	Lettonie	-1,4	-13,3	-14,7
Grèce	35,0	-1,4	33,6	Lituanie	-2,6	-8,9	-11,5
Irlande	30,0	28,1	58,1	Malte	2,3	0,9	3,2
Italie	170,0	3,9	173,9	Pologne	-16,7	5,0	-11,7
Luxembourg	3,3	1,7	5,0	Rép. Slovaque	1,0	-0,8	0,2
Pays-bas	50,3	62,9	113,2	Rep. Tchèque	-8,6	-17,0	-25,6
Portugal	65,0	7,7	72,7	Slovénie	4,7	-0,8	3,9

\* Les données sont provisoires ou estimées.

## PRÉSENTATION

En 2002, 280 600 mariages ont été célébrés en France métropolitaine. Après avoir diminué de 3,2 % en 2001, le nombre de mariages baisse de 2,7 % en 2002, retrouvant un niveau proche de celui des années 1996-1998.

Aujourd'hui, lors de leur premier passage devant le maire, la mariée est âgée de 28 ans en moyenne et le marié de 30 ans. Vingt ans auparavant, ils avaient respectivement 23 et 25 ans. Les enfants assistent aux noces de leurs parents dans près de trois unions sur dix. Les remariages sont en progression constante : 17 % des hommes et 16 % des femmes qui se marient en 2000 sont des divorcés. En 1980, ils représentaient moins de 10 % des nouveaux époux. Sur les 29,6 millions de personnes vivant en couple en France, 4,8 millions ne sont pas mariés, soit près d'un couple sur six.

En 2001, 39 845 mariages sont des mariages mixtes et 7 281 sont des mariages entre étrangers. Depuis 1996, ces unions progressent plus vite que celles entre Français. Alors que le mariage est en repli, le Pacs semble progresser. En 2002, 25 055 Pacs ont été enregistrés, soit 30 % de plus qu'en 2001. Au total, 72 633 Pacs ont été contractés depuis la création du dispositif à la fin 1999. Pour cent mariages célébrés, huit Pacs sont signés.

En 2000, en France métropolitaine, le nombre de divorces diminue, avec 114 000 divorces prononcés, contre plus de 116 000 chaque année entre 1995 et 1999. Cette baisse est concentrée sur les divorces après cinq à neuf ans de mariage, qui sont les plus fréquents. Néanmoins, c'est toujours vers la cinquième année que le risque de divorce est le plus élevé. Ensuite il diminue régulièrement. Sur vingt ans, l'augmentation des divorces concerne tous les mariages, quelle que soit leur durée. Les ruptures après trente ans de mariage sont trois fois plus fréquentes en 2000 qu'en 1980. Dans l'Union européenne, parallèlement à la baisse de la nuptialité, le taux de divortialité augmente. Il est estimé à 1,9 ‰ en 2000 contre 1,4 ‰ en 1980. Près d'un mariage sur trois se termine par un divorce. Deux unions sur dix sont des remariages [1] [4] [5].

## DÉFINITIONS

- **Taux de nuptialité.** Rapport du nombre de mariages au cours d'une période (en général l'année) à la population totale en milieu de période.
- **Mariages mixtes.** Mariages où l'un seulement des conjoints est étranger.
- **Mariages entre étrangers.** Mariages où les deux conjoints sont étrangers.
- **Divorces.** Les jugements de divorce consistent en :
  - soit un divorce direct prononcé sur demande de divorce ;
  - soit une conversion d'un jugement de séparation de corps en divorce.

Le jugement de séparation de corps produit les mêmes effets qu'un divorce entre époux au plan patrimonial et également quant aux droits et devoirs des parents à l'égard des enfants ; en revanche, à la différence d'un divorce prononcé, les époux restent mariés bien que séparés et le devoir de secours mutuel subsiste entre eux notamment sous forme de pension alimentaire au bénéfice de l'un d'eux si nécessaire. Dans le tableau ci-contre, les divorces prononcés sont la somme des jugements de divorce direct et de conversion de séparation de corps prononcés par les tribunaux de grande instance.

- **Taux de divorce selon la durée du mariage.** Pour une année donnée  $n$ , c'est le rapport entre le nombre de divorces prononcés, selon une durée du mariage  $x$ , et le nombre de mariages célébrés l'année  $(n - x)$ . Dans le graphique ci-contre : en 2000, pour mille mariages célébrés en 1995 21,4 se sont terminés par un divorce, soit après cinq ans d'union. De même, pour mille mariages célébrés en 1970, 11,4 ont fait l'objet d'un divorce en 1980, soit après 10 ans d'union.
- **Taux de divortialité.** Rapport du nombre de divorces au cours d'une période (en général l'année) à la population totale en milieu de période.
- **Pacs.** La loi du 15 novembre 1999 a instauré le Pacte civil de solidarité (Pacs) et a ouvert celui-ci aux couples hétérosexuels ou homosexuels. Trois décrets du 21 décembre 1999 ont organisé l'enregistrement des informations relatives à la déclaration, à la modification et à la dissolution du Pacs.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Bilan démographique 2002 – Légère diminution des naissances », *INSEE-Première*, n° 882, janvier 2003.
- « Pour le meilleur ou pour le pire ? Le mariage comme moyen d'échapper à la pauvreté aux États-Unis », *Population*, Ined, n° 3, mai-juin 2002.
- « La femme dans les pays arabes : vers une remise en cause du système patriarcal », *Population & Sociétés*, Ined, n° 387, février 2003.

### SOURCES

- [1] « Bilan démographique 2002 », *Bulletin mensuel de statistique*, Insee, n° 1, janvier 2003.
- [2] Division enquêtes et études démographiques, Insee.
- [3] « Premiers résultats de la collecte de données démographiques pour 2001 en Europe », *Statistiques en bref, thème Population et conditions sociales*, Eurostat, n° 17/2002.
- [4] « La situation démographique en 2000 », *INSEE-Résultats*, série société, n° 10, octobre 2002.
- [5] « Statistiques sociales européennes – Démographie », *Tableaux détaillés*, Eurostat, édition 2002.

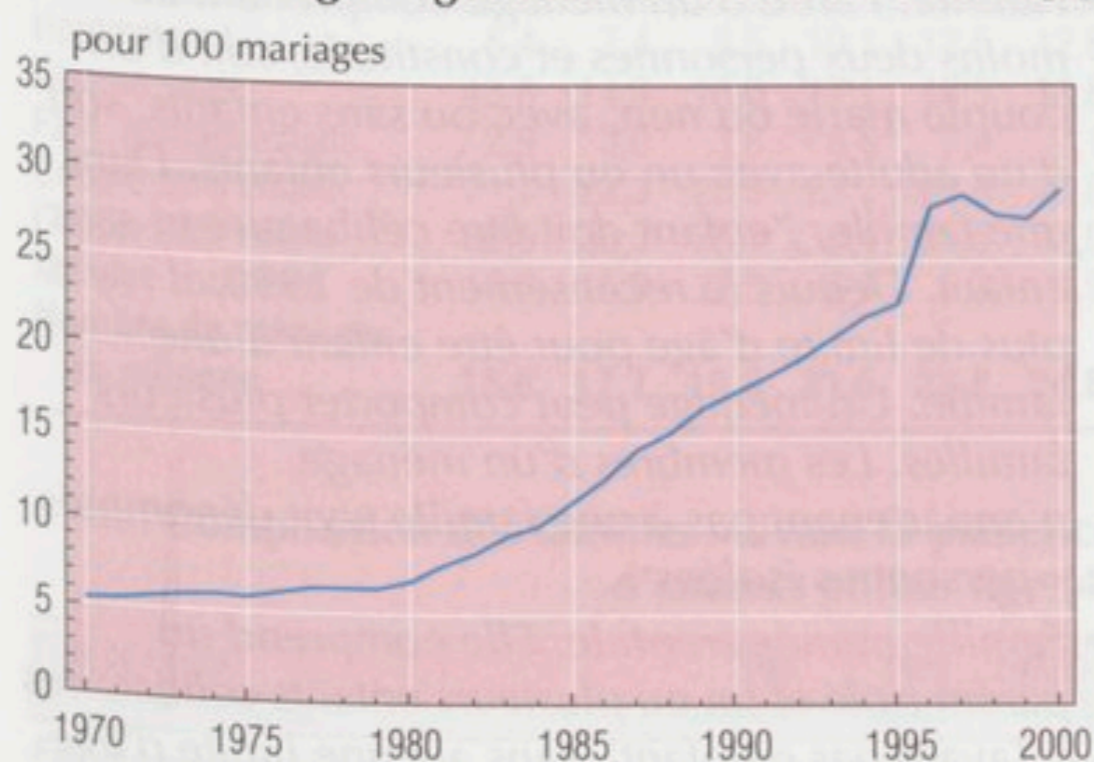
### Nombre de mariages et taux de nuptialité [1]

	Nombre absolu milliers	Taux de nuptialité pour 1 000 hab.
1960	319,9	7,0
1970	393,7	7,8
1980	334,4	6,2
1990	287,1	5,1
1995	254,7	4,4
2000	297,9	5,1
2001	288,3	4,9
2002 p	280,6	4,7

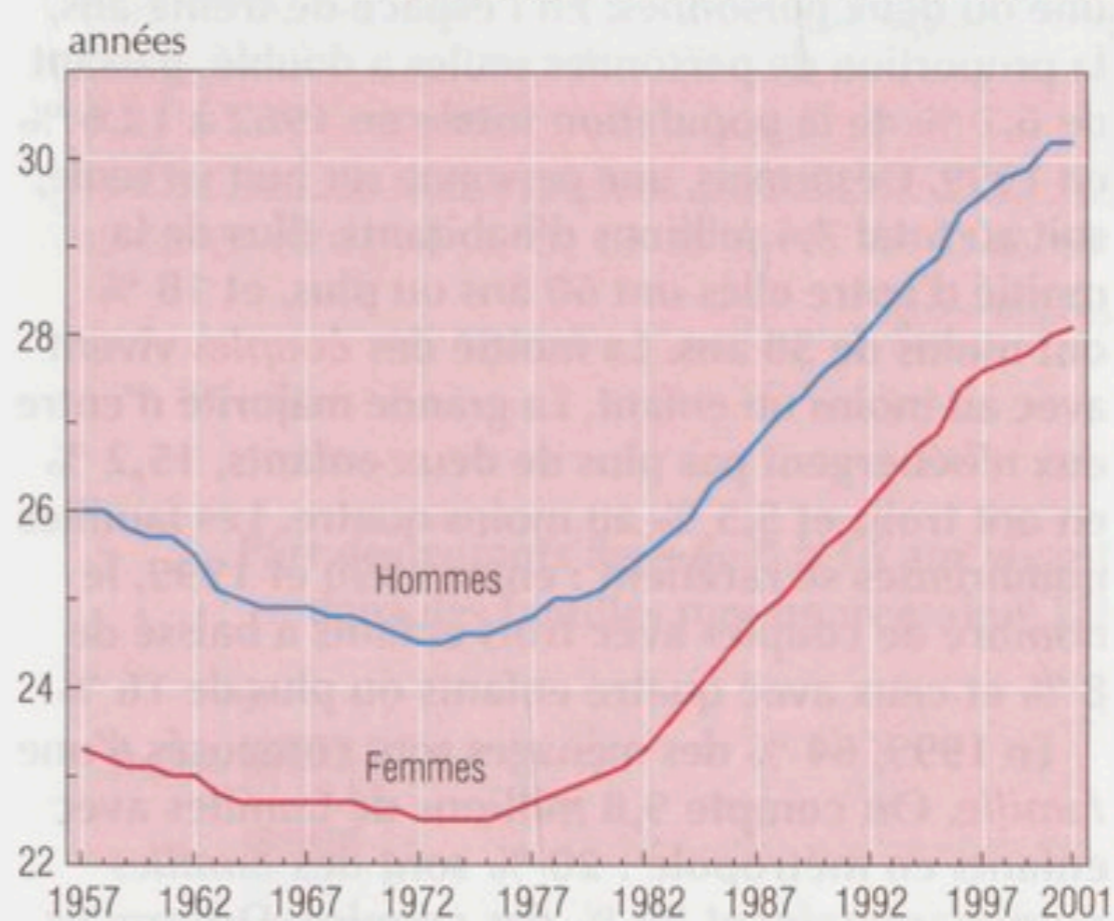
### Nombre et taux de divorces [4]

Année du jugement	Divorces prononcés milliers	Divorces pour 1 000 couples mariés
1960	30,2	2,85
1970	38,9	3,30
1980	81,2	6,32
1990	105,8	8,40
1995	119,2	9,62
1998	116,5	9,52
1999	116,8	9,57
2000	114,0	9,37

### Mariages légitimant au moins un enfant [4]



### Âge moyen au premier mariage [1]

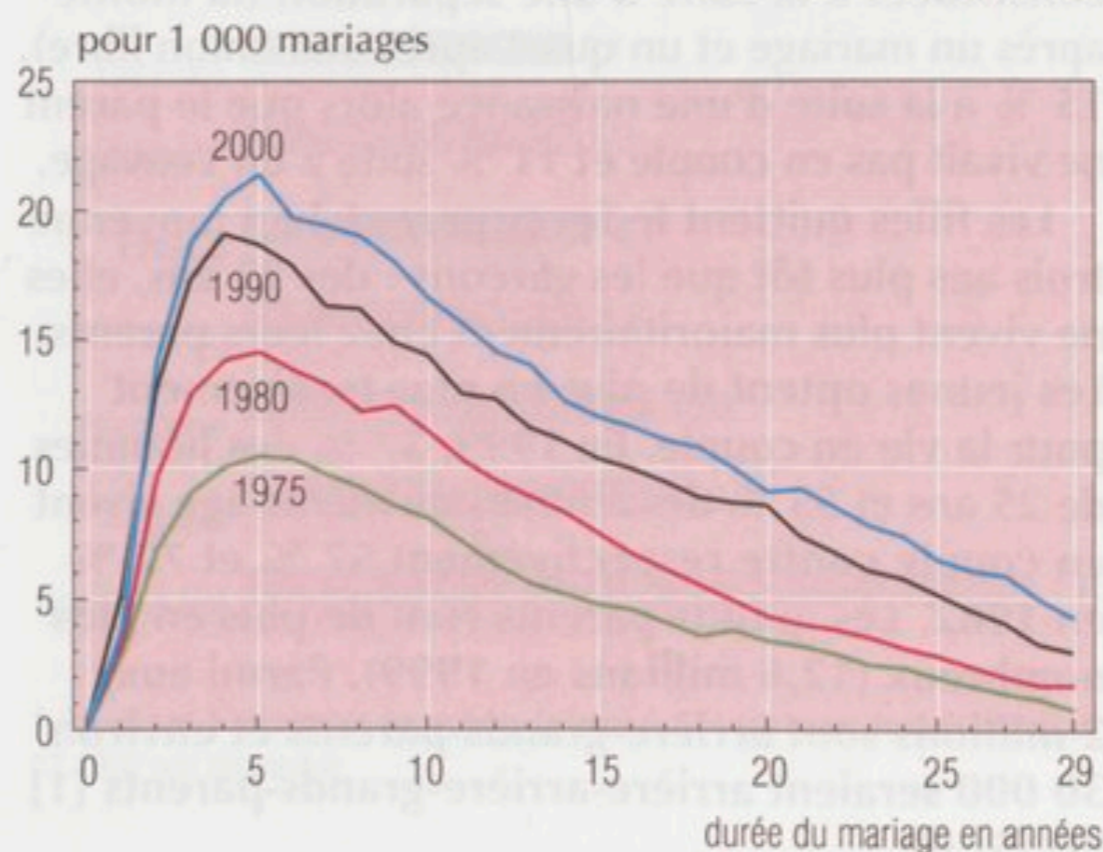


### Nuptialité et divortialité en Europe [2][3]

	Taux de nuptialité*		Taux de divortialité*	
	1980	p 2001	1980	p 2001
Allemagne	6,3	4,7	1,8	**2,4
Autriche	6,2	4,2	1,8	**2,4
Belgique	6,7	4,1	1,5	2,9
Danemark	5,2	6,6	2,7	2,7
Espagne	5,9	5,2	///	**1,0
Finlande	6,1	4,8	2,0	2,6
<b>France</b>	<b>6,2</b>	<b>4,9</b>	<b>1,5</b>	<b>**1,9</b>
Grèce	6,5	5,4	0,7	0,9
Hongrie	7,5	4,3	2,6	2,4
Irlande	6,4	5,0	///	**0,7
Italie	5,7	**4,9	0,2	**0,7
Luxembourg	5,9	4,5	1,6	2,3
Pays-Bas	6,4	5,1	1,8	2,3
Pologne	8,6	5,0	1,1	1,2
Portugal	7,4	5,7	0,6	1,8
République Tchèque	7,6	5,1	2,6	3,1
Royaume-Uni	7,4	**5,1	2,8	**2,6
Suède	4,5	4,0	2,4	2,4

\* Nombre de mariages ou de divorces pour 1 000 habitants. \*\* 2000.

### Taux de divorces selon l'année du divorce et la durée du mariage [4]



### Structure de la population\* de 15 ans et plus selon l'état matrimonial [2]

	Hommes				Femmes			
	Célibataires	Mariés	Veufs	Divorcés	Célibataires	Mariées	Veuves	Divorcées
1975	28,6	66,1	3,5	1,8	21,8	60,3	15,2	2,7
1980	29,2	65,1	3,3	2,4	22,4	59,5	14,7	3,4
1990	34,4	58,8	2,9	3,9	27,2	53,7	13,9	5,2
1995	36,0	56,4	2,8	4,8	28,9	51,4	13,5	6,2
2000	37,8	53,8	2,7	5,7	30,7	49,1	13,0	7,2
2001	38,1	53,4	2,7	5,8	30,9	48,7	13,0	7,4

\* Population au 1<sup>er</sup> janvier.

## PRÉSENTATION

**A**u cours de ces dernières décennies, les Français ont vécu de profonds changements en matière de vie familiale : baisse de la fécondité, fragilité accrue des couples, montée des divorces. Plus récemment, les recompositions familiales ont marqué la période allant des années 70 à nos jours. Ces évolutions ont conduit à une baisse de la taille des **ménages**, dont le nombre a de ce fait augmenté entre 1968 et 1999, en France métropolitaine, plus rapidement (+ 51 %) que la population totale (+ 18 %). Plus de la moitié des ménages comptent une ou deux personnes. En l'espace de trente ans, la proportion de personnes seules a doublé, passant de 6,1 % de la population totale en 1962 à 12,6 % en 1999. Désormais, une personne sur huit vit seule, soit au total 7,4 millions d'habitants. Plus de la moitié d'entre elles ont 60 ans ou plus, et 18 % ont moins de 30 ans. La moitié des **couples** vivent avec au moins un enfant. La grande majorité d'entre eux n'hébergent pas plus de deux enfants, 15,2 % en ont trois, et 5,5 % au moins quatre. Les familles nombreuses se raréfient : entre 1990 et 1999, le nombre de couples avec trois enfants a baissé de 8 % et ceux avec quatre enfants ou plus de 16 %.

En 1999, 64 % des ménages sont composés d'une **famille**. On compte 9,8 millions de familles avec enfants en métropole : 20 % sont des **familles monoparentales** et 80 % des couples. Désormais, un enfant sur sept, âgé de moins de 25 ans, vit avec un seul de ses parents, le plus souvent sa mère. Les trois quarts des familles monoparentales se sont constituées à la suite d'une séparation (la moitié après un mariage et un quart après une union libre), 15 % à la suite d'une naissance alors que le parent ne vivait pas en couple et 11 % suite à un veuvage.

Les filles quittent le foyer parental en moyenne trois ans plus tôt que les garçons : dès 22 ans, elles ne vivent plus majoritairement chez leurs parents. Les jeunes optent de plus en plus tardivement pour la vie en couple. En 1999, 37 % des hommes de 25 ans et 55 % des femmes du même âge vivent en couple contre respectivement 57 % et 72 % en 1982. Les grands-parents sont de plus en plus nombreux (12,6 millions en 1999). Parmi eux, 2 millions sont arrière-grands-parents et environ 30 000 seraient arrière-arrière-grands-parents [1] [3] [5] [6].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les familles monoparentales en 1999 », *Population*, Ined, n° 4-5, 2002.
- « Niveau de vie et pauvreté des enfants en Europe », *Document de travail, série Études*, Drees, n° 28, février 2003.
- Panorama de la société, les indicateurs sociaux de l'OCDE, OCDE, édition 2002.

### SOURCES

[1] *Recensements de la population et Enquête sur l'emploi de mars 2002*, Insee.

## DÉFINITIONS

- **Ménage**. Ensemble des occupants d'une résidence principale, qu'ils aient ou non des liens de parenté. Un ménage, au sens statistique, peut ne comprendre qu'une seule personne. Ne font pas partie des ménages les personnes vivant dans des habitations mobiles (y compris les marins et les sans-abri) et la population des communautés (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention...).
- **Famille**. Partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes et constituée, soit d'un couple marié ou non, avec ou sans enfants, soit d'un adulte avec un ou plusieurs enfants. Dans une famille, l'enfant doit être célibataire et sans enfant. Depuis le recensement de 1990, il n'y a plus de limite d'âge pour être enfant d'une famille. Un ménage peut comporter plusieurs familles. Les membres d'un ménage n'appartenant pas à une famille sont dénommés « personnes isolées ».
- **Famille monoparentale**. Elle comprend un parent isolé et un ou plusieurs enfants célibataires (n'ayant pas d'enfant), sans aucune limite d'âge.
- **Famille recomposée**. Elle comprend un couple d'adultes, mariés ou non, et au moins un enfant né d'une union précédente de l'un des conjoints. Les enfants qui vivent avec leurs parents et des demi-frères ou demi-sœurs font aussi partie d'une famille recomposée.
- **Couple**. Couple de fait, légitime ou non.
- **Ménage complexe**. Ils sont constitués de plusieurs couples ou d'une famille avec des ascendants, des collatéraux ou de plusieurs personnes sans lien de couple ou de filiation.

[2] Eurostat.

[3] *INSEE-Première* : « La demande potentielle de logements », n° 875, décembre 2002 ; « Femmes et hommes : les inégalités qui subsistent », n° 834, mars 2002 ; « 7,4 millions de personnes vivent seules en 1999 », n° 788, juillet 2001.

[4] « Portrait de la France – Le recensement de 1999 », Insee, 4<sup>ème</sup> trimestre 2001.

[5] *Données sociales 2002-2003*, Insee.

[6] « Les familles monoparentales », *Études et Résultats*, Drees, n° 218, février 2003.



Familles selon le nombre d'enfants\* [1] milliers

	0	1	2	3	4 ou plus	Ensemble
1962	4 229	2 798	2 085	1 141	1 069	11 322
1968	4 346	2 967	2 333	1 256	1 161	12 063
1975	4 876	3 333	2 665	1 293	1 009	13 176
1982	5 420	3 548	3 118	1 325	708	14 119
1990	6 484	3 667	3 345	1 349	546	15 391
1999	7 492	3 617	3 255	1 268	465	16 097

\* Enfants célibataires de moins de 25 ans.

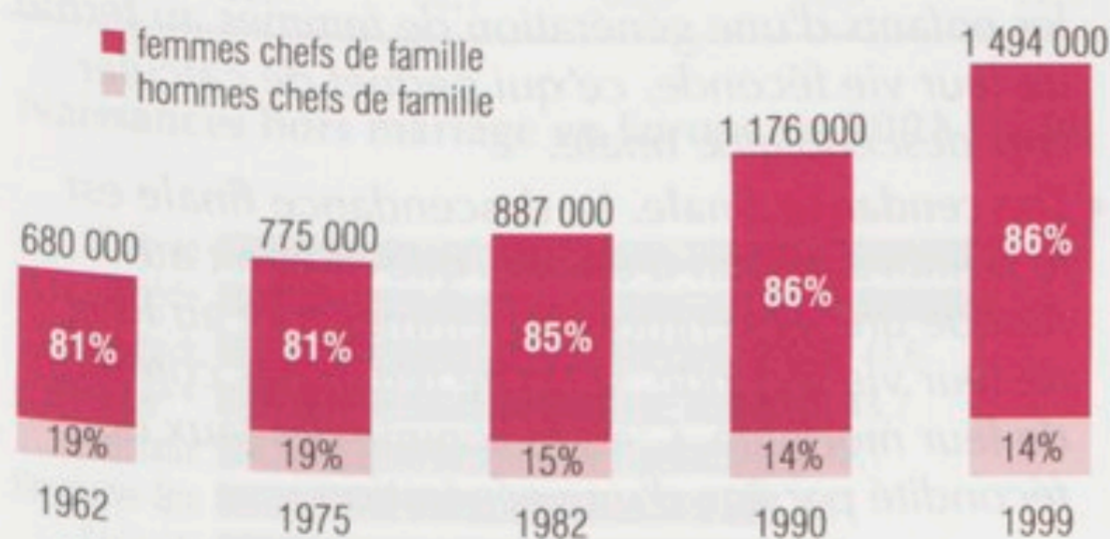
Structure familiale des ménages [1] %

Structure familiale	1968	1975	1982	1990	1999	2002
Homme seul	6,4	7,4	8,5	10,1	12,5	12,6
Femme seule	13,8	14,8	16,0	17,1	18,5	18,8
Fam. monoparentale	2,9	3,0	3,6	6,6	7,4	7,1
Couple sans enfant	21,1	22,3	23,3	23,7	24,8	27,6
Couple avec enfant	36,0	36,5	36,1	36,4	31,5	32,0
Ménage complexe	19,8	16,0	12,5	6,1	5,3	1,9
<b>Nombre de ménages en millions</b>	<b>15,8</b>	<b>17,7</b>	<b>19,6</b>	<b>21,5</b>	<b>23,8</b>	<b>24,8</b>

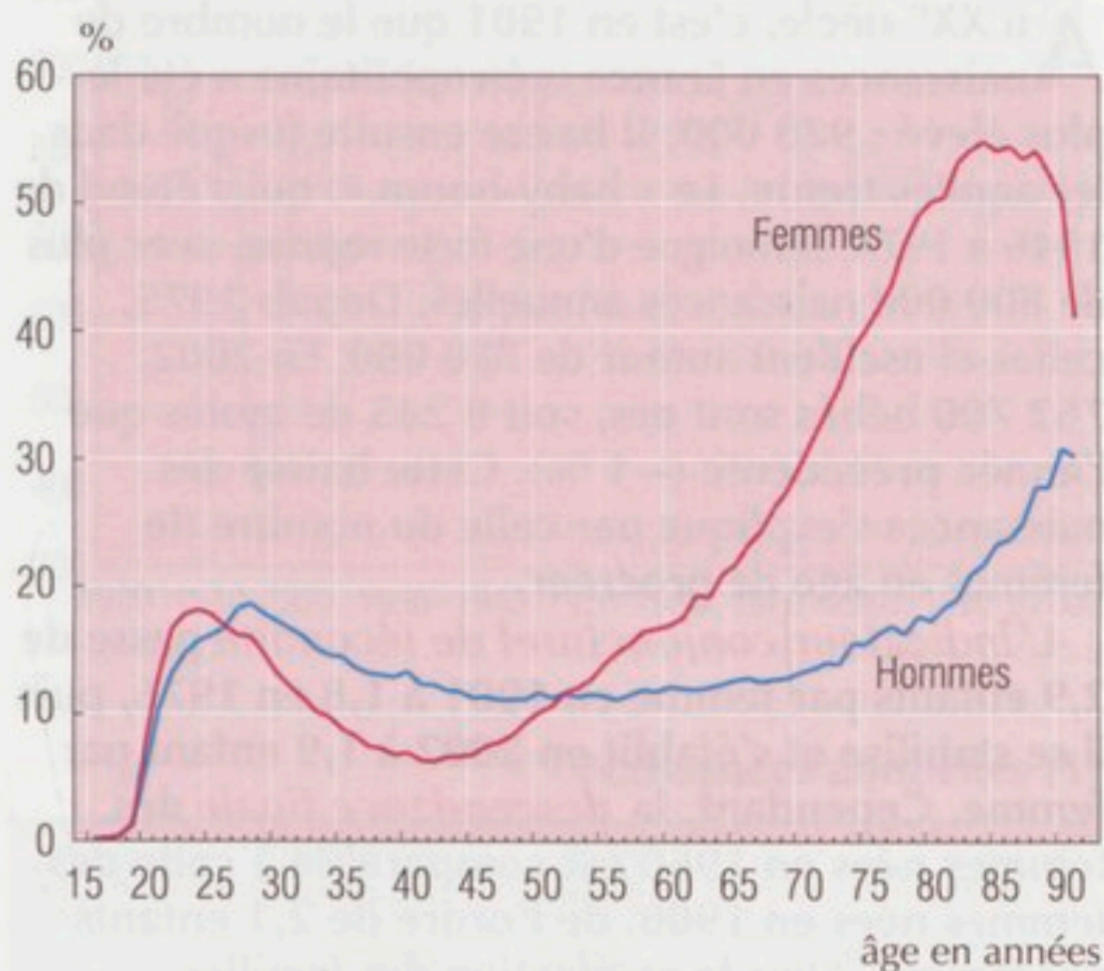
Composition des familles suivant la présence d'enfants et leur âge [4]

Type de famille	1990 milliers	1999 milliers	1999/90 %
Famille monoparentale	1 602	1 985	+ 24
avec au moins un enfant de - 25 ans	1 176	1 494	+ 27
tous les enfants ont 25 ans ou plus	426	491	+ 15
Couple avec enfants	8 296	7 848	- 5
avec au moins un enfant de - 25 ans	7 731	7 111	- 8
tous les enfants ont 25 ans ou plus	565	737	+ 31
Couple sans enfant	5 493	6 264	+ 14
<b>Ensemble des familles</b>	<b>15 391</b>	<b>16 097</b>	<b>+ 5</b>

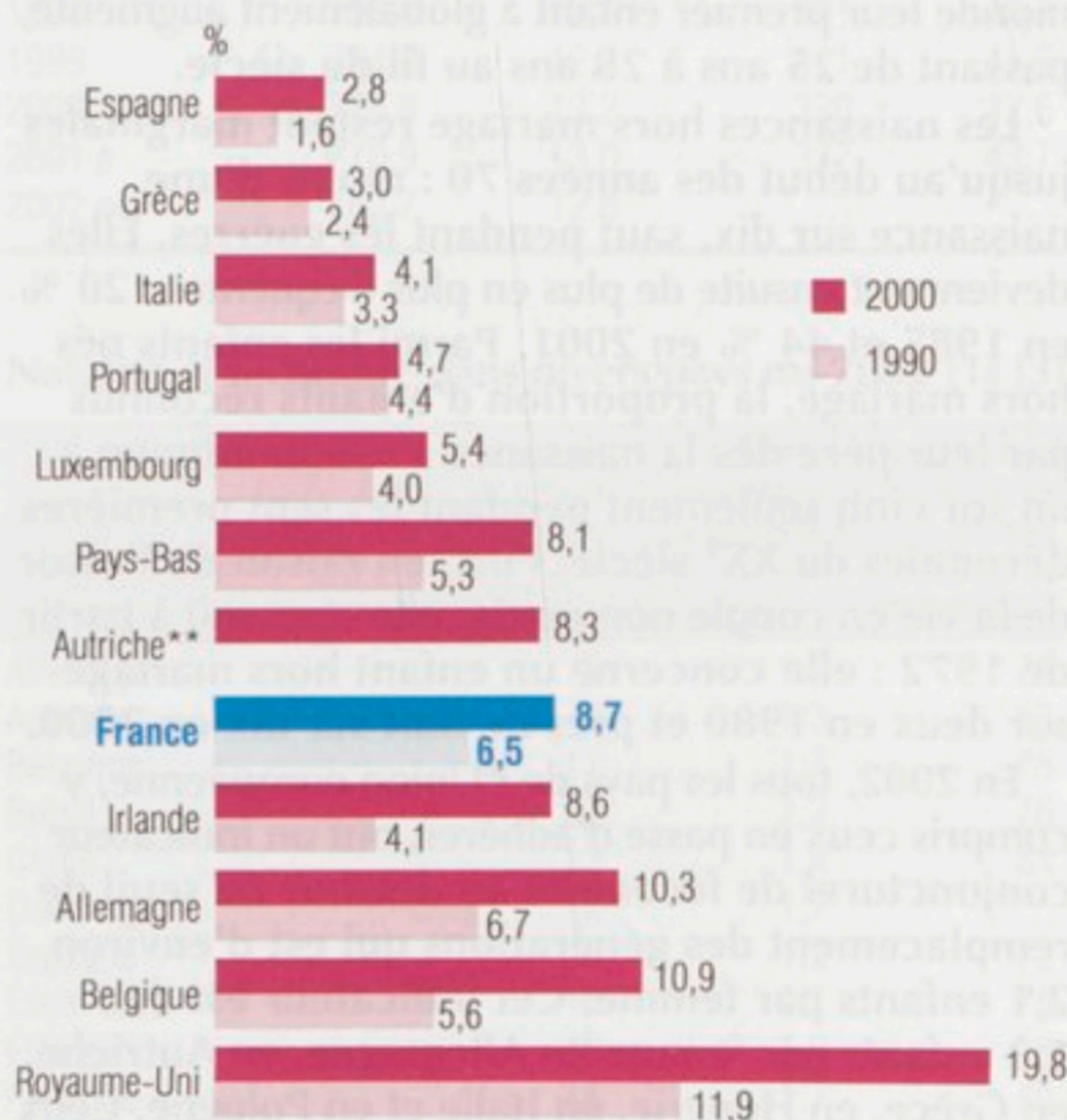
Familles monoparentales avec enfants de moins de 25 ans [6]



Proportion de personnes vivant seules selon le sexe et l'âge en 1999 [3]



Part des enfants âgés de 0 à 14 ans vivant dans des familles monoparentales\* [2]



\* Par rapport à l'ensemble des enfants âgés de 0 à 14 ans vivant dans des familles.  
\*\* 1990 non disponible.

Mode de vie des personnes selon l'âge en 1999 [3] %

	Chez les parents		Seul		Vit en couple sans enfant		Vit en couple avec enfants		Parent d'une famille monoparentale		Autres*	
	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H
moins de 25 ans	86,6	90,6	3,9	3,2	3,8	1,7	1,4	0,5	0,5	0,0	3,8	4,0
25 - 29 ans	15,0	29,1	15,4	18,0	27,3	25,6	32,7	19,6	4,9	0,3	4,6	7,4
30 - 44 ans	3,0	7,6	8,2	13,5	8,6	11,0	66,9	61,6	10,9	1,4	2,5	4,9
45 - 59 ans	1,1	2,2	11,8	11,5	32,7	27,2	42,2	52,1	9,4	2,4	2,8	4,6
60 - 74 ans	0,3	0,5	27,3	13,2	53,7	64,7	8,2	15,1	4,6	1,2	5,8	5,3
75 ans et +	0,0	0,0	48,4	20,0	23,9	62,8	1,5	5,2	4,5	1,4	21,6	10,6
<b>Ensemble</b>	<b>27,4</b>	<b>33,8</b>	<b>14,7</b>	<b>10,4</b>	<b>20,8</b>	<b>22,0</b>	<b>26,1</b>	<b>27,6</b>	<b>5,6</b>	<b>1,0</b>	<b>5,4</b>	<b>5,1</b>

\* Vit dans un ménage de plusieurs personnes ou en collectivité.

# 3 population

## PRÉSENTATION

À u XX<sup>e</sup> siècle, c'est en 1901 que le nombre de naissances en France métropolitaine a été le plus élevé : 920 000. Il baisse ensuite jusqu'à dans les années trente. Le « baby-boom », qui s'étend de 1946 à 1974, témoigne d'une forte reprise, avec plus de 800 000 naissances annuelles. Depuis 1975, celles-ci oscillent autour de 750 000. En 2002, 762 700 bébés sont nés, soit 8 245 de moins que l'année précédente (- 1 %). Cette baisse des naissances s'explique par celle du nombre de femmes en âge de procréer.

L'**indicateur conjoncturel de fécondité** passe de 2,9 enfants par femme en 1901 à 1,8 en 1976, puis il se stabilise et s'établit en 2002 à 1,9 enfant par femme. Cependant, la **descendance finale** des femmes nées en 1960 est comparable à celle des femmes nées en 1900, de l'ordre de 2,1 enfants par femme. Avec la raréfaction des familles nombreuses, l'âge moyen à l'accouchement diminue jusqu'en 1977. Depuis, il remonte rapidement. Il retrouve en 2000 son niveau de 1901 (29,4 ans) et atteint 29,5 ans en 2002. En revanche, l'âge auquel les femmes mettent au monde leur premier enfant a globalement augmenté, passant de 25 ans à 28 ans au fil du siècle.

Les naissances hors mariage restent marginales jusqu'au début des années 70 : moins d'une naissance sur dix, sauf pendant les guerres. Elles deviennent ensuite de plus en plus fréquentes : 20 % en 1985 et 44 % en 2001. Parmi les enfants nés hors mariage, la proportion d'enfants reconnus par leur père dès la naissance s'est maintenue à un sur cinq seulement pendant les sept premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle. Puis, en raison de l'essor de la vie en couple non marié, elle s'accroît à partir de 1972 : elle concerne un enfant hors mariage sur deux en 1980 et près de huit sur dix en 2000.

En 2002, tous les pays de l'Union européenne, y compris ceux en passe d'adhérer, ont un indicateur conjoncturel de fécondité en dessous du seuil de remplacement des générations qui est d'environ 2,1 enfants par femme. Cet indicateur est de 1,3 enfants par femme en Allemagne, en Autriche, en Grèce, en Hongrie, en Italie et en Pologne. Ceux de la République Tchèque (1,1) et de l'Espagne (1,2) sont parmi les plus faibles du monde [1] [3] [5].

## DÉFINITIONS

- **Taux de natalité.** Rapport du nombre de naissances vivantes au cours d'une période (en général l'année) à la population totale au milieu de la période.
- **Taux de fécondité par âge.** Rapport du nombre d'enfants nés des femmes d'une génération donnée à l'effectif de cette génération en début de période.
- **Taux de fécondité générale.** Rapport du nombre de naissances au cours d'une période (en général l'année) à la population de femmes fécondes en milieu de période. Les femmes réputées fécondes sont celles âgées de 15 à 49 ans.
- **Indicateur conjoncturel de fécondité.** Somme de l'ensemble des taux de fécondité par âge pour une année donnée. Il indique le nombre moyen d'enfants que mettrait au monde chaque femme d'une génération fictive pendant sa vie féconde (15-49 ans) avec les taux par âge identiques à ceux observés l'année considérée : 100 femmes, qui auraient à tous les âges, tout au long de leur vie, les conditions de fécondité de 2001 mettraient au monde 189,7 enfants. Les taux de fécondité utilisés dans l'indicateur conjoncturel sont ceux d'une année donnée dans l'ensemble de la population féminine (composée de plusieurs générations). Il est probable qu'aucune génération réelle n'aura successivement, à chaque âge, les taux observés. Cet indicateur sert donc uniquement à caractériser d'une façon synthétique la situation démographique au cours d'une année donnée, sans qu'on puisse en tirer des conclusions certaines sur l'avenir de la population. Pour décrire les comportements des femmes au long de leur vie, il faut dénombrer les enfants d'une génération de femmes au terme de leur vie féconde, ce qui permet de calculer leur descendance finale.
- **Descendance finale.** La descendance finale est le nombre moyen d'enfants que mettrait au monde une génération de femmes tout au long de leur vie féconde, si on ne tenait pas compte de leur mortalité. C'est la somme des taux de fécondité par âge d'une génération.

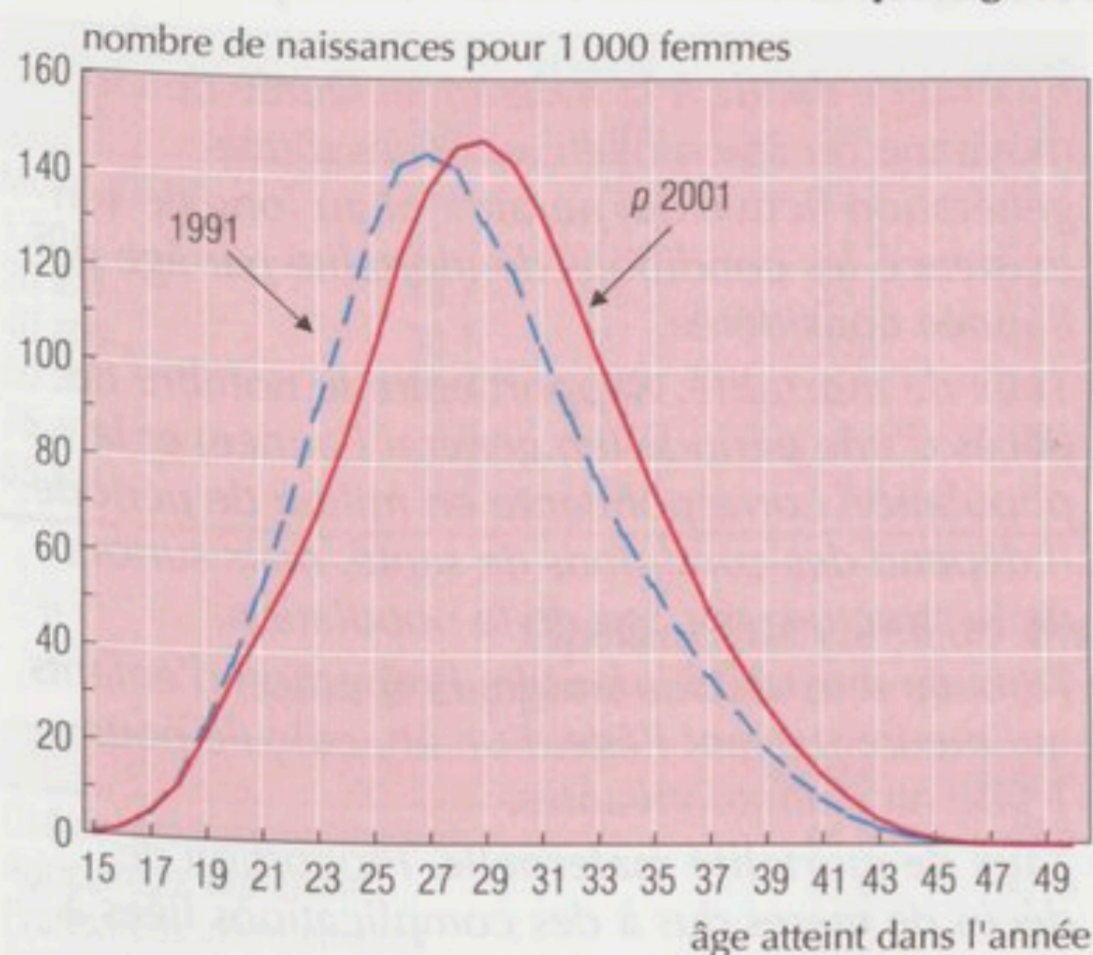
### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Un siècle de fécondité française », *INSEE-Résultats*, série « Société », n° 8, octobre 2002.
- « Chapitre : Évolution démographique récente des pays développés », *Population*, Ined, n° 1, 2002.
- « La planification familiale dans le monde », *Fiche de données 2002*, Population reference bureau (Prb), ([www.prb.org](http://www.prb.org)).

### SOURCES

- [1] « Bilan démographique 2002 », *Bulletin mensuel de statistique*, Insee, n° 1, janvier 2003.
- [2] Division enquêtes et études démographiques, Insee.
- [3] « 2002 world population data sheet », Population reference bureau (Prb), ([www.prb.org](http://www.prb.org)).
- [4] « Premiers résultats de la collecte de données démographiques pour 2001 en Europe », *Statistiques en bref*, *Population et conditions sociales*, Eurostat, n° 17, 2002.
- [5] « La fécondité en France au cours du XX<sup>e</sup> siècle », *INSEE-Première*, n° 873, décembre 2002.

### Taux de fécondité par âge [2]



### Naissances en France depuis 1900 [2]



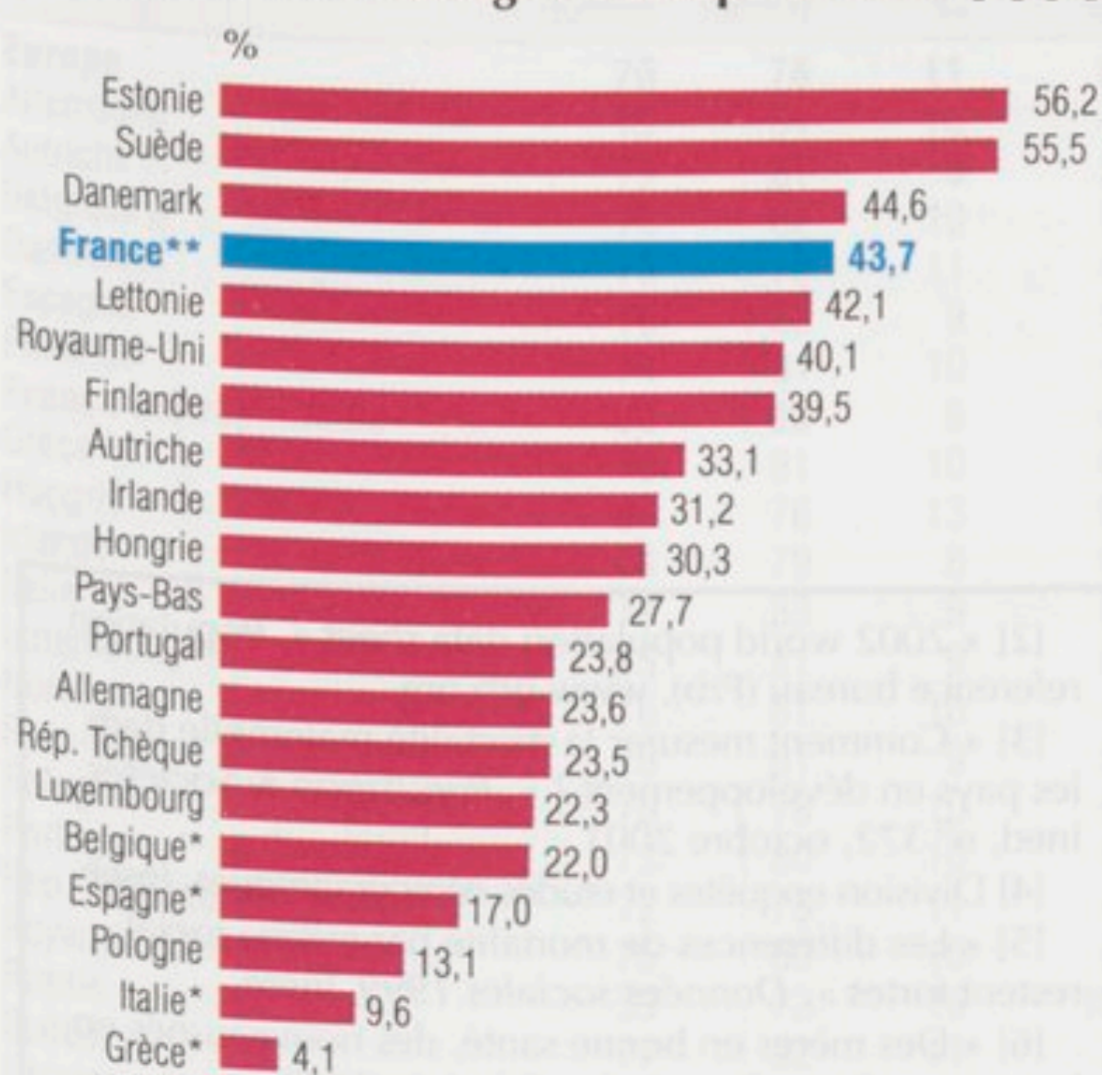
### Naissances selon la nationalité des parents [2] %

	1980	p 2001
Deux parents français	82,2	84,1
Un parent français, un parent étranger	3,1	9,1
Les deux parents étrangers	9,1	6,8
Nationalité du père non déclarée	5,6	0,0
<b>Ensemble des naissances en milliers</b>	<b>800</b>	<b>771</b>

### Fécondité selon l'âge [1]

	Indicateur conjoncturel de fécondité pour 100 femmes				Âge moyen des mères
	Total	15-24 ans	25-29 ans	30 ans et +	
1980	194,5	69,7	72,1	52,7	26,8
1985	181,4	54,1	70,8	56,5	27,5
1990	177,8	41,7	69,0	67,1	28,3
1995	171,3	31,5	65,8	74,0	29,0
2000 p	188,0	32,1	66,7	89,2	29,4
2001 p	188,8	32,9	65,9	90,0	29,4
2002 p	188,4	32,1	65,5	90,8	29,5

### Naissances hors mariage en Europe en 2001 [1] [4]



\* 2000. \*\* France métropolitaine.

### Naissances annuelles [1]

	Ensemble des naissances milliers	Taux de natalité ‰ hab.	Enfants nés hors mariage	
			milliers	%
1950	862,3	20,6	60	7,0
1965	865,7	17,8	51	5,9
1980	800,4	14,9	91	11,4
1985	768,4	13,9	150	19,6
1990	762,4	13,4	229	30,1
1995	729,6	12,6	274	37,6
1998	738,1	12,6	301	40,7
1999	744,8	12,7	311	41,7
2000	774,8	13,2	330	42,6
2001 p	770,9	13,0	337	43,7
2002 p	762,7	12,8	...	...

### Natalité et fécondité dans divers pays mi-2002 [1] [3]

	Taux brut de natalité pour 1 000 hab.	Indicateur conjoncturel de fécondité	% de femmes en couple utilisant un moyen de contraception*
Allemagne	9	1,3	75
Autriche	9	1,3	68
Belgique	11	1,7	78
Brésil	20	2,2	76
Chine	13	1,8	84
Danemark	12	1,7	...
Espagne	10	1,2	72
États-Unis	15	2,1	76
Éthiopie	40	5,9	8
Finlande	11	1,7	79
<b>France métropolitaine</b>	<b>13</b>	<b>1,9</b>	<b>80</b>
Grèce	10	1,3	...
Inde	26	3,2	48
Irlande	14	1,9	...
Italie	9	1,3	60
Japon	9	1,3	56
Mexique	26	2,9	69
Nigeria	41	5,8	15
Pays-Bas	13	1,7	79
Pologne	10	1,3	49
Portugal	12	1,5	...
Rép. du Congo (ex-Zaire)	46	6,9	8
Rép. Tchèque	9	1,1	67
Royaume-Uni	11	1,6	72
Russie	9	1,3	67
Suède	10	1,6	...

\* Données comprises de 1991 à 2000.

## PRÉSENTATION

En 2002, les décès survenus en France métropolitaine sont estimés à 539 700, soit une augmentation de 1,5 % sur un an. Cette hausse est concentrée essentiellement sur les mois de janvier et février. L'épidémie de grippe de l'hiver 2001-2002 a été plus sévère que celle de l'hiver précédent et les personnes âgées ont commencé l'année plus fragilisées. Le **taux de mortalité** est de 9,1 ‰ contre 9,0 ‰ en 2001.

En 2002, l'**espérance de vie à la naissance** est de 75,6 années pour les hommes et 82,9 années pour les femmes. Depuis 1994, elle a augmenté de deux ans pour les hommes, contre un an seulement pour les femmes. Avec le recul régulier de la mortalité, les centenaires sont de plus en plus nombreux. Près de 10 000 personnes auraient traversé le XX<sup>e</sup> siècle dans sa totalité. Dans le monde, les Japonais et les Japonaises ont l'espérance de vie la plus longue avec respectivement 78 ans et 85 ans. À l'opposé, dans de nombreux pays d'Afrique, l'espérance de vie des hommes et des femmes n'atteint pas 50 ans.

Après une baisse ininterrompue depuis cinquante ans, le **taux de mortalité infantile** en France métropolitaine est estimé à 4,2 ‰ en 2002. En Europe, des disparités subsistent entre les pays scandinaves (3,4 ‰ en Suède et 3,7 ‰ en Finlande) et ceux de l'Est (18,4 ‰ en Roumanie, 18 ‰ en Moldavie, 15 ‰ en Russie et 13,4 ‰ en Bulgarie). En Afrique, la mortalité infantile est extrêmement élevée : les taux dépassent les 100 ‰ dans de nombreux pays (135 ‰ au Mozambique, 126 ‰ en Somalie et 123 ‰ au Niger). L'organisation mondiale de la santé estime que, dans le monde, plus d'un demi-million de femmes meurent chaque année en raison d'une grossesse ou d'un accouchement. Chaque année, quatre millions d'enfants naissent morts-nés et quatre millions de nouveau-nés meurent avant l'âge d'un mois. La quasi-totalité de ces décès ainsi que les décès maternels ont lieu dans les pays en développement.

Les risques de décès varient selon le milieu social. L'espérance de vie est la plus longue chez les cadres et les membres des professions libérales, et la plus courte chez les ouvriers non qualifiés. Les chômeurs et les inactifs ont un risque de décès supérieur à celui des actifs occupés [1] [2] [3] [5] [6].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « À quel âge mouraient nos ancêtres ? », *Population & Sociétés*, Ined, n° 380, juin 2002.
- *Population*, Ined : « Le choc du veuvage à l'orée de la vieillesse », n° 6, 2002 ; « Évolution démographique récente des pays développés », n° 1, 2002.

### SOURCES

[1] « Bilan démographique 2002 », *Bulletin mensuel de statistique*, Insee, n° 1, janvier 2003.

## DÉFINITIONS

- **Espérance de vie à la naissance.** Durée de vie moyenne ou âge moyen au décès d'une génération fictive qui aurait tout au long de son existence les conditions de mortalité par âge de l'année considérée.
- **Taux de mortalité.** Rapport entre le nombre de décès d'une période (en général l'année) et la population correspondante en milieu de période. Il dépend des conditions de santé, mais surtout de la structure par âge de la population.
- **Taux de mortalité infantile.** Proportion d'enfants qui meurent avant l'âge d'un an, calculé pour 1 000 naissances vivantes.
- **Taux de mortalité maternelle.** Proportion de décès de mères dus à des complications liées à la maternité pour 100 000 naissances vivantes.

[2] « 2002 world population data sheet », Population reference bureau (Prb), [www.prb.org](http://www.prb.org).

[3] « Comment mesurer la mortalité maternelle dans les pays en développement ? », *Population & Sociétés*, Ined, n° 372, octobre 2001.

[4] Division enquêtes et études démographiques, Insee.

[5] « Les différences de mortalité par milieu social restent fortes », *Données sociales 1999*, Insee.

[6] « Des mères en bonne santé, des nouveau-nés en bonne santé : un lien vital », Prb, juin 2002.

Espérance de vie aux différents âges [4]

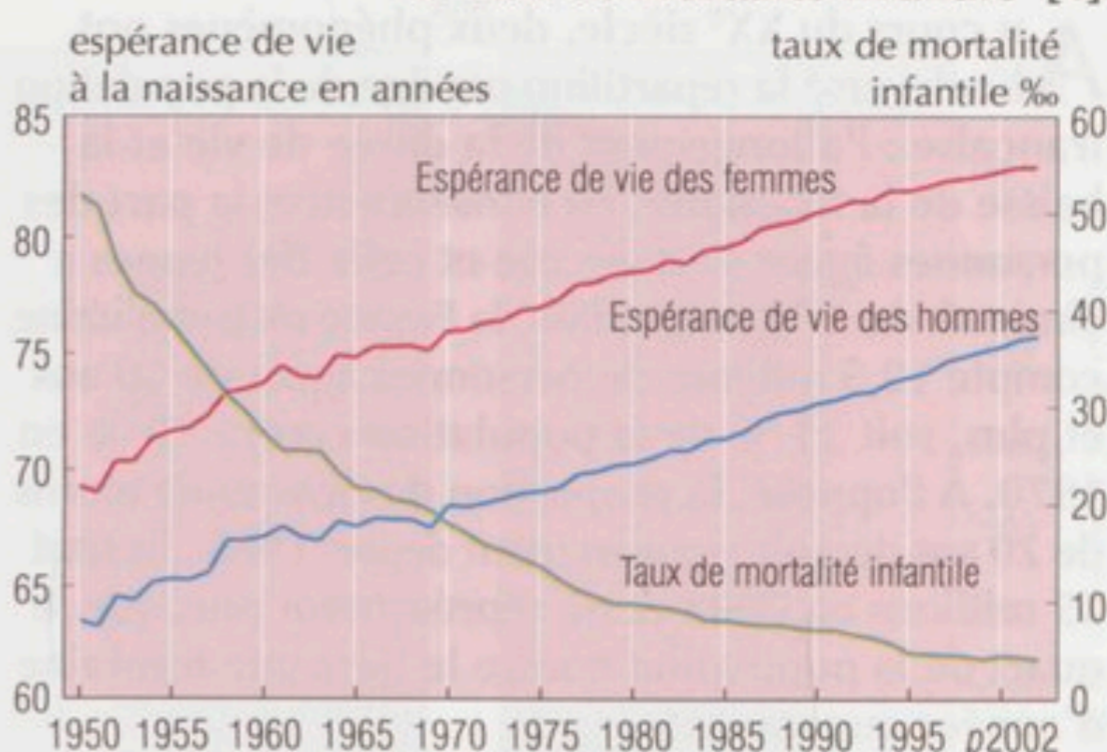
	Hommes		Femmes	
	1950	p 2000	1950	p 2000
Moins d'1 an	63,4	75,2	69,2	82,7
1 an	66,2	74,6	71,4	82,1
20 ans	48,7	56,0	53,6	63,3
40 ans	30,7	37,2	35,2	43,9
60 ans	15,4	20,4	18,4	25,5
75 ans	7,0	10,2	8,4	13,1
85 ans	3,7	5,4	4,4	6,7

Espérance de vie\* à 35 ans selon la catégorie sociale et le sexe [5]

	Hommes	Femmes
Cadres, professions libérales	44,5	49,5
Agriculteurs exploitants	43,0	47,5
Professions intermédiaires	42,0	49,0
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	41,5	48,5
Employés	40,0	47,5
Ouvriers	38,0	46,0
Ensemble des actifs	40,5	**47,5
Inactifs (hors retraités)	34,0	***46,0
<b>Ensemble</b>	<b>40,0</b>	<b>47,5</b>

\* Observée sur la période 1982-1996. \*\* Femmes ayant déjà travaillé.  
\*\*\* Femmes n'ayant jamais travaillé.

Espérance de vie à la naissance et taux de mortalité infantile [4]



Mortalité maternelle dans le monde en 1995 [3]

	Nbre de décès maternels	Taux de mortalité maternelle
Afrique	273 000	1 000
Asie	217 000	276
Amérique latine	22 000	190
Océanie	580	110
Europe	2 200	28
Amérique du Nord	490	11
<b>Monde</b>	<b>515 270</b>	<b>400</b>

Espérance de vie par sexe, âge et état matrimonial à partir de 50 ans, en 2000 [4]

	p Hommes					p Femmes				
	Mariés	Veufs	Divorcés	Célibataires	Total	Mariées	Veuves	Divorcées	Célibataires	Total
50 ans	29,7	24,2	24,9	24,6	28,4	36,1	33,2	33,1	32,9	34,5
60 ans	21,3	17,4	17,9	17,7	20,4	27,0	24,7	24,3	24,4	25,5
70 ans	13,9	11,6	11,8	12,0	13,3	18,3	16,6	15,9	16,5	17,0
80 ans	7,9	6,7	6,7	7,4	7,5	10,6	9,4	8,8	9,6	9,6

Espérance de vie, taux de mortalité et taux de mortalité infantile dans le monde (mi-2002) [1] [2]

	Espérance de vie en nombre d'années		Taux de mortalité	Taux de mortalité infantile		Espérance de vie en nombre d'années		Taux de mortalité	Taux de mortalité infantile
	Hommes	Femmes	%	%		Hommes	Femmes	%	%
<b>Europe</b>	<b>70</b>	<b>78</b>	<b>11</b>	<b>8</b>	<b>Afrique</b>	<b>52</b>	<b>54</b>	<b>14</b>	<b>86</b>
Allemagne	75	81	10	4	Algérie	68	71	5	54
Autriche	75	81	9	5	Éthiopie	51	53	15	97
Belgique	75	82	10	5	Mozambique	38	37	23	135
Danemark	75	79	11	5	Nigeria	52	52	14	75
Espagne	76	83	9	5	Rep. Dém. Du Congo (ex Zaïre)	47	51	15	102
Finlande	74	81	10	4	<b>Amérique du Nord</b>	<b>74</b>	<b>80</b>	<b>9</b>	<b>6</b>
<b>France métropolitaine</b>	<b>76</b>	<b>83</b>	<b>9</b>	<b>4</b>	Canada	76	81	7	5
Grèce	76	81	10	6	États-Unis	74	80	9	7
Hongrie	67	76	13	9	<b>Amérique centrale</b>	<b>71</b>	<b>76</b>	<b>5</b>	<b>28</b>
Irlande	74	79	8	6	Mexique	73	78	5	25
Italie	77	83	9	5	<b>Amérique du Sud</b>	<b>67</b>	<b>74</b>	<b>6</b>	<b>29</b>
Luxembourg	75	81	9	5	Brésil	65	73	7	33
Norvège	76	81	10	4	<b>Asie</b>	<b>66</b>	<b>69</b>	<b>7</b>	<b>53</b>
Pays-Bas	76	81	9	5	Chine	69	73	6	31
Pologne	70	78	10	8	Inde	62	64	9	68
Portugal	73	80	10	6	Indonésie	66	70	6	46
Rep. Tchèque	72	78	11	4	Japon	78	85	8	3
Royaume-Uni	75	80	10	6	Pakistan	63	63	9	86
Russie	59	72	16	15	Turquie	67	72	7	35
Suède	77	82	11	3	<b>Océanie</b>	<b>73</b>	<b>77</b>	<b>7</b>	<b>30</b>
Ukraine	62	74	15	12	<b>Monde</b>	<b>65</b>	<b>69</b>	<b>9</b>	<b>54</b>

## PRÉSENTATION

**A**u cours du XX<sup>e</sup> siècle, deux phénomènes ont bouleversé la répartition par âge de la population française : l'allongement de la durée de vie et la baisse de la fécondité. En conséquence, la part des personnes âgées s'est accrue et celle des jeunes a diminué. Au 1<sup>er</sup> janvier 2003, la France métropolitaine compte 12,3 millions de personnes âgées de 60 ans et plus, soit 21 % de la population contre 18 % en 1970. À l'opposé, la proportion des jeunes de moins de 20 ans décroît régulièrement depuis 1968 : ils sont 15 millions en 2003 et ne représentent plus que le quart de la population contre le tiers une trentaine d'années auparavant.

En 2050, selon les *projections de population*, si les tendances démographiques récentes se maintiennent, la France métropolitaine comptera 64 millions d'habitants, soit 4,4 millions de plus qu'en 2003. Durant cette période, la population continuera à vieillir. Dès 2011, les personnes âgées de plus de 60 ans seront plus nombreuses que celles de moins de 20 ans. En 2050, plus d'une personne sur trois aura 60 ans ou plus et seulement une sur cinq moins de 20 ans. Le nombre de celles âgées de 75 ans et plus triplera et celui des 85 ans et plus sera multiplié par quatre. Les femmes demeureront plus nombreuses aux âges élevés, même si l'écart d'espérance de vie à la naissance entre les hommes et les femmes continue de se réduire.

Dans le monde, d'ici à 2050, le nombre de personnes âgées de 60 ans ou plus dépassera celui des jeunes de moins de 15 ans et ce, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité. En 2002, on estime à 629 millions le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus (soit une personne sur dix), dont 75 millions ont plus de 80 ans. En 2050, elles seront 2 milliards (soit une personne sur cinq), dont 400 millions auront 80 ans et plus. Elles représentent aujourd'hui, 20 % de la population des régions développées et 8 % de celle des régions en développement. En 2050, ces proportions seront respectivement de 33 % et 20 %. L'âge médian de la population mondiale est actuellement de 26 ans et devrait atteindre 36 ans en 2050. À cette date, le Niger aura la population la plus jeune (20 ans d'âge médian) et l'Espagne la population la plus âgée (55 ans d'âge médian) [2] [4] [5].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « La population de la France en 2002 », *Population & Sociétés*, Ined, n° 388, mars 2003.
- « Statistiques sociales européennes – Démographie », *Tableaux détaillés*, Eurostat, édition 2002.
- « Projections de population à l'horizon 2050 », *Économie et Statistique*, n° 355-356, décembre 2002.

## DÉFINITIONS

- **Recensement de la population.** Opération consistant, d'après la définition retenue par l'Organisation des Nations Unies (ONU), à « recueillir, grouper, évaluer, analyser et publier les données démographiques, économiques et sociales se rapportant, à un moment donné, à tous les habitants d'un pays ».
- **Pyramide des âges.** La représentation graphique traditionnelle « en bâtons » de la répartition d'une population classée selon un critère numérique continu est dite « histogramme ». La pyramide des âges est constituée de deux histogrammes, un pour chaque sexe, où les effectifs sont portés horizontalement et les âges verticalement.
- **Génération.** Dans son acception démographique, ce mot désigne l'ensemble des personnes nées la même année civile. Exemple : « la génération 1980 ».
- **Projections de population.** Les projections ci-contre sont faites à partir de la population au 1<sup>er</sup> janvier 1999 déduite des résultats du recensement de mars 1999. Le scénario central retenu est basé sur un maintien des tendances passées pour chacune des composantes démographiques de l'évolution de la population :
  - l'indicateur de fécondité s'élève à 1,8 enfants par femme, soit le niveau moyen observé depuis 25 ans.
  - la baisse des quotients de mortalité par sexe et âge se poursuit selon le rythme observé au cours des 30 dernières années. En 2050, l'espérance de vie à la naissance qui en découle est de 91 ans pour les femmes et de 84,3 ans pour les hommes.
  - l'estimation de l'excédent migratoire annuel est de + 50 000 personnes, soit le niveau moyen observé au cours des dernières années.

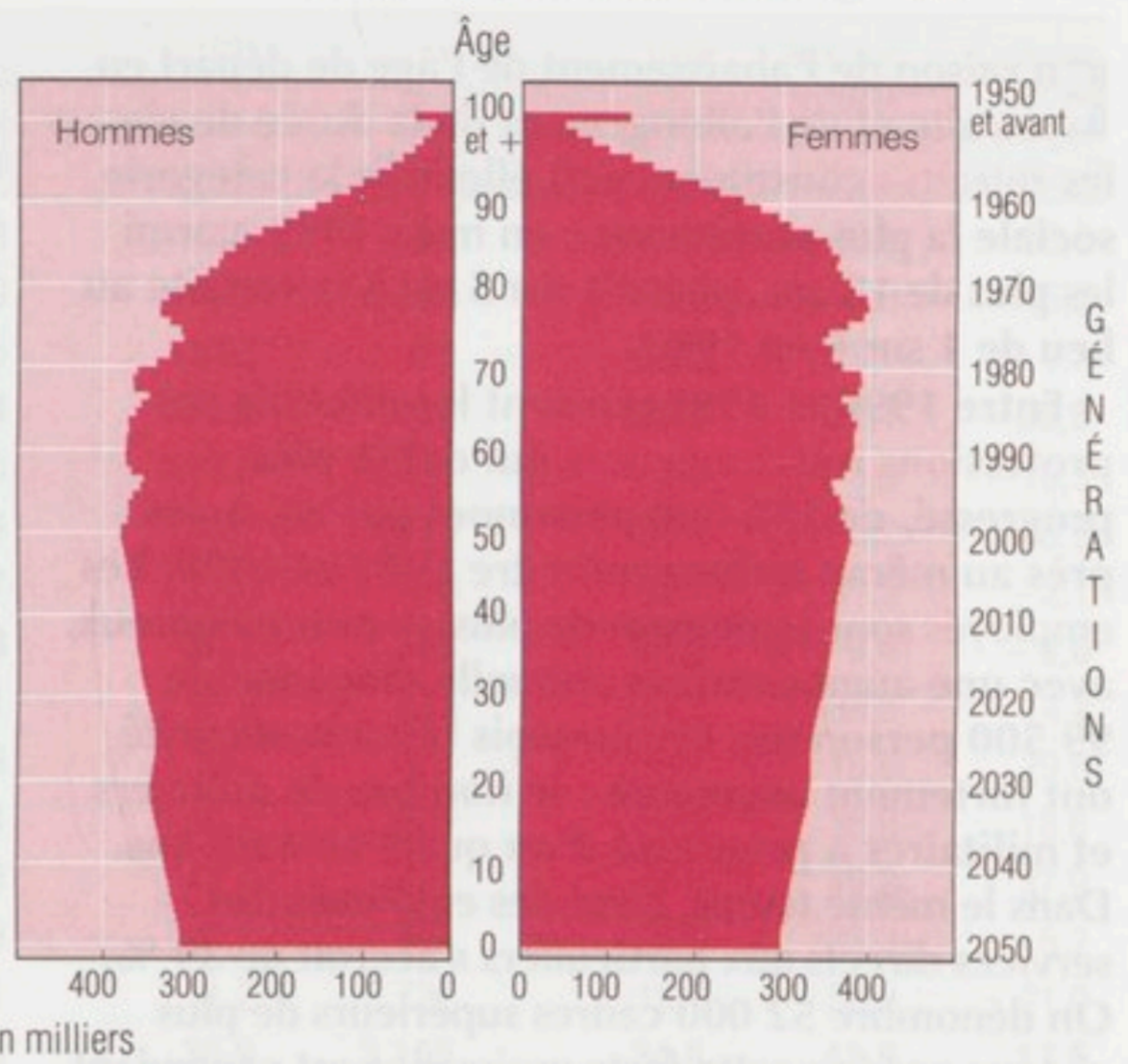
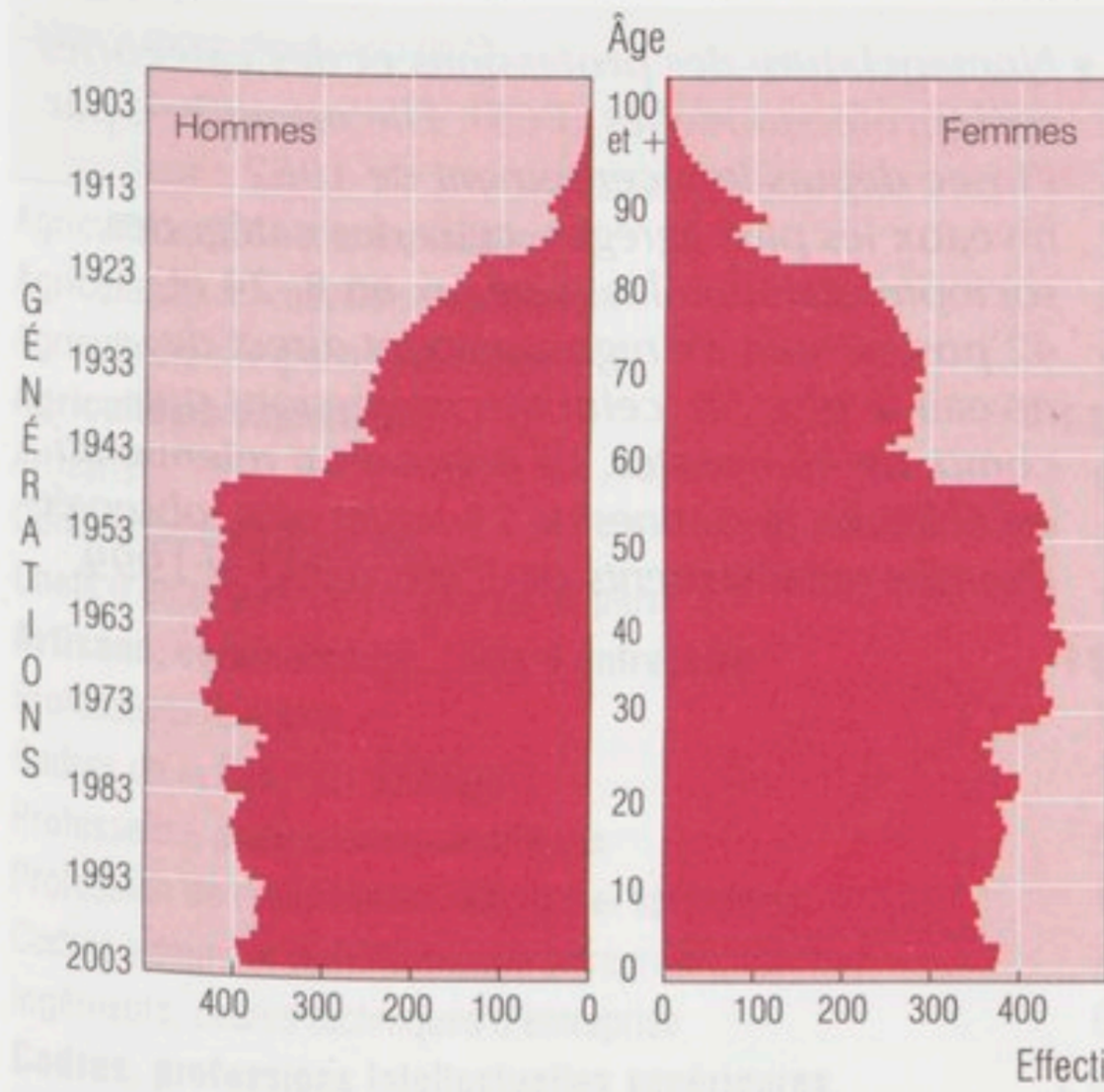
Quels que soient les scénarios retenus, la population métropolitaine continuera de vieillir. En 2050, selon les variantes sur la fécondité, la part des personnes âgées de plus de 60 ans dans la population totale serait comprise entre 32,1 % et 38,7 %.

### SOURCES

- [1] « 2002 world population data sheet », Population reference bureau (Prb), [www.prb.org](http://www.prb.org).
- [2] « Bilan démographique 2002 », *Bulletin Mensuel de Statistique*, Insee, n° 1, janvier 2003.
- [3] Division enquêtes et études démographiques, Insee.
- [4] « Projections de population à l'horizon 2050 », *INSEE-Première*, n° 762, mars 2001.
- [5] Rapport de la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement, avril 2002 à Madrid, Nations Unies ([www.un.org](http://www.un.org)).

Pyramide des âges au 1<sup>er</sup> janvier 2003 [2]

Pyramide des âges en 2050 [3]



Population par groupe d'âge [2]

	Moins de 20 ans %	20 ans à 59 ans %	60 ans et plus %	Âge moyen* années
1901	34,3	53,0	12,7	32,4
1910	33,6	53,7	12,7	32,6
1920	31,3	54,9	13,8	34,4
1930	30,1	55,7	14,2	34,1
1946	29,5	54,5	16,0	35,6
1950	30,1	53,6	16,2	35,3
1960	32,3	51,0	16,7	34,9
1970	33,1	48,8	18,0	34,8
1980	30,6	52,4	17,0	35,7
1990	27,8	53,2	19,0	36,9
2000	25,6	53,8	20,6	38,7
2001 p	25,4	54,0	20,6	38,9
2002 p	25,3	54,1	20,6	39,0
2003 p	25,1	54,3	20,6	39,2

\* Au 1<sup>er</sup> janvier.

Projection de population par groupe d'âge à l'horizon 2050\* [4]

	Population au 1 <sup>er</sup> janvier milliers	Moins de 20 ans %	20 ans à 59 ans %	60 ans et plus %	Solde naturel de l'année milliers
2005	59 983	24,7	54,3	21,0	+179,3
2010	61 061	23,8	53,1	23,1	+145,9
2015	61 975	23,2	51,5	25,3	+113,2
2020	62 734	22,5	50,2	27,3	+86,6
2025	63 377	21,8	48,9	29,3	+67,7
2030	63 927	21,3	47,6	31,1	+45,4
2035	64 326	20,9	46,3	32,8	+1,4
2040	64 468	20,6	45,9	33,5	-56,2
2045	64 337	20,3	45,3	34,4	-101,3
2050	64 032	20,1	44,8	35,1	**

\* Projection basée sur les données du recensement de 1999. Hypothèse de fécondité = 1,8 enfant par femme ; migrations nettes = + 50 000 par an. \*\* Les projections s'arrêtent au 1<sup>er</sup> janvier 2050. Ainsi le solde naturel survenu au cours de l'année 2050 n'est pas projeté.

Population par groupe d'âge dans le monde (mi-2002) [1] %

	moins de 15 ans	65 ans et plus		moins de 15 ans	65 ans et plus
<b>Europe</b>	<b>17</b>	<b>15</b>	<b>Afrique</b>	<b>43</b>	<b>3</b>
Allemagne	16	16	Égypte	36	4
Autriche	17	15	Éthiopie	44	3
Belgique	18	17	Nigéria	44	3
Danemark	19	15	Ouganda	51	2
Espagne	15	17	<b>Amérique du Nord</b>	<b>21</b>	<b>13</b>
Finlande	18	15	Canada	19	13
<b>France métropolitaine</b>	<b>19</b>	<b>16</b>	États-Unis	21	13
Grèce	15	17	<b>Amérique centrale</b>	<b>35</b>	<b>5</b>
Hongrie	17	15	Mexique	33	5
Irlande	21	11	<b>Amérique du Sud</b>	<b>31</b>	<b>6</b>
Italie	14	19	Brésil	30	6
Luxembourg	19	14	Colombie	33	5
Norvège	20	15	<b>Asie</b>	<b>30</b>	<b>6</b>
Pays-Bas	19	14	Chine	23	7
Pologne	19	12	Inde	36	4
Portugal	16	16	Indonésie	31	5
Rep. Tchèque	16	14	Japon	14	18
Royaume-Uni	19	16	Pakistan	42	4
Russie	18	13	<b>Océanie</b>	<b>25</b>	<b>10</b>
Suède	18	17	<b>Monde</b>	<b>30</b>	<b>7</b>

# 3 population

## PRÉSENTATION

En raison de l'abaissement de l'âge de départ en retraite et de l'allongement de la durée de vie, les **retraités** constituent actuellement la catégorie sociale la plus nombreuse : en mars 1999, parmi les plus de 15 ans, plus d'1 sur 5 est à la retraite au lieu de 1 sur 6 en 1982.

Entre 1990 et 1999, ce sont les effectifs des **professions intermédiaires** qui ont le plus progressé, de 116 000 personnes par an, à peu près au même rythme qu'entre 1982 et 1990. Les **employés** sont également de plus en plus nombreux, avec une augmentation annuelle moyenne de 99 500 personnes. Les emplois liés à la sécurité ont fortement augmenté : le nombre de policiers et militaires a progressé d'un quart en neuf ans. Dans le même temps, celui des employés des services directs aux particuliers s'accroît de 39 %. On dénombre 52 000 cadres supérieurs de plus chaque année ; cette forte croissance est cependant deux fois moindre qu'entre 1982 et 1990. Les effectifs des cadres du privé et des professions libérales continuent d'augmenter, mais la hausse est modérée comparée aux décennies précédentes. La démocratisation des pratiques culturelles a profité aux professions artistiques : dans la danse et le théâtre, les effectifs ont doublé. La mutation agricole se poursuit, son rythme s'est même accéléré. En moins de vingt ans, le nombre des petits exploitants a été divisé par sept et près de 60 % des exploitations ont disparu. Les **agriculteurs** ne sont aujourd'hui pas plus nombreux que les chauffeurs (routiers, conducteurs d'autocar et taxis). Le nombre d'**ouvriers** régresse (- 62 000 par an), y compris, ce qui est nouveau, le nombre d'ouvriers qualifiés. Celui des **artisans** diminue également : - 89 400 en neuf ans, baisse deux fois supérieure à celle de 1982-1990. La concurrence de la grande distribution pèse toujours autant sur le petit commerce : en 1999 on enregistre 71 000 **commerçants** de moins qu'en 1990.

En 1999, 45 % des emplois sont occupés par des **femmes**, contre 42 % en 1990. Les métiers principalement féminins (assistantes maternelles, femmes de ménage, infirmiers et aides-soignants, caissiers et employés de libre service) sont ceux qui ont créé le plus d'emploi entre 1990 et 1999 [1] [2] [3].

## DÉFINITIONS

- **Nomenclature des professions et des catégories socioprofessionnelles (PCS)**. Elle est utilisée par l'Insee depuis le recensement de 1982 ; les niveaux les plus agrégés, ceux des catégories socioprofessionnelles (niveaux en 8, 24 et 42 postes) sont un regroupement direct du niveau le plus fin, celui des professions qui comporte 455 postes. La population retenue ici est celle des personnes de 15 ans et plus, observée dans les recensements de 1982, 1990 et 1999.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « De moins en moins d'inactifs entre la fin des études et l'âge de la retraite », *INSEE-Première*, n° 872, décembre 2002.
- « La carte des professions (1982-1999) », *Données sociales 2002-2003*, Insee.
- *Le destin des générations*, L. Chauvel, éditions Puf, 1998.
- *Économie et Statistique*, Insee : « Six études des mobilités sociales et professionnelles », n° 316-317, 1998-6/7 ; « Les indépendants », n° 319-320, 1998-9/10.

### SOURCES

- [1] *Recensements de la population de 1982, 1990 et 1999*, Insee.
- [2] *INSEE-Première* : « Recensement de la population de 1999 - L'espace des métiers de 1990 à 1999 », n° 790, juillet 2001 ; « Recensement de la population de 1999 - Les métiers se redéploient sur le territoire métropolitain », n° 792, juillet 2001.
- [3] « Les chiffres de l'économie », *Alternatives Économiques*, Hors-série n° 50, 4<sup>ème</sup> trimestre 2001.



**Répartition de la population de 15 ans et plus selon la catégorie sociale [1]**

Catégorie socioprofessionnelle (PCS)	1990		1999		Évolution 90/82 %	Évolution 99/90 %
	Total milliers	Part des femmes %	Total milliers	Part des femmes %		
Agriculteurs sur petite exploitation	338	41,3	106	40,4	- 51,0	- 68,5
Agriculteurs sur moyenne exploitation	310	35,5	165	29,8	- 31,3	- 46,9
Agriculteurs sur grande exploitation	365	34,3	371	30,2	10,7	1,7
<b>Agriculteurs exploitants</b>	<b>1 013</b>	<b>37,0</b>	<b>642</b>	<b>31,8</b>	<b>- 31,1</b>	<b>- 36,6</b>
Artisans	850	23,5	761	23,1	- 5,3	- 10,5
Commerçants et assimilés	796	45,1	725	38,9	- 0,2	- 8,9
Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	177	15,8	173	15,7	31,5	- 2,1
<b>Artisans, commerçants, chefs d'entreprise</b>	<b>1 823</b>	<b>32,2</b>	<b>1 659</b>	<b>29,2</b>	<b>- 0,4</b>	<b>- 9,0</b>
Professions libérales	311	31,9	355	34,3	30,6	14,2
Cadres de la Fonction publique	288	28,1	373	35,7	19,6	29,6
Professeurs, professions scientifiques	564	50,4	670	52,6	58,8	18,6
Profession de l'information, des arts et spectacles	170	42,7	234	44,0	49,2	37,9
Cadres admin. et commerciaux d'entreprise	759	30,2	806	35,0	33,3	6,2
Ingénieurs, cadres techniques d'entreprise	601	11,2	727	15,1	58,0	21,0
<b>Cadres, professions intellectuelles supérieures</b>	<b>2 693</b>	<b>30,9</b>	<b>3 165</b>	<b>34,8</b>	<b>41,9</b>	<b>17,5</b>
Instituteurs et assimilés	757	65,1	903	65,2	- 2,7	19,2
Profess. interm. santé et travail social	784	76,6	1 032	76,4	27,6	31,7
Clergé, religieux	48	41,8	21	22,1	- 19,3	- 57,2
Profess. interm. admin. Fonction publique	396	50,3	444	57,1	42,2	12,2
Profess. interm. administratives des entreprises	1 392	46,3	1 843	51,5	43,8	32,4
Techniciens	762	12,8	944	14,4	12,9	23,8
Contremaîtres, agents de maîtrise	574	7,5	576	8,9	1,7	0,3
<b>Professions intermédiaires</b>	<b>4 714</b>	<b>44,5</b>	<b>5 763</b>	<b>48,1</b>	<b>19,7</b>	<b>22,3</b>
Employés civils, agents de service de la Fonction publique	1 998	79,5	2 343	77,7	18,3	17,3
Policiers et militaires	414	6,7	523	9,1	7,4	26,3
Employés administratifs d'entreprise	2 344	84,7	2 178	84,6	- 8,3	- 7,1
Employés de commerce	969	81,0	1 115	77,8	31,4	15,1
Personnels des services directs aux particuliers	1 189	83,6	1 649	84,7	34,3	38,7
<b>Employés</b>	<b>6 913</b>	<b>77,8</b>	<b>7 809</b>	<b>76,5</b>	<b>10,6</b>	<b>13,0</b>
Ouvriers qualifiés de type industriel	1 640	13,6	1 540	14,6	2,8	- 6,1
Ouvriers qualifiés de type artisanal	1 603	8,3	1 574	9,6	7,8	- 1,8
Chauffeurs	622	3,0	640	5,0	9,8	2,8
Ouvriers qualifiés manutention, magasinage, transport	409	8,3	400	8,2	4,8	- 2,2
Ouvriers non qualifiés de type industriel	2 136	39,6	1 724	36,0	- 10,9	- 19,3
Ouvriers non qualifiés de type artisanal	932	30,6	887	32,2	- 12,6	- 4,7
Ouvriers agricoles	282	22,9	297	27,8	- 4,3	5,4
<b>Ouvriers (y compris agricoles)</b>	<b>7 623</b>	<b>21,0</b>	<b>7 062</b>	<b>20,2</b>	<b>- 2,2</b>	<b>- 7,4</b>
Anciens agriculteurs exploitants	1 273	53,7	1 080	52,3	- 4,4	- 15,2
Anciens artis. commerç., chefs d'entrep.	773	50,9	946	45,6	4,4	22,3
Anciens cadres	578	22,6	743	21,4	70,0	28,5
Anciennes professions intermédiaires	1 036	45,8	1 507	48,9	42,2	45,6
Anciens employés	2 675	70,2	3 204	73,3	41,8	19,8
Anciens ouvriers (y compris agricoles)	2 886	35,7	3 155	37,7	21,5	9,3
<b>Retraités</b>	<b>9 221</b>	<b>49,8</b>	<b>10 634</b>	<b>51,1</b>	<b>24,6</b>	<b>15,3</b>
Chômeurs n'ayant jamais travaillé	276	65,1	352	58,0	- 24,0	27,2
Militaires du contingent	231	0,6	86	1,9	- 8,7	- 63,0
Élèves ou étudiants de 15 ans ou plus	5 261	50,4	5 433	51,0	23,1	3,3
Autres inactifs de moins de 60 ans	4 124	87,6	3 518	80,4	- 25,9	- 14,7
Autres inactifs de 60 ans ou plus	1 982	96,1	1 945	92,2	- 1,5	- 1,9
<b>Autres sans activité professionnelle</b>	<b>11 875</b>	<b>70,4</b>	<b>11 334</b>	<b>67,0</b>	<b>- 4,8</b>	<b>- 4,6</b>
<b>Effectif total</b>	<b>45 875</b>	<b>51,9</b>	<b>48 068</b>	<b>52,0</b>	<b>6,5</b>	<b>4,8</b>

## PRÉSENTATION

**E**n France, à côté d'avancées notables vers l'égalité entre hommes et femmes dans le domaine de l'éducation par exemple, les progrès sont beaucoup plus lents quand il s'agit d'accéder à des emplois de responsabilité ou à des fonctions politiques. De même, dans la vie quotidienne, de nombreux obstacles freinent encore l'accès à l'égalité.

En terme de réussite scolaire, les filles rattrapent et dépassent les garçons dès le début des années 70. En mars 2002, 64,5 % des jeunes filles âgées de 25 à 34 ans possèdent un diplôme égal ou supérieur au baccalauréat contre 51,4 % des garçons du même âge [1] [5].

L'activité professionnelle des femmes progresse depuis le milieu des années 60 : en 2003, elles représentent 46 % de la population active et le taux d'activité de celles âgées de 30 à 49 ans (82 %) se rapproche de celui des hommes du même âge (95 %). Cependant des inégalités subsistent : taux de chômage plus élevé, salaires plus faibles et temps partiel plus fréquent. Plus les salaires sont élevés et plus les écarts s'accroissent. Elles accèdent moins souvent que les hommes aux postes de responsabilités : en 2002, 26 % des postes d'encadrement dans le privé et 12 % des emplois de direction et d'inspection dans la Fonction publique d'État sont occupés par des femmes [1] [6].

En un demi-siècle, la durée du travail domestique des femmes vivant en couple a diminué de 2 h 30 par jour ; cela est dû plus aux progrès industriels qu'à un engagement accru des hommes : en 1998, près de 70 % de l'ensemble des tâches domestiques et plus de 80 % du ménage, de la cuisine et des courses, sont encore effectués par les femmes [2].

Alors qu'elles constituent 55 % de l'électorat, les femmes françaises sont encore peu présentes en tant qu'élues sur la scène politique. Après le vote de la **loi sur la parité en politique**, elles représentent 12,5 % des élus aux élections législatives de juin 2002 (contre 9,7 % en 1997 et 1,3 % en 1953). En 2001, 10,3 % des sénateurs, 27,1 % des conseillers régionaux et 9 % des conseillers généraux sont des femmes. Dans les communes de plus de 3 500 habitants, elles représentent désormais 47,5 % des conseillers municipaux (25 % en 1995), mais seulement 6,6 % des maires (4,5 % en 1995) [4] [6].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « La parité hommes-femmes en politique : bilan et perspectives », *Populations et sociétés*, Ined, n° 377, mars 2003.
- *Statistiques en bref*, Eurostat, thème 3 : « Disparités hommes-femmes parmi les chefs d'entreprise », n° 11/2003 ; « Comment les femmes et les hommes utilisent leur temps », n° 12/2003.

### SOURCES

[1] *Femmes et hommes – Regards sur la parité*, édition 2003, Insee (www.insee.fr).

## DÉFINITIONS

• **Avertissement.** Des données sur la situation des hommes et des femmes dans les domaines de la démographie, de la santé, de l'emploi, des revenus et des conditions de vie, sont également présentées dans les chapitres concernés du TEF.

• **Quelques dates dans l'histoire des femmes : Domaine de la vie publique.**

**1944** : les femmes obtiennent le droit de vote et l'éligibilité. **1946** : le préambule de la Constitution pose le principe de l'égalité des droits entre hommes et femmes. **2000** : loi du 6 juin sur l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives.

**Domaine de l'éducation.**

**1850** : la loi Falloux rend obligatoire la création d'une école de filles dans toute commune de plus de 800 habitants. **1919** : création du baccalauréat féminin. **1924** : les programmes du secondaire deviennent identiques pour les filles comme pour les garçons, entraînant l'équivalence entre les baccalauréats masculins et féminins.

**Domaine de la vie professionnelle.**

**1907** : les femmes mariées peuvent disposer librement de leur salaire. **1966** : la femme peut exercer une activité professionnelle sans l'autorisation de son mari. Interdiction de licencier une femme pendant 12 semaines après un accouchement. **1972** : le principe de l'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes pour les travaux de valeur égale est admis. **1983** : loi Roudy sur l'égalité professionnelle entre hommes et femmes. **1992** : loi du 22 juillet créant le délit de harcèlement sexuel dans les relations de travail.

**Domaine de la vie personnelle et familiale.**

**1967** : loi Neuwirth autorisant la contraception. Les décrets d'application de cette loi sont promulgués en 1971. **1970** : remplacement de l'autorité paternelle par « l'autorité parentale ». Suppression de la notion de chef de famille. Les époux assurent ensemble la direction morale et matérielle de la famille. **1975** : loi Weil autorisant l'interruption volontaire de grossesse.

• **Loi du 6 juin 2000 sur la parité en politique.** La loi n° 2000-493, promulguée le 6 juin 2000, prévoit la parité alternée pour les élections à un tour comme les élections européennes et les sénatoriales à la proportionnelle, la parité par tranche de six pour les élections à 2 tours comme les municipales (dans les communes de 3 500 habitants et plus) et les régionales. Aux élections législatives, les partis doivent présenter 50 % de candidates sous peine de sanctions financières.

[2] « La charge de travail professionnel et domestique des femmes : cinquante années d'évolution », *Données sociales 2003*, Insee.

[3] Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation et de la recherche, DPD.

[4] *2002 Women of our world*, PRB (www.prb.org).

[5] *INSEE-Première* : « Femmes et hommes : les inégalités qui subsistent », n° 834, mars 2002 ; « Motivation et performances scolaires : les filles creusent l'écart », n° 886, mars 2003.

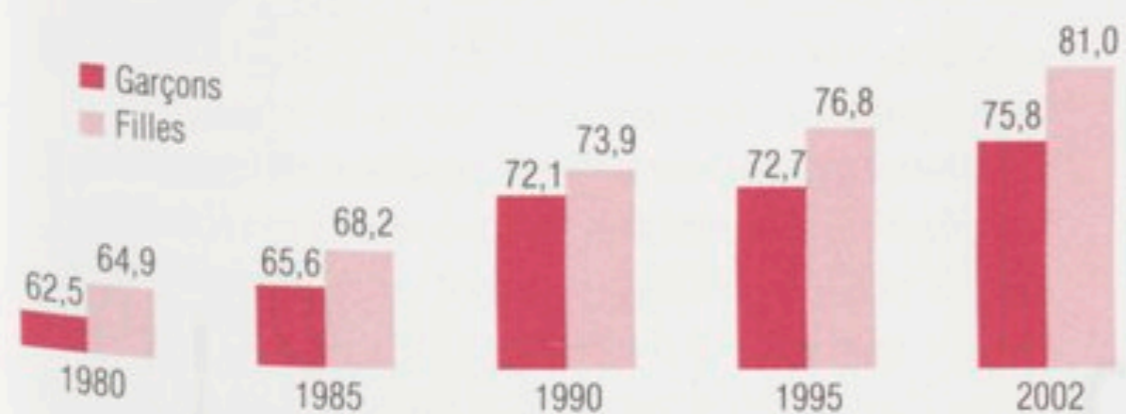
[6] *L'égalité entre les femmes et les hommes-Chiffres clés 2002*, Service des Droits des femmes et de l'Égalité, ministère délégué à la Parité et à l'Égalité professionnelle.

## PARITÉ HOMMES - FEMMES 3.8

Diplôme le plus élevé obtenu selon le sexe et l'âge en mars 2002 [1] %

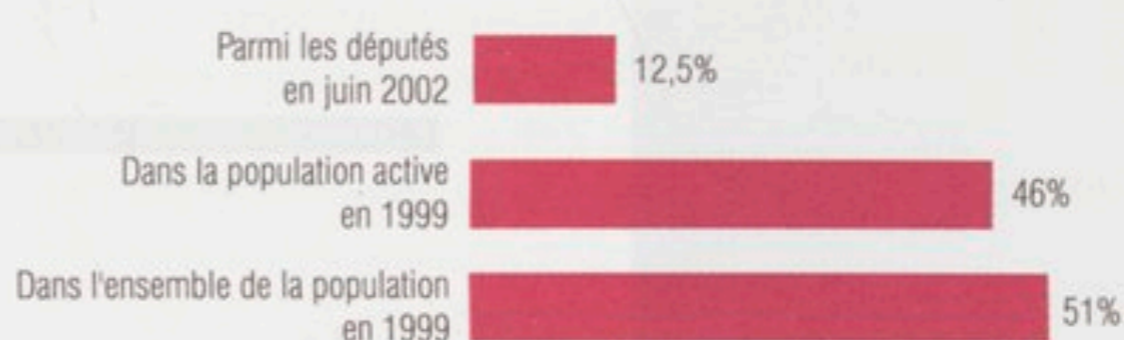
	25 à 34 ans		35 à 44 ans		45 à 54 ans	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Aucun diplôme ou CEP	11,1	15,6	19,4	22,7	29,9	27,3
BEPC seul	4,4	5,4	9,2	6,7	9,6	7,6
CAP, BEP ou équivalent	20,0	27,6	28,3	36,8	25,5	34,4
Bac ou brevet prof.	19,7	18,1	15,5	11,0	12,9	10,4
Baccalauréat + 2 ans	21,0	16,1	15,6	10,5	12,2	8,0
Diplôme supérieur	20,5	15,3	11,5	12,0	9,7	12,2
Études en cours	3,3	1,9	0,5	0,3	0,2	0,1
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
% de bacheliers ou plus (y c. études en cours)	64,5	51,4	43,1	33,8	35,0	30,7

Taux de réussite au baccalauréat selon le sexe\* [3]



\* France métropolitaine + DOM.

Part des femmes au sein de trois populations [1]



Écarts\* entre les salaires des féminins et masculins, au niveau des 1<sup>er</sup>, 5<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> déciles, dans les entreprises [1] %

	D1	Médiane	D9
1980	-15,5	-19,5	-33,6
1985	-11,3	-19,0	-33,6
1989	-12,1	-17,4	-32,3
1991	-12,0	-17,0	-30,9
1995	-9,8	-13,9	-28,1
1996	-9,1	-13,3	-27,5
1997	-8,8	-13,1	-26,8
1998	-8,0	-12,5	-26,4
1999	-8,0	-12,4	-26,0
2000	-8,1	-12,5	-25,7

\* En 2000, les salaires des femmes sont inférieurs de 8,1 % à ceux des hommes, au niveau du 1<sup>er</sup> décile. Cet écart s'élève à 12,5% au niveau du salaire médian et atteint 25,7 % au niveau du 9<sup>e</sup> décile.

Charges de travail des hommes et des femmes vivant en couple\* [2] heures par jour

	1966	1974	1986	1998
<b>Hommes :</b>				
Travail professionnel	7,6	6,7	6,1	6,2
Travail domestique	1,7	1,8	2,1	2,1
<i>dont cuisine, linge, ménage</i>	0,4	0,5	0,6	0,6
<b>Travail total</b>	<b>9,3</b>	<b>8,5</b>	<b>8,2</b>	<b>8,3</b>
<b>Femmes :</b>				
Travail professionnel	2,3	3,1	3,4	3,7
Travail domestique	7,3	6,1	5,2	4,7
<i>dont cuisine, linge, ménage</i>	4,3	3,7	3,2	2,8
<b>Travail total</b>	<b>9,6</b>	<b>9,2</b>	<b>8,6</b>	<b>8,4</b>
<b>Part des femmes dans le travail des couples (%)</b>				
Travail professionnel	23	32	36	38
Travail domestique	81	77	71	69
<i>dont cuisine, linge, ménage</i>	92	89	84	83
<b>Travail total</b>	<b>51</b>	<b>52</b>	<b>51</b>	<b>50</b>

\* Couples habitant en zone urbaine (femmes âgées de moins de 47 ans et hommes de moins de 50 ans).

Proportion de femmes élues au Parlement dans le monde [1][4] %

Pays	Octobre 2001	Pays	Octobre 2001	Pays	Octobre 2001
Suède	43	Rep. Tchèque	14	Chine	22
Danemark	37	Rep. Slovaque	14	Argentine	21
Finlande	37	<b>France*</b>	<b>12,5</b>	Corée du Nord	20
Norvège	36	Slovénie	12	Sénégal	17
Pays-Bas	33	Lituanie	11	Mexique	16
Allemagne	30	Roumanie	10	États-Unis	14
Espagne	27	Grèce	9	Tunisie	12
Autriche	25	Italie	9	Inde	9
Belgique	25	Malte	9	Madagascar	8
Suisse	22	Hongrie	8	Cameroun	6
Portugal	19	Russie	6	Brésil	6
Estonie	18	<b>Europe</b>	<b>18</b>	Corée du Sud	6
Luxembourg	17	Afrique du Sud	30	Algérie	4
Royaume-Uni	17	Cuba	28	Turquie	4
Lettonie	17	Vietnam	26	Maroc	1
Irlande	14	Canada	24	<b>Monde</b>	<b>14</b>

\* Élections législatives de juin 2002, y compris DOM.

Diplômés par sexe et âge en 2002

Sexe	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-44 ans	45-49 ans	50-54 ans	55-59 ans	60-64 ans	65-69 ans	70 ans et plus
Hommes	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000
Femmes	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000

Part des femmes au sein de la population



Part des femmes au sein de la population (suite)

Tranche d'âge	Hommes	Femmes
15-19 ans	1000	1000
20-24 ans	1000	1000
25-29 ans	1000	1000
30-34 ans	1000	1000
35-39 ans	1000	1000
40-44 ans	1000	1000
45-49 ans	1000	1000
50-54 ans	1000	1000
55-59 ans	1000	1000
60-64 ans	1000	1000
65-69 ans	1000	1000
70 ans et plus	1000	1000

Proportion de femmes dans le diplôme

Niveau de diplôme	Proportion de femmes (%)
1er cycle	50.5
2e cycle	50.5
3e cycle	50.5
4e cycle	50.5
5e cycle	50.5
6e cycle	50.5
7e cycle	50.5
8e cycle	50.5
9e cycle	50.5
10e cycle	50.5
11e cycle	50.5
12e cycle	50.5
13e cycle	50.5
14e cycle	50.5
15e cycle	50.5
16e cycle	50.5
17e cycle	50.5
18e cycle	50.5
19e cycle	50.5
20e cycle	50.5
21e cycle	50.5
22e cycle	50.5
23e cycle	50.5
24e cycle	50.5
25e cycle	50.5
26e cycle	50.5
27e cycle	50.5
28e cycle	50.5
29e cycle	50.5
30e cycle	50.5

# SOCIÉTÉ

# MODES DE VIE

Consommation

Logement

Enseignement

Santé

Justice

# 4 consommation

## PRÉSENTATION

Entre 1960 et 2001, la *dépense de consommation* par habitant, en monnaie constante, a été multipliée par 2,8 et la *consommation effective* par 3. L'environnement du consommateur a changé : l'extension de la grande distribution, l'évolution des modes de vie et l'apparition de nouveaux produits ont modifié les comportements de consommation. La baisse des dépenses traditionnelles a été pour partie compensée par l'achat de produits à haute technologie. Néanmoins, la plus grande partie du budget des ménages reste consacrée aux dépenses alimentaires et au logement. Celui-ci a détrôné l'alimentation comme premier poste de la consommation. En ajoutant aux dépenses effectivement supportées par les ménages celles qui sont financées par la collectivité, la santé est désormais le deuxième poste de consommation [3].

En 2002, la dépense de *consommation des ménages* progresse modérément de 1,2 % en volume, après 2,6 % en 2001. Les consommateurs accroissent fortement leurs dépenses d'audiovisuel et d'informatique. L'attrait des ménages pour les produits des *TIC* reste vif mais les dépenses s'atténuent. La consommation des services de télécommunications n'augmente que de 6,5 % contre 13,5 % en 2001 : l'équipement des ménages en téléphone mobile commence à s'essouffler. Les consommateurs dépensent un peu plus en produits alimentaires, dont les prix décèlent. En revanche, la consommation de tabac baisse de 3,5 % en volume : depuis 1992, année de mise en œuvre de la politique de hausse des prix, la consommation a globalement diminué [2].

En 40 ans, les Français ont modifié leurs comportements alimentaires et accordent une attention croissante à la santé et à l'équilibre des repas. Ils délaissent de plus en plus les produits traditionnels à forte valeur nutritive, comme les sucres et graisses bruts. La consommation de viandes rouges est en baisse depuis le milieu des années 1980. A contrario, celle de volaille augmente, bénéficiant de prix relatifs favorables. Par ailleurs, les contraintes de la vie moderne conduisent les ménages à privilégier des produits déjà prêts. Les confiseries, la pâtisserie et les boissons sucrées sont aussi de plus en plus appréciées, surtout par les jeunes [3].

## DÉFINITIONS

- **Consommation des ménages.** Les comptes nationaux sont désormais établis selon le système européen de comptabilité : SEC 95. Le nouveau système de comptabilité nationale, inclut les DOM et distingue deux concepts de consommation finale :
  - **La dépense de consommation des ménages** remplace le concept de consommation finale du système précédent. Elle exclut les remboursements de sécurité sociale et certaines allocations (logement) qui étaient auparavant comptées dans le revenu et dans la consommation. Ainsi, seule la partie non remboursée des médicaments est-elle comptée en dépenses de consommation finale.
  - **La consommation effective des ménages** recouvre l'ensemble des biens et services qu'ils utilisent effectivement (ou consomment), quelle que soit la manière dont ils sont financés, alors que la dépense de consommation se limite aux dépenses que les ménages supportent directement.L'écart entre les deux notions représente les remboursements de sécurité sociale, les aides au logement, les dépenses de la collectivité en éducation, en santé, etc.
- **Coefficient budgétaire.** Rapport de la dépense consacrée à un bien ou service particulier (ou à une catégorie de biens ou services) à la dépense totale.
- **TIC.** Technologies de l'information et de la communication. Voir définition mot-clé 11.9.
- **Unité de consommation (UC).** Lorsque plusieurs personnes vivent ensemble, il n'est pas besoin de multiplier les biens de consommation pour garder le même niveau de vie : par exemple, les dépenses pour le logement ou l'automobile ne sont pas proportionnelles au nombre de personnes du ménage. Aussi, pour comparer le niveau de vie de ménages de taille différente on utilise un revenu corrigé à l'aide de l'échelle d'équivalence (dite de l'OCDE) suivante : une personne seule compte pour 1 UC, un couple sans enfant pour 1,5 UC, un couple avec un enfant (de moins de 14 ans) pour 1,8 UC, un couple avec deux enfants pour 2,1 UC, etc.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Quarante ans de consommation des ménages, de 1960 à 2000 », Comptes nationaux, Insee, cédérom, avril 2002.
- « La consommation « engagée » : mode passagère ou nouvelle tendance de la consommation », *Le 4 pages*, Sessi, décembre 2002.
- *Les consommateurs en Europe – Faits et données chiffrées*, édition 2001, Eurostat.

### SOURCES

- [1] Division Synthèse des biens et services, Insee.
- [2] « La consommation des ménages en 2002 », *INSEE-Première*, n° 902, juin 2003.
- [3] *INSEE-Première* : « La consommation des ménages depuis quarante ans », n° 832, février 2002 ; « La consommation alimentaire depuis quarante ans », n° 846, mai 2002.

## CONSOMMATION DES MÉNAGES 4.1

Consommation des ménages en 2002 [2]

	Consommation milliards d'€	Variation annuelle en volume %			Poids dans la dépense de consommation %	
		2002	2000	2001	2002	1992
<b>Alimentation et boissons non alcoolisées</b>	<b>122,1</b>	<b>0,7</b>	<b>0,6</b>	<b>1,3</b>	<b>15,8</b>	<b>14,8</b>
Produits alimentaires	113,8	0,6	0,5	1,2	14,9	13,8
dont : Pains et céréales	16,6	1,1	1,3	0,7	2,2	2,0
Viandes	35,7	-0,1	-0,7	1,5	4,9	4,3
Poissons et crustacés	8,8	0,1	1,0	-0,2	1,1	1,1
Lait, fromages et oeufs	16,9	1,5	1,0	1,5	2,2	2,1
Fruits et légumes	20,6	0,8	0,2	1,1	2,6	2,5
Boissons non alcoolisées	8,3	1,8	2,6	2,3	0,9	1,0
<b>Boissons alcoolisées et tabac</b>	<b>28,4</b>	<b>-1,3</b>	<b>1,4</b>	<b>-2,1</b>	<b>3,1</b>	<b>3,4</b>
Boissons alcoolisées	13,3	-1,3	1,7	-0,6	1,8	1,6
Tabac	15,1	-1,2	1,0	-3,5	1,3	1,8
<b>Articles d'habillement et chaussures</b>	<b>39,2</b>	<b>0,6</b>	<b>0,2</b>	<b>0,2</b>	<b>6,4</b>	<b>4,8</b>
<b>Logement, chauffage, éclairage</b>	<b>196,4</b>	<b>1,7</b>	<b>2,7</b>	<b>1,0</b>	<b>23,4</b>	<b>23,9</b>
dont : Location de logement	140,6	2,3	2,0	1,9	16,3	17,1
Chauffage, éclairage	30,1	-1,4	6,4	-3,6	4,4	3,7
<b>Équipement du logement</b>	<b>51,0</b>	<b>3,6</b>	<b>0,4</b>	<b>-0,7</b>	<b>6,7</b>	<b>6,2</b>
<b>Santé</b>	<b>30,5</b>	<b>3,8</b>	<b>4,8</b>	<b>5,3</b>	<b>3,5</b>	<b>3,7</b>
<b>Transport</b>	<b>125,2</b>	<b>1,9</b>	<b>4,0</b>	<b>-0,1</b>	<b>15,0</b>	<b>15,2</b>
dont : Achats de véhicules	33,7	0,6	9,4	-2,3	4,5	4,1
Carburants, lubrifiants	26,8	1,7	1,8	-0,7	3,2	3,3
Services de transports	19,6	6,6	1,5	1,6	3,2	2,4
<b>Communications</b>	<b>19,5</b>	<b>20,8</b>	<b>12,0</b>	<b>5,3</b>	<b>1,8</b>	<b>2,4</b>
<b>Loisirs et culture</b>	<b>76,1</b>	<b>6,9</b>	<b>4,6</b>	<b>4,5</b>	<b>8,7</b>	<b>9,2</b>
<b>Éducation</b>	<b>5,1</b>	<b>-0,9</b>	<b>1,3</b>	<b>1,8</b>	<b>0,6</b>	<b>0,6</b>
<b>Hôtels, cafés et restaurants</b>	<b>64,2</b>	<b>3,6</b>	<b>1,2</b>	<b>0,4</b>	<b>7,6</b>	<b>7,8</b>
<b>Autres biens et services</b>	<b>65,7</b>	<b>2,0</b>	<b>2,9</b>	<b>1,7</b>	<b>7,3</b>	<b>8,0</b>
dont : Soins personnels	20,0	1,0	0,6	0,9	2,4	2,4
Assurances	21,7	5,6	0,6	-1,8	2,2	2,6
<b>Dépense de consommation des ménages</b>	<b>823,5</b>	<b>2,7</b>	<b>2,6</b>	<b>1,2</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Dépense de consommation des ISBLSM (1)	10,2	-1,0	14,6	1,9		
Dépense de consommation des APU (2)	220,6	3,2	3,3	5,1		
dont : Santé	108,1	4,4	5,3	6,2		
Éducation	66,7	2,0	1,0	3,7		
<b>Consommation effective des ménages</b>	<b>1 054,3</b>	<b>2,7</b>	<b>2,9</b>	<b>2,0</b>		

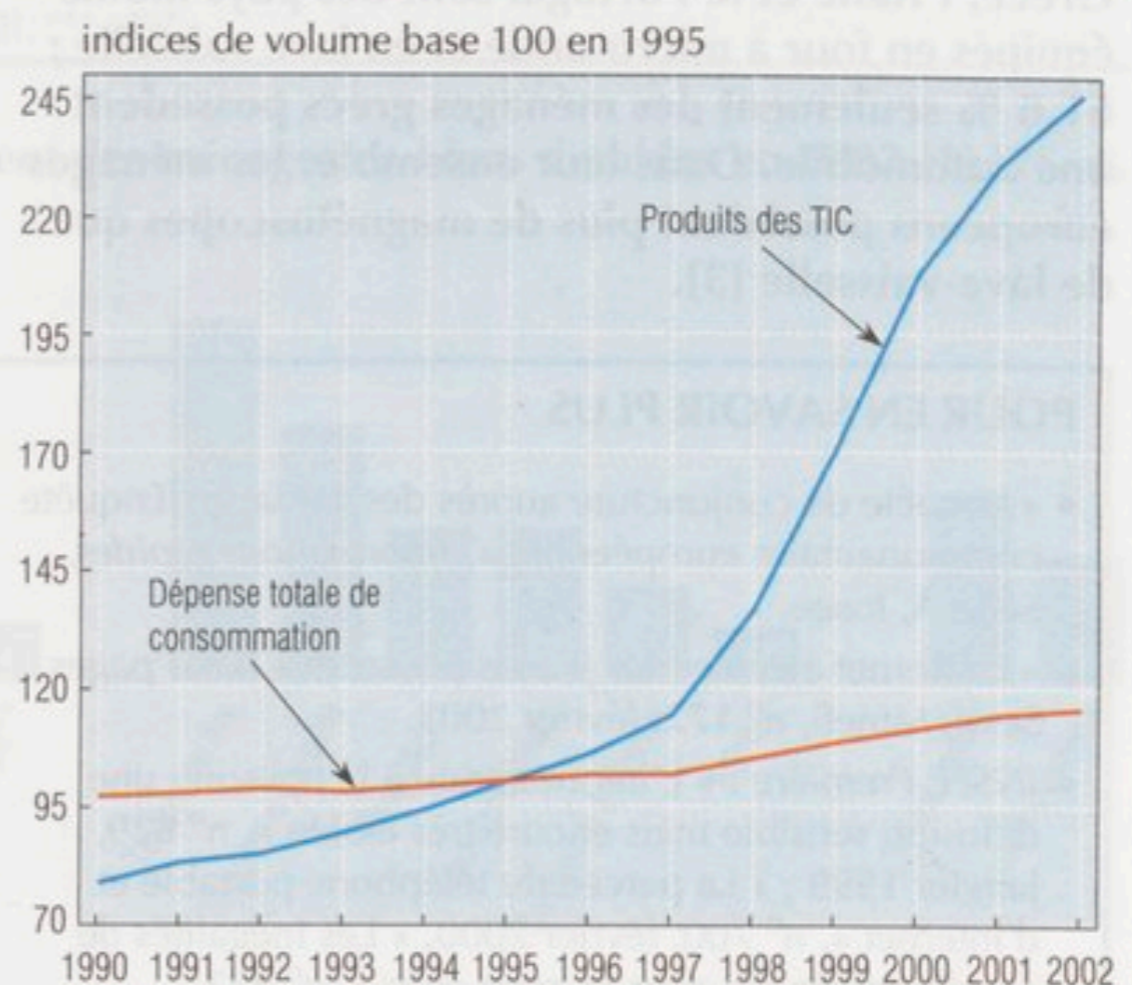
(1) Dépenses de consommation des institutions sans but lucratif au service des ménages. (2) Dépenses de consommation des administrations publiques en biens et services individualisables.

Quantités moyennes consommées par personne pour quelques produits [1]

	1970	1990	2001
Pain (kg)	80,57	63,37	60,07
Pommes de terre (kg)	95,57	62,42	68,21
Légumes frais (kg)	70,44	88,34	90,60
Boeuf (kg)	15,62	17,58	14,29
Volailles (kg)	14,20	22,24	23,73
Oeufs (kg)	11,53	14,34	14,95
Poissons, coquillages, crustacés (kg)*	9,93	14,75	14,13
Lait frais (litre)	95,24	68,16	66,21
Fromage (kg)	13,81	17,10	19,28
Yaourts (kg)	8,56	16,31	20,77
Huile alimentaire (kg)	8,08	11,37	14,76
Sucre (kg)	20,41	10,02	6,82
Vins courants (litre)	95,57	45,96	33,68
Vins A.O.C. (litre)	8,03	23,49	27,13
Bière (litre)	41,43	39,66	33,31
Eaux minérales et de source (litre)	39,90	92,42	149,67

\* Frais et surgelés.

La consommation des produits des TIC [2]



# 4 consommation

## PRÉSENTATION

Depuis quelques décennies, les ménages français se sont rapidement équipés en électro-ménager et en biens liés à la communication : en 2002, ils disposent presque tous d'un lave-linge, d'un téléviseur, d'un téléphone et d'un réfrigérateur. La diffusion du four à micro-ondes a plus que triplé depuis les années 90 : il est présent chez 68 % des foyers contre 19 % en 1990. En revanche, l'équipement en lave-vaisselle progresse lentement : 30 % en 1990, 35 % en 1996 et 39 % en 2001. La télévision est présente dans la quasi-totalité des foyers (94 %) et c'est désormais le **multi-équipement** qui se développe : un tiers des ménages possèdent plusieurs téléviseurs couleur contre un quart en 1996. La culture de l'image passe également par l'enregistrement : en 2001, 70 % des ménages possèdent un magnétoscope et l'achat de lecteurs DVD se développe rapidement.

En 2002, 37 % des ménages résidant en France possèdent un micro-ordinateur. Ce taux a plus que doublé depuis 1996. Les cadres et les jeunes de moins de vingt ans sont les mieux équipés (64 %), suivis par les quadragénaires (57 %). La grande majorité de ces ordinateurs sont des postes non portables équipés pour le **multimédia** et 23 % des ménages sont connectés à Internet (ce taux atteint 51 % chez les cadres). Plus de la moitié des ménages disposent d'un ou plusieurs téléphones portables [1].

En 2001, quatre ménages sur cinq disposent d'au moins une voiture. Si la proportion de ménages équipés stagne, le multi-équipement progresse : 26 % des ménages ont deux voitures et plus de 4 % ont 3 voitures ou plus, contre respectivement 15 % et 2 % au début des années 80. La proportion de véhicules diesel croît fortement : ils représentent plus de 38 % du parc début 2002 contre 4 % en 1980 [2].

L'équipement des ménages européens en biens durables présente des disparités selon les pays : la Grèce, l'Italie et le Portugal sont des pays moins équipés en four à micro-onde et en lave vaisselle ; 61,6 % seulement des ménages grecs possèdent une automobile. Dans leur ensemble, les ménages européens possèdent plus de magnétoscopes que de lave-vaisselle [3].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Enquête de conjoncture auprès des ménages (Enquête communautaire européenne) », *Informations rapides*, Série A, Insee.
- « L'internet avance : les jeunes poussent », *Le 4 pages*, Sessi, Minefi, n° 172, février 2003.
- *INSEE-Première* : « L'informatique à la maison : une diffusion sensible mais encore très ciblée », n° 629, janvier 1999 ; « La percée du téléphone portable et d'Internet », n° 700, février 2000, « Les inégalités de conditions de vie dans la zone euro », n° 822, janvier 2002.

## DÉFINITIONS

- **Multi-équipement.** Possession de deux appareils de même nature, ou plus (soit dans la résidence principale, soit dans la résidence secondaire).
- **Accès à un ordinateur domestique.** Toute personne appartenant à un ménage équipé d'un ordinateur est considérée comme ayant accès à un micro-ordinateur.
- **Ordinateur multimédia.** Ordinateur doté d'un équipement multimédia : carte son, enceintes, lecteur de CD-Rom, connexion à Internet,...
- **DVD.** De l'anglais, Digital Video Disc. Disque optique numérique de grande capacité.

- « Le marché européen de la télévision », *Statistiques en bref*, thème 4, Eurostat, n° 24/2002.

### SOURCES

- [1] Enquête permanente sur les conditions de vie, Division Conditions de vie des ménages, Insee.
- [2] Comité des constructeurs français d'automobiles, ([www.ccfa.fr](http://www.ccfa.fr)).
- [3] Panel communautaire des ménages, Eurostat.
- [4] « Équipement des ménages en biens durables électro-ménagers, audiovisuels et de communication », *INSEE-Résultats*, série « Consommation – modes de vie », n° 106, mars 2001.



### Taux d'accès à un ordinateur au domicile selon l'âge de l'individu [1] %

	1999	2000	2001	2002
0 à 9 ans	33	41	47	53
10 à 19 ans	44	52	58	64
20 à 29 ans	33	40	49	54
30 à 39 ans	34	39	47	54
40 à 49 ans	40	47	51	57
50 à 59 ans	26	29	37	43
60 à 69 ans	11	14	18	20
70 à 79 ans	4	4	7	7
80 ans et plus	2	3	5	6
<b>Ensemble</b>	<b>30</b>	<b>35</b>	<b>40</b>	<b>45</b>

### L'équipement automobile des ménages [2] %

	1980	1990	2001
Ménages motorisés	70,8	76,8	80,2
dont :			
<i>Monomotorisés</i>	54,3	50,5	50,0
<i>Bimotorisés</i>	14,8	23,0	25,6
<i>Trimotorisés et plus</i>	1,7	3,3	4,6
Ménages non motorisés	29,2	23,2	19,8

### Équipement des ménages européens en 1999 [2] [3] [4] %

	Téléviseur couleur	Magnétoscope	Four à micro-ondes	Lave-vaisselle	Téléphone	Automobile
Allemagne*	98,0	64,7	51,8	46,8	95,9	73,7
Autriche	97,3	67,1	59,4	52,5	95,8	75,8
Belgique	96,9	72,5	65,4	37,2	95,7	80,2
Danemark	98,3	78,0	48,4	48,5	99,0	71,0
Espagne	99,0	71,8	52,3	24,7	91,1	72,1
Finlande	95,1	68,3	81,0	47,9	97,9	67,7
<b>France</b>	<b>92,0</b>	<b>65,0</b>	<b>* 54,0</b>	<b>38,0</b>	<b>97,4</b>	<b>80,2</b>
Grèce	97,0	48,3	15,2	25,3	96,5	61,6
Irlande	98,2	80,0	72,3	32,9	91,2	73,7
Italie	97,6	64,7	20,4	28,0	91,5	79,5
Luxembourg	98,2	67,4	47,1	61,4	** 98,1	82,9
Pays-Bas	98,2	75,5	71,9	32,2	99,1	69,3
Portugal	95,3	59,9	28,6	23,7	81,7	66,9
Royaume-Uni	97,3	84,3	79,5	25,3	96,4	71,2
Suède***	98,0	79,1	72,9	67,4	...	73,2
<b>Union européenne</b>	<b>97,3</b>	<b>72,7</b>	<b>55,5</b>	<b>33,7</b>	<b>90,9</b>	<b>75,3</b>

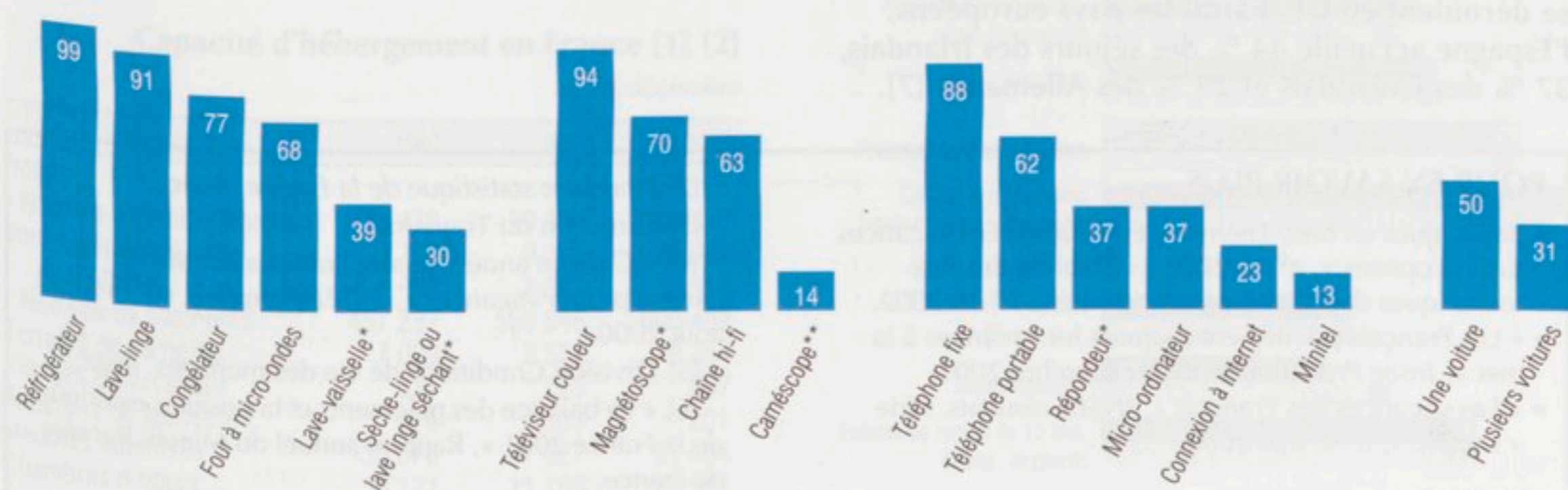
\* 1998. \*\* 1996. \*\*\* Données provisoires.

### Équipement des ménages en vidéo-téléphonie selon la catégorie sociale\* en 2002 [1] %

	Téléviseur couleur	Magnétoscope**	Camescope***	Répondeur***	Minitel	Téléphone portable	Micro-ordinateur	Connexion à Internet
Agriculteurs exploitants	96	47	8	19	15	34	16	10
Indépendants	94	68	21	32	18	59	32	19
Cadres	93	77	23	56	29	76	64	51
Professions intermédiaires	94	77	16	45	16	70	50	32
Employés	93	66	11	35	7	56	27	15
Ouvriers	97	71	13	28	5	56	24	11
Inactifs	78	32	3	22	1	78	45	21
<b>Ensemble des ménages</b>	<b>94</b>	<b>70</b>	<b>14</b>	<b>37</b>	<b>13</b>	<b>62</b>	<b>37</b>	<b>23</b>

\* Les retraités sont classés dans leur ancienne catégorie socioprofessionnelle. \*\* 2001. \*\*\* 1997.

### Taux d'équipement des ménages en biens durables en 2002 [1] [2] %



\*2001. \*\*1997.

## PRÉSENTATION

**S**ix Français sur dix partent en vacances, en 1999, comme dix ans plus tôt. Les cadres et les professions intellectuelles supérieures sont ceux qui partent le plus (87 %). Les agriculteurs sont ceux qui partent le moins (33 %) ; plus de la moitié des non partants invoquent des contraintes professionnelles. Près de 70 % des moins de 20 ans partent en vacances contre 38 % pour les plus de 70 ans. Toutefois les personnes âgées partent beaucoup plus souvent qu'il y a dix ans. Les personnes qui ne partent pas en vacances (soit quatre Français sur dix) invoquent le plus souvent des raisons financières (37 %). Les séjours sont plus nombreux (+ 20 %) et de plus en plus fractionnés ; leur durée moyenne diminue, principalement pour ceux d'été (13 jours et demi contre 17 en 1989). En été les vacanciers plébiscitent la mer (43 % des séjours). L'hiver, 32 % des séjours s'effectuent à la montagne [4].

Lors de leurs voyages personnels, les Français privilégient l'hébergement chez des parents ou des amis (47,9 % des séjours en été et 62,1 % en hiver). La voiture reste le principal mode de déplacement : elle est utilisée pour trois voyages sur quatre. Grâce à la mise en service du TGV Méditerranée en juin 2001, le trafic voyageur augmente.

En 2001, la France demeure toujours la première destination touristique mondiale, en accueillant 76,5 millions de visiteurs étrangers (+ 1,2 % sur un an), soit 11 % des arrivées mondiales de touristes. La France recueille 6,5 % des recettes mondiales ; un touriste dépense environ trois fois moins en France qu'aux États-Unis. Le poste « voyages » de la Balance des paiements affiche un nouvel excédent de 13,6 Mds d'€, après 14,1 Mds d'€ en 2000 et 12 Mds en 1999. Les dépenses des Français à l'étranger augmentent de 4,3 % contre 1,1 % pour celles des étrangers en France. En 2002 comme en 2001, la France reste la première destination mondiale avec 76,7 millions d'arrivées [1] [3] [6].

Plus de trois Allemands sur quatre sont partis en vacances en 2000 contre moins d'un tiers des Portugais. Les Grecs voyagent peu hors de leurs frontières (moins de 5 %). En revanche 80 % des voyages des Luxembourgeois et 61 % des Belges se déroulent en UE. Parmi les pays européens, l'Espagne accueille 44 % des séjours des Irlandais, 37 % des Finlandais et 29 % des Allemands [7].

## POUR EN SAVOIR PLUS

- *Statistiques en bref*, Thème 4, Eurostat : « Les vacances des européens », n° 15/2002 ; « Stabilité des flux touristiques dans l'union européenne », n° 28/2002.
- « Les Français privilégient toujours les vacances à la mer », *Insee Première*, n° 819, décembre 2001.
- « Les vacances des Français », *INSEE-résultats*, série « société », n° 4, mai 2002.

## SOURCES

[1] *Mémento du tourisme*, Direction du Tourisme, 2002.

## DÉFINITIONS

- **Voyage.** Dans l'enquête Direction du Tourisme/Sofres sur le Suivi des Déplacements Touristiques des Français (SDT), le voyage est défini comme tout départ du domicile, avec retour à celui-ci et au moins une nuit passée en dehors. Les déplacements professionnels ne sont pas retenus dans cette étude. Les voyages se décomposent en « séjours » définis par le fait d'avoir passé au moins une nuit en lieu fixe. La durée des séjours est comptabilisée en nuitées.
- **Vacances.** Dans l'enquête permanente sur les conditions de vie des ménages de l'Insee, on appelle « vacances » les voyages d'agrément d'au moins 4 nuits hors du domicile. Sont exclus les déplacements professionnels, les voyages d'études, les séjours motivés par la maladie ou le décès d'un proche, les séjours dans des établissements de santé et les courts séjours d'agrément.
- **Français.** Dans la plupart des enquêtes de consommation, on appelle « Français », par un abus de langage commode, les personnes, même étrangères, qui vivent en France dans des ménages ordinaires. La population comptée à part, vivant en collectivité (casernes, hospices, couvents, etc.), n'est pas saisie dans ces enquêtes.
- **Taux de départ.** Mesure la part, dans chaque catégorie de population, des individus qui ont effectué au moins un séjour du type considéré.
- **Vacances d'été.** Par convention, la période d'été d'une année donnée dure cinq mois : d'avril à septembre de l'année considérée.
- **Vacances d'hiver.** Sont considérés comme séjours d'hiver d'une année donnée, ceux qui commencent entre octobre de l'année précédente et avril de l'année donnée.

[2] *Annuaire statistique de la France*, Insee.

[3] Direction du Tourisme.

[4] « Chaque année, quatre Français sur dix ne partent pas en vacances », *INSEE-Première*, n° 734, août 2000.

[5] Division Conditions de vie des ménages, Insee.

[6] « La balance des paiements et la position extérieure de la France 2001 », Rapport annuel du Minefi, Banque de France.

[7] *France Portrait Social*, édition 2002-2003, Insee.

**Recettes du tourisme international\* [1]**  
millions de \$

Rang	1990	2001	Accroissement annuel moyen 1990 à 2001 %
1 États-Unis	43 007	72 300	4,8
2 Espagne	18 593	32 870	5,3
<b>3 France</b>	<b>20 185</b>	<b>29 960</b>	<b>3,7</b>
4 Italie	20 016	25 937	2,4
5 Chine	2 218	17 800	20,8
6 Allemagne	11 471	17 210	3,8
7 Royaume-Uni	14 940	15 586	0,4
8 Canada	6 339	** 10 171	4,8
9 Autriche	13 410	10 118	-2,5
10 Grèce	2 587	** 9 290	13,6
<b>Total des 10 premiers</b>	<b>152 766</b>	<b>241 242</b>	<b>4,2</b>
<b>Total Monde</b>	<b>263 370</b>	<b>463 100</b>	<b>5,3</b>

\* Transport exclu. \*\* 2000.

**Palmarès des sites culturels et récréatifs en 2001 [1]**  
millions de visiteurs

Disneyland Paris	12,2
Tour Eiffel	6,1
Centre Georges Pompidou	5,3
Musée du Louvre	5,2
Château de Versailles	2,6
Cité des Sciences de la Villette	2,6
Parc Futuroscope de Poitiers	2,0
Parc Astérix de Plailly	1,8
Musée d'Orsay	1,6
Parc zoologique de Lille	1,6

**Répartition des voyages personnels des Français selon le mode d'hébergement en 2001 [1]**

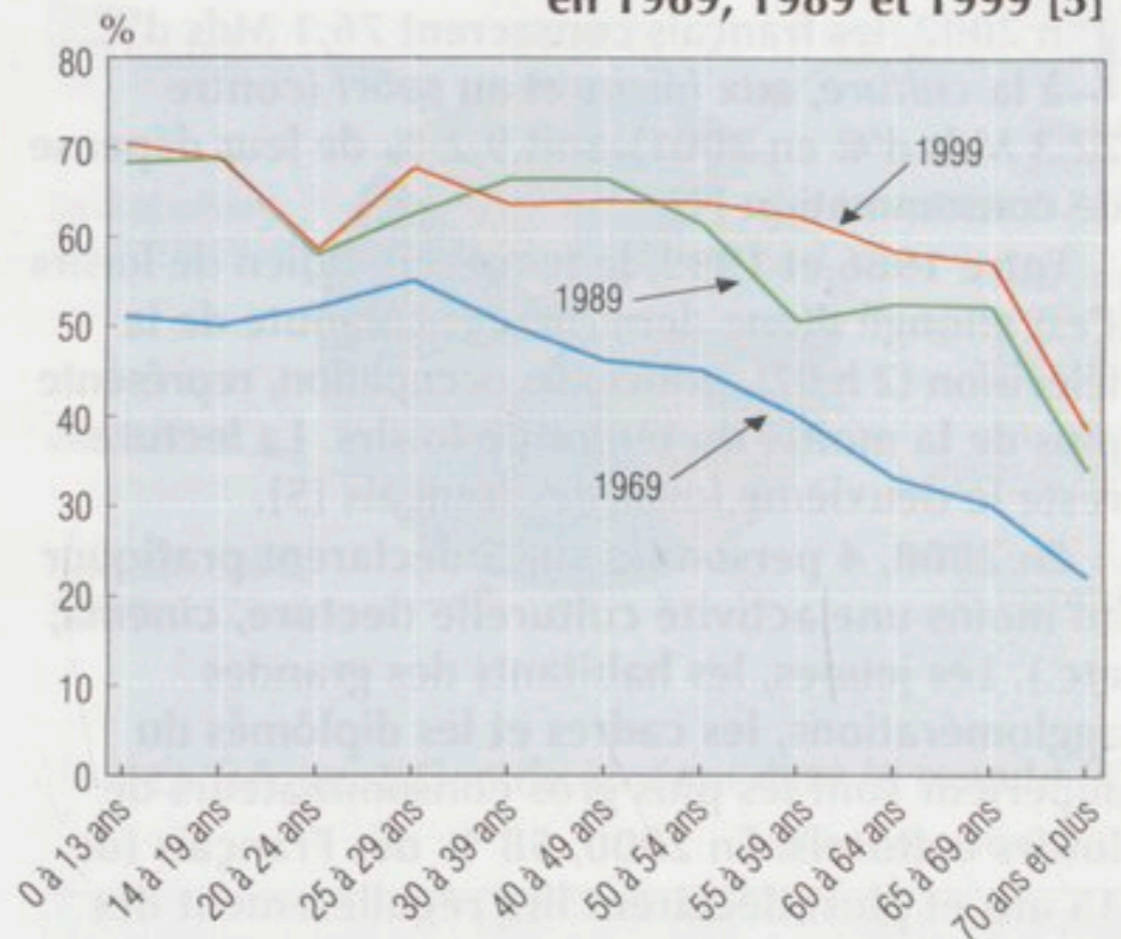
	Séjours %	Nuitées %	Durée moyenne en nuitées
Hôtel	15,2	11,7	4,3
Camping	5,8	9,1	8,9
Location	5,1	9,6	10,6
Gîte, chambre d'hôte	2,9	3,1	6,1
Résidence de tourisme	1,2	1,9	8,9
Clubs et villages de vacances	3,4	4,8	8,0
Autre	3,5	3,3	5,3
<b>Hébergement marchand</b>	<b>37,0</b>	<b>43,4</b>	<b>6,6</b>
Résidence secondaire	9,8	14,9	8,6
Familles, amis	53,2	41,7	4,4
<b>Hébergement non marchand</b>	<b>63,0</b>	<b>56,6</b>	<b>5,1</b>

**Capacité d'hébergement en France [1] [2]**  
au 31 décembre

	1980	1990	2001
<b>Hôtels :</b>			
- Nombre d'établissements	18 472	20 383	18 468
dont : 2 étoiles	5 798	9 176	10 019
3 étoiles	1 890	2 825	3 551
- Nombre de chambres	457 232	550 846	600 492
Terrains de camping	7 009	8 527	8 354
Villages de vacances	537	* 723	897
Auberges de jeunesse	274	303	201
Meublés labellisés**	30 678	37 827	61 604
Chambres d'hôtes	3 121	11 168	27 971

\* 1991. \*\* Y c. gîtes.

**Taux de départ en vacances par âge en 1969, 1989 et 1999 [5]**

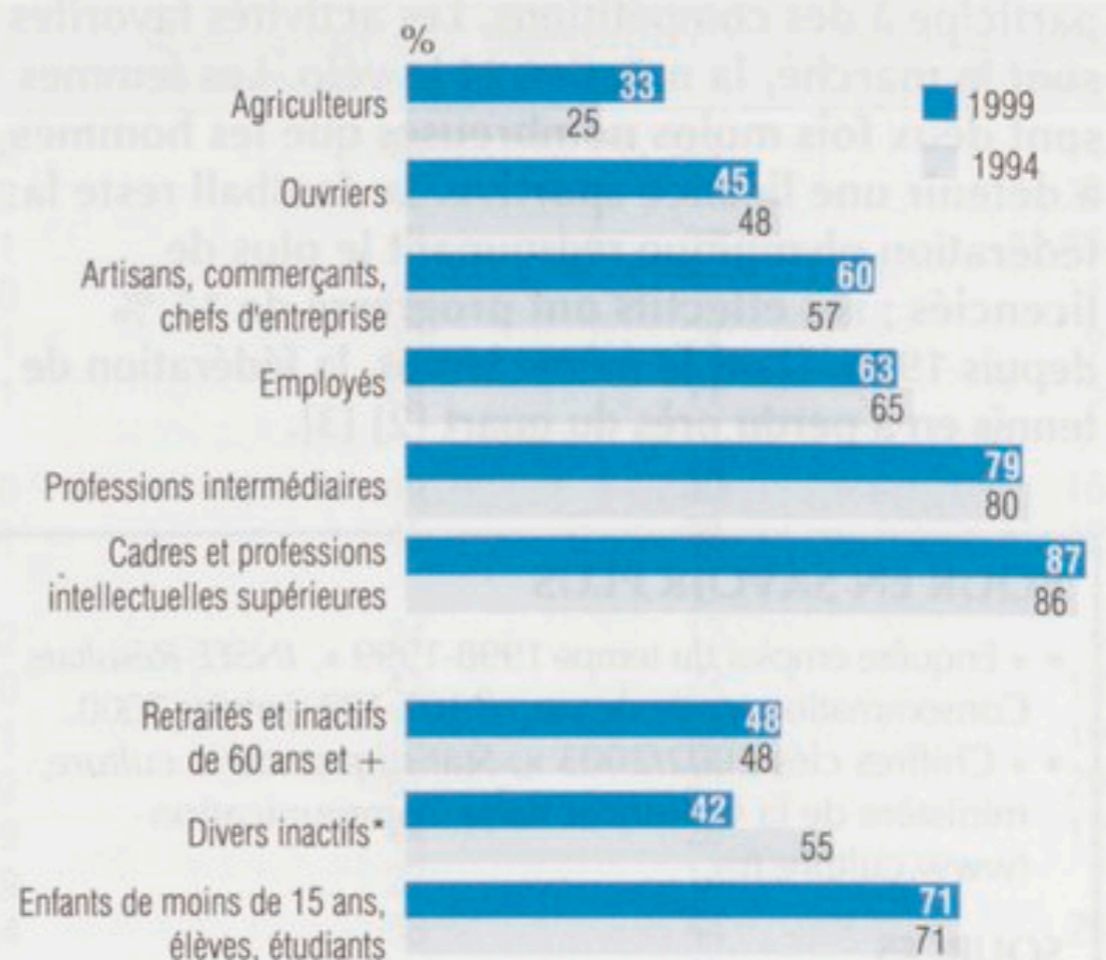


**Arrivées de touristes aux frontières [1]**  
milliers

Rang	1990	2001	Accroissement annuel moyen 1990 à 2001 %
<b>1 France</b>	<b>52 497</b>	<b>76 506</b>	<b>3,5</b>
2 Espagne	34 085	49 520	3,5
3 États-Unis	39 363	45 500	1,3
4 Italie	26 679	39 000	3,5
5 Chine	10 484	33 200	11,0
6 Royaume-Uni	18 013	22 929	2,2
7 Russie	* 7 204	** 21 169	11,4
8 Mexique	17 176	19 800	1,3
9 Canada	15 209	19 700	2,4
10 Autriche	19 011	18 180	-0,4
<b>Total des 10 premiers</b>	<b>239 721</b>	<b>345 504</b>	<b>3,4</b>
<b>Total Mondial</b>	<b>461 217</b>	<b>693 000</b>	<b>3,8</b>

\* ex URSS. \*\* 2000.

**Taux de départ en vacances selon la catégorie sociale en 1994 et 1999 [5]**



\* Personnes au foyer, militaires du contingent, chômeurs n'ayant jamais travaillé.

# 4 consommation

## PRÉSENTATION

En 2002, les français consacrent 76,1 Mds d'€ à la **culture**, aux **loisirs** et au **sport** (contre 72,3 Mds d'€ en 2001), soit 9,2 % de leur dépense de consommation [1].

Entre 1986 et 1999, le **temps quotidien de loisirs** s'est allongé d'une demi-heure. L'écoute de la télévision (2 h 07), principale occupation, représente plus de la moitié du temps de loisirs. La lecture reste le deuxième loisir des français [5].

En 2000, 4 personnes sur 5 déclarent pratiquer au moins une activité culturelle (lecture, cinéma, etc.). Les jeunes, les habitants des grandes agglomérations, les cadres et les diplômés du supérieur sont les plus gros consommateurs de loisirs culturels. En 2000, 58 % des Français (de 15 ans et plus) déclarent lire régulièrement des **livres** et 27 % en lisent au moins un par mois. La lecture est une activité davantage féminine : les deux-tiers des femmes ont lu un livre au cours des douze derniers mois contre seulement la moitié des hommes [5].

En 2002, les entrées dans les salles de **cinéma** sont en légère baisse (- 0,4 %) par rapport à 2001. Mais le niveau de fréquentation demeure un des plus élevés depuis 1985, avec 184,5 millions d'entrées. La part des films français diminue (34,8 % contre 41,5 % en 2001). Néanmoins, avec respectivement 64,6 et 77,4 millions d'entrées, 2001 et 2002 sont les meilleures années pour le cinéma français des 15 dernières années. Dans l'UE, avec 938 millions de spectateurs, la fréquentation des salles reste en 2002 au même niveau qu'en 2001. En 12 ans, les entrées de cinéma y ont progressé de 62 % [4] [6].

En 2000, 36 millions de Français âgés de 15 à 75 ans (dont 55 % de femmes) se déclarent sportifs : 26 millions font du **sport** au moins une fois par semaine et plus de la moitié des 14 millions d'adhérents aux clubs et associations sportifs participe à des compétitions. Les activités favorites sont la marche, la natation et le vélo. Les femmes sont deux fois moins nombreuses que les hommes à détenir une licence sportive. Le football reste la fédération olympique regroupant le plus de licenciés ; ses effectifs ont progressé de 15 % depuis 1988. Dans le même temps, la fédération de tennis en a perdu près du quart [2] [3].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Enquête emploi du temps 1998-1999 », *INSEE-Résultats*, Consommation mode de vie, n° 101-102, janvier 2000.
- « Chiffres clés 2002/2003 », *Statistiques de la culture*, ministère de la Culture et de la Communication ([www.culture.fr](http://www.culture.fr)).

### SOURCES

- [1] Division Synthèse des biens et services, Insee.  
[2] *Annuaire statistique de la France, édition 2003*, Insee.

## DÉFINITIONS

- **Dépenses culturelles et de loisirs.** Les postes retenus dans les dépenses des ménages sont les suivants :
  - achats, réparation et location d'appareils TV, Hi-Fi, vidéo ;
  - achats et réparation de matériel informatique (y compris les logiciels et les cédéroms) ;
  - disques et cassettes audio et vidéo ;
  - appareils photographiques, pellicules et travaux photo ;
  - redevance télévision et abonnements au câble et au satellite ;
  - produits de l'imprimerie, édition ;
  - produits de la presse ;
  - jeux de hasard ;
  - tentes de camping, caravanes, camping-cars ;
  - bateaux de plaisance ;
  - articles de sport ;
  - stades, clubs sportifs ;
  - armes de chasse, tir et de défense ; feux d'artifice ;
  - remontées mécaniques ;
  - fréquentation des salles de cinéma ;
  - salles de spectacles (théâtres, concerts...) ;
  - autres spectacles (cirques, parcs d'attraction) ;
  - animaux de compagnie - aliments pour animaux, litières... ;
  - activités vétérinaires ;
  - plantes, fleurs, engrais ;
  - jeux et jouets - instruments de musique ;
  - voyages touristiques tout compris.

Les licenciés sportifs\* en 2001 [2]

	Ensemble	Dont femmes %
<b>Total (y compris DOM-TOM)</b>	<b>14 588 522</b>	<b>33,7</b>
dont :		
Fédération française de football	2 140 133	1,9
F. f. de tennis	1 064 773	34,2
F. f. de judo et disciplines associées	564 783	...
F. f. d'équitation	432 498	...
F. f. de basket	426 888	40,3
F. f. de pétanque et jeu provençal	423 234	14,2
F. f. de golf	301 902	29,8
F. f. de handball	300 545	36,8
F. f. de rugby	255 982	1,8
F. f. de voile	224 495	19,5
F. f. de gymnastique	221 579	79,1
F. f. de natation	212 475	59,0
F. f. de karaté et arts martiaux	193 561	25,8
F. f. de ski	165 893	26,7
F. f. du sport boules	155 415	7,0
F. f. des études et sports sous-marins	155 315	28,8
F. f. de randonnée pédestre	140 410	61,4
F. f. de cyclotourisme	112 054	16,4

\* Licenciés des fédérations sportives olympiques et non olympiques.

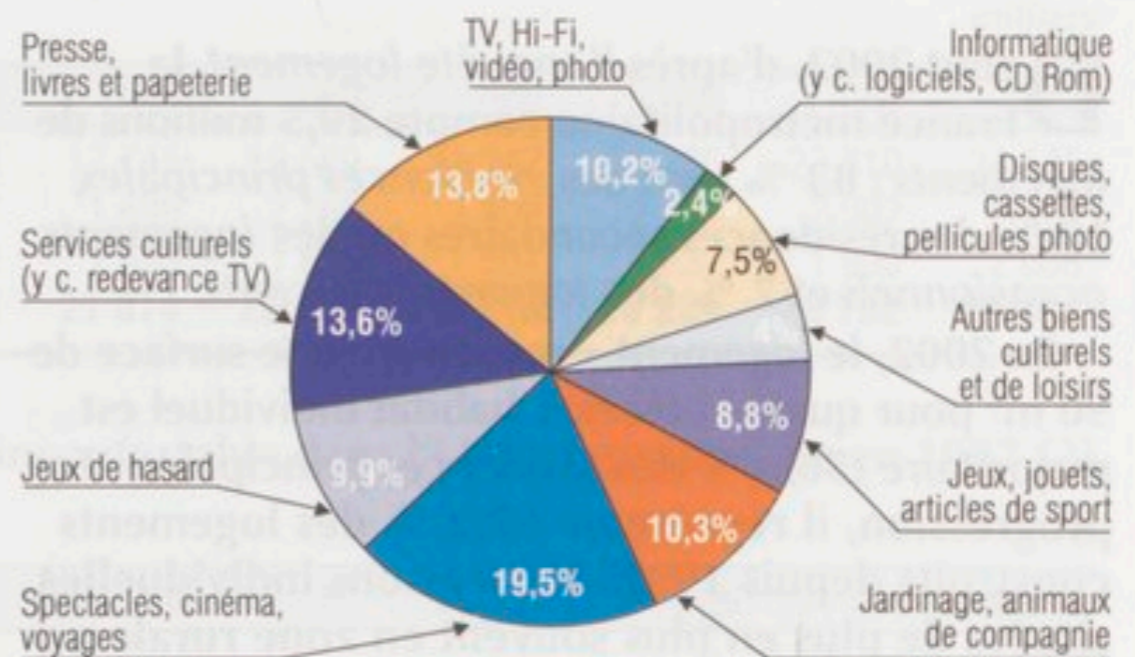
Les temps de loisirs en 1986 et 1999\* [5]

en heures et minutes par jour

	1986		1999	
	Hommes	Femmes	Ensemble	
<b>Temps de loisirs</b>	<b>3 h 26</b>	<b>4 h 20</b>	<b>3 h 32</b>	<b>3 h 55</b>
dont : télévision	1 h 46	2 h 12	2 h 02	2 h 07
lecture	27	25	25	25
jardinage, soins aux animaux	19	25	15	20
promenade	15	22	18	20
jeux	10	20	11	16
sport	8	12	5	9

\* Personnes de 15 ans et plus de France métropolitaine.

Dépenses culturelles et de loisirs en 2002 [1]



La fréquentation du cinéma dans le monde [4]

millions de spectateurs

	1989	1995	2001	p 2002
Allemagne	101,6	124,5	177,9	163,9
Espagne	78,1	94,6	146,8	140,7
<b>France</b>	<b>120,9</b>	<b>130,2</b>	<b>187,1</b>	<b>184,5</b>
Italie	94,8	90,7	110,0	112,5
Royaume-Uni	94,6	114,9	155,9	176,0
États-Unis	1 132,5	1 220,0	1 487,3	1 639,3
Japon	143,6	127,0	163,3	160,8
Australie	40,9	69,9	92,5	...

Les « jeux » [2] millions d'€

	1990	2000	2001
Loto*			
- montant des mises	2 097	1 840	1 835
Jeux instantanés**			
- nombre de tickets placés en millions	363	3 015	3 127
- montant des placements	617	4 686	5 174
PMU***	5 744	5 956	6 337
dont : tiercé, quarté +, quinté +, « 2 sur 4 »	2 856	3 282	3 389

\* Y c. Loto foot et Superloto, \*\* Y c. Keno et Rapido, \*\*\* Y c. les paris sur hippodromes.

Les pratiques culturelles à l'âge adulte selon l'âge, le sexe et la catégorie socio-professionnelle en 2000 [5] %

Au cours des 12 derniers mois...	Lecture de livres	Cinéma	Musée, exposition ou monument historique	Théâtre ou concert	Pratiques artistiques en amateur
<b>Ensemble*</b>	<b>58</b>	<b>50</b>	<b>45</b>	<b>29</b>	<b>14</b>
15-24 ans	72	89	46	40	24
25-44 ans	59	61	49	31	16
45-64 ans	56	40	47	30	11
65-74 ans	49	21	39	24	9
75 ans et plus	48	11	28	11	5
<b>Sexe</b>					
Femme	66	50	45	30	16
Homme	50	51	45	28	12
<b>Catégorie socio-professionnelle</b>					
Agriculteur exploitant	31	12	24	12	4
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	50	40	41	24	13
Cadre et profession libérale	84	71	76	60	19
Profession intermédiaire	73	62	61	41	20
Employé	64	49	44	25	12
Ouvrier	33	29	27	14	7
Étudiant	80	94	53	44	29
Chômeur et inactif	37	34	29	16	12

\* Personnes de 15 ans et plus.

## PRÉSENTATION

Début 2002, d'après l'*enquête logement*, la France métropolitaine compte 29,5 millions de **logements** : 83 % sont des **résidences principales**, 10 % des résidences secondaires ou des **logements occasionnels** et 7 % des **logements vacants**.

En 2002, le logement « moyen » a une surface de 90 m<sup>2</sup> pour quatre **pièces**. L'habitat individuel est majoritaire (56,6 % des résidences principales). En progression, il représente 62,2 % des logements construits depuis 1997. Les maisons individuelles, situées de plus en plus souvent en zone rurale ou en périphérie des villes, sont plus spacieuses : 108 m<sup>2</sup> en 2002 contre 105 m<sup>2</sup> en 1996. À l'inverse, la surface moyenne des appartements stagne autour de 65 m<sup>2</sup>. Les logements étant globalement plus grands et les ménages plus petits (2,4 personnes en 2002 contre 2,7 en 1984), la surface moyenne par personne s'est accrue de près de 20 % en moins de 20 ans : en 2002, chaque individu dispose en moyenne de 1,7 pièce et d'une superficie de 37 m<sup>2</sup>. La proportion de **logements surpeuplés** atteint encore aujourd'hui 7 % (7,5 % en 1996), si l'on excepte les ménages d'une personne, considérés en surpeuplement lorsqu'ils occupent un appartement d'une seule pièce. Le surpeuplement concerne essentiellement l'habitat collectif, il est rare dans l'habitat individuel (2 % des logements).

L'amélioration du confort se poursuit. La destruction des logements les plus vétustes et la rénovation du parc ancien y contribuent pour beaucoup. Actuellement, seuls 2,5 % des logements ne disposent ni de WC intérieur ni d'au moins une douche ou une baignoire, contre 15 % en 1984 et 4 % en 1996. Six ménages sur dix disposent d'un parking sur leur lieu d'habitation. 10 % de ceux qui n'en disposent pas bénéficient d'un emplacement de parking privatif extérieur à proximité de leur lieu d'habitation. Fréquent en zone rurale, le parking est plus rare dans les grandes métropoles, où moins d'un ménage sur deux en dispose. Plus de la moitié des ménages (54 %) ont une cave à leur disposition, 49 % dans l'habitat individuel et 60 % dans l'habitat collectif.

Un ménage sur trois se plaint du bruit le jour et un sur cinq la nuit. La circulation est citée comme source principale de bruit. Les trois quarts des ménages se déclarent satisfaits de leurs conditions de logement, 18 % les jugent acceptables et 7 % seulement s'en déclarent mécontents [2].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Indicateurs de niveau de vie, indicateurs sociaux annuels de 1996 à 2001 », *INSEE-Résultats*, série société n° 2, janvier 2002.
- *Les consommateurs en Europe*, Eurostat, édition 2001.
- *INSEE-Première* : « La proportion de logements vacants la plus faible depuis 30 ans », n° 880, janvier 2003 ; « La demande potentielle de logements – L'impact du vieillissement de la population », n° 875, décembre 2002 ;

## DÉFINITIONS

- **Enquête logement**. L'enquête logement 2002 s'est déroulée entre décembre 2001 et février 2002. Elle porte sur un échantillon de 45 000 logements. Elle fait suite à une série d'enquêtes dont la première a eu lieu en 1955. Le champ de l'enquête est constitué par les logements ordinaires, qui ne comprennent pas les logements collectifs tels que foyers, internats ou casernes ou les habitations mobiles.
- **Logement**. Local séparé et indépendant utilisé pour l'habitation.
- **Résidence principale**. Logement occupé à titre principal par le ménage. Il peut s'agir d'un logement ordinaire (maison individuelle, logement dans un immeuble collectif), mais aussi de logement-foyer pour personnes âgées, ferme, pièce indépendante louée ou prêtée à des particuliers, chambre meublée dans les hôtels, construction provisoire ou habitation de fortune.
- **Nombre de pièces**. Il s'agit du nombre de pièces d'habitation (y c. la cuisine si elle a plus de 12 m<sup>2</sup>). Ne comprend pas les pièces à usage professionnel, les entrées, couloirs, salles de bains, etc.
- **Logement occasionnel**. Logement utilisé une partie de l'année pour des raisons professionnelles. Les personnes qui s'y trouvent, le cas échéant, au moment du recensement, sont recensées dans leur résidence principale.
- **Logement vacant**. Logement disponible pour la vente ou pour la location, logement neuf achevé mais non encore occupé.
- **Logement surpeuplé**. Le nombre de pièces nécessaires au ménage est calculé de façon normative par l'Insee :
  - une pièce de séjour pour le ménage ;
  - une pièce pour chaque personne de référence d'une famille ;
  - une pièce pour les personnes hors famille non célibataires et les célibataires de 19 ans et plus ;
  - pour les célibataires de moins de 19 ans, une pièce pour deux enfants s'ils sont du même sexe ou ont moins de 7 ans ; sinon une pièce par enfant.Le logement est dit « en surpeuplement » s'il compte moins de pièces que la norme. Selon cette norme, une personne seule doit disposer de deux pièces. En conséquence, tous les logements d'une pièce sont considérés comme surpeuplés, quel que soit leur nombre d'occupants.

« Mesurer la qualité de vie dans les grandes agglomérations », n° 868, octobre 2002.

### SOURCES

- [1] Recensements de la population et enquêtes Logement, Insee.
- [2] *INSEE-Première* : « De plus en plus de maisons individuelles », n° 885, février 2003 ; « Les inégalités de conditions de vie dans la zone euro », n° 822, janvier 2002.

Répartition des logements selon leur catégorie [1]

milliers

	1962	1968	1975	1982	1990	1996	1999	2002
Résidences principales	14 565	15 763	17 745	19 589	21 542	23 286	23 810	24 525
Résidences secondaires et logements occasionnels	973	1 267	1 696	2 266	2 809	2 704	2 902	2 961
Logements vacants	854	1 233	1 633	1 855	1 894	2 231	1 990	2 008
<b>Total</b>	<b>16 392</b>	<b>18 263</b>	<b>21 074</b>	<b>23 709</b>	<b>26 245</b>	<b>28 221</b>	<b>28 702</b>	<b>29 494</b>

Ménages vivant dans un logement inconfortable dans l'Union européenne en 1997 [2]

%

	D*	A*	B	E	FIN	F	IRL	I	NL*	P	Ensemble
Le logement :											
ne dispose pas d'une baignoire ou douche	1,7	2,8	3,6	1,5	3,4	<b>3,6</b>	3,6	1,8	1,0	11,8	<b>2,5</b>
ne dispose pas de toilettes	1,0	4,5	3,0	0,7	2,2	<b>2,8</b>	2,7	1,4	0,7	10,4	<b>1,9</b>
ne dispose pas de l'eau chaude courante	3,9	1,8	3,4	2,7	2,5	<b>2,0</b>	4,5	2,4	0,4	16,6	<b>3,2</b>
ne dispose pas d'un chauffage adéquat	3,7	5,3	7,2	2,3	3,7	<b>10,9</b>	8,6	15,3	6,7	39,6	<b>8,7</b>
est vétuste	2,4	3,8	5,4	10,6	1,9	<b>7,0</b>	6,4	3,3	4,5	27,7	<b>5,4</b>
est trop petit	10,8	14,0	11,8	20,5	16,1	<b>13,4</b>	12,1	18,0	10,5	27,9	<b>14,5</b>

\* Allemagne (D), Autriche (A), Pays-Bas (NL).

Caractéristiques des résidences principales [1]

%

	1962	1968	1975	1982	1990	1999
<b>Taille des logements</b>						
- 1 pièce	14,7	11,7	9,2	7,3	6,0	6,4
- 2 pièces	24,1	20,6	17,3	14,8	13,0	12,7
- 3 pièces	26,8	27,1	26,9	25,7	23,5	22,3
- 4 pièces	19,0	22,2	25,2	26,8	28,0	27,0
- 5 pièces et +	15,4	18,4	21,4	25,4	29,5	31,6
<b>Époque d'achèvement</b>						
- Avant 1949	82,9	70,7	55,1	44,1	37,0	32,9
- 1949 et après	17,1	29,3	44,9	55,9	63,0	67,1

Taille et peuplement des résidences principales [2]

	1984	1988	1992	1996	2002
<b>Surface moyenne en m<sup>2</sup></b>	<b>82</b>	<b>85</b>	<b>86</b>	<b>88</b>	<b>90</b>
habitat individuel	96	100	102	105	108
habitat collectif	65	66	66	66	65
<b>Nombre moyen de pièces</b>	<b>3,8</b>	<b>3,9</b>	<b>4,0</b>	<b>4,0</b>	<b>4,0</b>
habitat individuel	4,4	4,6	4,7	4,8	4,8
habitat collectif	3,0	3,1	3,0	3,0	3,0
<b>Nombre moyen de personnes</b>	<b>2,7</b>	<b>2,6</b>	<b>2,5</b>	<b>2,5</b>	<b>2,4</b>
habitat individuel	2,9	2,9	2,8	2,7	2,6
habitat collectif	2,4	2,3	2,2	2,2	2,1
<b>Part des logements individuels %</b>	<b>54,0</b>	<b>55,4</b>	<b>55,8</b>	<b>56,1</b>	<b>56,6</b>

Logements sans confort sanitaire\* selon le type d'habitat et le statut d'occupation en 2002 [2]

Statut d'occupation	Type d'habitat		
	Individuel	Collectif	Ensemble
Propriétaire	266 300	38 300	304 600
Locataire	70 300	103 400	173 700
Autre	56 200	77 500	133 700
<b>Ensemble</b>	<b>392 800</b>	<b>219 200</b>	<b>612 000</b>

\* Logements auxquels il manque au moins l'un des 3 éléments suivants : eau courante, installation sanitaire (baignoire ou douche), WC intérieur.

Caractéristiques de l'habitat collectif en 1999 [1]

%

	Nombre de logements de l'immeuble			
	2 à 4	5 à 9	10 et +	Ensemble
<b>Services</b>				
Gardien	3,6	21,0	49,1	21,4
Digicode-Interphone	26,6	55,0	72,4	47,3
Ascenseur	1,3	9,4	50,2	17,7
Garage-Box-Parking	46,0	45,9	59,8	50,0
<b>Chauffage</b>				
Chauffage urbain	0,4	2,9	8,5	3,4
Chauffage collectif	12,1	24,9	41,3	23,9
Pas d'installation collective	87,5	72,2	50,2	72,7
<b>Nombre d'étages</b>				
4 étages ou moins	98,8	92,8	55,1	84,5
5 à 8 étages	1,0	6,9	37,1	13,0
9 étages ou plus	0,2	0,3	7,8	2,5
<b>Ensemble des immeubles</b>	<b>44,8</b>	<b>26,0</b>	<b>29,2</b>	

## PRÉSENTATION

**A**u cours de l'année 2002, l'*indice général des loyers* progresse de 3 %. Cette croissance est beaucoup plus forte qu'au cours des années précédentes (+ 1,2 % en 2000 et + 1,7 % en 2001). Cette accélération est liée à la progression de l'*indice du coût de la construction* (+ 3,6 % en 2002 après + 2,5 % en 2001). Dans le secteur HLM, la hausse des loyers (+ 2,87 %) est presque aussi importante que celle du secteur libre (+ 3,03 %).

En janvier 2003, un *locataire* dépense 345 € par mois pour se loger, pour une surface d'environ 65 m<sup>2</sup>. Le loyer mensuel moyen au m<sup>2</sup> s'élève à 4,3 € pour les unités urbaines de moins de 100 000 habitants, il atteint 5,1 € pour celles de plus de 100 000 habitants et 7 € en agglomération parisienne. En 2002, la proportion de ménages locataires reste stable autour de 38 %.

En 2002, 56 % des ménages sont *propriétaires* de leur résidence principale. Plus de six propriétaires sur dix n'ont pas ou plus d'emprunt à rembourser. Les achats se font de plus en plus dans l'ancien : il représente les trois quarts des ventes entre 1998 et 2002. Les logements neufs sont en majorité des maisons individuelles : elles représentent 61 % du parc contre 51 % en 1996.

Les ménages occupent leur logement en moyenne depuis 14 ans et 4 mois. Les propriétaires n'ayant plus d'emprunt à rembourser ont l'ancienneté d'occupation la plus élevée avec 25 ans et 5 mois. Les locataires habitent leur logement en moyenne depuis 11 ans et 2 mois dans le parc HLM et 5 ans et 10 mois dans le parc locatif privé.

En 2002, un ménage sur quatre déclare vouloir changer de logement. Ce sont avant tout des locataires, en secteur libre ou HLM, résidant dans un immeuble collectif. Déménager signifie pour 61 % des candidats avoir un logement plus grand, pour 42 % de ceux qui résident en appartement vivre en maison individuelle et pour 41 % des locataires devenir propriétaires.

Au 31 décembre 2000, le *parc locatif social* s'élève à 4 054 500 logements en France métropolitaine, (+ 1 % en un an). Il est composé à 87,3 % de logements en immeubles collectifs. La taille moyenne d'un logement est de 3,2 pièces [1] [2] [5].

## POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les comptes du logement en 2000 », *Synthèses*, Insee, n° 72, juillet 2003.
- *SES Infos rapides*, ministère de l'Équipement, des Transports, du Logement, du Tourisme et de la Mer ([www.equipement.gouv.fr](http://www.equipement.gouv.fr)).
- *INSEE-Première* : « Mesurer la qualité de vie dans les grandes agglomérations », n° 868, octobre 2002 ; « La reprise de l'accession à la propriété », n° 913, juillet 2003.

## DÉFINITIONS

- **Indice général des loyers.** Indice trimestriel, calculé à partir de l'enquête *Loyers et charges*. L'enquête prend en compte les résidences principales urbaines louées vides en France métropolitaine, dont l'usage essentiel est l'habitation.
- **Indice du prix des loyers des résidences principales.** Indice partiel de l'indice des prix à la consommation des ménages. Il est observé mensuellement depuis 1990.
- **Indice du coût de la construction (ICC).** L'indice du coût de la construction (ICC) mesure l'évolution du prix des marchés de construction des bâtiments neufs à usage principal d'habitation non communautaire passés entre les maîtres d'ouvrage et les entreprises du bâtiment. Il intègre les marges des entreprises et les gains de productivité. Les prix s'entendent toutes taxes comprises, mais honoraires d'architectes et de notaires, frais d'acquisition du terrain, voirie et raccordements exclus. Trimestriel, l'ICC est établi conjointement par l'Insee et le ministère de l'Équipement, des Transports, du Logement, du Tourisme et de la Mer. Cet indicateur de la hausse des prix de la construction sert aussi comme élément d'indexation des loyers. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1995, la révision du prix des loyers est faite en utilisant la variation de la moyenne de l'ICC sur quatre trimestres (loi n° 94-624 du 21-07-94 relative à l'habitat, art 17, JO du 24-07-94).
- **ICC de référence.** Est décalé de trois trimestres par rapport à l'indice des prix pour correspondre à celui sur lequel les loyers sont indexés.

## SOURCES

- [1] *INSEE-Première* : « La proportion de logements vacants la plus faible depuis 30 ans », n° 880, janvier 2003 ; « De plus en plus de maisons individuelles », n° 885, février 2003.
- [2] Division logement, Insee.
- [3] *Bulletin mensuel de statistique*, Insee, avril 2003.
- [4] « Le logement dans l'UE : la propriété prend le pas sur la location », *Économie et statistique*, n° 343, 2001.
- [5] « Le parc locatif social au 31 décembre 2000 », *SES Infos rapides*, n° 192, juin 2002.



Statut d'occupation des résidences principales [1]

	1984	1988	1992	1996	2002
Propriétaires	50,6	53,6	53,9	54,3	56,0
Sans emprunt en cours	26,2	27,5	30,4	32,1	35,0
Accédants	24,4	26,1	23,5	22,2	21,0
Locataires d'un local loué vide	39,0	37,3	37,7	38,1	37,9
HLM	14,6	15,0	15,3	15,7	15,6
Autre logement social	1,9	2,0	1,8	1,9	1,6
Loi de 1948	3,5	2,5	2,0	1,4	1,0
Secteur libre	19,0	17,7	18,6	19,1	19,7
Autres statuts	10,4	9,1	8,4	7,6	6,1
Meublés, sous-locataires	1,9	1,5	1,5	1,6	1,6
Fermiers ou métayers	0,6	0,4	0,2	0,2	0,3
Logés gratuitement	7,9	7,2	6,7	5,8	4,2
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Loyers mensuels moyens en janvier 2003 [2]

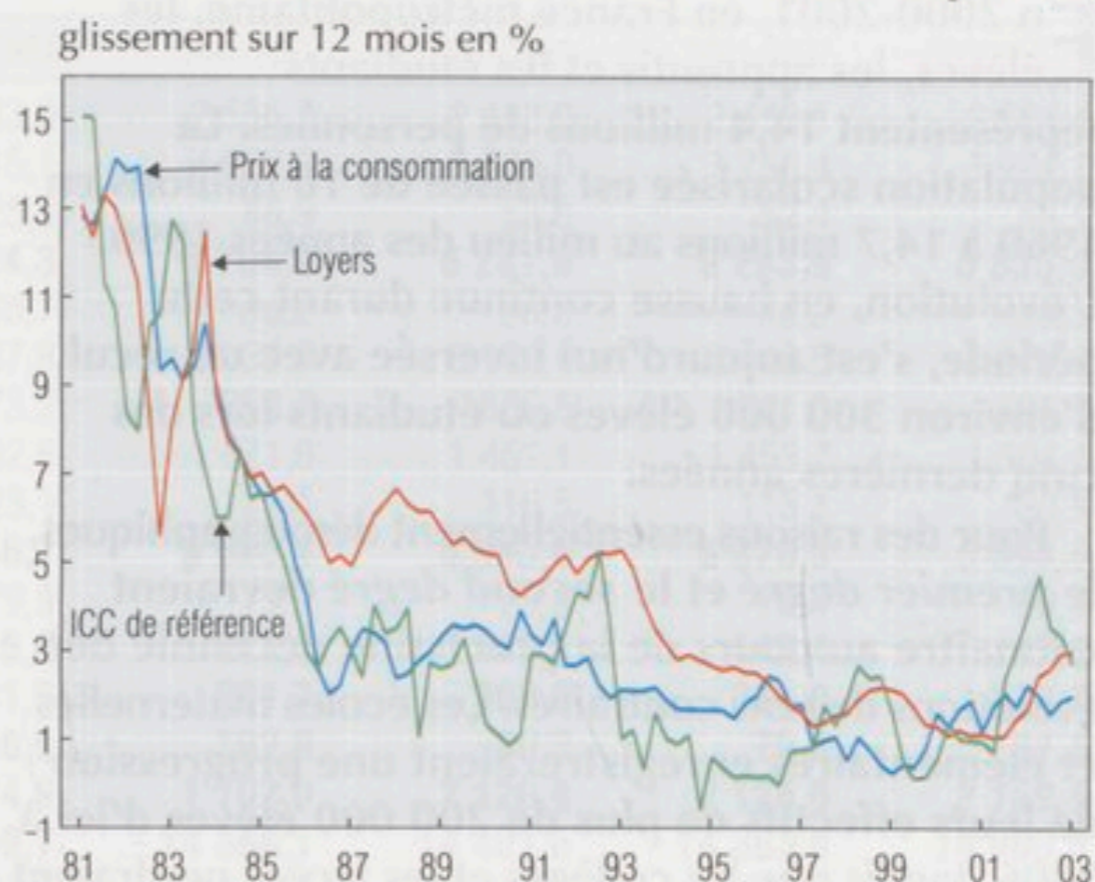
	€/m <sup>2</sup>
<b>France entière</b>	<b>5,3</b>
HLM	3,8
conventionnées	3,8
non conventionnées	3,7
Loi de 1948	4,3
Secteur libre	6,8
libre (construit avant 1949)	7,1
libre (construit après 1948)	6,7

Indice du coût de la construction en 2002 [3]

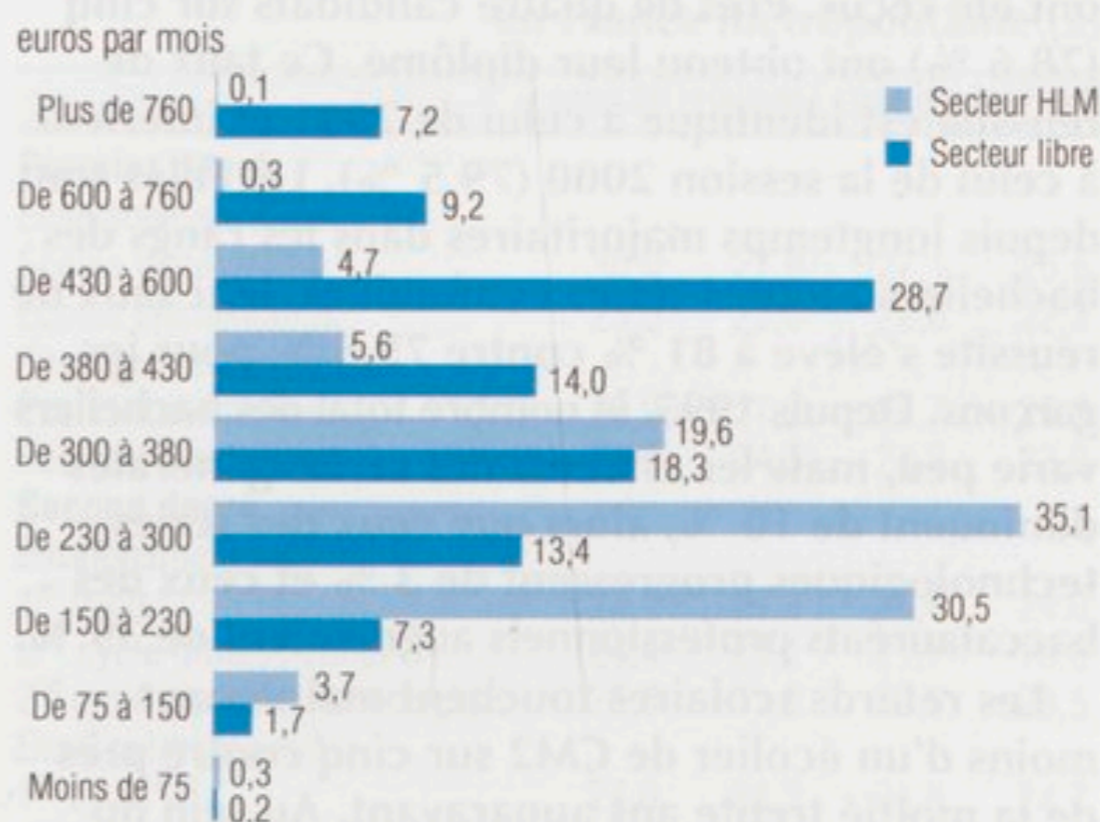
	Indice	Moyenne*
1 <sup>er</sup> trimestre	1 159	1 145,75
2 <sup>e</sup> trimestre	1 163	1 151,75
3 <sup>e</sup> trimestre	1 170	1 158,00
4 <sup>e</sup> trimestre	1 172	1 166,00

\* Moyenne des quatre derniers indices.

Évolution des indices des loyers, du coût de la construction et des prix [2]



Répartition des ménages des secteurs HLM et libre selon le montant de leur loyer en janvier 2003 [2]



Statut d'occupation des résidences principales dans l'UE\* [4]

	Propriétaires occupants	Locataires		Autres statuts**
		Secteur social	Secteur Privé	
Allemagne (98)	40,5	6,6	50,7	2,2
Autriche (95)	53,0	19,5	25,5	2,0
Belgique (97)	74,0	4,0	19,0	3,0
Danemark (99)	53,4	22,3	18,8	5,5
Espagne (98)	80,0	1,0	12,9	6,1
Finlande (97)	66,0	14,0	16,0	4,0
<b>France (96)</b>	<b>54,0</b>	<b>18,0</b>	<b>21,0</b>	<b>7,0</b>
Grèce (80)	75,0	0,0	25,0	0,0
Italie (98)	69,0	7,0	21,0	3,0
Irlande (98)	81,0	8,0	9,0	2,0
Luxembourg (95)	70,0	3,8	26,2	0,0
Pays-Bas (98)	50,0	36,0	13,0	1,0
Portugal (91)	67,0	4,0	24,0	5,0
Royaume-Uni (97)	67,3	22,2	10,5	0,0
Suède (90)	43,0	21,0	19,0	17,0

\* L'année de référence des données figure entre parenthèses après le nom du pays. \*\* Selon les pays, les autres statuts relèvent du secteur social ou du secteur privé ainsi que les statuts d'occupation non identifiés.

## PRÉSENTATION

En 2000-2001, en France métropolitaine, les élèves, les apprentis et les étudiants représentent 14,4 millions de personnes. La population scolarisée est passée de 10 millions en 1960 à 14,7 millions au milieu des années 1990. L'évolution, en hausse continue durant cette période, s'est aujourd'hui inversée avec un recul d'environ 300 000 élèves ou étudiants lors des cinq dernières années.

Pour des raisons essentiellement démographiques, le **premier degré** et le **second degré** devraient connaître au cours de la prochaine décennie des évolutions de sens contraires. Les écoles maternelles et élémentaires enregistreraient une progression de leurs effectifs de plus de 200 000 élèves d'ici à 2006, tandis que les collèges et les lycées perdraient plus de 175 000 élèves dans le même temps. L'enseignement supérieur pourrait compter en 2010, un nombre total d'étudiants au moins égal à l'actuel.

Parmi les 628 425 candidats qui se sont présentés aux épreuves du baccalauréat en 2002, 493 754 ont été reçus. Près de quatre candidats sur cinq (78,6 %) ont obtenu leur diplôme. Ce taux de réussite est identique à celui de 2001 et inférieur à celui de la session 2000 (79,5 %). Les filles sont depuis longtemps majoritaires dans les rangs des bacheliers : toutes séries confondues, leur taux de réussite s'élève à 81 % contre 75,8 % pour les garçons. Depuis 1995, le nombre total des bacheliers varie peu, mais les effectifs des séries générales diminuent de 10 %, alors que ceux des séries technologiques progressent de 3 % et ceux des baccalauréats professionnels augmentent de 39 %.

Les retards scolaires touchent maintenant moins d'un écolier de CM2 sur cinq contre près de la moitié trente ans auparavant. Au sein du collège, presque tous les élèves parviennent désormais au terme du premier cycle. En 2000, près de six jeunes sur dix poursuivent leurs études vers un second cycle général et technologique et quatre sur dix s'orientent vers un CAP ou un BEP, dont 8,4 % en apprentissage [1] [2] [3] [6].

## DÉFINITIONS

- **Premier degré.** Enseignement scolaire regroupant l'enseignement préélémentaire (avant le cours préparatoire), et l'enseignement élémentaire. Il est dispensé dans les écoles maternelles et élémentaires.
- **Second degré.** Enseignement secondaire faisant suite à l'enseignement préélémentaire et élémentaire (premier degré). Il est dispensé dans les collèges (premier cycle) et les lycées (second cycle).
- **Classe d'initiation.** Classe groupant à temps complet ou partiel les enfants non francophones en vue d'un apprentissage plus rapide du français et d'une meilleure intégration dans la scolarité normale.
- **Classe d'adaptation.** Dans le cycle élémentaire, il s'agit de classes destinées à accueillir les enfants qui, pour des raisons diverses, rencontrent des difficultés au niveau de l'enseignement élémentaire.
- **Classe d'intégration scolaire.** Dans le cycle élémentaire, ces classes accueillent des élèves handicapés physiques, sensoriels ou mentaux, qui peuvent tirer profit, en milieu scolaire ordinaire, d'une scolarité adaptée à leur âge et à leurs capacités, à la nature et à l'importance de leur handicap.
- **Enseignement adapté du second degré.** Il comprend les sections d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) et les établissements régionaux d'enseignement adapté (EREA).
- **Espérance de scolarisation.** Nombre d'années pendant lesquelles un enfant de 5 ans peut espérer être scolarisé à temps plein et à temps partiel durant son cycle de vie, en fonction des taux de scolarisation du moment.
- **CFA.** Centre de formation d'apprentis. Les apprentis sont comptabilisés avec les élèves du second degré mais nombre d'entre eux relèvent de l'enseignement supérieur.
- **CLIPA.** Classes d'initiation pré professionnelle par alternance.
- **CPA.** Classes préparatoires à l'apprentissage.
- **SEGPA.** Sections d'enseignement général et professionnel adapté.
- **STAE.** Sciences et technologies de l'agronomie et de l'environnement.
- **STPA.** Sciences et technologies du produit agroalimentaire.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Séparation et divorce : quelles conséquences sur la réussite scolaire des enfants », *Population & Sociétés*, Ined, n° 379, mai 2002.
- *Notes d'information*, DPD, ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche, ([www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)).
- « École et violences », *Problèmes politiques et sociaux*, La documentation française, octobre 2002.

### SOURCES

[1] *Note d'information*, DPD : « Le baccalauréat-Session 2001 - Résultats définitifs », n° 02-22, avril 2002 ;

« Les élèves du second degré dans les établissements publics et privés à la rentrée 2001 », n° 02-08, mars 2002.

[2] *Repères & références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche*, DPD, édition 2002.

[3] *L'état de l'École*, DPD, n° 12, octobre 2002.

[4] *Regards sur l'éducation*, Les indicateurs de l'OCDE, édition 2002.

[5] Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche.

[6] « Projection du système éducatif à dix ans », *Éducation & formations*, DPD, n° 64, juillet-décembre 2002.

# ENSEIGNEMENTS DES 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> DEGRÉS 6.1

## Effectifs d'élèves et d'étudiants en France métropolitaine [2] [3]

milliers

	1960-1961	1980-1981	1990-1991	2000-2001	2001-2002	2001-2002*
Préélémentaire	1 374,1	2 383,9	2 555,7	2 443,0	2 456,1	2 554,4
CP - CM2	4 915,4	4 615,1	4 062,2	3 783,0	3 755,4	3 924,1
Enseignement spécialisé**	81,2	125,3	86,9	55,0	52,4	56,5
<b>Total du premier degré</b>	<b>6 370,7</b>	<b>7 124,3</b>	<b>6 704,8</b>	<b>6 281,0</b>	<b>6 263,9</b>	<b>6 535,0</b>
dont public %	84,1	86,1	86,2	86,2	86,2	86,5
Premier cycle	2 353,0	3 137,8	3 134,6	3 159,4	3 146,5	3 278,8
Second cycle professionnel	383,2	773,2	696,7	666,6	661,0	695,0
Second cycle général et technologique	421,9	1 102,6	1 571,0	1 451,1	1 453,7	1 504,1
Enseignements adaptés	///	123,1	121,1	116,5	115,1	120,9
<b>Total du second degré (hors agriculture)</b>	<b>3 158,1</b>	<b>5 136,7</b>	<b>5 523,4</b>	<b>5 393,6</b>	<b>5 376,3</b>	<b>5 598,8</b>
dont public %	77,4	79,9	79,3	79,5	79,4	79,9
<b>Second degré agricole</b>	<b>80,0</b>	<b>115,8</b>	<b>113,6</b>	<b>148,5</b>	<b>145,4</b>	<b>147,8</b>
<b>Centres de formation d'apprentis***</b>	<b>290,0</b>	<b>241,5</b>	<b>221,7</b>	<b>369,0</b>	<b>371,0</b>	<b>377,7</b>
<b>Autres****</b>	<b>1,6</b>	<b>96,5</b>	<b>102,6</b>	<b>80,7</b>	<b>79,8</b>	<b>81,6</b>
<b>Total du supérieur</b>	<b>309,7</b>	<b>1 174,9</b>	<b>1 702,0</b>	<b>2 128,8</b>	<b>2 126,6</b>	<b>2 159,6</b>
<b>Total général</b>	<b>10 210,1</b>	<b>13 889,7</b>	<b>14 368,1</b>	<b>14 401,6</b>	<b>14 363,0</b>	<b>14 900,5</b>
Population 2-22 ans	14 786,3	17 407,0	16 711,6	15 806,0	15 824,3	16 445,3
Élèves + étudiants / population 2-22 ans (%)	69,1	79,8	86,2	91,1	90,8	90,6

\* France métropolitaine + DOM. \*\* Classes d'adaptation et d'initiation, classes d'intégration scolaire. \*\*\* Y compris CFA sous tutelle du ministère chargé de l'Agriculture depuis 1992-1993. \*\*\*\* Spécial santé "scolarisés", classes de techniques industrielles et préparations diverses, formations complémentaires.

## Principaux diplômes délivrés dans le second degré\* [5]

Séries	1995		2002**	
	Nombre d'admis	Nombre d'admis	Nombre d'admis	Taux de réussite (%)
<b>Brevet</b>	<b>592 153</b>	<b>607 094</b>	<b>78,2</b>	
dont série collèges	513 796	546 927	78,7	
<b>CAP</b>	<b>260 673</b>	<b>202 848</b>	<b>74,8</b>	
<b>BEP</b>	<b>188 224</b>	<b>193 626</b>	<b>71,8</b>	
<b>Baccalauréat général</b>	<b>287 046</b>	<b>258 192</b>	<b>80,3</b>	
L : Littéraire	71 460	50 320	82,2	
ES : Économique et social	76 555	78 967	79,4	
S : Scientifique	139 031	128 905	80,1	
<b>Baccalauréat technologique</b>	<b>138 267</b>	<b>141 983</b>	<b>76,8</b>	
Industriel	40 089	39 856	74,8	
Tertiaire	95 931	96 739	77,9	
STAE	2 039	4 912	74,4	
STPA	208	476	71,5	
<b>Baccalauréat professionnel</b>	<b>67 096</b>	<b>93 579</b>	<b>76,6</b>	
<b>Ensemble des baccalauréats</b>	<b>492 409</b>	<b>493 754</b>	<b>78,6</b>	

\* France métropolitaine + DOM. \*\* Année 2001 pour les CAP, les BEP.

## Nombre moyen d'élèves par classe en France métropolitaine [2]

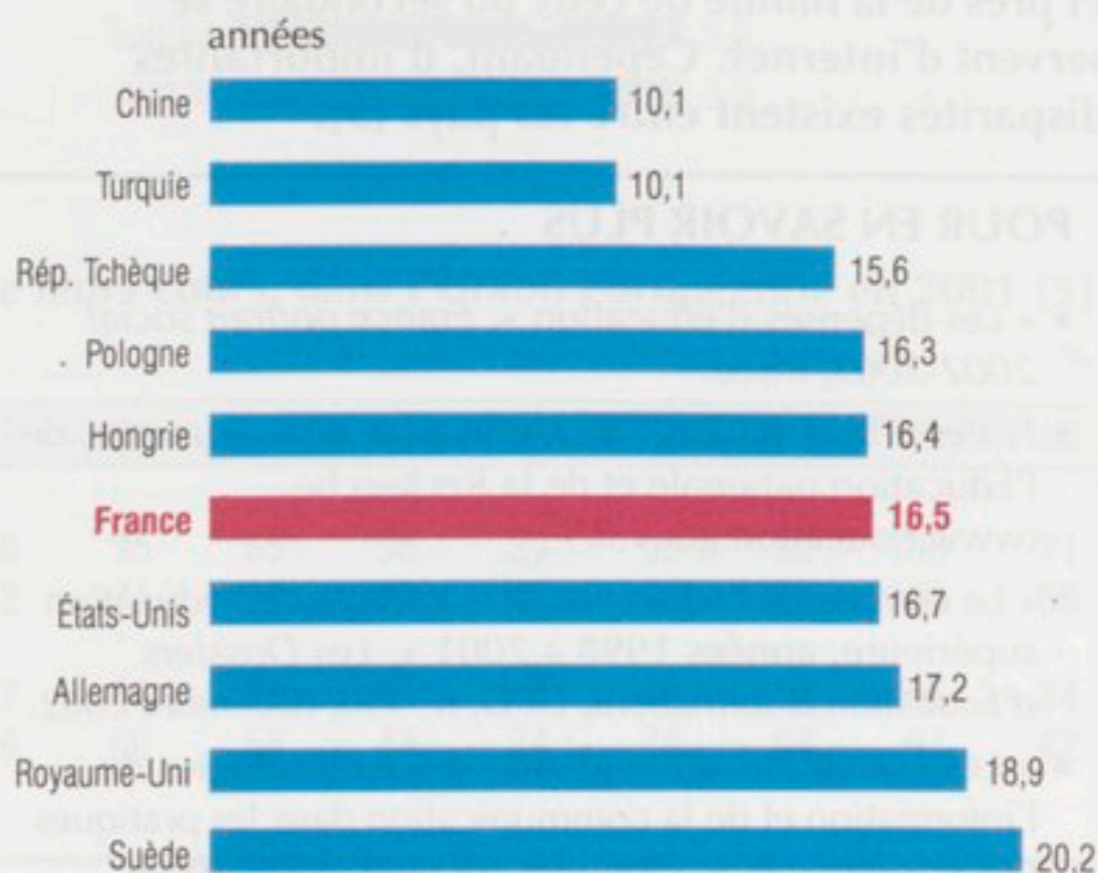
	1980-81	1990-91	1994-95	2001-02*
<b>Premier degré</b>				
<i>Enseignement public :</i>				
Écoles maternelles	30,0	27,9	27,1	25,5
Écoles élémentaires	23,5	22,5	22,6	22,3
<i>Enseignement privé :</i>				
Écoles maternelles	29,9	27,2	26,7	25,9
Écoles élémentaires	26,2	24,5	24,2	23,9
<b>Second degré</b>				
<i>Enseignement public :</i>				
1 <sup>er</sup> cycle**	23,4	24,3	24,6	24,0
2 <sup>nd</sup> cycle professionnel	24,4	23,1	21,7	19,8
2 <sup>nd</sup> cycle général et technologique	28,5	31,0	29,6	28,5
<i>Enseignement privé :</i>				
1 <sup>er</sup> cycle**	24,0	24,3	24,8	24,7
2 <sup>nd</sup> cycle professionnel	20,8	21,4	21,2	18,6
2 <sup>nd</sup> cycle général et technologique	23,2	25,6	25,8	24,5

\* Données 1999-2000 pour le premier degré. \*\* Y compris CPA et CLIPA et non compris SES/SEGPA et classes-ateliers des collèges.

## Nombre moyen d'élèves par enseignant en 2000 [4]

	Premier degré	Second degré
Allemagne	19,8	15,2
Canada	18,1	18,8
Espagne	14,9	11,9
États-Unis	15,8	15,2
<b>France</b>	<b>19,8</b>	<b>12,5</b>
Grèce	13,4	10,7
Hongrie	10,9	11,2
Italie	11,0	10,3
Japon	20,9	15,2
Pays-Bas	16,8	17,1
Pologne	12,7	15,5
Rép. Tchèque	19,7	13,1
Royaume-Uni	21,2	14,8
Suède	12,8	14,1
Turquie	30,5	14,0

## Espérance de scolarisation pour un enfant de 5 ans en 2000 [4]



## PRÉSENTATION

Multipliée par deux depuis 1974, la **dépense intérieure d'éducation** représente 7,0 % du PIB en 2001, soit 100,7 Mds d'€ et 1 690 € par habitant. De 1974 à 2001, sa croissance a été plus rapide que celle du PIB (2,6 % par an contre 2,2 %). L'État reste le premier financeur de cette dépense (64,5 %), devant les collectivités territoriales (20,7 %). Plus de trois quarts (82 %) des dépenses d'éducation sont consacrés aux activités d'enseignement, parmi lesquelles le second degré détient la plus grande part (41 %).

En 2001, la **dépense moyenne d'éducation** par élève est de 6 260 €, soit 4 310 € pour un écolier du premier degré, 7 880 € pour un élève du second degré et 8 390 € pour un étudiant. Ainsi une scolarité, valorisée aux coûts et prix de 2001, menant sans redoublement de la maternelle (en 3 ans) à un bac général ou technologique, est estimée à 87 730 €. Depuis 1986, ce « coût théorique du bachelier » augmente en moyenne de 2,5 % par an, en volume. À la rentrée scolaire 2002, les familles ont dépensé en moyenne 112 € par élève (67 € pour un écolier, 125 € pour un collégien et 169 € pour un lycéen).

Au 31 janvier 2001, 1 296 040 personnes, dont 89 % dans le secteur public, sont rémunérées par le ministère de l'Éducation nationale. Plus des trois quarts de ces personnels sont des enseignants, dont 86 % exercent dans les établissements publics. Deux agents sur trois sont des femmes. Parmi les enseignants, elles sont plus nombreuses dans le premier degré (78 % dans le public et 91 % dans le privé), que dans le second degré (respectivement 57 % et 66 %). Dans le supérieur, seul un enseignant sur trois est une femme. En juin 2001, 63 440 **aides-éducateurs** travaillent dans les établissements scolaires. Ils sont affectés dans les écoles (58 %), les collèges (28 %) et les lycées (14 %) [1] [2].

Dans l'Union européenne, en 2001, une majorité d'enseignants du primaire et du secondaire utilise des ordinateurs avec leurs élèves, dans le cadre de leur cours. Un tiers des enseignants du primaire et près de la moitié de ceux du secondaire se servent d'internet. Cependant, d'importantes disparités existent entre les pays [5].

## DÉFINITIONS

- **Dépense intérieure d'éducation.** Cette dépense représente toutes les dépenses effectuées par l'ensemble des agents économiques, administrations publiques centrales et locales, entreprises et ménages, pour les activités d'éducation en métropole : activités d'enseignement scolaire et extra-scolaire de tous niveaux, activités visant à organiser le système éducatif (administration générale, orientation, documentation pédagogique et recherche sur l'éducation), activités destinées à favoriser la fréquentation scolaire (cantines et internats, médecine scolaire, transports), rémunérations des personnels en formation et dépenses demandées par les institutions (fournitures, livres, habillement).
- **Établissements privés sous contrat.** Pour un établissement privé, la signature d'un contrat entraîne la prise en charge par l'État de la rémunération des enseignants (contrat simple), voire aussi des dépenses d'externat (contrat d'association).
- **Dépense moyenne d'éducation.** La dépense moyenne d'éducation par élève comprend la totalité des dépenses et des activités dans les établissements publics et privés à l'exclusion des activités extra-scolaires (dont la formation continue) et de l'enseignement artistique.
- **PEGC.** Professeurs d'enseignement général de collège.
- **Personnels de l'Éducation nationale.** Actifs travaillant dans le domaine de la formation initiale et de la formation continue des jeunes. Les enseignants comptabilisés sont titulaires, stagiaires, non titulaires ou remplaçants dans les secteurs public et privé sous contrat.
- **Aides-éducateurs.** Ils sont recrutés dans le cadre des contrats emploi jeunes (voir définition au 9.3). Ils doivent avoir un niveau d'études compris entre le bac et bac + 2.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les dépenses d'éducation », *France portrait social 2002-2003*, Insee.
- *Notes d'information*, DPD, ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche, ([www.education.gouv.fr/](http://www.education.gouv.fr/)).
- « Le compte de l'éducation et le compte de l'éducation supérieure, années 1998 à 2001 », *Les Dossiers d'Éducation & formations*, DPD, n° 140, décembre 2002.
- « Les conditions d'intégration des technologies de l'information et de la communication dans les pratiques des enseignants », *Données sociales 2002*, Insee.

### SOURCES

- [1] *Notes d'information*, DPD : « Le coût de l'éducation en 2001 – Évaluation provisoire du compte », n° 02-51 ; « Le coût de la rentrée scolaire 2002 pour les familles », n° 03-28.
- [2] *L'état de l'École*, DPD, n° 12, octobre 2002.
- [3] *Regards sur l'éducation*, Les indicateurs de l'OCDE, OCDE, édition 2002.
- [4] *Repères & références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche*, DPD, édition 2002.
- [5] « Indicateurs de base sur l'intégration des TIC dans les systèmes éducatifs européens », *Faits et chiffres*, rapport annuel 2000/2001, Eurydice ([www.eurydice.org](http://www.eurydice.org)).

## Établissements du premier et du second degré [4]

	2000-2001	2001-2002	dont public
Écoles maternelles	18 428	18 259	18 026
Écoles élémentaires*	39 131	38 819	33 492
<b>Premier degré</b>	<b>57 559</b>	<b>57 078</b>	<b>51 518</b>
Collèges	6 746	6 747	4 965
Lycées professionnels	1 707	1 699	1 064
Lycées d'enseignement général et technique	2 543	2 548	1 471
<b>Second degré</b>	<b>10 996</b>	<b>10 994</b>	<b>7 500</b>

\* Y compris les écoles d'enseignement spécial.

## Dépense pour l'éducation\* [2]

	1975	1985	1995	2000	2001
Aux prix courants (Mds d'€)	14,6	48,7	85,4	98,2	100,7
Aux prix 2001 (Mds d'€)	52,2	68,2	90,8	99,7	100,7
En % du PIB	6,5	6,8	7,3	7,0	7,0
Par habitant aux prix 2001 (€)	990	1 240	1 560	1 680	1 690
Par élève aux prix 2001 (€)	3 390	4 370	5 480	6 190	6 260

\* France métropolitaine.

## Enseignants du public et du privé par corps\* [4]

	1999-2000	2000-2001
<b>Premier degré public</b>	<b>301 691</b>	<b>303 096</b>
Instituteurs	162 968	143 266
Professeurs des écoles	138 723	159 830
<b>Premier degré privé (sous contrat)</b>	<b>43 312</b>	<b>43 396</b>
Instituteurs	25 705	22 917
Professeurs des écoles	17 607	20 479
<b>Second degré public</b>	<b>369 502</b>	<b>372 237</b>
Agrégés et chaires supérieures	44 748	45 691
Certifiés et assimilés	223 995	227 078
Adjoints et chargés d'enseignement	5 878	5 265
PEGC	24 380	21 375
Professeurs de lycée professionnel	56 566	56 473
Non-titulaires	13 935	16 355
<b>Second degré privé (sous contrat)</b>	<b>93 828</b>	<b>94 690</b>
dont : Agrégés et chaires supérieures	2 850	2 701
Certifiés et assimilés	37 287	40 102
Adj. et chargés d'enseignement	19 434	18 518
<b>Supérieur public</b>	<b>80 965</b>	<b>83 034</b>
Professeurs	18 602	18 855
Maîtres de conférence	32 334	33 177
Autres **	30 029	31 002

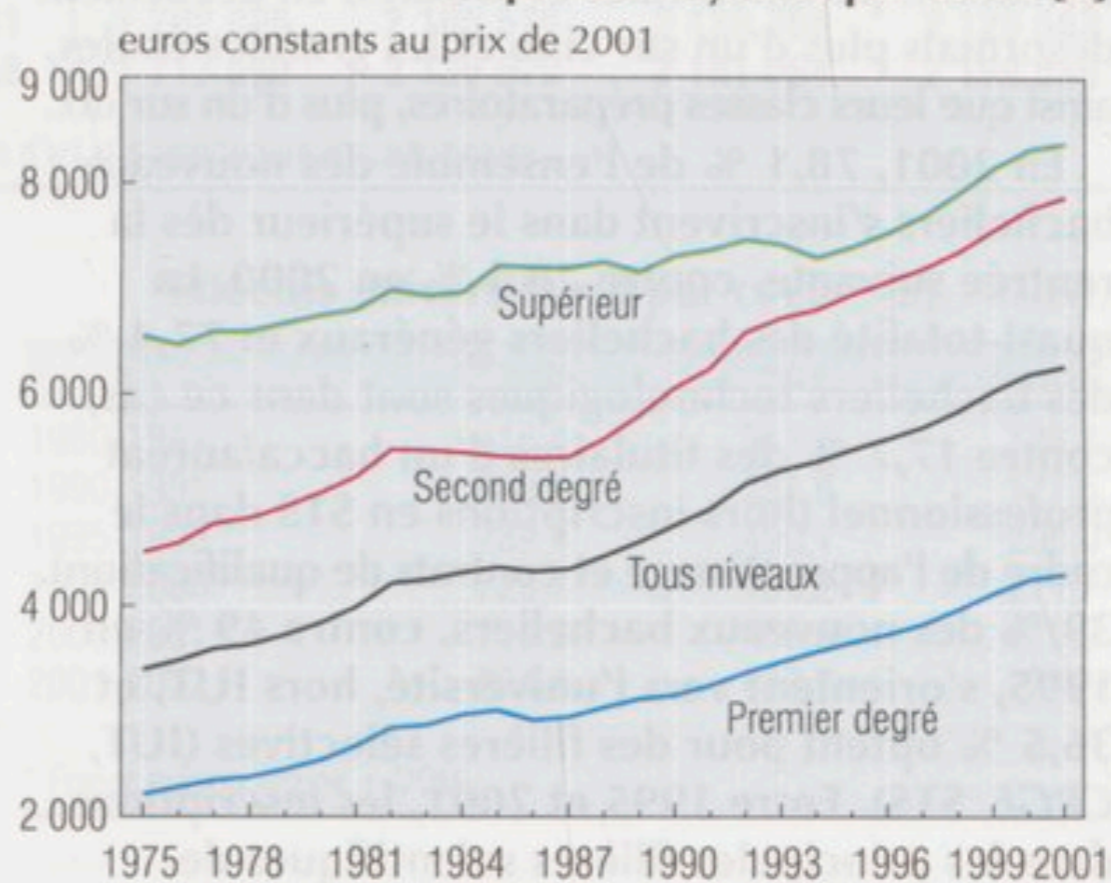
\* France métropolitaine. \*\* Assistants titulaires, chefs de clinique, attachés, moniteurs, enseignants de type 2<sup>nd</sup> degré et autres.

## Effectifs des personnels de l'Éducation nationale\* [2]

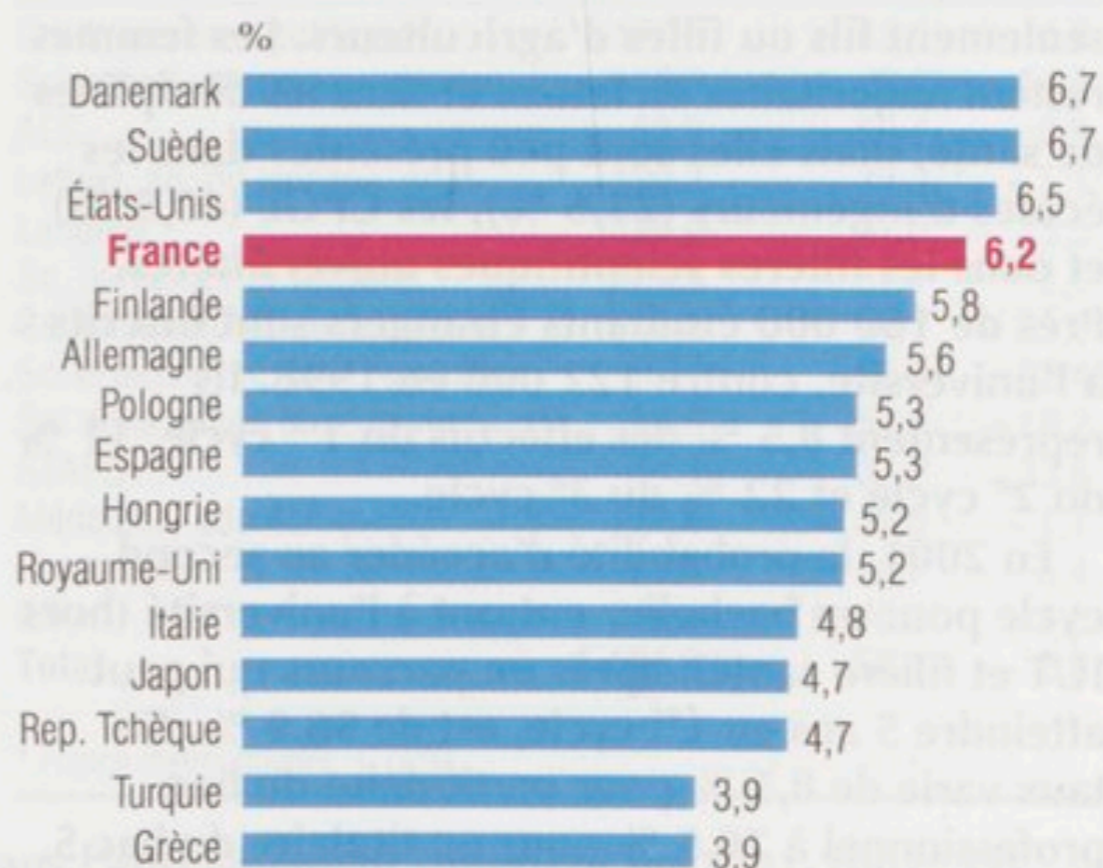
	Effectifs milliers	dont femmes %	dont enseignants %
1990	1 171	65,2	75,4
1995	1 240	64,5	76,0
2000	1 284	64,7	76,4
2001	1 296	64,7	76,4

\* France métropolitaine + DOM, secteurs public et privé sous contrat pour les enseignants, public pour les autres personnels. Effectifs au 31/1.

## Dépense moyenne par élève [2]



## Dépense d'éducation par rapport au PIB en 1999 [3]



## Enseignants utilisant l'informatique, dans le cadre de leurs cours, dans l'Union européenne en 2001 [5]

	A*	DK	D*	EL*	E	F	IRL	I	NL*	P	FIN	S	UK*	UE
Enseignants utilisant l'ordinateur :														
- dans le primaire	59	88	37	12	46	<b>76</b>	95	65	96	39	95	80	100	<b>71</b>
- dans le secondaire	83	86	53	26	39	<b>52</b>	71	82	73	41	83	79	100	<b>60</b>
Enseignants utilisant internet :														
- dans le primaire	23	69	11	4	19	<b>27</b>	80	26	34	18	78	54	56	<b>34</b>
- dans le secondaire	66	79	38	14	23	<b>34</b>	60	58	43	24	75	68	67	<b>42</b>

\* Autriche (A), Allemagne (D), Grèce (EL), Pays-Bas (NL), Royaume-Uni (UK).

## PRÉSENTATION

À la rentrée 2001, en France (y c. DOM), 2 159 556 étudiants sont inscrits dans l'enseignement supérieur, soit 1 500 de moins que l'année précédente ; cette baisse est due à la moindre scolarisation des jeunes, malgré une démographie en légère hausse. Après avoir diminué de 52 000 entre 1995 et 1998, les effectifs du supérieur sont relativement stables depuis 1999. Les universités continuent d'accueillir près des deux tiers des étudiants ; mais les filières courtes (*IUT, STS*, formations paramédicales et sociales) en accueillent désormais plus d'un sur cinq et les grandes écoles, ainsi que leurs classes préparatoires, plus d'un sur dix.

En 2001, 78,1 % de l'ensemble des nouveaux bacheliers s'inscrivent dans le supérieur dès la rentrée suivante, contre 78,4 % en 2000. La quasi-totalité des bacheliers généraux et 77,4 % des bacheliers technologiques sont dans ce cas, contre 17,7 % des titulaires d'un baccalauréat professionnel (hors inscriptions en STS dans le cadre de l'apprentissage et contrats de qualification). 39 % des nouveaux bacheliers, contre 49 % en 1995, s'orientent vers l'université, hors IUT, et 36,5 % optent pour des filières sélectives (*IUT, CPGE, STS*). Entre 1995 et 2001, les inscriptions dans les principales filières scientifiques de l'enseignement supérieur ont diminué de 5,7 %.

Toutes formations confondues, 31 % des étudiants ont des parents cadres ou exerçant une profession libérale, 10 % sont enfants d'ouvriers et 2,5 % seulement fils ou filles d'agriculteurs. Les femmes restent majoritaires en lettres et dans les disciplines de santé, mais elles sont peu présentes dans les écoles d'ingénieurs (23,6 %), les CPGE (40,5 %) et dans les filières scientifiques universitaires. Près de 160 000 étudiants étrangers sont inscrits à l'université, contre 122 000 en 1998. Ils représentent 8,5 % des effectifs du 1<sup>er</sup> cycle, 11 % du 2<sup>e</sup> cycle et 22 % du 3<sup>e</sup> cycle.

En 2001, la probabilité d'accéder au second cycle pour un bachelier entrant à l'université (hors IUT et filière santé), après un parcours qui peut atteindre 5 ans en 1<sup>er</sup> cycle, est de 56,9 %. Ce taux varie de 8,5 % pour un titulaire du bac professionnel à 70,5 % pour un titulaire du bac S. Moins de la moitié (45 %) des entrants en 1<sup>ère</sup> année universitaire passent en 2<sup>e</sup> année, 28 % redoublent et 27 % quittent, provisoirement ou définitivement, le système universitaire [1] [2] [3].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Notes d'information*, DPD, ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche, ([www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)).
- *Regards sur l'éducation*, Les indicateurs de l'OCDE, OCDE, édition 2002.
- *Atlas régional*, DPD, édition 2002.

## DÉFINITIONS

- **AES.** Filière universitaire administrative, économique et sociale.
- **CPGE.** Classe préparatoire aux grandes écoles.
- **DEA et DESS.** Diplôme d'études approfondies et diplôme d'études supérieures spécialisées : 1 an après la maîtrise.
- **DEUG et DEUST.** Diplôme d'études universitaires générales et diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques : 2 ans après le baccalauréat.
- **DUT.** Diplôme délivré par un IUT.
- **IUFM.** Institut universitaire de formation des maîtres.
- **IUT.** Institut universitaire de technologie.
- **Licence.** 1 an après le DEUG ou le DEUST.
- **Maîtrise.** 1 an après la licence, 2 ans après le DEUG.
- **Nouveaux bacheliers.** Il s'agit des bacheliers inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur l'année suivant l'obtention du baccalauréat.
- **STAPS.** Sciences et techniques des activités physiques et sportives.
- **STS.** Section de technicien supérieur.

### SOURCES

- [1] *L'état de l'école*, DPD, n° 12, octobre 2002.
- [2] *Repères & références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche*, DPD, édition 2002.
- [3] « Les effectifs du supérieur ne progressent plus depuis la rentrée 1996 », *Note d'information*, DPD, n° 02-58.
- [4] Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche.

Étudiants de l'enseignement supérieur [2]

	1980-1981	1990-1991	1999-2000	2000-2001	2001-2002
Universités hors IUT	799 170	1 097 559	1 281 529	1 286 564	1 264 543
dont écoles d'ingénieurs dépendantes des universités	8 330	17 325	29 378	30 795	31 699
IUT	53 667	74 293	117 022	118 829	117 673
<b>Total Universités</b>	<b>852 837</b>	<b>1 171 852</b>	<b>1 398 551</b>	<b>1 405 393</b>	<b>1 382 216</b>
IUFM	///	///	80 120	78 054	81 705
STS	67 315	202 170	243 033	242 840	240 725
CPGE (y c. préparations intégrées)	42 911	68 344	73 157	73 099	73 341
Écoles d'ingénieurs indépendantes des universités	28 622	40 328	59 114	61 609	63 467
Écoles de commerce, gestion, vente et comptabilité	15 824	46 006	56 070	63 561	70 013
Établissements universitaires privés	16 256	19 971	22 267	21 739	20 724
Écoles paramédicales et sociales	91 741	73 705	85 719	92 191	96 420
Autres établissements d'enseignement supérieur*	59 435	79 660	87 547	90 280	97 951
<b>Total France métropolitaine</b>	<b>1 174 941</b>	<b>1 702 036</b>	<b>2 105 578</b>	<b>2 128 766</b>	<b>2 126 562</b>
<b>France métropolitaine + DOM</b>	<b>1 181 108</b>	<b>1 717 060</b>	<b>2 136 570</b>	<b>2 161 064</b>	<b>2 159 556</b>

\* Écoles normales supérieures, écoles juridiques et administratives, écoles supérieures d'art et d'architecture et autres écoles.

Taux d'accès immédiat des bacheliers de l'année 2001 dans les différentes filières de l'enseignement supérieur\* [2]

	Bac général	Bac technologique	Bac professionnel	Tous bacs
Universités (hors IUT)	62,6	18,1	5,6	<b>38,9</b>
IUT	11,8	9,6	0,6	<b>9,1</b>
CPGE	13,3	1,0	0,0	<b>7,2</b>
STS	9,1	45,3	11,0	<b>20,2</b>
Autres formations	9,3	3,4	0,5	<b>5,9</b>

\* Un bachelier peut s'inscrire dans plusieurs formations, ce qui explique que le total soit parfois supérieur à 100.

Principaux diplômes délivrés dans l'enseignement supérieur\* [4]

	1995	2000
BTS	77 867	93 203
DUT	37 380	47 478
DEUG, DEUST	132 390	124 771
Licence	127 178	135 425
Maîtrise	80 833	93 666
DESS	21 077	32 726
DEA	25 420	23 525
Diplôme d'ingénieur	21 851	24 624
Doctorat	8 969	9 926
Diplôme de santé	7 717	6 661

\* France métropolitaine + DOM.

Effectifs universitaires par cycle\* [2] milliers

	1 <sup>er</sup> cycle	2 <sup>e</sup> cycle	3 <sup>e</sup> cycle
1980-1981	416,4	313,3	128,4
1990-1991	623,7	381,6	177,5
1995-1996	789,4	490,1	206,0
1999-2000	723,7	484,2	211,7
2000-2001	719,5	487,6	219,9
2001-2002	694,2	483,7	226,1

\* France métropolitaine + DOM.

Répartition par discipline des étudiants en université en 2001-2002\* [2]

Discipline	Ensemble milliers	dont femmes %	2001/97 %
Droit, sciences politiques	177,3	63,5	- 4,8
Sciences économiques, gestion	115,3	48,9	14,3
AES	52,0	60,4	- 0,9
Lettres, sc. du langage, arts	120,3	73,3	- 5,1
Langues	129,0	77,0	- 13,5
Sc. humaines et sociales	229,3	67,1	- 3,1
Sc. et structures de la matière	100,5	34,1	- 21,3
Sc. et techno, sc. pour l'ingénieur	97,5	22,9	22,4
Sc. de la nature et de la vie	80,0	57,4	- 16,2
STAPS	44,7	32,2	33,6
Médecine, odontologie	114,6	56,6	- 1,1
Pharmacie	25,4	66,7	- 5,4
IUT	118,1	40,1	4,6
<b>Total</b>	<b>1 404,0</b>	<b>56,1</b>	<b>- 2,8</b>

\* France métropolitaine + DOM.

Origine socioprofessionnelle des étudiants français dans l'enseignement supérieur en 2001-2002\* [2] %

Catégorie socioprofessionnelle du chef de famille	Ensemble université	dont :			CPGE **	STS **
		Lettres	Santé	IUT		
Agriculteurs exploitants	2,1	1,8	1,6	3,2	2,0	5,2
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	6,8	6,2	5,1	8,0	7,2	8,6
Professions libérales et cadres supérieurs	32,3	27,2	43,9	26,2	50,1	14,7
Professions intermédiaires	16,4	16,7	15,3	20,0	14,9	16,9
Employés	12,8	13,7	6,4	15,4	8,9	17,0
Ouvriers	10,8	11,4	4,9	16,0	5,3	21,5
Retraités, inactifs	10,7	13,2	6,6	7,5	7,2	11,9
Indéterminé	8,1	9,8	16,2	3,7	4,4	4,2
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Effectif des étudiants français	1 244 551	422 137	123 334	112 033	64 703	215 761

\* France métropolitaine + DOM. \*\* Y compris les formations agricoles.

## PRÉSENTATION

La hausse des *niveaux de formation* et de qualification, importante entre 1980 et 1996, se stabilise, ainsi que la durée moyenne des études, qui se maintient aux environs de 19 années. À la rentrée 2001, la part d'une génération accédant au niveau du baccalauréat est de 69 % (34 % en 1980) et 61 % obtiennent le diplôme à la session 2002. En 2001, sur 763 000 jeunes sortants de formation initiale, près de quatre sur dix sont diplômés du supérieur dont plus de la moitié de *l'enseignement supérieur long*. A l'opposé, 152 000 jeunes, soit un sortant sur cinq, majoritairement issus de milieux sociaux défavorisés, quittent l'école sans diplôme ou avec au mieux un brevet.

Le développement de *l'apprentissage* (377 700 apprentis en 2001 dans les CFA en France y c. DOM) s'accompagne d'une hausse du niveau des formations suivies. En 2000, la part des apprentis préparant un CAP ou un BEP est de 67 % contre 79 % en 1995 et celle des jeunes suivant une formation de niveau Bac ou plus atteint 33 %, contre 21 % cinq ans auparavant [1] [2] [3] [4].

Entre janvier 1999 et février 2000, parmi les personnes en emploi, 56 % des cadres, 50 % des professions intermédiaires, 33 % des employés et 20 % des ouvriers ont suivi au moins une action de *formation professionnelle continue*. Les travailleurs de 50 ans et plus accèdent moins à la formation continue que ceux âgés de 30 à 49 ans (29 % contre 37 %) ou de moins de 30 ans (38 %) [7].

Dans l'UE, en 2001, 19 % des jeunes âgés de 18 à 24 ans quittent l'école en ayant achevé au mieux le premier cycle de l'enseignement secondaire : cette proportion varie de 10 %, ou moins, au Royaume-Uni, en Suède, en Finlande, en Slovénie et en Pologne, à plus de 25 % en Espagne ou en Italie et atteint 45 % au Portugal. En France elle est de 13,5 %. Dans le monde, une personne sur cinq, âgée de 15 ans et plus, ne sait ni lire ni écrire. Malgré un recul constant du nombre d'analphabètes, ils sont 862 millions en 2000, dont deux-tiers de femmes. Ils seraient 824 millions en 2010, soit 16,5 % de la population mondiale [6] [8].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « L'Europe de la formation tout au long de la vie », *Bref*, n° 187 juin 2002, Céreq.
- *Statistiques en bref – série Population et conditions sociales*, Eurostat : « Temps de travail consacré à la formation professionnelle continue dans les entreprises en Europe », n° 1/2003 ; « Coût et financement de la formation professionnelle continue en entreprise en Europe », n° 8/2002 ; « Disparités d'accès à la formation professionnelle continue dans les entreprises en Europe », n° 22/2002.
- *La situation sociale dans l'Union européenne*, Eurostat, 2002.

### SOURCES

[1] Note d'information, DPD : « Résultats provisoires du baccalauréat – Session de juin 2002 », n° 02-38, juillet 2002 ;

## DÉFINITIONS

### • Niveaux de formation.

Niveaux VI et Vbis : sorties de l'enseignement secondaire sans qualification, c'est à dire avant l'année terminale de préparation d'un CAP ou BEP ou d'une classe de seconde.

Niveau V : CAP ou BEP.

Niveau IV : Baccalauréat ou abandons des scolarisations post-baccalauréat avant d'atteindre le niveau III.

Niveau III : sorties avec un diplôme de niveau Bac + 2 ans (DUT, BTS, DEUG, écoles des formations sanitaires ou sociales, etc.).

Niveaux II et I : sorties avec un diplôme de second (licence ou maîtrise) ou troisième (DEA ou DESS) cycle universitaire, ou un diplôme de grande école.

### • Apprentissage. Jeunes âgés de 16 à 25 ans préparant un diplôme de l'enseignement technologique ou professionnel dans le cadre d'un contrat de travail de type particulier associant une formation en entreprise et des enseignements dispensés dans un centre de formation d'apprentis.

### • Formation professionnelle continue. Se répartit en deux grands secteurs distincts :

- actions financées par les entreprises, qui ont l'obligation de consacrer 1,5 % de la masse salariale à la formation continue ;
- actions financées par les fonds publics, essentiellement consacrées aux demandeurs d'emploi et à la promotion sociale.

### • Taux de scolarisation. Pourcentage de jeunes d'un âge donné scolarisés par rapport à la population totale du même âge.

### • Enseignement supérieur long. Il concerne les second et troisième cycles des universités, les écoles de commerce et d'ingénieurs.

« Coup de frein à l'insertion professionnelle des jeunes en 2002 », n° 03.05, janvier 2003.

[2] Ministère des Affaires sociales, du Travail et de la Solidarité.

[3] *Repères & références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche*, DPD, édition 2002.

[4] *L'état de l'école*, DPD, n° 12, octobre 2002.

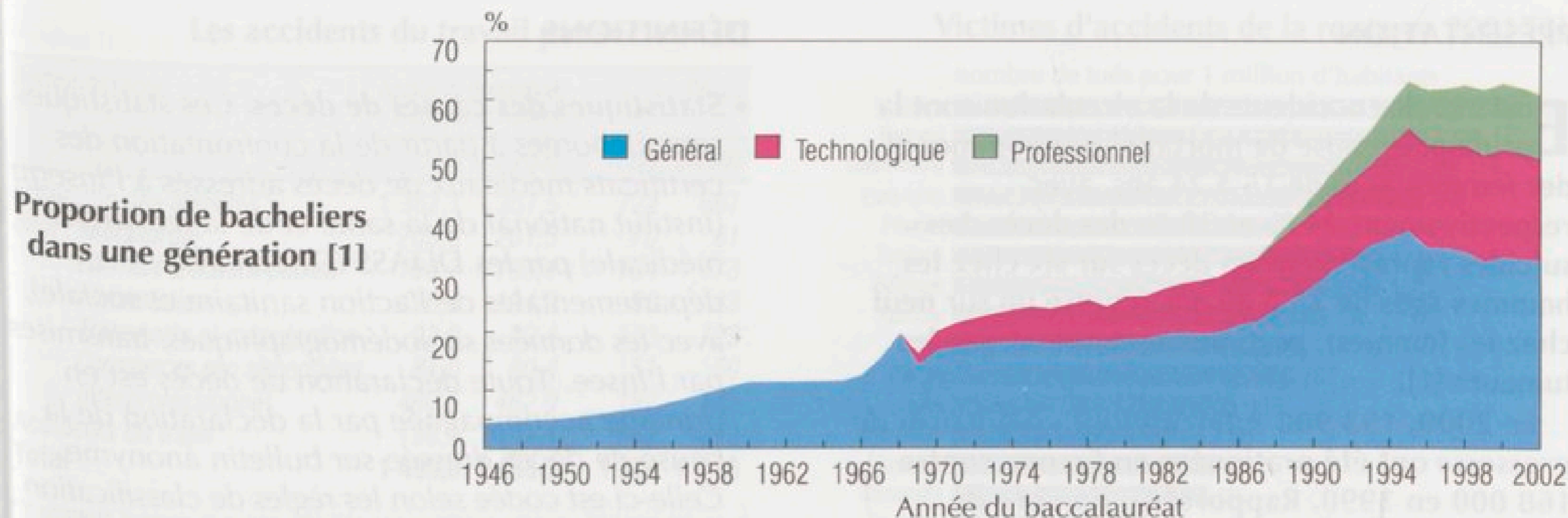
[5] Enquête sur l'emploi de mars 2002, Insee.

[6] *Statistiques en bref – série Population et conditions sociales*, Eurostat : « Enquête sur les forces de travail – Principaux résultats 2001 », n° 19/2002 ; « Enquête sur les forces de travail – Principaux résultats 2001, Pays candidats », n° 20/2002.

[7] « Métier, accès à la formation continue et mobilité professionnelle », *Premières synthèses*, Dares, n° 24.1, juin 2002.

[8] Unesco ([www.unesco.org](http://www.unesco.org)).





Niveau général de formation selon l'âge en 2002 [5] %

	15 à 19 ans	20 à 24 ans	25 à 49 ans	50 à 64 ans	65 ans et plus	Ensemble*
Aucun diplôme ou CEP	3,7	9,8	21,7	41,0	69,6	33,0
CEPC seul	1,1	5,0	7,3	7,5	6,7	6,5
CAP, BEP ou diplôme équivalent	1,4	15,8	28,2	25,4	10,8	21,0
Acc. brevet prof. ou équivalent	0,3	12,9	14,6	9,1	6,0	10,5
Baccalauréat + 2 ans	0,0	6,5	13,5	7,4	2,6	8,4
Diplôme supérieur	0,0	1,4	12,6	9,5	4,3	8,4
En cours d'études initiales	93,5	48,6	2,1	0,1	0,0	12,2
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Ensemble des personnes de 15 ans ou plus.

Taux de scolarisation par âge [3]

	1982-1983	1991-1992	1999-2000	2000-2001
3 ans	33,1	34,4	35,2	35,5
4 ans	91,0	98,8	100,0	100,0
5 ans	100,0	100,0	100,0	100,0
6 ans	97,3	100,0	99,8	99,6
7 ans	92,9	100,0	98,1	98,7
8 ans	75,5	95,2	96,8	96,8
9 ans	61,1	91,0	92,3	92,0
10 ans	41,7	80,9	81,5	80,5
11 ans	27,7	65,2	68,0	66,7
12 ans	17,5	46,9	54,4	52,5
13 ans	12,8	33,6	43,2	41,5
14 ans	9,5	23,9	34,9	34,4
15 ans	8,1	15,8	25,0	25,6
16 ans	6,7	10,1	17,0	17,7
17 ans	5,5	7,3	11,1	11,8

Niveau général de formation dans quelques pays européens en 2001\* [6]

	Primaire et secondaire premier cycle	Secondaire second cycle	Supérieur
Allemagne	17,5	59,0	23,5
Danemark	19,8	53,7	26,5
Espagne	59,9	16,6	23,5
Finlande	26,5	41,0	32,5
<b>France</b>	<b>36,8</b>	<b>40,6</b>	<b>22,6</b>
Grèce	48,4	34,5	17,1
Hongrie	29,9	56,1	14,0
Italie	56,8	33,2	10,0
Pays-Bas	33,1	42,9	24,0
Pologne**	19,6	68,7	11,7
Portugal	80,2	10,7	9,1
Rép. Tchèque	13,7	74,7	11,6
Royaume-Uni	19,0	52,4	28,6

\* Pourcentage de la population de 25 à 64 ans ayant atteint son niveau de formation le plus élevé. \*\* Estimations sur la population de 15 ans et plus.

Répartition des sortants du système éducatif par diplôme obtenu [1]

Diplôme obtenu	1980	1990	1995	2000	2001
Aucun diplôme ou CEP	27,9	21,3	15,1	12,4	12,3
Brevet seul	11,0	9,7	7,2	8,8	7,6
CAP, BEP ou équivalent	30,3	22,4	18,2	19,5	21,0
Baccalauréat général	11,2	7,8	10,1	11,7	9,8
B. techno, professionnel ou assimilé	4,4	10,1	12,3	11,6	12,1
DUT et équivalents	4,0	9,5	14,1	12,0	13,4
UG, paramédical et social	5,0	5,6	4,3	4,2	4,4
Ence et plus	6,2	13,6	18,7	19,8	19,4
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Total des sortants en milliers	725	642	723	760	763

Dépense pour la formation professionnelle continue et l'apprentissage par public bénéficiaire\* [2]

	milliards d'euros		
Public bénéficiaire	1987	1999	2000
Formation de 1 <sup>ère</sup> insertion**	2,3	5,3	5,5
Formation des actifs occupés***	6,7	12,3	12,7
Form. des demandeurs d'emploi	1,8	3,7	3,3
<b>Total (hors investissement)</b>	<b>10,8</b>	<b>21,3</b>	<b>21,5</b>
Investissements	0,1	0,3	0,2
<b>Total général</b>	<b>10,9</b>	<b>21,6</b>	<b>21,7</b>
Part dans le PIB en %	1,34	1,61	1,55

\* France y c. DOM. \*\* Jeunes âgés de moins de 26 ans. \*\*\* Y compris dépenses de formation des agents de la Fonction publique.

## PRÉSENTATION

En 1999, les accidents de la circulation sont la principale cause de mortalité des hommes et des femmes âgés de 15 à 24 ans, avec respectivement 44 % et 38 % des décès. Les suicides représentent un décès sur six chez les hommes âgés de 25 à 44 ans (contre un sur neuf chez les femmes), pratiquement autant que les tumeurs [1].

En 2000, 193 900 *interruptions volontaires de grossesse* ont été pratiquées en France contre 168 000 en 1990. Rapporté au nombre de femmes considérées comme étant en âge d'avoir des enfants (de 15 à 49 ans), le nombre d'IVG pour 1 000 femmes est passé de 11,8 en 1990 à 13,5 en 2000 [8].

En 2002, 105 470 *accidents de la circulation* ont entraîné la mort de 7 242 personnes et en ont blessé 137 839, dont 24 091 gravement. La diminution du nombre d'accidents (- 9,7 %) et de celui des tués (- 6,2 %) est surtout le fait des derniers mois de l'année. En 2000, le nombre de décès dus à des accidents du travail diminue de 10 % par rapport à 1999. En dix ans, ils ont décliné de 33 % [2] [6].

Dans le monde, 5 millions de personnes ont contracté le virus du sida en 2002 soit autant qu'en 2001, et 3,1 millions sont décédées. Au total, 42 millions de personnes vivent avec le VIH. La croissance de l'épidémie reste la plus rapide en Europe orientale et en Asie centrale avec 1,2 million de personnes contaminées et 250 000 nouveaux cas d'infection en 2002. L'Afrique subsaharienne, avec 29,4 millions de personnes vivant avec le VIH dont 10 millions de jeunes entre 15 et 24 ans, est de loin la région la plus touchée : le sida y a tué 2,4 millions de personnes en 2002 et 3,5 millions de nouvelles infections s'y sont produites. En France, fin 2002, 32 854 personnes sont décédées depuis le début de l'épidémie [7].

## DÉFINITIONS

- **Statistiques des causes de décès.** Ces statistiques sont élaborées à partir de la confrontation des certificats médicaux de décès adressés à l'Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale) par les DDASS (Directions départementales de l'action sanitaire et sociale), avec les données sociodémographiques, transmises par l'Insee. Toute déclaration de décès est en principe accompagnée par la déclaration de la cause de décès dressée sur bulletin anonyme. Celle-ci est codée selon les règles de classification internationale des maladies. L'importance de certaines maladies, qui peuvent être « impliquées » dans le décès sans être considérées comme la cause immédiate de celui-ci, est sous-estimée : c'est le cas des maladies circulatoires, de l'alcoolisme et du tabagisme.
- **Victimes des accidents de la circulation.** La statistique officielle française des tués inclut les personnes décédées sur le coup ou dans les 6 jours qui suivent l'accident. La statistique internationale allonge ce délai jusqu'à 30 jours.
- **Interruptions volontaires de grossesse (IVG).** Autorisées par la loi Veil depuis 1975, les IVG doivent faire l'objet d'une déclaration qui prend la forme d'un bulletin statistique. L'exploitation de ces bulletins s'effectue sous la responsabilité du ministère de l'Emploi et de la Solidarité. L'Ined est chargé par la loi d'analyser et de publier les résultats de cette exploitation, en liaison avec l'Inserm. L'acte d'IVG n'est pas pris en charge par la Sécurité sociale mais par l'État sur un autre budget. Les deux tiers des IVG sont pratiquées dans des établissements hospitaliers publics.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « La santé aux grands âges », *Les cahiers de l'Ined*, n° 147, 2002.
- « Le sida dans l'Union européenne de 1981 à 2001 : incidence et mortalité », *Statistiques en bref, série Population et conditions sociales*, Eurostat, n° 18/2002.
- *Études et Résultats*, Drees : « L'évolution des suicides sur longue période : le rôle des effets d'âge, de date et de génération », n° 185, août 2002 ; « L'estimation du risque iatrogène grave dans les établissements de santé en France », n° 219, février 2003.
- « La santé des sans-domicile usagers des services d'aide », *INSEE-Première*, n° 893, avril 2003.

### SOURCES

- [1] *Statistique annuelle des causes médicales de décès*, Inserm, 1998 et 1999.
- [2] Cnamts.
- [3] Conférence européenne des ministres des transports (CEMT), 2002.
- [4] « Rapport du 1<sup>er</sup> semestre 2002 », Centre européen pour la surveillance épidémiologique du sida, n° 67, 2002.
- [5] Base de données New Cronos, Eurostat.
- [6] Direction de la Sécurité et de la Circulation routières.
- [7] Onusida, internet ([www.unaids.org](http://www.unaids.org)) ; Institut de veille sanitaire ([www.invs.sante.fr](http://www.invs.sante.fr)).
- [8] Enquête statistique annuelle des établissements de santé (SAE), Drass.

Les accidents du travail par secteur [2]

Secteur de risque	Accidents déclarés et reconnus en milliers		Décès	
	1999	p 2000	1999	p 2000
Ensemble des activités*	1 362,1	1 357,5	722	667
dont : Métallurgie	205,5	201,5	70	61
Bâtiment et travaux publics**	190,7	193,1	164	173
Alimentation	196,4	194,2	55	43
Transports et manutention	92,0	92,4	123	123
Commerces non alimentaires	81,0	80,4	51	50
Interprofessionnel	460,5	462,0	182	152
Accidents du trajet*	136,9	131,1	662	573
<b>Total</b>	<b>1 499,0</b>	<b>1 488,5</b>	<b>1 384</b>	<b>1 240</b>

\*Y compris bureaux et autres activités non ventilées ailleurs. \*\* Hors élèves et étudiants de l'enseignement technique.

Cas de sida dans l'Union européenne [4]

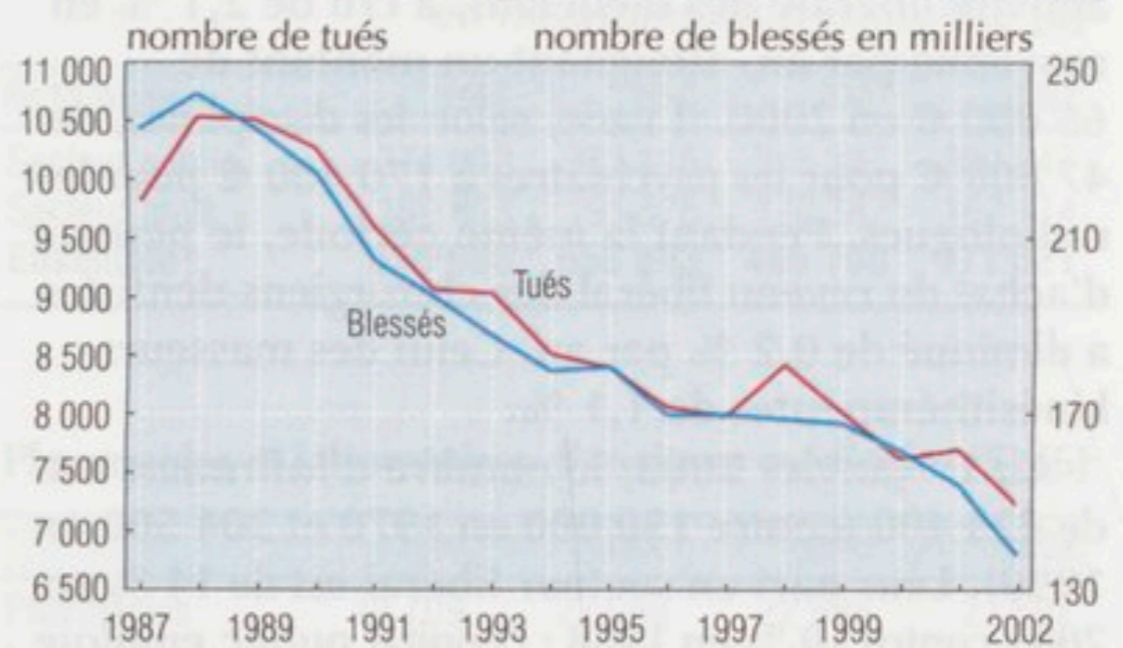
	Année de diagnostic			Total cumulé*
	1993	2000	2001	
Allemagne	1 907	728	774	21 233
Espagne	5 434	2 652	2 375	63 574
<b>France</b>	<b>5 520</b>	<b>1 725</b>	<b>1 648</b>	<b>55 617</b>
Italie	4 814	1 932	1 766	50 271
Pays-Bas	477	107	45	**5441
Royaume-Uni	1 784	800	709	18 759
Suède	182	56	48	1 830
<b>Union européenne</b>	<b>21 679</b>	<b>9 372</b>	<b>8 807</b>	<b>237 180</b>

\* Totaux cumulés (non redressés) du début de l'épidémie au 1<sup>er</sup> semestre 2002.  
\*\* Au 31 décembre 2001.

Victimes d'accidents de la route en 2001 [3]



L'insécurité routière en France [6]



Causes médicales de décès par sexe et âge en 1999 [1] %

	Hommes						Femmes					
	Total	15-24 ans	25-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	65 ans et plus	Total	15-24 ans	25-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	65 ans et plus
Maladies cardio-vasculaires	27,7	3,5	10,8	17,2	20,1	32,2	33,8	5,1	9,4	10,5	15,5	37,1
Tumeurs	32,4	6,8	17,6	40,9	48,3	30,9	22,6	12,3	35,4	51,0	52,8	19,4
Maladies de l'appareil respiratoire	8,2	1,3	2,0	2,7	4,0	10,2	8,2	2,7	2,5	2,6	3,7	8,9
Maladies de l'appareil digestif	4,9	0,5	5,5	8,5	7,2	4,2	4,5	1,1	5,1	8,1	6,8	4,3
Troubles mentaux	2,3	0,8	4,2	3,5	1,8	2,1	3,7	0,6	2,7	2,4	1,5	3,9
Maladies infectieuses et parasitaires	1,5	0,7	4,0	1,5	1,1	1,3	1,5	1,9	3,2	1,0	1,0	1,4
dont : sida	0,3	0,2	3,0	0,7	0,2	0,0	0,1	0,2	2,0	0,3	0,1	0,0
Autres maladies	13,6	13,8	14,1	10,5	9,2	13,9	18,9	18,2	14,4	11,0	11,0	19,4
Causes extérieures de traumatismes et empoisonnements	9,4	72,7	41,8	15,2	8,1	5,1	6,8	58,2	27,2	13,5	7,6	5,5
dont : accidents de la circulation	2,1	44,3	12,8	2,8	1,4	0,4	0,8	37,7	7,8	2,5	1,2	0,3
suicides et séquelles de tentatives	2,7	13,4	16,7	6,0	2,6	1,1	1,1	10,2	11,5	6,1	2,9	0,4
chutes accidentelles	1,4	1,5	1,5	1,3	1,0	1,5	2,5	1,1	0,9	0,7	0,8	2,8
<b>Total toutes causes</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Total toutes causes en nombre</b>	<b>274 764</b>	<b>3 572</b>	<b>15 712</b>	<b>22 884</b>	<b>31 622</b>	<b>198 115</b>	<b>262 695</b>	<b>1 243</b>	<b>7 052</b>	<b>9 891</b>	<b>13 496</b>	<b>228 874</b>

Taux de mortalité pour 10 000 habitants, par cause de décès et par sexe, en 1999 [5]

	Allemagne		Finlande		France		Grèce		Royaume-Uni	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Appareil circulatoire	38,8	14,7	40,9	12,2	<b>23,0</b>	<b>12,7</b>	35,6	11,4	35,1	16,5
Tumeurs malignes	24,3	25,0	20,8	21,9	<b>27,6</b>	<b>13,3</b>	21,8	28,1	23,6	21,4
Appareil respiratoire	6,2	2,8	9,0	4,0	<b>6,7</b>	<b>3,2</b>	5,6	3,5	14,1	9,5
Appareil digestif	4,6	2,6	4,0	2,1	<b>4,4</b>	<b>2,3</b>	2,1	1,2	3,5	2,6
Causes extérieures	5,1	2,0	11,5	3,4	<b>8,5</b>	<b>3,7</b>	11,7	3,7	4,0	1,7
dont : accidents liés aux transports	1,4	0,5	1,6	0,5	<b>2,0</b>	<b>0,7</b>	3,4	1,0	0,9	0,3
suicides	1,9	0,6	3,6	0,9	<b>2,5</b>	<b>0,9</b>	0,6	0,2	1,1	0,3

## PRÉSENTATION

Au 1<sup>er</sup> janvier 2002, 198 700 médecins sont en activité contre 59 000 en 1967. Ce nombre pourrait baisser d'environ 20 % d'ici 2020, sous l'hypothèse d'un **numerus clausus** maintenu à 4 700 élèves formés chaque année, et en supposant constants les comportements de choix de filière, d'installation et de départ à la retraite. Alors qu'elles représentent aujourd'hui 37 % des médecins, les femmes pourraient devenir majoritaires en 2020. L'âge moyen de l'ensemble des médecins continuerait d'augmenter jusqu'en 2011, où il serait d'environ 50 ans, la part des médecins de 55 ans et plus devant atteindre 40 %, à compter de 2013.

Entre 1993 et 2000, le revenu moyen net de charges professionnelles, provenant de la seule activité libérale des médecins, a crû de 2,1 % en moyenne par an, atteignant un montant de 65 800 € en 2000. Il varie, selon les disciplines, de 47 800 € pour les psychiatres à 170 400 € pour les radiologues. Pendant la même période, le pouvoir d'achat du revenu libéral des chirurgiens-dentistes a diminué de 0,2 % par an. Celui des masseurs-kinésithérapeutes de 1,1 %.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2003, le nombre d'infirmiers est de 423 400 (contre 150 000 en 1970 et 304 500 en 1990). Leur part en secteur libéral est de 14 % en 2003 contre 10 % en 1988 ; l'hôpital public emploie 54 % des effectifs. En 2003, 56 900 masseurs-kinésithérapeutes sont en activité. Depuis 1990, ce nombre a augmenté de près de 49 %, soit 3 % en moyenne par an. Cette profession, aux trois-quarts libérale, est de plus en plus féminisée (43 % en 2003).

Au 1<sup>er</sup> janvier 2003, on compte 15 700 sages-femmes, dont 14 % dans le secteur libéral. La croissance des effectifs devrait se poursuivre jusqu'en 2020, pour se stabiliser aux environs de 17 000 praticiennes.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2002, le nombre de lits en hospitalisation complète dans les **établissements de santé** est de 471 521 (66 % dans le secteur public). Ce nombre continue de baisser (- 1,1 % par rapport à 2001 et - 18 % par rapport à 1987) [1] [2] [3] [7].

## DÉFINITIONS

- **Numerus clausus.** Une loi de 1979 permet de fixer directement par arrêté le nombre d'étudiants pouvant être admis en deuxième année d'études de médecine, d'odontologie et de pharmacie, en fonction des besoins de santé de la population. En médecine, le numerus clausus est passé d'environ 8 500 à la rentrée 1979, à 4 754 en 1985 et 3 500 en 1993 pour augmenter de manière significative à partir de 1998, passant de 3 700 à 5 100 en 2003.
- **Établissements de santé.** Les établissements de santé publics et privés assurent principalement des soins en hospitalisation complète. Mais les évolutions récentes des technologies et des pratiques médicales conduisent les hôpitaux à s'orienter vers de nouvelles prises en charge des malades (hospitalisation de jour, de nuit, à domicile).
- **CHR.** Centre Hospitalier Régional.
- **CH.** Centre Hospitalier.
- **CHS.** Centre Hospitalier Spécialisé en psychiatrie.
- **Revenu de l'activité libérale des professions de santé.** Il ne représente qu'une partie des revenus pour certains professionnels. Les revenus provenant d'une activité salariée ou d'activités annexes ne sont pas pris en compte.
- **Omnipraticien.** Médecin généraliste. En 2002 parmi les 97 329 omnipraticiens, 16 959 médecins détiennent une compétence complémentaire (allergologie, gérontologie gériatrie, médecine du sport...).

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Études et Résultats*, Drees : « L'évolution du revenu libéral des médecins entre 1993 et 2000 » n° 200, novembre 2002 ; « Les rémunérations dans les établissements de santé privés », n° 230, avril 2003 ; « L'activité des établissements de santé en 2001 en hospitalisation complète et partielle », n° 238, mai 2003 ; « Les masseurs-kinésithérapeutes en France », n° 242, juin 2003 ; « Les étudiants inscrits en médecine en janvier 2002 », n° 244, juin 2003.

### SOURCES

- [1] *Document de travail*, Drees : « Les médecins – Estimations de 1984 à 2000 – Séries longues », n° 22, juillet 2001 ; « Projections médecins 2002-2020 », n° 30, février 2002 ;

« Les médecins : estimations au 1<sup>er</sup> janvier 2002 », n° 44, décembre 2002 ; « Les professions de santé au 1<sup>er</sup> janvier 2003 », n° 52, mai 2003.

[2] Drees, ministère de la Santé, de la Famille et des Personnes handicapées.

[3] « Les revenus des indépendants et des dirigeants jusqu'en 2000 », *Synthèses*, Statistique publique, n° 70, avril 2002.

[4] *Base de données New Cronos*, Eurostat.

[5] « Démographie pharmaceutique », Conseil national de l'ordre des pharmaciens, 2002.

[6] Caisse nationale d'assurance maladie.

[7] *Études et résultats*, Drees : « La démographie médicale à l'horizon 2020 », n° 161, mars 2002.

Médecins et dentistes dans l'Union européenne [4]  
pour 100 000 habitants

	Médecins			Dentistes		
	1988	1990	2000	1988	1990	2000
Allemagne	281	301	359	67	...	77
Autriche	282	303	313	42	43	44
Belgique	330	345	411	70	72	*70
Danemark	267	278	**317	91	89	51
Espagne	360	383	454	19	27	45
Finlande	227	243	308	85	90	93
<b>France</b>	<b>254</b>	<b>269</b>	<b>329</b>	<b>66</b>	<b>69</b>	<b>69</b>
Grèce	321	339	450	92	99	117
Irlande	158	155	250	34	37	53
Italie	434	470	599	10	24	57
Luxembourg	191	202	315	48	52	65
Pays-Bas	244	252	321	54	53	47
Portugal	269	282	325	15	17	44
Royaume-Uni***	155	160	180	38	39	41
Suède	285	260	298	107	101	87

\* 1998. \*\* 1999. \*\*\* National Health Service uniquement.

Médecins suivant le statut et la spécialité [1]  
au 1<sup>er</sup> janvier 2002

	Ensemble	Médecins libéraux %	Femmes %	Densité*
<b>Omnipraticiens</b>	<b>97 329</b>	<b>69,5</b>	<b>36,4</b>	<b>164</b>
Spécialités médicales	55 434	51,1	37,2	93
dont : Cardiologie	5 687	64,6	16,0	10
Pédiatrie	6 382	46,4	56,9	53
Radiodiagnostic et imagerie médicale	7 325	64,2	27,1	12
Spécialités chirurgicales	23 577	66,8	22,8	40
dont : Gynécologie obstétrique	5 093	65,7	36,7	20
Ophtalmologie	5 345	86,2	43,2	9
Biologie médicale	3 028	28,7	46,6	5
Psychiatrie	13 432	48,0	42,1	23
Santé publique et médecine du travail	5 899	1,4	67,4	10
<b>Ensemble des spécialités</b>	<b>101 370</b>	<b>50,8</b>	<b>37,2</b>	<b>171</b>
<b>Ensemble des médecins</b>	<b>198 700</b>	<b>60,0</b>	<b>36,8</b>	<b>335</b>

\* Nombres de médecins pour 100 000 habitants, sauf pour les gynécologues (100 000 femmes âgées de 15 et plus) et pour les pédiatres (100 000 enfants de 15 ans et moins).

Établissements de santé [2]

au 1<sup>er</sup> janvier 2002 (données provisoires)

Catégories d'établissements	Nombre	Ensemble des lits et places	dont lits en hospitalisation complète
Secteur public	1 016	338 395	309 047
soit : CHR	29	89 097	83 315
CH et autres	553	179 607	170 006
Hôpitaux locaux	345	24 137	24 088
CHS	89	45 554	31 638
Secteur privé	2 220	180 151	162 474
soit : établissements de soins			
de courte durée	936	98 234	88 887
étab. de moy. et long séjour	750	52 846	49 808
établissements psychiatriques*	317	26 237	21 112
autres établissements	217	2 834	2 667
<b>Ensemble</b>	<b>3 236</b>	<b>518 546</b>	<b>471 521</b>

\* Hopitaux psychiatriques privés faisant fonction de public et établissements de lutte contre les maladies mentales, les toxicomanies et l'alcoolisme.

Effectifs des professions de santé [1]

Effectifs au 1 <sup>er</sup> janvier	1990	2002	2003	Densité* en 2003
Médecins	161 364	198 700	...	...
Chirurgiens-dentistes	37 931	40 481	40 648	68
Sages-femmes	10 705	15 122	15 684	108
Pharmaciens**	51 367	62 054	63 909	82
Infirmiers	304 480	410 859	423 431	710
Masseurs-kinésithérapeutes	38 257	55 348	56 924	95
Orthophonistes	10 000	14 323	14 836	25
Orthoptistes	1 445	2 309	2 405	4

\* Densité pour 100 000 habitants, sauf pour les sages-femmes (100 000 femmes de 15 à 49 ans) et pour les pharmaciens (titulaires d'officine seulement). \*\* Jusqu'en 1990, pharmaciens inscrits à l'ordre, toutes activités confondues, et n'étant comptés qu'une fois.

Nombre de lits installés en hospitalisation complète [2]

Au 1 <sup>er</sup> janvier	1987	1990	2000	2002
Secteur public	374 002	363 115	315 387	309 047
Secteur privé	199 633	195 578	170 382	162 474
<b>Ensemble</b>	<b>573 635</b>	<b>558 693</b>	<b>485 769</b>	<b>471 521</b>

Pharmacies et laboratoires d'analyses médicales [5] [6]

	1980	1990	2000	2002
Pharmacies	19 709	22 088	22 698	22 697
Laboratoires	4 241	3 905	4 084	3 981

Évolution et perspectives des effectifs de médecins [1]

Effectifs au 1 <sup>er</sup> janvier	1985	2001	2010	2020
<b>Total</b>	<b>146 800</b>	<b>196 000</b>	<b>189 827</b>	<b>158 433</b>
dont : Médecine générale	83 327	96 246	95 143	85 587
Spécialités médicales	35 279	54 710	52 580	41 021
Spécialités chirurgicales	17 703	23 090	21 671	16 797
Psychiatrie	8 814	13 291	11 513	7 759
Biologie médicale	1 486	2 975	2 929	2 680
Santé publique et travail	191	5 688	5 991	4 589

Revenu libéral moyen des professions de santé en 2000 [3]

	Revenu annuel par tête* milliers d'€	Évolution 2000/99 %	Poids des dépassements** %
Omnipraticiens	52,6	3,7	5,5
Ensemble des quinze spécialités étudiées	81,4	5,3	11,2
dont : Cardiologues	86,4	5,5	3,6
Chirurgiens	93,3	2,3	20,9
Gynécologues	64,4	3,4	20,5
Ophtalmologues	87,8	3,8	17,3
Pédiatres	48,4	6,7	12,9
Radiologues	170,4	12,1	1,8
<b>Ensemble des médecins</b>	<b>65,8</b>	<b>4,5</b>	<b>8,8</b>
Chirurgiens dentistes	60,5	2,5	47,2
Infirmiers	28,6	5,9	0,4
Masseurs kinésithérapeutes	28,3	3,6	1,3

\* Revenu net de charges professionnelles. \*\* Dans les honoraires totaux.

## PRÉSENTATION

En 2001, la **dépense courante de santé** atteint 148 Mds d'€, soit en moyenne 2 437 € par habitant. La **dépense nationale de santé** représente 9,5 % du PIB, soit une progression de 0,1 point par rapport à 2000, après une période de stabilité au cours des trois années précédentes.

La **consommation de soins et de biens médicaux**, dont près de la moitié relève du secteur hospitalier, s'élève à 128 Mds d'€ (+ 5,8 % en valeur et + 5,2 % en volume par rapport à 2000). Le médicament (+ 8,3 % en valeur + 9,5 % en volume), est le secteur qui contribue le plus à la croissance de la consommation en volume, suivi des soins ambulatoires et du secteur hospitalier. En valeur, ce sont les soins hospitaliers (+ 4,1 % en valeur et 1,9 % en volume), suivis des médicaments et des soins ambulatoires qui apportent les contributions les plus fortes.

Le financement de la dépense courante de santé est assuré aux trois quarts par la **Sécurité sociale**. La part des ménages (11,1 %) diminue depuis 1995, contrairement à celle des mutuelles (7,5 % en 2001 contre 6,1 % en 1990), ainsi que celle de l'État en fin de période ; sa part passe de 1,1 % en 2000 à 1,3 % en 2001 avec le plein effet de l'instauration de la **Couverture maladie universelle** (CMU).

Les dépenses de recherche médicale et pharmaceutique s'élèvent en 2001 à 5 586 millions d'€, soit une augmentation de 2,6 % par rapport à l'année précédente. La moitié des financements provient de l'industrie pharmaceutique.

Les dépenses individuelles de santé sont globalement croissantes avec l'âge, avec une accélération à partir de 50 ans pour les dépenses ambulatoires, notamment les dépenses de médicaments, et à partir de 60 ans pour les dépenses hospitalières. Par ailleurs, entre 20 et 59 ans, les dépenses ambulatoires des femmes sont supérieures à celles des hommes, l'écart de dépenses étant maximum entre 20 et 29 ans [3].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « La consommation médicale des bénéficiaires de la CMU en 2000 », *Point stat*, Cnamts, n° 35, août 2002.
- « Les conséquences du vieillissement de la population sur les dépenses de santé », *Questions d'économie de la santé*, CreDES, n° 66, mars 2003.
- *Études et résultats*, Drees : « Comparaison internationale des dépenses de santé : une analyse des évolutions dans sept pays depuis 1970 », n° 175, juin 2002 ; « Des comptes de la santé par pathologie ; un prototype sur l'année 1998 », n° 188, septembre 2002 ; « Les mutuelles de santé en 1999 : une typologie qui reflète des différences de résultats économiques et

## DÉFINITIONS

Les comptes de la santé distinguent différents agrégats :

- la **consommation médicale totale** qui regroupe la consommation de soins et biens médicaux et la médecine préventive. La **consommation de soins et biens médicaux** comprend les soins hospitaliers et en sections médicalisées (soins aux personnes âgées), les soins ambulatoires (médecins, dentistes, auxiliaires médicaux, laboratoires d'analyses et cures thermales), les transports sanitaires et les biens médicaux (médicaments, optique, prothèses, petits matériels et pansements).
- la **dépense courante de santé** qui correspond à l'ensemble des sommes effectivement engagées par les financeurs de l'ensemble du système de santé. Elle couvre un champ plus large que celui de la consommation médicale totale puisqu'elle intègre les indemnités journalières, les subventions reçues par le système de santé, les dépenses de recherche et de formation médicales et celles de la gestion de l'administration sanitaire.
- la **dépense nationale de santé** qui est évaluée à partir de la dépense courante de santé en défalquant les indemnités journalières, les dépenses de formation médicale et en ajoutant la formation nette de capital fixe du secteur hospitalier public. Elle sert aux comparaisons internationales réalisées par l'OCDE.

Comme l'ensemble des comptes nationaux, les Comptes de la santé ont donné lieu à un changement de base (voir définition au 11.1).

- **Dépenses de soins.** Les données proviennent de l'appariement de deux sources différentes : l'Échantillon permanent des assurés sociaux (EPAS) de la Caisse nationale des travailleurs salariés (Cnamts), Mutualité sociale agricole (Msa) et Caisse nationale d'assurance maladie des professions indépendantes (Canam), et l'Enquête santé et protection sociale (ESPS) du Centre de recherche d'étude et de documentation en économie de la santé (CreDES).
- **CMU.** Voir mot-clé 10.7.

financiers », n° 197, octobre 2002 ; « Les systèmes de santé danois, suédois et finlandais, décentralisation, réformes et accès aux soins », n° 214, janvier 2003.

### SOURCES

- [1] « Comptes nationaux de la santé 2001 », *Série Statistiques*, Drees, n° 39, septembre 2002.
- [2] *OCDE en chiffres, statistiques sur les pays membres*, OCDE, 2002.
- [3] *Études et résultats*, Drees : « Les déterminants individuels des dépenses de santé », n° 182, juillet 2002 ; « Les comptes de la santé en 2001 », n° 187, septembre 2002.

Consommation médicale totale des ménages [1]  
milliards d'euros

	1990	2001	2001/00 %
<b>Soins hospitaliers et en sections médicalisées</b>	<b>38,0</b>	<b>57,3</b>	<b>4,1</b>
Soins hospitaliers	37,2	55,4	4,0
soit : publics	28,1	44,6	4,5
privés	9,2	10,8	2,1
Soins en sections médicalisées	0,8	2,0	6,3
<b>Soins ambulatoires</b>	<b>22,1</b>	<b>33,7</b>	<b>5,1</b>
Médecins	10,3	15,8	3,1
Dentistes	4,9	7,1	8,5
Auxiliaires médicaux	4,0	6,9	5,8
Analyses	2,2	3,0	7,7
Cures thermales	0,8	0,9	3,6
<b>Médicaments</b>	<b>14,4</b>	<b>27,3</b>	<b>8,3</b>
<b>Autres</b>	<b>4,0</b>	<b>9,4</b>	<b>11,4</b>
- Transports de malades	1,1	2,0	9,9
- Prothèses, orthèses, VHP*	1,0	1,9	9,4
- Optique	1,8	3,6	10,9
- Petits matériels et pansements	0,1	1,9	16,1
<b>Total des soins et biens médicaux</b>	<b>78,5</b>	<b>127,8</b>	<b>5,8</b>
<b>Médecine préventive</b>	<b>1,7</b>	<b>2,8</b>	<b>4,1</b>
- Médecine préventive et de dépistage	1,6	2,5	4,1
soit : médecine du travail	0,8	1,2	3,5
médecine scolaire	0,3	0,4	6,9
P.M.I. ** et planning familial	0,3	0,5	3,0
dépistage et vaccins	0,3	0,4	4,3
- Programmes spécifiques de santé publique	0,1	0,3	3,9
<b>Consommation médicale totale</b>	<b>80,2</b>	<b>130,6</b>	<b>5,7</b>

\* Véhicules pour handicapés physiques. \*\* Protection maternelle et infantile.

Financement des soins et biens médicaux [1]  
%

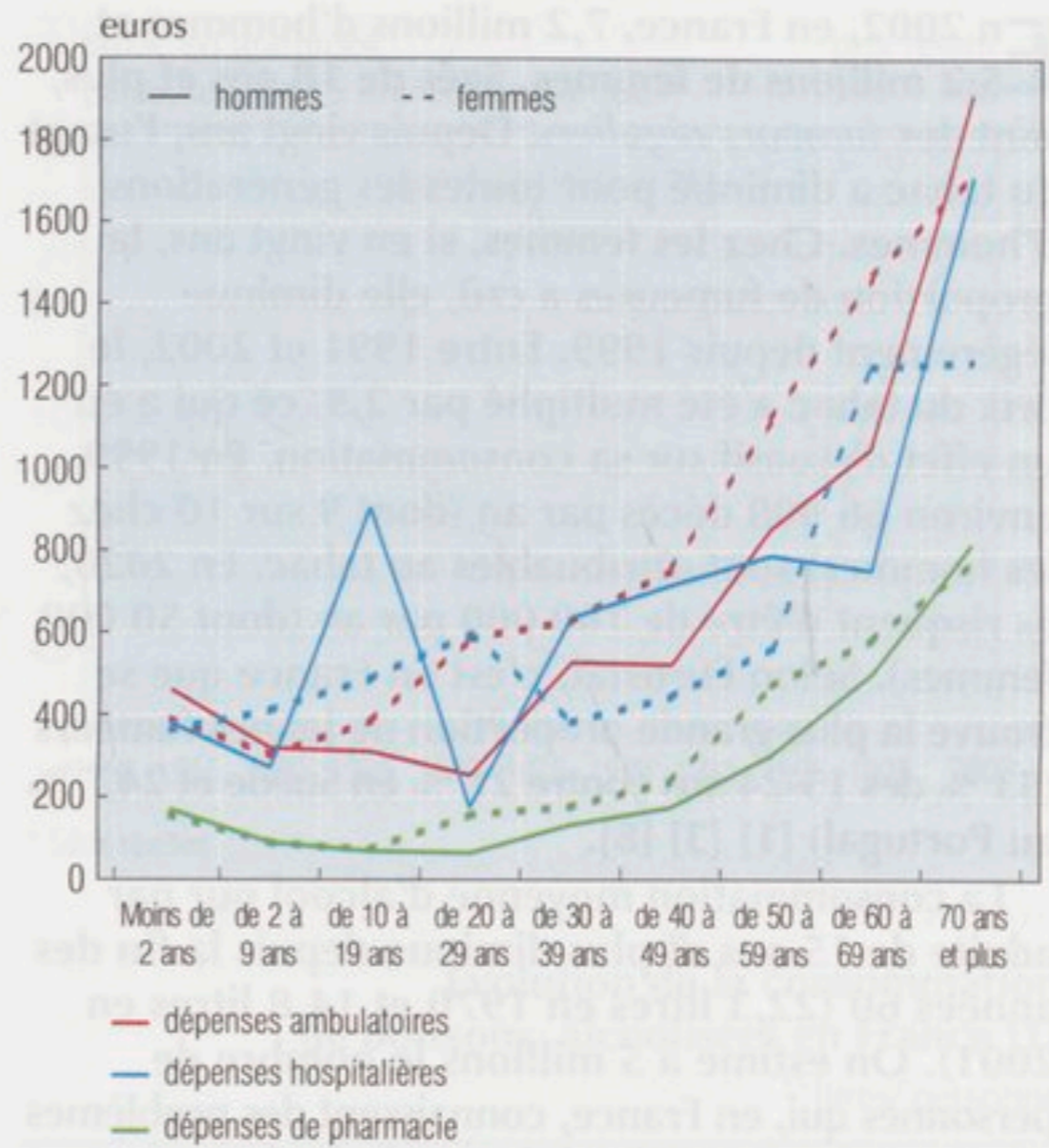
	1990	1995	2001
Sécurité sociale	76,0	75,5	75,4
État et collectivités locales	1,1	1,0	1,3
Mutuelles	6,1	6,8	7,5
Sociétés d'assurance		3,1	2,4
Institutions de prévoyance	16,8	1,6	2,3
Ménages		12,0	11,1
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Dépense de recherche médicale et pharmaceutique [1]  
millions d'euros

	1990	1995	p 2001	2001/00 %
Financements budgétaires	1 396	1 804	2 571	6,1
soit : budget civil de recherche et développement	990	1 272	1 839	7,7
autres	406	532	732	2,1
Hôpitaux publics*	79	103	...	...
Autres financements	1 581	2 452	3 015	-0,2
soit : industrie pharmaceutique	1 502	2 350	2 897	-0,2
secteur associatif	79	102	119	0,0
<b>Total</b>	<b>3 056</b>	<b>4 360</b>	<b>5 586</b>	<b>2,6</b>

\* Dépenses de recherche clinique.

Dépenses de soins par sexe et âge en 1997\* [3]



\* Assurés vivant en ménages ordinaires.

Dépenses courantes de santé [1]  
milliards d'euros

	1990	2001	2001/00 %
Dépenses pour les malades	86,4	139,0	5,7
Dépenses de prévention	2,0	3,5	4,2
Dépenses en faveur du système de soins	3,6	6,3	2,6
soit : recherche médicale et pharmaceutique	3,1	5,6	2,6
formation	0,5	0,7	2,4
Gestion générale	1,4	2,6	7,1
Double compte : recherche pharmaceutique	-1,6	-2,9	-0,2
<b>Dépenses totales</b>	<b>91,8</b>	<b>148,5</b>	<b>5,7</b>

Poids de la santé dans le PIB [1] [2]  
%

	1988	1990	1995	2000
Allemagne*	9,4	8,7	10,6	10,6
Autriche	7,1	7,1	8,6	8,0
Belgique	7,5	7,4	8,7	8,7
Danemark	8,7	8,5	8,2	8,3
Espagne	6,3	6,6	7,7	7,7
États-Unis	11,3	11,9	13,3	13,0
Finlande	7,2	7,9	7,5	6,6
<b>France</b>	<b>8,4</b>	<b>8,6</b>	<b>9,6</b>	<b>9,5</b>
Grèce	7,3	7,5	8,9	8,3
Irlande	7,0	6,6	7,2	6,7
Italie	7,6	8,0	7,4	8,1
Japon	6,4	5,9	7,0	7,8
Luxembourg	6,3	6,1	6,4	***6,0
Pays-bas	8,5	8,0	8,4	8,1
Portugal	7,0	6,2	8,3	8,2
Royaume-Uni	5,9	6,0	7,0	7,3
Suède	8,7	8,5	8,1	**7,9

\* Länder de la République fédérale jusqu'en 1990, Allemagne réunifiée depuis 1991. \*\* 1998. \*\*\* 1999.

## PRÉSENTATION

En 2002, en France, 7,2 millions d'hommes et 5,2 millions de femmes, âgés de 18 ans et plus, sont des **fumeurs réguliers**. Depuis vingt ans, l'usage du tabac a diminué pour toutes les générations d'hommes. Chez les femmes, si en vingt ans, la proportion de fumeuses a crû, elle diminue légèrement depuis 1999. Entre 1991 et 2002, le prix du tabac a été multiplié par 2,5, ce qui a eu un effet dissuasif sur sa consommation. En 1999, environ 66 000 décès par an (dont 9 sur 10 chez les hommes) sont attribuables au tabac. En 2020, ils risquent d'être de 160 000 par an (dont 50 000 femmes). Selon Eurostat, c'est en France que se trouve la plus grande proportion de jeunes fumeurs (53 % des 15-24 ans contre 21 % en Suède et 24,7 % au Portugal) [1] [3] [8].

La consommation moyenne d'alcool pur par adulte de 15 ans et plus diminue depuis la fin des années 60 (22,3 litres en 1970 et 14,8 litres en 2001). On estime à 5 millions le nombre de personnes qui, en France, connaissent des problèmes médicaux et des difficultés psychologiques ou sociales liés à une consommation d'alcool. Chaque année, environ 38 000 hommes meurent d'une consommation excessive d'alcool, contre 7 000 femmes. L'alcool est la cause d'un tiers des accidents mortels de la circulation et de 10 à 20 % des accidents du travail. Il est également impliqué dans les accidents domestiques et les actes de violence. En 1996, en France, le montant total des pertes imputables à l'alcool est estimé à 17,6 Mds d'€ dont la moitié concerne les pertes de revenus [7].

Selon l'**OFDT**, en 2002, 9,5 millions de personnes ont consommé au moins une fois une **drogue** dans leur vie, le plus souvent du cannabis. 3,3 millions en ont consommé durant l'année écoulée. 160 000 personnes consommeraient de l'héroïne de façon régulière et prolongée. Le nombre de décès par surdose enregistré par les services de police a été divisé par près de cinq entre 1994 et 2000. Les mineurs interpellés pour usage de cannabis sont de plus en plus nombreux et de plus en plus jeunes [6].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les risques d'alcoolisation excessive chez les patients ayant recours à un soin un jour donné », *Études et résultats*, Drees, n° 192, septembre 2002.
- « Les relations au tabac sont multiples », *INSEE-Première*, n° 852, juin 2002.
- Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (MILDT), Internet ([www.drogues.gouv.fr](http://www.drogues.gouv.fr)).

### SOURCES

- [1] Division Synthèses des biens et services ; Division Conditions de vie des ménages ; Comptes nationaux, Insee.  
[2] Institut Gustave Roussy, Département de biostatistique et d'épidémiologie.

## DÉFINITIONS

- **Fumeur régulier**. Est considéré comme fumeur régulier toute personne déclarant fumer au moins une cigarette (ou équivalent) par jour.
- **Prix relatif du tabac**. Il est égal au prix nominal du tabac divisé par l'indice général des prix.
- **Buveur régulier**. Est considéré comme buveur régulier toute personne déclarant consommer au moins un verre d'une boisson alcoolisée par jour, tous les verres étant équivalents (quantité d'alcool constante : 1 cl d'alcool pur par verre). La consommation d'alcool est potentiellement dangereuse au-delà de quatre verres par jour pour les hommes et de deux pour les femmes.
- **OCRTIS**. Office central pour la répression du trafic illicite de stupéfiants. Il dépend de la direction générale de la Police nationale et de la direction centrale de la Police judiciaire du ministère de l'Intérieur.
- **OFDT**. Observatoire Français des Drogues et Toxicomanies. Organisme chargé de la coordination et de l'observation dans le domaine de la toxicomanie, sous la responsabilité de la Mission Interministérielle de Lutte contre la drogue et la toxicomanie.
- **Consommateur de drogue**.
  - expérimentateur : au moins une fois dans la vie.
  - occasionnel : au moins une fois dans l'année.

[3] « Le tabac : vingt ans d'usage et de consommation », *INSEE-Première*, n° 808, octobre 2001.

[4] Office central pour la répression du trafic illicite de stupéfiants (OCRTIS).

[5] *Enquête Eurobaromètre*, Commission Européenne, 1999.

[6] *Indicateurs et tendances*, OFDT, 2000 et 2002 ; « Les adultes et les drogues en France : niveaux d'usage et évolutions récentes », *Tendances*, OFDT, n° 30, juin 2003.

[7] « Alcool – dommages sociaux, abus et dépendances », Inserm, 2003 ; « Alcool actualités », Cnamts, Inpes, n° 9, septembre-octobre 2002.

[8] « Tabac : l'offensive », *dossier de presse*, Inpes, mai 2003.



Les fumeurs réguliers\* par catégorie socioprofessionnelle en 1980 et 2002 [1]

	Hommes		Femmes	
	1980	2002	1980	2002
Agriculteurs	33,5	20,8	2,6	7,0
Artisans, com., chefs d'entreprise	44,8	39,3	14,9	35,0
Cadres	45,2	27,2	27,9	24,9
Professions intermédiaires	47,0	36,7	25,7	28,1
Employés	52,3	38,2	23,6	27,4
Ouvriers	55,5	47,9	18,9	29,0
Retraités	34,6	14,7	3,7	4,3
Autres inactifs	...	31,5	...	22,1
<b>Ensemble</b>	<b>46,9</b>	<b>32,3</b>	<b>16,7</b>	<b>21,5</b>

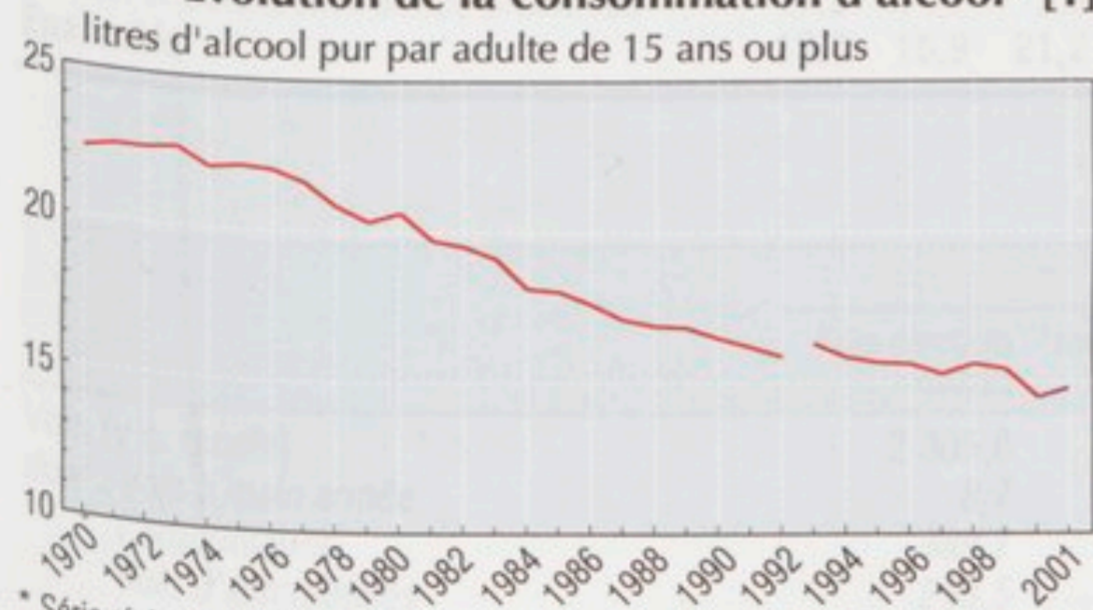
\* Ensemble de la population de 18 ans ou plus.

Proportion de fumeurs réguliers\* dans les pays européens en 1999 [1] [5] %

	Hommes	Femmes
Allemagne	41	27
Autriche	47	30
Belgique	47	28
Danemark	32	44
Espagne	47	28
Finlande	40	22
<b>France** (2002)</b>	<b>32</b>	<b>22</b>
Grèce	58	32
Irlande	38	27
Italie	35	20
Luxembourg	39	29
Pays-Bas	37	27
Portugal	44	14
Royaume-Uni	37	33
Suède	19	25

\* Parmi les adultes de 15 ans et plus. \*\* Parmi les adultes de 18 ans et plus.

Évolution de la consommation d'alcool\* [1]



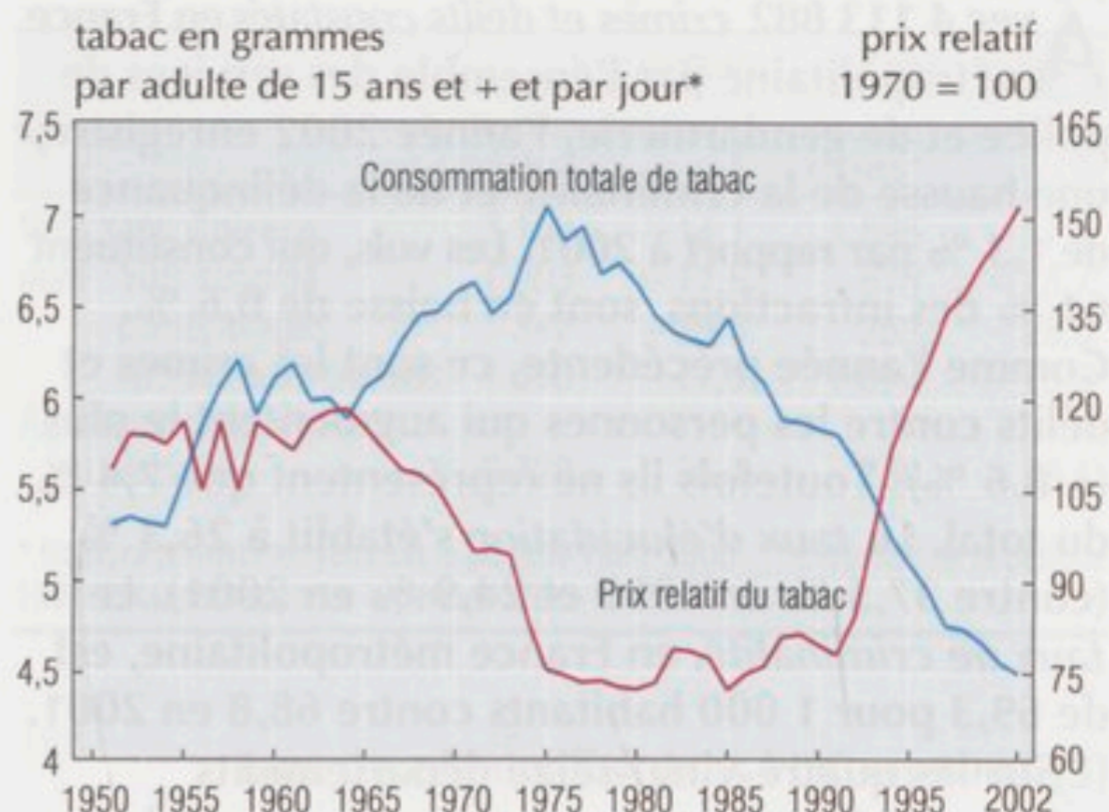
\* Série révisée à partir de 1993.

Estimation du nombre de consommateurs de drogues\* en 2002 [6]

	millions		
	Expérimentateurs	Occasionnels	Réguliers
Alcool	40,7	38,6	12,9
Tabac	34,2	14,2	11,9
Médicaments psychotropes	...	8,3	3,8
Drogues illicites	...	...	...
soit : Cannabis	9,5	3,1	0,6
Autres drogues**	1,5	0,3	...

\* Estimation faite sur l'ensemble des 18-75 ans, soit environ 41,7 millions de personnes en 2001. \*\* Héroïne, cocaïne, ecstasy.

Évolution de la consommation et du prix relatif du tabac [1] [2]



\* Série révisée

Évolution de la consommation de boissons alcoolisées en France [1]

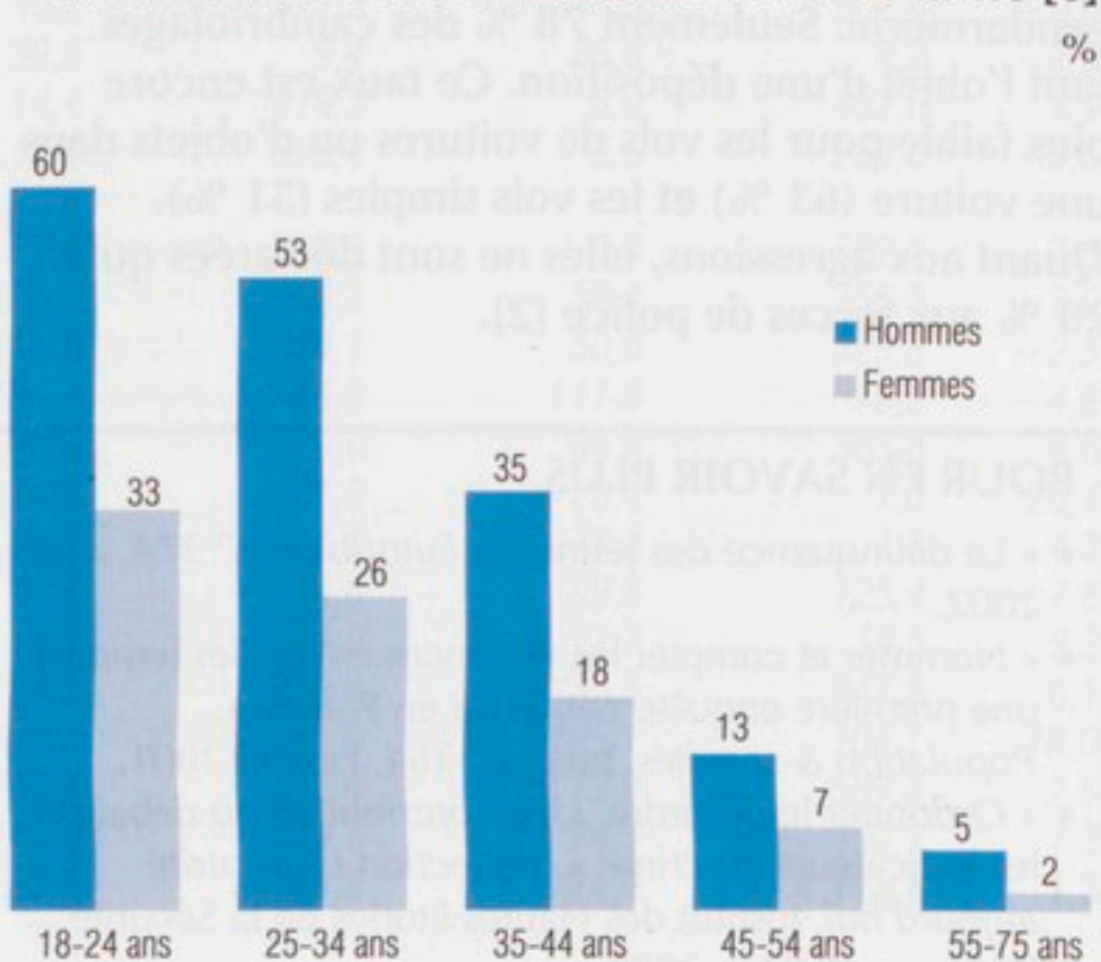
	litres/ personne			
	1987	1990	1995	p 2001
Vins courants	53,2	46,0	39,1	33,7
Vins AOC	20,7	23,5	25,2	27,1
Vins doux naturels	1,6	1,6	1,4	1,2
Champagne	1,8	2,0	2,0	2,1
Bière	37,5	39,7	38,0	33,3
Cidre	6,9	6,5	6,8	5,6

Interpellations pour usage\* de stupéfiants en France [4]

	1980	1990	1995	2002
Cannabis	4 954	20 094	41 711	79 940
Héroïne	3 351	8 061	17 356	4 188
Cocaïne - Crack	300	513	1 374	2 903
Ecstasy	///	32	1 122	1 834
Autres	1 582	283	762	662
<b>Ensemble</b>	<b>10 187</b>	<b>28 983</b>	<b>62 325</b>	<b>89 527</b>

\* Usagers simples et usagers-revendeurs.

Consommation de cannabis au cours de la vie [6]



## PRÉSENTATION

Avec 4 113 882 **crimes et délits constatés** en France métropolitaine par l'ensemble des services de police et de gendarmerie, l'année 2002 enregistre une hausse de la criminalité et de la délinquance de 1,3 % par rapport à 2001. Les vols, qui constituent 61 % des infractions, sont en baisse de 0,6 %. Comme l'année précédente, ce sont les crimes et délits contre les personnes qui augmentent le plus (+ 8,6 %). Toutefois ils ne représentent que 7,4 % du total. Le **taux d'élucidation** s'établit à 26,3 % (contre 37,5 % en 1990 et 24,9 % en 2001). Le **taux de criminalité**, en France métropolitaine, est de 69,3 pour 1 000 habitants contre 68,8 en 2001.

Sur les quatre-vingt-seize départements métropolitains, vingt-quatre enregistrent une baisse de la criminalité qui varie de - 0,01 % pour le Nord à - 6,1 % pour les Pyrénées-Atlantiques. Cinq connaissent une progression inférieure à la moyenne nationale et neuf ont un taux de variation supérieur à 10 %, tels les Côtes-d'Armor (+ 16,3 %) et la Haute-Marne (+ 16,8 %). Quatre régions (Île-de-France, Provence-Alpes-Côte d'azur, Rhône-Alpes et Nord - Pas-de-Calais) concentrent plus de la moitié des crimes et délits alors qu'elles ne représentent que les 2/5<sup>ème</sup> de la population ; deux d'entre elles connaissent une diminution de leur criminalité (- 1,23 % pour Île-de-France et - 1,54 % pour Provence-Alpes-Côte d'azur).

En 2002, parmi les 906 969 personnes mises en cause pour crime ou délit, 180 382 sont mineures. La part des mineurs dans l'ensemble des personnes impliquées est, pour la première fois depuis 1997, en deçà du seuil des 20 % : 19,9 % en 2002 contre 21,2 % en 2001 [1].

D'après les déclarations des victimes, on observe entre les périodes 1995-1997 et 1998-2000 un net recul des vols sans violence (- 14 %) et une augmentation des agressions (+ 35 %). Les faits évoqués ne font pas systématiquement l'objet d'une plainte auprès des services de police ou de gendarmerie. Seulement 78 % des cambriolages font l'objet d'une déposition. Ce taux est encore plus faible pour les vols de voitures ou d'objets dans une voiture (63 %) et les vols simples (51 %). Quant aux agressions, elles ne sont déclarées qu'à 28 % aux forces de police [2].

## DÉFINITIONS

- **Crimes et délits constatés.** Il s'agit des faits bruts portés pour la première fois à la connaissance des services de police et de gendarmerie et retenus en raison des crimes et délits qu'ils sont présumés constituer. Leur qualification peut être modifiée par l'autorité judiciaire.
- **Taux de criminalité.** Rapport entre le nombre de crimes et délits et la population considérée par fraction de 1 000 habitants.
- **Crime.** Infraction passible d'emprisonnement et parfois d'autres peines (amende, peines complémentaires...) jugée par la cour d'assises.
- **Délit.** Infraction dont l'auteur est punissable de peines correctionnelles.
- **Les faits élucidés** sont les crimes et délits qui peuvent être imputés à une ou plusieurs personnes mises en cause.
- **Taux d'élucidation.** Rapport entre le nombre de faits élucidés dans l'année, y compris ceux des années antérieures élucidés dans l'année et celui de faits constatés la même année. Ce taux peut donc être supérieur à 100 %.

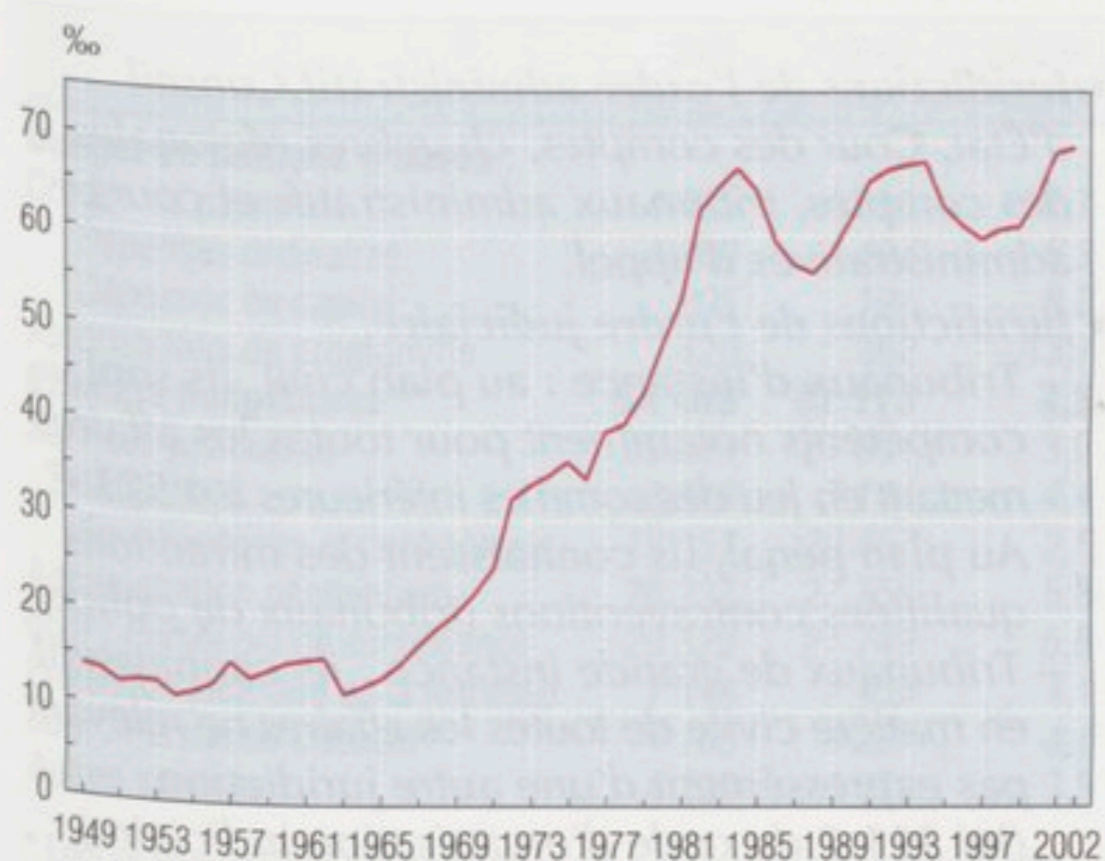
### POUR EN SAVOIR PLUS

- « La délinquance des jeunes », *Futuribles*, n° 274, avril 2002.
- « Nommer et compter les violences envers les femmes : une première enquête nationale en France », *Population & sociétés*, Ined, n° 364, janvier 2001.
- « Ordonner le désordre. Une contribution au débat sur les indicateurs du crime », *collection La sécurité aujourd'hui*, Institut des Hautes Etudes de la Sécurité Intérieure (IHESI), 2002.

### SOURCES

- [1] Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité intérieure et des Libertés locales, direction générale de la Police nationale, direction centrale de la Police judiciaire.
- [2] « Les statistiques de la délinquance », *France portrait social*, Insee, édition 2002-2003.
- [3] Données d'Interpol.

Évolution du taux de criminalité [1]



Part des mineurs dans la criminalité et la délinquance [1]

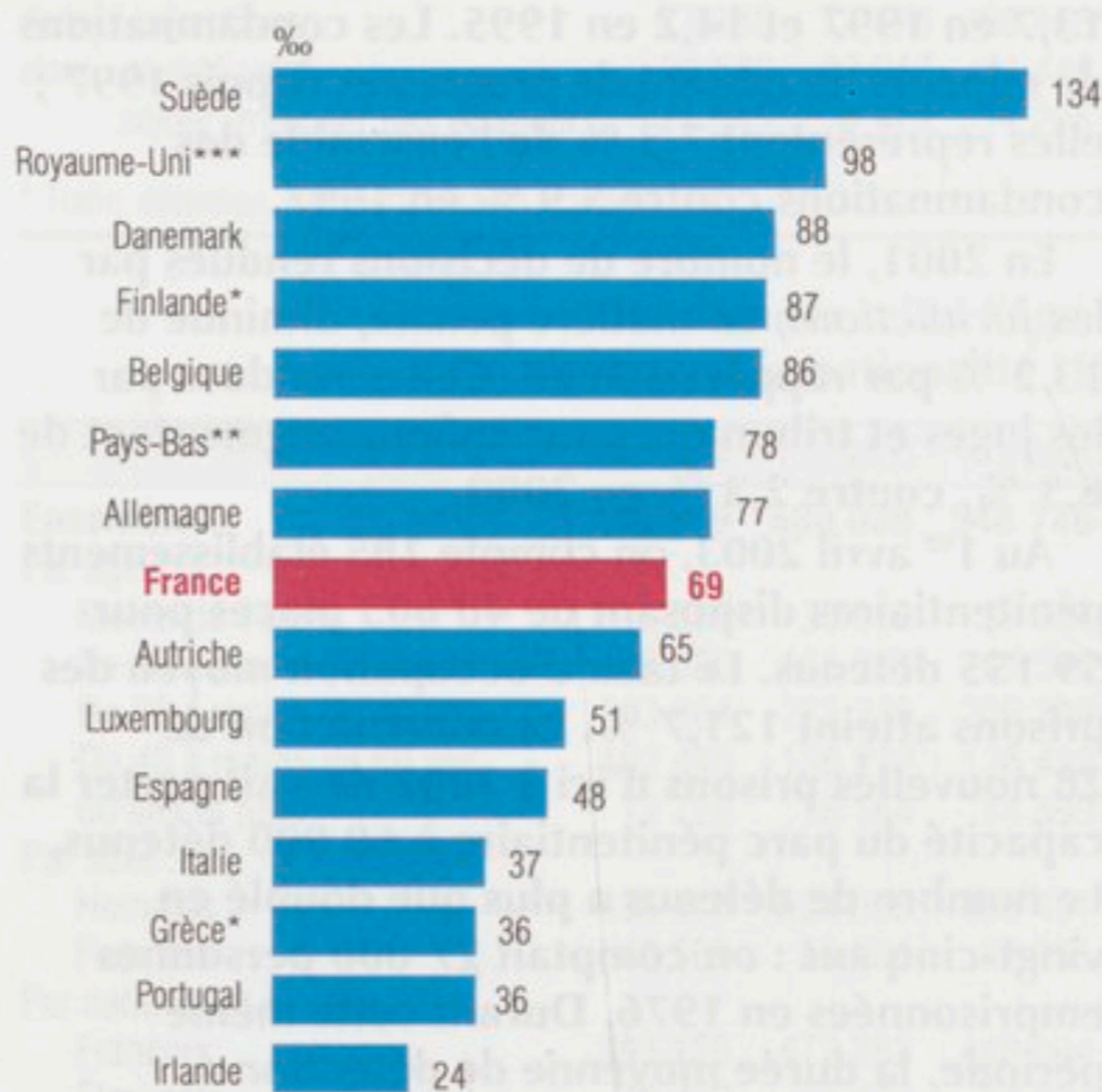
	1990	1995	2001
Vols (y c. recels)	26,0	27,6	33,8
Autres vols avec violence sans arme à feu	31,4	35,7	47,5
Cambriolages	29,2	29,8	35,2
Vols de véhicules motorisés à deux roues	54,3	58,4	60,7
Vols à la roulotte et d'accessoires sur véhicules immatriculés	26,2	27,2	31,8
Vols à l'étalage	24,0	25,9	32,9
Crimes et délits contre des personnes	7,2	10,0	15,4
Coups et blessures volontaires	9,1	12,2	16,1
Menaces ou chantages	12,0	14,5	19,5
Viols	14,2	15,2	21,3
Autres infractions	8,5	11,4	17,4
Infractions à la législation sur les stupéfiants	7,1	10,4	17,9
Destructions et dégradations de biens	26,2	28,4	33,6
Incendies volontaires	27,5	41,0	46,8
Port et détention d'armes prohibées	11,2	14,2	19,3
<b>Ensemble</b>	<b>13,0</b>	<b>15,9</b>	<b>21,2</b>

Faits évoqués et plaintes déclarées par les victimes sur la période 1998-2000 [2]

	Faits évoqués		Plaintes déclarées	
	Nombre milliers*	Évolution** %	Nombre milliers*	Évolution** %
Vols sans violence	3 160	-14,1	1 896	-17,6
dont : vols simples	1 203	-11,6	613	-15,7
cambriolages	347	-29,5	269	-28,0
vols liés aux véhicules	1 610	-11,6	1 014	-15,3
Agressions physiques ou verbales	2 720	35,1	750	28,1

\* Nombre annuels moyens sur la période 1998-2000. \*\* Évolution de la période 1998-2000 par rapport à la période 1995-1997.

Taux de criminalité dans l'UE en 2001 [3]



\* 2000. \*\* 1998. \*\*\* Sauf Irlande du nord.

Crimes et délits constatés et taux d'élucidation [1]

	1990		2001		2002	
	Faits constatés milliers	Taux d'élucidation* %	Faits constatés milliers	Taux d'élucidation* %	Faits constatés milliers	2002/01 %
Vols (y c. recels)	2 305,6	15,2	2 522,3	10,5	2 507,0	-0,6
dont : Vols à main armée	8,7	39,5	9,4	25,6	9,2	-2,2
Cambriolages	389,7	14,4	416,3	8,0	432,6	3,9
Vols d'automobiles	293,5	10,8	313,4	6,5	283,6	-9,5
Vols à la roulotte et d'accessoires sur véhicules immatriculés	766,5	7,4	720,8	4,8	702,0	-2,6
Infractions économiques et financières	551,8	105,7	366,2	56,4	355,3	-3,0
dont : Escroqueries, faux et contrefaçons	315,7	110,8	334,1	50,9	325,8	-2,5
Délinquance économique et financière	47,5	106,4	16,9	111,8	16,0	-4,8
Crimes et délits contre des personnes	134,4	76,9	279,6	66,6	303,8	8,6
dont : Homicides	1,4	74,2	1,0	75,4	1,3	26,4
Tentatives d'homicide	1,2	80,7	1,2	78,8	1,3	4,3
Coups et blessures volontaires	49,0	72,8	116,6	69,6	125,4	7,6
Viols	4,6	85,3	9,6	71,7	10,5	9,3
Autres infractions	501,0	54,3	893,6	39,8	947,8	6,1
dont : Infractions à la législation sur les stupéfiants	56,5	105,7	91,6	105,1	108,1	18,0
Destructions et dégradations de biens	278,1	16,3	575,0	13,9	589,3	2,5
Délits divers	129,2	100,5	179,6	74,1	192,7	7,3
<b>Ensemble</b>	<b>3 492,7</b>	<b>37,5</b>	<b>4 061,8</b>	<b>24,9</b>	<b>4 113,9</b>	<b>1,3</b>

\* Y compris les faits constatés les années antérieures et élucidés dans l'année.

## PRÉSENTATION

En 2003, le budget de la justice (5 milliards d'euros) augmente de 7,4 % contre 5,7 % en 2002. Il représente 1,74 % du budget général de l'État. Les effectifs progressent de plus de 2 000 emplois dont 180 magistrats, 610 personnels de surveillance et 180 éducateurs. Entre 1997 et 2003, le budget a augmenté de 38 % et près de 9 300 emplois ont été créés dont 1 230 magistrats judiciaires, 2 727 personnels de surveillance et 983 éducateurs.

En 2001, le nombre de condamnés inscrits au casier judiciaire diminue de 5,7 % après avoir augmenté de 2 % en 2000. La durée moyenne de détention pour la réclusion criminelle (hors réclusion criminelle à perpétuité) est de 14,6 années contre 13,7 en 1997 et 14,2 en 1995. Les condamnations de mineurs ne cessent de progresser depuis 1997 ; elles représentent 7,3 % de l'ensemble des condamnations contre 5,9 % en 1997.

En 2001, le nombre de décisions rendues par les *juridictions*, en matière pénale, diminue de 13,2 % par rapport à 2000. Celles rendues par les juges et tribunaux pour enfants augmentent de 6,3 %, contre 2,3 % en 2000.

Au 1<sup>er</sup> avril 2003, on compte 185 établissements pénitentiaires disposant de 48 603 places pour 59 155 détenus. Le taux d'occupation moyen des prisons atteint 121,7 %. La construction de 28 nouvelles prisons d'ici à 2007 devrait porter la capacité du parc pénitentiaire à 60 000 détenus. Le nombre de détenus a plus que doublé en vingt-cinq ans : on comptait 27 000 personnes emprisonnées en 1976. Durant cette même période, la durée moyenne de détention a pratiquement été multipliée par deux, passant de 4,3 à 8,4 mois. Les très longues peines (20 à 30 ans) sanctionnant notamment les viols et les agressions sexuelles augmentent sensiblement. Ces dernières représentent désormais près du quart des condamnations [1] [2].

## DÉFINITIONS

- **Juridictions de l'ordre administratif.** Conseil d'État, Cour des comptes, chambres régionales des comptes, tribunaux administratifs et cours administratives d'appel.
- **Juridictions de l'ordre judiciaire.**
  - Tribunaux d'instance : au plan civil, ils sont compétents notamment pour toutes les affaires mettant en jeu des sommes inférieures à 4 573 €. Au plan pénal, ils connaissent des infractions qualifiées contraventions (tribunaux de police).
  - Tribunaux de grande instance : ils connaissent en matière civile de toutes les affaires ne relevant pas expressément d'une autre juridiction (loi 311-2 du code d'organisation judiciaire). Au plan pénal, ils connaissent des infractions qualifiées délits (tribunaux correctionnels).
  - Cours d'appel : les jugements rendus en matière correctionnelle ou en matière de police (lorsqu'une peine d'emprisonnement a été prononcée ou lorsque la peine encourue excède cinq jours d'emprisonnement) peuvent être attaqués devant la cour d'appel. Le ministère public et toutes les parties ont dix jours francs à partir du prononcé du jugement en première instance pour interjeter l'appel.
  - Cours d'assises : elles connaissent des crimes.
  - Cour de cassation : elle contrôle la légalité de la décision en vérifiant si les règles de droit ont été correctement appliquées. Elle ne procède pas à un nouvel examen des faits mais fixe le sens dans lequel doit être appliquée la règle de droit.
- **Milieu ouvert.** Les condamnés exécutant leur peine en milieu ouvert sont soumis à diverses obligations, sous le contrôle du juge de l'application des peines, qui est assisté d'un Service pénitentiaire d'insertion et de probation. On distingue principalement : les probationnaires, les condamnés à un travail d'intérêt général et les libérés conditionnels.
- **Les statistiques** présentées dans les tableaux ci-contre concernent la France entière (métropolitaine + DOM).

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Annuaire statistique de la Justice*, ministère de la Justice, la Documentation française, édition 2002.
- *Infostat justice* : « La délinquance économique et financière sanctionnée par la justice », n° 62, juin 2002 ; « Les décisions des cours d'appel en matière correctionnelle », n° 63, novembre 2002.
- « Justice », *Courrier des statistiques*, Statistique publique, n° 97, mars 2001.
- « L'histoire familiale des hommes détenus », *Synthèses*, Statistique publique, n° 59, février 2002.

- « Les budgets de la Justice en Europe », *Problèmes économiques*, n° 2749, février 2002.
- « La justice de proximité », *Problèmes politiques et sociaux*, la Documentation française, n° 869, janvier 2002.

### SOURCES

- [1] *Les chiffres-clés de la Justice* (annuel), sous-direction de la Statistique, des Études et de la Documentation, ministère de la Justice.
- [2] Données publiées dans *Le Monde* du 10 avril 2003.

Budget et effectifs de la justice\* [1]

	2001	2002	2002/01 %
<b>Budget en millions d'euros :</b>			
Crédits de paiement	4 435	4 688	5,7
Dépenses ordinaires	4 230	4 497	6,3
Dépenses en capital	205	191	-6,8
Autorisations de programme	420	362	-13,7
<b>Effectifs budgétaires**</b>	<b>64 409</b>	<b>67 173</b>	<b>4,3</b>
Services judiciaires	26 803	27 601	3,0
Magistrats	6 846	7 144	4,4
Fonctionnaires et contractuels	19 957	20 457	2,5
Administration pénitentiaire	26 233	27 755	5,8
dont : Personnel de surveillance	20 529	21 749	5,9
Protection judiciaire de la jeunesse	7 144	7 439	4,1
dont : Personnel éducatif	4 105	4 287	4,4
Autres services	4 229	4 378	3,5

\* Lois de finances initiales. \*\* Nombre d'agents de l'ensemble du ministère au 31 décembre.

Condammations selon la nature de la peine principale [1]

	1994	p 2000	p 2001
Réclusion criminelle	1 203	1 328	1 348
dont : à perpétuité	58	32	37
Peine d'emprisonnement	281 734	284 042	268 761
dont : avec sursis total	175 600	184 723	172 673
Peine d'amende	137 245	203 028	189 332
Peine alternative	49 383	62 487	59 533
dont : suspension du permis de conduire	24 729	33 040	29 694
Mesure éducative	10 168	21 172	21 415
Dispense de peine	7 246	9 310	8 357
<b>Total</b>	<b>486 979</b>	<b>580 039</b>	<b>548 746</b>
dont : après détention provisoire	41 981	35 335	32 144
dont : crimes	2 493	2 700	2 643
délits	39 473	32 622	29 489

Activité judiciaire [1]

milliers de décisions rendues	1999	p 2001	2001/00 %
<b>En matière civile* et commerciale</b>			
Droit commun	1 295,9	1 271,2	-3,7
Cour de cassation	19,8	21,5	0,4
Cours d'appel	211,1	205,8	-7,1
Tribunaux de grande instance	609,0	577,7	-2,6
Tribunaux d'instance	456,1	466,1	-3,5
Juridictions spécialisées	766,1	757,9	-1,3
Juges pour enfants	260,7	293,0	0,9
Tribunaux de commerce	224,4	206,1	-13,7
Tribunaux des affaires de sécurité sociale	108,6	96,7	-5,9
Conseils de prud'hommes	172,4	162,2	0,9
<b>En matière pénale</b>			
Droit commun	11 272,1	9 870,5	-13,2
Cour de cassation	9,3	9,7	11,6
Cours d'appel	43,5	49,2	-3,1
Cours d'assises	2,8	2,9	13,3
Tribunaux correctionnels	405,3	380,2	-4,4
Tribunaux de police	757,2	684,9	-9,6
Amendes forfaitaires majorées	10 054,1	8 743,6	-13,9
Juges et tribunaux pour enfants	78,6	66,5	6,3
<b>En matière administrative**</b>			
Conseil d'État	10,9	12,5	2,6
Cours administratives d'appel	11,4	12,9	0,2
Tribunaux administratifs	112,2	120,8	1,5

\* Procédures au fond. \*\* Y compris TOM ; affaires réglées.

Condammations selon la nature de l'infraction [1]

	1994	p 2000	p 2001
<b>Toutes infractions</b>	<b>486 979</b>	<b>580 039</b>	<b>548 746</b>
Atteinte aux personnes	86 173	102 448	97 660
dont : homicides volontaires	540	494	520
viols	1 061	1 747	1 718
coups et violences volontaires	36 684	53 142	51 770
homicides et blessures involontaires	29 368	22 600	20 737
dont : par conducteur	27 770	20 517	18 768
Atteinte aux biens	140 912	152 721	145 948
dont : vols, recels, destructions, dégradations	125 209	133 347	132 430
Matière économique et financière	25 541	25 969	22 961
dont : chèques	2 936	3 294	3 107
travail illégal	5 734	6 257	4 882
Circulation routière	157 215	226 128	213 721
dont : défaut d'assurance	23 168	35 219	30 829
conduite en état alcoolique	101 274	107 573	103 306
Autres infractions	77 138	72 773	68 456
dont : stupéfiants*	20 580	22 917	21 448
séjour irrégulier des étrangers	11 845	4 119	4 295

\* Trafic, détention, transport, cession et usage.

Condamnés selon l'âge, le sexe et la nationalité [1]

	1994	p 2000	p 2001
<b>Ensemble</b>	<b>486 979</b>	<b>580 039</b>	<b>548 746</b>
Par âge :			
Moins de 18 ans	18 365	39 059	39 788
De 18 à moins de 25 ans	149 590	165 304	161 548
De 25 à moins de 40 ans	203 864	223 240	206 389
De 40 à moins de 60 ans	102 440	136 272	126 422
60 ans et plus	12 720	16 164	14 599
Par sexe :			
Hommes	438 410	524 058	496 451
Femmes	48 569	55 981	52 295
Par nationalité :			
Français	383 126	472 283	448 004
Étrangers	74 420	71 442	67 894
Nationalité non déclarée	29 433	36 314	32 848

Population pénitentiaire pénale en milieu fermé au 1<sup>er</sup> juillet [1]

	2001	2002
<b>Ensemble des détenus</b>	<b>49 718</b>	<b>56 385</b>
Par statut en % :		
Prévenus	30,1	32,8
Condamnés	69,9	67,2
Par sexe en % :		
Hommes	96,5	96,4
Femmes	3,5	3,6
Par nationalité en % :		
Français	79,7	78,9
Étrangers	20,3	21,1

Mesures du milieu ouvert [1]

	1/1/2001	1/1/2002	2002/01 %
Sursis avec mise à l'épreuve	119 764	119 753	0,0
Libération conditionnelle	5 013	5 904	17,8
Travail d'intérêt général	25 411	23 488	-7,6
Autres mesures	7 013	7 254	3,4
<b>Total</b>	<b>157 201</b>	<b>156 399</b>	<b>-0,5</b>

# Justice

## Budget et effectifs de la justice (III)

Postes budgétaires	1990	1991	1992	1993
Budget en millions d'euros	200	205	210	215
Effectifs budgétaires	100	105	110	115

## Condamnations selon la nature de la peine prononcée (I)

Nature de la peine	1990	1991	1992	1993
Prison ferme	450	460	470	480
Travaux forcés	10	10	10	10
Peine de mort	5	5	5	5
Autres	10	10	10	10
<b>Total</b>	<b>475</b>	<b>485</b>	<b>495</b>	<b>505</b>

## Activité judiciaire (II)

Catégorie	1990	1991	1992	1993
Matière pénale	150	155	160	165
Matière civile et commerciale	80	85	90	95
Matière administrative	20	20	20	20
Matière sociale	10	10	10	10
<b>Total</b>	<b>260</b>	<b>270</b>	<b>280</b>	<b>290</b>

## Matière pénale

Poste budgétaire	1990	1991	1992	1993
Parquet	40	42	44	46
Juridictions de première instance	30	32	34	36
Juridictions d'appel	20	21	22	23
Cour de cassation	10	10	10	10
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>105</b>	<b>110</b>	<b>115</b>

## Condamnations selon la nature de l'infraction (II)

Nature de l'infraction	1990	1991	1992	1993
Délits	300	310	320	330
Crimes	150	155	160	165
Autres	10	10	10	10
<b>Total</b>	<b>460</b>	<b>475</b>	<b>490</b>	<b>505</b>

## Éléments des déclarations

Élément	1990	1991	1992	1993
Parcours en 1ère instance	450	460	470	480
Parcours en appel	10	10	10	10
Parcours devant la Cour de cassation	5	5	5	5
Parcours devant les juridictions administratives	10	10	10	10
<b>Total</b>	<b>475</b>	<b>485</b>	<b>495</b>	<b>505</b>

## Régime de l'indemnité de condamnation

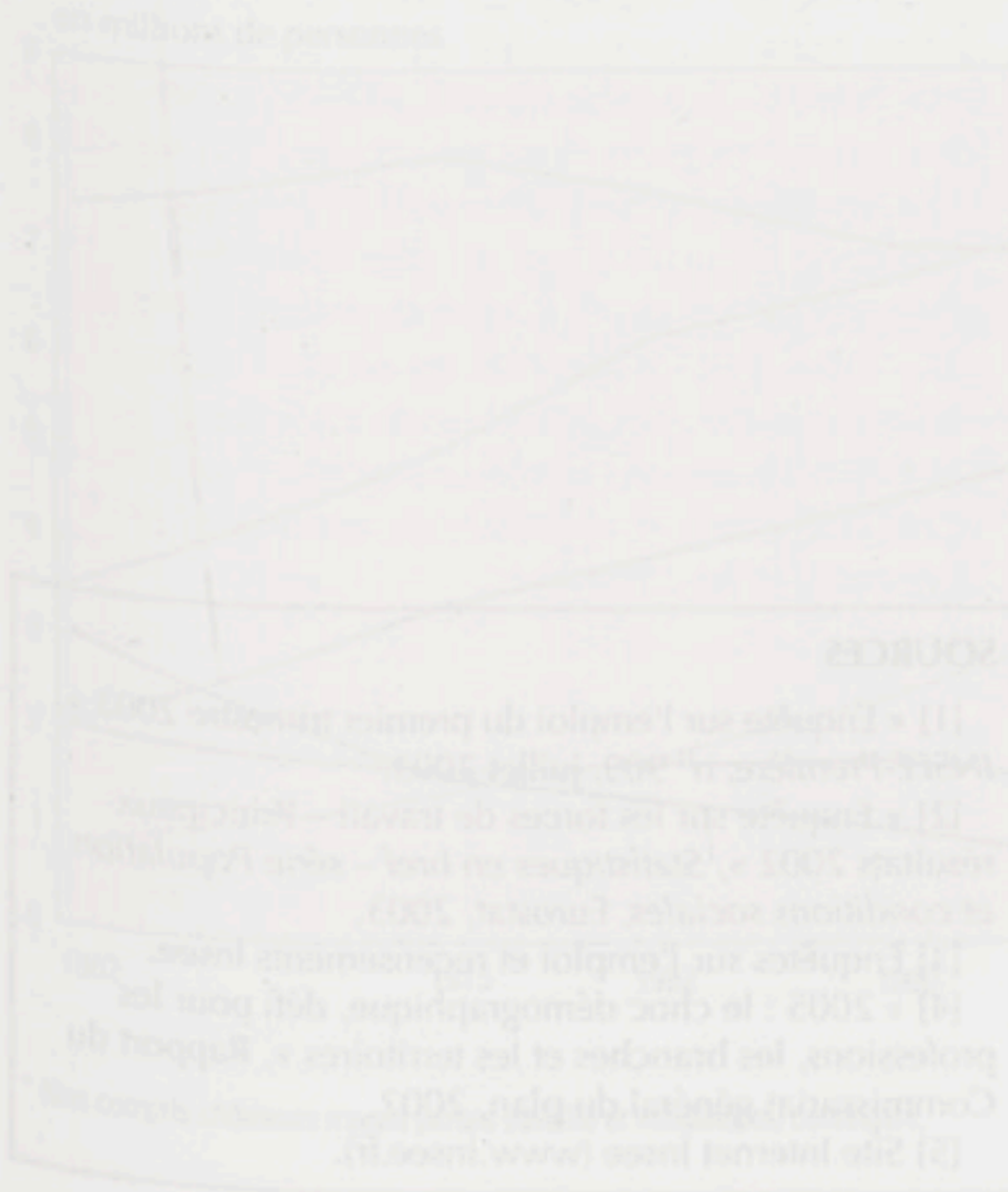
Statut de la victime	1990	1991	1992	1993
Particuliers	20	21	22	23
Associations	10	11	12	13
État	5	5	5	5
<b>Total</b>	<b>35</b>	<b>37</b>	<b>39</b>	<b>41</b>

## Régime de l'indemnité de mise en liberté

Statut de la victime	1990	1991	1992	1993
Particuliers	10	11	12	13
Associations	5	5	5	5
État	2	2	2	2
<b>Total</b>	<b>17</b>	<b>18</b>	<b>19</b>	<b>20</b>

# EMPLOI REVENUS

## Emploi Revenus



Year	Employment (€)	Income (€)
2001	750	450
2002	800	500
2003	850	550
2004	900	600
2005	950	650

DEFINITIONS

Population active

Le présent rapport est basé sur les données de l'INSEE et de l'OCDE. Les données de l'INSEE sont issues de l'enquête sur l'emploi et les revenus, et les données de l'OCDE sont issues de l'enquête sur l'emploi et les revenus de l'OCDE.

# 9 emploi

## PRÉSENTATION

Actifs ayant un emploi ou chômeurs, 27,1 millions de personnes (14,6 millions d'hommes et 12,5 millions de femmes) sont présentes sur le marché du travail au premier trimestre 2003. La **population active** compte 307 000 personnes de plus qu'un an auparavant. La création d'emploi marque le pas avec seulement 70 000 nouveaux emplois. Dans un contexte économique morose, l'offre de postes a sans doute été ralentie.

Les femmes sont de plus en plus souvent actives : début 2003, 63,4 % des femmes de 15 à 64 ans ont un emploi ou en recherchent un, soit un point et demi de plus qu'un an plus tôt. L'activité féminine progresse à tous les âges, sauf entre 25 et 30 ans où elle baisse. C'est aux âges où elles assument pourtant les charges familiales les plus lourdes que leur taux d'activité augmente le plus : désormais entre 30 et 54 ans, moins d'une femme sur cinq n'a pas d'activité professionnelle et n'en cherche pas. Leur comportement se rapproche encore de celui des hommes, puisque pour eux la tendance est inverse : leur taux d'activité, qui est de 74,6 % entre 15 et 64 ans, diminue pour tous ceux qui ont moins de 55 ans. Au total, hommes et femmes confondus, la proportion d'actifs augmente : début 2003, 69 % des personnes en âge de travailler (15-64 ans) ont un emploi ou sont au chômage, soit un demi point de plus qu'un an auparavant [1].

D'ici à 2010, l'emploi très qualifié devrait croître très fortement (25 % pour les cadres, 14 % pour les professions intermédiaires et les techniciens). Les premiers secteurs bénéficiaires seraient la recherche (+ 66 %), l'informatique (+ 53 %), et la communication (+ 30 %). La croissance devrait également être assez vive pour certaines catégories moins qualifiées, en particulier, dans les métiers des services aux particuliers (+ 28 %). Les assistantes maternelles et les aides familiales seraient très recherchées (+ 70 %) [4].

En 2002, le taux d'emploi des 55 à 64 ans est de 34 % en France ; il dépasse 50 % au Danemark, au Portugal et au Royaume-Uni et atteint 68 % en Suède alors qu'il est inférieur à 30 % en Autriche, en Belgique, au Luxembourg et en Italie [2].

## POUR EN SAVOIR PLUS

- *INSEE-Première* : « L'évolution des marchés locaux du travail de 1962 à 1999 », n° 908, juillet 2003 ; « De moins en moins d'inactifs entre la fin des études et l'âge de la retraite », n° 872, décembre 2002.
- « Projections de population active en 2050 », *Économie et Statistique*, Insee n° 355-356, décembre 2002.
- « L'emploi des seniors en Europe du Nord », *Premières informations et premières synthèses*, Dares, n° 10.3, mars 2003.

## DÉFINITIONS

- **Population active.** Elle comprend la population active occupée (ayant un emploi) et les chômeurs. Sa définition s'appuie sur une résolution adoptée par le Bureau international du travail (BIT) en 1982.
- **Taux d'activité.** Rapport entre la population active (salariés y compris contingent, non salariés, chômeurs) et la population totale correspondante
- **Taux d'emploi.** Rapport entre la population active occupée et la population totale correspondante.
- **Catégories socioprofessionnelles.** Voir 3.7.

## SOURCES

- [1] « Enquête sur l'emploi du premier trimestre 2003 », *INSEE-Première*, n° 909, juillet 2003.
- [2] « Enquête sur les forces de travail – Principaux résultats 2002 », *Statistiques en bref – série Population et conditions sociales*, Eurostat, 2003.
- [3] Enquêtes sur l'emploi et recensements Insee.
- [4] « 2005 : le choc démographique, défi pour les professions, les branches et les territoires », Rapport du Commissariat général du plan, 2002.
- [5] Site Internet Insee ([www.insee.fr](http://www.insee.fr)).



## POPULATION ACTIVE 9.1

### Population active observée et projetée\* [5]

	Observation		Projection			
	1992	2002	2006	2011	2020	2050
Nombre d'actifs (en milliers)	25 175	26 653	26 972	26 888	26 336	24 364
Part des femmes	43,8	45,6	46,0	46,4	46,6	46,5
Part des hommes	56,2	54,4	54,0	53,6	53,4	53,5
Part des 15-24 ans	11,1	8,8	8,4	8,4	8,3	8,1
Part des 25-54 ans	79,5	81,3	79,7	79,2	78,3	77,9
Part des 55 ans et plus	9,4	9,9	11,9	12,4	13,4	14,0

\* Au 1<sup>er</sup> janvier et âge atteint en cours d'année.

### Activité de la population dans quelques pays européens en 2002 [2]

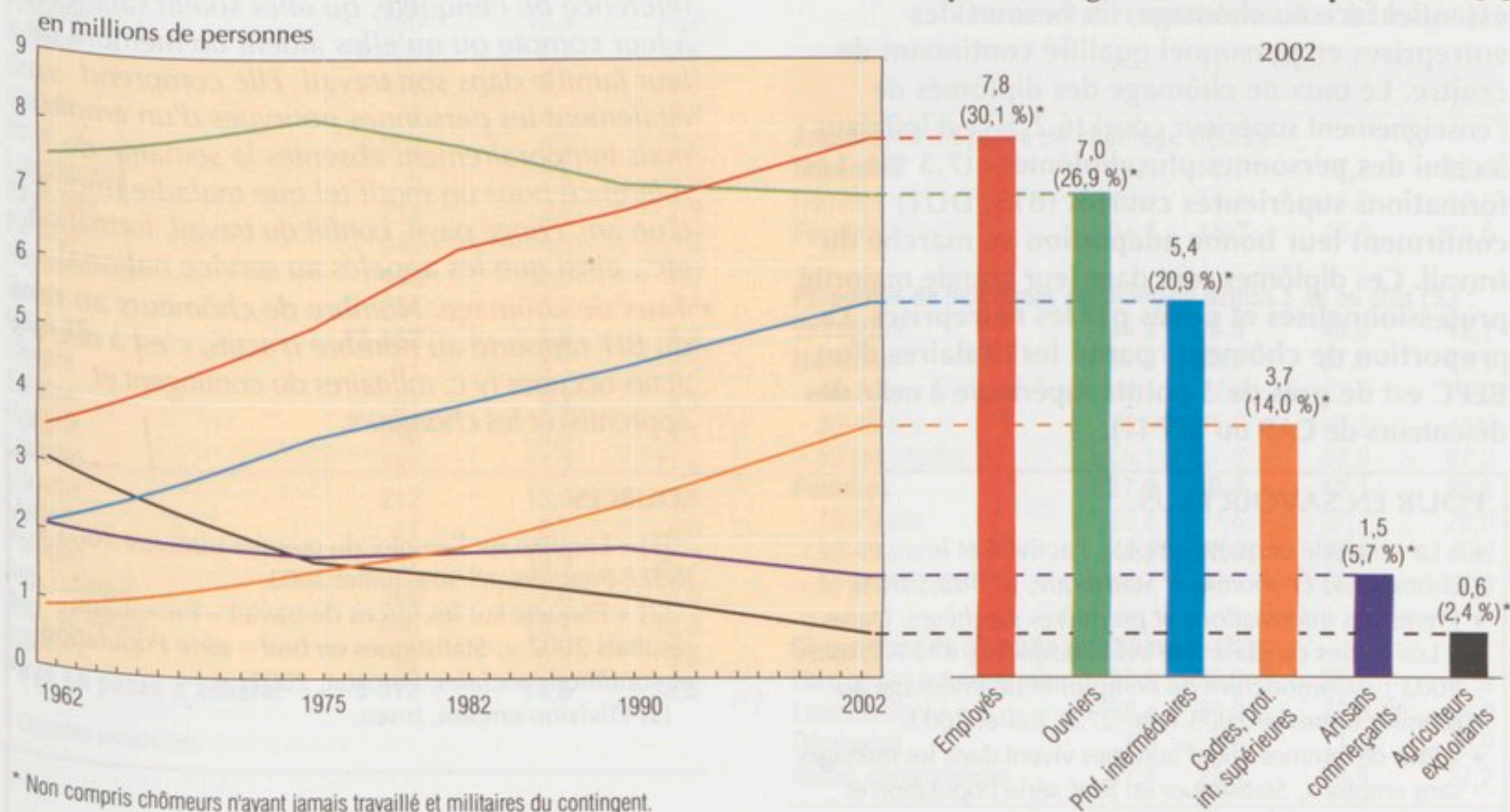
	Population active occupée millions	Taux d'emploi* %	Taux d'emploi des 55-64 ans %	Taux d'emploi féminin* %
Allemagne	36,3	65,4	38,4	58,8
Autriche	3,7	68,2	28,1	61,1
Belgique	4,1	59,7	25,8	51,1
Danemark	2,7	76,4	57,3	72,6
Espagne	16,2	58,4	39,8	44,0
Finlande	2,4	69,1	47,8	67,3
<b>France</b>	<b>23,9</b>	<b>62,9</b>	<b>33,8</b>	<b>55,5</b>
Grèce	3,9	56,9	39,2	42,7
Irlande	1,8	65,0	48,0	55,2
Italie	21,8	55,4	28,6	41,9
Luxembourg	0,2	63,6	27,9	51,5
Pays-Bas	8,2	74,5	42,0	65,9
Portugal	5,1	68,6	51,4	61,2
Royaume-Uni	28,3	71,5	53,3	65,3
Suède	4,3	74,0	68,3	72,5
<b>UE à 15</b>	<b>163,0</b>	<b>64,2</b>	<b>39,8</b>	<b>55,5</b>
Hongrie	3,8	56,5	25,9	49,9
Pologne	13,8	51,7	26,6	46,7
Rep. Tchèque	4,8	65,6	40,4	57,2

\* Proportion de personnes ayant un emploi dans la population de 15 à 64 ans.

### Taux d'activité selon le sexe et l'âge [3]

	Mars 1975	Janvier 1990	1 <sup>er</sup> trimestre 2002	1 <sup>er</sup> trimestre 2003
<b>Hommes</b>	<b>72,4</b>	<b>64,4</b>	<b>62,2</b>	<b>61,8</b>
De 15 à 29 ans	69,3	57,7	52,0	51,1
30 à 49 ans	97,5	96,8	95,8	95,4
50 ans et plus	50,9	35,9	37,9	38,1
<b>Femmes</b>	<b>42,1</b>	<b>45,9</b>	<b>47,7</b>	<b>48,8</b>
De 15 à 29 ans	51,9	48,4	43,0	43,0
30 à 49 ans	56,6	73,4	79,7	81,9
50 ans et plus	23,7	20,8	25,4	26,4
<b>Ensemble</b>	<b>56,7</b>	<b>54,8</b>	<b>54,7</b>	<b>55,0</b>
De 15 à 29 ans	60,7	54,8	47,6	47,1
30 à 49 ans	77,2	85,1	87,7	88,6
50 ans et plus	35,6	27,6	31,1	31,7

### Principales catégories sociales depuis 1962 [3]



## PRÉSENTATION

Entre le premier trimestre 2002 et le premier trimestre 2003, le chômage augmente fortement, touchant toutes les catégories d'actifs. La hausse est beaucoup plus importante que celle observée entre début 2001 et début 2002. Le nombre de **chômeurs au sens du BIT**, selon **l'enquête sur l'emploi en continu** s'élève à 2 685 000 personnes, soit 9,9 % de la population active. Il augmente de 238 000 personnes en un an. Le **taux de chômage** progresse aussi vite pour les hommes que pour les femmes, atteignant respectivement 8,8 % et 11,2 %. Face au chômage, les inégalités entre hommes et femmes subsistent ; elles sont particulièrement marquées entre 30 et 49 ans, à l'âge où les femmes font face aux charges familiales les plus lourdes.

Après trois années de baisse, le chômage de longue durée progresse de nouveau. Début 2003, plus de 1,1 million de personnes (43 % des chômeurs) recherchent un emploi depuis plus d'un an. Cette forme de chômage continue de toucher essentiellement les salariés les plus âgés : 67 % des chômeurs et 62 % des chômeuses de plus de 50 ans sont à la recherche d'un emploi depuis plus d'un an. Plus d'un chômeur sur cinq est sans emploi depuis plus de deux ans, soit environ 600 000 personnes. Ce chômage de très longue durée est en progression (+ 38 000 en un an) même s'il augmente moins vite que l'ensemble du chômage. Il est typique des chômeurs âgés : 200 000 chômeurs de plus de 50 ans sont à la recherche d'un emploi depuis plus de deux ans.

En 2003 comme en 2002, les personnes n'ayant aucun diplôme ou seulement le certificat d'études ont une probabilité d'être au chômage deux fois plus élevée que les diplômés de l'enseignement supérieur long. Les diplômés restent un atout essentiel face au chômage, les besoins des entreprises en personnel qualifié continuant de croître. Le taux de chômage des diplômés de l'enseignement supérieur court (6,2 %) est inférieur à celui des personnes plus diplômées (7,3 %). Les formations supérieures courtes (BTS, DUT) confirment leur bonne adaptation au marché du travail. Ces diplômés sont dans leur grande majorité professionnalisés et prisés par les entreprises. La proportion de chômeurs parmi les titulaires d'un BEPC est de près de 3 points supérieure à celle des détenteurs de CAP ou BEP [1].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « La nouvelle enquête emploi, l'activité et le chômage », *Économie et Statistique*, n° 362, 2003.
- *Premières informations et premières synthèses*, Dares : « Les sorties du chômage vers l'emploi », n° 11.1, mars 2003 ; « Conjoncture de l'emploi et du chômage au premier trimestre 2003 », n° 27.3, juillet 2003.
- « Plus de femmes que d'hommes vivent dans les ménages sans emploi », *Statistiques en Bref*, série Population et conditions sociales, n° 15/2002, Eurostat.

## DÉFINITIONS

- **BIT**. Bureau international du travail.
- **Chômeurs au sens du BIT**. En application de la définition internationale adoptée en 1992 par le Bureau international du travail, un chômeur est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus), qui répond simultanément aux trois conditions :
  - être sans emploi, c'est-à-dire ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure, durant une semaine de référence ;
  - être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ;
  - chercher activement un emploi ou en avoir trouvé un qui commence ultérieurement.
- **Enquête sur l'emploi en continu**. Elle se substitue à l'enquête emploi annuelle depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2003. Trimestrielle, sa collecte a lieu en continu sur toutes les semaines de chaque trimestre. Chaque trimestre, environ 35 000 ménages répondent à l'enquête, dont le champ comprend environ 75 000 personnes de 15 ans ou plus et 10 000 de moins de 15 ans. L'échantillon est renouvelé pour un sixième chaque trimestre. Elle est réalisée dans les logements « ordinaires ». Seule source pour déterminer le chômage au sens du BIT, elle permet en outre de faire le lien avec les demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE. Ainsi, parmi les 2 685 000 chômeurs BIT du premier trimestre 2003, 420 000 se déclarent non inscrits à l'ANPE. À l'inverse, 1 505 000 personnes déclarent être inscrites à l'ANPE mais ne sont pas comptabilisées comme chômeurs au sens du BIT.
- **Population active**. Voir définition au mot-clé 9.1.
- **Population active occupée**. Elle est mesurée chaque année par l'enquête sur l'emploi. Elle comprend toutes les personnes (âgées de 15 ans ou plus), au travail au cours de la semaine de référence de l'enquête, qu'elles soient salariées, à leur compte ou qu'elles aident un membre de leur famille dans son travail. Elle comprend également les personnes pourvues d'un emploi mais temporairement absentes la semaine de référence pour un motif tel que maladie (moins d'un an), congé payé, conflit du travail, formation, etc., ainsi que les appelés au service national.
- **Taux de chômage**. Nombre de chômeurs au sens du BIT rapporté au nombre d'actifs, c'est à dire les actifs occupés (y c. militaires du contingent et apprentis) et les chômeurs.

### SOURCES

- [1] « Enquête sur l'emploi du premier trimestre 2003 », *INSEE-Première*, n° 909, juillet 2003.
- [2] « Enquête sur les forces de travail – Principaux résultats 2002 », *Statistiques en bref – série Population et conditions sociales*, Eurostat, 2003.
- [3] Division emploi, Insee.

## Nombre de chômeurs [1]

	Janvier 1990	Mars 1995	1 <sup>er</sup> trimestre 2002	1 <sup>er</sup> trimestre 2003
Hommes	969	1 339	1 188	1 289
Femmes	1 285	1 560	1 259	1 396
<b>Ensemble</b>	<b>2 254</b>	<b>2 899</b>	<b>2 447</b>	<b>2 685</b>

## Taux de chômage de quelques catégories sociales et selon le diplôme [1]

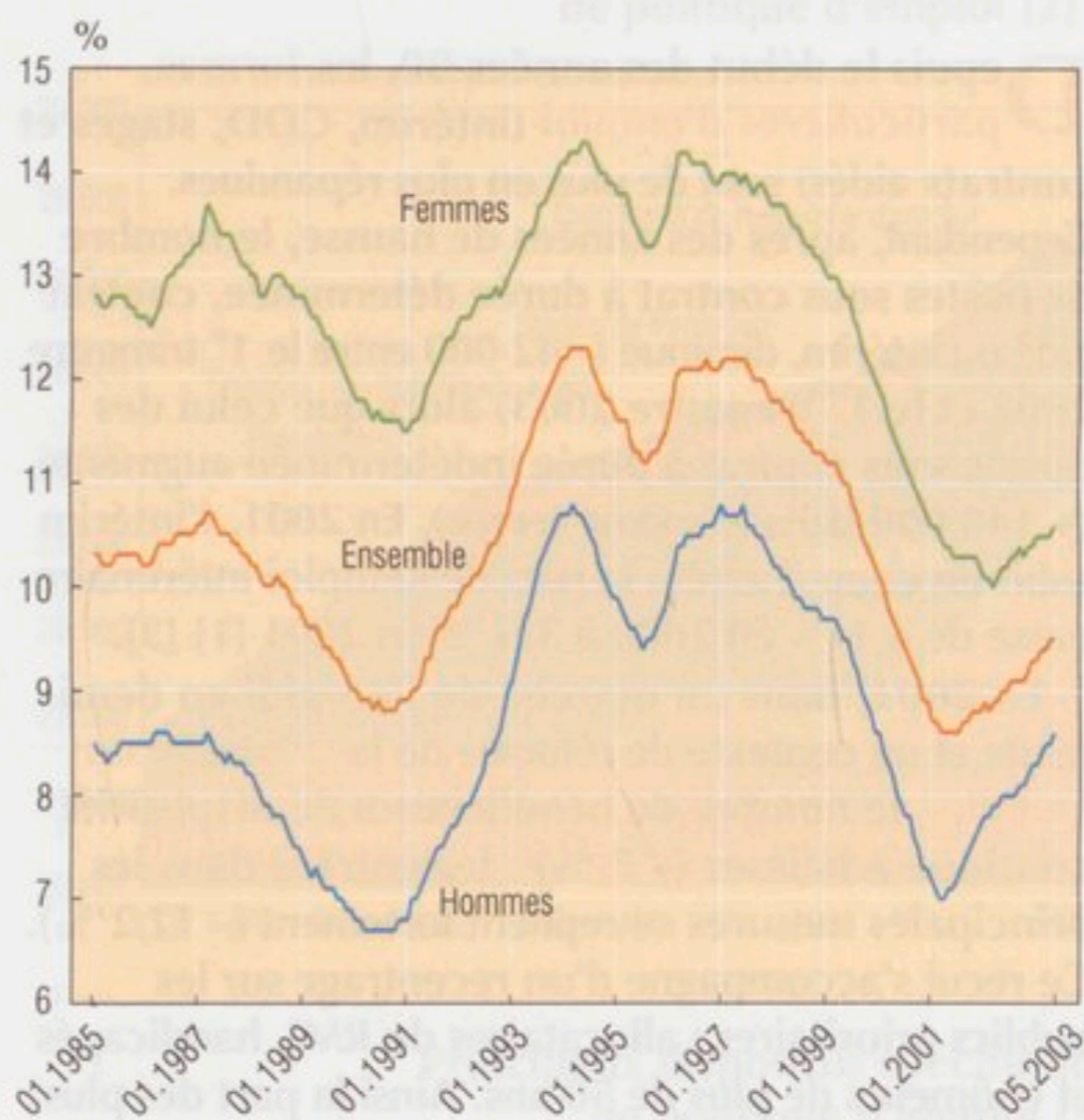
	Janvier 1990	Mars 1995	1 <sup>er</sup> trimestre 2002	1 <sup>er</sup> trimestre 2003
<b>Catégories sociales</b>				
Cadres, prof. intell. sup.	2,6	5,0	3,4	3,9
Professions intermédiaires	4,1	6,7	4,4	4,6
Employés	11,9	14,6	9,2	8,9
Ouvriers	12,2	14,2	10,6	10,8
<b>Diplôme</b>				
Sans diplôme ou CEP	13,1	16,4	14,3	15,1
BEPC, CAP, BEP	8,5	10,7	8,7	9,4
Baccalauréat	6,7	10,1	8,4	8,5
Bac + 2	3,8	7,4	5,5	6,2
Diplôme supérieur	3,6	6,9	6,6	7,3
<b>Ensemble</b>	<b>9,2</b>	<b>11,6</b>	<b>9,1</b>	<b>9,9</b>

## Chômage dans les pays européens en 2002 [2]

	Nombre total de chômeurs milliers	Taux de chômage %	
		Ensemble	Femmes
Allemagne	3 362	8,5	8,2
Autriche	193	4,9	4,5
Belgique	301	6,9	7,8
Danemark	122	4,3	4,3
Espagne	2 026	11,1	16,3
Finlande	280	10,4	10,2
<b>France</b>	<b>2 276</b>	<b>8,7</b>	<b>9,8</b>
Grèce	420	9,6	14,6
Irlande	78	4,3	3,8
Italie	2 206	9,2	12,6
Luxembourg	5	2,6	3,6
Pays-Bas	214	2,6	2,9
Portugal	243	4,5	5,3
Royaume-Uni	1 499	5,0	4,3
Suède	227	5,0	4,6
<b>UE à 15</b>	<b>13 452</b>	<b>7,6</b>	<b>8,6</b>
Chypre	11	3,3	4,2
Estonie	61	9,4	8,5
Hongrie	230	5,6	5,1
Lettonie	151	13,2	11,6
Lituanie	212	13,0	12,8
Malte*	11	6,7	8,0
Pologne	3 432	19,9	20,7
Rep. Tchèque	360	7,0	8,6
Rep. Slovaque	486	18,7	18,8
Slovénie	58	5,9	6,3
<b>Pays en passe d'adhérer</b>	<b>5 012</b>	<b>14,8</b>	<b>15,3</b>

\* Données provisoires.

## Taux de chômage depuis 1985 [3]



## Taux de chômage par sexe et âge [1]

	Janvier 1990	Mars 1995	1 <sup>er</sup> trimestre 2002	1 <sup>er</sup> trimestre 2003
<b>Hommes</b>	<b>7,0</b>	<b>9,8</b>	<b>8,1</b>	<b>8,8</b>
15 à 29 ans	11,9	16,2	14,5	15,9
30 à 49 ans	5,2	8,0	6,6	7,1
50 ans et plus	5,4	7,3	6,2	6,8
<b>Femmes</b>	<b>12,0</b>	<b>13,8</b>	<b>10,4</b>	<b>11,2</b>
15 à 29 ans	18,8	23,4	16,7	18,2
30 à 49 ans	9,8	11,7	9,4	10,4
50 ans et plus	8,0	8,2	7,2	7,4
<b>Ensemble</b>	<b>9,2</b>	<b>11,6</b>	<b>9,1</b>	<b>9,9</b>

## Durée et circonstances du chômage [1]

	Janvier 1990	Mars 1995	1 <sup>er</sup> trimestre 2002	1 <sup>er</sup> trimestre 2003
<b>Ancienneté moyenne de chômage (mois) :</b>				
<b>Ensemble</b>	<b>13,9</b>	<b>14,7</b>	<b>15,7</b>	<b>15,8</b>
Hommes	13,5	14,3	15,5	16,0
Femmes	14,3	15,0	15,9	15,6
<b>Proportion de personnes au chômage depuis 1 an ou plus (%) :</b>				
<b>Ensemble</b>	<b>35,2</b>	<b>39,6</b>	<b>40,0</b>	<b>42,7</b>
<b>Hommes</b>	<b>32,9</b>	<b>38,8</b>	<b>37,8</b>	<b>42,7</b>
- 15-29 ans	20,1	24,0	22,5	26,0
- 30-49 ans	38,5	45,0	40,2	45,5
- 50 ans et plus	56,1	57,8	63,0	67,2
<b>Femmes</b>	<b>37,0</b>	<b>40,4</b>	<b>42,1</b>	<b>42,8</b>
- 15-29 ans	23,5	27,6	27,7	26,0
- 30-49 ans	42,5	46,3	45,6	46,8
- 50 ans et plus	66,7	60,7	60,0	61,9
<b>Circonstances d'entrée en chômage (%) :</b>				
Fin d'emploi à durée limitée	33,3	35,0	38,2	37,9
Licenciement	30,4	33,0	23,6	24,0
Démission	8,9	6,6	11,3	10,9
Autres circonstances	27,4	25,4	29,9	27,2

## PRÉSENTATION

Depuis le début des années 90, les **formes particulières d'emploi** (intérim, CDD, stages et contrats aidés) sont de plus en plus répandues.

Cependant, après des années de hausse, le nombre de postes sous contrat à durée déterminée, contrat aidé ou intérim, diminue (- 42 000 entre le 1<sup>er</sup> trimestre 2002 et le 1<sup>er</sup> trimestre 2003) alors que celui des postes sous contrat à durée indéterminée augmente (+ 140 000 dans le même temps). En 2001, l'intérim subit un coup d'arrêt : la part de l'emploi intérimaire passe de 4,1 % en 2000 à 3,6 % en 2001 [1] [3].

En 2001, dans un marché de l'emploi en demi-teinte et un contexte de réforme de la **politique de l'emploi**, le nombre de bénéficiaires de dispositifs continue à baisser (- 7 %) : les entrées dans les principales mesures se replient fortement (- 12,2 %). Ce recul s'accompagne d'un recentrage sur les publics prioritaires : allocataires du RMI, handicapés et chômeurs de plus de 50 ans. Ainsi la part des plus de 50 ans progresse et s'établit à 10 % après 9 % en 2000 ; celle des jeunes augmente après 2 années de recul : les jeunes redeviennent les principaux bénéficiaires (46 % de l'ensemble). Les femmes sont moins nombreuses en 2001 à bénéficier de la politique spécifique de l'emploi (- 11,8 %) mais leur représentation progresse pour s'établir à 50,3 % [3].

La **dépense pour l'emploi** dépasse 52 Mds d'€ en 2001, en augmentation de 1 % (en volume) par rapport à 2000, en liaison avec la reprise du chômage à la mi-2001. Si on inclut les baisses générales de cotisations sociales concernant les bas salaires et la réduction et l'aménagement du temps de travail, l'effort global en faveur de l'emploi atteint près de 67 Mds d'€ (4,1 % du PIB, part en léger repli par rapport aux années précédentes) [2].

Après une baisse continue depuis 1996, le **chômage partiel** connaît un renversement de tendance à partir d'avril 2001. En 2002, les entreprises demandent 2,8 millions de journées, soit + 11 %. Les difficultés économiques sont à l'origine de cette demande. L'industrie est le premier utilisateur de la mesure avec 85 % des journées demandées. Les secteurs les plus concernés sont les biens d'équipement et les biens intermédiaires. Malgré leur forte demande, les entrepreneurs n'utilisent réellement que 1 110 000 journées, soit 18 % de plus qu'en 2001 et 40 % de leur demande spontanée [2].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Le temps de travail des formes particulières d'emploi », *Économie et statistique*, n° 352-353, 2002.
- « En marge du marché du travail ? Les femmes et les hommes occupant des emplois temporaires en Europe », *Statistiques en bref*, Thème 3, Eurostat, n° 13/2002.

## DÉFINITIONS

- **Chômage partiel.** Le dispositif du chômage partiel permet à une entreprise qui subit une perte d'activité d'origine économique, technique ou naturelle, de réduire temporairement les horaires de ses effectifs. Pendant cette période, elle paye les salariés concernés à 50 % de leur rémunération horaire brute (avec un montant horaire minimum de 4,42 €) et se fait rembourser par l'Etat l'allocation spécifique dont le montant horaire est fixée par décret (depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2001 2,44 € pour les entreprises dont l'effectif ne dépasse pas 250 salariés et 2,13 € pour celle dont l'effectif est supérieur à 250 salariés). Le contrat de travail des salariés concernés est maintenu. Le contingent annuel d'heures indemnissables est de 600 heures par salarié et par an.
- **Contrat emploi-solidarité (CES) et emploi consolidé (CEC).** Le contrat emploi-solidarité a été créé en 1990, afin de favoriser l'insertion professionnelle des personnes sans emploi (rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi), par l'acquisition de compétence et de savoir-faire. Il peut être signé par les collectivités territoriales, les établissements publics et les associations. Le contrat emplois consolidé a été créé par la loi du 29-7-1992. Il est destiné aux titulaires de CES qui n'ont pas trouvé d'emploi à l'issue du CES.
- **Contrat initiative emploi (CIE).** Créé par la loi du 4-8-1995, il vise à favoriser l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi les plus en difficulté ; il est signé par les entreprises. Le CIE a fait l'objet d'une réforme des règles d'exonération, mise en œuvre début 2002.
- **Contrat emploi ville (CEV).** Mis en place par le décret du 28-05-1996, il est destiné à favoriser l'insertion durable (5 ans) des jeunes en difficulté et résidant dans des grands ensembles et des quartiers d'habitat dégradé.
- **Contrat emploi jeunes.** Créé par la loi n° 97-940 du 16-10-1997, il est destiné aux jeunes de moins de 26 ans sans emploi et à ceux de 26 à 30 ans non indemnissables par l'UNEDIC. Il peut être signé par les établissements scolaires, la Police Nationale, les collectivités territoriales, les établissements publics et les associations. Le contrat de travail est de droit privé (à l'exception de la Police Nationale qui recrute sur des contrats de droit public), à durée indéterminée ou déterminée de 60 mois et à temps plein (sauf dérogation expresse).
- **Exonération pour l'embauche du premier salarié.** Elle a pris fin le 31 décembre 2001.

### SOURCES

- [1] INSEE-Première : « Enquête sur l'emploi du premier trimestre 2003 », n° 909, juillet 2003.
- [2] Dares, ministère des Affaires Sociales, du Travail et de la Solidarité.
- [3] Premières informations et premières synthèses, Dares : « Coup d'arrêt pour l'intérim en 2001 », n° 37.2, septembre 2002 ; « La politique de l'emploi en 2001 », n° 08.1, février 2003.

Les emplois à durée limitée [1] milliers

	1 <sup>er</sup> trim. 2002	1 <sup>er</sup> trim. 2003
Intérimaires	450	428
Contrats à durée déterminée*	2 003	1 987
dont Contrats aidés**	442	410
Apprentis	291	273
<b>Total</b>	<b>2 744</b>	<b>2 688</b>
Part dans l'ensemble des salariés (%)	12,8	12,5

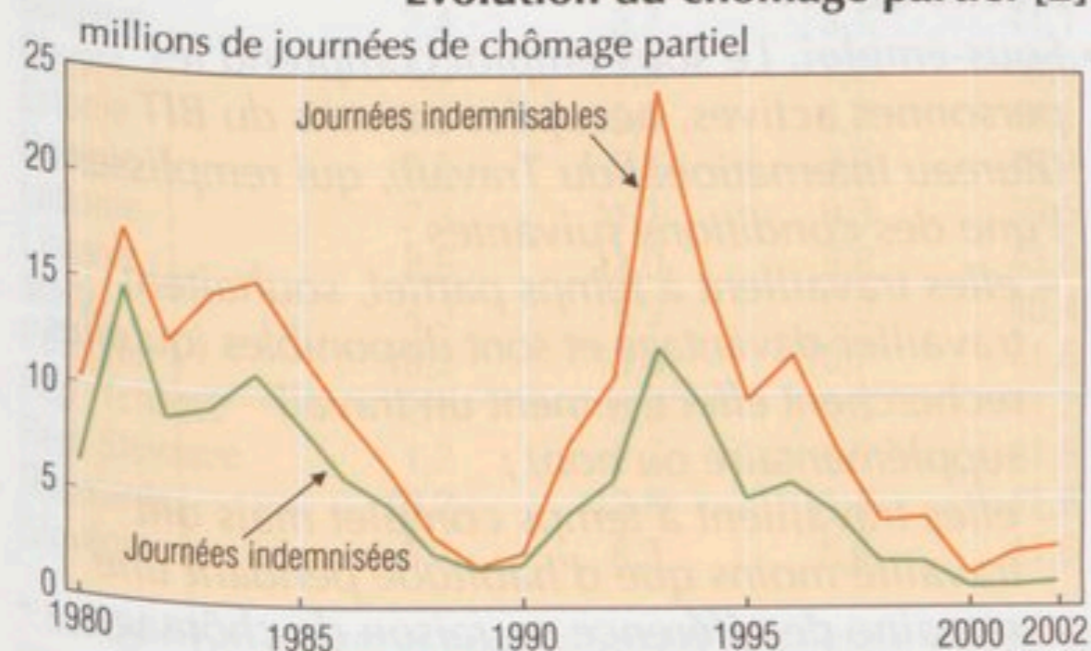
\* Y compris État et collectivités locales. \*\* Contrats d'aide à l'emploi (CES, CIE...) et stages de formation professionnelle classés dans l'emploi au sens des critères du BIT.

Estimation de l'effet des politiques de l'emploi sur le chômage et l'emploi [3]

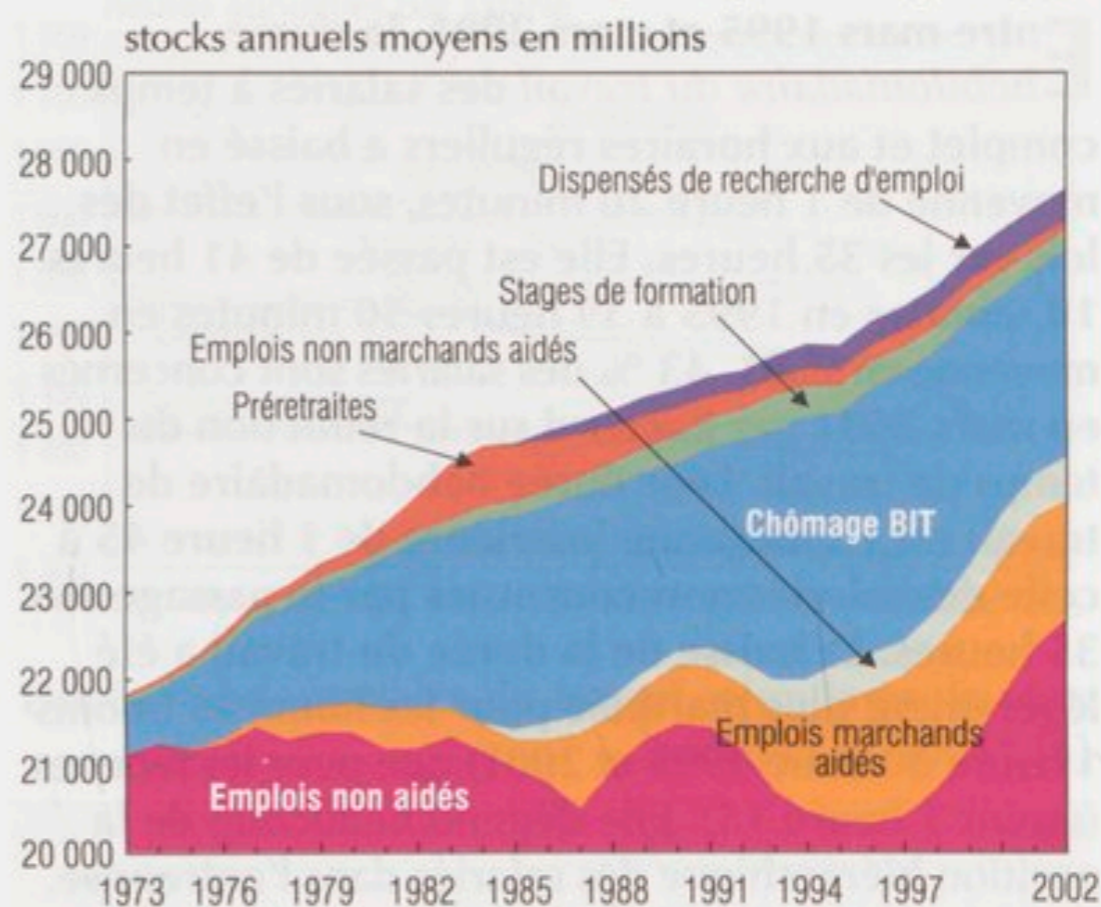
glissement de décembre à décembre en milliers

	1999	2000	2001
<b>Effets des dispositifs spécifiques</b>			
Sur l'emploi	36	-10	-42
- marchand aidé	-2	-8	-23
- non marchand aidé	38	-2	-19
Sur le chômage	-46	17	61
- de l'emploi marchand aidé	1	7	18
- de l'emploi non marchand aidé	-30	2	15
- des stages de formation	-2	10	-1
- des dispositifs de conversion	14	10	19
- des préretraites et DRE, ARPE	-29	-12	10
Sur la population active	-9	6	20
<b>Effets des exonérations générales</b>			
Sur l'emploi	27	19	1
Sur le chômage	-21	-15	-1
<b>Effet de la RTT collective</b>			
Sur l'emploi total	69	171	64
Sur le chômage	-55	-137	-52
<b>Ensemble sur l'emploi</b>	<b>132</b>	<b>180</b>	<b>23</b>
<b>Ensemble sur le chômage</b>	<b>-122</b>	<b>-135</b>	<b>8</b>

Évolution du chômage partiel [2]



Emploi et dispositifs spécifiques de politique d'emploi [2]



Principaux dispositifs spécifiques de politique d'emploi [3]

milliers

	Entrées		Stocks	
	2001	2001/00 %	2001	2001/00 %
<b>Emplois marchands aidés</b>	<b>787,6</b>	<b>-13,5</b>	<b>1374,2</b>	<b>-8,4</b>
- Abaissements des coûts salariaux	306,3	-27,9	726,5	-15,9
dont : Contrats Initiative Emploi	89,2	-35,2	208,3	-16,3
- Formation en alternance	443,2	-0,1	619,7	1,6
- Aide à la création d'emploi et d'activité	38,1	-8,7	27,9	5,4
<b>Emplois non marchands aidés</b>	<b>499,2</b>	<b>-10,9</b>	<b>494,2</b>	<b>-3,3</b>
- Contrats Emploi-Solidarité	296,1	-16,3	148,8	-19,2
- Contrats Emploi Consolidé	141,1	6,2	135,8	7,3
- Contrats Emploi-Jeune*	62,0	-15,8	209,6	4,6
<b>Actions d'insertion et de formation</b>	<b>147,2</b>	<b>-9,4</b>	<b>52,4</b>	<b>-3,1</b>
<b>Accompagnement des restructurations</b>	<b>100,6</b>	<b>-14,6</b>	<b>167,0</b>	<b>-16,1</b>
- Convention de conversion**	55,5	-26,4	10,2	-65,4
- Mesures du FNE	26,3	16,2	5,9	1,3
- Préretraites**	18,7	-4,7	89,0	-13,1
<b>Allocation de Remplacement Pour l'Emploi**</b>	<b>20,8</b>	<b>-44,8</b>	<b>72,7</b>	<b>-16,2</b>
<b>Total</b>	<b>1555,4</b>	<b>-13,0</b>	<b>2160,5</b>	<b>-8,1</b>

\* Hors contrat de droit public. \*\* Premiers paiements.

La dépense pour l'emploi [2] millions d'euros

	1973	1980	1990	1995	2000	p2001
<b>Dépenses passives</b>	<b>529</b>	<b>5 691</b>	<b>18 977</b>	<b>21 480</b>	<b>24 535</b>	<b>25 425</b>
soit : Indemnisation du chômage	288	3 987	13 320	17 159	20 675	21 913
Incitation au retrait d'activité	240	1 704	5 657	4 321	3 860	3 512
<b>Dépenses actives</b>	<b>1 022</b>	<b>4 184</b>	<b>14 460</b>	<b>22 643</b>	<b>26 477</b>	<b>27 018</b>
soit : Promotion de l'emploi et création d'emploi	76	407	2 237	6 226	9 471	9 914
Exonérations non compensées	0	0	160	1 600	1 708	1 553
Formation professionnelle	872	3 021	10 271	12 422	12 657	12 808
Autres :	74	756	1 792	2 395	2 641	2 743
- Maintien de l'emploi	21	383	529	724	499	550
- Incitation à l'activité	12	211	687	835	981	1 030
- Fonctionnement du marché du travail	40	162	577	836	1 161	1 163
<b>Total</b>	<b>1 550</b>	<b>9 875</b>	<b>33 437</b>	<b>44 123</b>	<b>51 012</b>	<b>52 443</b>
en % du PIB	0,9	2,3	3,3	3,7	3,6	3,6

## PRÉSENTATION

Entre mars 1995 et mars 2001, la **durée hebdomadaire du travail** des salariés à temps complet et aux horaires réguliers a baissé en moyenne de 1 heure 20 minutes, sous l'effet des lois sur les 35 heures. Elle est passée de 41 heures 10 minutes en 1995 à 39 heures 50 minutes en moyenne en 2001. 43 % des salariés sont concernés en mars 2001 par l'accord sur la réduction du temps de travail. Leur durée hebdomadaire de travail est en moyenne inférieure de 1 heure 45 à celle des salariés non concernés par le passage aux 35 heures. La baisse de la durée du travail a été légèrement plus marquée pour les hommes (moins 1 heure 30 entre 1995 et 2001) que pour les femmes (moins 1 heure 15). Elle dépend beaucoup de la position hiérarchique des salariés dans l'entreprise. Le temps de travail hebdomadaire des cadres est resté en moyenne pratiquement inchangé entre 1995 et 2001, alors qu'il a baissé de 1 h 20 pour les employés, de 1 h 30 pour les professions intermédiaires et de 2 heures pour les ouvriers [1].

En mars 2002, 3 femmes salariées sur dix travaillent à **temps partiel** contre 5 % des hommes. Depuis 1999, la proportion de personnes travaillant à temps partiel diminue régulièrement. La France, avec un taux d'emploi à temps partiel de 16,2 %, est proche de la moyenne de l'Union européenne (18,1 %). Ce taux varie de 4,5 % en Grèce à 43,8 % aux Pays-Bas.

En mars 2002, le nombre de personnes en situation de **sous-emploi** (soit environ 1,4 million d'actifs) diminue pour la quatrième année consécutive, passant de 7,1 % de la population active occupée en mars 1998 à 5,7 % en mars 2002. Le sous-emploi affecte davantage les femmes (9,3 %) que les hommes (2,7 %) et concerne près du tiers des personnes travaillant à temps partiel.

En mars 2002, près de 3 salariés sur dix (31,1 % des hommes et 26,1 % des femmes) déclarent travailler habituellement ou occasionnellement le dimanche. Le travail de nuit concerne 21,5 % des hommes et seulement 8,3 % des femmes [1].

En 2001, le nombre de jours de **grève** (1,8 million) diminue de 26 % par rapport à l'année 2000. La baisse est plus marquée dans la Fonction publique (- 32 %) que dans les entreprises (- 13 %) [5].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Premières synthèses*, Dares : « Les contrats courts », n° 14.1, avril 2003 ; « La réduction du temps de travail a-t-elle amélioré la vie quotidienne des parents de jeunes enfants ? », n° 1.2, janvier 2003.
- « La mise en œuvre des 35 heures », *Données sociales 2002-2003*, Insee.
- « L'effet des 35 heures sur la durée du travail des salariés à temps partiel », *Document d'études de la Dares*, n° 61, septembre 2002.
- « La mise en œuvre de la réduction du temps de travail dans la fonction publique hospitalière », *Études et résultats*, n° 224, mars 2003.

## DÉFINITIONS

- **Durée du travail.** Depuis 1982, la durée légale du travail effectif des salariés était fixée à 39 heures par semaine. La loi d'orientation et d'incitation relative à la réduction du temps de travail (n° 98-461 du 13 juin 1998) fixe la durée légale hebdomadaire du travail effectif des salariés à 35 heures par semaine à compter du 1/1/2000 pour les entreprises de plus de 20 salariés et du 1/1/2002 pour les entreprises de 20 salariés ou moins. La loi n° 2000-37 du 19 janvier 2000, relative à la réduction négociée du temps de travail, en fixe les modalités de mise en œuvre (heures supplémentaires, aménagement du temps de travail, dispositions pour les cadres, travail à temps partiel, congés, etc.).
- **Durée hebdomadaire habituelle.** Horaire hebdomadaire déclaré comme habituel par les personnes interrogées lors des enquêtes annuelles sur l'emploi. Une proportion de 10 % d'entre elles environ déclare ne pas avoir d'horaire habituel. Il ne s'agit donc pas de la durée du travail contractuelle dans l'entreprise, dite durée « affichée », ni de celle effectivement travaillée pendant la semaine précédant l'enquête.
- **Salarié à temps partiel.** Légalement, salarié pour lequel la durée de travail mensuelle est inférieure d'au moins 1/5 à celle de la durée légale. Dans le tableau ci-contre, salarié qui, à l'embauche, est d'accord avec l'employeur pour travailler suivant un horaire inférieur à l'horaire normal de l'établissement. Cette définition est comparable à celle du BIT.
- **Sous-emploi.** Le sous-emploi comprend les personnes actives, occupées au sens du BIT (Bureau International du Travail), qui remplissent l'une des conditions suivantes :
  - elles travaillent à temps partiel, souhaitent travailler davantage et sont disponibles (qu'elles recherchent effectivement un travail supplémentaire ou non) ;
  - elles travaillent à temps complet mais ont travaillé moins que d'habitude pendant une semaine de référence en raison de chômage partiel, ralentissement des affaires, réduction saisonnière d'activité ou mauvais temps.

### SOURCES

- [1] INSEE-Première « Enquête sur l'emploi du 1<sup>er</sup> trimestre 2003 », n° 909, juillet 2003 ; « La baisse de la durée du travail entre 1995 et 2001 », n° 881, janvier 2003. « Enquête sur l'emploi de mars 2002. Résultats détaillés », INSEE-Résultats, série « Emploi-revenus », n° 5, août 2002.
- [2] « Résultats de l'enquête ACEMO au 4<sup>e</sup> trimestre 2002 », *Premières informations*, Dares, n° 13.1, mars 2003.
- [3] Comptes nationaux, Insee.
- [4] *Enquête sur les forces de travail*, Eurostat.
- [5] Dares.

## Le sous-emploi (au sens du BIT) [1]

	1 <sup>er</sup> trim. 2002	1 <sup>er</sup> trim. 2003
<b>Personnes en situation de sous-emploi (milliers) :</b>		
Hommes	290	332
Femmes	889	902
<b>Total</b>	<b>1 179</b>	<b>1 234</b>
<b>Taux de sous-emploi (%) :</b>		
<b>- des personnes à temps partiel</b>		
Hommes	31,6	29,5
Femmes	26,2	26,0
<b>Ensemble</b>	<b>27,1</b>	<b>26,6</b>
<b>- de l'ensemble des personnes actives</b>		
Hommes	2,2	2,5
Femmes	8,2	8,1
<b>Ensemble</b>	<b>4,8</b>	<b>5,1</b>

## Temps partiel et durée hebdomadaire de travail dans les pays européens en 2002 [4]

	Taux d'emploi à temps partiel			Durée* heures
	Hommes %	Femmes %	Ensemble %	
Allemagne	5,8	39,5	20,8	39,9
Autriche	5,1	35,7	18,9	40,0
Belgique	5,9	37,7	19,4	39,3
Danemark	11,0	31,4	20,6	39,1
Espagne	2,6	17,0	8,0	40,4
Finlande	8,0	17,1	12,4	39,2
<b>France</b>	<b>5,0</b>	<b>29,7</b>	<b>16,2</b>	<b>37,7</b>
Grèce	2,3	8,1	4,5	41,0
Irlande	6,5	30,5	16,5	39,5
Italie	3,7	16,7	8,6	38,5
Luxembourg	1,8	26,4	11,7	39,5
Pays-Bas	21,5	72,8	43,8	38,9
Portugal	7,1	16,4	11,3	40,3
Royaume-Uni	9,4	44,0	25,0	43,3
Suède	11,2	32,9	21,4	39,9
<b>UE à 15</b>	<b>6,6</b>	<b>33,5</b>	<b>18,2</b>	<b>40,0</b>
Bulgarie	2,4	3,7	3,1	41,1
Chypre	4,0	11,3	7,2	40,0
Estonie	3,9	9,6	6,7	41,1
Hongrie	2,3	5,1	3,6	40,9
Lettonie	7,3	11,2	9,3	39,5
Lituanie	8,6	11,0	9,8	43,6
Malte	4,3	18,9	8,8	40,4
Pologne	8,3	13,4	10,7	41,6
Rép. Tchèque	2,1	8,3	4,8	41,2
Rép. Slovaque	1,2	2,7	1,9	41,8
Roumanie	10,2	12,8	11,4	41,8
Slovénie	5,2	8,3	6,6	41,6

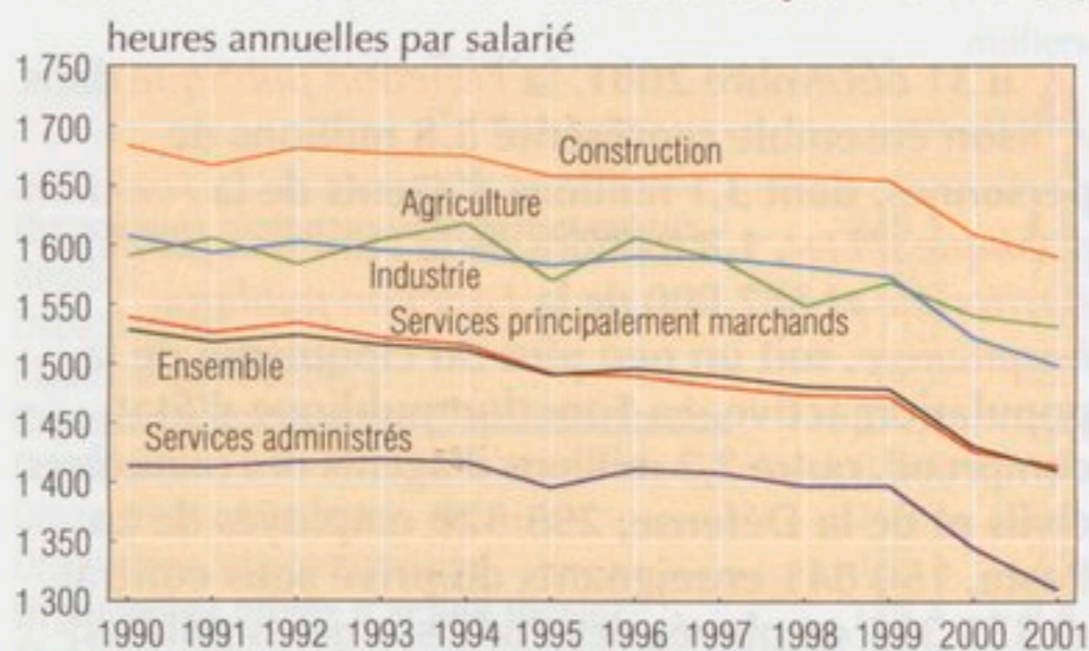
\* Nombre moyen d'heures de travail par semaine dans l'emploi principal de l'ensemble des personnes en emploi.

## Durée hebdomadaire du travail des salariés à temps complet selon la taille de l'entreprise\* [2]

	Durée en fin de trimestre		Evolution 2002/01 %
	4 <sup>e</sup> trim. 2001	4 <sup>e</sup> trim. 2002	
10 à 19 salariés	38,41	37,04	- 3,6
20 à 49 salariés	36,83	36,16	- 1,8
50 à 99 salariés	36,13	35,75	- 1,1
100 à 249 salariés	35,88	35,59	- 0,8
250 à 499 salariés	35,52	35,30	- 0,6
500 salariés et plus	35,22	35,11	- 0,3
<b>Ensemble</b>	<b>36,05</b>	<b>35,64</b>	<b>- 1,1</b>

\* Entreprises de 10 salariés et plus des secteurs concurrentiels (hors agriculture).

## Durée annuelle du travail des salariés par branche [3]



## Durée hebdomadaire du travail selon la profession en 1995 et 2001\* [1]

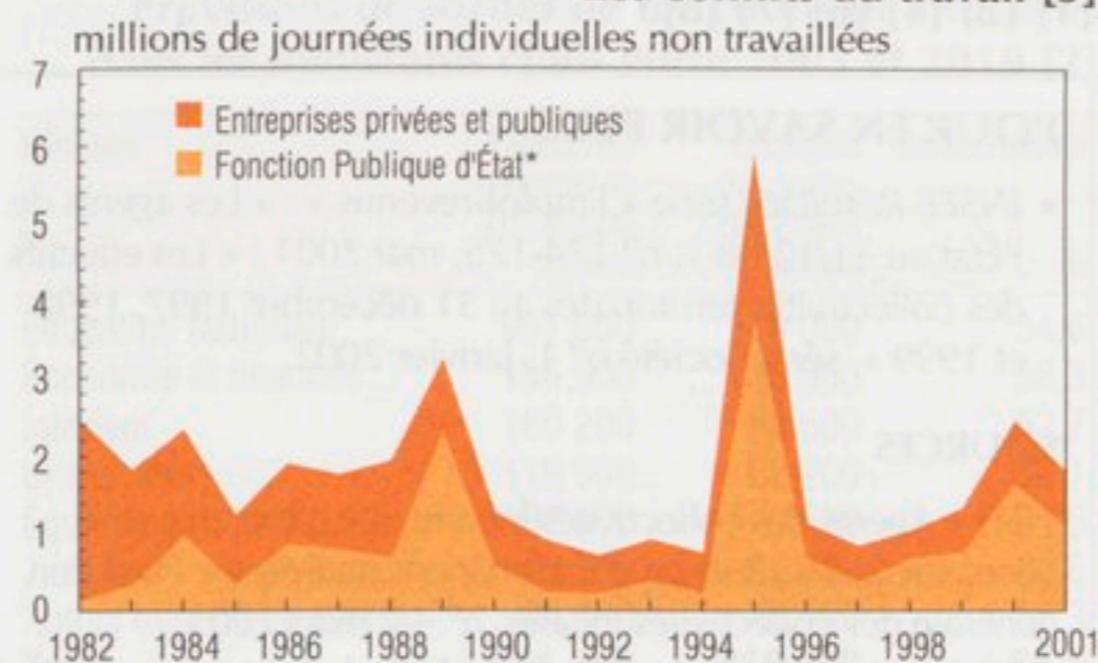
	1995		2001
			dont femmes
Cadres et prof.intel.supérieures	44 h 30	44 h 20	42 h 30
Professions intermédiaires	40 h 55	39 h 25	38 h 15
Employés	40 h 30	39 h 10	39 h 10
Ouvriers	40 h 45	38 h 40	36 h 45
<b>Ensemble</b>	<b>41 h 10</b>	<b>39 h 50</b>	<b>39 h 00</b>

\* Champ : salariés à temps complet, hors enseignants, et à horaires réguliers.

## Proportion de salariés à temps partiel en mars 2002 [1] %

Activité économique	Hommes	Femmes	Ensemble
Agriculture, sylviculture, pêche	8,3	32,1	14,8
Industries agricoles et alimentaires	3,6	19,0	9,2
Industries de biens de consommation	3,9	13,4	8,4
Industrie automobile	1,4	11,3	3,2
Industries de biens d'équipement	1,3	17,6	4,4
Industries de biens intermédiaires	1,7	11,6	4,1
Énergie	2,8	29,7	8,5
Construction	2,0	32,2	5,0
Commerce	5,0	33,6	18,3
Transports	3,6	19,8	7,2
Activités financières	1,8	18,8	11,1
Activités immobilières	6,0	25,6	17,2
Services aux entreprises	5,7	26,1	14,5
Services aux particuliers	15,0	51,5	39,7
Éducation, santé, action sociale	10,9	31,0	25,6
Administrations	5,8	29,9	18,0
<b>Ensemble des salariés</b>	<b>5,1</b>	<b>30,2</b>	<b>16,9</b>

## Les conflits du travail [5]



\* Y compris France Télécom et la Poste (sauf en 1996 et 1998), à l'exclusion des Fonctions publiques hospitalière et territoriale. En 1998 et 1999, la Poste est incluse mais pas France Télécom.

## PRÉSENTATION

À la fin 2001, la **Fonction publique** dans son ensemble représente 5,8 millions de personnes, dont 3,1 millions d'agents de la **Fonction publique d'État**, 1,8 millions de la **Fonction publique territoriale** et 887 000 de la **Fonction publique hospitalière**, soit un peu plus du cinquième de la population active. La Fonction publique d'État comprend, outre 2,3 millions d'agents des ministères civils et de la Défense, 295 520 employés de La Poste, 150 841 enseignants du privé sous contrat et 355 355 employés des établissements publics. Entre 1990 et 2001, les effectifs de la Fonction publique d'État ont augmenté de 10 %. Cette hausse concerne essentiellement les domaines de l'éducation et de la sécurité. La qualification des agents de l'État s'est élevée au fil du temps, sous l'effet des revalorisations d'emplois et des nouveaux recrutements. L'État est l'un des employeurs les plus importants de jeunes sortants de l'enseignement supérieur : il recrute un diplômé de niveau « bac + 3 » (ou plus) sur cinq. Le temps partiel s'est développé dans la Fonction publique d'État : fin 2000 il concerne un quart des femmes et 8 % des hommes. La part des femmes est d'environ 60 % pour les agents des ministères civils et des collectivités territoriales, contre 46 % dans l'ensemble de la population active. Les femmes sont cependant peu présentes dans la haute fonction publique (12 % au 31 décembre 2001).

En 2003, les **effectifs budgétaires** prévus par la loi de finances initiale, sont en légère baisse par rapport à ceux de 2002, avec la suppression de 1 745 emplois [9].

Entre 2001 et 2016, plus de 930 000 fonctionnaires des ministères civils devraient cesser leurs fonctions, dont plus de la moitié (57 %) pour le ministère de l'Éducation nationale. Dans la Fonction publique territoriale, le nombre de sorties progresserait continuellement à partir de 2000 pour atteindre un maximum entre 2013 et 2017, avec près de 36 000 départs annuels en moyenne. Dans la Fonction publique hospitalière, les cessations d'activité augmenteraient de façon continue jusqu'en 2010, où 25 000 agents des hôpitaux publics (hors personnel médical) devraient partir à la retraite [1] [2] [4] [6] [7] [8].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *INSEE-Résultats*, série « Emploi-revenus » : « Les agents de l'État au 31/12/98 », n° 174-175, mai 2001 ; « Les effectifs des collectivités territoriales au 31 décembre 1997, 1998 et 1999 », série Société n° 1, janvier 2002.

### SOURCES

- [1] « Agents des collectivités locales : Le panorama des bilans sociaux », *Bulletin d'informations statistiques*, Direction générale des collectivités locales, n° 44, mars 2003.
- [2] *Point stat*, Direction générale de l'administration et de la fonction publique : « L'accès des femmes à l'encadrement supérieur de l'État en 2001 », n° 1-2003 ; « Les sorties de fonction à l'horizon 2018 », n° 02-02, avril 2002.

## DÉFINITIONS

- **Fonction publique.** La fonction publique comprend la fonction publique d'État, la fonction publique territoriale et la fonction publique hospitalière.
- **Fonction publique d'État.** Ensemble des agents employés dans les différents ministères, auxquels on ajoute les agents des établissements publics, de La Poste ainsi que les enseignants des établissements privés sous contrat.
- **Fonction publique territoriale.** Personnel des collectivités locales, y compris les C.E.S et les contrats emploi jeunes.
- **Fonction publique hospitalière.** Personnel des hôpitaux publics.
- **Effectifs budgétaires.** Lors de son vote annuel du budget, le Parlement « autorise » des emplois dont le nombre diffère des effectifs réellement en fonction en raison de l'existence d'emplois vacants.
- **Titulaires, catégories statutaires.** Les personnes titulaires appartiennent à des corps regroupés en catégories d'après leur niveau de concours de recrutement :
  - catégorie A : assure des fonctions d'études générales, de conception et de direction ;
  - catégorie B : chargée des fonctions d'application ;
  - catégories C et D : assurent les tâches d'exécution.
- **Non-titulaires.** Ce sont les ouvriers d'État, les contractuels (dont certains, régis par des textes statutaires, ont un déroulement de carrière organisé et une quasi-stabilité d'emploi), auxiliaires, vacataires, collaborateurs extérieurs.
- **Effectifs de la défense.** Les informations chiffrées sur les forces armées sont rares. Les chiffres du tableau ci-contre sont donc donnés à titre indicatif et doivent être utilisés avec prudence.
- **CES.** Voir définition au mot-clé 9.3.
- **Contrat emploi jeune.** Voir définition au mot-clé 9.3.

[3] Drees.

[4] Division exploitation des fichiers administratifs, Insee.

[5] « La défense en chiffres 2003 », *Principaux chiffres*, Dicod, Ministère de la Défense, 2003.

[6] « Évolution des effectifs de la territoriale d'ici à 2020 », *Repères statistiques*, Observatoire de l'emploi territorial, n° 1, octobre 2000.

[7] « Rapport annuel octobre 2002 de l'Observatoire de l'emploi public », *La documentation française*.

[8] « Les agents de l'État : évolutions entre 1990 et 2000 », *INSEE-Première*, n° 865, août 2002.

[9] « Loi de finances initiale pour 2003 : tableaux de synthèse », Les notes bleues de Bercy, n° 247, février 2003.



Effectifs de la Fonction publique et répartition par catégorie statutaire [4]

effectifs en milliers

	Mars 1969	31/12/1982	31/12/2001
<b>Fonction publique d'État*</b>	<b>2 067,5</b>	<b>2 813,8</b>	<b>2 313,7</b>
Répartition par catégorie en % :			
A	16,8	24,0	43,6
B	39,3	34,4	26,5
C et D	43,9	41,6	29,9
Proportion de titulaires	72,6	79,8	88,0
<b>Fonction publique territoriale**</b>	<b>618,1</b>	<b>1 103,0</b>	<b>1 767,6</b>
Répartition par catégorie en % :			
A	2,7	5,0	8,3
B	6,8	11,0	13,3
C et D	90,5	84,0	78,4
Proportion de titulaires	51,4	63,1	68,5
<b>Fonction publique hospitalière***</b>	<b>360,0</b>	<b>750,3</b>	<b>887,0</b>
<b>Ensemble*</b>	<b>3 045,6</b>	<b>4 667,1</b>	<b>4 968,3</b>

\* Métropole + DOM-TOM, étranger. Non compris les effectifs des établissements publics, les enseignants du privé sous contrat et les effectifs de La Poste depuis 1996. \*\* Métropole + DOM. Y c. les CES et les emplois-jeunes au 31/12/2001. \*\*\* Hôpitaux publics et établissements autonomes d'hébergement pour personnes âgées. Effectifs au 31/12/99 hors TOM et étranger, y compris emplois aidés.

Effectifs de la Fonction publique d'État\* [4]

	1990	p 2001	
	milliers	milliers	dont titulaires %
Budget de l'État	2 168,9	2 313,7	88,0
dont : ministères civils	1 752,0	1 896,3	88,4
ministère de la Défense**	416,9	417,5	86,4
Enseignement privé sous contrat	132,1	150,8	1,1
Établissements publics***	188,5	355,4	23,9
La Poste****	334,8	295,5	76,9
<b>Ensemble</b>	<b>2 824,3</b>	<b>3 115,5</b>	<b>75,4</b>
dont temps partiel (%)	11,6	15,9	///

\* Métropole, Dom-Tom et étranger. Effectifs au 31 décembre. \*\* Les chiffres de 2001 n'étant pas disponibles, ceux de 1998 ont été légèrement modifiés ; en 2000, la Défense a absorbé les anciens combattants. \*\*\* Non compris : SNCF, EDF-GDF, RATP, Aéroports de Paris, etc. \*\*\*\* Effectifs 2000 pour 2001 ; La poste est le seul "exploitant public" depuis qu'en 1996 France Télécom est devenue une société anonyme.

Effectifs moyens de la Défense dans quelques pays en 2002-2003 [5]

	Terre*	Air	Mer	Réserves**
Belgique	26 400	8 600	2 400	100 500
Royaume-Uni	114 800	53 300	42 350	256 750
<b>France</b>	<b>137 474</b>	<b>63 596</b>	<b>44 267</b>	<b>100 000</b>
Italie	128 000	50 800	38 000	65 200
Espagne	118 800	22 750	26 950	328 500
Pays-Bas	23 150	8 850	12 130	32 200
Allemagne	203 200	67 300	25 500	390 300
États-Unis***	485 500	369 700	385 400	1 259 300

\* Non compris les formations correspondant à la gendarmerie en France. \*\* Réserves mobilisables. \*\*\* Non compris 173 400 hommes du Marine Corps.

Effectifs des collectivités locales\* [4]

milliers

	2000	2000/99 %
<b>Organismes régionaux et départementaux</b>	<b>245,1</b>	<b>4,8</b>
Régions	10,5	7,8
Départements	171,7	1,9
Établissements publics	62,9	13,0
<b>Organismes communaux et intercommunaux</b>	<b>1 271,1</b>	<b>1,2</b>
Communes	1 045,3	1,2
Organismes communaux	100,7	0,6
Organismes intercommunaux	125,1	2,0
<b>Organismes privés d'action locale**</b>	<b>110,1</b>	<b>-0,4</b>
<b>Établissements publics administratifs divers***</b>	<b>27,7</b>	<b>-0,9</b>
<b>Établissements publics, industriels et commerciaux****</b>	<b>36,6</b>	<b>1,7</b>
<b>Effectifs totaux</b>	<b>1 690,6</b>	<b>1,6</b>
dont C.E.S et emplois-jeunes	156,8	2,4

\* France métropolitaine + DOM. \*\* Y c. les sociétés d'économie mixte non marchandes (SAFER). \*\*\* Offices publics d'HLM, caisses de crédit municipal, associations syndicales autorisées (ASA). \*\*\*\* Y c. régies dotées de la personnalité morale.

Personnels hospitaliers du secteur public\* [3]

milliers

	1990	p 1999	p 2000
Médecins, biologistes, odontologistes et pharmaciens	66,0	83,7	84,1
Internes en médecine, odontologie et pharmacie**	22,2	18,4	18,1
<b>Personnels hospitaliers :</b>			
Personnel administratif	71,8	76,5	77,9
Personnel soignant, éducatif et social	446,3	487,8	493,0
dont : Sages-femmes	5,7	7,0	7,2
Personnel encadrement infirmier	23,8	25,5	25,2
Infirmiers	162,1	187,3	190,3
Aides-soignants	140,2	158,9	165,0
Agents des services hospitaliers	88,9	76,5	76,7
Personnel médico-technique	31,2	34,6	34,9
Personnel technique	98,5	87,4	87,0
<b>Total des personnels hospitaliers</b>	<b>647,8</b>	<b>686,3</b>	<b>692,9</b>

\* Effectifs au 1<sup>er</sup> janvier. \*\* Y c. les faisant fonction d'interne (FFI) et les diplômés inter-universitaires de spécialité (DIS).

Prévisions de sorties de fonction\* de titulaires dans les ministères civils entre 2003 et 2018 [2]

Ministère	Effectif réel concerné au 31/12/2000 milliers	Ensemble des sorties 2003/2018 milliers	Sorties/effectif %
Éducation Nationale**	951 000	519 000	54,6
Économie et finances	186 900	108 900	58,3
Intérieur	160 200	84 500	52,7
Universités	119 500	62 200	52,1
Équipement, transports	96 500	59 300	61,5
Justice	62 200	32 100	51,6
Autres ministères civils	84 800	46 900	55,3
<b>Total</b>	<b>1 661 100</b>	<b>912 900</b>	<b>55,0</b>

\* Retraites, décès, démissions, etc (hors congé de fin d'activité). \*\* Enseignement scolaire.

## PRÉSENTATION

Début 2002, selon l'*enquête sur l'emploi*, le nombre de travailleurs **étrangers** est estimé à 1 623 800, en hausse de 0,4 % par rapport à l'année précédente. La composition par sexe et âge de la population active étrangère reflète l'histoire économique de la France des quarante dernières années. L'importance des besoins en main-d'œuvre dans la phase d'industrialisation est encore visible : c'est parmi les hommes âgés de 50 à 60 ans que la part des étrangers actifs occupés est la plus élevée (7,6 %). La très grande majorité des étrangers actifs est salariée. Les Portugais, bien qu'en diminution par rapport à 1990 (- 12 %) restent la première communauté étrangère. Ils représentent 23,2 % de la population active étrangère. Trois étrangers actifs sur dix viennent des pays du Maghreb. La proportion des ressortissants d'Afrique noire continue à progresser (11,5 % en 2002 contre 3 % en 1985).

Les étrangers originaires de l'UE connaissent un faible taux de chômage (7,4 %) contre 8,3 % pour les Français. Pour les étrangers venant des pays hors UE, ce taux est trois fois supérieur à celui des Français (25,1 %). Les femmes originaires des pays du Maghreb subissent le plus fort taux de chômage. En 1990, 57 % des travailleurs étrangers occupaient un poste d'ouvrier et 19,5 % étaient employés. Aujourd'hui, l'écart s'est réduit : ils sont respectivement 45 % et 27 %. Seulement 8 % d'entre eux sont cadres. Le secteur tertiaire emploie près des deux tiers des étrangers ; ils sont proportionnellement les plus nombreux dans les secteurs de la construction et des services aux entreprises et aux particuliers [1] [2] [3].

Au cours de la dernière décennie, le nombre de travailleurs étrangers a augmenté dans les pays de l'Union européenne. En 2001, ils y représentent en moyenne 5 % de la population active. Cette proportion varie de plus de 8 % en Autriche, en Allemagne et en Belgique, à 4 % en Suède, au Royaume-Uni, en Grèce et en Irlande, et 1 % en Finlande et en Italie. Sept travailleurs étrangers sur dix sont âgés de 25 à 49 ans [4].

En 2001, les envois de fonds des travailleurs étrangers en France vers leur pays d'origine représentent 3,2 Mds d'€, soit une augmentation de 8,9 % par rapport à 2000. Les principaux pays destinataires sont le Portugal (1,1 Md d'€) et l'ensemble des pays du Maghreb (1,2 Md d'€) [5].

## POUR EN SAVOIR PLUS

- « Tendances des migrations internationales, Sopemi 2001 », OCDE, 2002.
- « L'Europe et l'immigration après le sommet de Nice », *Migration Société*, CIEMI, n° 74, mars-avril 2001.
- « Chômeurs étrangers et chômeurs d'origine étrangère », *Premières synthèses*, Dares, n° 46.2, novembre 2000.
- « L'emploi des immigrés en 1999 », *Insee-Première*, n° 717, mai 2000.

## DÉFINITIONS

- **Étrangers.** La notion d'étranger est fondée sur le critère de la nationalité. Un étranger est une personne qui n'a pas la nationalité française. Les personnes nées en France de parents étrangers sont étrangères ; à leur majorité la plupart d'entre elles acquièrent la nationalité française.
- **Enquête sur l'emploi.** Permet de décrire la main-d'œuvre étrangère. Une certaine sous-estimation affecte les résultats de cette enquête, qui couvre seulement les membres de ménages ordinaires et ignore les travailleurs étrangers vivant en foyer ou logés dans un baraquement de chantier temporaire.

## SOURCES

- [1] « Enquête sur l'emploi de mars 2002 », *INSEE-Résultats*, série « Société », n° 5, août 2002.
- [2] « Les étrangers en France », *Contours et Caractères*, Insee, mai 1994.
- [3] « Les salariés étrangers », *Premières synthèses*, Dares, n° 46.1, novembre 2000.
- [4] *Enquête communautaire sur les forces de travail - résultats 2001*, Eurostat, thème 3, série C, 2002.
- [5] *La balance des paiements et la position extérieure de la France en 2001*, Minefi ; Banque de France.

## Salariés étrangers selon l'activité économique en mars 2002 [1]

Activité économique	Effectifs		Proportion d'étrangers*
	milliers	%	%
Agriculture, sylviculture, pêche	35,3	3,0	10,7
Industries agricoles et alimentaires	16,5	1,4	3,0
Industries de biens de consommation	29,5	2,5	4,3
Industrie automobile	19,9	1,7	6,5
Industries de biens d'équipement	33,4	2,8	4,2
Industries de biens intermédiaires	100,6	8,5	6,8
Énergie	2,8	0,2	1,3
Construction	184,7	15,5	15,4
Commerce	113,8	9,6	4,3
Transports	45,2	3,8	4,4
Activités financières	12,2	1,0	1,8
Activités immobilières	31,8	2,7	10,8
Services aux entreprises	220,6	18,5	7,7
Services aux particuliers	186,9	15,7	11,2
Éducation, santé, action sociale	111,4	9,4	2,7
Administrations	45,1	3,8	1,8
Activité indéterminée	0,4	0,0	11,8
<b>Total</b>	<b>1 190,1</b>	<b>100,0</b>	<b>5,6</b>

\* Dans l'activité.

## Étrangers actifs selon la catégorie socioprofessionnelle en mars 2002 [1]

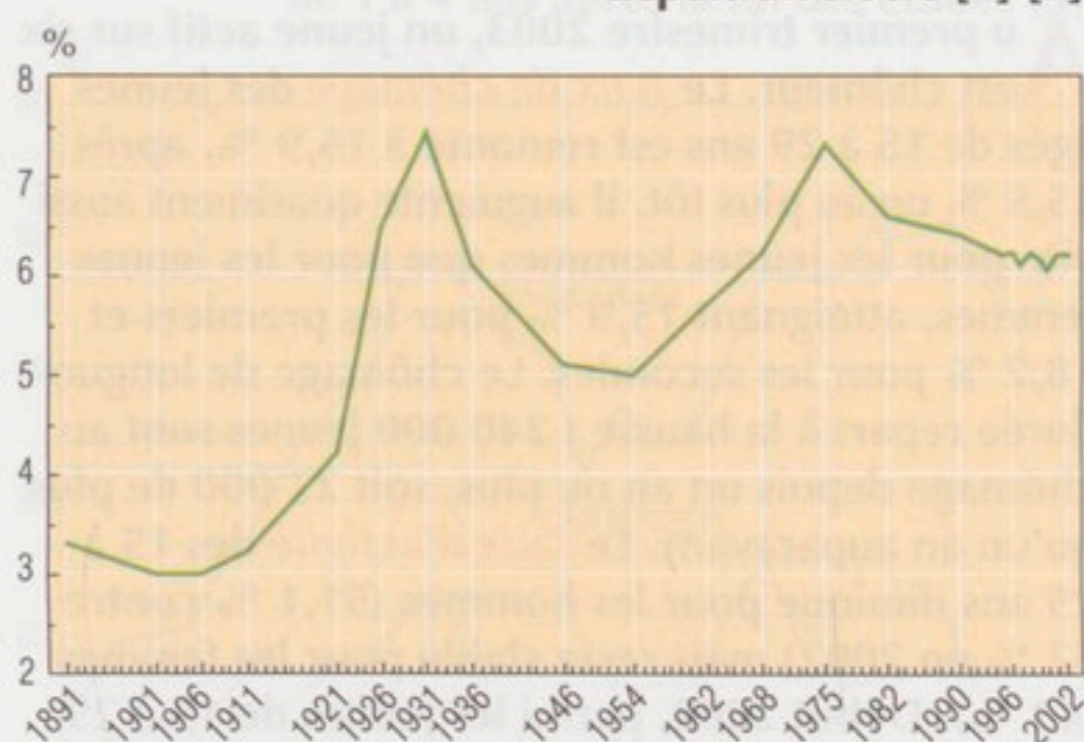
	Effectifs		Proportion d'étrangers dans la CSP
	milliers	%	%
Agriculteurs exploitants	10,2	0,6	1,6
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	113,2	7,0	7,7
Cadres et professions intellectuelles supérieures	127,8	7,9	3,5
Professions intermédiaires	171,2	10,5	3,1
Employés	432,3	26,6	5,5
Ouvriers	733,8	45,2	10,5
Chômeurs n'ayant jamais travaillé	35,2	2,2	14,6
<b>Total</b>	<b>1 623,8</b>	<b>100,0</b>	<b>6,2</b>
dont : salariés	1 190,1	73,3	5,6

## Population active\* étrangère dans l'UE en 2001 [4]

	Ensemble		dont pays hors UE	
	milliers	** %	milliers	** %
Allemagne	3 497	8,9	2 385	6,1
Autriche	388	10,2	325	8,5
Belgique	359	8,4	100	2,3
Danemark	72	2,6	45	1,6
Espagne	375	2,1	288	1,6
Finlande	35	1,3	27	1,0
<b>France</b>	<b>1 605</b>	<b>6,2</b>	<b>996</b>	<b>3,9</b>
Grèce	185	4,3	175	4,1
Irlande	75	4,3	17	1,0
Italie***	246	1,1	211	0,9
Luxembourg	84	44,4	9	4,8
Pays-Bas	302	3,7	171	2,1
Portugal	106	2,2	90	1,8
Royaume-Uni	1 297	4,5	793	2,7
Suède	205	4,8	109	2,5
<b>Union européenne</b>	<b>8 831</b>	<b>5,1</b>	<b>5 741</b>	<b>3,3</b>

\* Personnes de 15 à 64 ans, chômeurs inclus. \*\* Par rapport à la population active totale. Données de l'année 2000.

## Part des étrangers dans la population active depuis un siècle [1] [2]



## Proportion d'étrangers dans l'emploi\* [1] [3]

	1985		2002	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
20 à 29 ans	5,5	4,4	4,4	3,8
30 à 39 ans	8,5	4,9	6,6	5,1
40 à 49 ans	10,4	4,1	6,1	4,7
50 à 60 ans	6,8	3,2	7,6	4,5
<b>Ensemble</b>	<b>7,9</b>	<b>4,3</b>	<b>6,5</b>	<b>4,6</b>

\* Taux pour 100 actifs occupés (salariés du privé et du public, non-salariés), hors militaires du contingent.

## Taux de chômage selon la nationalité en mars 2002 [1]

Nationalité	Ensemble	dont jeunes de 15 à 24 ans	
		Ensemble	dont femmes
<b>Français</b>	<b>8,3</b>	<b>19,9</b>	<b>9,6</b>
- de naissance	8,2	19,9	9,5
- par acquisition	11,4	20,2	12,4
<b>Étrangers</b>	<b>18,4</b>	<b>28,8</b>	<b>20,1</b>
Ressortissants de l'UE	7,4	8,3	8,4
dont : Espagnols	10,2	...	16,7
Italiens	7,0	16,7	11,5
Portugais	6,7	10,5	6,7
Autres membres de l'UE	8,8	...	8,9
Étrangers hors UE	25,1	36,6	28,7
dont : Algériens	28,1	55,6	36,1
Marocains	30,4	40,2	39,4
Tunisiens	25,0	34,2	21,6
Autres Africains	22,9	36,1	25,2
<b>Ensemble</b>	<b>8,9</b>	<b>20,2</b>	<b>10,1</b>

## Étrangers actifs et taux d'activité selon l'âge en mars 2002 [1]

	Actifs milliers	dont femmes %	Taux d'activité* %	
			Ensemble	dont femmes
15 à 24 ans	77,5	46,1	24,6	20,6
25 à 39 ans	669,9	40,1	71,3	56,0
40 à 49 ans	448,6	40,4	75,5	59,6
50 à 59 ans	376,5	32,6	66,4	48,6
60 ans et plus	51,3	24,1	9,2	5,2
<b>Total</b>	<b>1 623,8</b>	<b>38,2</b>	<b>54,6</b>	<b>42,8</b>

\* Proportion d'actifs (actifs occupés + chômeurs BIT) dans l'effectif total.

## PRÉSENTATION

**A**u premier trimestre 2003, un jeune actif sur six est chômeur. Le **taux de chômage** des jeunes âgés de 15 à 29 ans est remonté à 16,9 %, après 15,5 % un an plus tôt. Il augmente quasiment aussi vite pour les jeunes hommes que pour les jeunes femmes, atteignant 15,9 % pour les premiers et 18,2 % pour les secondes. Le chômage de longue durée repart à la hausse : 240 000 jeunes sont au chômage depuis un an ou plus, soit 27 000 de plus qu'un an auparavant. Le **taux d'activité** des 15 à 29 ans diminue pour les hommes (51,1 % contre 52 % en 2002) mais reste stable pour les femmes (43 %). Début 2003, parmi les jeunes de 15 à 29 ans, 47,1 % sont actifs, 46,5 % sont scolarisés et 6,4 % inactifs scolaires. La part des chômeurs est de 8 % et le **taux d'emploi** de 39,1 %.

En 2002, près des deux tiers des jeunes (66 %) ayant fini leurs études en 2001 occupent un emploi contre 67 % en 2001 et 42 % en 1996. Les contrats temporaires et les temps partiels contraints sont toujours en repli. Pour les jeunes les plus récemment sortis de l'école, les contrats temporaires représentent 44 % des embauches. Mais leur fréquence varie du simple au double selon le diplôme : six embauches sur dix pour les peu diplômés contre moins de trois sur dix pour les diplômés du supérieur. Malgré une amélioration depuis 1997, les salaires et la qualification des emplois occupés par les jeunes restent en général moins élevés en 2002 qu'en 1991. Les postes non qualifiés d'ouvriers ou d'employés sont plus fréquents, à tout niveau de diplôme. Les salaires des diplômés du supérieur et des bacheliers étaient plus importants en 1991. Ils sont en revanche un peu plus élevés pour les titulaires d'un CAP ou d'un BEP en 2002.

Fin 2001, près de quatre emplois sur dix occupés par des jeunes de moins de 26 ans, bénéficient d'une aide de l'État (seulement un sur cinq si l'on exclut l'apprentissage). Au total, 1 million de jeunes occupent un emploi aidé. Après avoir rapidement progressé, l'alternance plafonne en 2001, à la fois pour l'apprentissage et pour les contrats de qualification [1] [2].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Premières informations et premières synthèses, Dares* : « L'insertion dans l'emploi des jeunes européens : plus rapide au Nord qu'au Sud », n° 07.2, février 2003 ; « Aide à l'emploi et à l'insertion des jeunes : les entrées dans le programme « nouveaux services-emplois jeunes » et dans les dispositifs de formation en alternance se sont nettement ralenties en 2001 », n° 08.2, février 2003.
- *Notes d'information, DPD*, ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche, ([www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)).
- « Quand l'école est finie... », *enquête génération 98*, Céreq, 2002.

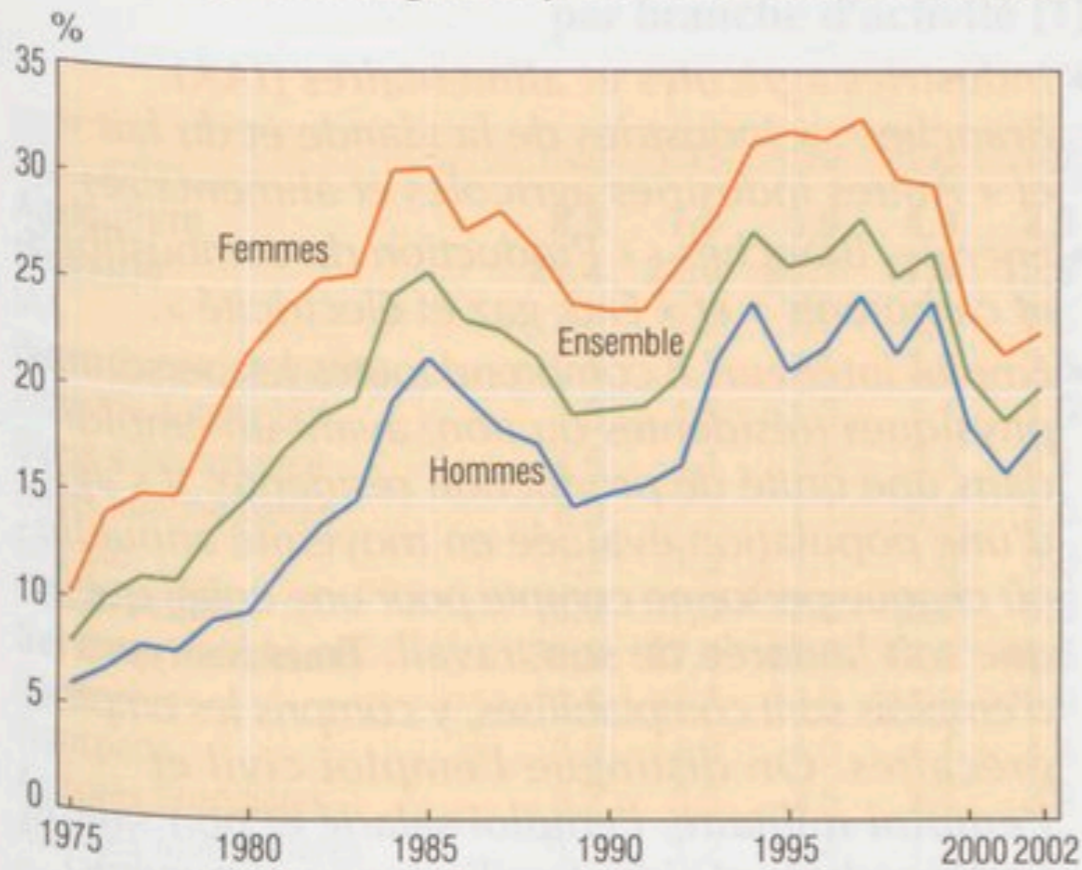
## DÉFINITIONS

- **Taux d'activité.** Proportion de la population active (actifs occupés et chômeurs) par rapport à la population totale correspondante ; les militaires du contingent et les apprentis sont considérés comme actifs occupés.
- **Taux d'emploi.** Proportion de personnes ayant un emploi dans la population totale considérée (ici de 15 à 29 ans).
- **Taux de chômage.** Nombre de chômeurs au sens du BIT rapporté à la population active totale (salariés, non salariés, chômeurs).
- **Part des chômeurs.** Proportion du nombre des chômeurs par rapport à la population considérée. Parmi les jeunes, compte tenu des nombreux effectifs scolarisés, la part des chômeurs est très inférieure au taux de chômage.
- **Part des actifs occupés.** Proportion du nombre d'actifs occupés par rapport à la population (part des actifs occupés + part des chômeurs = taux d'activité).
- **Salaire médian.** Salaire tel que la moitié des salariés gagne moins et l'autre moitié gagne plus.
- **Emplois jeunes.** Voir définition au 9.3.
- **Emplois temporaires.** Contrats à durée déterminée, emplois intérimaires, stages et contrats aidés, apprentissage.
- **Bas salaires.** Par convention, salaires inférieurs aux deux tiers du salaire médian de l'ensemble de la population.
- **Temps partiel subi.** Personnes travaillant à temps partiel et souhaitant travailler davantage.

### SOURCES

- [1] « Enquête sur l'emploi du premier trimestre 2003 », *INSEE-Première*, n° 909, juillet 2003.
- [2] « Coup de frein à l'insertion professionnelle des jeunes en 2002 », *Premières informations et premières synthèses, Dares*, n° 07.1, février 2003.
- [3] Département de l'emploi et des revenus d'activité, Insee.
- [4] « Enquête sur les forces de travail – Principaux Résultats 2002 », *Statistiques en bref, série Population et conditions sociales*, Eurostat, 2003.

Taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans [3]

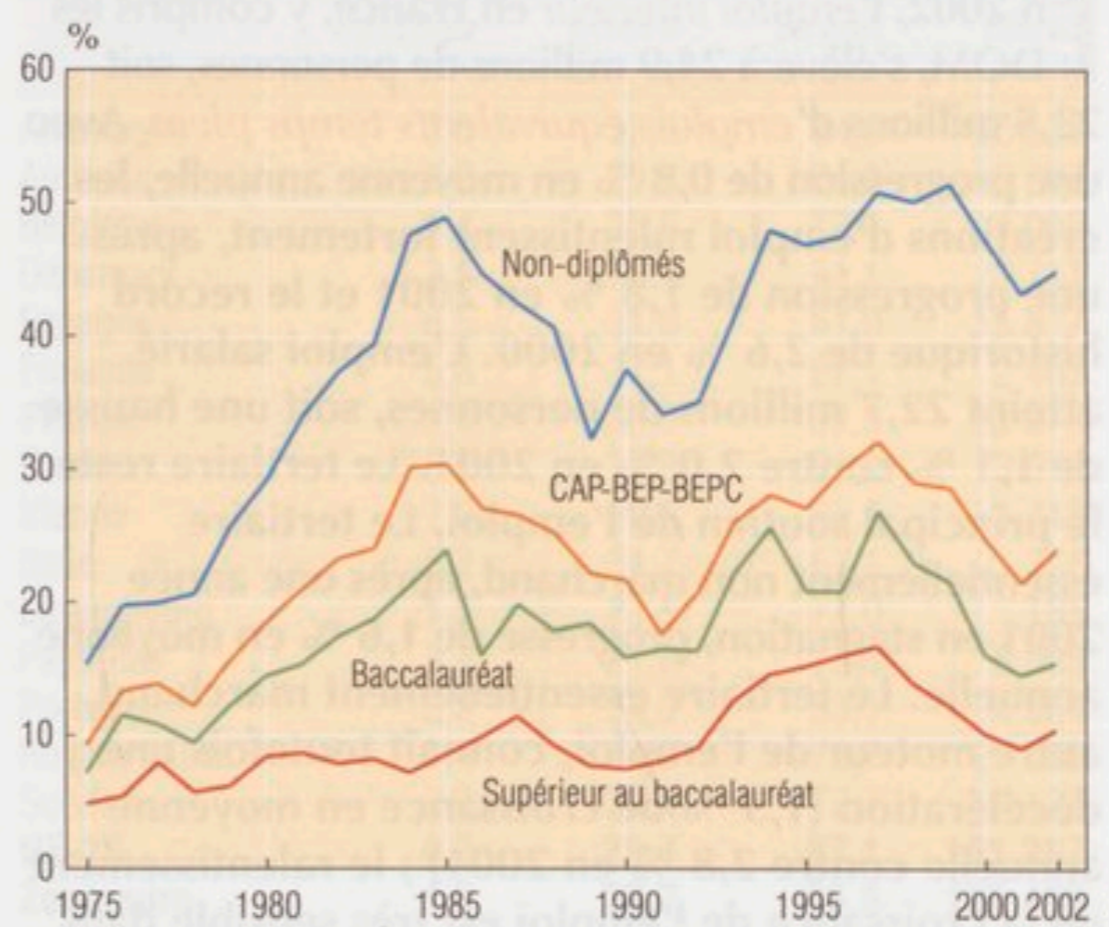


Situation des jeunes de 15 à 29 ans [3]

	Janvier 1990	Mars 1995	1 <sup>er</sup> trimestre 2002	1 <sup>er</sup> trimestre 2003
<b>Taux d'activité*</b>	<b>54,8</b>	<b>49,0</b>	<b>47,6</b>	<b>47,1</b>
Hommes	57,7	53,1	52,0	51,1
Femmes	48,4	45,0	43,0	43,0
<b>Taux d'emploi**</b>	<b>45,1</b>	<b>39,5</b>	<b>40,2</b>	<b>39,1</b>
Hommes	50,8	44,5	44,5	43,0
Femmes	39,2	34,5	35,8	35,2
<b>Part du temps partiel</b>	<b>12,8</b>	<b>17,1</b>	<b>16,2</b>	<b>15,8</b>
Hommes	5,5	8,2	8,3	8,6
Femmes	22,4	28,7	26,3	24,8
<b>Part du chômage***</b>	<b>8,0</b>	<b>9,5</b>	<b>7,4</b>	<b>8,0</b>
Hommes	6,8	8,6	7,5	8,1
Femmes	9,1	10,5	7,2	7,9
<b>Taux de chômage</b>	<b>15,0</b>	<b>19,5</b>	<b>15,5</b>	<b>16,9</b>
Hommes	11,9	16,2	14,5	15,9
Femmes	18,8	23,4	16,7	18,2
<b>Taux de scolarité****</b>	<b>41,0</b>	<b>45,8</b>	<b>46,3</b>	<b>46,5</b>
Hommes	40,3	44,8	44,1	44,9
Femmes	41,8	46,9	48,5	48,1
<b>Taux d'inactivité non scolaire</b>	<b>5,9</b>	<b>5,1</b>	<b>6,1</b>	<b>6,4</b>
Hommes	2,0	2,1	3,9	4,0
Femmes	9,9	8,2	8,5	8,9

\* Y c. contingent. \*\* Non compris contingent. \*\*\* Proportion de chômeurs dans la population totale des 15-29 ans. \*\*\*\* Non compris les scolaires actifs.

Taux de chômage\* selon le diplôme de 1 à 4 ans après la fin des études [3]



\* Au sens du BIT.

Situation des jeunes de 15 à 24 ans dans l'Union européenne en 2002 [4]

	Taux d'emploi	dont : femmes*	Taux de chômage	Proportion de jeunes au chômage
<b>Union européenne</b>	<b>40,5</b>	<b>37,4</b>	<b>14,6</b>	<b>6,9</b>
Allemagne	45,4	43,9	9,3	4,6
Autriche	51,7	47,7	7,2	4,0
Belgique	28,5	26,5	15,7	5,3
Danemark	64,0	61,4	7,1	4,9
Espagne	33,1	27,4	21,5	9,1
Finlande	44,8	40,3	28,2	17,6
<b>France</b>	<b>29,9</b>	<b>26,0</b>	<b>18,9</b>	<b>7,0</b>
Grèce	27,0	21,9	25,7	9,3
Irlande	45,3	44,8	7,8	3,8
Italie	25,7	21,3	27,1	9,6
Luxembourg	32,3	28,1	8,1	2,4
Pays-Bas	70,5	69,5	4,6	3,4
Portugal	42,1	36,3	10,4	4,9
Royaume-Uni	55,7	54,4	10,9	6,8
Suède	44,0	43,8	12,9	6,5

\* Données provisoires.

Les jeunes de moins de 26 ans dans les différents dispositifs de politique de l'emploi [2]

effectifs en milliers

	Fin 1990	Fin 1996	Fin 1999	Fin 2000	Fin 2001
<b>Alternance</b>	<b>434</b>	<b>473</b>	<b>573</b>	<b>603</b>	<b>609</b>
apprentissage	225	315	374	383	385
contrats de qualification, d'orientation et d'adaptation	209	158	199	220	224
<b>Emploi marchand hors alternance</b>	<b>71</b>	<b>345</b>	<b>337</b>	<b>301</b>	<b>216</b>
temps partiel donnant lieu à abattement de charges	0	157	229	208	138
contrats initiative emploi (CIE)	0	74	49	38	26
aides au premier emploi des jeunes (APEJ)	0	50	0	0	0
autres mesures	71	64	59	55	52
<b>Emploi non marchand</b>	<b>120</b>	<b>109</b>	<b>192</b>	<b>199</b>	<b>194</b>
contrats emploi-solidarité	115	96	51	39	29
emplois jeunes	0	0	130	150	156
contrats emploi-consolidé	5	13	11	10	9
<b>Ensemble</b>	<b>625</b>	<b>927</b>	<b>1 102</b>	<b>1 103</b>	<b>1 019</b>
Part dans l'emploi des jeunes (en %)	19	38	40	39	36
<b>Ensemble hors apprentissage</b>	<b>400</b>	<b>612</b>	<b>728</b>	<b>720</b>	<b>634</b>
Part dans l'emploi des jeunes (en %)	12	25	27	26	22

## PRÉSENTATION

En 2002, l'emploi intérieur en France, y compris les DOM, s'élève à 24,9 millions de personnes, soit 23,5 millions d'emplois équivalents temps plein. Avec une progression de 0,8 % en moyenne annuelle, les créations d'emploi ralentissent fortement, après une progression de 1,8 % en 2001 et le record historique de 2,6 % en 2000. L'emploi salarié atteint 22,7 millions de personnes, soit une hausse de 1,1 % contre 2,0 % en 2001. Le tertiaire reste le principal soutien de l'emploi. Le tertiaire essentiellement non marchand, après une année 2001 en stagnation, progresse de 1,6 % en moyenne annuelle. Le tertiaire essentiellement marchand, autre moteur de l'emploi, connaît toutefois une décélération (1,5 % de croissance en moyenne annuelle contre 2,8 % en 2001) ; le ralentissement de la croissance de l'emploi est très sensible dans les services aux entreprises, les transports, et les activités financières. Dans la construction, les créations d'emploi (hors intérim) sont en repli (+ 1,2 % contre 2,9 % en 2001). L'emploi industriel diminue de 1,7 % en 2002. Cette dégradation affecte principalement les industries des biens d'équipement et des biens intermédiaires, particulièrement exposés au ralentissement mondial depuis 2001. L'agriculture continue également à perdre des emplois (- 2,6 % après - 1,7 % en 2001).

En vingt ans, l'agriculture a perdu près de la moitié de ses effectifs et l'industrie presque un quart. En revanche, sur la même période, le secteur tertiaire en a gagné plus du tiers. En 2002, 18,5 millions de personnes travaillent dans le tertiaire soit près des trois quarts de l'emploi intérieur. Les services essentiellement marchands et les services administrés (éducation, santé, action sociale et administration) occupent respectivement 46,5 % et 27,7 % de l'emploi intérieur total. Viennent ensuite, l'industrie (y compris l'énergie et les IAA) avec 15,9 % des effectifs et la construction (6 %). L'agriculture ne représente plus que 3,9 % de l'emploi total.

En 2001, les effectifs employés dans l'Union européenne à 15 s'élèvent à 161,3 millions de personnes, dont 78 % dans la zone euro. L'Allemagne concentre 26 % de l'emploi industriel, devant le Royaume-Uni et l'Italie (15 %), suivis de la France (13 %) [1] [2] [4].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- INSEE-Première : « Les comptes de la Nation en 2002 », n° 894, avril 2003 ; « L'hôtellerie, la restauration et les cafés, un secteur très spécifique en termes d'emploi et de rémunération », n° 889, mars 2003.
- L'économie française, Édition 2003-2004, Insee, Livre de poche, juin 2003.
- « L'emploi dans l'économie de marché de l'Union européenne - Analyse des statistiques structurelles sur les entreprises », Statistiques en bref, Industrie, commerce et services, n° 13/2003, Eurostat.

## DÉFINITIONS

- **Industries agricoles et alimentaires (IAA).** Branches : « Industries de la viande et du lait » et « Autres industries agricoles et alimentaires ».
- **Énergie.** Branches : « Production de combustibles et carburants » et « Eau, gaz et électricité ».
- **Emploi intérieur.** Il comprend toutes les personnes physiques (résidentes ou non) ayant un emploi dans une unité de production résidente. Il s'agit d'une population évaluée en moyenne annuelle où chaque personne compte pour une unité, quelle que soit la durée de son travail. Tous les types d'emplois sont comptabilisés, y compris les emplois précaires. On distingue l'emploi civil et l'emploi militaire, l'emploi salarié et non salarié (indépendants et aides familiaux non rémunérés).
- **Emploi équivalent temps plein.** Il correspond au nombre total d'heures travaillées divisé par la moyenne annuelle des heures travaillées dans des emplois à plein temps sur le territoire économique.
- **Branche.** Une branche regroupe des unités de production homogènes, c'est à dire qui fabriquent des produits (ou rendent des services) qui appartiennent au même item de la nomenclature d'activité économique considérée. Ces unités de production peuvent être des portions d'établissement. Au contraire un secteur regroupe des établissements entiers classés selon leur activité principale.
- **Secteur.** Un secteur regroupe des établissements de fabrication, de commerce ou de service qui ont la même activité principale (au regard de la nomenclature d'activité économique considérée). L'activité du secteur n'est donc pas tout à fait homogène et comprend des productions ou services secondaires qui relèveraient d'autres items de la nomenclature que celui du secteur considéré. Au contraire, une branche regroupe des unités de production homogènes.
- **Secteur primaire.** Ensemble des activités économiques productrices de matières premières, notamment l'agriculture et les mines.
- **Secteur secondaire.** Ensemble des activités économiques correspondant à la transformation des matières premières en biens productifs ou en biens de consommation.
- **Secteur tertiaire.** Ensemble des activités produisant des services tels que le commerce, les banques, les assurances, l'hôtellerie, le secteur de la santé, etc.

- « L'emploi départemental et sectoriel de 1989 à 2000 », INSEE-Résultats, Société, n° 11, novembre 2002.

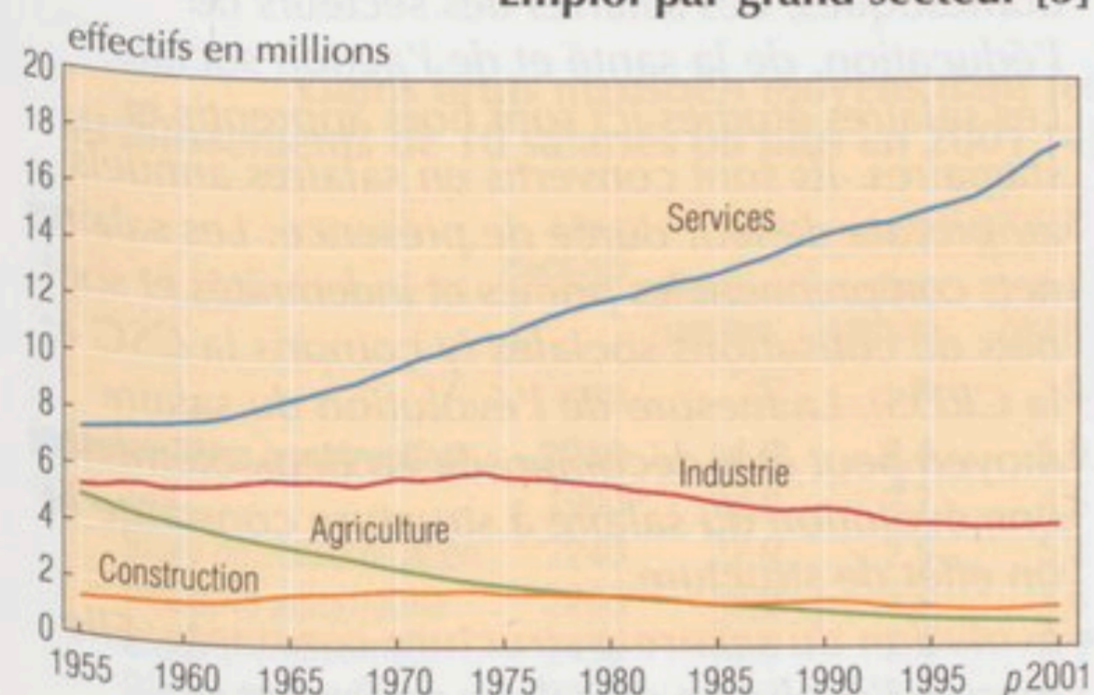
### SOURCES

- [1] Comptes nationaux base 95, Département des comptes nationaux, Insee.
- [2] « Enquête sur les forces de travail », Statistiques en bref, Population et conditions sociales, n° 19/2002, n° 20/2002, Eurostat, 2002.
- [3] Département de l'emploi et des revenus d'activité, Insee.
- [4] Note de conjoncture, Insee, mars 2003.

Structure de l'emploi intérieur par branche d'activité [1]

	1980	1985	1990	1995	2002
<b>Agriculture</b>	<b>8,8</b>	<b>7,5</b>	<b>5,9</b>	<b>4,9</b>	<b>3,9</b>
<b>Industrie</b>	<b>24,4</b>	<b>22,0</b>	<b>20,1</b>	<b>17,9</b>	<b>15,9</b>
IAA	2,8	2,9	2,7	2,6	2,6
Biens de consommation	5,1	4,5	4,1	3,5	2,8
Industrie automobile	1,8	1,5	1,3	1,1	1,0
Biens d'équipement	4,6	4,1	3,8	3,3	3,1
Biens intermédiaires	8,9	7,7	7,1	6,4	5,5
Énergie	1,2	1,3	1,1	1,0	0,9
<b>Construction</b>	<b>8,6</b>	<b>7,3</b>	<b>7,3</b>	<b>6,3</b>	<b>6,0</b>
<b>Services marchands</b>	<b>36,0</b>	<b>37,9</b>	<b>40,6</b>	<b>42,5</b>	<b>46,5</b>
Commerce	13,6	13,7	13,8	13,6	13,9
Transports	3,9	4,0	4,0	4,1	4,4
Activités financières	3,2	3,5	3,5	3,4	3,2
Activités immobilières	1,0	1,2	1,4	1,3	1,2
Services aux entreprises	7,9	8,7	10,5	11,5	14,2
Services aux particuliers	6,4	6,8	7,4	8,6	9,6
<b>Services administrés</b>	<b>22,2</b>	<b>25,3</b>	<b>26,1</b>	<b>28,4</b>	<b>27,7</b>
Éducation, santé, action sociale	12,8	14,6	15,4	16,6	16,3
Administration	9,4	10,7	10,7	11,8	11,4
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Emploi par grand secteur [3]



Emploi intérieur total par branche d'activité [1] milliers de personnes

	2002	Évolution annuelle %			
		1999	2000	2001	2002
<b>Agriculture</b>	<b>978,3</b>	<b>-1,5</b>	<b>-2,1</b>	<b>-1,7</b>	<b>-2,6</b>
<b>Industrie</b>	<b>3 965,7</b>	<b>-0,4</b>	<b>0,8</b>	<b>1,1</b>	<b>-1,7</b>
IAA	640,0	0,1	1,1	1,2	0,5
Biens de consommation	699,2	-1,3	-1,1	-0,9	-2,1
Industrie automobile	261,2	-0,3	3,1	2,9	-0,8
Biens d'équipement	769,7	0,6	0,9	2,1	-2,0
Biens intermédiaires	1 372,5	-0,5	0,8	1,4	-2,6
Énergie	223,1	-1,6	2,2	0,5	-1,2
<b>Construction</b>	<b>1 493,9</b>	<b>1,8</b>	<b>4,3</b>	<b>2,9</b>	<b>1,2</b>
<b>Services marchands</b>	<b>11 597,8</b>	<b>3,6</b>	<b>4,4</b>	<b>2,8</b>	<b>1,5</b>
Commerce	3 461,3	2,2	3,2	2,3	1,8
Transports	1 095,7	3,7	4,9	3,5	1,0
Activités financières	804,6	-0,1	2,3	2,6	1,0
Activités immobilières	301,5	3,7	1,1	-1,3	0,6
Services aux entreprises	3 546,2	6,1	7,6	5,0	1,1
Services aux particuliers	2 388,5	3,4	2,7	0,9	2,3
<b>Services administrés</b>	<b>6 888,9</b>	<b>1,6</b>	<b>1,1</b>	<b>0,6</b>	<b>1,6</b>
Éducation, santé, action sociale	4 056,3	1,7	1,5	1,1	1,7
Administration	2 832,6	1,5	0,6	-0,1	1,6
<b>Ensemble</b>	<b>24 924,6</b>	<b>2,0</b>	<b>2,6</b>	<b>1,8</b>	<b>0,8</b>

Emploi par secteur dans quelques pays européens en 2001 [2]

	Agriculture %	Industrie %	Services %	Effectifs milliers
Allemagne	2,6	32,8	64,6	36 528
Autriche	5,8	29,4	64,8	3 697
Belgique	1,4	25,5	73,1	4 039
Danemark	3,5	25,4	71,1	2 717
Espagne	6,5	31,6	61,9	15 877
Finlande	5,8	27,1	67,1	2 403
<b>France</b>	<b>4,1</b>	<b>26,0</b>	<b>69,9</b>	<b>23 678</b>
Grèce	16,0	22,8	61,2	3 918
Irlande	7,0	29,1	63,9	1 718
Italie	5,2	31,7	63,1	21 373
Luxembourg	1,5	21,5	77,0	185
Pays-Bas	3,1	21,6	75,3	8 065
Portugal	12,9	34,0	53,1	4 984
Royaume-Uni	1,4	24,9	73,7	27 990
Suède*	2,9	24,4	72,7	4 125
<b>UE-15</b>	<b>4,2</b>	<b>28,7</b>	<b>67,1</b>	<b>161 297</b>
<b>Zone euro</b>	<b>4,8</b>	<b>29,7</b>	<b>65,5</b>	<b>126 465</b>
Chypre	4,9	24,0	71,1	294
Estonie	7,1	34,2	58,7	613
Hongrie	6,1	34,5	59,4	3 835
Lettonie	15,1	25,3	59,6	964
Lituanie	16,5	27,2	56,3	1 482
Pologne	19,2	30,7	50,1	14 252
Rep. Tchèque	4,9	40,5	54,6	4 701
Rep. Slovaque	6,3	37,1	56,6	2 116
Slovénie	9,9	38,6	51,5	914

\* Année 2000.

Emploi intérieur salarié par branche d'activité [1] milliers de personnes

	2002	Évolution annuelle %			
		1999	2000	2001	2002
<b>Agriculture</b>	<b>426,5</b>	<b>1,5</b>	<b>-1,7</b>	<b>-2,1</b>	<b>-2,0</b>
<b>Industrie</b>	<b>3 791,3</b>	<b>-0,4</b>	<b>0,8</b>	<b>1,2</b>	<b>-1,8</b>
IAA	569,1	0,1	1,3	1,3	0,6
Biens de consommation	652,1	-1,4	-1,1	-0,9	-2,3
Industrie automobile	260,0	-0,3	3,1	2,9	-0,8
Biens d'équipement	747,8	0,7	1,0	2,2	-2,0
Biens intermédiaires	1 340,1	-0,5	0,8	1,4	-2,6
Énergie	222,2	-1,7	2,2	0,5	-1,2
<b>Construction</b>	<b>1 274,1</b>	<b>2,3</b>	<b>5,0</b>	<b>3,2</b>	<b>1,2</b>
<b>Services marchands</b>	<b>10 655,6</b>	<b>3,9</b>	<b>4,8</b>	<b>3,2</b>	<b>1,8</b>
Commerce	3 098,5	2,6	3,6	2,7	2,2
Transports	1 038,5	4,0	5,2	3,7	1,1
Activités financières	775,0	-0,1	2,4	2,8	1,1
Activités immobilières	273,5	4,1	1,2	-1,3	0,7
Services aux entreprises	3 367,2	6,4	8,1	5,3	1,3
Services aux particuliers	2 102,9	3,8	3,1	1,2	2,6
<b>Services administrés</b>	<b>6 596,9</b>	<b>1,6</b>	<b>1,2</b>	<b>0,7</b>	<b>1,8</b>
Éducation, santé, action sociale	3 768,7	1,7	1,6	1,2	1,9
Administration	2 828,2	1,5	0,6	-0,1	1,6
<b>Ensemble</b>	<b>22 744,4</b>	<b>2,3</b>	<b>2,9</b>	<b>2,0</b>	<b>1,1</b>

# i(i) revenus

## PRÉSENTATION

En 2001, le **gain brut mensuel** moyen d'un salarié à temps complet d'une entreprise de 10 salariés ou plus s'élève à 2 230 euros dans les activités marchandes, soit 2,6 % de plus qu'en 2000. En terme de gains horaires, la hausse atteint 4,8 % en raison de la généralisation de la **RTT**. Ce processus étant toutefois largement enclenché, sa contribution à la progression du salaire horaire est de l'ordre de 2 points en 2001 contre environ le double l'année précédente. La part des **primes et compléments de salaires** dans la rémunération brute mensuelle recule légèrement, passant de 12,8 à 12,4 %. Les rémunérations les plus fortes, supérieures à 3 000 euros en moyenne, sont toujours relevées dans les secteurs des services aux entreprises, la recherche-développement et le conseil notamment [4].

En 2000, pour les salariés à temps complet, l'augmentation de la part des cadres (16,1 % après 15,9 % en 1999) et des professions intermédiaires (25,1 % après 24,8 % en 1999) explique 0,6 point de la hausse du **salaire** moyen entre 1999 et 2000. Cet **effet de structure** de même ampleur que celui de l'année précédente, est à relier à la bonne conjoncture de l'année 2000 et, notamment, à l'accroissement de l'emploi des cadres. Une fois corrigé de cet effet, le **pouvoir d'achat** du salaire moyen à **structure constante** enregistre en 2000 une baisse de 0,1 % pour le salaire brut et de 0,2 % pour le salaire net.

En 2000, un cadre perçoit en moyenne un salaire mensuel net 2,6 fois supérieur à celui d'un ouvrier ou d'un employé. Cet écart est stable depuis plusieurs années, comme l'écart des salaires masculins et féminins : un homme salarié à temps complet perçoit en moyenne un salaire mensuel net supérieur de 25 % à celui d'une femme [1] [3].

## DÉFINITIONS

- **Gains bruts mensuels.** Ils sont calculés à partir des DADS (Déclarations annuelles de données sociales) et portent sur l'ensemble des salariés ayant reçu une rémunération en 2000 et 2001.
- **RTT (Réduction du temps de travail).** Voir mot clé 9.4.
- **Primes et compléments de salaires.** Comprend notamment les primes d'ancienneté, les primes de contraintes de poste, le complément familial, les primes liées à la performance individuelle ou collective et les primes compensatoires liées à la RTT.
- **Salaire.** Les salaires sont connus grâce aux DADS, formulaires que les entreprises adressent à l'administration. Ils contiennent, pour chaque salarié, des caractéristiques d'état civil, la catégorie professionnelle, les périodes d'emploi et les rémunérations. Tous les salariés, présents ou non toute l'année, sont concernés à l'exception des agents de l'État et des collectivités territoriales, des salariés agricoles, des personnels des services domestiques, des salariés des secteurs de l'éducation, de la santé et de l'action sociale. Les salaires étudiés ici sont hors apprentis et stagiaires. Ils sont convertis en salaires annuels au prorata de leur durée de présence. Les salaires nets comprennent les primes et indemnités et sont nets de cotisations sociales (y compris la CSG et la CRDS). La mesure de l'évolution du salaire moyen peut être décomposée en deux éléments : une évolution du salaire à structure constante et un effet de structure.
- **Évolution du salaire à structure constante.** Elle mesure l'évolution du salaire en figeant la structure des salariés par sexe et qualification (voir aussi 10.2).
- **Effet de structure.** Il mesure l'impact sur la variation du salaire moyen des modifications de la structure des salariés selon la qualification (voir aussi 10.2).
- **Évolution du pouvoir d'achat des salaires.** Elle s'obtient en divisant l'évolution de ceux-ci sur une période donnée par l'évolution de l'indice des prix à la consommation sur la même période.

### POUR EN SAVOIR PLUS

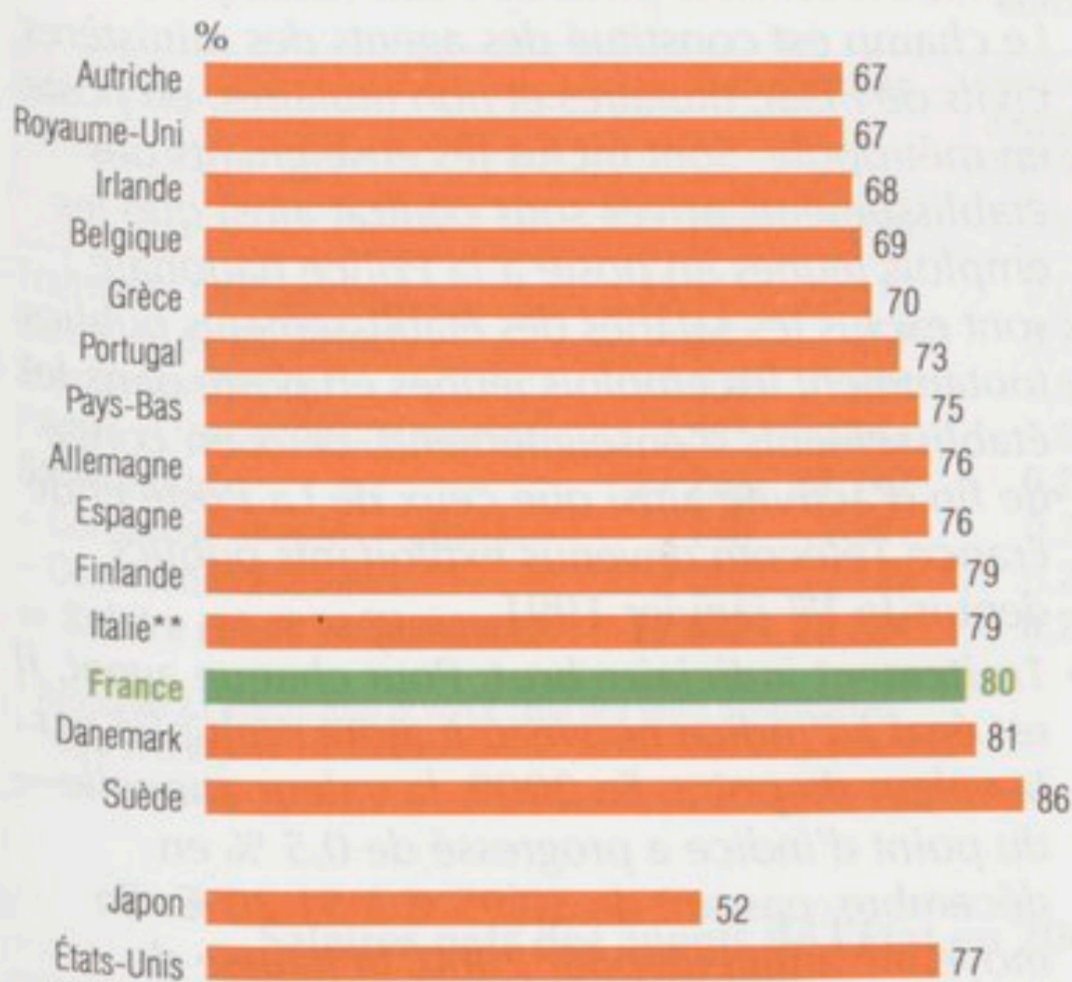
- *Données sociales 2002-2003*, Insee : « Insertion et début de carrière : quelles évolutions sur 20 ans », « Négociation collective des salaires et passage à la monnaie unique : une comparaison Allemagne-Espagne-France-Italie ».
- « L'évolution des salaires jusqu'en 2000 », *Synthèses*, Statistique publique, 2002.
- « Les salaires des dirigeants de société de 1993 à 2000 », *INSEE-Première*, n° 884, février 2003.

### SOURCES

- [1] « Les salaires dans les entreprises en 2000 », *INSEE-Première*, n° 833, mars 2002.
- [2] *Annuaire, édition 2002*, Eurostat.
- [3] DADS, Insee.
- [4] « La rémunération des salariés des entreprises de 10 salariés ou plus en 2001 », *Premières informations et premières synthèses*, DARES, n° 22.1, mai 2003.



Gains\* des femmes en pourcentage de ceux des hommes dans l'UE en 1999 [2]



\* Dans l'industrie et les services. \*\* 1998.

Gains bruts mensuels moyens dans les établissements de 10 salariés ou plus en 2001 [4]

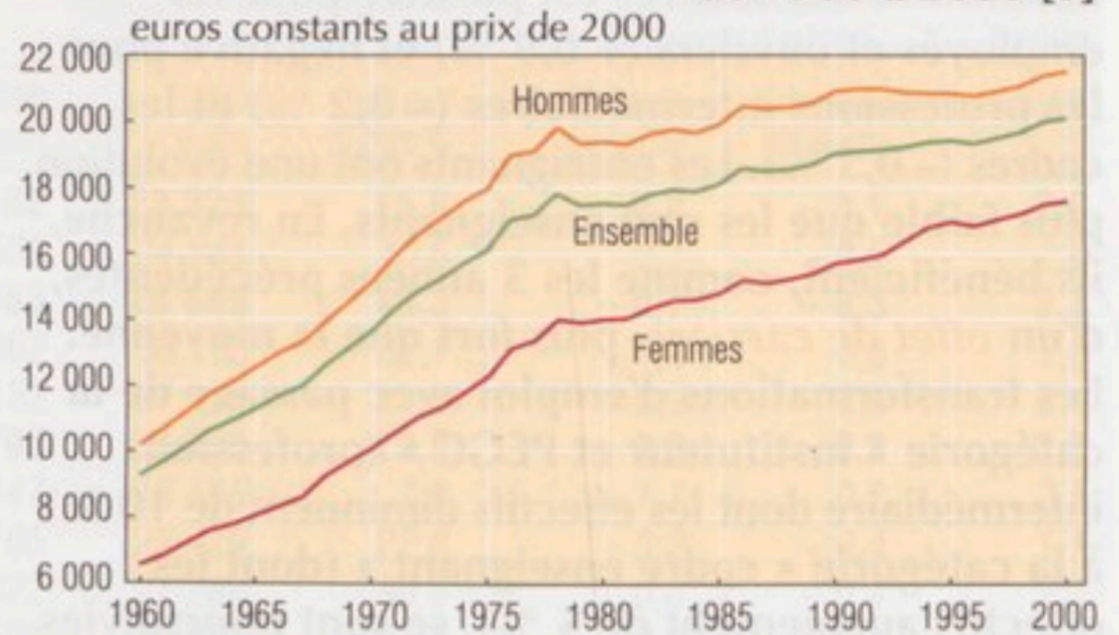
	Gains mensuels euros	dont Primes et complém. %	Evol. 2001/00	
			Gain mensuel %	Gain horaire %
<b>Industrie hors construction</b>	<b>2230</b>	<b>14,6</b>	<b>2,4</b>	<b>5,0</b>
dont : IAA	1900	14,9	2,7	4,5
Biens de consommation	2240	12,9	2,9	5,2
Industrie automobile	2290	18,9	4,0	3,6
Biens d'équipement	2450	13,0	2,4	5,1
Biens intermédiaires	2080	14,7	2,3	5,1
Énergie	2800	17,6	2,0	8,8
<b>Construction</b>	<b>1940</b>	<b>7,7</b>	<b>4,1</b>	<b>6,9</b>
<b>Tertiaire</b>	<b>2270</b>	<b>11,5</b>	<b>2,5</b>	<b>4,5</b>
dont : Commerce	2050	10,7	2,1	4,3
Transports	2080	12,1	3,2	5,0
Activités financières	3060	18,7	2,9	7,9
Activités immobilières	2280	9,9	3,0	3,9
Services aux entreprises	2530	10,9	2,7	4,2
Services aux particuliers	2050	6,9	2,3	3,7
Éducation, santé	1790	11,9	2,5	5,2
Activités associatives	2020	7,0	1,6	4,0
<b>Ensemble</b>	<b>2230</b>	<b>12,4</b>	<b>2,6</b>	<b>4,8</b>

Les salaires horaires nets en 1999 et 2000 [1] euros

	1999	2000	2000/99 %
<b>Salariés à temps complet</b>			
<b>Ensemble</b>	<b>10,15</b>	<b>10,62</b>	<b>4,6</b>
Cadres	19,12	20,10	5,1
Professions intermédiaires	10,93	11,41	4,4
Employés	7,45	7,67	3,0
Ouvriers	7,38	7,69	4,2
<b>Hommes</b>	<b>10,85</b>	<b>11,35</b>	<b>4,6</b>
<b>Femmes</b>	<b>8,78</b>	<b>9,21</b>	<b>4,9</b>
<b>Salariés à temps non complet*</b>			
<b>Ensemble</b>	<b>8,33</b>	<b>8,78</b>	<b>5,4</b>
Cadres	18,85	21,39	13,5
Professions intermédiaires	10,36	10,90	5,2
Employés	6,65	6,91	3,9
Ouvriers	6,97	7,34	5,3
<b>Hommes</b>	<b>9,87</b>	<b>10,23</b>	<b>3,6</b>
<b>Femmes</b>	<b>7,62</b>	<b>7,97</b>	<b>4,6</b>

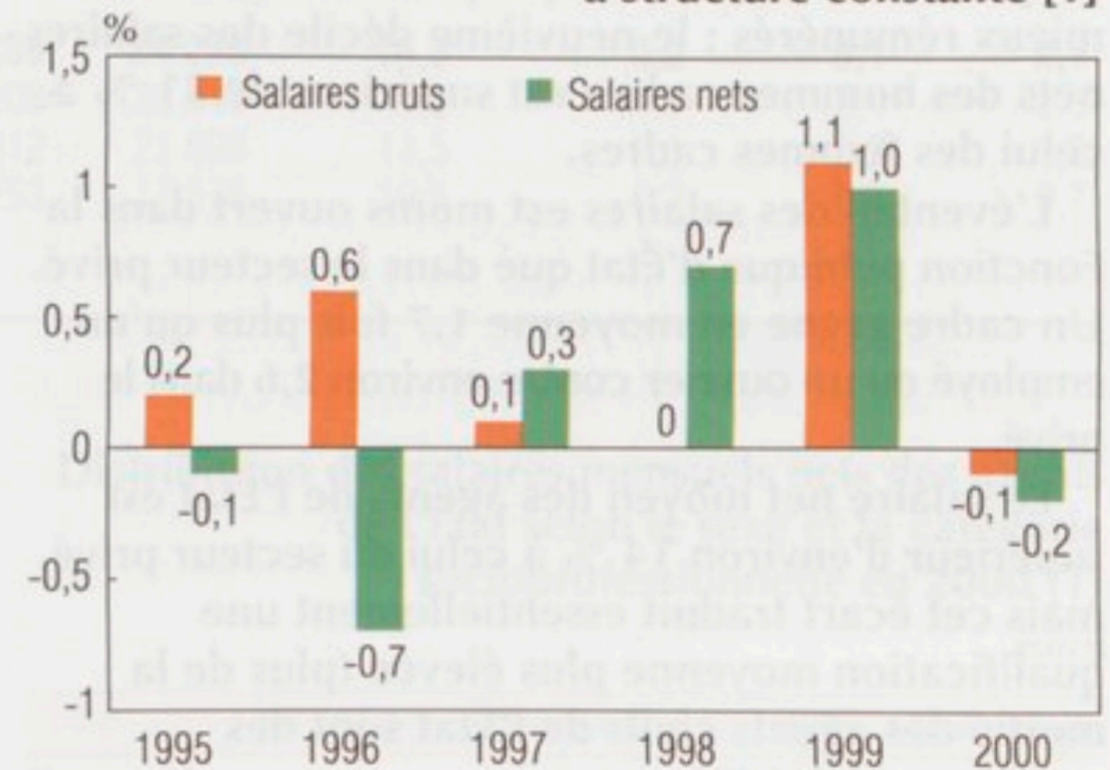
\* Travailleurs intérimaires et travailleurs à temps partiel (moins de 80%).

Pouvoir d'achat du salaire\* net annuel moyen de 1960 à 2000 [3]



\* Champ : salariés à temps complet des entreprises privées et semi-publiques.

Évolution du pouvoir d'achat des salaires à structure constante [1]



Salaires\* nets annuels moyens par sexe et catégorie socioprofessionnelle en 2000 [1]

	Montants annuels en euros				Évolution 2000/99 du pouvoir d'achat des salaires nets en %		
	Hommes	Femmes	Ensemble	H/F en %	Hommes	Femmes	Ensemble
Cadres	41 940	31 690	39 360	32,3	1,1	1,6	1,0
Professions intermédiaires	22 380	19 290	21 190	16,0	-0,2	-0,4	-0,4
Employés	15 770	14 420	14 850	9,4	-1,5	-0,4	-0,9
Ouvriers	15 390	12 540	14 960	22,7	0,3	0,6	0,3
<b>Ensemble</b>	<b>21 940</b>	<b>17 540</b>	<b>20 440</b>	<b>25,1</b>	<b>0,5</b>	<b>0,6</b>	<b>0,5</b>

\* Salariés à temps complet.

# revenus

## PRÉSENTATION

En 2000, les 1,85 million d'agents titulaires et non titulaires **des services civils de l'État** travaillant en métropole ont perçu en moyenne un salaire mensuel brut de 2 312 euros, dont 13 % sous forme de primes et de rémunérations annexes. Déduction faite des prélèvements sociaux, le **salaire moyen** net est de 1 944 € par mois.

Entre 1999 et 2000, si le pouvoir d'achat du salaire moyen net progresse de 0,2 % pour l'ensemble des agents, celui du salaire **à structure constante** diminue de 0,1 % après deux années de hausses (0,8 % en 1999 et 0,3 % en 1998). Celui des employés et des ouvriers stagne tandis qu'il diminue de 0,3 % pour les professions intermédiaires et de 0,7 % pour les cadres. Comme en 1999, cet écart provient pour une part des mesures de revalorisations des bas salaires décidées en 1998 et 1999 : à structure constante, l'évolution des salaires est positive pour les employés et ouvriers (+ 0,9 %) et négative pour les professions intermédiaires (- 0,2 %) et les cadres (- 0,3 %). Les enseignants ont une évolution plus faible que les non enseignants. En revanche, ils bénéficient, comme les 3 années précédentes, d'un **effet de carrière** plus fort que la moyenne. Les transformations d'emploi avec passage de la catégorie « instituteur et PEGC » (profession intermédiaire dont les effectifs diminuent de 10 %) à la catégorie « cadre enseignant » (dont les effectifs augmentent de 5 %), se sont poursuivies.

Dans la Fonction publique, les hommes perçoivent en 2000 des salaires en moyenne supérieurs de 16,5 % à ceux des femmes. L'écart est particulièrement marqué pour les agents les mieux rémunérés : le neuvième décile des salaires nets des hommes cadres est supérieur de 31 % à celui des femmes cadres.

L'éventail des salaires est moins ouvert dans la Fonction publique d'État que dans le secteur privé. Un cadre gagne en moyenne 1,7 fois plus qu'un employé ou un ouvrier contre environ 2,6 dans le privé.

Le salaire net moyen des agents de l'État est supérieur d'environ 14 % à celui du secteur privé, mais cet écart traduit essentiellement une qualification moyenne plus élevée (plus de la moitié des agents civils de l'État sont des enseignants) [1] [2].

## DÉFINITIONS

- **Agent des services civils de l'État (champ ouvert).** Le champ est constitué des agents des ministères civils de l'État, titulaires et non titulaires, en poste en métropole. Sont inclus les enseignants des établissements privés sous contrat ainsi que les emplois jeunes en poste à la Police nationale ; sont exclus les salariés des établissements publics (notamment les emplois jeunes en poste dans les établissements d'enseignement), ceux en congé de fin d'activité ainsi que ceux de La Poste et de France Télécom devenus exploitants publics depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1991.
- **Traitement indiciaire brut.** Pour chaque agent, il est égal à l'indice nouveau majoré multiplié par la valeur du point. En 2000, la valeur annuelle du point d'indice a progressé de 0,5 % en décembre, passant de 50,95 € à 51,20 €. En moyenne annuelle pour 2000, la hausse du traitement indiciaire brut est de 1,27 % dont 1,5 % à structure constante, en euros courants, compte tenu de l'effet report en année pleine des revalorisations intervenues en 1999.
- **Salaire moyen des agents de l'État.** Il s'obtient en divisant la masse salariale par le nombre de salariés évalué en années-travail. Ces résultats sont établis à partir d'une exploitation au 1/12<sup>e</sup> des fichiers de paie de la Fonction publique d'État. En revanche, les effectifs sont issus du fichier complet.
- **Évolution de salaire à structure constante.** On la calcule en figeant la structure des effectifs par corps, grade et échelon, au niveau atteint l'année  $n - 1$ . Elle retrace la moyenne des évolutions de salaire propres à chaque poste de travail.
- **Effet de structure ou GVT (glissement vieillissement-technicité) «solde».** Il mesure l'effet des modifications de la répartition des agents de l'État entre les différents postes de travail. Il résulte de l'effet de carrière ou GVT «positif» et de l'effet des départs et des embauches ou «entrées-sorties» généralement négatif. Ainsi, même en cas de stagnation des rémunérations, le salaire moyen augmentera si la proportion des emplois les mieux payés croît.
- **Effet de carrière ou GVT «positif».** Il mesure la contribution à l'évolution du salaire moyen des avancements et promotions des personnes en place et inclut l'impact des mesures statutaires.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les salaires des agents de l'État en 1998 », INSEE-Résultats, série « Emploi-revenus », n° 181-182, septembre 2001.

### SOURCES

- [1] « Les salaires des agents de l'État en 2000 », INSEE-Première, n° 818, décembre 2001.
- [2] « L'évolution des salaires jusqu'en 2000 », Synthèses, Statistique publique, 2002.

## SALAIRES DE LA FONCTION PUBLIQUE 10.2

### Éléments du salaire net annuel moyen des agents de l'État en 2000 [1]

euros

	Niveau moyen		Pouvoir d'achat 2000/99 %
	1999	2000	
Traitement indiciaire brut	23 111	23 512	0,0
Indemnité de résidence*	252	257	0,2
Supplément familial*	304	304	-1,6
Primes et rémunérations annexes	3 555	3 674	1,6
<b>Salaire brut</b>	<b>27 222</b>	<b>27 747</b>	<b>0,2</b>
- Cotisations sociales « salariés »	2 248	2 291	0,2
- Contributions sociales**	2 092	2 132	0,2
<b>= Salaire net de prélèvements</b>	<b>22 882</b>	<b>23 324</b>	<b>0,2</b>

\* Rapportés à l'effectif total et non à celui des seuls bénéficiaires.

\*\* CSG et CRDS.

### Comparaison de l'évolution du pouvoir d'achat du salaire net dans le privé et le public [2]

évolution annuelle moyenne, en %

	82-88	88-99	82-99
Évolution du salaire moyen			
- des entreprises	0,7	0,6	0,6
- de la Fonction publique d'État	-0,2	1,1	0,7
Évolution du salaire à structure constante*			
- des entreprises	0,2	0,1	0,1
- de la Fonction publique d'État	-0,8	0,2	-0,2

\* Compte tenu d'un calcul différent de l'effet de structure dans la Fonction publique et dans le secteur privé, la comparabilité de ces évolutions est rendue délicate.

### Salaires nets des agents de l'État en 2000 selon la catégorie socioprofessionnelle ou le statut [1]

	Effectifs*		Salaires nets de prélèvements			Évolution 2000/99 du pouvoir d'achat %		Effet de carrière 2000/99 %
	2000 milliers	2000/99 %	1999 euros	2000 euros	part des primes %	de la moyenne	à structure constante	
<b>Ensemble</b>	<b>1 846,2</b>	<b>0,5</b>	<b>22 882</b>	<b>23 323</b>	<b>15,8</b>	<b>0,2</b>	<b>-0,1</b>	<b>2,2</b>
dont : tous enseignants	1 037,3	0,7	24 509	24 948	10,6	0,1	-0,5	2,6
<b>Cadres</b>	<b>865,5</b>	<b>4,7</b>	<b>28 563</b>	<b>28 849</b>	<b>15,3</b>	<b>-0,7</b>	<b>-0,3</b>	<b>2,3</b>
Administratifs et techniques	116,2	0,5	37 062	38 136	32,1	1,2	0,8	2,0
Professeurs agrégés et certifiés	749,3	5,3	27 132	27 348	11,5	-0,9	-0,6	2,4
<b>Professions intermédiaires</b>	<b>482,4</b>	<b>-5,5</b>	<b>19 796</b>	<b>20 076</b>	<b>13,8</b>	<b>-0,3</b>	<b>-0,2</b>	<b>2,3</b>
dont : Instituteurs et PEGC	288,0	-9,5	18 547	18 656	7,0	-1,1	-0,2	2,5
Professions administratives	100,9	0,0	22 105	22 429	22,8	-0,2	-0,4	1,7
Police et prisons	11,9	-2,5	27 022	27 269	30,0	-0,8	-0,4	2,2
Personnels techniques	64,6	3,0	20 602	20 996	21,4	0,2	0,1	2,7
<b>Employés et ouvriers</b>	<b>498,3</b>	<b>-0,3</b>	<b>16 778</b>	<b>17 072</b>	<b>19,2</b>	<b>0,0</b>	<b>0,9</b>	<b>0,8</b>
dont : Employés administratifs	212,9	-2,4	16 778	17 175	18,7	0,7	1,4	0,2
Police et prisons	114,2	2,1	21 023	21 191	29,2	-0,9	0,2	1,5
Ouvriers, agents de service	152,4	-1,2	14 330	14 631	10,8	0,4	0,4	0,9
<b>Titulaires</b>	<b>1 540,2</b>	<b>0,4</b>	<b>23 838</b>	<b>24 298</b>	<b>16,3</b>	<b>0,2</b>	<b>-0,1</b>	<b>2,1</b>
Catégorie A	769,6	3,6	29 208	29 549	15,5	-0,5	-0,4	2,5
Catégorie B	300,7	-5,9	21 312	21 698	14,5	0,1	-0,3	1,9
Catégorie C	469,9	-0,3	17 253	17 576	19,5	0,2	0,7	0,7

\* Effectifs évalués en "année-travail à temps complet".

### Évolution du pouvoir d'achat des agents de l'État : décomposition des effets [1]

%

	1997/96	1998/97	1999/98	2000/99
<b>Salaire moyen :</b>				
Traitement indiciaire brut	0,3	1,1	1,3	0,0
Salaire brut	0,2	0,8	1,3	0,2
Salaire net de prélèvements	0,4	0,8	1,2	0,2
dont : effet de structure	0,7	0,5	0,4	0,3
<b>Salaire à structure constante :</b>				
Traitement indiciaire brut	-0,6	0,5	0,9	-0,2
Salaire brut	-0,5	0,3	0,9	-0,1
Salaire net de prélèvements	-0,4	0,3	0,8	-0,1
<b>Salaire net des personnes en place :</b>	<b>1,7</b>	<b>2,5</b>	<b>3,0</b>	<b>2,0</b>
dont : effet de carrière	2,2	2,1	2,2	2,2
Indice des prix à la consommation	1,2	0,7	0,5	1,7

### Distribution des salaires mensuels nets des agents de l'État selon le sexe et la catégorie socioprofessionnelle en 2000 [1]

euros

	Salaire médian	D9/D1	Salaire moyen
<b>Hommes</b>	<b>1 913</b>	<b>2,7</b>	<b>2 115</b>
Cadres	2 482	2,4	2 675
Professions intermédiaires	1 701	2,1	1 734
Employés ou ouvriers	1 480	1,9	1 519
<b>Femmes</b>	<b>1 710</b>	<b>2,3</b>	<b>1 815</b>
Cadres	2 091	2,0	2 193
Professions intermédiaires	1 640	1,9	1 637
Employés ou ouvriers	1 307	1,8	1 337
<b>Ensemble</b>	<b>1 792</b>	<b>2,5</b>	<b>1 944</b>
Cadres	2 229	2,2	2 404
Professions intermédiaires	1 658	2,0	1 673
Employés ou ouvriers	1 384	1,9	1 423

## PRÉSENTATION

Au 1<sup>er</sup> juillet 2003, le montant mensuel brut du **Smic** est de 1 090,48 € pour 35 heures de travail hebdomadaires au taux horaire de 7,19 €, soit une revalorisation sur 12 mois de 5,27 %. Le montant mensuel net est de 859,29 € (CSG et CRDS déduits). L'augmentation du pouvoir d'achat du Smic horaire est la plus importante depuis vingt ans. Les revalorisations des **garanties mensuelles de rémunération (GMR)** s'échelonnent entre + 1,6 % et + 3,2 % [4] [5].

Au 1<sup>er</sup> juin 2003, le **minimum mensuel garanti de la Fonction publique** est de 1 142 € (montant brut), et 965 € (montant net, CSG et CRDS déduits) [1].

Au 1<sup>er</sup> juillet 2002, 14 % des salariés des entreprises non agricoles et hors intérim, soit 2 147 000 personnes, sont touchés par le relèvement du Smic ou de la GMR. Le nombre total de salariés bénéficiaires s'élèverait à 3 millions si l'on y ajoute les 117 000 intérimaires, 111 000 salariés agricoles, 316 000 salariés du secteur domestique et les 314 000 employés de l'État et des collectivités locales (y compris les contrats aidés). Le profil type de l'entreprise employant des salariés au Smic apparaît comme une très petite entreprise, appartenant à un secteur d'activité employant de façon privilégiée des jeunes, des femmes, des salariés à temps partiel ou en CDD, et faisant partie d'une branche dans laquelle la négociation salariale collective est peu soutenue. Ainsi, 33,1 % des salariés sont au Smic dans les entreprises de moins de 10 salariés et 4,4 % dans celles de 500 salariés et plus. Au 1<sup>er</sup> juillet 2001, près d'un jeune salarié sur trois (contre 43 % en 1987) et deux femmes sur dix (contre un homme sur dix) sont au Smic [3].

En 2001, dans l'UE, la part de salariés à temps complet percevant un salaire minimum diffère considérablement selon les pays. Elle s'élève à 0,9 % en Espagne, 1,0 % au Royaume-Uni et 4,0 % au Portugal. En France et au Luxembourg, où sont inclus aussi les salariés travaillant à temps partiel, il atteint respectivement 13,9 % et 15,5 %. En général, les femmes sont deux fois plus nombreuses que les hommes à percevoir le salaire minimum [2].

## POUR EN SAVOIR PLUS

- INSEE-Première : « Les salaires des dirigeants de société de 1993 à 2000 », n° 884, février 2003.
- « La réduction du travail au cœur de la négociation collective et des mouvements de salaires », *France Portrait Social*, Insee, Édition 2002-2003.

## SOURCES

[1] *Bulletin Mensuel de Statistique*, Insee.

[2] *Statistiques en Bref, série Population et conditions sociales*, Eurostat : « Enquête sur les coûts de la main-

## DÉFINITIONS

- **Smic (salaire minimum interprofessionnel de croissance)**. Le Smic est révisé de droit selon deux modalités : à chaque hausse d'au moins 2 % de l'indice des prix (hors tabac) ; chaque année au mois de juillet de façon à ce que l'accroissement annuel du pouvoir d'achat du SMIC soit au moins égal à celui du salaire horaire de base des ouvriers (SHBO). Du 1<sup>er</sup> juillet 2003 au 1<sup>er</sup> juillet 2005, la référence au pouvoir d'achat du SHBO est provisoirement abandonnée.
- **Garantie mensuelle de rémunération (GMR)**. La loi du 17 janvier 2003 prévoit la disparition du système de garanties mensuelles de rémunération et le retour à un Smic unique au 1<sup>er</sup> juillet 2005 par un mécanisme de convergence par le « haut ». Il consiste à aligner l'ensemble des rémunérations minimales correspondant à la durée légale (Smic 35h et les quatre premières garanties mensuelles de rémunération) sur le niveau de la garantie la plus élevée (GMR5) revalorisée chaque année de l'inflation. Aucune garantie nouvelle ne sera désormais créée. Cette convergence est progressive : le 1<sup>er</sup> juillet en constitue la première étape, elle se poursuivra en 2004 et s'achèvera au 1<sup>er</sup> juillet 2005. Chaque année, la revalorisation du Smic et des GMR sera constituée de l'évolution annuelle de l'indice des prix hors tabac des ménages urbains dont le chef est ouvrier ou employé et d'un coup de pouce propre à chaque minima, permettant d'assurer une convergence uniforme en trois ans.
- **Minimum mensuel garanti dans la Fonction publique**. Il correspond à l'indice nouveau majoré 261, depuis juillet 2001. Le minimum de rémunération mensuelle joue, dans la Fonction publique, un rôle analogue à celui du Smic dans le secteur privé.
- **Coût salarial horaire moyen**. Calculé comme le quotient du coût salarial total pour les salariés d'une catégorie de qualification, sur le nombre total d'heures travaillées par cette catégorie. Il est donc égal à la moyenne des coûts horaires moyens par entreprise, pondérée par l'effectif de l'entreprise en équivalent temps complet dans la catégorie considérée.
- **Salaire minimum dans l'Union européenne**. Un salaire minimum légal national s'applique dans 9 États de l'UE (Pays-Bas, France, Luxembourg, Portugal, Belgique, Espagne, Grèce, Royaume-Uni et Irlande) et dans 9 des pays sur le point d'adhérer (Malte, Hongrie, Estonie, Lettonie, Lituanie, Rép. Tchèque, Rép. Slovaque, Slovénie et Pologne).

d'œuvre 2000 », n° 23/2002 et n° 7/2003 ; « Salaires minima », n° 10/2003.

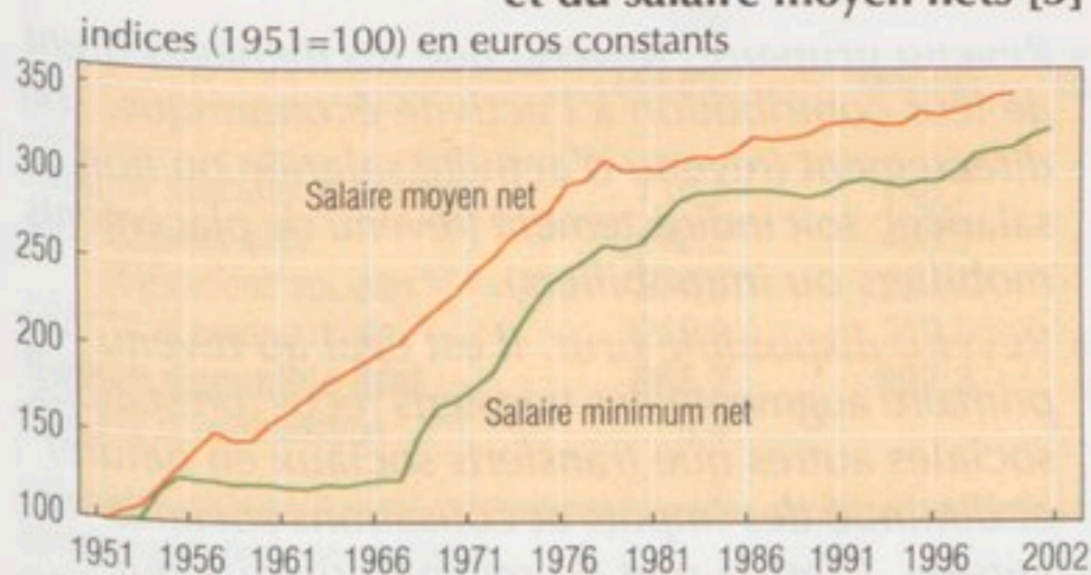
[3] *Premières informations et Premières synthèses*, Dares : « Les salariés au SMIC et à la garantie mensuelle au 1<sup>er</sup> juillet 2001 », n° 27.1, juillet 2002 ; « Les bénéficiaires de la revalorisation du SMIC et des garanties mensuelles au 1<sup>er</sup> juillet 2002 », n° à paraître, juillet 2003.

[4] Communiqué de presse 23 juin 2003, ministère des Affaires sociales, du Travail et de la Solidarité, ([www.travail.gouv.fr](http://www.travail.gouv.fr)).

[5] Division Salaires et revenus d'activité, Insee.

[6] « Près d'un salarié du privé sur cinq a plus de 50 ans en 2000 », INSEE-Première, n° 910, juillet 2003.

Pouvoir d'achat du salaire minimum et du salaire moyen nets [5]



Montant brut du Smic [4] [5]

	Smic horaire euros	Smic mensuel* euros	Augmentation %
1 <sup>er</sup> juillet 1997	6,01	1 015,69	4,0
1 <sup>er</sup> juillet 1998	6,13	1 035,97	2,0
1 <sup>er</sup> juillet 1999	6,21	1 049,49	1,2
1 <sup>er</sup> juillet 2000	6,41	1 083,29	3,2
1 <sup>er</sup> juillet 2001	6,67	1 127,23	4,0
1 <sup>er</sup> juillet 2002	6,83	1 154,27	2,4
1 <sup>er</sup> juillet 2003	7,19	1 215,11	5,3

\* Pour 169 h de travail par mois (39 h par semaine).

Revalorisation du SMIC et des GMR [4]

	Revalorisation au 1/7/2003 %	Montant au 1/7/2003 en euros
Le SMIC horaire	5,3	7,19
Les garanties mensuelles	2,3	///
GMR 1 (RTT avant le 30/6/1999)	3,2	1 136,15
GMR 2 (RTT avant le 30/6/2000)	2,8	1 145,54
GMR 3 (RTT avant le 30/6/2001)	2,2	1 158,62
GMR 4 (RTT avant le 30/6/2002)	1,8	1 168,16
GMR 5 (RTT après le 01/7/2002)	1,6	1 172,74

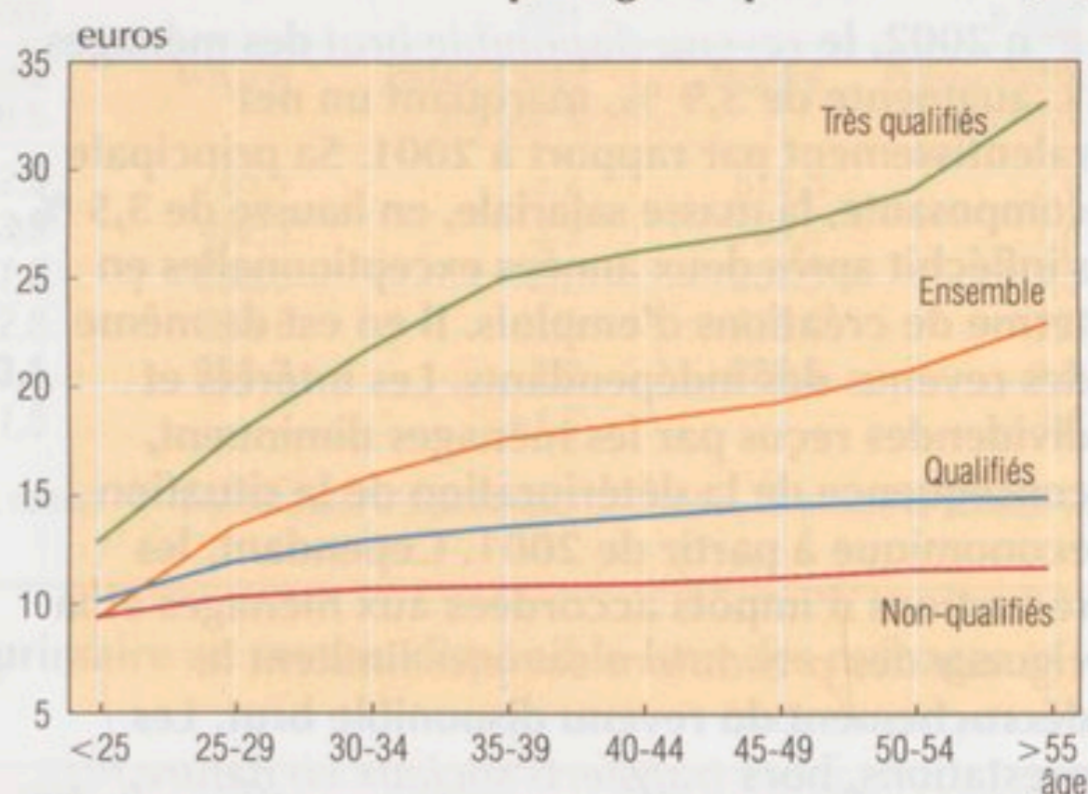
\* Prévisions. Salariés des secteurs marchands non agricoles (hors intérim).

Proportion de salariés bénéficiaires du SMIC et de la GMR au 1<sup>er</sup> juillet 2002 [3] %

	SMIC	GMR
<b>Ensemble</b>	<b>7,1</b>	<b>6,9</b>
dont Industries agroalimentaires	10,8	8,1
Ind. des biens de consommation	3,6	9,4
Ind. des biens intermédiaires	3,6	7,4
Construction	8,9	6,5
Commerce	9,6	9,8
Activités immobilières	9,4	3,8
Services aux particuliers	9,9	12,6
Éducation, santé, action sociale	10,8	4,7
Activités associatives	10,5	5,9

\* Salariés des entreprises non agricoles et hors intérim.

Coût salarial horaire moyen par âge et qualification\* [6]



\* Très qualifiés : ingénieurs, techniciens, cadres et professions intermédiaires. Qualifiés : ouvriers qualifiés, et employés administratifs des entreprises. Non-qualifiés : ouvriers non qualifiés, agents de surveillance, employés de commerce et personnel.

Salaires minima et coûts horaires de la main d'œuvre dans l'industrie et les services dans quelques pays [2]

	Salaires minimum brut Janvier 2003 euros par mois	Coût de la main d'œuvre en 2000 euros par heure
Allemagne	///	26,54
Autriche	///	23,60
Belgique	1163	26,20*
Danemark	///	27,10
Espagne	526	14,22
Finlande	///	22,13
<b>France</b>	<b>1154</b>	<b>24,39</b>
Grèce	605	10,40
Irlande	1073	17,34
Italie	///	18,80*
Luxembourg	1369	24,23
Pays-Bas	1249	22,99
Portugal	416	8,13
Royaume-Uni	1105	23,85
Suède	///	28,56
Chypre	///	10,74
Estonie	138	3,03
Hongrie	212	3,83
Lettonie	116	2,42
Lituanie	125	2,71
Malte	535	...
Pologne	201	4,48
Rep. Tchèque	199	3,90
Rep. Slovaque	118	3,06
Slovénie	451	8,98
États-Unis	877	17,80*

\* 1999.

Pouvoir d'achat du Smic et du salaire horaire de base ouvrier [5]

	1990	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Smic horaire brut en euros (moyenne annuelle)	4,70	5,25	5,37	5,53	5,73	5,90	6,07	6,17	6,31	6,54	6,75
Évolution* du pouvoir d'achat en % :											
- du Smic horaire brut	0,8	0,5	0,5	1,4	1,6	1,7	2,3	1,1	0,5	1,9	1,3
- du Smic horaire net**	0,9	0,0	0,1	1,1	0,6	3,3	7,9	0,8	0,5	2,1	1,4
- du salaire horaire de base des ouvriers***	1,5	0,6	0,2	0,7	0,5	1,5	1,5	1,8	3,4	2,6	1,8
Indice des prix à la consommation****	3,4	2,1	1,7	1,7	2,0	1,2	0,7	0,5	1,7	1,7	1,9

\* Les évolutions sont calculées en moyenne annuelle. \*\* CSG et CRDS non déduites. \*\*\* L'indice de salaire horaire de base des ouvriers remplace depuis décembre 1998 le taux de salaire horaire des ouvriers. \*\*\*\* Y compris tabac.

## PRÉSENTATION

En 2002, le **revenu disponible brut** des ménages augmente de 3,9 %, marquant un net ralentissement par rapport à 2001. Sa principale composante, la masse salariale, en hausse de 3,5 %, s'infléchit après deux années exceptionnelles en terme de créations d'emplois. Il en est de même des revenus des indépendants. Les intérêts et dividendes reçus par les ménages diminuent, conséquence de la détérioration de la situation économique à partir de 2001. Cependant, les réductions d'impôts accordées aux ménages et la vigueur des **prestations sociales** limitent le décrochement du revenu disponible brut. Les prestations, hors **transferts sociaux en nature**, progressent de 5,1 % (contre 3,9 % l'année précédente), les prestations chômage et les indemnités journalières maladie augmentant fortement. Les impôts payés par les ménages diminuent de 0,4 %. Les prix à la consommation augmentant de 2 % en moyenne annuelle, le pouvoir d'achat du revenu des ménages s'accroît de 1,9 %, après des hausses supérieures à 3 % les deux années précédentes [4].

En 20 ans, de 1970 à 1990, le niveau de vie moyen des ménages s'est fortement accru passant, en euros constants, de 760 € par UC et par mois à 1 150 € (+ 50 %). Entre 1990 et 1997, cette croissance s'est essouffée pour ne redémarrer qu'avec la reprise de l'emploi mi-1997. Les retraités en ont été les principaux bénéficiaires, notamment ceux qui avaient des niveaux de vie très faibles dans les années 70, et, dans une moindre mesure, les salariés et les chômeurs en début et en fin de période. Parmi eux, les jeunes, et plus particulièrement les jeunes diplômés, ont bénéficié de l'amélioration conjoncturelle : le revenu moyen des moins de 30 ans a progressé de 4 % par an entre 1997 et 1999 [6].

En 1997, 7 % des ménages français (1,6 million) sont pauvres au sens monétaire : leur revenu disponible par UC est inférieur au **seuil de pauvreté**. En 1970, un ménage de retraités sur quatre était pauvre alors qu'il n'y en a plus qu'un sur 25 en 1997. En revanche, le taux de pauvreté des ménages de salariés ou de chômeurs, stable entre 1970 et 1990, s'est accru entre 1990 et 1997 [2].

## DÉFINITIONS

- **Revenu primaire.** Revenu que les ménages tirent de leur contribution à l'activité économique, soit directement (revenu d'activité salariée ou non salariée), soit indirectement (revenu de placements mobiliers ou immobiliers).
- **Revenu disponible brut.** Il est égal au revenu primaire augmenté des transferts reçus (prestations sociales autres que transferts sociaux en nature) et diminué des impôts et cotisations sociales versées. C'est la part du revenu primaire qui reste à la disposition des ménages pour la consommation et l'épargne.
- **Revenu mixte.** Solde du compte d'exploitation pour les entreprises individuelles. Il contient deux éléments indissociables : la rémunération du travail effectué par le propriétaire et éventuellement les membres de sa famille, et son profit en tant qu'entrepreneur.
- **Prestations sociales.** Les prestations sociales sont versées par les institutions de protection sociale pour aider les personnes, de manière collective, à surmonter une baisse de revenu (chômage, inaptitude au travail due à la vieillesse ou au handicap, maladie, etc.) ou une augmentation des besoins (maladie, charge d'enfants, etc.). Dans les Comptes nationaux en Base 95, elles ne concernent plus que les versements en espèces (pension de retraite, allocations, indemnités, etc.) à l'exclusion des transferts sociaux en nature.
- **Transferts sociaux en nature.** Versés pour l'essentiel par les administrations publiques, ce sont principalement les remboursements de soins de santé, les allocations logements et la fourniture de services gratuits (hospitalisation, enseignement).
- **Unité de consommation (UC).** Voir définition au mot-clé 4.1.
- **Seuil de pauvreté.** Le seuil de pauvreté est défini comme le niveau de revenu, par unité de consommation, inférieur de moitié à la valeur médiane du revenu (avant impôts et corrigés de la sous-évaluation des revenus du patrimoine). Les ménages dont le niveau de vie (revenu par unité de consommation) est inférieur à ce montant sont considérés comme pauvres.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- INSEE-Première : « Comment se détermine le niveau de vie d'une personne ? », n° 798, juillet 2001 ; « La pauvreté chez les enfants », n° 896, avril 2003.
- « Les revenus des indépendants et des dirigeants jusqu'en 2000 », Synthèses, Statistique publique, n° 70, avril 2003.

### SOURCES

- [1] Comptes nationaux, Insee.
- [2] « La pauvreté monétaire des ménages de 1970 à 1997 », INSEE-Première n° 761, mars 2001.

[3] « Pauvreté et exclusion sociale dans l'UE après Laeken », Statistiques en bref, Thème 3, Eurostat, n° 8/2003.

[4] « Les comptes de la Nation en 2002 », INSEE-Première, n° 894, avril 2003.

[5] Principaux indicateurs économiques, OCDE, avril 2002.

[6] « Le niveau de vie des ménages de 1970 à 1999 », Données sociales 2002-2003, Insee et « Revenus et patrimoine des ménages », Synthèses, Statistique publique, n° 65, décembre 2002.

## Pouvoir d'achat du revenu des ménages\* [1]

	1999		2000		2001		p 2002	
	Mds d'€	Mds d'€	Pouvoir d'achat 2000/99 %	Mds d'€	Pouvoir d'achat 2001/00 %	Mds d'€	Pouvoir d'achat 2002/01 %	
Revenus salariaux et sociaux	716,5	748,2	2,9	785,1	3,2	816,5	2,0	
soit : Salaires nets	442,2	466,5	3,9	492,5	3,9	509,0	1,3	
Prestations sociales**	274,3	281,7	1,2	292,6	2,2	307,5	3,0	
EBE*** et revenu mixte	210,3	219,5	2,8	228,7	2,5	238,0	2,0	
<b>Revenu disponible brut</b>	<b>866,7</b>	<b>907,3</b>	<b>3,1</b>	<b>951,3</b>	<b>3,2</b>	<b>988,1</b>	<b>1,9</b>	
Prix à la consommation****	0,4		1,5		1,6		2,0	

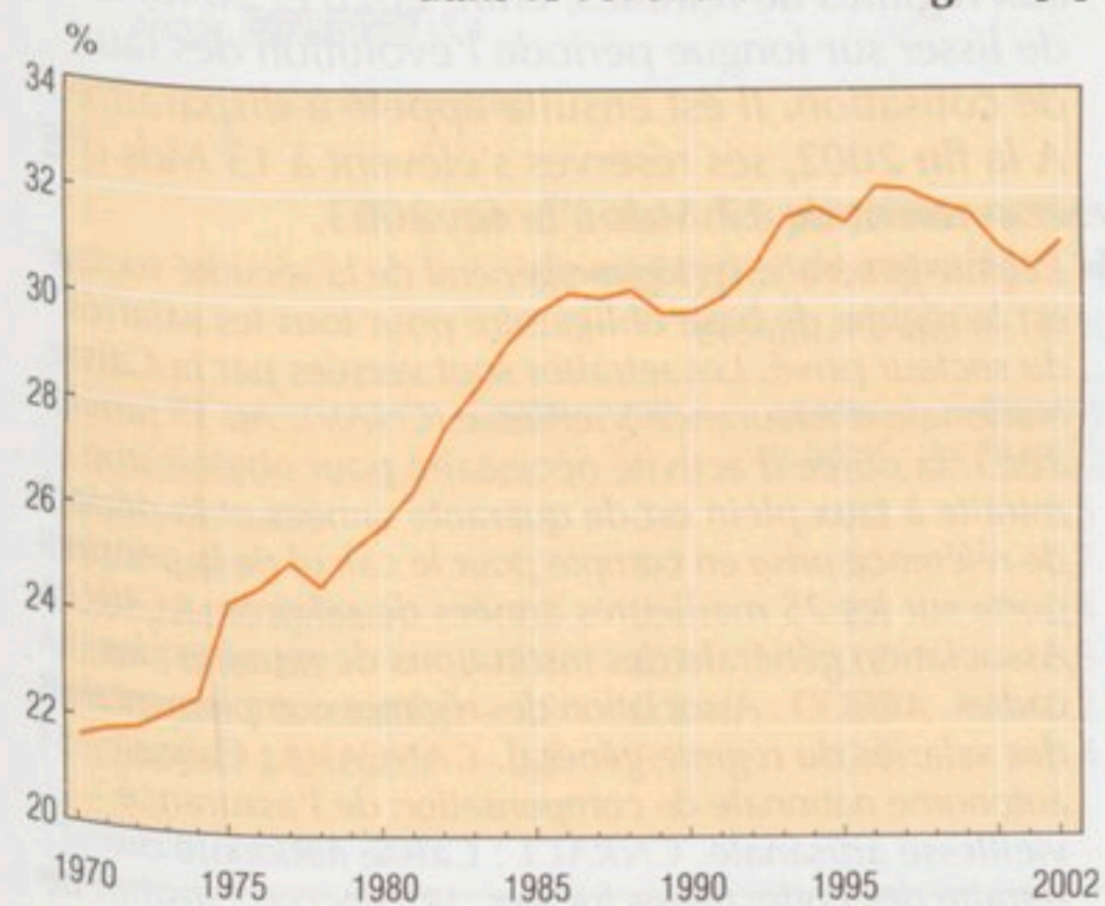
\* Comptes nationaux Base 95. \*\*Prestations sociales autres que transferts sociaux en nature. \*\*\* Excédent brut d'exploitation. \*\*\*\* Indice de prix de la dépense de consommation finale des ménages.

## Du revenu primaire au revenu disponible brut des ménages [1]

	% du revenu primaire						
	1978	1985	1990	1995	2000	2001	p 2002
<b>Revenu primaire brut en milliards d'euros</b>	<b>256,2</b>	<b>546,6</b>	<b>734,1</b>	<b>874,1</b>	<b>1 050,9</b>	<b>1 100,4</b>	<b>1 133,4</b>
soit : rémunération des salariés	73,9	73,7	72,1	70,5	70,4	70,5	70,9
EBE* et revenu mixte	23,0	22,3	23,4	22,3	20,9	20,8	21,0
revenus du patrimoine	3,1	4,0	4,5	7,2	8,7	8,7	8,1
<b>- Transferts nets de redistribution</b>	<b>- 11,3</b>	<b>- 12,7</b>	<b>- 13,0</b>	<b>- 11,6</b>	<b>- 13,7</b>	<b>- 13,6</b>	<b>- 12,8</b>
soit : impôts courants sur le revenu et le patrimoine	- 6,6	- 8,1	- 7,7	- 8,7	- 12,7	- 12,4	- 12,0
cotisations sociales versées	- 26,2	- 30,4	- 31,0	- 30,7	- 27,5	- 27,4	- 27,6
prestations sociales reçues	22,3	26,2	25,9	27,8	26,8	26,6	27,1
autres transferts nets	- 0,8	- 0,4	- 0,2	- 0,1	- 0,2	- 0,4	- 0,3
<b>= Revenu disponible brut</b>	<b>88,7</b>	<b>87,3</b>	<b>87,0</b>	<b>88,4</b>	<b>86,3</b>	<b>86,4</b>	<b>87,2</b>

\* Excédent brut d'exploitation.

## Part des prestations sociales dans le revenu des ménages\* [1]



\* Revenu disponible brut avant impôt. Comptes nationaux Base 95 à partir de 1978.

## Ménages pauvres en France [2]

	Ménages pauvres milliers	Taux de pauvreté %	Seuil de pauvreté* en euros/mois
1970	2 538	15,7	321
1975	2 221	12,6	409
1979	1 736	9,1	473
1984	1 435	7,1	489
1990	1 544	7,1	522
1997	1 629	7,0	528

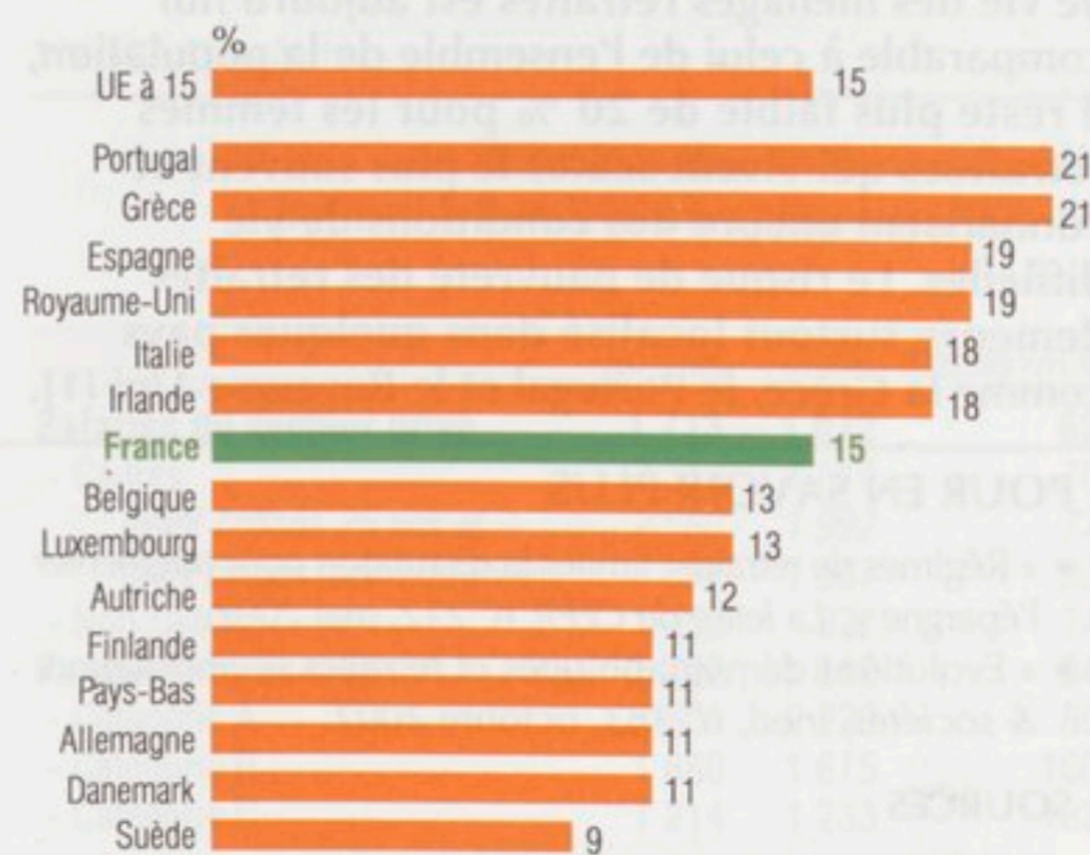
\* Revenu mensuel par UC (en euro 1996) égal à la moitié du revenu médian.

## Revenu disponible par habitant en 2000 [5]

	dollars*	dollars*	
Allemagne**	16 259	Pologne***	7 598
Autriche	16 938	Portugal	11 470
Belgique	16 491	Royaume-Uni	16 612
Danemark	15 468	Suède	13 851
Espagne	13 672	Suisse***	21 389
Finlande	14 862	République Tchèque***	7 820
<b>France</b>	<b>15 395</b>	Canada	18 294
Grèce	13 234	États-Unis	26 448
Italie	17 030	Mexique***	6 430
Norvège	18 728	Corée du Sud	11 555
Pays-Bas	17 080	Japon	16 506

\* Aux PPA courants. \*\* Les données concernent l'ex-RFA. \*\*\* 1999.

## Taux de risque de pauvreté dans l'UE en 1999\* [3]



\* Part des personnes vivant dans des ménages dont le revenu par équivalent adulte est inférieur à 60% du revenu national médian (calculé après transferts sociaux).

## PRÉSENTATION

Créé dès 1853 pour les fonctionnaires et étendu à l'ensemble des salariés en 1945, le système français de **retraite** est géré par répartition : il repose sur le principe de la solidarité entre les générations, les cotisations versées par les actifs servant à payer les pensions des retraités. Si, aujourd'hui, 10 actifs financent 4 retraités, ils en financeront 7 en 2040. En effet, la France connaît trois évolutions majeures de sa démographie : sa population vieillit (en 2003, 1 personne sur 5 a plus de 60 ans, elles seront 1 sur 3 en 2040) ; la génération du baby boom arrivera à l'âge de la retraite dès 2006 ; enfin l'espérance de vie au-delà de 60 ans augmentera de 22 ans aujourd'hui à 28 ans en 2040. C'est pourquoi, si la France veut pouvoir conserver un régime de retraite par répartition, une réforme est indispensable. En 1999, le **Fonds de réserve pour les retraites** a été créé afin d'alléger et de lisser les efforts de financement des régimes de retraites en comblant environ la moitié de leurs déficits entre 2020 et 2040 [4] [5].

En 2001, on compte 12,25 millions de retraités dont 520 000 perçoivent uniquement une **pension de réversion**. Le montant total des prestations de retraite s'élève à 183,6 Mds d'€, soit 12,5 % du PIB. Les retraités perçoivent, en moyenne, une pension brute de 1 126 € par mois. Celle des femmes est inférieure de 42 % à celle des hommes, ce qui s'explique par des carrières souvent très brèves et moins bien rémunérées. Toutefois l'amélioration progressive des carrières féminines au cours des dernières décennies élève le niveau des pensions avec le renouvellement des générations. Les **droits directs** acquis varient fortement selon les régimes de retraite : pour les hommes, ceux des salariés (1 617 € par mois) sont en moyenne égaux à 2,6 fois ceux des non salariés (614 €). Les retraites les plus faibles sont perçues par les anciens commerçants (483 €), les exploitants agricoles (528 €) et les artisans (678 €). Celles des professions libérales sont nettement supérieures (2 085 € par mois) [1].

Si, dans la plupart des pays européens, le niveau de vie des ménages retraités est aujourd'hui comparable à celui de l'ensemble de la population, il reste plus faible de 20 % pour les femmes retraitées qui vivent seules le plus souvent et connaissent encore des conditions de vie difficiles. Le risque de pauvreté des retraités demeure surtout localisé dans quelques pays comme la Grèce, le Portugal et le Royaume-Uni [1].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Régimes de retraite : limiter la répartition pour augmenter l'épargne », *La lettre du CEPII*, n° 212, mai 2002.
- « Evolutions démographiques et retraites », *Population & sociétés*, Ined, n° 383, octobre 2002.

### SOURCES

[1] *Études et Résultats*, Drees : « Les retraites en 2001 », n° 207, décembre 2002 ; « Les montants des retraites perçues en 2001 », n° 183, juillet 2002 ;

## DÉFINITIONS

- **Retraite**. La retraite est l'ensemble des prestations sociales que perçoit une personne au-delà d'un certain âge du fait qu'elle-même ou son conjoint a exercé une activité professionnelle et a cotisé à un régime d'assurance vieillesse. Il existe deux sortes de pensions de retraite : celles de **droits directs** (droits acquis par un individu en contrepartie de ses cotisations passées) et celles de **droits dérivés** ou **pensions de réversion** qui profitent au veuf, à la veuve ou à l'orphelin du cotisant après le décès de celui-ci. L'âge minimal de départ en retraite est fixé, depuis 1982, à 60 ans. Toutefois le versement de la pension à taux plein suppose, en 2003, 40 années de cotisations pour le secteur privé (tous régimes) et 37,5 années pour le secteur public.
- **Minimum vieillesse**. Ensemble de prestations destinées à garantir, sous certaines conditions, un revenu minimum à toute personne âgée de 65 ans ou plus (ou 60 ans en cas d'inaptitude au travail), française ou étrangère, résidant en France. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1994, les prestations du minimum vieillesse sont financées par le Fonds de solidarité vieillesse. Au 1<sup>er</sup> janvier 2003, le montant mensuel du minimum vieillesse pour une personne seule est de 578 €.
- **Fonds de réserve pour les retraites**. Créé par la loi de financement de la sécurité sociale pour 1999, il doit accumuler environ 152 Mds d'€ de réserves financières d'ici 2020 pour les reverser aux régimes de retraites, entre 2020 et 2040, afin de lisser sur longue période l'évolution des taux de cotisation. Il est ensuite appelé à disparaître. A la fin 2002, ses réserves s'élèvent à 13 Mds d'€ et seraient de 17 Mds à la fin 2003.
- **Régime général** : Le régime général de la sécurité sociale est le régime de base obligatoire pour tous les salariés du secteur privé. Les retraites sont versées par la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV). Au 1<sup>er</sup> janvier 2003, la durée d'activité nécessaire pour obtenir une retraite à taux plein est de quarante années et la période de référence prise en compte pour le calcul de la pension porte sur les 25 meilleures années de salaires. **AGIRC** : Association générale des institutions de retraites des cadres. **ARRCO** : Association des régimes complémentaires des salariés du régime général. **CANCAVA** : Caisse autonome nationale de compensation de l'assurance vieillesse artisanale. **CNRACL** : Caisse nationale de retraite des collectivités locales. **IRCANTEC** : Institut de retraite complémentaire des agents non titulaires de l'Etat et des collectivités locales. **MSA** : Mutualité sociale agricole. **ORGANIC** : Organisation autonome nationale de l'industrie et du commerce.

« Niveau de vie et risque de pauvreté parmi les retraités des pays européens », n° 213, janvier 2003.

[2] *Abrégé statistique 2001*, CNAV.

[3] *Statistiques sociales européennes – Protection sociale*, édition 2002, Eurostat, thème 3.

[4] Conseil d'orientation des retraites ([www.cor-retraite.gouv.fr](http://www.cor-retraite.gouv.fr) et [www.retraites.gouv.fr](http://www.retraites.gouv.fr)).

[5] *Retraites : renouveler le contrat social entre les générations*, Premier rapport du Conseil d'orientation des retraites, La Documentation française, décembre 2001.



**Niveau de vie des retraités\* dans l'UE en 1996 [1]**  
en % du niveau de vie de l'ensemble de la population

	Ensemble	Couples	Hommes seuls	Femmes seules
Allemagne	96	102	106	85
Autriche	97	105	96	79
Belgique	95	97	85	80
Danemark	88	91	81	80
Espagne	95	92	107	75
<b>France</b>	<b>99</b>	<b>105</b>	<b>97</b>	<b>83</b>
Grèce	96	92	78	76
Irlande	90	93	73	60
Italie	107	99	116	80
Luxembourg	95	92	102	80
Pays-Bas	103	105	120	89
Portugal	94	96	126	68
Royaume-Uni	90	98	83	66

\* Selon les principaux types de ménage où ils vivent.

**Part des retraites dans le PIB en 2000\* [3] %**

Italie	15,4
Autriche	13,5
<b>France</b>	<b>12,5</b>
Suède	12,4
Royaume-Uni	12,3
Allemagne	11,6
Belgique	11,1
Pays-Bas	10,9
Danemark	10,7
Portugal	9,2
Espagne	9,1
Finlande	8,8
Luxembourg	8,1
Irlande	3,4

\* Données provisoires

**Pouvoir d'achat des pensions nettes de cas types de retraités [1]**

évolution annuelle en %

	2000	2001	Moyenne sur 5 ans*	Moyenne sur 10 ans**
Retraité non-cadre	-1,1	0,4	-0,2	-0,5
Retraité cadre	-1,3	0,2	-0,5	-0,7
Ancien salarié agricole	-1,1	0,4	-0,2	-0,4
Artisan à la retraite	-1,1	0,3	-0,2	-0,3
Commerçant à la retraite	-1,2	0,3	0,0	-0,2
Fonctionnaire à la retraite	-0,8	-0,7	-0,4	-0,4

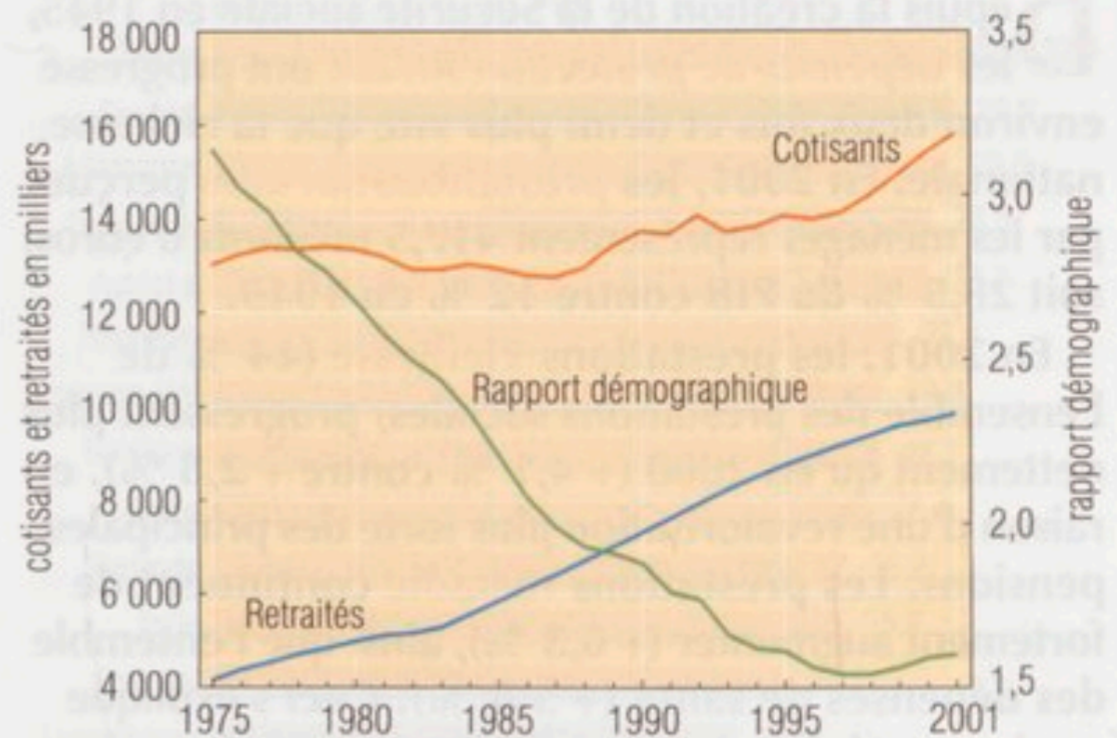
\* 1996-2001. \*\* 1991-2001.

**De l'espérance de vie à l'espérance de retraite\* par sexe [5] années**

	1950	1970	1990	2000
<b>Hommes</b>				
Espérance de vie à 60 ans	15,4	16,2	19,0	20,2
Probabilité d'atteindre 60 ans (%)	82	85	88	90
Espérance de retraite* à 60 ans	12,6	13,9	16,8	18,2
<b>Femmes</b>				
Espérance de vie à 60 ans	18,4	20,8	24,2	25,6
Probabilité d'atteindre 60 ans (%)	89	93	95	96
Espérance de retraite* à 60 ans	16,4	19,4	23,0	24,5

\* Indicateur obtenu en multipliant l'espérance de vie à 60 ans par la probabilité pour un actif ayant de 20 à 59 ans d'atteindre l'âge de la retraite (60 ans).

**Cotisants, retraités et rapport démographique\* du régime général [2]**



\* Nombre de cotisants/nombre de retraités.

**Données de cadrage par caisse de retraite [1] [5]**

effectifs au 31 décembre en milliers et montants en milliards d'euros

	Bénéficiaires	Solde technique*		Rapport démographique***	
		2001	2000	2040**	2000
CNAV (métropole)	9 212	1,5	-39,7	1,7	1,0
ARRCO	8 900	3,9	-13,2	1,7	1,0
AGIRC	1 353	0,3	-3,8	2,1	0,9
Fonction publique	1 392	0,0	-36,8	1,6	0,9
CNRACL	468	2,7	-20,5	2,9	0,9
IRCANTEC	1 204	0,2	-2,0	1,6	0,3
SNCF	197	-2,7	-3,0	0,7	0,8
RATP	30	-0,4	-0,7	1,2	1,0
MSA	1 899	-6,4	-3,4	0,3	0,4
CANCAVA	500	-0,7	-1,8	0,8	0,5
Autres régimes****	727	-1,8	-10,9	0,5	0,6

\* Cotisations moins prestations (hors compensations, subventions, impôts et taxes affectés, transferts divers). \*\* Projection selon le scénario tendanciel de référence. \*\*\* Rapport entre le nombre d'actifs et la somme du nombre de droits directs et la moitié du nombre de droits dérivés. \*\*\*\* ORGANIC, EDF-GDF, CNAVPL, Salariés agricoles.

**Nombre de retraités\* [1]**

millions

	1989	1992	1996	2000	2001
Retraités bénéficiaires de droits directs*	9,2	10,1	10,9	12,1	12,25
Bénéficiaires du minimum vieillesse**	1,3	1,1	0,9	0,7	0,7

\* Au 1/07. \*\* Au 31/12.

**Retraites des anciens salariés\* pour une carrière complète en 2001 [1]**

euros/mois

	Hommes	Femmes	Retraites F/H %
<b>Salariés du secteur privé</b>			
- Cadres	1 713	1 072	63
- ayant cotisés 25 ans et +	2 313	1 619	70
- ayant cotisés moins de 25 ans	2 580	1 992	77
- Non cadres	1 897	1 567	83
<b>Fonctionnaires civils**</b>			
- Catégorie A	1 259	937	74
- Catégorie B	2 202	1 842	84
- Catégorie C	2 601	2 220	85
- Catégorie C	1 680	1 675	100
- Catégorie C	1 214	1 233	102

\* Champ : retraités de droit direct, âgés de 60 ans ou plus, unipensionnés, ayant effectué une carrière complète. \*\* Fonction publique d'État.

# i(1) revenus

## PRÉSENTATION

Depuis la création de la Sécurité sociale en 1945, les **dépenses de protection sociale** ont progressé environ deux fois et demi plus vite que la richesse nationale. En 2001, les **prestations sociales** perçues par les ménages représentent 417,5 milliards d'euros, soit 28,5 % du PIB contre 12 % en 1949.

En 2001, les prestations **vieillesse** (44 % de l'ensemble des prestations sociales) progressent plus nettement qu'en 2000 (+ 4,1 % contre + 2,8 %), en raison d'une revalorisation plus forte des principales pensions. Les prestations **maladie** continuent de fortement augmenter (+ 6,3 %), ainsi que l'ensemble des dépenses de santé (+ 5,8 %). Ceci s'explique par la montée en charge de la **CMU**, créée le 1<sup>er</sup> janvier 2000, et l'alignement des prestations d'assurance maladie du régime des travailleurs indépendants sur celles des salariés. Les dépenses afférentes au **chômage** et aux pré-retraites repartent à la hausse (+ 1,8 % en 2001 contre - 3,2 % en 2000), avec le maintien du nombre de demandeurs d'emploi et l'amélioration de la couverture des personnes privées d'emploi. À l'inverse, les prestations liées à la **pauvreté** et à l'**exclusion** ralentissent de nouveau (+ 0,4 % en valeur, soit - 1,1 % en volume), les allocataires du **RMI** étant moins nombreux. Les prestations **famille** progressent de 3,6 % en 2001, contre + 0,5 % en 2000, en raison de la revalorisation de la base mensuelle des allocations familiales au 1<sup>er</sup> janvier 2001, de la hausse du supplément familial de traitement des fonctionnaires et du nombre d'allocataires [3].

Si la protection sociale est principalement financée par les **cotisations** sur les salaires, elle bénéficie du financement public depuis 1990. L'augmentation du déficit de la Sécurité sociale a entraîné la création de nouveaux impôts (**CSG** en 1991 et **CRDS** début 1996) qui ont étendu l'assiette des contributions notamment aux revenus du patrimoine et des retraites. En 2001, les cotisations sociales assurent 67 % du financement, les impôts et taxes affectés 20 % et les contributions publiques et autres recettes 13 %.

En 2002, les **administrations de sécurité sociale** redeviennent déficitaires, pour la première fois depuis 3 ans. Leur besoin de financement atteint 4,4 Mds d'euros. Les dépenses s'accroissent (+ 6,0 %), les recettes étant moins dynamiques (+ 3,6 %) [2].

## DÉFINITIONS

- **Dépense de protection sociale.** Elle mesure l'effort social de la Nation. C'est la somme des ressources consacrées par les différents secteurs de l'économie nationale au financement des régimes de protection sociale.
- **Cotisations sociales.** Ensemble des versements que les individus et leurs employeurs effectuent aux administrations de sécurité sociale et aux régimes privés. Elles se décomposent en cotisations à la charge des employeurs, à la charge des salariés et à la charge des travailleurs indépendants et des personnes sans emploi.
- **Prestations sociales.** Voir définition au mot-clé 10.4
- **Contribution pour le remboursement de la dette sociale (CRDS).** Impôt en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> février 1996, pour une durée de 18 ans. Ses recettes sont versées à un établissement public : la Caisse d'amortissement de la dette sociale (CADES) qui prend en charge les déficits cumulés du régime général de la Sécurité sociale depuis 1994. Son taux de 0,5 % s'applique à une assiette de revenu plus large que celle de la CSG. Il concerne la totalité des revenus d'activité, la quasi-totalité des revenus de remplacement à l'exception des minima sociaux (RMI, minimum vieillesse) et des prestations familiales (en 1996 seulement), et la quasi-totalité des revenus de placement à l'exception des revenus des livrets A et assimilés.
- **Revenu minimum d'insertion (RMI).** La loi sur le RMI (votée le 1<sup>er</sup> décembre 1988 et renouvelée le 23 juillet 1992), garantit un revenu minimum à toute personne d'au moins 25 ans dont les ressources n'atteignent pas un certain montant. L'allocation est égale à la différence entre le plafond calculé selon la composition de la famille et l'ensemble des ressources rentrant au foyer. Au 1<sup>er</sup> janvier 2003, le montant est de 411,70 € pour une personne seule en métropole, majoré de 50 % pour la seconde personne au foyer, 30 % pour chacune des personnes suivantes et 40 % à partir du 3<sup>e</sup> enfant. Au 30 juin 2002, on comptabilisait 1 084 310 bénéficiaires du RMI (dont 138 918 dans les DOM), soit une diminution de 1 % en 6 mois. Plus de 2,1 millions de personnes sont couvertes en prenant en compte les ayant droit.
- **Couverture maladie universelle (CMU).** Voir mot-clé 10.7.
- **Contribution sociale généralisée (CSG).** Voir mot-clé 13.2.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « La protection sociale en Europe, le temps des réformes », Drees, La documentation Française, 2001.

### SOURCES

- [1] Comptes de la protection sociale, Drees.
- [2] « Les comptes des administrations publiques en 2002 », INSEE-Première, n° 895, avril 2003.

[3] *Etudes et résultats*, Drees, « Les prestations sociales en 2001 », n° 190, septembre 2002 ; « Les prestations familiales et de logement en 2001 », n° 202, novembre 2002 ; « Les comptes de la protection sociale en 2001 », n° 196, octobre 2002.

[4] « La protection sociale en Europe », *Statistiques en Bref*, thème 3, Eurostat, n° 3/2003.

[5] *Bulletin mensuel de statistique*, Insee.

**Prestations\* de protection sociale reçues par les ménages [1]** milliards d'euros

	1995	p 2001	2001/00 %
<b>Santé</b>	<b>115,1</b>	<b>145,4</b>	<b>5,8</b>
Maladie	92,7	118,3	6,3
Infirmité, invalidité	16,3	20,4	3,5
Accidents du travail	6,1	6,7	3,7
<b>Vieillesse-survie</b>	<b>149,2</b>	<b>183,6</b>	<b>4,1</b>
Vieillesse	127,9	159,2	4,3
Survie**	21,3	24,4	2,8
<b>Maternité-famille</b>	<b>36,3</b>	<b>42,3</b>	<b>3,6</b>
Maternité	4,7	5,3	3,2
Famille	31,6	37,0	3,6
<b>Emploi</b>	<b>27,0</b>	<b>27,7</b>	<b>0,4</b>
Formation professionnelle	3,8	2,5	-11,4
Chômage	23,2	25,3	1,8
<b>Logement</b>	<b>11,0</b>	<b>12,8</b>	<b>3,3</b>
<b>Exclusion sociale***</b>	<b>4,3</b>	<b>5,7</b>	<b>0,4</b>
<b>Total des prestations sociales</b>	<b>342,9</b>	<b>417,5</b>	<b>4,3</b>

\* En espèces et en nature. \*\* Pensions de réversion, capitaux décès. \*\*\* RMI et prestations diverses en nature.

**Les bénéficiaires de prestations sociales [3]**

effectifs (France métropolitaine) au 31 décembre, en milliers

	1995	2001	2001/00 %
<b>Prestations familiales</b>			
Allocations familiales	4 473	4 493	0,5
Complément familial	938	909	-1,7
Allocation pour jeune enfant "longue"	1 167	1 021	0,2
Allocation de rentrée scolaire	2 912	3 026	0,3
Allocation parentale d'éducation	303	549	2,2
Allocation de parent isolé	148	161	2,5
Allocation de soutien familial	506	563	1,8
<b>Prestations logement</b>	<b>5 927</b>	<b>6 140</b>	<b>0,0</b>
<b>Prestations chômage</b>			
Allocation de chômage UNEDIC	1 487	1 912	13,3
Allocations de solidarité spécifique	486	391	-8,0
<b>RMI</b>	<b>841</b>	<b>939</b>	<b>-2,7</b>
<b>Prestations vieillesse-survie</b>			
Pensions de retraites (droits directs)	10 715	12 250	1,5
Allocation supplémentaire vieillesse	909	670	-2,3
Prestation spécifique dépendance*	///	150	15,4
<b>Allocation aux adultes handicapés</b>	<b>594</b>	<b>711</b>	<b>3,2</b>

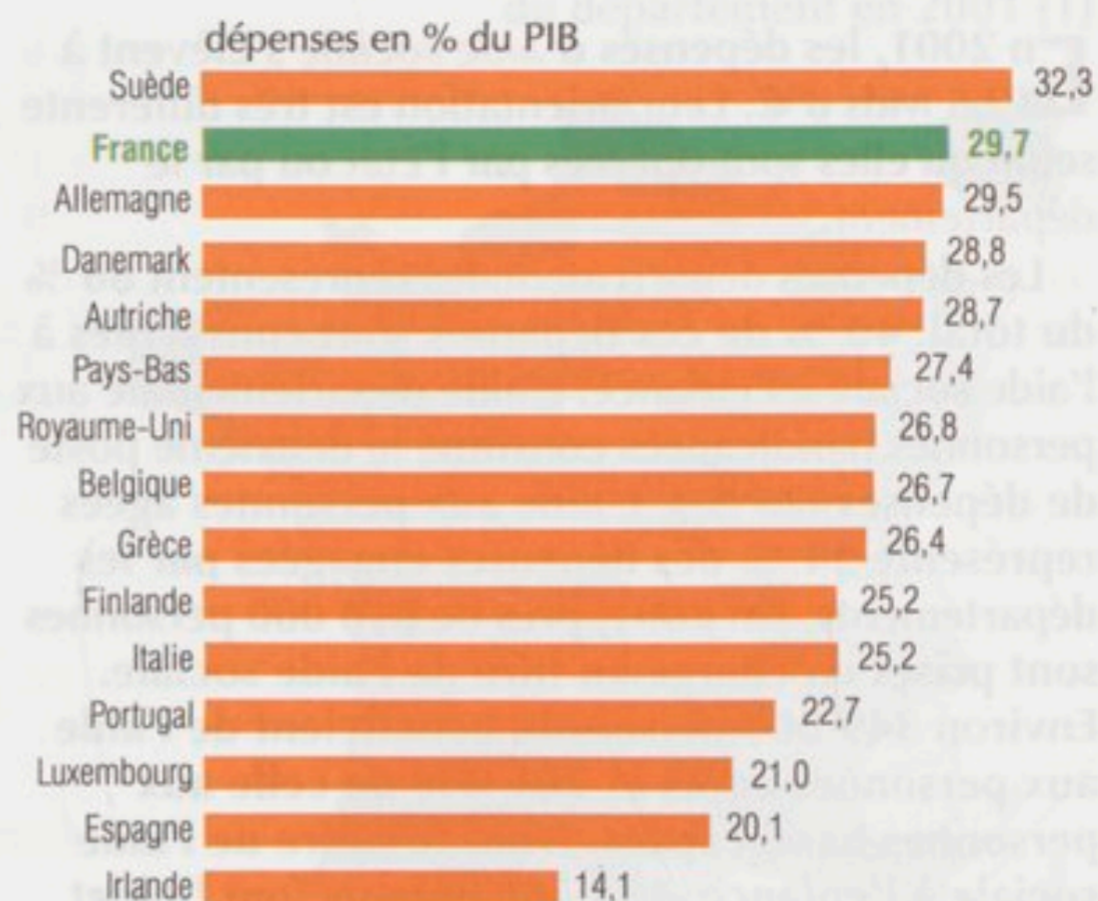
\* Instituée en 1997.

**Montants des principales prestations sociales au 1<sup>er</sup> janvier 2003 [5]**

	Montant mensuel en euros	Pouvoir d'achat en %	
		2002/01	2003/02
<b>Allocations familiales</b>			
- 2 enfants	110,71	0,3	-0,4
- 2 enfants avec APJE*	269,68	0,3	-0,4
- 3 enfants	252,55	0,3	-0,4
<b>Prestations vieillesse</b>			
- Minimum pour une personne seule	578	0,8	-0,5
<b>Revenu minimum d'insertion</b>			
- Personne seule	411,70	0,7	-0,6
- Couple	617,55	0,7	-0,6
- Par personne supplémentaire à charge	123,51	0,7	-0,6
- Par enfant à charge à partir du 3 <sup>e</sup>	164,68	0,7	-0,6
<b>Chômage</b>			
Allocation journalière minimale unique dégressive	24,24	1,1	-0,6

\* Allocation pour jeune enfant.

**La protection sociale dans l'UE en 2000 [4]**



**La protection sociale et son financement [1]**

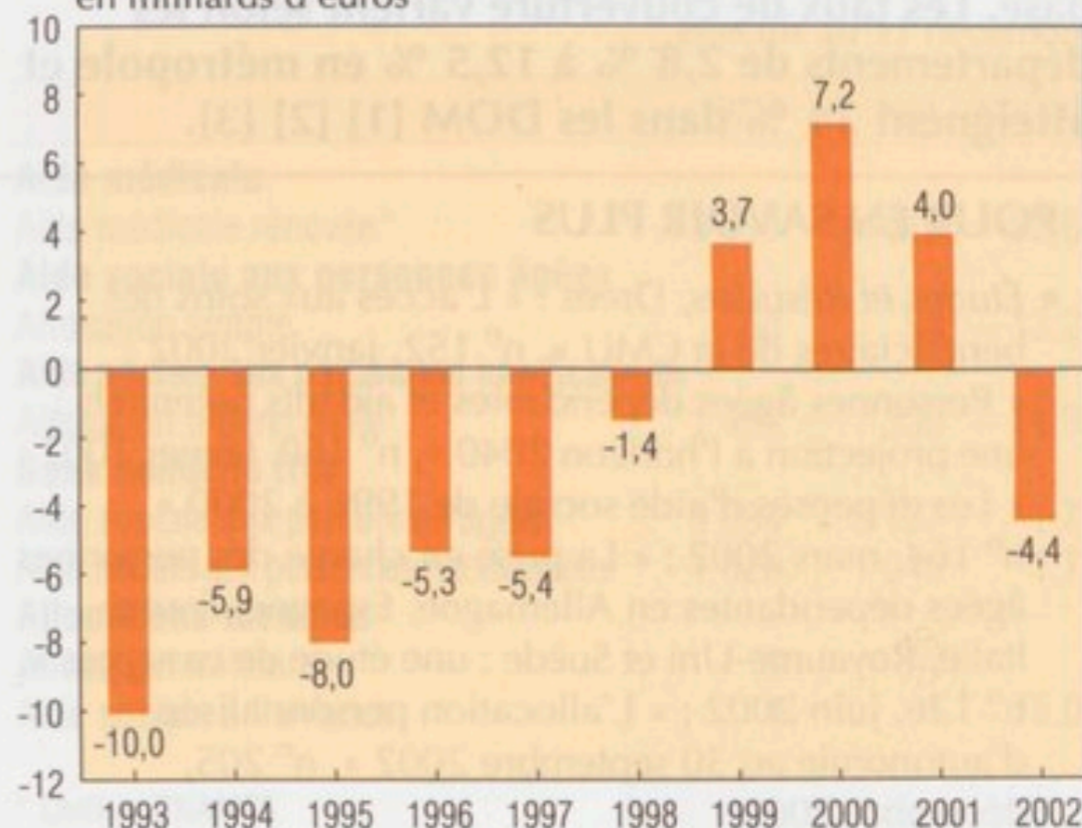
milliards d'euros

	1990	1995	p 2001	2001/00 %
Prestations sociales	240	305	372	4,3
soit : Prestations en espèces	180	227	272	3,6
Prestations en nature	60	78	100	6,4
Prestations des services sociaux*	28	38	46	4,2
<b>Total des prestations</b>	<b>268</b>	<b>343</b>	<b>418</b>	<b>4,3</b>
<i>en % du PIB</i>	26,5	29,0	28,5	
Frais de gestion	11	14	17	3,1
Transferts **	35	61	78	3,2
Frais financiers	ε	2	1	6,0
Autres dépenses	2	3	4	1,6
<b>Total des emplois</b>	<b>317</b>	<b>423</b>	<b>517</b>	<b>4,1</b>
<b>Total des emplois hors transferts</b>	<b>282</b>	<b>362</b>	<b>439</b>	<b>4,2</b>
Cotisations***	227	267	299	3,9
Impôts et taxes affectés	9	26	88	8,8
Contributions publiques	40	51	50	-2,7
Produits financiers	3	4	4	-2,1
Autres recettes	7	9	8	-2,1
<b>Total des ressources hors transferts</b>	<b>286</b>	<b>356</b>	<b>449</b>	<b>3,8</b>
<b>Solde</b>	<b>4</b>	<b>-6</b>	<b>10</b>	

\* Y compris les prestations d'hospitalisation publique. \*\* Voir définition au mot-clé 10.4. \*\*\* Les cotisations sont désormais comptabilisées en droits constatés (montants dus). Les créances non recouvrables sont reprises dans le compte de capital des régimes de sécurité sociale.

**Solde des administrations de sécurité sociale [2]**

en milliards d'euros



## PRÉSENTATION

En 2001, les dépenses d'**aide sociale** s'élèvent à 12,5 Mds d'€. Leur orientation est très différente selon qu'elles sont opérées par l'**État** ou par le **département**.

Les dépenses **départementales** représentent 86 % du total. 40 % de ces dépenses sont consacrées à l'aide sociale à l'enfance. L'aide départementale aux personnes handicapées constitue le deuxième poste de dépenses (25 %). L'aide aux personnes âgées représente 14 % des dépenses engagées par les départements. Fin 2001, près de 810 000 personnes sont prises en charge au titre de l'aide sociale. Environ 349 000 personnes bénéficient de l'aide aux personnes âgées et 201 000 de celle aux personnes handicapées. Dans le cadre de l'aide sociale à l'enfance, 135 700 enfants font l'objet d'un placement tandis qu'un peu plus de 126 700 bénéficient d'une aide éducative. Un certain nombre de départements ont mis en place des dispositifs d'aide sociale facultative pour favoriser l'accès aux soins des personnes non admises à la **CMU**.

L'aide sociale de l'**État** s'élève, en 2001, à 1,71 Md d'€. Elle concerne essentiellement l'aide aux personnes handicapées (60 % du total) qui est presque entièrement consacrée au fonctionnement des Centres d'Aide par le Travail. L'État intervient pour l'accueil des personnes en centres d'hébergement et de réadaptation sociale (CHRS), en y consacrant 503 millions d'€, soit plus du quart des dépenses de l'État en matière d'aide sociale.

Au 31 décembre 2002, la **couverture maladie universelle (CMU) de base** bénéficie à 1,4 million de personnes. L'affiliation est beaucoup plus fréquente dans les DOM, avec un taux de couverture de la population qui atteint 16 %, alors qu'il n'est que de 2 % en métropole. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2000, date d'entrée en vigueur de la CMU, le nombre de bénéficiaires a augmenté de 41 %, avec une progression de 17 % pour la seule année 2002. 72 % des bénéficiaires sont également affiliés à la **CMU complémentaire**. Celle-ci couvre 4,5 millions de personnes dont 94 % relèvent du régime général de la sécurité sociale pour leur régime de base. Les taux de couverture varient selon les départements de 2,8 % à 12,5 % en métropole et atteignent 34 % dans les DOM [1] [2] [3].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Études et Résultats*, Drees : « L'accès aux soins des bénéficiaires de la CMU », n° 152, janvier 2002 ; « Personnes âgées dépendantes et aidants potentiels : une projection à l'horizon 2040 », n° 160, février 2002 ; « Les dépenses d'aide sociale de 1996 à 2000 », n° 164, mars 2002 ; « La prise en charge des personnes âgées dépendantes en Allemagne, Espagne, France, Italie, Royaume-Uni et Suède : une étude de cas-types », n° 176, juin 2002 ; « L'allocation personnalisée d'autonomie au 30 septembre 2002 », n° 205, décembre 2002.

## DÉFINITIONS

- **Aide sociale**. Elle comprend l'ensemble des prestations dont les conditions d'attribution sont fixées par la loi (Code de la Famille et de l'Aide Sociale). Elle est destinée aux personnes dont les ressources sont trop faibles pour faire face aux besoins liés au handicap, à la maladie, à la vieillesse et à des difficultés sociales ou économiques. Elle dispense des prestations et des services répartis en trois secteurs principaux : l'aide aux personnes âgées, l'aide aux personnes handicapées et l'aide sociale à l'enfance. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1984, date d'entrée en vigueur des lois de décentralisation, la quasi-totalité de l'aide sociale a été transférée aux départements, l'État ne gardant qu'une compétence d'exception pour certaines prestations bien définies.
- **Nombre de bénéficiaires**. Chaque personne pouvant bénéficier de plusieurs aides, on comptabilise le nombre de mesures d'aide et non les individus.
- **Couverture maladie universelle (CMU)**. Instaurée par la loi du 27 juillet 1999, la CMU est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2000. Ce dispositif comporte 2 volets :
  - la **CMU de base** permet d'affilier automatiquement au Régime général de l'assurance maladie, sur critère de résidence, toute personne résidant en France de façon stable et régulière, si elle n'est pas couverte dans le cadre d'une activité professionnelle ou comme ayant droit d'un autre assuré, par un régime d'assurance maladie.
  - la **CMU complémentaire** permet de fournir une couverture complémentaire gratuite à toute personne résidant en France de façon stable et régulière, sous condition de ressources fixée par décret. Elle remplace l'aide médicale dispensée par les Conseils généraux dans le cadre de l'aide sociale décentralisée. Elle permet la prise en charge avec dispense d'avance de frais du ticket modérateur, du forfait journalier et des frais supplémentaires concernant les prothèses dentaires et certains dispositifs médicaux à usage individuel (lunettes, audio-prothèses...).

- « Le handicap en institution : le devenir des pensionnaires entre 1998 et 2000 », *INSEE-Première*, n° 803, octobre 2001.

### SOURCES

- [1] « Bénéficiaires de l'aide sociale des départements et de l'État en 2001 », *Document de travail*, Drees, n° 43, décembre 2002.
- [2] Enquête aide sociale, Drees.
- [3] « Les bénéficiaires de la CMU au 31 décembre 2002 », *Études et Résultats*, Drees, n° 239, mai 2003.

**Bénéficiaires de l'aide sociale départementale [1]**  
effectifs au 31 décembre

	2000	2001	2001/00
<b>Aide sociale à l'enfance (ASE)</b>	<b>262 353</b>	<b>257 532</b>	<b>- 1,8</b>
Enfants confiés à l'ASE	110 935	110 830	- 0,1
soit : mesures judiciaires	82 253	82 175	- 0,1
mesures administratives	28 682	28 655	- 0,1
Placements directs par un juge	25 077	23 657	- 5,7
Actions éducatives	126 341	123 046	- 2,6
dont : à domicile	31 463	31 640	0,6
en milieu ouvert	94 878	91 405	- 3,7
<b>Aide sociale aux personnes handicapées (ASPH)</b>	<b>194 557</b>	<b>201 472</b>	<b>3,6</b>
Aide à l'hébergement	104 212	106 248	2,0
- accueil en établissement	77 945	79 013	1,4
- accueil familial	3 307	3 442	4,1
- accueil de jour	8 522	9 563	12,2
- allocation pour tierce personne des moins de 60 ans**	14 438	14 230	- 1,4
Aide à domicile	90 345	95 224	5,4
- aides ménagères et auxiliaires de vie	12 979	13 125	1,1
- allocation pour tierce personne des moins de 60 ans**	77 366	82 099	6,1
<b>Aide sociale aux personnes âgées (ASPA)</b>	<b>347 547</b>	<b>349 037</b>	<b>0,4</b>
Aide à l'hébergement	190 672	195 162	2,4
- accueil en établissement au titre de l'ASH	117 261	116 773	- 0,4
- accueil familial	939	1 011	7,7
- prestation spécifique dépendance en établissement*	63 056	72 543	15,0
- allocation pour tierce personne des 60 ans et plus**	9 416	4 835	- 48,7
Aide à domicile	156 875	153 875	- 1,9
- aides ménagères	59 813	57 236	- 4,3
- prestation spécifique dépendance à domicile*	63 289	74 146	17,2
- allocation pour tierce personne des 60 ans et plus**	33 773	22 493	- 33,4

\* Prestation instaurée par la loi du 24 janvier 1997. \*\* Droits ouverts au 31 décembre.

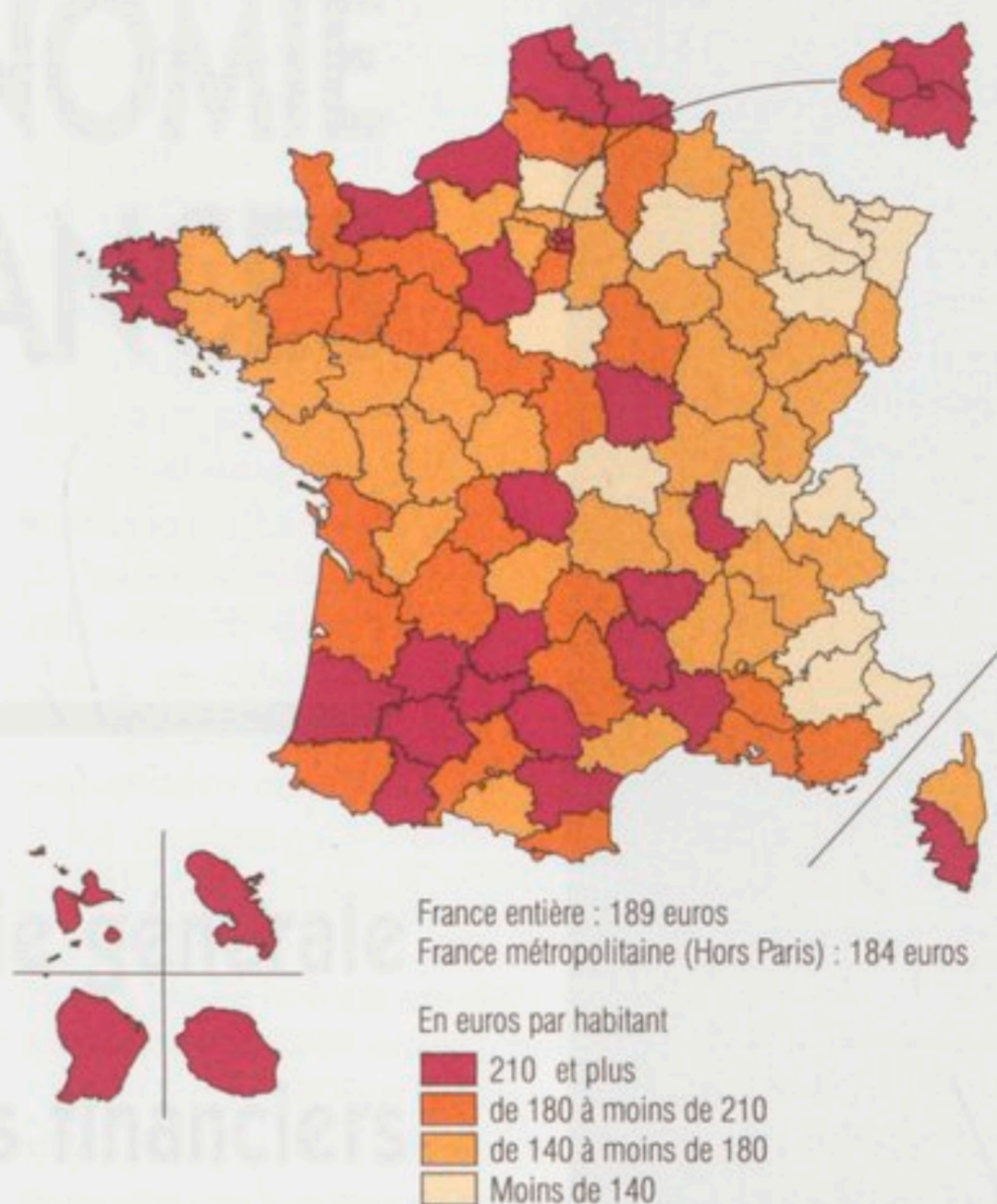
**Dépenses brutes d'aide sociale relevant de la compétence de l'État\* [1]**

millions d'euros

	2000	2001
<b>Aide sociale aux personnes handicapées</b>	<b>991,2</b>	<b>1 023,4</b>
Centres d'aide par le travail (CAT)	987,0	1 019,6
Allocation différentielle	4,2	3,8
<b>Centres d'hébergement et de réadaptation sociale</b>	<b>453,9</b>	<b>502,8</b>
dont : réfugiés	62,5	99,8
<b>Aide médicale (IVG et soins aux SDF)**</b>	<b>47,4</b>	<b>3,6</b>
<b>Sans domicile fixe : autres formes d'aide sociale</b>	<b>55,3</b>	<b>55,7</b>
dont : personnes handicapées	16,5	17,0
personnes âgées	38,8	38,6
enfance	0,1	0,1
<b>Aide sociale aux personnes âgées</b>	<b>0,8</b>	<b>0,5</b>
<b>Tutelle et curatelle d'État</b>	<b>99,3</b>	<b>116,2</b>
<b>Divers</b>	<b>4,9</b>	<b>5,8</b>
<b>Total</b>	<b>1 652,9</b>	<b>1 708,0</b>

\* France entière. \*\* Depuis 1997 la nomenclature ne distingue plus les dépenses afférentes à l'IVG des dépenses d'aide médicale des SDF.

**Dépenses d'aide sociale relevant de la compétence du département en 2001 [1]**



**Dépenses nettes obligatoires d'aide sociale relevant de la compétence du département [2]**

millions d'euros

	1984	2000	p 2001
ASE	2 281,1	4 264,6	4 371,5
ASPH	1 214,0	2 699,0	2 703,0
ASPA	998,2	1 502,8	1 549,5
Aide médicale*	307,5	196,7	10,8
Serv. dép. d'action sociale	280,5	1 176,0	1 149,0
Charges d'insertion des bénéficiaires du RMI	///	640,0	644,3
Frais communs	53,1	353,0	400,9
<b>Total</b>	<b>5 134,2</b>	<b>10 832,1</b>	<b>10 829,0</b>

\* Depuis le 1/1/2000 la CMU, prise en charge par l'État, se substitue à l'aide médicale gratuite.

**Bénéficiaires de l'aide sociale de l'État [1]**

effectifs au 31 décembre

	2000	2001	2001/00
<b>Aide médicale</b>			
Aide médicale renouvelée*	73 639	134 619	82,8
<b>Aide sociale aux personnes âgées</b>			
Allocation simple	68	59	- 13,2
<b>Aide sociale aux personnes handicapées</b>			
Allocation différentielle	1 466	1 300	- 11,3
<b>Sans domicile fixe</b>			
Aide sociale aux personnes âgées	3 084	3 137	1,7
Aide sociale aux personnes handicapées	1 029	1 046	1,7
<b>Allocations diverses</b>			
Allocation militaire	5	///	
Aide sociale à l'enfance	4	1	- 75,0

\* Chiffres CNAMTS.

## Présentation

Dépenses d'aide sociale relevant de la compétence du département en 2001 (1)

Les dépenses d'aide sociale relevant de la compétence du département en 2001 ont atteint 1 001,1 millions de francs, soit une augmentation de 1,2 % par rapport à 2000. Cette augmentation est due à l'augmentation des dépenses de prise en charge des personnes âgées dépendantes (PAG) et des dépenses de prise en charge des personnes handicapées (PH).

Les dépenses d'aide sociale relevant de la compétence du département en 2001 ont été réparties comme suit :

- 1 001,1 millions de francs (100,1 %) de dépenses d'aide sociale relevant de la compétence du département en 2001.
- 1 001,1 millions de francs (100,1 %) de dépenses d'aide sociale relevant de la compétence du département en 2001.

L'aide sociale de 799,9 millions de francs, en 2001, a été répartie comme suit :

- 1 711,1 millions de francs (100,0 %) de dépenses d'aide sociale relevant de la compétence du département en 2001.
- 1 711,1 millions de francs (100,0 %) de dépenses d'aide sociale relevant de la compétence du département en 2001.

Les dépenses d'aide sociale relevant de la compétence du département en 2001 ont été réparties comme suit :

- 1 001,1 millions de francs (100,1 %) de dépenses d'aide sociale relevant de la compétence du département en 2001.
- 1 001,1 millions de francs (100,1 %) de dépenses d'aide sociale relevant de la compétence du département en 2001.

Libellé	Montant (en millions de francs)	Evolution (en %)
Aide sociale aux personnes âgées	1 001,1	1,2
Aide sociale aux personnes handicapées	1 001,1	1,2
Aide sociale aux personnes souffrant de troubles mentaux	1 001,1	1,2
Aide sociale aux personnes souffrant de troubles de la personnalité	1 001,1	1,2
Aide sociale aux personnes souffrant de troubles de la conduite	1 001,1	1,2
Aide sociale aux personnes souffrant de troubles de la personnalité et de la conduite	1 001,1	1,2
Aide sociale aux personnes souffrant de troubles de la personnalité et de la conduite et de troubles de la personnalité	1 001,1	1,2
Aide sociale aux personnes souffrant de troubles de la personnalité et de la conduite et de troubles de la personnalité et de troubles de la conduite	1 001,1	1,2
Aide sociale aux personnes souffrant de troubles de la personnalité et de la conduite et de troubles de la personnalité et de troubles de la personnalité et de troubles de la conduite	1 001,1	1,2
Aide sociale aux personnes souffrant de troubles de la personnalité et de la conduite et de troubles de la personnalité et de troubles de la personnalité et de troubles de la personnalité et de troubles de la conduite	1 001,1	1,2

## Bénéficiaires de l'aide sociale départementale (1)

Les dépenses d'aide sociale relevant de la compétence du département en 2001 ont été réparties comme suit :

- 1 001,1 millions de francs (100,1 %) de dépenses d'aide sociale relevant de la compétence du département en 2001.
- 1 001,1 millions de francs (100,1 %) de dépenses d'aide sociale relevant de la compétence du département en 2001.

Les dépenses d'aide sociale relevant de la compétence du département en 2001 ont été réparties comme suit :

- 1 001,1 millions de francs (100,1 %) de dépenses d'aide sociale relevant de la compétence du département en 2001.
- 1 001,1 millions de francs (100,1 %) de dépenses d'aide sociale relevant de la compétence du département en 2001.

Les dépenses d'aide sociale relevant de la compétence du département en 2001 ont été réparties comme suit :

- 1 001,1 millions de francs (100,1 %) de dépenses d'aide sociale relevant de la compétence du département en 2001.
- 1 001,1 millions de francs (100,1 %) de dépenses d'aide sociale relevant de la compétence du département en 2001.

Les dépenses d'aide sociale relevant de la compétence du département en 2001 ont été réparties comme suit :

- 1 001,1 millions de francs (100,1 %) de dépenses d'aide sociale relevant de la compétence du département en 2001.
- 1 001,1 millions de francs (100,1 %) de dépenses d'aide sociale relevant de la compétence du département en 2001.

Libellé	Montant (en millions de francs)	Evolution (en %)
Aide sociale aux personnes âgées	1 001,1	1,2
Aide sociale aux personnes handicapées	1 001,1	1,2
Aide sociale aux personnes souffrant de troubles mentaux	1 001,1	1,2
Aide sociale aux personnes souffrant de troubles de la personnalité	1 001,1	1,2
Aide sociale aux personnes souffrant de troubles de la conduite	1 001,1	1,2
Aide sociale aux personnes souffrant de troubles de la personnalité et de la conduite	1 001,1	1,2
Aide sociale aux personnes souffrant de troubles de la personnalité et de la conduite et de troubles de la personnalité	1 001,1	1,2
Aide sociale aux personnes souffrant de troubles de la personnalité et de la conduite et de troubles de la personnalité et de troubles de la conduite	1 001,1	1,2
Aide sociale aux personnes souffrant de troubles de la personnalité et de la conduite et de troubles de la personnalité et de troubles de la personnalité et de troubles de la conduite	1 001,1	1,2

---

# ÉCONOMIE FINANCES

---

Économie générale

Monnaie - Marchés financiers

Finances publiques

SOURCES  
111 - Les comptes de la Nation en 2002  
112 - Comptes de la Nation 2002 (www.insee.fr)  
113 - Comptes de la Nation 2002 (www.insee.fr)

# Économie générale

## PRÉSENTATION

En 2002, d'après les *comptes nationaux*, le **produit intérieur brut** augmente de 1,2 % en volume, après 2,1 % en 2001. En France, comme dans l'ensemble de la zone euro, l'activité ralentit pour la deuxième année consécutive. La baisse des créations d'emplois freine la masse salariale.

Le revenu disponible des ménages ne progresse que de 3,9 % après 4,8 % en 2001. La masse salariale, en hausse de 3,5 %, s'infléchit après deux années exceptionnelles en terme de création d'emplois. Mais les baisses d'impôts et la croissance des prestations sociales jouent dans l'autre sens. Avec une inflation à 2 %, le pouvoir d'achat des **ménages** s'accroît de 1,9 %, après plus de 3 % les deux années précédentes. La dépense de consommation des ménages ne croît en volume que de 1,2 %, après 2,6 % en 2001. Cependant, les dépenses de consommation couvertes par des transferts sociaux s'accroissent (+ 5,1 en volume) : les transferts sociaux en nature, dont la progression n'a jamais été aussi élevée depuis 1982, expliquent plus de la moitié de la croissance de la consommation effective, qui conserve un rythme soutenu (2,0 %). Le taux d'épargne des ménages augmente pour atteindre 16,7 %.

En 2002, les entreprises reportent leur projet d'investissement et poursuivent le mouvement de déstockage amorcé en 2001. Leur **FBCF** diminue de 2,9 % en moyenne annuelle. La croissance de la **valeur ajoutée** des **entreprises non financières** (+ 2,4 % en valeur) se réduit fortement par rapport à 2001. Bien que les créations d'emplois et le salaire moyen ralentissent, les coûts salariaux augmentent plus rapidement que la valeur ajoutée. En conséquence, le taux de marge, stable depuis trois ans, est en léger recul : il s'établit à 39,5 % pour l'ensemble des entreprises non financières.

En 2002, le déficit des **administrations publiques** augmente : il atteint 47,2 Mds d'euros, soit 3,1 % du PIB. Alors que les dépenses continuent de croître de manière soutenue (5 %), la hausse des recettes (1,8 %) est nettement moins rapide qu'en 2000 et 2001. Le taux de prélèvements obligatoires, en diminution pour la troisième année consécutive, représente 43,9 % du PIB [1].

## DÉFINITIONS

- **Comptes nationaux base 95.** A l'instar des autres pays européens, les comptes nationaux français mettent en application, à partir de 1999, le nouveau système européen de comptabilité nationale, le SEC 95. Cette nouvelle base 95 introduit un changement de nomenclature (NAF harmonisée avec la NACE européenne) et des changements conceptuels dont les principaux sont :
  - le territoire économique, étendu aux départements d'outre-mer ;
  - le champ de la FBCF, élargi à certains investissements immatériels, principalement les logiciels informatiques ;
  - la notion de consommation des ménages se dédouble en dépense de consommation et consommation effective (voir définition au 4.1).
  - la production, évaluée au prix de base (prix diminué des impôts sur les produits et augmenté des subventions sur les produits) ;
  - la valorisation des importations et des exportations qui passe d'un système CAF/FAB à une évaluation FAB/FAB (voir définition au 19.1).
- **Produit intérieur brut (PIB).** Voir définition au 11.2.
- **Formation brute de capital fixe (FBCF).** Elle représente la valeur des acquisitions moins les cessions d'actifs fixes, corporels (machines etc.) ou incorporels (logiciels), réalisées par les producteurs résidents et utilisées de façon répétée ou continue pendant au moins un an dans le processus de production. Pour le secteur des ménages, la FBCF concerne les logements et l'investissement des entrepreneurs individuels.
- **Administrations publiques.** Le secteur des administrations publiques comprend : l'État, les collectivités locales, les organismes avec comptabilité complète et personnalité juridique, produisant des services non marchands et financés par l'État ou les collectivités locales (y compris l'enseignement privé sous contrat), les régimes d'assurances sociales et les organismes en dépendant (hôpitaux publics, œuvres sociales).
- **Institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM).** Ensemble des unités privées dotées de la personnalité juridique (cultes, syndicats de travailleurs, comités d'entreprise, partis politiques, fondations à caractère humanitaire) qui produisent des biens et services non marchands destinés aux ménages. Leurs ressources principales proviennent de contributions volontaires, en espèces ou en nature, effectuées par les ménages, de versements provenant des administrations publiques ainsi que des revenus de la propriété.
- **Valeur ajoutée.** Voir définition au mot-clé 11.3.

### POUR EN SAVOIR PLUS

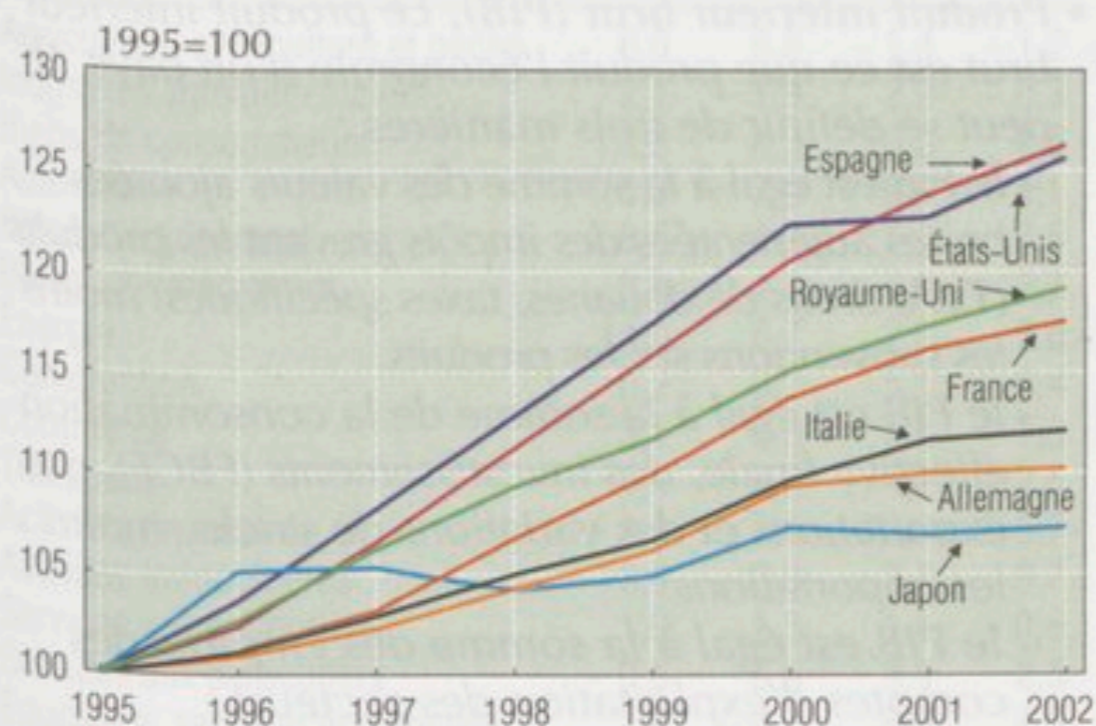
- *L'économie française, Édition 2003-2004*, Insee, publié au Livre de Poche, juin 2003.
- « Comptes et indicateurs économiques », INSEE-Résultats, et CD-Rom, juin 2003.

### SOURCES

- [1] « Les comptes de la Nation en 2002 », INSEE-Première, n° 894, avril 2003.
- [2] Comptes de la Nation 2002 ([www.insee.fr](http://www.insee.fr)).
- [3] Principaux indicateurs économiques, OCDE et Note de conjoncture Internationale, Direction de la Prévision.



## Évolution en volume du PIB des principaux pays de l'OCDE\* [3]



\* OCDE : voir définition au mot-clé 19.3.

## Investissement par secteur institutionnel\* [2]

Secteurs institutionnels	Évolution en volume en %			p 2002 milliards d'€
	2000/99	2001/00	2002/01	
<b>Ensemble</b>	<b>7,8</b>	<b>1,9</b>	<b>-1,6</b>	<b>296,0</b>
dont :				
Sociétés non financières**	8,5	3,4	-2,9	163,7
Sociétés financières	15,8	-2,5	3,2	12,6
Administrations publiques	10,0	-0,4	-1,5	46,4
Ménages	3,4	0,8	0,8	73,1

\* Comptes nationaux Base 95. \*\* Y compris entreprises individuelles.

## Capacité (+) ou besoin (-) de financement des agents économiques\* [2]

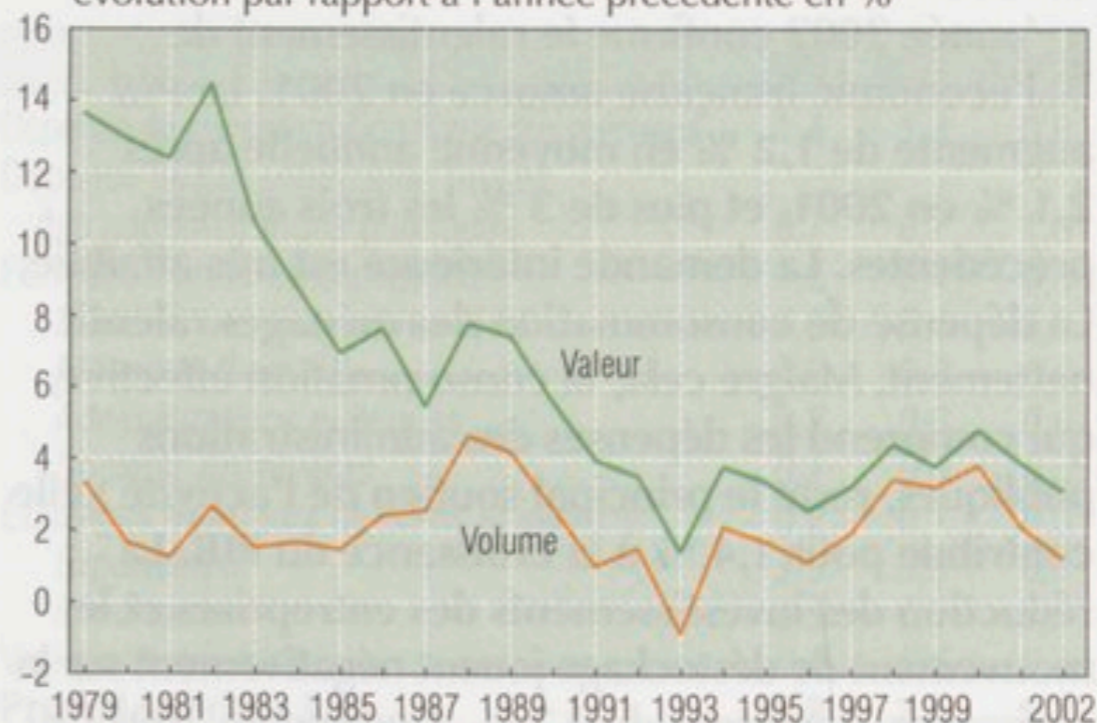
milliards d'euros

Secteurs institutionnels	1999	2000	2001	p 2002
Sociétés non financières	-1,8	-30,9	-23,4	-12,8
Sociétés financières	-1,5	2,5	-2,1	4,6
Ménages	57,9	65,8	68,3	77,8
Administrations publiques	-23,9	-20,0	-22,5	-47,6
soit : Administrations publiques centrales	-31,9	-30,0	-28,7	-46,5
Administrations publiques locales	4,3	2,8	2,1	3,3
Administrations de sécurité sociale	3,7	7,2	4,0	-4,4
ISBLSM	0,9	1,0	1,1	1,1
Nation	33,5	18,5	21,4	23,3

\* Comptes nationaux Base 95.

## Évolution du PIB en France [2]

évolution par rapport à l'année précédente en %



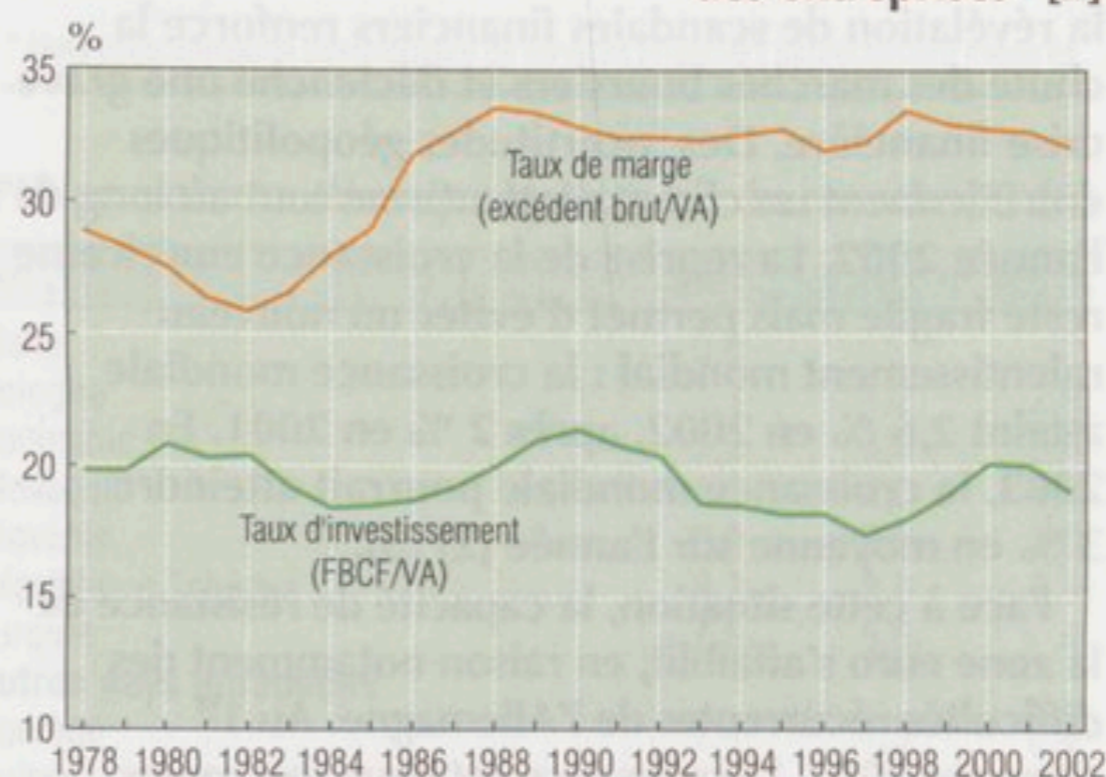
## Principaux agrégats par habitant\* [2]

euros

	2001	p 2002
Produit intérieur brut	24 225	24 837
Revenu disponible des ménages	15 618	16 137
soit : Consommation des ménages	13 095	13 441
Épargne brute des ménages	2 523	2 696
Capacité de financement des ménages	1 121	1 271

\* Comptes nationaux Base 95.

## Taux de marge et taux d'investissement des entreprises\* [2]



\* Hors entreprises individuelles. Évaluations en Base 95.

## Ressources et emplois de biens et services en 2002\* [2]

Ressources	Valeur milliards d'euros	Évolution en volume** 2002/01%	Emplois	Valeur milliards d'euros	Évolution en volume** 2002/01%
soit : valeur ajoutée au prix de base	1 363,5		soit : dépense de consommation des ménages	823,0	1,2
impôts sur les produits***	176,8		dépense de consommation des APU	363,0	4,1
subventions sur les produits	-0 19,5		dépense de consommation des ISBLSM	10,2	1,9
Importations	380,2	0,6	FBCF****	297,7	-1,6
soit : biens	329,6		Variations de stocks	-4,3	///
services	50,6		Exportations	411,6	1,5
<b>Total des ressources et des emplois</b>	<b>1 901,0</b>	<b>1,1</b>	soit : biens	332,5	
			services	79,1	

\* Comptes provisoires en Base 95. \*\* Les volumes sont évalués aux prix de l'année précédente chaînés base 95. \*\*\* TVA, impôts sur les importations et autres impôts sur les produits (TIPP, taxes sur les tabacs et alcools...). \*\*\*\* Y compris acquisitions (nettes de cessions) d'objets de valeur.

# économie générale

## PRÉSENTATION

L'année 2002 confirme le ralentissement de l'économie française amorcé en 2001. Le PIB augmente de 1,2 % en moyenne annuelle après 2,1 % en 2001, et plus de 3 % les trois années précédentes. La demande intérieure est très affaiblie. La dépense de consommation des ménages ralentit nettement. Malgré cela, la consommation effective, qui comprend les dépenses des administrations publiques, reste le principal soutien de l'activité : elle contribue pour 1,4 % à la croissance du PIB. La réduction des investissements des entreprises et le mouvement de déstockage jouent négativement sur la croissance, à hauteur de 0,7 %. Comme en 2001, le commerce extérieur n'a que peu d'impact sur la croissance : sa contribution est de 0,3 % [6].

Au cours des 2 dernières années, une crise de confiance a ébranlé les bases du cycle d'expansion qui avait dynamisé la croissance mondiale à la fin des années 90. La dégradation est partie des États-Unis : l'éclatement de la bulle spéculative des valeurs technologiques associé à la prise de conscience de la situation de surinvestissement a entraîné une récession américaine mi-2001. L'onde de choc s'est ensuite propagée dans le monde entier par le biais des anticipations, des marchés financiers et du canal commercial. Début 2002, un vif rebond de l'économie américaine permet d'espérer un rétablissement rapide de l'économie mondiale. Mais la révélation de scandales financiers renforce la chute des marchés boursiers et déclenche une grave crise financière. Des incertitudes géopolitiques entretiennent un climat d'attentisme tout au long de l'année 2002. La reprise de la croissance américaine reste fragile mais permet d'éviter un nouveau ralentissement mondial : la croissance mondiale atteint 2,6 % en 2002, après 2 % en 2001. En 2003, la croissance mondiale pourrait atteindre 3 % en moyenne sur l'année [2] [3].

Face à cette situation, la capacité de résistance de la zone euro s'affaiblit, en raison notamment des difficultés récurrentes de l'Allemagne. Au 1<sup>er</sup> semestre 2002, la croissance est deux fois moins rapide dans la zone euro (+ 0,7 %) qu'outre-atlantique et elle stagne en fin d'année : elle s'établit à + 0,8 % en moyenne en 2002, cette évolution recouvrant de fortes disparités nationales. La France occupe une position intermédiaire plutôt favorable parmi les pays de la zone euro [2].

## DÉFINITIONS

- **Produit intérieur brut (PIB).** Le produit intérieur brut est ce que produit l'économie d'un pays. Il peut se définir de trois manières :
  - le PIB est égal à la somme des valeurs ajoutées brutes augmentées des impôts grevant les produits (TVA, droits de douanes, taxes spécifiques) moins les subventions sur les produits.
  - le PIB est égal à la somme de la consommation effective finale, des investissements (FBCF), des exportations et des variations de stocks, moins les importations.
  - le PIB est égal à la somme des emplois des comptes d'exploitation des secteurs institutionnels : rémunérations des salariés, impôts sur la production et les importations moins les subventions reçues, excédent brut d'exploitation et revenu mixte (voir au 10.4).
- **Contributions à la croissance du PIB.** Le PIB est défini dans le tableau ci-contre par ses contreparties, c'est-à-dire comme somme des emplois finals de biens et services, déduction faite des importations. La contribution de chacune des composantes est définie comme le rapport de l'accroissement en volume de cette composante entre l'année  $n - 1$  et l'année  $n$  à la valeur du PIB  $n - 1$ .
- **Productivité horaire apparente du travail.** Son indice met en relation la variation en volume de la valeur ajoutée brute d'une année par rapport à la précédente et la variation sur la même période du volume d'heures travaillées. Ce dernier est évalué par la somme des heures travaillées par les salariés, les non-salariés, les inactifs et multi-actifs agricoles et le volume d'heures travaillées « au noir ». La croissance de la productivité horaire apparente du travail résulte souvent d'une plus grande consommation de capital, et le qualificatif « apparente » prévient qu'il ne faut pas en attribuer les causes à la seule productivité du travail.
- **Valeur ajoutée.** Voir définition au mot-clé 11.3
- **Technologies de l'information et de la communication (TIC).** Voir définition au mot-clé 11.5.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Perspectives économiques de l'OCDE*, juin 2003.
- *Statistiques en bref*, série Economie et finances, « Comptes trimestriels – PIB et composantes du revenu », Eurostat, n° 23/2003.

### SOURCES

[1] Comptes nationaux, Insee (www.insee.fr).

[2] *L'économie française*, Édition 2003-2004, Insee, Livre de poche, juin 2003.

[3] *Note de conjoncture*, Insee et *Note de conjoncture internationale*, Direction de la Prévision.

[4] « Les technologies de l'information et de la communication en France », *Économie et Statistique*, Insee, n° 339-340, 2000-9/10.

[5] Eurostat.

[6] « Les comptes de la nation en 2002 », *Insee-première*, n° 894, avril 2003.

Productivité horaire du travail par branche\* [1] %

Branches en NES 16	1998	1999	2000	p 2001
Agriculture, sylviculture et pêche	6,0	6,8	-1,4	-1,2
Industries agroalimentaires	2,1	-1,9	2,2	-0,3
Biens de consommation	3,2	4,3	10,3	7,5
Automobile	13,2	7,9	10,9	4,1
Biens d'équipement	8,5	4,7	7,4	2,5
Biens intermédiaires	3,6	4,7	7,0	2,7
Énergie	14,0	6,7	2,6	2,6
Construction	0,2	0,7	5,1	-0,4
Commerce	3,1	0,6	3,8	1,3
Transports	4,9	0,2	4,1	-2,6
Activités financières	-4,9	1,5	12,9	-5,7
Activités immobilières	3,9	-2,3	2,7	0,7
Services aux entreprises	1,0	1,3	1,4	-0,5
Services aux particuliers	-0,6	0,8	3,9	2,5
Éducation, santé, action sociale	2,5	-0,7	6,0	4,9
Administration	0,8	-0,5	4,0	6,0
<b>Ensemble</b>	<b>2,6</b>	<b>1,5</b>	<b>4,6</b>	<b>1,9</b>

\* Evolution par rapport à l'année précédente.

Contribution des TIC à la croissance du PIB comparée à celle des autres équipements et de la R&D [4] %

	1969-79	1979-89	1989-95	1995-99
<b>PIB</b>	<b>4,1</b>	<b>2,4</b>	<b>1,3</b>	<b>2,2</b>
<b>Contributions :</b>				
<b>Total des TIC</b>	<b>0,19</b>	<b>0,20</b>	<b>0,16</b>	<b>0,27</b>
dont : mat. informatiques	0,12	0,13	0,09	0,13
logiciels	0,03	0,04	0,05	0,09
mat. de communication	0,04	0,03	0,03	0,05
<b>Équipements</b>	<b>0,40</b>	<b>0,35</b>	<b>0,32</b>	<b>0,19</b>
dont : mat. de transport	0,09	0,04	0,07	0,06
autres matériels	0,31	0,31	0,25	0,12
<b>Recherche&amp;Développement</b>	<b>0,05</b>	<b>0,08</b>	<b>0,09</b>	<b>0,03</b>

Contributions à la croissance du PIB\* [1]

	en points de PIB		
	2000	2001	p 2002
Dépense de consommation finale des ménages	1,4	1,4	0,6
Dépense de consommation finale des administrations publiques	0,7	0,7	1,0
Formation brute de capital fixe	1,5	0,4	-0,3
Sociétés non financières et EI	0,9	0,4	-0,3
Ménages (hors EI)	0,2	0,0	0,0
Administrations publiques	0,3	0,0	0,0
Sociétés financières	0,1	0,0	0,0
Échanges extérieurs de biens et services	-0,2	0,1	0,3
Exportations	3,3	0,5	0,4
Importations	-3,5	-0,4	-0,2
Variations de stocks	0,4	-0,6	-0,4
<b>Produit intérieur brut</b>	<b>3,8</b>	<b>2,1</b>	<b>1,2</b>

\* Aux prix de l'année précédente.

Partage de la valeur ajoutée brute\* [1]

	%		
	1980	1990	p 2002
Rémunération des salariés	60,6	56,0	57,2
Salaires et traitements bruts	44,7	40,5	41,9
Cotisations sociales à la charge des employeurs	15,9	15,5	15,3
Impôts sur la production	3,4	3,7	4,3
Subventions d'exploitation	-1,1	-0,9	-0,6
Excédent brut d'exploitation	25,0	30,6	30,6
Revenu mixte brut	12,1	10,6	8,5
<b>Valeur ajoutée brute</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>En milliards d'euros à prix courants</b>	<b>407,3</b>	<b>943,0</b>	<b>1 401,8</b>

\* Hors consommation intermédiaire de services financiers indirectement mesurés.

Taux annuel moyen de croissance du PIB en volume dans quelques pays du monde [3] [5]

Pays	2001	p 2002	2003*	Pays	2001	p 2002	2003*
Canada	1,5	3,0	3,1	Malte	-0,8	...	...
États-Unis	0,3	2,4	2,0	Pologne	1,1	1,2	2,4
Japon	0,4	0,3	1,1	Roumanie	5,3	4,5	5,0
<b>Union européenne</b>	<b>1,5</b>	<b>1,0</b>	<b>1,5</b>	Slovaquie	3,3	4,0	4,1
<b>Zone euro</b>	<b>1,4</b>	<b>0,8</b>	<b>0,5</b>	Slovénie	3,0	2,6	3,6
Allemagne	0,6	0,2	0,1	République Tchèque	3,3	2,8	3,3
Autriche	1,0	0,8	2,3	Turquie	-7,5	5,5	4
Belgique	1,0	0,7	1,4	<b>Autres pays européens</b>			
Espagne	2,7	2,0	1,8	Norvège	1,4	1,5	2,0
Finlande	0,7	1,1	2,7	Suisse	1,3	0,5	1,6
<b>France</b>	<b>2,1</b>	<b>1,2</b>	<b>0,8</b>	Russie	5,1	4,3	4,4
Grèce	4,1	3,0	3,2	<b>Asie hors Japon</b>	<b>5,2</b>	<b>6,1</b>	<b>6,1</b>
Irlande	5,9	3,0	5,1	Chine	7,3	8,0	7,5
Italie	1,8	0,4	0,7	Inde	5,5	5,0	5,4
Luxembourg	3,5	2,2	5,1	Indonésie	3,3	3,6	3,1
Pays-Bas	1,3	0,2	1,0	<b>Afrique</b>			
Portugal	1,7	0,6	1,5	Algérie	1,8	3,5	3,2
<b>Pays de l'UE hors zone euro</b>				Maroc	6,5	4,3	4,5
Danemark	1,0	1,3	1,9	Tunisie	5,0	2,5	3,0
Royaume-Uni	2,0	1,6	1,7	Égypte	2,0	1,8	2,0
Suède	1,2	1,4	2,5	Afrique du Sud	2,2	2,5	3,4
<b>Pays candidats à l'adhésion à l'UE</b>				<b>Amérique latine</b>	<b>0,1</b>	<b>-1,5</b>	<b>1,6</b>
Bulgarie	4,0	4,0	5,0	Argentine	-4,5	-11,6	1,1
Chypre	4,2	...	...	Brésil	1,5	1,5	1,6
Estonie	5,0	3,7	5,5	Chili	2,9	1,7	3,0
Hongrie	3,7	3,2	4,1	Mexique	-0,3	0,9	2,9
Lettonie	7,7	4,5	6,0	<b>PIB mondial</b>	<b>2,0</b>	<b>2,6</b>	<b>3,0</b>
Lituanie	6,0	4,0	4,8				

\* Prévisions

# économie générale

## PRÉSENTATION

En 2002, la **production des branches** s'élève à 2 688 milliards d'€, soit une progression de 2,1 % en valeur et de 1,4 % en volume par rapport à 2001. La production de l'**industrie manufacturière** stagne. Sa croissance en volume est de 0,1 % en moyenne annuelle, après 1,8 % en 2001. Le comportement restrictif des investisseurs, l'accentuation du comportement de déstockage, la moindre croissance de la consommation en biens manufacturés et la baisse du volume des exportations expliquent la poursuite de la décélération de la production manufacturière. La construction souffre également de l'attentisme des investisseurs privés et publics et la production est en repli (- 0,9 % en volume contre 1,5 % en 2001). A contrario, la production agricole bénéficie d'un net rebond (+ 3,5 % en volume par rapport à 2001). Fin 2002, les branches liées à la demande des ménages ne connaissent pas une inflexion aussi brutale que celles dépendant de la demande des entreprises. La croissance de la production des services marchands est de + 1,7 % en volume par rapport à 2001. Celle des services administrés atteint + 3,9 %, du fait de la nette augmentation des dépenses de santé des ménages en fin d'année 2002.

La **valeur ajoutée** totale s'élève à 1 364 milliards d'€ en 2002, soit une augmentation de 3,1 % en valeur et de 1,3 % en volume par rapport à 2001. Elle provient pour 27 % des activités agricoles, industrielles, énergétiques et de construction et pour 73 % des activités de services, dont 16 % pour les services aux entreprises. La valeur ajoutée des branches manufacturières ne cesse de ralentir tout au long de 2002 et recule même légèrement sur l'année (- 0,1 % en volume en moyenne annuelle par rapport à 2001). Les biens intermédiaires et les biens d'équipement sont les plus touchés, avec des baisses de 0,5 % et 0,2 % en 2002 par rapport à 2001.

Les industriels manquant de visibilité se réfugient dans l'attentisme en ralentissant leurs dépenses. Ils déstockent massivement au lieu de produire et gèlent projets d'investissements et embauches. Déjà sur une pente décroissante en 2001, le taux d'utilisation des capacités de production continue de baisser (83,9 % en 2002 contre 86,2 % en 2001 et 87,1 % en 2000) [1] [2] [3] [4].

## DÉFINITIONS

- **Branches.** Pour une entreprise déterminée, les effectifs et les ventes sont répartis selon les différentes activités qu'elle exerce. Les activités prises en compte sont celles donnant lieu à facturation. Les fractions d'entreprise, correspondant à une même activité, constituent la branche d'activité ou, plus brièvement, la branche. Ainsi, une entreprise relève d'autant de branches qu'elle exerce d'activités.
- **Valeur ajoutée.** Différence entre la valeur des biens ou services produits par une entreprise ou une branche et celle des biens et services utilisés pour la production, dite des « consommations intermédiaires ». La somme des valeurs ajoutées par les unités d'un ensemble (branche, secteur, regroupement ou ensemble de l'économie) est indépendante du découpage entre entreprises ou entre branches. Dans les comptes nationaux base 95, la valeur ajoutée est au prix de base et non plus au prix du marché.
- **Production.** La production est l'activité, socialement organisée, destinée à créer des biens et des services à partir de « facteurs de production » acquis sur le marché. Dans les comptes nationaux base 95, la production est évaluée au prix de base, qui retranscrit les recettes effectives du producteur. La principale différence, par rapport à la base 80, consiste à intégrer le montant des subventions sur les produits et à retrancher celui des impôts sur les produits. Le solde entre la production et la consommation intermédiaire de chaque entreprise ou branche est appelé valeur ajoutée.
- **Industrie manufacturière.** Elle comprend les branches des biens de consommation, des biens intermédiaires, des biens d'équipement et de l'automobile.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- INSEE-Première : « l'agriculture en 2002 en Europe et en France », n° 904, juin 2003 ; « Le commerce en 2002 », n° 897, avril 2003 ; « Les comptes de la Nation en 2002 », n° 894, avril 2003.
- « Enquête sur les résultats et perspectives dans l'industrie en 2002 et 2003 », *Bulletin de la Banque de France*, n° 112, avril 2003.

- *L'économie française*, édition 2003-2004, Insee, Livre de poche, juin 2003.

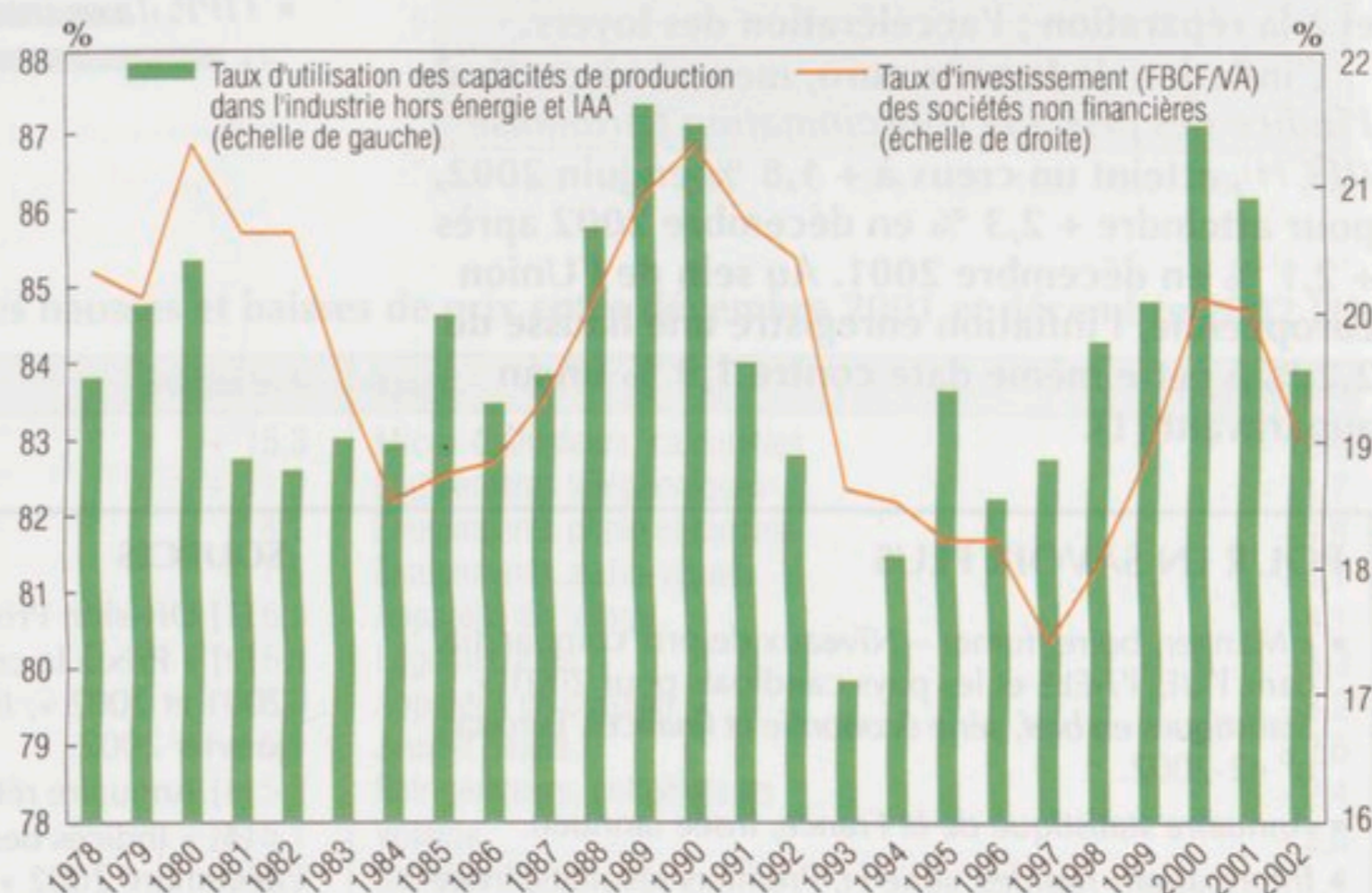
### SOURCES

- [1] Comptes nationaux base 95, Département des comptes nationaux, Insee.
- [2] Division comptes et études de l'industrie, Insee.
- [3] *Note de conjoncture*, Insee, mars 2003.
- [4] « Stagnation de l'activité manufacturière en 2002 », *INSEE-Première*, n° 905, juin 2003.

Production et valeur ajoutée en 2002 [1]

Branches NES	Production millions d'€	Évolution 2002/2001		Valeur ajoutée millions d'€	Évolution 2002/2001	
		en valeur %	en volume %		en valeur %	en volume %
Agriculture, sylviculture, pêche	74 296	-0,3	3,5	36 468	-1,1	3,7
Industries agricoles et alimentaires	121 908	0,9	1,3	36 697	6,8	1,4
dont : Viande et lait	49 269	-3,0	0,8	11 162	1,0	0,9
Industrie des biens de consommation	125 009	0,7	0,5	43 503	1,6	0,6
Habillement, cuir	16 117	-0,8	-0,6	5 355	-1,2	-1,5
Édition, imprimerie, reproduction	34 922	0,1	-0,4	13 433	-0,2	-0,3
Pharmacie, parfumerie, entretien	46 737	3,4	3,5	15 197	5,2	4,7
Équipements du foyer	27 233	-2,2	-2,8	9 518	0,1	-2,9
Industrie automobile	108 354	2,6	1,1	23 200	8,5	0,3
Industrie des biens d'équipement	161 725	-1,3	0,7	47 958	-0,8	-0,2
Construction navale, aéronautique et ferroviaire	48 192	2,1	1,3	10 216	5,1	-2,9
Équipements mécaniques	65 804	0,7	1,0	23 805	1,7	0,9
Équipements électriques et électroniques	47 729	-6,8	-0,3	13 937	-8,5	-0,2
Industrie des biens intermédiaires	253 256	-3,3	-1,0	85 736	-4,4	-0,5
Produits minéraux	26 854	0,0	-1,0	11 527	0,4	-1,2
Textile	16 056	-2,8	-2,0	4 978	-2,2	-1,9
Bois et papier	30 902	-0,5	1,6	10 678	-1,0	1,5
Chimie, caoutchouc, plastiques	73 901	-2,3	1,1	22 900	-4,9	1,8
Métallurgie et transformation des métaux	74 146	-3,5	-1,9	26 035	-3,5	-2,0
Composants électriques et électroniques	31 397	-10,5	-5,0	9 618	-14,4	-2,8
Énergie	93 980	-4,1	-0,8	33 323	-6,1	-0,1
Combustibles et carburants	38 197	-8,6	-3,2	7 669	-16,9	-3,1
Eau, gaz, électricité	55 783	-0,7	1,0	25 654	-2,3	0,9
Construction	169 468	2,2	-0,9	69 007	6,0	-0,5
Commerce	207 040	0,8	0,4	137 237	0,1	0,3
Transport	122 018	2,5	-0,1	60 285	2,1	-0,1
Activités financières	131 975	4,7	1,9	65 348	5,5	1,3
Activités immobilières	192 833	4,4	1,8	165 260	4,3	1,8
Services aux entreprises	389 941	4,4	2,8	226 167	4,5	1,8
Postes et télécommunications	57 696	5,8	8,3	29 607	1,7	4,1
Conseils et assistance	176 373	3,6	1,5	104 149	5,0	1,4
Services opérationnels	124 407	5,6	2,9	74 541	5,7	2,1
Recherche et développement	31 465	1,5	0,2	17 870	1,4	-1,4
Services aux particuliers	143 084	4,3	1,4	83 463	5,6	1,1
dont : Hôtels et restaurants	68 599	3,1	0,0	39 666	5,5	0,1
Activités culturelles, récréatives et sportives	51 980	6,2	3,6	25 297	7,1	2,8
Éducation, santé et action sociale	220 622	7,0	4,9	165 285	7,2	4,3
dont : Éducation	85 244	4,7	3,4	70 522	4,6	3,2
Santé	108 488	7,8	5,3	81 352	8,9	5,0
Administration	172 529	4,3	2,7	122 833	3,5	1,9
dont : Administration publique	161 824	4,3	2,7	118 034	3,5	1,8
Service d'intermédiation financière indirectement mesuré	///	///	///	-38 247	4,7	3,2
<b>Ensemble</b>	<b>2 688 038</b>	<b>2,1</b>	<b>1,4</b>	<b>1 363 523</b>	<b>3,1</b>	<b>1,3</b>

Taux d'investissement et utilisation des capacités de production [2]



# économie générale

## PRÉSENTATION

En 2002, l'indice des prix à la consommation pour l'ensemble des ménages augmente de 2,3 %, en glissement annuel, après + 1,4 % en 2001. Les produits pétroliers et les services contribuent largement à cette accélération. L'inflation sous-jacente, qui reflète les tendances de fond des évolutions de prix en éliminant notamment les composantes énergétiques, produits frais et de santé, s'établit à + 1,8 % (+ 2,0 % en 2001).

Malgré l'appréciation de l'euro face au dollar, la hausse quasi-continue des cours du pétrole en 2002 entraîne une remontée des prix des produits pétroliers, amplifiée par l'abandon en juillet de la « TIPP flottante » et du bonus fiscal : le glissement annuel s'établit à + 6,8 % (après - 13,7 % en décembre 2001), contribuant pour + 0,8 points à la hausse de l'inflation sur l'année 2002.

La hausse des prix de l'alimentation décélère en 2002 pour atteindre + 1,4 % après + 4,9 % en 2001. Les prix des produits frais augmentent fortement durant l'hiver à cause du gel, mais fléchissent nettement par la suite pour atteindre un glissement annuel de + 1,7 % contre + 5,4 % en 2001. Hors produits frais, les prix de l'alimentation poursuivent le ralentissement amorcé en octobre 2001 : le glissement annuel s'établit à + 1,4 % (+ 4,7 % en décembre 2001). Les prix de la viande, fortement accrus après les crises alimentaires de 2000 et 2001, se stabilisent globalement en 2002.

Les prix des produits manufacturés entament un ralentissement en 2002, favorisé par la diffusion des baisses passées des coûts de matières premières et par l'appréciation de l'euro, en particulier pour les biens durables.

Les prix des services rendus aux ménages continuent d'accélérer en 2002. Leur évolution annuelle en glissement passe de + 1,9 % en 2001 à + 3,4 % en 2002. Ce mouvement est dû à trois facteurs essentiels : les augmentations de tarifs de santé (+ 7,8 % en glissement annuel) ; les hausses en janvier 2002 liées au passage à l'euro, principalement dans les services liés à la restauration, aux loisirs et à la réparation ; l'accélération des loyers.

L'inflation de la zone euro, mesurée à partir de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), atteint un creux à + 1,8 % en juin 2002, pour atteindre + 2,3 % en décembre 2002 après + 2,1 % en décembre 2001. Au sein de l'Union Européenne, l'inflation enregistre une hausse de 2,2 % à cette même date contre 1,9 % un an auparavant [1].

## DÉFINITIONS

- **Indice des prix à la consommation.** L'instrument conjoncturel national de mesure de la variation des prix à la consommation est l'indice mensuel de l'Insee. Mis en place en février 1999, le nouvel indice (base 100 en 1998) est décliné en 12 fonctions de consommation, au lieu de 8 auparavant. Il comporte 303 postes de dépense et se réfère à l'ensemble des ménages en intégrant les départements d'outre-mer. D'importantes extensions de couverture ont été réalisées : assurances automobile et habitation, crèches et assistantes maternelles, maisons de retraite, enlèvement des ordures ménagères, gardiennage, entretien des ascenseurs, employés de maison, cures thermales privées, permis de conduire...
- **Indices des prix à la consommation harmonisés (IPCH).** Les indices des prix à la consommation harmonisés dans les quinze états membres de l'Union européenne doivent permettre d'apprécier le respect du critère de convergence portant sur l'inflation du traité de Maastricht. Ils sont destinés aux comparaisons internationales et ne remplaceront pas les indices nationaux des prix à la consommation.
- **Pondération.** Dans un indice de prix à la consommation, la pondération de chaque poste de dépense est proportionnelle à la part de ce poste (coefficient budgétaire) dans la dépense totale de la population prise comme référence.
- **Indice avec ou sans tabac.** La loi Neiertz du 18 janvier 1992 indique : « À compter du 1<sup>er</sup> janvier 1992, toute référence à un indice des prix à la consommation pour la détermination d'une prestation, d'une rémunération, d'une dotation ou de tout autre avantage s'entend d'un indice ne prenant pas en compte le prix du tabac ».
- **Glissement.** Les évolutions sur 12 mois ou glissements, sont obtenues en rapportant l'indice d'un mois donné à l'indice du même mois de l'année précédente.
- **TIPP.** Taxe intérieure sur les produits pétroliers.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Manger, boire, fumer – Niveaux de prix comparatifs dans l'UE, l'AELE et les pays candidats pour 2001 », *Statistiques en bref, série économie et finances*, Eurostat, n° 42-2002.
- *Annuaire statistique de la France*, Insee (annuel).
- *Informations rapides, série H*, Premiers résultats, Insee (mensuel).

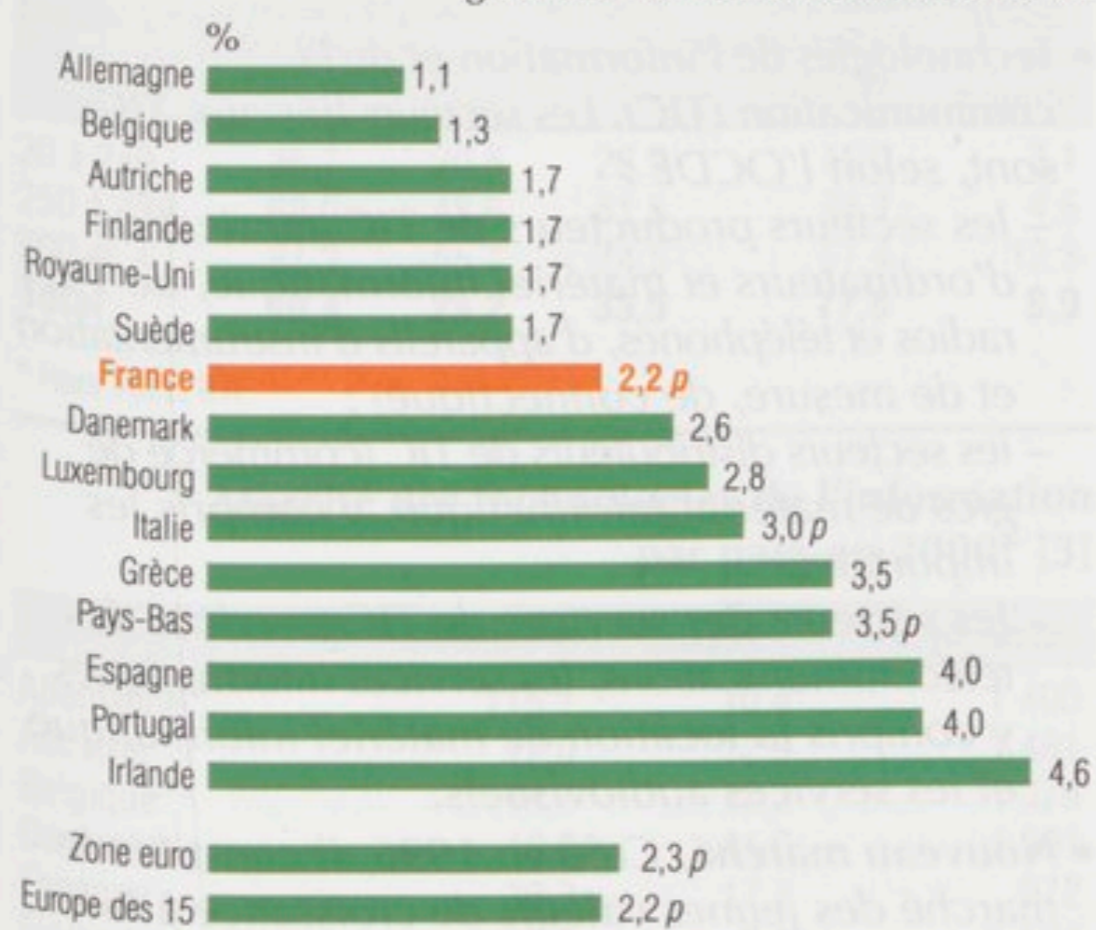
### SOURCES

- [1] Division Prix à la consommation, Insee.
- [2] « Prix à la consommation – moyennes annuelles 2001 et 2002 », *Informations Rapides*, Insee, n° 32, janvier 2002.
- [3] *Annuaire rétrospectif de la France*, Insee, 1990.
- [4] « Indices des prix à la consommation harmonisés – décembre 2002 », *Statistiques en bref, série économie et finances*, Eurostat, n° 1-2003.

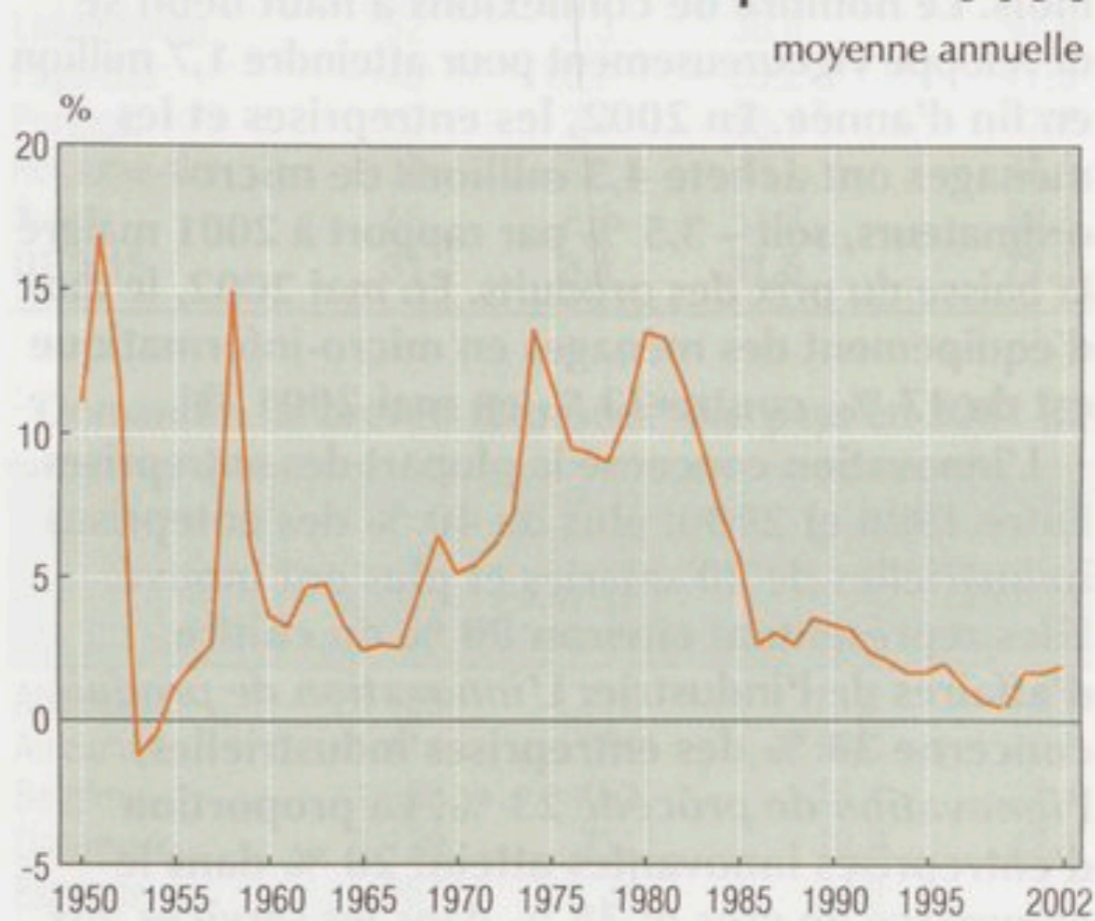
Indice des prix à la consommation pour l'ensemble des ménages en 2002 [1]

Fonction de consommation	Pondération 2002	Moyenne annuelle % 2002/01	Glissement de déc. à déc. % 2002/01	Fonction de consommation	Pondération 2002	Moyenne annuelle % 2002/01	Glissement de déc. à déc. % 2002/01
<b>Ensemble (y. c. tabac)</b>	<b>10 000</b>	<b>1,9</b>	<b>2,3</b>	Médecine non hospitalière	492	3,5	7,8
<b>Ensemble (hors tabac)</b>	<b>9 803</b>	<b>1,7</b>	<b>2,1</b>	Transport	1 643	1,0	2,7
Alimentation, boissons non alcoolisées	1 586	2,8	1,4	Achats de véhicules	441	0,9	1,0
Produits alimentaires	1 467	2,8	1,4	Utilisation de véhicules personnels	939	0,7	3,7
Boissons non alcoolisées	119	1,4	1,3	Services de transports	263	2,5	1,3
Boissons alcoolisées et Tabac	372	4,9	5,0	Communications	250	-0,4	-0,4
Boissons alcoolisées	175	1,1	1,3	Loisirs et culture	874	0,4	0,4
Tabac	197	8,4	8,1	Équipements audio-visuels, photo et informatiques	200	-6,3	-6,8
Habillement et chaussures	518	0,9	0,7	Autres biens durables (loisirs)	24	1,7	1,2
Habillement	400	0,7	0,6	Autres articles et équipements de loisirs	186	1,6	1,8
Chaussures y c. réparation	118	1,9	1,2	Services récréatifs et culturels	288	3,3	3,9
Logement, chauffage, éclairage	1 309	1,7	2,7	Presse, livres et papeterie	148	2,2	1,4
Loyers d'habitation	577	2,6	2,9	Voyage touristiques tout compris	28	3,0	0,5
Entretien et réparation courante du logement	147	3,7	3,6	Éducation	22	2,3	2,3
Distribution d'eau et autres services	192	2,0	3,0	Hôtellerie, cafés, restaurants	816	4,0	3,4
Chauffage, éclairage	393	-0,5	1,9	Restauration et cafés	671	3,8	3,4
Meubles, équipement ménager, entretien maison	647	1,4	1,0	Services d'hébergement	145	4,7	3,8
Meubles, tapis, revêtements de sol	180	1,9	1,1	Autres biens et services	1 034	2,7	2,6
Articles de ménage en textile	64	1,8	1,0	Soins personnels	311	3,5	3,0
Appareils ménagers	112	-1,4	-2,0	Effets personnels (non définis ailleurs)	129	2,1	2,0
Verrerie, vaisselle, ustens. ménage	58	1,8	0,8	Protection sociale	228	2,4	2,4
Outillage maison et jardin	33	1,8	1,5	Assurances	155	2,7	3,0
Entretien courant de l'habitation	200	2,1	2,3	Services financiers	69	1,3	1,6
Santé	929	1,4	4,2	Autres services	142	2,4	2,3
Médicaments et produits pharmaceutiques	437	-0,7	0,3				

Indices des prix à la consommation harmonisés [4]  
glissement annuel en décembre 2002



Variation annuelle de l'indice des prix à la consommation depuis 1950 [2] [3]



Quelques hausses et baisses de prix entre décembre 2001 et décembre 2002 [1]

Hausses	Évolution en %	Baisses	Évolution en %
Combustibles liquides	+ 15,3	Micro-ordinateurs, calculettes	- 18,9
Médecins	+ 11,3	Équipements téléphoniques	- 11,7
Tabac	+ 8,1	Équipements photo et cinéma	- 9,8
Fleurs et plantes	+ 7,6	Équipements audio-visuels	- 8,1
Poissons et crustacés frais	+ 6,9	Appareils de lavage	- 4,1
Carburants	+ 6,1	Légumes frais	- 3,3
Produits de l'hygiène corporelle	+ 6,0	Appareils de cuisson	- 3,2
Huiles et margarines	+ 5,9	Jeux et jouets	- 2,6
Services récréatifs	+ 5,3	Réfrigérateurs, congélateurs	- 2,4
Produits chocolatés	+ 5,1	Volaille	- 2,0
Services paramédicaux	+ 4,9	Gaz de ville	- 1,4

## PRÉSENTATION

En 2002, la dynamique de l'**innovation** est affaiblie par le retournement de la conjoncture internationale et la persistance de la crise du secteur des **TIC**. Le chiffre d'affaires des **secteurs technologiquement innovants** recule (- 5 % en glissement annuel au 2<sup>nd</sup> semestre 2002). Néanmoins leurs effectifs salariés (1,65 million en fin d'année) ne diminuent que très légèrement (- 0,6 % par rapport à 2001). Au-delà de ce fléchissement récent, ces effectifs ont augmenté de 10,7 % depuis juin 1999, contre 7,8 % dans l'ensemble des secteurs marchands non agricoles. En 2002, le nombre de créations d'entreprises baisse fortement (- 15,6 % par rapport à 2001). Depuis 2000, il est passé de 10 700 à 8 000 (- 26 %). En 2002, le **Nouveau marché** des valeurs technologiques est atone : le nombre de sociétés introduites est le plus faible depuis sa création en mars 1996. Le montant des fonds levés s'élève à 211 Mds d'€, contre 646 Mds en 2001 (- 67 %). Le nombre de demandes de brevets français augmente par rapport à 2001, avec 12 378 demandes déposées à l'INPI.

En 2002, l'utilisation par les particuliers des nouvelles technologies se développe à un rythme soutenu : en mai 2002, plus de 23 % des ménages sont connectés à l'internet à leur domicile, contre 18 % en 2001 ; plus du tiers des Français de 15 ans et plus ont utilisé l'internet au cours du dernier mois. Le nombre de connexions à haut débit se développe vigoureusement pour atteindre 1,7 million en fin d'année. En 2002, les entreprises et les ménages ont acheté 4,3 millions de micro-ordinateurs, soit - 3,5 % par rapport à 2001 malgré la baisse du prix des produits. En mai 2002, le taux d'équipement des ménages en micro-informatique est de 37 %, contre 33 % en mai 2001 [1].

L'innovation concerne la plupart des entreprises. Entre 1998 et 2000, plus de 40 % des entreprises industrielles de 20 salariés et plus ont innové. Elles représentent environ 80 % du chiffre d'affaires de l'industrie. L'**innovation de produit** concerne 34 % des entreprises industrielles, l'**innovation de procédé** 23 %. La proportion d'entreprises innovantes atteint 20 % dans le commerce de gros et 38 % dans les services aux entreprises [5].

## DÉFINITIONS

- **Innovation**. On distingue : **L'innovation de procédé**. Un procédé est considéré comme technologiquement innovant s'il met en œuvre de nouvelles techniques pour la production que les produits soient innovants ou non. **L'innovation de produit**. Un produit est considéré comme technologiquement innovant s'il donne lieu à la création d'un nouveau produit ou s'il peut se distinguer substantiellement, d'un point de vue technologique, de produits précédemment fabriqués. **Les dépenses d'innovation** des entreprises comprennent la recherche et développement et d'autres dépenses liées aux innovations (investissements en matériel, acquisition de brevets, conception industrielle et autres préparatifs de la production, formation du personnel). L'innovation technologique en France est mesurée grâce aux indicateurs du tableau de bords de l'innovation.
- **Tableau de bord de l'innovation**. Publié deux fois par an (en avril et en octobre) par le MINEFI, il présente 18 indicateurs significatifs du développement de l'innovation technologique en France.
- **Secteurs technologiquement innovants**. Secteurs des technologies de l'information et de la communication, des biotechnologies, des produits pharmaceutiques et des nouveaux matériaux.
- **Technologies de l'information et de la communication (TIC)**. Les secteurs liés aux TIC sont, selon l'OCDE :
  - les secteurs producteurs de TIC (fabrication d'ordinateurs et matériel informatique, de TV, radios et téléphones, d'appareils d'instrumentation et de mesure, de connectique) ;
  - les secteurs distributeurs de TIC (commerce de gros de matériel informatique, y compris les importateurs).
  - les secteurs des services de TIC (services des télécommunications, les services informatiques y compris la location de matériel informatique et les services audiovisuels).
- **Nouveau marché**. Créé en 1996, il constitue le marché des jeunes valeurs de croissance à la Bourse de Paris et accueille principalement des entreprises de haute technologie.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « L'industrie française des technologies de l'information et de la communication », Sessi, août 2002.
- *Statistiques sur l'innovation en Europe, édition 2000*, Eurostat.
- « L'innovation, une stratégie dans le tertiaire lié aux entreprises », *Insee Première*, n° 874, décembre 2002.

### SOURCES

[1] *Tableau de bord de l'innovation, 9<sup>e</sup> édition*, MINEFI, mai 2003.

[2] « Les demandes de brevets déposées auprès de l'OEB toujours en hausse 1999 à 2001 », *Statistiques en bref, Série Science et technologie*, Eurostat, n° 4/2003.

[3] *Statistiques en bref, Série Industrie, commerce, services*, Eurostat : « Statistiques sur la Société de l'Information », n° 15/2003 ; « Le commerce électronique en Europe », n° 12/2002.

[4] *L'industrie française*, Sessi, édition 2002-2003.

[5] « L'innovation dans les entreprises », *Synthèses n° 67*, Insee, décembre 2002.

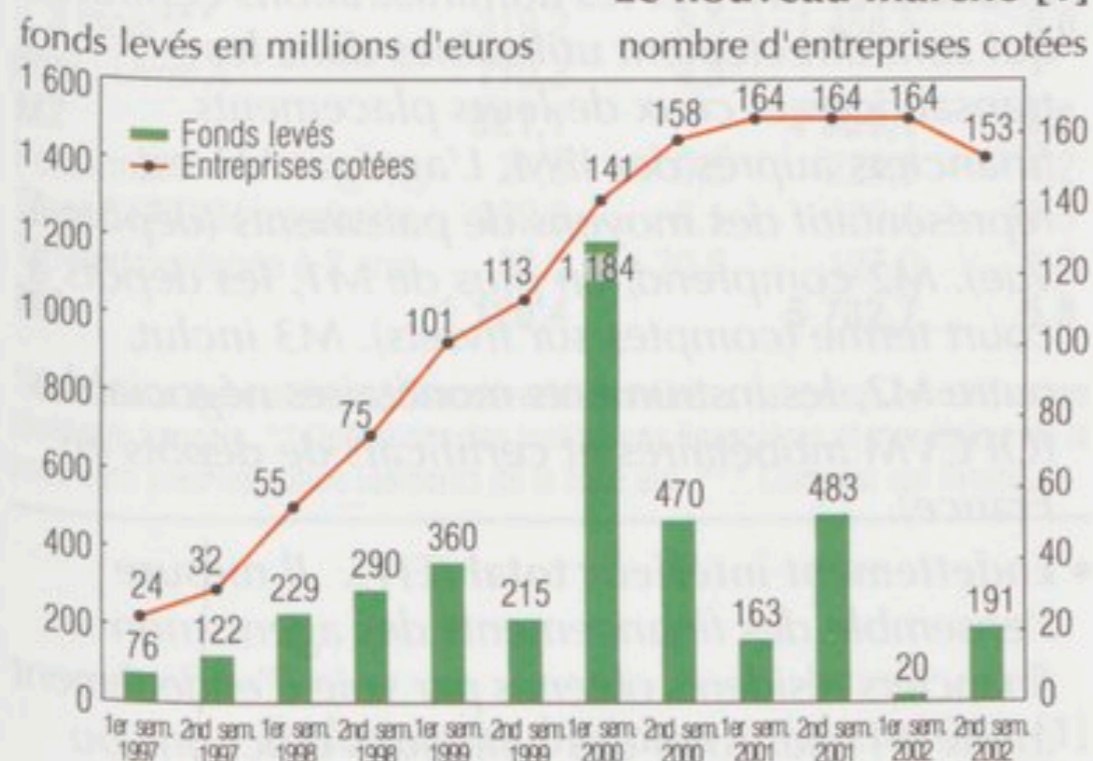


Les secteurs innovants [1]

	2000	2001	2002
<b>Créations d'entreprises :</b>			
Ensemble des secteurs innovants	10 777	9 474	7 993
<b>Effectifs salariés* en milliers :</b>			
Ensemble des secteurs innovants	1 638	1 666	1 656
dont : secteurs des TIC	1 367	1 393	1 384

\*Effectifs en fin d'année.

Le nouveau marché [1]



L'innovation technologique dans les entreprises industrielles\* selon la taille en 1998-2000 [4][5]

en % de l'ensemble des entreprises industrielles

Nombre de salariés	Entreprises innovantes				CA en produits nouveaux pour le marché
	en produit ou procédé	en procédé	en produit	dont en produit nouveau pour le marché	
20 à 249	36,7	20,5	26,9	15,0	3,1
250 à 499	69,0	43,6	61,5	34,3	4,6
500 et +	81,3	55,7	74,5	51,4	12,3
<b>Total</b>	<b>40,4</b>	<b>23,2</b>	<b>33,5</b>	<b>17,6</b>	<b>8,9</b>

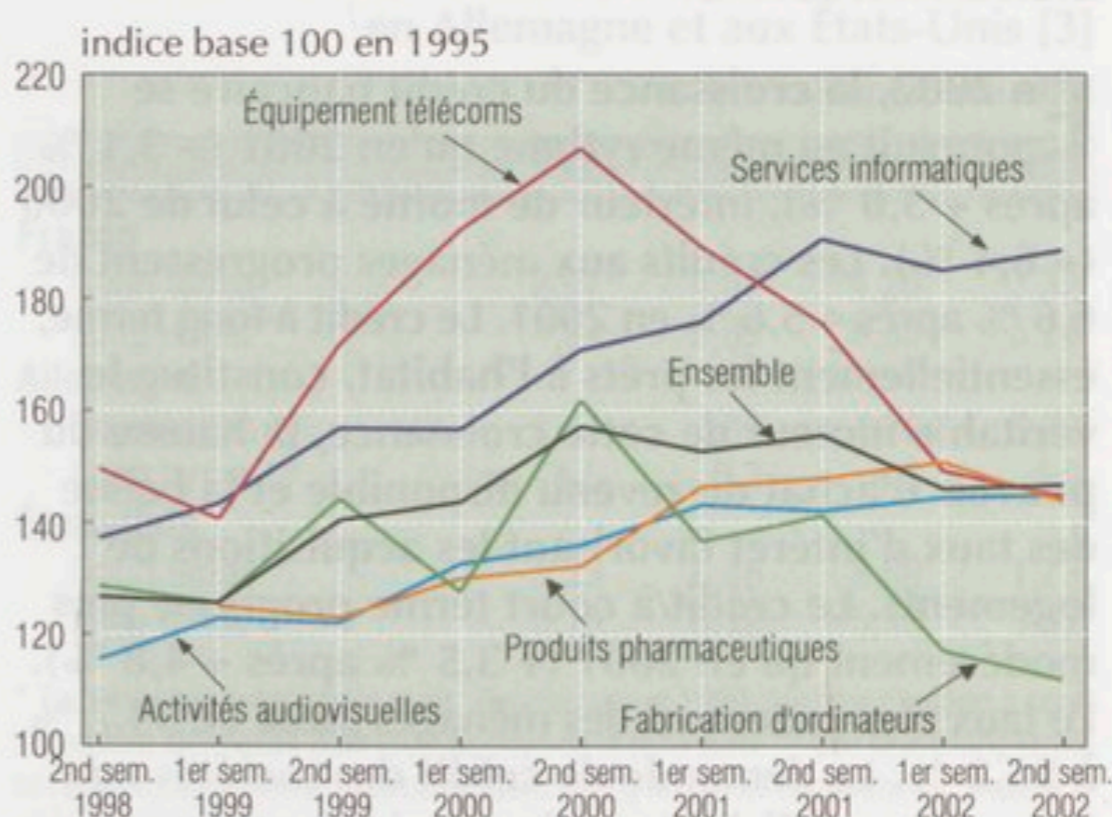
\* Hors IAA et BTP.

Marché des technologies de l'information par pays en 2000\* [3]

	Milliards d'€	2000/99 %	€ par habitant
Allemagne	115,1	10,4	1 400
Autriche	12,0	12,9	1 481
Belgique**	14,7	12,2	1 379
Danemark	10,6	11,0	1 991
Espagne	38,3	17,7	972
Finlande	7,9	9,1	1 534
<b>France</b>	<b>85,3</b>	<b>13,7</b>	<b>1 440</b>
Grèce	7,3	16,3	690
Irlande	4,8	14,1	1 284
Italie	61,4	14,0	1 065
Pays-Bas	26,3	13,9	1 656
Portugal	7,4	15,3	744
Royaume-Uni	100,2	14,2	1 681
Suède	18,3	10,6	2 064
<b>UE</b>	<b>509,6</b>	<b>13,1</b>	<b>1 354</b>
États-Unis	727,5	8,2	2 655
Japon	221,6	6,7	1 754
<b>Monde</b>	<b>2 012,4</b>	<b>10,4</b>	<b>330</b>

\* Données révisées. \*\* Y c. Luxembourg.

Chiffre d'affaires des secteurs innovants [1]



Utilisation des technologies de l'information dans l'UE en 2001 [3]

pour 100 habitants

	Ordinateurs PC	Serveurs Internet	Internauts	Abonnés au téléphone mobile
Allemagne	35	3,0	36,5	68,4
Autriche	30	4,0	32,0	80,8
Belgique	36	3,4	28,1	75,0
Danemark	45	10,6	44,9	73,9
Espagne	17	1,4	18,4	73,9
Finlande	42	17,2	43,1	80,6
<b>France</b>	<b>34</b>	<b>1,3</b>	<b>26,5</b>	<b>62,7</b>
Grèce	8	1,4	13,2	75,4
Italie	20	1,2	27,7	84,2
Irlande	39	3,4	23,4	73,2
Luxembourg	52	3,3	30,6	97,9
Pays-Bas	43	16,7	33,2	77,3
Portugal	12	2,4	35,1	77,7
Royaume-Uni	37	3,8	40,1	75,0
Suède	56	8,3	51,8	80,6
<b>UE à 15</b>	<b>31</b>	<b>3,4</b>	<b>31,5</b>	<b>73,5</b>

Demandes de brevets déposées\* par pays en 2001 [2]

	Nombre	Ensemble des brevets		dont brevets de haute technologie	
		Par million d'habitants	%	Par million d'habitants	%
Allemagne	25 489	310	15,8	48,8	
Autriche	1 414	174	10,8	18,8	
Belgique	1 558	152	15,4	23,4	
Danemark	1 129	211	19,9	42,1	
Espagne	967	24	14,8	3,6	
Finlande	1 750	338	40,3	136,1	
<b>France</b>	<b>8 580</b>	<b>145</b>	<b>20,9</b>	<b>30,3</b>	
Grèce	82	8	27,0	2,1	
Irlande	327	86	35,9	30,7	
Italie	4 318	75	8,7	6,5	
Luxembourg	93	211	5,1	10,9	
Pays-Bas	3 881	243	28,3	68,8	
Portugal	56	5	12,3	0,7	
Suède	3 256	367	27,5	100,9	
Royaume-Uni	7 989	133	26,7	35,6	
<b>UE à 15</b>	<b>60 889</b>	<b>161</b>	<b>19,6</b>	<b>31,6</b>	
États-Unis	47 202	170	33,6	57,0	
Japon	22 226	175	25,7	44,9	

\* Demandes déposées auprès de l'Office européen des brevets (OEB).

# monnaie - marchés financiers

## PRÉSENTATION

En 2002, la croissance du **crédit bancaire** se poursuit au même rythme qu'en 2001 (+ 3,1 % après + 3,0 %), inférieur de moitié à celui de 2000 (+ 6,4 %). Les crédits aux **ménages** progressent de 6,6 % après + 5,6 % en 2001. Le crédit à long terme, essentiellement les prêts à l'habitat, constitue le véritable moteur de cette croissance, la hausse du pouvoir d'achat du revenu disponible et la baisse des taux d'intérêt favorisant les acquisitions de logements. Le crédit à court terme progresse plus modérément qu'en 2001 (+ 3,5 % après + 4,8 %). Le taux d'endettement des ménages passe de 54,7 % à 56,2 %. La demande de crédit des **sociétés non financières** s'affaiblit : celles-ci réduisent leurs investissements productifs et leurs stocks. Leur taux d'endettement baisse, passant de 106,4 % fin 2001 à 104,1 % fin 2002. L'encours des crédits de moins d'1 an subit une nouvelle chute (- 9,9 % après - 10,7 %). En revanche, la croissance des crédits à long terme reste significative (+ 4,2 % après + 6,8 %). Les **administrations publiques** réduisent fortement leur endettement auprès des banques (- 24,9 % après - 1,2 % en 2001), poursuivant une évolution engagée depuis 1996 [2].

Fin 2002, l'**endettement intérieur total** atteint 2 551,6 Mds d'euros (+ 4,6 % après + 7,2 % en 2001). Ce ralentissement concerne essentiellement les sociétés non financières (+ 1,2 % contre 10,3 % en 2001). A l'inverse, l'endettement des ménages se renforce en raison d'une évolution dynamique des crédits à l'habitat (+ 6,8 % après + 5,8 %). Celui des administrations publiques enregistre une nette reprise (+ 7,6 % après + 4,3 %).

En 2002, la baisse des marchés d'actions et les tensions géopolitiques conduisent les agents financiers à privilégier les placements liquides et sûrs. Au sein de la **zone euro**, la croissance des liquidités comprises dans l'**agrégat M3** reste soutenue. L'encours des billets et pièces en circulation progresse (+ 42,3 %) après la forte contraction de 2001 (- 32,7 %) liée au passage à l'euro fiduciaire. En France, la croissance des dépôts à vue fléchit (+ 1,1 % après + 11,1 % en 2001), plus nettement que dans l'ensemble de la zone euro. La progression des dépôts remboursables avec un préavis inférieur à 3 mois s'accélère légèrement alors qu'elle baisse dans la zone euro. Quoiqu'encore soutenue, la progression des titres d'**OPCVM** monétaires est moins vive en France (+ 8,1 % après + 21,4 % en 2001), comme dans l'ensemble de la zone euro (+ 17,5 % après + 29,2 %) [4].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Bulletin de la Banque de France*, mensuel.
- *Bulletin de la Banque centrale européenne*, mensuel.

### SOURCES

[1] Banque de France.

## DÉFINITIONS

- **Agrégats de monnaie (M1, M2, M3)**. Le passage en phase III de l'Union économique et monétaire, le 1<sup>er</sup> janvier 1999, a nécessité la mise en place de nouveaux agrégats monétaires homogènes, se substituant aux anciens agrégats nationaux, afin de couvrir l'ensemble de la Zone euro. Ils recensent les moyens de paiements, détenus par les agents de la Zone euro sauf les institutions financières (IFM) et les administrations centrales, qui sont directement utilisables dans les transactions et ceux de leurs placements financiers auprès des IFM. L'agrégat M1 est représentatif des moyens de paiements (dépôts à vue). M2 comprend, en plus de M1, les dépôts à court terme (comptes sur livrets). M3 inclut, outre M2, les instruments monétaires négociables (OPCVM monétaires et certificats de dépôts en France).
- **Endettement intérieur total (EIT)**. Il mesure l'ensemble des financements des agents non financiers résidents obtenus par voie d'endettement (donc à l'exclusion des émissions d'actions ou des renforcements de fonds propres), que ce soit auprès des établissements de crédit ou sur les marchés de capitaux, tant auprès des résidents que des non-résidents. L'EIT se compose des crédits obtenus auprès des agents résidents, des financements obtenus en contrepartie d'émissions de titres sur les marchés internes monétaire ou obligataire ; enfin, des crédits obtenus directement à l'étranger et des obligations émises sur les marchés internationaux.
- **OPCVM** : voir définition au mot-clé 12.3.

[2] « Les comptes financiers de la nation en 2002 », INSEE-Première, n° 899, mai 2003.

[3] *Principaux indicateurs économiques*, OCDE.

[4] *L'Économie française - édition 2003-2004*, Insee, Le livre de poche, juin 2003.

**Principaux indicateurs monétaires en France et dans la zone euro [1]**

encours bruts en fin de période en milliards d'euros

	France*		Zone euro**	
	2002	2002/01 %	2002	2002/01 %
Billets et pièces	68,4	32,3	341,2	42,3
Dépôts à vue	372,6	1,1	2 083,1	5,7
<b>M1</b>	<b>441,0</b>		<b>2 424,3</b>	<b>9,7</b>
Dépôts à terme à 2 ans	60,9	-3,4	1 076,3	-0,2
Dépôts avec préavis à 3 mois***	319,2	8,5	1 458,5	6,6
dont : Livret A	110,3	4,5		
<b>M2</b>	<b>821,1</b>		<b>4 959,1</b>	<b>6,5</b>
Pensions	27,8	-0,8	226,5	4,2
Titres d'OPCVM monétaires	239,0	8,1	470,1	17,5
Titres de créance à 2 ans	32,5	-20,8	127,0	-9,2
<b>M3</b>	<b>1 120,4</b>		<b>5 782,7</b>	<b>6,8</b>

\* Opérations des institutions financières et monétaires françaises avec les autres résidents français. \*\* Opérations des institutions financières et monétaires de la zone euro avec les autres résidents de la zone eur. \*\*\* Comptes sur livrets.

**Endettement intérieur total en 2002 [1]**

encours bruts en fin de période en milliards d'euros

	Encours	2002/01 %
<b>Endettement intérieur total</b>	<b>2 551,6</b>	<b>4,6</b>
Ménages et assimilés*	556,5	6,8
Sociétés non financières	1 076,9	1,2
Administrations publiques	918,2	7,6
<b>Crédits obtenus auprès des IF résidentes**</b>	<b>1 246,9</b>	<b>4,1</b>
Ménages et assimilés*	556,5	6,8
Sociétés non financières	560,8	1,3
Administrations publiques	129,7	5,2
<b>Crédits obtenus auprès des non-résidents***</b>	<b>228,9</b>	<b>2,3</b>
<b>Financements de marchés</b>	<b>1 033,7</b>	<b>6,0</b>
Sociétés non financières	287,2	0,3
≤ 1 an	42,6	-24,9
> 1 an	244,6	6,4
Administrations publiques	746,5	8,4
≤ 1 an	88,2	68,1
> 1 an	658,3	3,5
<b>Financement monétaire du Trésor Public et de la Poste</b>	<b>42,1</b>	<b>1,1</b>

\* Y compris les institutions sans but lucratif au service des ménages. \*\* Institutions financières : institutions financières monétaires et autres intermédiaires financiers (CNA, CNT, comité interprofessionnel du logement, OPCVM non monétaires, fonds communs de créances). \*\*\* Prêts entre unités n'appartenant pas au même groupe et prêts obtenus dans le cadre d'investissements directs + crédits commerciaux.

**Crédits à l'économie [1]**

évolution annuelle en %

	2000	2001	2002
<b>Crédits aux :</b>			
- Sociétés non financières	7,9	2,1	0,9
- Ménages	6,0	5,6	6,6
- Administrations publiques	3,2	-1,6	-24,9
<b>Total des crédits à l'économie</b>	<b>6,4</b>	<b>3,0</b>	<b>3,1</b>

**Taux d'intérêt à court et à long terme en France, en Allemagne et aux États-Unis [3]**

moyennes annuelles

	1999	2000	2001	2002
<b>France</b>				
Court terme *	2,97	4,39	4,26	3,32
Long terme **	4,94	5,89	5,38	5,26
<b>Allemagne</b>				
Court terme *	2,97	4,39	4,26	3,32
Long terme **	4,5	5,3	4,8	4,8
<b>États-Unis</b>				
Court terme *	5,33	6,46	3,69	1,73
Long terme **	6,18	6,12	5,58	5,32

\* Taux interbancaire à trois mois. Depuis janvier 1999, les taux d'intérêt à court terme sont identiques pour tous les pays de la zone euro. \*\* Les taux à long terme se réfèrent au rendement des obligations à long terme sur le marché secondaire.

**Crédits des banques aux sociétés non financières et aux ménages\* [1]**

encours en fin de période en milliards d'euros

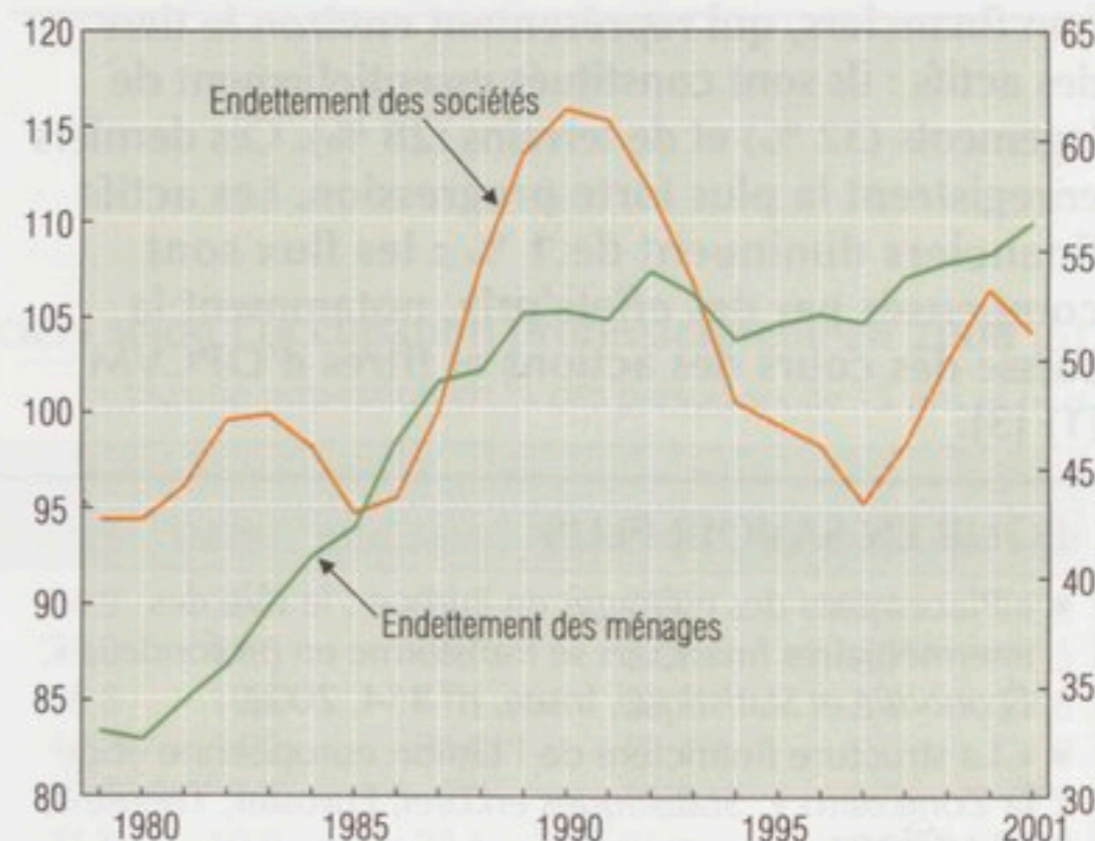
	1999	2000	2001	2002
<b>Crédits aux sociétés non financières</b>				
Investissement	160,8	178,0	193,0	200,1
Trésorerie	140,0	164,1	163,2	162,2
Autres objets	159,0	165,1	166,7	165,4
<b>Total</b>	<b>459,8</b>	<b>507,2</b>	<b>522,9</b>	<b>527,7</b>
<b>Crédits aux ménages</b>				
Habitat	285,1	305,3	324,6	347,1
Trésorerie	92,5	100,2	105,3	106,8
Autres objets	76,9	77,1	78,9	86,7
<b>Total</b>	<b>454,5</b>	<b>482,6</b>	<b>508,8</b>	<b>540,6</b>

\* Champ : métropole + Monaco + DOM + TOM.

**Endettement des sociétés (hors actions) et endettement bancaire des ménages\* [1]**

Taux d'endettement des sociétés en % de la VAB\*\*

Taux d'endettement bancaire des ménages en % du RDB\*\*\*



\* Comptes nationaux Base 95 à partir de 1995. \*\* Valeur ajoutée brute. \*\*\* Revenu disponible brut.

# monnaie - marchés financiers

## PRÉSENTATION

En 2002, l'épargne des ménages ralentit légèrement sa progression : + 7,4 % après + 7,8 % en 2001. Leur **taux d'épargne** augmente pour atteindre 16,7 % après 16,2 % en 2001 et 15,7 % en 2000 : les incertitudes internationales et la dégradation du marché du travail les incitent à constituer une épargne de précaution. Le **taux d'épargne financière** des ménages continue d'augmenter (7,9 % après 7,2 % en 2001). Leur principal flux de placements demeure l'assurance-vie (59,2 milliards d'€ après 58,6 Mds). Les plans d'épargne logement et populaire connaissent un regain de faveur : + 5,7 Mds d'€ après - 1,9 Mds. Les comptes sur livret (24,3 Mds d'€ après 19,9 Mds) bénéficient d'une structure de taux d'intérêt favorable. Les ménages préfèrent des parts de capital dans les entreprises non cotées aux actions cotées. Leurs dépôts à vue baissent de 3,9 Mds d'€ après avoir été gonflés en 2001 par la thésaurisation des encaisses de billets en francs. En 2002, les Français reconstituent partiellement leur détention de billets (+ 5,6 Mds d'€) [2] [3].

En mai 2000, 19 % des Français de 15 ans ou plus n'ont aucun actif financier et 5,5 % possèdent l'ensemble des produits : livrets d'épargne, assurance-vie, épargne-retraite, épargne logement ou valeurs mobilières. Le livret d'épargne, le plus largement diffusé, compte 71 % de détenteurs en mai 2000. Les produits d'assurance-vie et d'épargne-retraite sont détenus par 34 % de la population, des personnes plus diplômées que la moyenne et des indépendants. La propriété de valeurs mobilières, en particulier PEA, a progressé entre 1998 et 2000 : 17,6 % de la population en possède, notamment les cadres et les professions libérales. La constitution d'épargne-logement (27 % de la population) concerne essentiellement les personnes d'âge intermédiaire et reste stable entre 1998 et 2000 [5].

Fin 2001, le **patrimoine national** net des résidents en France s'élève à 6 657 Mds d'euros, soit 4 années et demie de PIB. L'essentiel de sa progression (+ 8 % entre 2000 et 2001) provient des actifs non financiers, qui représentent environ le tiers des actifs : ils sont constitués essentiellement de logements (32 %) et de terrains (28 %). Ces derniers enregistrent la plus forte progression. Les actifs financiers diminuent de 1 % : les flux sont compensés par des effets prix, notamment la baisse des cours des actions et titres d'OPCVM [1] [3].

## POUR EN SAVOIR PLUS

- « Placements des ménages en Europe : le rôle des intermédiaires financiers se transforme en profondeur », *Économie et Statistique*, Insee, n° 354, 2002.
- « La structure financière de l'Union européenne et de la Zone euro », *Statistiques en bref*, Eurostat, Thème 2, n° 18/2002.

## SOURCES

[1] Comptes nationaux Base 95, Insee.

## DÉFINITIONS

- **Taux d'épargne.** C'est le rapport entre l'épargne brute et le revenu disponible brut. En Base 95, la définition du revenu disponible brut des ménages est modifiée : il ne comprend plus les transferts en nature (remboursements de Sécurité sociale et allocations logement). Le taux d'épargne des ménages est ainsi relevé de plus d'1 point. L'épargne brute est le solde du compte d'utilisation du revenu. Pour chaque secteur institutionnel, elle représente la part des ressources courantes restant disponible pour accumuler des actifs physiques ou financiers. Les ménages utilisent leur épargne pour financer leurs investissements immobiliers ou constituer des placements financiers.
- **Patrimoine national.** Les comptes de patrimoine de la Comptabilité nationale recensent les actifs et passifs économiques des secteurs institutionnels résidents. Le solde, différence entre le total des actifs (comptabilisés à leur valeur de marché ou de transaction) et celui des dettes, constitue la valeur nette. L'actif d'un compte comprend des éléments non financiers (actifs fixes reproductibles ou non, stocks, actifs incorporels) ou financiers (y compris actions), le passif ne peut être que financier (hors actions). Les dettes n'incluent pas les actions et autres participations inscrites au passif qui ne constituent pas à proprement parler une dette exigible vis-à-vis des actionnaires. Elles sont donc incluses dans la valeur nette des sociétés financières ou non, qui peut être décomposée en actions et valeur nette indépendante. Pour déterminer le patrimoine national sans double compte, on somme les valeurs nettes indépendantes (égales aux valeurs nettes pour les secteurs qui n'émettent pas d'actions).
- **Le patrimoine des ménages** ne comprend pas les biens durables (voitures, meubles, etc.), les œuvres d'art, ni les droits à la retraite des régimes par répartition.
- **Le patrimoine des administrations publiques** comprend les bâtiments publics, aéroports, ports, routes, matériels de bureau et de transport dont l'acquisition est comptabilisée en formation brute de capital fixe (FBCF), les terrains... Il ne comprend pas les concessions de service public (autoroutes...), les monuments historiques, œuvres d'art, ni le domaine public terrestre (rivages...), maritime ou aérien.
- **Taux d'épargne financière.** Rapport entre la capacité de financement et le revenu disponible brut.

[2] INSEE-Première : « Les comptes financiers de la Nation en 2002 », n° 899, mai 2003 ; « Les comptes de la Nation en 2002 », n° 894, avril 2003.

[3] *L'économie française*, édition 2002-2003, Insee, Livre de poche, juin 2003.

[4] « Le taux d'épargne en Europe », *Statistiques en bref*, Eurostat, Thème 2, n° 33/2002.

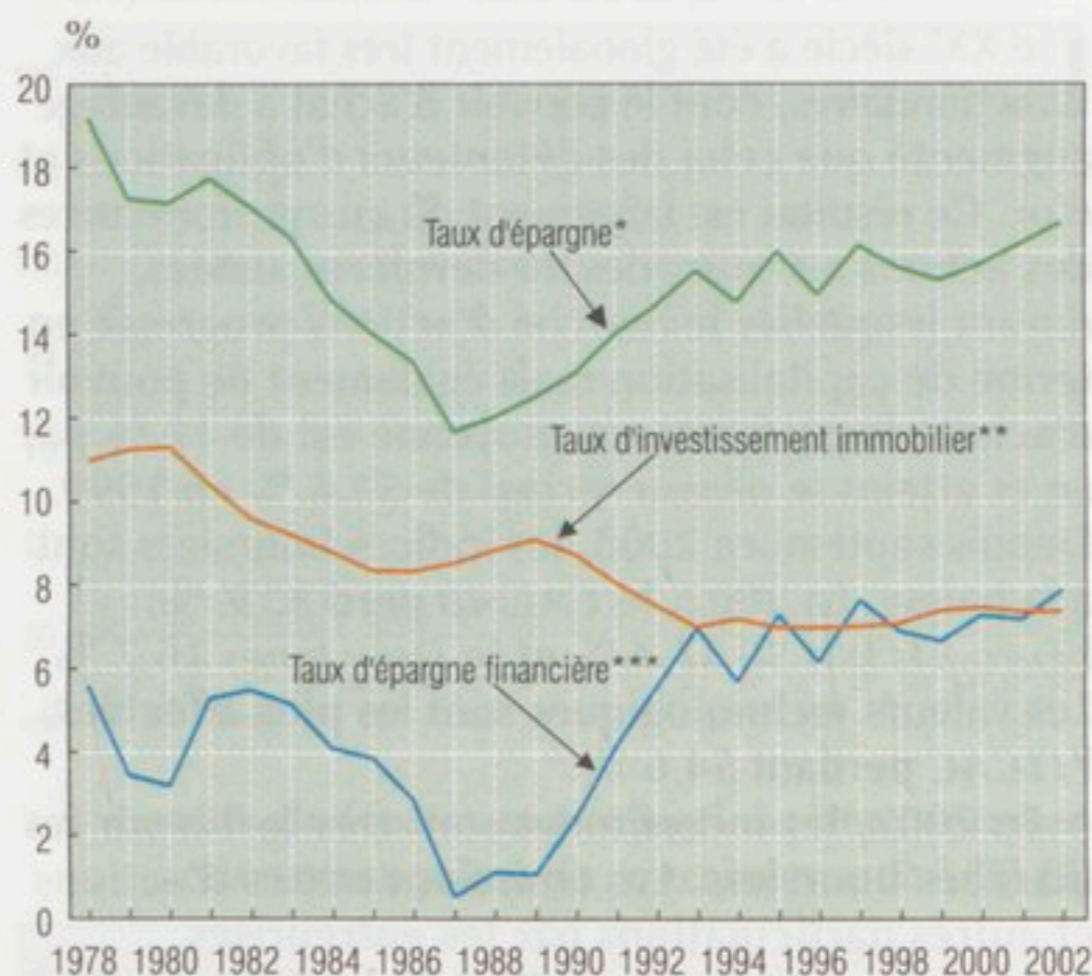
[5] « Revenus et patrimoine des ménages, édition 2002-2003 », *Synthèses*, Statistique publique, n° 65, décembre 2002.

Répartition du patrimoine national [1]

encours en fin d'année en milliards d'euros

Secteurs	1995	2001
<b>Ménages</b>		
- Actifs non financiers	2 282,0	3 229,4
<i>dont : logements terrains</i>	1 390,7	1 727,6
<i>terrains</i>	579,1	1 172,5
- Actifs financiers	1 899,7	3 088,9
<i>dont : actions et titres d'OPCVM</i>	644,6	1 276,3
Ensemble des actifs	4 181,7	6 318,3
Passifs financiers	491,6	675,4
<b>Valeur nette</b>	<b>3 690,1</b>	<b>5 642,9</b>
<b>Administrations publiques</b>		
- Actifs non financiers	693,9	886,1
- Actifs financiers	413,4	507,6
<i>dont : actions et titres d'OPCVM</i>	129,2	206,3
Ensemble des actifs	1 107,3	1 393,7
Passifs financiers	873,2	1 060,1
<b>Valeur nette</b>	<b>234,1</b>	<b>333,6</b>
<b>Sociétés non financières</b>		
- Actifs non financiers	1 636,1	2 214,9
<i>dont : actifs fixes hors logement stocks</i>	865,6	1 071,1
<i>stocks</i>	251,2	314,1
- Actifs financiers	1 541,2	3 192,4
<i>dont : actions et titres d'OPCVM</i>	671,7	1 835,1
Ensemble des actifs	3 177,3	5 407,3
Passif financier (hors actions)	1 336,5	1 828,3
<i>dont : crédits</i>	706,3	975,7
Valeur nette	1 840,8	3 579,0
<i>dont : actions et titres d'OPCVM</i>	1 195,4	3 269,7
<b>Valeur nette indépendante</b>	<b>645,4</b>	<b>309,3</b>
<b>Sociétés financières</b>		
- Actifs non financiers	108,3	141,0
- Actifs financiers	3 745,2	6 233,2
<i>dont : actions et titres d'OPCVM titres hors actions crédits</i>	420,3	1 474,0
<i>titres hors actions</i>	902,0	1 558,8
<i>crédits</i>	1 184,8	1 414,0
Ensemble des actifs	3 853,5	6 374,2
Passif financier (hors actions)	3 024,5	4 641,8
<i>dont : numéraire et dépôts</i>	1 813,5	2 674,6
Valeur nette	829,0	1 732,4
<i>dont : actions et titres d'OPCVM</i>	650,4	1 396,2
<b>Valeur nette indépendante</b>	<b>178,6</b>	<b>336,2</b>
<b>Économie nationale (y c. Institutions sans but lucratif)</b>		
- Actifs non financiers	4 721,9	6 474,2
<i>dont : logements actifs fixes hors logement</i>	1 697,3	2 096,0
<i>actifs fixes hors logement</i>	1 631,6	1 931,3
- Actifs financiers	7 620,8	13 063,5
<i>dont : actions et titres d'OPCVM</i>	1 875,9	4 814,5
Ensemble des actifs	12 342,7	19 537,7
Passif financier (hors actions)	5 730,4	12 880,5
Valeur nette	6 612,3	11 323,0
<i>dont : actions et titres d'OPCVM</i>	1 845,8	4 665,8
<b>Patrimoine national</b>	<b>4 766,5</b>	<b>6 657,2</b>

Taux d'épargne des ménages [1]



\*Épargne des ménages rapportée au revenu disponible brut. \*\*FBCF des ménages non entrepreneurs individuels rapportée au revenu disponible. \*\*\*Capacité de financement des ménages rapportée au revenu disponible brut.

Actifs financiers des ménages dans l'UE en 2000 [4]

	Stocks		Dont %		
	Mds d'€	% du PIB	Numéraires et dépôts	Actions*	Assurances**
Allemagne	3 642	180	34	27	28
Autriche	277	135	55	17	21
Belgique	781	314	23	44	12
Danemark	256	147	25	19	44
Espagne	1 157	190	36	46	13
Finlande	197	150	23	65	10
<b>France</b>	<b>3 320</b>	<b>236</b>	<b>25</b>	<b>46</b>	<b>23</b>
Italie	2 649	227	25	43	13
Pays-Bas	1 191	297	19	23	56
Portugal	229	199	45	32	17
Royaume-Uni	4 635	299	22	23	50
Suède	397	160	15	44	29
<b>Ensemble de l'UE</b>	<b>18 731</b>	<b>226</b>	<b>27</b>	<b>34</b>	<b>30</b>

\* Et autres participations. \*\* Provisions techniques.

Détention individuelle d'actifs financiers selon l'occupation professionnelle en 2000 [5]

taux de possession en % des personnes de 15 ans et plus

	Ensemble	Dont :							
		Salarié public	Salarié privé	Indép. occupé	Chômeur	Retraité salarié	Retraité indép.	Ecolier, étudiant	Autre inactif
Livrets d'épargne	70,7	74,5	68,5	64,9	55,8	77,1	78,0	79,4	62,3
Épargne-logement	27,4	40,4	33,1	39,0	14,5	25,3	23,8	12,7	17,5
Assurance-vie, PEP, retraite	33,6	45,0	35,7	58,8	19,6	41,1	39,1	2,8	27,8
<i>dont Assurance-vie</i>	<b>26,6</b>	33,1	28,6	44,2	14,8	34,8	28,4	2,5	21,9
<i>Épargne-retraite</i>	<b>7,5</b>	15,9	10,0	27,9	2,8	2,3	1,6	0,0	2,9
Valeurs mobilières	17,6	19,7	18,9	31,5	10,0	22,1	25,1	3,5	12,8
<i>dont PEA</i>	<b>9,3</b>	11,8	10,6	18,1	5,9	10,6	10,6	1,0	6,3
<i>Actions</i>	<b>11,6</b>	12,4	13,0	21,9	6,9	13,3	15,1	2,3	9,5
<b>Ensemble du patrimoine financier</b>	<b>78,4</b>	<b>87,0</b>	<b>79,9</b>	<b>82,8</b>	<b>61,6</b>	<b>84,3</b>	<b>81,4</b>	<b>81,2</b>	<b>68,4</b>

# monnaie - marchés financiers

## PRÉSENTATION

Le XX<sup>e</sup> siècle a été globalement très favorable aux actionnaires, dont le pouvoir d'achat a davantage augmenté que celui des détenteurs d'obligations et d'or. Ce résultat est largement dû aux performances des actions au cours des 20 dernières années, durant lesquelles le marché d'actions progresse en terme de capitalisation mais également de pouvoir d'achat : la performance moyenne est de 17 % par an et atteint le niveau record de 53,6 % en 1999. Depuis septembre 2000, les indices boursiers sont à la baisse. En 2002, le **CAC 40** perd 33,7 %, l'**Euro STOXX 50** 37,3 % et le **Dow Jones** 16,7 %. Les valeurs technologiques sont les plus affectées, l'**ITCAC** perdant 54,6 %.

En 2002, les incertitudes sont très fortes sur les marchés boursiers. Les émissions nettes d'actions et autres participations par les entreprises françaises se contractent (79,4 Mds d'€ après 87,5 en 2001 et 134,7 en 2000). En revanche, les prises de participations entre entreprises françaises augmentent (43,7 Mds d'€ après 39,1 en 2001), les flux nets des entreprises non cotées se maintiennent et contribuent à la reconstitution du capital. Les acquisitions des non-résidents représentent en 2002 un quart des émissions des résidents contre plus du tiers en 2001. Réciproquement les entreprises résidentes réduisent leurs acquisitions à l'étranger (41,7 Mds après 60,3). En 2002, les sociétés non financières diminuent très fortement leurs émissions nettes d'obligations (2,1 Mds d'€ après 35,4) et de titres de créance négociables. Seuls les investisseurs financiers résidents soutiennent la demande (+ 25,5 Mds d'€ après - 1,9). Les compagnies d'assurance restent le premier secteur acquéreur d'obligations (39,5 Mds d'€ après 31,2). Les introductions en Bourse sont peu nombreuses (10 sociétés et 5,2 Mds levés).

Après avoir réduit pendant 3 ans ses émissions obligataires nettes, l'État redevient en 2002 le principal emprunteur résident. Il augmente fortement ses émissions d'obligations (34,6 Mds après 23,1) et surtout de bons du trésor. Sa collecte brute, en hausse de 6 %, représente 56 % des émissions d'obligations. Les investisseurs non-résidents continuent d'acheter d'importants montants d'obligations émises par les résidents : ils acquièrent notamment pour 19,5 Mds d'OAT, renforçant leur part dans la dette publique française [1] [4].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Évolution des financements et placements des sociétés non financières de 1978 à 2000 », *Bulletin de la Banque de France*, n° 98, février 2002.
- Problèmes économiques* : « quels déterminants aux cours des actions ? », n° 2756, avril 2002 ; « La bourse doit-elle influencer la politique monétaire ? », n° 2766, juin 2002.

### SOURCES

[1] INSEE-Première : « Les comptes financiers de la nation en 2002 », n° 899, mai 2003 ; « Les actions plus

## DÉFINITIONS

- **Bourse – Marchés financiers.** On distingue le marché primaire (émission de titres) et le marché secondaire (échange de titres déjà émis). Quatre catégories de marchés existent :
  - le premier marché ;
  - le second marché (ouvert le 1<sup>er</sup> février 1983), complète le premier marché et est destiné à faciliter l'accès au marché financier pour les entreprises de taille moyenne ;
  - le marché libre concerne des sociétés encore trop jeunes ou trop petites pour accéder aux autres marchés ;
  - le nouveau marché (créé en 1996), s'adresse aux entreprises qui ont un projet de développement à financer et qui souhaitent bénéficier du marché boursier pour accélérer leur croissance.
- **Nasdaq.** Le National Association of Securities Dealers Automated Quotation a été créé aux États-Unis en 1971 pour permettre aux petites entreprises de collecter des capitaux.
- **Sicav (Société d'investissement à capital variable) et FCP (Fonds commun de placement).** Ce sont les deux principales formes d'OPCVM (organismes de placement collectif en valeurs mobilières).
- **Capitalisation boursière.** Produit du nombre de titres cotés par leur cours boursier.
- **Indices de Euronext Paris SA (ex ParisBourse SBF SA).** Euronext Paris SA calcule plusieurs indices : l'indice général SBF 250 (divisé en 12 indices sectoriels), le SBF 120, le CAC 40, le MIDCAC, le SM (Second Marché), le NM (Nouveau Marché) ainsi que, depuis le 29 mars 2000, deux indices technologiques (destinés à suivre l'essor de la nouvelle économie) l'ITCAC et l'ITCAC 50. Pour chacun de ces indices on calcule l'indice nu (calculé sur les cours des actions sans tenir compte des coupons échus), le global et le net.
- **Indices boursiers européens.** Depuis 1998, les Bourses de Paris, Francfort et Zurich, ont décidé de créer des indices européens, en association avec la société Dow-Jones. On distingue deux indices de référence : le Dow Jones STOXX pour l'Europe (y compris la Norvège et la Suisse) et le Dow Jones Euro STOXX pour la zone euro, ainsi que deux indices des valeurs vedettes : le Dow Jones STOXX 50 et le Dow Jones Euro STOXX 50, qui comportent chacun les titres des 50 premières entreprises dans leur secteur pour l'Europe et la zone euro.

rémunératrices que les obligations et l'or au XX<sup>e</sup> siècle », n° 827, février 2002.

[2] Direction des Études et Statistiques Monétaires, Banque de France.

[3] Euronext Paris SA ([www.bourse-de-paris.fr](http://www.bourse-de-paris.fr)).

[4] *L'économie française*, édition 2003-2004, Insee, Livre de poche, juin 2003.

[5] Étude du cabinet Georgeson Shareholder pour *Le Monde*, publiée dans le numéro du 22 juin 2002.

**Les marchés financiers [2]**

milliards d'euros

	2000	2001	2002
<b>Capitalisation boursière*</b>	<b>2 320</b>	<b>2 119</b>	<b>1 745</b>
Actions (premier marché)	1 463	1 258	884
Obligations (marché officiel)	779	793	817
<b>Transactions sur l'année</b>			
Actions (premier marché)	4 221	4 216	3 846
<b>Nombre de sociétés françaises cotées au 31-12</b>	<b>808</b>	<b>791</b>	<b>737</b>
Premier marché	310	297	275
Second marché	347	341	319
Nouveau marché	151	153	143
<b>Placements collectifs</b>			
OPCVM monétaires			
- actif net au 31-12	213	259	304
- souscriptions nettes	31	43	45
Autres OPCVM (y c. FCPE**)			
- actif net au 31-12	611	603	559
- souscriptions nettes	82	43	39
Nombre de Sicav au 31-12	1 281	1 219	1 178
Nombre de FCP au 31-12	5 863	6 239	6 992
Nombre de FCPE** au 31-12	3 406	3 499	3 600

\* En fin d'année. \*\* Fonds communs de placement en entreprises.

**Flux d'obligations, d'actions et de titres d'OPCVM [1]**

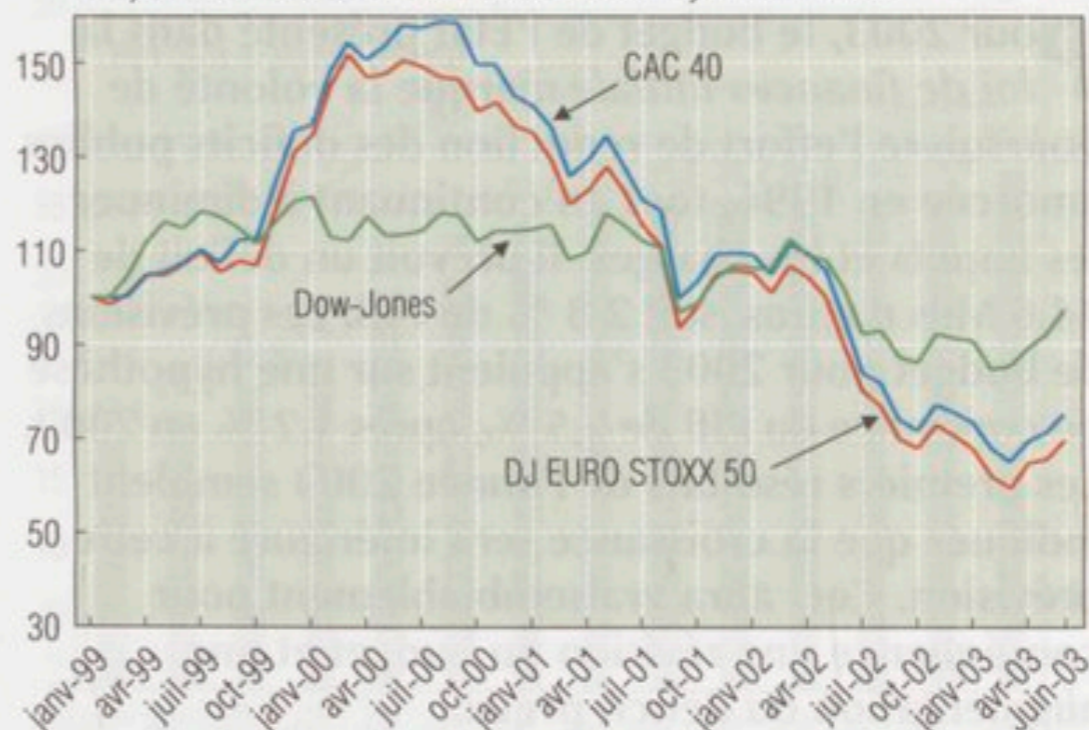
milliards d'euros

	2001	2002
<b>Obligations</b>	<b>104,8</b>	<b>82,2</b>
Émissions nettes par les résidents	68,5	41,7
dont : Établissements de crédit	8,3	8,6
Administrations publiques	22,4	29,9
Sociétés non financières	35,4	2,1
Émissions nettes par le reste du monde	36,3	40,5
Acquisitions nettes par les résidents	57,1	55,8
dont : Établissements de crédit	- 1,9	25,5
Assurances	31,2	39,5
Acquisitions nettes par le reste du monde	47,7	26,4
<b>Titres de créances négociables*</b>	<b>98,0</b>	<b>91,7</b>
Émissions par les résidents	68,3	70,9
dont : Établissements de crédit	36,5	40,8
Administrations publiques	11,7	28,6
Sociétés non financières	20,9	0,0
Émissions par le reste du monde	29,7	20,7
Acquisitions nettes par les résidents	43,3	47,6
dont : Sociétés non financières	0,7	5,0
OPCVM monétaires	35,2	37,0
Acquisitions nettes par le reste du monde	54,7	44,0
<b>Actions</b>	<b>162,8</b>	<b>133,0</b>
Émissions par les résidents	87,5	79,4
dont : Sociétés non financières	88,7	75,1
Émissions par le reste du monde	75,3	53,6
Acquisitions nettes par les résidents	132,7	113,6
dont : OPCVM non monétaires	36,5	20,4
Ménages	5,3	14,4
Sociétés non financières	56,7	60,3
Acquisitions nettes par le reste du monde	30,1	19,4
<b>Souscriptions de titres d'OPCVM</b>	<b>88,7</b>	<b>86,5</b>
OPCVM monétaires	43,0	45,3
dont : Ménages	6,3	2,6
Assurances	7,9	6,2
Autres OPCVM	45,8	41,1
dont : Ménages	6,7	- 2,5
Assurances	7,4	5,7

\* Bons du Trésor, certificats de dépôts, billets de trésorerie.

**Indices boursiers de janvier 1999 à juin 2003 [4]**

moyennes mensuelles - base 100 en janvier 1999



**Les 25 plus fortes capitalisations boursières en actions françaises du premier marché [3] [5]**

Rang	Nom des valeurs	Capitalisation au 31-5-03 milliards d'euros	Évolution sur 5 mois* %	Part des actionnaires non résidents en 2002 %
1	TotalFinaElf	85,6	- 8,3	65
2	France Télécom	46,7	135,0	11
3	L'Oréal	41,7	- 15,0	20
4	Sanofi Synthelabo	39,8	- 6,7	28
5	Orange	38,8	22,2	**10
6	BNP Paribas	37,7	8,5	45
7	Aventis	35,5	- 14,2	60
8	Carrefour	27,3	- 9,7	35
9	Société Générale	22,5	- 5,9	52
10	Axa	22,5	- 0,4	46
11	LVMH	21,4	11,4	17
12	Crédit Lyonnais	20,0	7,4	34
13	ST Microelectronics	17,3	3,0	...
14	Crédit Agricole	17,3	23,8	...
15	Vivendi Universal	16,7	- 90,0	**62
16	Danone	16,1	- 9,5	44
17	Suez	14,5	- 15,3	...
18	Dexia	13,2	- 3,1	18
19	Air Liquide	13,0	2,3	35
20	Saint-Gobain	11,0	15,2	51
21	Renault	10,8	- 15,6	30
22	Peugeot	10,1	0,0	41
23	Alcatel	9,9	90,7	50
24	Wanadoo	9,6	50,0	...
25	Schneider Electric	8,9	- 17,8	...

\* Évolution du 1/1/2003 au 31/05/2003. \*\* 2001.

**Capitalisation boursière des premières places financières\* [3] milliards de dollars**

	2001	2002
New-York Stock Exchange	11 026,6	9015,3
Nasdaq	2 739,7	1994,5
Tokyo	2 264,5	2069,3
Londres	2 164,7	1800,7
Euronext**	1 889,5	1538,7
Allemagne	1 071,7	686,0
Toronto	611,5	570,2
Italie	527,5	477,1
Zurich	625,9	547,0
Hong-kong	506,1	463,1
Taiwan	292,9	261,3

\* Fin décembre. \*\* Euronext comprend les bourses Euronext d'Amsterdam, Bruxelles, Lisbonne et Paris.

## PRÉSENTATION

Pour 2003, le budget de l'État présenté dans la *loi de finances initiale* marque la volonté de poursuivre l'effort de réduction des déficits publics amorcée en 1996, tout en continuant à diminuer les impôts et les charges. Il prévoit un déficit de 44,6 Mds d'euros, soit 2,8 % du PIB. Les prévisions de budget pour 2003 s'appuient sur une hypothèse de croissance du PIB de 2,5 %, après 1,2 % en 2002. Les premiers résultats de l'année 2003 semblent indiquer que la croissance sera inférieure à cette prévision. Ceci aura vraisemblablement pour conséquence une révision du budget et une augmentation du déficit prévu.

En 2002, le besoin de financement de l'État, stable depuis 1999 aux environs de 30 milliards d'euros, enregistre une forte augmentation. Cet accroissement traduit l'effet de ciseau entre les dépenses de l'État qui s'accroissent et les recettes qui diminuent. Les dépenses sont tirées par les charges de fonctionnement et par les transferts vers les autres *administrations publiques* : l'État compense la suppression de la part salariale de la taxe professionnelle perçue par les collectivités locales ainsi que la charge des transports ferroviaires transférée aux régions. Dans le même temps, les mesures d'allègements fiscaux ainsi que la conjoncture économique peu favorable se traduisent par une baisse de 1,2 % des impôts perçus par l'État.

En 2002, le besoin de financement de l'ensemble des administrations publiques au sens du *traité de Maastricht* s'élève à 47,2 Mds d'€. Il représente 3,1 % du PIB (contre 1,5 % en 2001), du fait d'une forte dégradation du besoin de financement de l'État et de la nette détérioration des comptes sociaux. Ceux-ci passent d'un excédent en 2001 à un déficit de 0,29 point de PIB en 2002.

En 2002, le poids de la *dette publique au sens du traité de Maastricht* dans le PIB augmente de plus de 2 points pour atteindre 59 % du PIB. Cette hausse est due au ralentissement de l'activité économique et à la dégradation du solde des administrations publiques. En 2003, le ratio d'endettement devrait se stabiliser et resterait inférieur à la moyenne de l'Union européenne (62,5 % en 2002) ainsi qu'à celui de la zone euro (69,1 % en 2002) [1] [3] [4] [5].

## POUR EN SAVOIR PLUS

- *Les Notes Bleues de Bercy* : « Audit de la situation des finances publiques », n° 235, août 2002 ; « Projet de loi de finances pour 2003 : les chiffres-clés », n° 239, octobre 2002, « Projet de loi rectificative pour 2002 », n° 242, décembre 2002.
- « L'investissement public : un rôle stratégique pour la croissance », Conseil économique et social, La documentation française.

## DÉFINITIONS

- **Loi de finances initiale.** Loi prévoyant et autorisant, pour chaque année civile, l'ensemble des ressources et des charges de l'État. Rectificative (appelée aussi « collectif »). Loi modifiant en cours d'exercice les dispositions de la loi de finances initiale de l'année.
- **Loi de règlement.** Loi constatant les résultats financiers de chaque année civile et approuvant les différences entre les résultats et les prévisions de la loi de finances de l'année, complétée, le cas échéant, par ses lois de finances rectificatives.
- **Comptes spéciaux du Trésor.** Comptes distincts du budget général, retraçant des dépenses et des recettes de l'État entre lesquelles on veut établir un lien, soit que l'on veuille affecter certaines recettes à la couverture de certaines dépenses (comptes d'affectation spéciale), soit que l'on veuille faire apparaître une sorte de bilan entre des opérations qui sont en étroite corrélation (comptes de prêts par exemple).
- **Opérations.**
  - À caractère définitif. Opérations de dépenses de l'État non remboursables. Exemple : paiement de traitement ou de pension, investissement routier.
  - À caractère temporaire. Prêt, avance et toute opération analogue dans laquelle la dépense pourra être récupérée à terme par remboursement.
- **Dette publique.** Ensemble des dettes de l'État résultant des emprunts que ce dernier a émis ou garantis.
- **Administrations publiques.** Voir définition au mot-clé 11.1.
- **Traité de Maastricht.** Voir au mot-clé 13.5.
- **Organismes divers d'administration centrale (ODAC).** Établissements publics ou privés financés par des taxes affectées ou par des subventions de l'État.

## SOURCES

- [1] *Les Notes Bleues de Bercy* : « Projet de loi de finances pour 2003 », numéro hors série, septembre 2002 ; « Loi de finances initiale pour 2003 : tableaux de synthèses », n° 247, février 2003.
- [2] « Bilan annuel 2002 prévisionnel », février 2003 et « Bulletin mensuel » n° 152, janvier 2003, Agence France Trésor ([www.francetresor.gouv.fr](http://www.francetresor.gouv.fr)).
- [3] Site internet du Minefi ([www.minefi.gouv.fr](http://www.minefi.gouv.fr)).
- [4] « Projet de loi de finances pour 2003 : Rapport économique, social et financier », Minefi, octobre 2002.
- [5] « Les comptes des administrations publiques en 2002 », INSEE-Première, n° 895, avril 2003.



Lois de finances initiales pour 2002 et 2003 [1]

milliards d'euros

	2002	2003*	2003**/02 en %
<b>Charges du budget général :</b>			
Dettes publiques nettes	36,8	38,3	3,9
Budgets civils	191,9	195,5	1,8
Personnel et fonctionnement	104,6	106,7	2,1
Interventions sociales	30,0	31,1	4,1
Interventions économiques	21,0	18,4	-13,9
Autres interventions	24,1	26,3	9,1
Équipement civil	12,2	13,0	6,6
Défense	37,7	40,0	6,1
<b>Total des charges du budget général</b>	<b>266,4</b>	<b>273,8</b>	<b>2,7</b>
Solde des comptes spéciaux du Trésor	-2,0	-1,0	
<b>Charges nettes de l'État</b>	<b>264,4</b>	<b>272,8</b>	<b>3,1</b>
<b>Ressources nettes du budget général</b>	<b>233,9</b>	<b>228,2</b>	<b>-2,4</b>
<b>Solde général du budget de l'État</b>	<b>-30,5</b>	<b>-44,6</b>	
en % du PIB	2,0	2,8	

\* Y c. changements de périmètre (+ 248 millions d'€ pour les charges et -219 millions pour les ressources). \*\* Loi de finances initiale pour 2003 hors changement de périmètre.

Dettes des administrations publiques en 2001 [2]

en % du PIB



Exécution des lois de finances pour 2001 et 2002 [3]

milliards d'euros

	2001	2002
Charges du budget général	266,0	277,5
Solde des comptes spéciaux du Trésor	-0,4	0,7
<b>Charges nettes de l'État</b>	<b>266,4</b>	<b>276,8</b>
<b>Ressources nettes du budget général</b>	<b>234,4</b>	<b>227,5</b>
<b>Solde général du budget de l'État</b>	<b>-32,0</b>	<b>-49,3</b>
en % du PIB	-2,2	-3,2

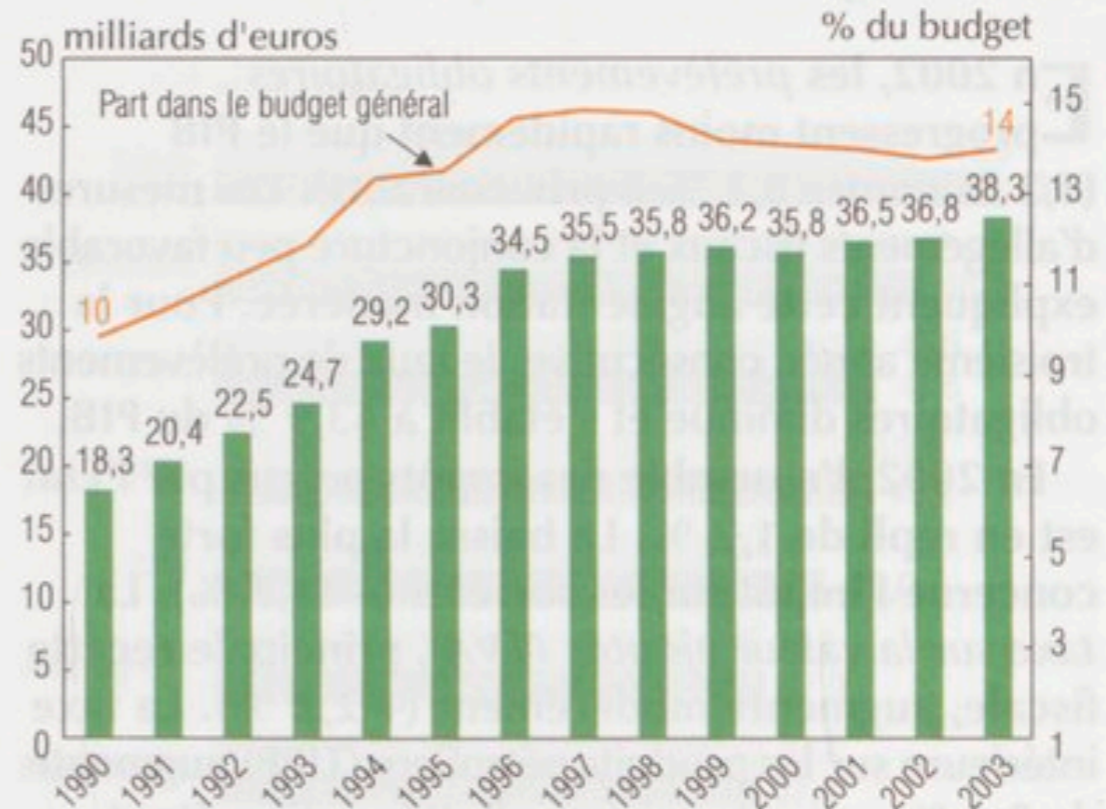
Exécution des lois de finances\* (hors FMI, remboursements et dégrèvements fiscaux) [1]

milliards d'euros

	Budget général		Comptes d'affectation spéciale		Opérations définitives	Opérations temporaires	Solde général d'exécution		
	Charges	Ressources	Charges	Ressources			en milliards d'€	en % du PIB	
1985	161,4	137,9	1,7	1,7	0,1	-23,5	-0,8	-24,3	-3,32
1990	195,4	180,7	2,0	2,2	0,2	-14,5	-0,4	-14,9	-1,48
1995	243,4	197,1	6,1	6,4	0,3	-46,0	-3,2	-49,2	-4,16
1996	250,3	205,1	5,2	5,5	0,3	-44,9	0,1	-44,9	-3,70
1997	252,4	211,3	13,3	13,6	0,3	-40,7	0,1	-40,7	-3,25
1998	255,3	216,8	12,7	13,3	0,6	-37,9	0,1	-37,8	-2,90
1999	263,3	230,4	9,4	9,9	0,5	-32,3	0,9	-31,4	-2,34
2000	262,3	233,0	5,6	5,9	0,3	-29,0	-0,1	-29,1	-2,07
2001	268,7	237,1	6,8	7,0	0,2	-31,4	-0,6	-32,0	-2,19

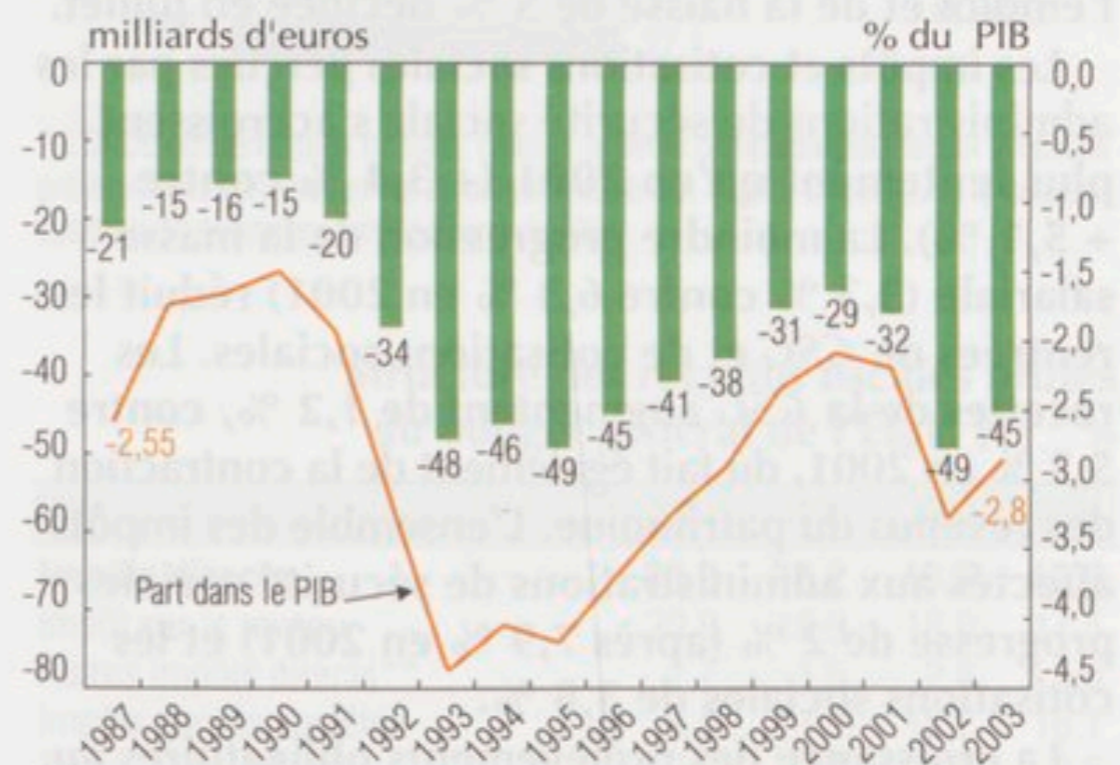
\* Lois de règlement.

Charge budgétaire de la dette de l'État\* [1]



\* Dette publique nette des lois de finances initiales.

Évolution du déficit budgétaire de l'État\* [1] [3]



\* Solde exécuté de 1987 à 2002, loi de finances initiale pour 2003.

La dette de l'État [1] [2]

	1985	1995	2000	2001
<b>Montant total</b>				
en milliards d'euros	163	496	683	724
en euros par habitant	2 881	8 346	11 265	11 869
en % du PIB	22,4	42,0	48,6	49,9
<b>Charge budgétaire*</b>				
en milliards d'euros	15,0	30,3	35,8	36,5
en % du budget général	9,3	13,5	14,1	14,0

\* Dette publique nette des lois de finances initiales.

# finances publiques

## PRÉSENTATION

En 2002, les **prélèvements obligatoires** progressent moins rapidement que le PIB (1,3 % contre 3,1 % à prix courants). Les mesures d'allègements fiscaux et la conjoncture peu favorable expliquent cette augmentation modérée. Pour la troisième année consécutive, le taux de prélèvements obligatoires diminue et s'établit à 43,9 % du PIB.

En 2002, l'ensemble des impôts perçus par l'État est en repli de 1,2 %. La baisse la plus forte concerne l'impôt sur les sociétés (- 11,7 %). La **taxe sur la valeur ajoutée (TVA)**, principale recette fiscale, augmente modérément (+ 2,2 %). La taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) augmente de 3,4 %, ses mécanismes d'atténuation étant supprimés à l'été. Les recettes de l'impôt sur le revenu diminuent de 4,9 %, principalement du fait de la montée en charge de la prime pour l'emploi et de la baisse de 5 % décidée en juillet.

Les impôts et cotisations sociales perçues par les **administrations de sécurité sociale** s'accroissent plus lentement qu'en 2001 (+ 3,4 % contre + 5,1 %). La moindre progression de la masse salariale (3,3 % contre 6,3 % en 2001) réduit les rentrées de **CSG** et de cotisations sociales. Les recettes de la **CSG** augmentent de 1,2 %, contre 5,3 % en 2001, du fait également de la contraction des revenus du patrimoine. L'ensemble des impôts affectés aux administrations de sécurité sociale progresse de 2 % (après 7,9 % en 2001) et les cotisations sociales de 3,8 %.

La croissance des prélèvements obligatoires au profit des **administrations publiques locales** reprend (+ 1,6 %), après la légère baisse de 2001 (- 0,3 %). Les rentrées de la taxe d'habitation (+ 6,8 %) et des taxes foncières (+ 5,6 %) progressent fortement alors que celles de la taxe professionnelle diminuent (- 1,8 %) [4].

La **loi de finances initiale** pour 2003 intègre la poursuite de la réduction des impôts et des charges, les baisses de prélèvements obligatoires devant bénéficier aux ménages et aux entreprises, à travers l'allègement de l'impôt sur le revenu, l'amélioration de la prime pour l'emploi ou la suppression de la part salariale de la taxe professionnelle [1].

## DÉFINITIONS

- **Impôts directs et indirects.** Distinction traditionnelle qui classe les impôts selon qu'ils sont supportés par les agents qui les paient (impôt sur le revenu) ou au contraire répercutés par les agents dans les prix des produits qu'ils vendent et supportés par le consommateur final (TVA).
- **Taxe sur la valeur ajoutée (TVA).** La taxe sur la valeur ajoutée est un impôt qui se calcule sur le prix de vente hors taxes de tous les biens et services. Elle est payée dans sa totalité par le consommateur final. Les entreprises (fabricants, commerçants...) encaissent la TVA à chaque vente et la reversent à l'État, déduction faite de la TVA qu'elles ont elles-mêmes payée lors de l'achat du produit ou des matières premières. Les taux de TVA sont en 2002, de 2,1 %, 5,5 % (y c. les travaux de rénovation et d'entretien des logements depuis le 15-9-99) et 19,6 %.
- **Contribution sociale généralisée (CSG).** Instituée par la loi de finances pour 1991, elle est destinée à financer les régimes de protection sociale. Elle porte sur les revenus d'activité et de remplacement et sur les revenus du patrimoine. Son taux, initialement fixé à 1,1 %, a été relevé à 2,4 % au 1-1-93, à 3,4 % au 1-7-97 et 7,5 % depuis le 1-1-98 (en contrepartie le taux des cotisations sociales des salariés passe de 5,5 % à 0,75 %).
- **Prélèvements obligatoires.** Impôts perçus par l'État, y compris ceux reversés aux collectivités locales ou à l'UE, ainsi que les cotisations sociales effectives versées par les assurés ou leurs employeurs. Le taux des prélèvements obligatoires est le rapport des prélèvements obligatoires au PIB.
- **Impôt de solidarité sur la fortune (ISF).** Prélevé au-delà de 720 000 € de patrimoine (au 1-1-2003), il a rapporté 2,7 Mds d'€ en 2001.
- **Administrations publiques.** Voir définition au mot-clé 11.1.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Projet de loi de finances pour 2003 : Rapport économique, social et financier », Minefi, septembre 2002.

### SOURCES

[1] *Les Notes Bleues de Bercy* : « Loi de finances initiale pour 2003 : tableaux de synthèses », n° 247, février 2003.

[2] Site internet du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie ([www.finances.gouv.fr](http://www.finances.gouv.fr)).

[3] Statistiques des recettes publiques 1965-2001, édition 2002, OCDE.

[4] « Les comptes des administrations publiques en 2002 », *INSEE-Première*, n° 895, avril 2003.

[5] Comptes nationaux base 95, Insee, direction de la Prévision, direction générale de la Comptabilité publique.

[6] Direction Générale des Impôts.

**Recettes nettes du budget général en 2002 et prévisions pour 2003\* [1] [2]**

milliards d'euros

	2002	2003	2003/02** %
Impôt sur le revenu	50,9	52,6	3,3
Impôts sur les sociétés***	37,1	37,7	1,7
Taxe sur la valeur ajoutée***	107,0	111,7	4,4
Taxe intérieure sur les produits pétroliers	24,2	25,8	5,9
Autres recettes fiscales***	21,7	21,0	-3,2
<b>Total des recettes fiscales nettes</b>	<b>240,9</b>	<b>248,8</b>	<b>3,5</b>
Recettes non fiscales nettes	32,9	31,6	-4,7
Prélèvements	-49,4	-52,2	5,7
au profit des collectivités locales	-34,7	-36,4	4,9
au profit des Com. européennes	-14,7	-15,8	7,6
<b>Recettes totales nettes de l'État</b>	<b>224,4</b>	<b>228,2</b>	<b>1,7</b>

\* Loi de finances rectificative pour 2002 et loi de finances initiale pour 2003.  
\*\* Évolution 2003 (structure constante)/2002 révisée. \*\*\* Produits nets des remboursements et dégrèvements d'impôts.

**Principaux prélèvements obligatoires\* en 2002 [5]**

	Milliards d'euros	% du PIB	Évolution 2002/01 %
Taxe sur la valeur ajoutée	107,3	7,1	2,2
Contribution sociale généralisée	63,3	4,2	2,6
Impôt sur le revenu	45,6	3,0	-4,9
Impôt sur les sociétés**	40,1	2,6	-11,7
Taxe sur les produits pétroliers	23,6	1,6	3,4
Taxe professionnelle	18,7	1,2	-1,8
Taxes foncières (propriétés bâties et non bâties)	7,1	1,1	5,6
Taxe d'habitation	9,5	0,6	6,8
Cotisations sociales	250,3	16,5	3,8

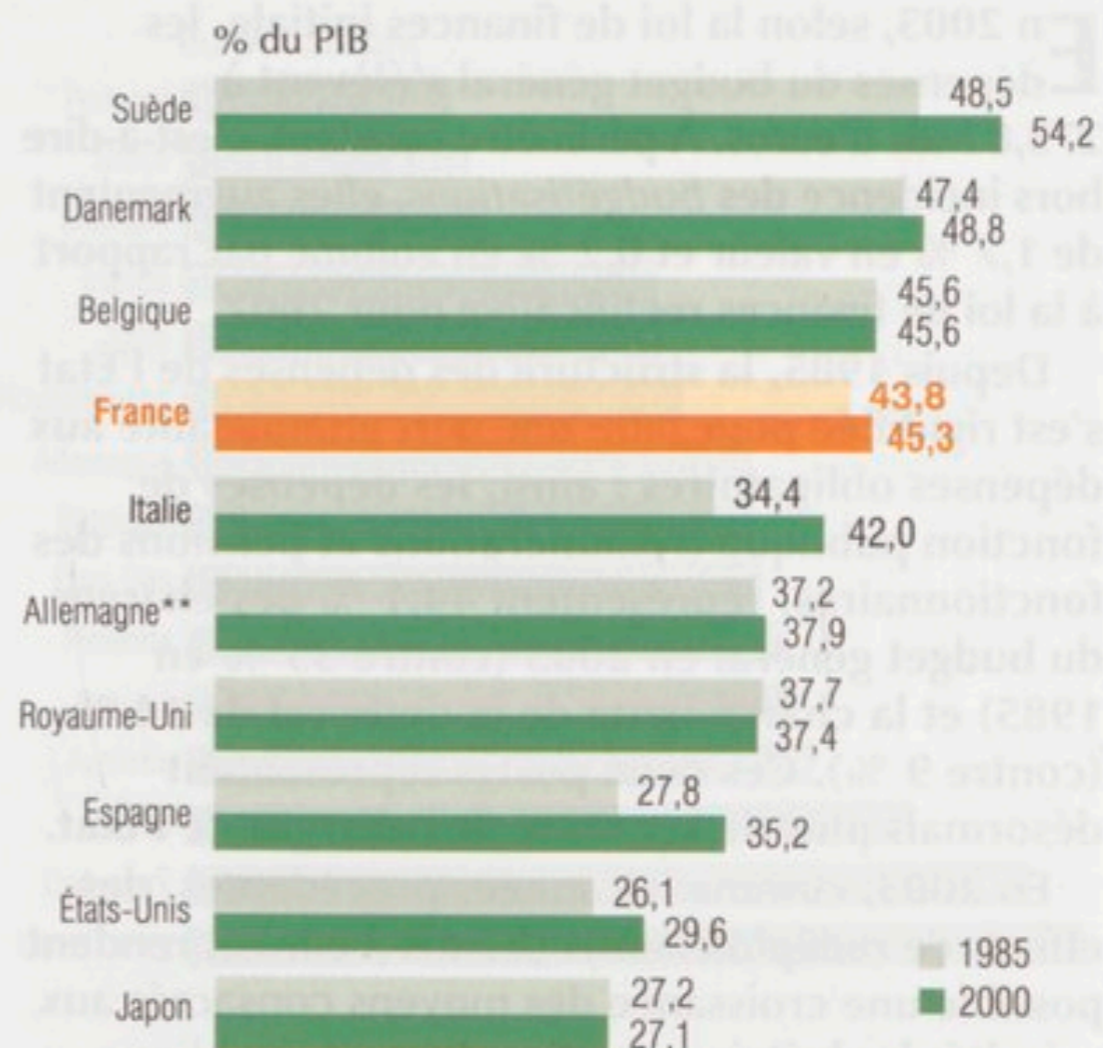
\* Prélèvements nets des dégrèvements, sans déduction des prélèvements non recouvrables. \*\* Y compris l'imposition forfaitaire annuelle.

**Impôts sur les revenus des personnes physiques\* [6]**

	1990	1999	2000
<b>Revenus nets en millions d'€</b>	<b>343 139</b>	<b>455 834</b>	<b>477 778</b>
imposables	269 479	365 317	382 886
non imposables	73 660	90 517	94 892
<b>Nombre de contribuables en milliers</b>	<b>28 030</b>	<b>32 435</b>	<b>32 923</b>
imposables	14 297	16 990	17 259
non imposables	13 733	15 445	15 664
<b>Montant de l'impôt net en millions d'€</b>	<b>42 279</b>	<b>47 948</b>	<b>48 138</b>

\* Situation des rôles émis en année n et n+1.

**Poids des prélèvements obligatoires\* [3]**



\* L'OCDE conserve, pour l'instant, l'ancien système comptable pour lequel le taux de prélèvements obligatoires est de un point supérieur à celui calculé avec le nouveau système. \*\* Allemagne unifiée à partir de 1991.

**Structure des recettes fiscales brutes du budget général de l'État\* [1] %**

	1983	1990	2000	2001
<b>Impôts directs</b>	<b>39,0</b>	<b>38,2</b>	<b>40,9</b>	<b>42,2</b>
Impôt sur le revenu	20,9	18,9	18,0	17,5
Autres impôts directs**	1,7	1,6	2,8	3,0
Impôts sur les sociétés	9,0	11,9	15,2	16,1
Taxe sur les salaires	2,8	2,4	2,5	2,6
Imp. sur les rev. des capit. mobiliers	3,1	2,3	0,6	0,7
Autres impôts directs	1,5	1,1	1,8	2,3
<b>Impôts indirects</b>	<b>61,0</b>	<b>61,8</b>	<b>59,1</b>	<b>57,8</b>
Enregistrement, timbre, bourse	5,9	5,6	4,9	4,3
TIPP***	6,6	8,2	8,2	7,7
Autres produits des douanes	1,1	0,8	0,6	0,5
TVA	44,4	44,8	45,0	44,7
Droits sur les tabacs****	1,5	1,4	0,2	0,0
Autres droits indirects	1,5	1,0	0,2	0,6
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Soit en milliards d'euros</b>	<b>132,4</b>	<b>212,7</b>	<b>296,2</b>	<b>305,6</b>

\* Lois de règlement. \*\* Perçus par voie de rôles. \*\*\* Taxe intérieure sur les produits pétroliers. \*\*\*\* À partir de 2000, le produit des droits sur les tabacs est transféré au budget des administrations de sécurité sociale.

**Prélèvements obligatoires des administrations publiques et des institutions communautaires\* [5]**

	1999		2000		2001		2002	
	Mds d'€	% du PIB	Mds d'€	% du PIB	Mds d'€	% du PIB	Mds d'€	% du PIB
<b>Impôts**</b>	<b>395,6</b>	<b>29,2</b>	<b>408,7</b>	<b>28,8</b>	<b>419,9</b>	<b>28,4</b>	<b>419,5</b>	<b>27,6</b>
Administrations publiques centrales	245,7	18,1	247,4	17,4	252,4	17,1	251,0	16,5
dont : État	234,8	17,3	235,0	16,5	239,3	16,2	236,5	15,5
Administrations publiques locales	75,5	5,6	74,6	5,3	74,4	5,0	75,6	5,0
Administrations de sécurité sociale	66,4	4,9	78,0	5,5	84,2	5,7	85,8	5,6
Institutions de l'Union européenne***	8,0	0,6	8,7	0,6	8,9	0,6	7,1	0,5
<b>Cotisations sociales effectives****</b>	<b>220,7</b>	<b>16,3</b>	<b>229,6</b>	<b>16,2</b>	<b>239,0</b>	<b>16,2</b>	<b>248,1</b>	<b>16,3</b>
<b>Prélèvements obligatoires effectifs</b>	<b>616,3</b>	<b>45,5</b>	<b>638,3</b>	<b>45,0</b>	<b>658,9</b>	<b>44,6</b>	<b>667,6</b>	<b>43,9</b>

\* Comptes nationaux base 95. \*\* Les impôts sont comptabilisés après transferts de recettes fiscales et nets des impôts dus non recouvrables. \*\*\* Non compris la "4<sup>e</sup> ressource" inscrite en dépense de l'État. \*\*\*\* Nettes des cotisations dues non recouvrables.

# finances publiques

## PRÉSENTATION

En 2003, selon la loi de finances initiale, les dépenses du budget général s'élèvent à 273,8 Mds d'euros. À périmètre constant, c'est-à-dire hors incidence des *budgetisations*, elles augmentent de 1,7 % en valeur et 0,2 % en volume par rapport à la loi de finances rectificative pour 2002.

Depuis 1985, la structure des dépenses de l'État s'est rigidifiée pour faire une part grandissante aux dépenses obligatoires : ainsi, les dépenses de fonction publique (rémunérations et pensions des fonctionnaires) représentent 44,1 % des charges du budget général en 2003 (contre 35 % en 1985) et la charge nette de la dette est de 14 % (contre 9 %). Ces deux postes représentent désormais plus de la moitié des charges de l'État.

En 2003, comme les années précédentes, des efforts de redéploiements (2 Mds d'euros), rendent possible une croissance des moyens consacrés aux priorités budgétaires (Justice, Sécurité publique, crédits d'équipements militaires et aide publique au développement), tout en faisant face à l'augmentation des dépenses de la Fonction publique (+ 2,5 Mds d'euros) et de la charge de la dette (+ 800 millions d'euros).

Le budget de la Justice augmente fortement (+ 7,4 %), avec plus de 2 000 créations d'emplois. Les moyens affectés à la police nationale (5,45 Mds d'euros) progressent de 5,7 % : 1 900 emplois seront créés et consacrés au renforcement des effectifs présents sur la voie publique. Les crédits militaires sont en hausse de 6,1 % et atteignent 40 Mds d'euros. Les personnels du ministère de la Défense (hors appelés et volontaires) augmenteront de 1 534 postes, dont 1 200 gendarmes [1] [2].

## DÉFINITIONS

- **Charges communes.** Ce poste, géré par la direction du Budget du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, rassemble les dépenses communes à toutes les administrations : pensions, dépenses relatives à la dette publique, à la présidence de la République et aux assemblées parlementaires et certaines dépenses spécifiques de transfert.
- **Budget par nature des charges.** La présentation par nature des charges du budget général est établie à partir de la présentation administrative du budget de l'État. Les deux grands types de postes sont les dépenses dites ordinaires et les dépenses en capital. Les dépenses de fonctionnement des services comprennent : les dépenses de rémunérations et celles de matériel. Les dépenses d'intervention concernent les interventions sociales (concours à divers régimes de Sécurité sociale, allocations aux adultes handicapés, fonds national de solidarité, anciens combattants), économiques (emploi, logement, subventions à la SNCF) et diverses (subventions aux collectivités locales, actions culturelles et éducatives, formation professionnelle).
- **Dépenses en capital.** Ce sont les dépenses d'investissement. Elles donnent lieu à des autorisations de programme (AP), provisionnées pour plusieurs années, qui autorisent les services à engager des dépenses d'équipement, puis annuellement à des crédits de paiement (CP) qui autorisent l'« ordonnancement » des dépenses après exécution des travaux.
- **Budgetisations.** La loi de finances pour 2003 procède, comme les trois années précédentes, à des opérations de rationalisation et de clarification de la présentation du budget de l'État, afin d'améliorer la lisibilité des comptes. Au total, l'incidence des différentes mesures sur les charges du budget général est égale à + 248 millions d'€ en 2003, après + 71 millions d'€ en 2002, + 3 Mds en 2001 et - 3,4 Mds en 2000.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les comptes des administrations publiques en 2002 », INSEE-Première, n° 895, avril 2002.
- « Audit de la situation des finances publiques », Minefi, juin 2002 ([www.finances.gouv.fr](http://www.finances.gouv.fr)).

### SOURCES

- [1] Les Notes Bleues de Bercy : « Projet de loi de finances pour 2003 », numéro hors série, septembre 2002 ; « Loi de finances initiale pour 2003 : tableaux de synthèses », n° 247, février 2003.
- [2] « Projet de loi de finances pour 2003 : Rapport économique, social et financier », Minefi, octobre 2003 ([www.finances.gouv.fr](http://www.finances.gouv.fr)).
- [3] Eurostat.

## Crédits ouverts par ministère (budget général)\* [1]

milliards d'euros

	2002	2003	Évolution** en %
Jeunesse, éducation nationale et recherche BCRD***	67,8	69,0	1,8
Charges communes****	8,7	8,8	-0,8
Défense	51,6	53,9	4,5
Travail, santé et solidarité	37,7	40,0	6,1
Équipement, transports, logement, tourisme et mer	31,9	31,6	-0,8
Intérieur, sécurité intérieure et libertés locales	21,9	20,7	1,7
Rappel du total des concours aux collectivités locales*****	17,6	19,7	2,8
Économie, finances et industrie	56,3	58,4	3,7
Agriculture, alimentation, pêche et affaires rurales	14,4	14,9	1,1
Justice	5,1	5,2	0,9
Affaires étrangères	4,7	5,0	7,4
Anciens combattants	3,6	4,1	13,4
Culture et communication	3,6	3,5	-3,6
Services du Premier ministre	2,6	2,5	-4,7
Outre-mer	1,5	1,5	-1,9
Écologie et développement durable	1,1	1,1	0,7
Sports	0,8	0,8	-0,1
<b>Total</b>	<b>266,4</b>	<b>273,8</b>	<b>2,7</b>

\* Lois de finances initiales. \*\* Évolution à structure constante. \*\*\* Budget civil de recherche et de développement, y compris les dotations de recherche de divers autres ministères. \*\*\*\* Déduction faite des opérations neutres pour le solde budgétaire : remboursements et dégrèvements d'impôts (62,6 Mds d'€) et opérations pour ordre relatives à la charge d'intérêts de la dette publique (3,0 Mds d'€). \*\*\*\*\* Enveloppe constituée de prélèvements sur recettes de l'État et de dotations inscrites au budget de divers ministères.

## Principaux facteurs d'évolution des dépenses de l'État en 2003 [1]

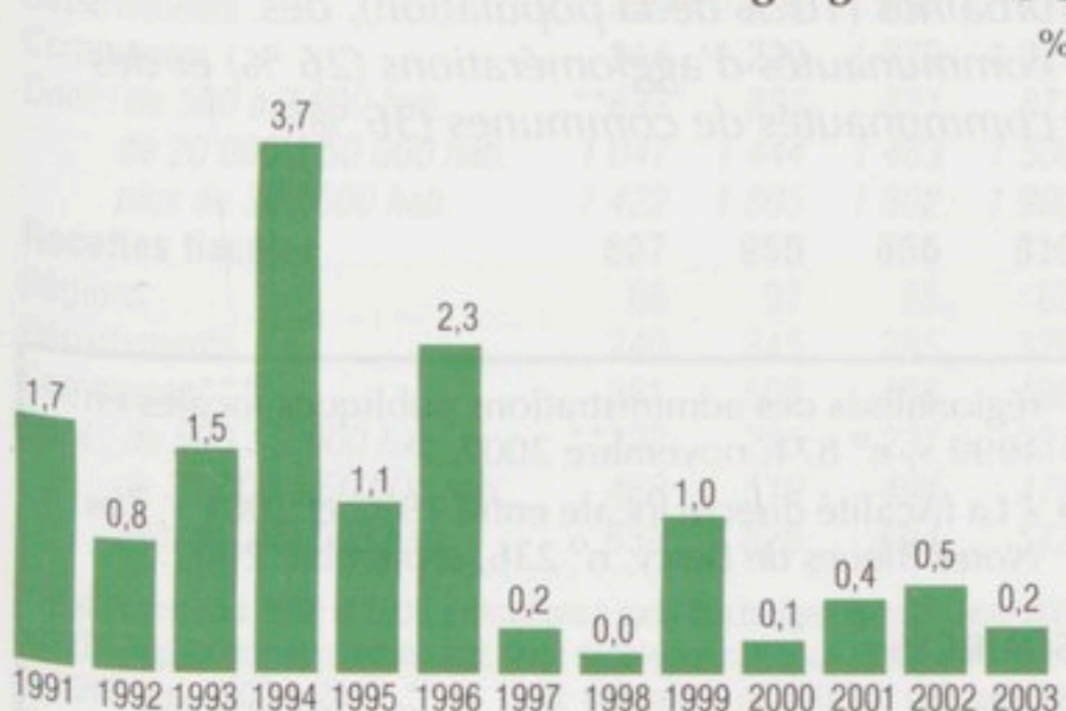
milliards d'€

	2002*	2003**	Évolution
Charge de la dette	37,5	38,3	0,8
Fonction publique	117,6	120,1	2,5
Priorités***	20,8	22,8	2,0
Autres crédits	93,0	92,3	-0,7
<b>Total</b>	<b>268,9</b>	<b>273,5</b>	<b>4,6</b>

\* Loi de finances initiale rebasée pour tenir compte des sous-budgétisations corrigées par le collectif d'été 2002. \*\* Projet de loi de finances. \*\*\* Justice, sécurité, équipement militaire et aide au développement.

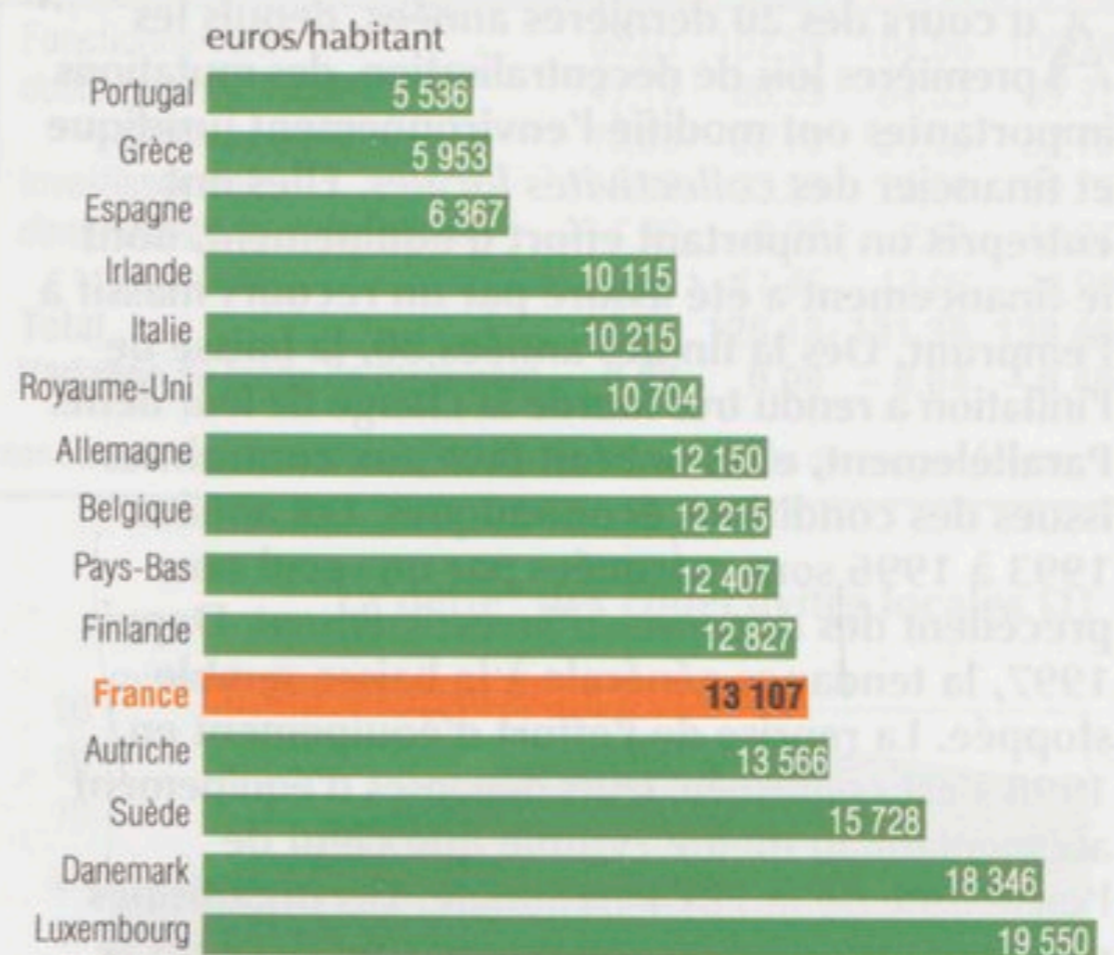
## Évolution en volume des dépenses du budget général\* [1]

%

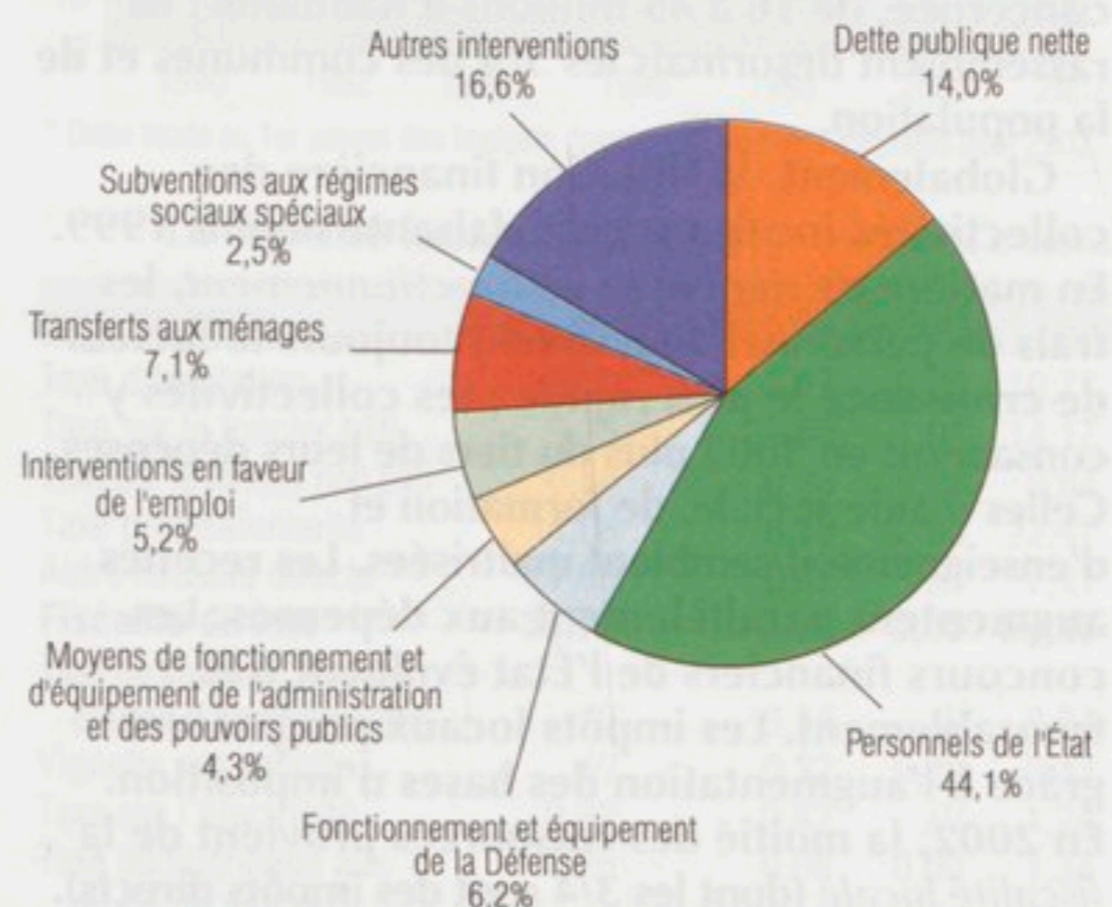


\* Lois de finances initiales.

## Dépenses des administrations publiques par habitant en 2001 [3]



## Répartition des charges nettes de l'État en 2003\* [1]



\* Loi de finances initiale.

## Structure des dépenses du budget général\* [1] %

	1985	1990	2001
Dette publique brute	9,3	11,8	14,9
Pouvoirs publics	0,2	0,3	0,3
Rémunérations et charges sociales	25,9	26,5	27,8
dont : civiles	20,8	21,6	22,9
Pensions	9,1	9,6	11,3
Subventions de fonctionnement	2,9	2,7	3,3
Matériel, entretien et charges diverses			
de fonctionnement	4,7	5,3	4,2
Interventions économiques	11,7	8,7	7,9
Interventions sociales	15,5	12,9	11,3
Autres interventions	6,4	7,5	9,0
<b>Dépenses ordinaires</b>	<b>85,7</b>	<b>85,3</b>	<b>89,9</b>
Investissements civils directs	2,9	2,8	1,4
Subventions d'investissements civils	5,1	4,5	4,7
Équipement militaire	6,3	7,4	4,0
<b>Dépenses en capital</b>	<b>14,3</b>	<b>14,7</b>	<b>10,1</b>
<b>Ensemble des dépenses du budget général</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

\* Lois de règlement.

## PRÉSENTATION

**A**u cours des 20 dernières années, depuis les premières lois de décentralisation, des mutations importantes ont modifié l'environnement juridique et financier des **collectivités locales**. Elles ont entrepris un important effort d'équipement, dont le financement a été assuré par un recours massif à l'emprunt. Dès la fin des années 80, la baisse de l'inflation a rendu très lourde la charge de leur dette. Parallèlement, elles ont fait face aux contraintes issues des conditions économiques. Les années 1993 à 1996 sont marquées par un recul sans précédent des **dépenses d'investissement**. Depuis 1997, la tendance générale à la baisse semble stoppée. La reprise de l'effort d'équipement en 1998 s'est confirmée, leurs dépenses d'équipement augmentant au même rythme que celui de l'ensemble de la FBCF nationale. Les organismes de coopération intercommunale sont devenus le relais de l'investissement communal. Le nombre de **groupements à fiscalité propre** est ainsi passé de 466 en 1993 à 2 174 en 2002 et la population concernée, de 16 à 45 millions d'habitants : ils rassemblent désormais les 3/4 des communes et de la population.

Globalement, la situation financière des collectivités locales est satisfaisante depuis 1999. En matière de **dépenses de fonctionnement**, les frais de personnel constituent toujours le facteur de croissance le plus rapide ; les collectivités y consacrent en 2002 plus du tiers de leurs dépenses. Celles d'aide sociale, de formation et d'enseignement semblent maîtrisées. Les recettes augmentent parallèlement aux dépenses. Les concours financiers de l'État évoluent très favorablement. Les impôts locaux progressent grâce à l'augmentation des bases d'imposition. En 2002, la moitié des ressources provient de la **fiscalité locale** (dont les 3/4 sont des impôts directs).

Le processus de désendettement des collectivités locales leur a permis de dégager une « capacité de financement » et de participer à la réduction du déficit des administrations publiques. Depuis 1997, elles remboursent plus d'emprunt qu'elles n'en contractent et ont reconstitué une marge de manœuvre financière. La réforme de la Constitution de mars 2003 renforce la place des collectivités locales : elles assurent plus de 70 % des investissements publics et cette part va augmenter avec les nouveaux transferts de compétences [1].

## DÉFINITIONS

- **Collectivités locales.** Elles comprennent les communes, les départements et les régions, qui sont devenues collectivités territoriales depuis la loi du 2 mars 1982. En 1986, une nouvelle étape de décentralisation des compétences de l'État intervient en faveur des collectivités locales. Deux nouvelles dotations d'équipement sont créées : la dotation régionale d'équipement scolaire et la dotation départementale d'équipement des collèges. A partir de l'année 2000, les différentes mesures prises par l'État en matière sociale et fiscale ont modifié la structure des budgets de fonctionnement des collectivités territoriales en occasionnant des transferts de charges et de produits mais sans incidence sur les masses financières.
- **Fiscalité locale.** Elle comprend la fiscalité directe (taxe foncière sur les propriétés bâties, taxe foncière sur les propriétés non bâties, taxe d'habitation, taxe professionnelle) et la fiscalité indirecte (droits de mutation, carte grise...).
- **Dépenses de fonctionnement.** Elles comprennent les dépenses de personnel, l'achat de fournitures indispensables, les frais financiers...
- **Dépenses d'investissement.** Elles comprennent essentiellement les achats de matériels et mobiliers, de bâtiments, les travaux d'infrastructure ainsi que le remboursement de la dette.
- **Groupements à fiscalité propre.** Les communes peuvent se regrouper ou transférer une partie de leurs compétences et activités à un établissement public de coopération intercommunale (EPCI). Cela leur permet de gérer en commun des équipements ou des services publics, d'élaborer des projets de développement économique, d'aménagement ou d'urbanisme à l'échelle d'un territoire plus vaste que la commune. Le financement provient de la fiscalité directe locale. La loi du 12 juillet 1999 a créé la communauté d'agglomération, dont le nombre est passé de 50 en 2000 à 120 en 2002. Au 1<sup>er</sup> janvier 2002, les communes se sont regroupées massivement en communautés urbaines (10 % de la population), des communautés d'agglomérations (26 %) et des communautés de communes (36 %).

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Collection Statistiques et finances locales*, DGCL, ministère de l'Intérieur ([www.dgcl.interieur.gouv.fr](http://www.dgcl.interieur.gouv.fr)).
- *Bulletin d'informations statistiques (Bis) de la DGCL* : « La fiscalité directe locale en 2002 », n° 43, novembre 2002 ; « 2002 : l'intercommunalité se renforce et se simplifie », n° 42, avril 2002.
- *Insee Première* : « L'investissement des administrations publiques », n° 867, octobre 2002 ; « Les comptes

régionalisés des administrations publiques locales en 1999 », n° 871, novembre 2002.

- « La fiscalité directe locale entre 1997 et 2001 », *Les Notes Bleues de Bercy*, n° 236, septembre 2002.

### SOURCES

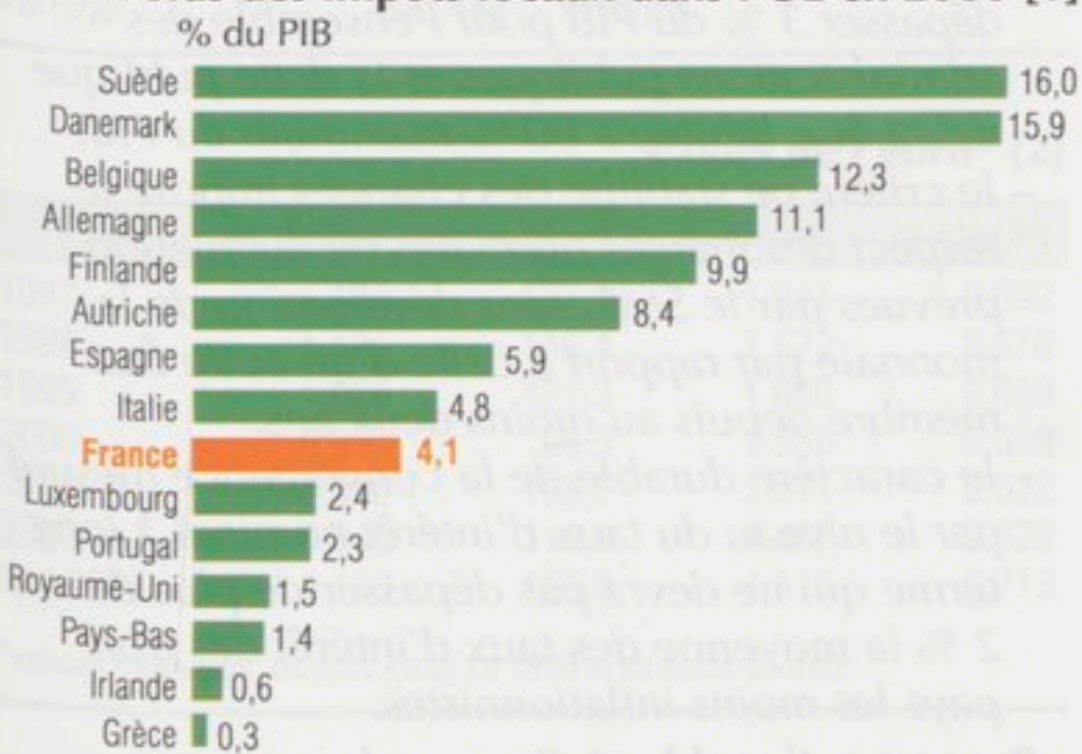
[1] *Les collectivités locales en chiffres 2002-2003*, direction générale des collectivités locales, ministère de l'Intérieur.

Les finances de l'ensemble des collectivités territoriales\* [1] milliards d'euros

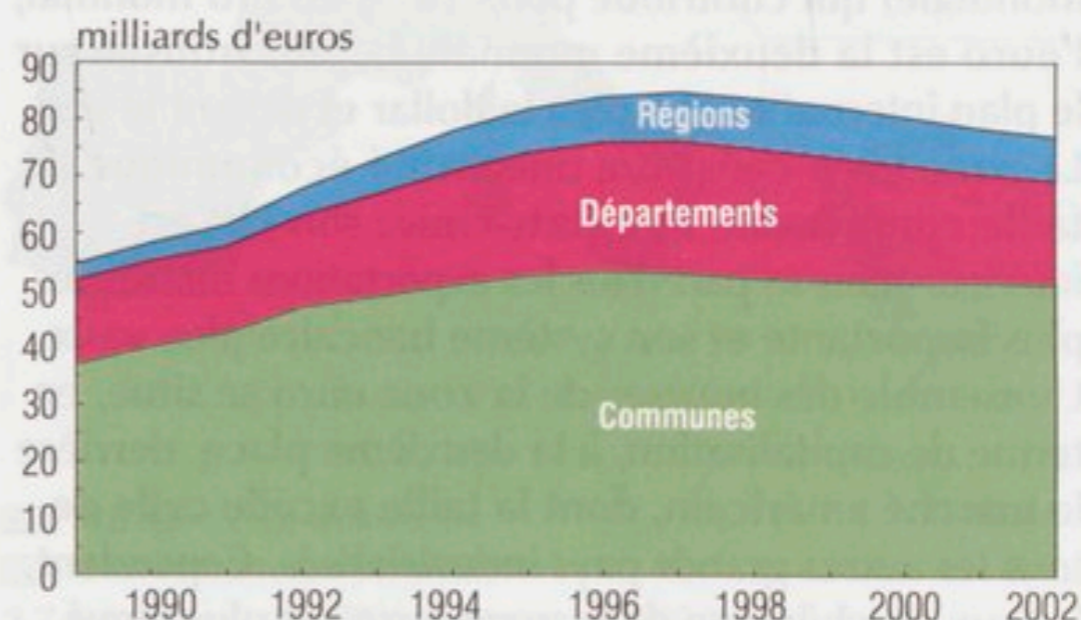
Dépenses	1990	2000	2001	2002	Recettes	1990	2000	2001	2002
Fonctionnement	54,00	79,83	82,10	86,89	Fonctionnement	68,01	102,54	104,56	109,74
dont : personnel	16,94	28,96	30,14	31,78	dont : recettes fiscales	41,19	66,39	64,33	69,31
intérêts	5,61	4,20	4,31	4,04	dotations d'État	15,06	20,78	21,13	32,10
transferts versés	14,48	21,14	21,59	23,72	Investissement	19,50	23,59	26,80	29,75
Investissement	33,58	46,21	49,30	53,06	dont : dotations, subventions	7,99	8,92	9,61	10,27
dont : équipement brut	20,31	24,03	24,73	26,28	emprunts	8,69	11,46	13,06	14,96
remboursement de dette	5,70	13,18	14,21	15,84	<b>Total</b>	<b>87,51</b>	<b>126,13</b>	<b>131,36</b>	<b>139,49</b>
<b>Total</b>	<b>87,58</b>	<b>126,04</b>	<b>131,40</b>	<b>139,95</b>	<b>Variation du fonds de roulement</b>	<b>- 0,08</b>	<b>0,09</b>	<b>- 0,04</b>	<b>- 0,46</b>

\* Collectivités territoriales au sens strict : communes, départements et régions (données non consolidées). Pour 2001 et 2002, les données sont celles des budgets primitifs.

Poids des impôts locaux dans l'UE en 2000 [1]



La dette\* des collectivités locales [1]



\* Dette totale au 1er janvier des budgets principaux ; données estimées pour 2002.

Dépenses transférées aux collectivités locales\* [1]

	millions d'euros		
	1987	1995	2002
<b>Transférées aux départements</b>			
Aide sociale	8 079	13 173	15 650
Collèges	981	2 398	3 306
dont : investissements	410	1 393	2 161
<b>Transférées aux régions</b>			
Formation professionnelle**	666	1 550	2 406
Lycées	886	2 694	3 328
dont : investissements	451	2 001	2 347

\* Budgets primitifs pour 2002, comptes administratifs en 87 et 95. \*\* Y c. l'apprentissage.

Dépenses et recettes des collectivités territoriales\* [1]

	euros par hab.			
	1990	2000	2001	2002
<b>Dépenses totales</b>	<b>1 486</b>	<b>2 065</b>	<b>2 153</b>	<b>2 293</b>
Régions	123	215	226	256
Départements	449	630	657	710
Communes	914	1 220	1 270	1 327
Dont : de 500 à 2 000 hab.	**633	831	821	872
de 20 000 à 50 000 hab.	1 047	1 444	1 463	1 509
plus de 300 000 hab.	1 422	1 805	1 802	1 900
<b>Recettes fiscales</b>	<b>687</b>	<b>950</b>	<b>856</b>	<b>910</b>
Régions	66	97	85	83
Départements	240	345	285	329
Communes***	381	508	486	498
Dont : de 500 à 2 000 hab.	**223	235	231	237
de 20 000 à 50 000 hab.	468	519	494	478
plus de 300 000 hab.	638	626	604	572

\* Réalisations pour 1990 et 2000, estimations à partir des budgets primitifs pour 2001 et 2002. Population des recensements (avec doubles comptes) de 1990 pour 1990, et de 1999 pour 2000 à 2002. \*\* En 1990, communes de 700 à 2 000 habitants. \*\*\* Impôts et taxes hors compensations fiscales (communes hors groupements).

La fiscalité locale en 2001 [1] milliards d'euros

Nature des impôts	Communes*	Départements	Régions	Total
Taxe d'habitation	7,50	3,27	0,00	10,77
Taxe sur le foncier bâti	9,25	3,88	1,04	14,17
Taxe sur le foncier non bâti	0,80	0,03	0,01	0,84
Taxe professionnelle	14,08	6,39	2,00	22,47
Autre fiscalité directe **	7,09	0,02	///	7,11
<b>Fiscalité directe***</b>	<b>38,72</b>	<b>13,59</b>	<b>3,05</b>	<b>55,36</b>
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	///	3,34	///	3,34
Vignette automobile	///	0,32	0,00	0,32
Taxe sur l'électricité	0,82	0,42	///	1,24
Taxe additionnelle aux droits de mutation	1,26	0,08	0,00	1,34
Taxe sur les cartes grises	///	///	1,38	1,38
Taxes sur les permis de conduire	///	///	0,02	0,02
Autres taxes	0,54	0,01	0,00	0,55
<b>Fiscalité indirecte</b>	<b>2,62</b>	<b>4,17</b>	<b>1,40</b>	<b>8,19</b>
Taxes liées à l'urbanisme	0,37	0,16	0,08	0,61
<b>Total</b>	<b>41,71</b>	<b>17,92</b>	<b>4,53</b>	<b>64,15</b>

\* Y c. groupements de communes. \*\* Dont taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour 3,07 Mds d'€. \*\*\* Total des rôles recouvrés durant l'année.

Concours financiers de l'État aux collectivités locales [1] milliards d'euros

	2002*	2003**
Dotations et subventions de fonctionnement	20,3	20,7
Dotations et subventions d'équipement	6,0	6,2
Financement des transferts de compétence	8,5	8,7
Compensations d'exonérations et de dégrèvements législatifs	21,4	22,8
<b>Ensemble</b>	<b>56,2</b>	<b>58,4</b>
Fiscalité transférée (pour mémoire)	6,0	6,0

\* Loi de finances initiale révisée. \*\* Projet de loi de finances.

# finances publiques

## PRÉSENTATION

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2002, l'euro est la monnaie officielle des 12 pays de l'UE (Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas et Portugal) qui, ayant satisfait aux **critères de convergence** du Traité de Maastricht, constituent la zone euro. La Suède a différé son entrée. Le Royaume-Uni et le Danemark souhaitent conserver leurs monnaies nationales.

Avec une zone économique de 306,7 millions de personnes (soit le vingtième de la population mondiale) qui contribue pour 18 % au PIB mondial, l'euro est la deuxième monnaie la plus utilisée sur le plan international, après le dollar et devant le yen. La zone euro constitue une entité économique de taille comparable aux États-Unis : son PIB est inférieur mais sa part dans les exportations mondiales plus importante et son système bancaire plus vaste. L'ensemble des bourses de la zone euro se situe, en terme de capitalisation, à la deuxième place, derrière le marché américain, dont la taille excède celle de tous les autres grands pays industrialisés. Cependant, le taux de chômage de la zone euro est plus élevé qu'aux États-Unis ou au Japon.

En 2002, l'activité dans la zone euro augmente à un rythme bien moindre que celle des États-Unis. Son PIB croît en volume de 0,8 %, après 1,5 % en 2001 et 3,4 % en 2000. Les tensions internationales et le renchérissement du prix du pétrole pèsent sur les économies. Malgré la bonne résistance de la consommation des ménages et la baisse du taux directeur par la Banque Centrale Européenne, les entreprises diffèrent leurs projets d'investissements. Le rebond de la demande étrangère à la zone euro soutient les exportations mais le mouvement d'appréciation de l'euro sur les marchés de change pèse sur les échanges commerciaux des pays membres fin 2002. Les exportations reculent de 1,6 %, les importations de 1,4 % par rapport à 2001.

En 2002, le solde des finances publiques de la zone euro continue à se détériorer : le déficit public atteint 2,2 % du PIB après 1,3 % en 2001. Quatre pays ont toujours un déficit important : l'Allemagne (- 3,6 %), la France (- 3,1 %), le Portugal (- 2,7 %) et l'Italie (- 2,3 %). Le ratio de la dette publique par rapport au PIB diminue (69,2 % en 2002 contre 69,1 % en 2001) [1] [3] [7].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Monnaie, finances et l'euro : statistiques », *Tableaux détaillés*, Eurostat, Thème 2, mensuel.
- « La monnaie unique », *Les cahiers français*, n° 282, La documentation Française

### SOURCES

- [1] Eurostat.
- [2] *Bulletin mensuel*, Banque centrale européenne, mai 2002.

## DÉFINITIONS

- **Critères de convergence.** Le traité de Maastricht impose aux États membres de satisfaire simultanément aux cinq critères de convergence suivants pour participer à la monnaie unique (Euro) :
  - le critère de stabilité des prix : le taux d'inflation ne devra pas dépasser de plus de 1,5 % la moyenne des taux des trois États membres les moins inflationnistes.
  - les critères de maîtrise des déficits publics : le déficit des finances publiques ne devra pas dépasser 3 % du PIB pour l'ensemble des administrations publiques et la dette publique devra être limitée à 60 % maximum du PIB.
  - le critère de stabilité des changes impose le respect des marges normales de fluctuation prévues par le SME, sans dévaluation de la monnaie par rapport à celle d'un autre État membre depuis au moins deux ans.
  - le caractère durable de la convergence mesuré par le niveau du taux d'intérêt nominal à long terme qui ne devra pas dépasser de plus de 2 % la moyenne des taux d'intérêt des trois pays les moins inflationnistes.
- **Revenu national brut.** Somme des revenus primaires perçus par les résidents sur le territoire national et de l'étranger. C'est un indicateur plus pertinent de la prospérité d'un pays que le PIB qui mesure la valeur des biens et services produits sur le territoire national.

[3] « Le commerce extérieur de la France en 2002 », *Les notes bleues de Bercy*, n° 250, avril 2003.

[4] *Zone Euro*, document disponible sur le site internet de la Banque de France ([www.banque-france.fr](http://www.banque-france.fr)).

[5] Population reference bureau, ([www.prb.org](http://www.prb.org)).

[6] *Principaux indicateurs économiques*, OCDE, avril 2003.

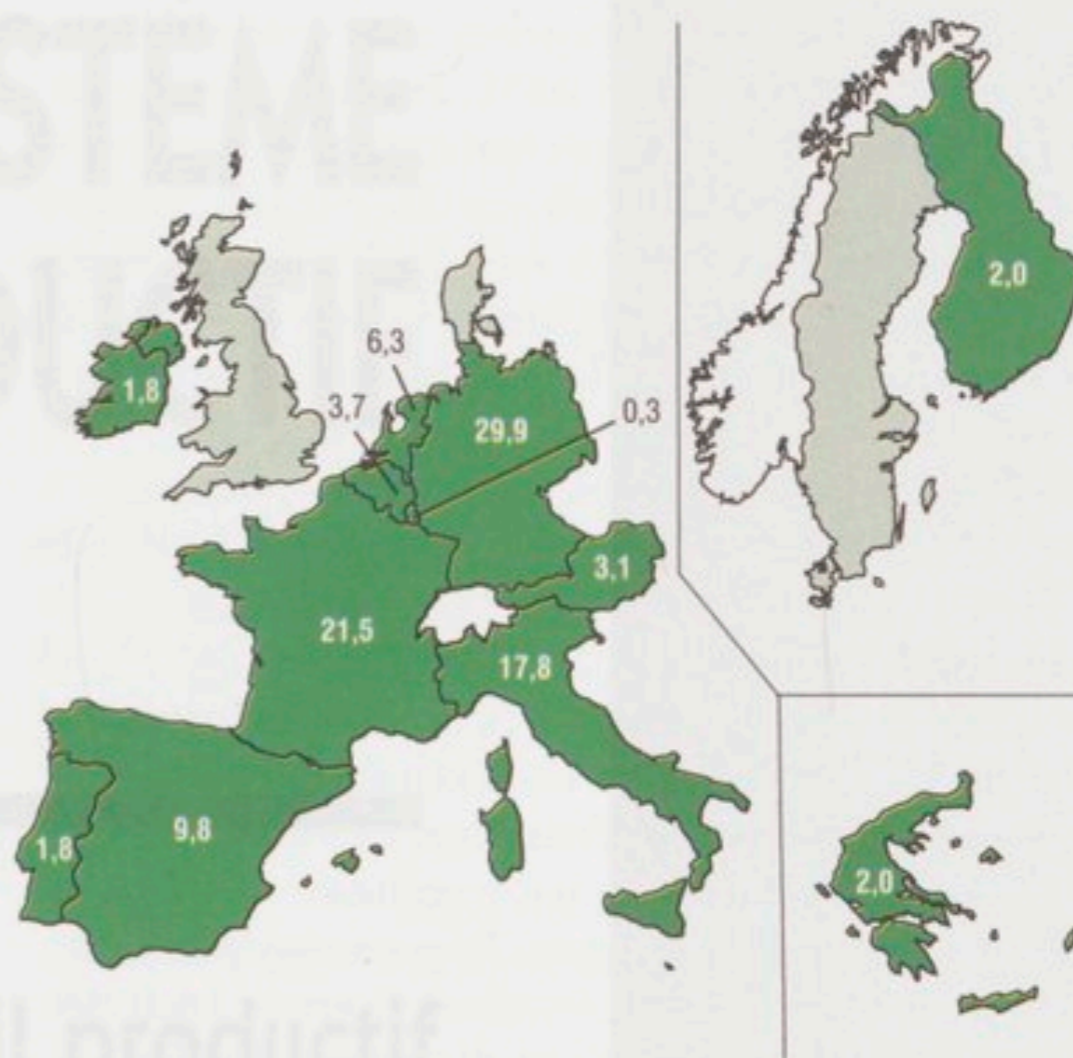
[7] *L'économie française, édition 2003-2004*, Insee, Livre de poche, juin 2003.



Valeur de l'euro dans les monnaies nationales des pays de la zone euro [1]

La zone euro en 2002 [1]

1 euro égale		
Allemagne	1,95583	mark
Autriche	13,7603	schilling
Belgique	40,3399	francs belges
Espagne	166,386	pesetas
Finlande	5,94573	mark finlandais
<b>France</b>	<b>6,55957</b>	<b>francs</b>
Grèce	340,75	drachme
Irlande	0,787564	livre irlandaise
Italie	1936,27	lire
Luxembourg	40,3399	francs luxembourgeois
Pays-Bas	2,20371	florins
Portugal	200,482	escudos



■ Pays membres de la zone euro  
 □ Union européenne hors zone euro  
 3,7 Part du pays dans le PIB de la zone euro en 2002 (en %)

Cours de l'euro\* [2]

	dollar	yen	franc suisse	livre sterling
1997	1,134	137,1	1,644	0,692
1998	1,121	146,4	1,622	0,676
1999	1,066	121,3	1,600	0,659
2000	0,924	99,5	1,558	0,609
2001	0,896	108,7	1,511	0,622
2002	0,946	118,1	1,467	0,629
mai 2003	1,158	135,8	1,516	0,713

\*valeurs moyennes, en écus jusqu'en 1998 et en euros au-delà.

Les 15 pays de l'Union européenne par rapport aux critères de convergence\* [1] [4] [6] %

	Solde public**			Dette publique***			Inflation****			Taux d'intérêt*****		
	2000	2001	2002	2000	2001	2002	2000	2001	2002	2000	2001	2002
Allemagne	1,1	-2,8	-3,6	60,2	59,5	60,8	1,4	1,9	1,3	5,3	4,8	4,8
Autriche	-1,5	0,3	-0,6	66,8	67,3	67,9	2,0	2,3	1,7	5,6	5,1	5,0
Belgique	0,1	0,4	0,0	109,6	108,5	105,4	2,7	2,4	1,6	5,6	5,1	4,9
Danemark	2,6	3,1	1,9	47,4	45,4	45,2	2,7	2,3	2,4	5,7	5,1	5,1
Espagne	-0,8	-0,1	-0,1	60,5	56,9	54,0	3,5	2,8	3,6	5,4	4,9	4,6
Finlande	6,9	5,1	4,7	44,5	43,8	42,7	3,0	2,7	2,0	5,5	5,0	5,0
<b>France</b>	<b>-1,4</b>	<b>-1,5</b>	<b>-3,1</b>	<b>57,2</b>	<b>56,8</b>	<b>59,1</b>	<b>1,8</b>	<b>1,8</b>	<b>1,9</b>	<b>5,4</b>	<b>4,9</b>	<b>4,9</b>
Grèce	-1,9	-1,4	-1,2	106,2	107,0	104,9	2,9	3,7	3,9	6,1	5,3	...
Irlande	4,3	1,1	-0,1	39,3	36,8	33,4	5,3	4,0	4,7	5,5	5,0	5,0
Italie	-0,6	-2,6	-2,3	110,6	109,5	106,7	2,6	2,3	2,6	5,6	5,2	5,0
Luxembourg	6,1	6,4	2,6	5,6	5,6	5,7	3,8	2,4	2,1	5,5	4,9	4,7
Pays-Bas	2,2	0,1	-1,1	55,8	52,8	52,6	2,3	5,1	3,9	5,4	4,9	4,9
Portugal	-2,8	-4,2	-2,7	53,3	55,6	58,0	2,8	4,4	3,7	5,6	5,2	5,0
Royaume-Uni	3,9	0,8	-1,4	42,1	39,0	38,6	0,8	1,2	1,3	5,3	4,9	4,9
Suède	3,4	4,5	1,2	52,8	54,4	52,4	1,3	2,7	2,0	5,4	5,1	5,3
<b>Valeur de référence</b>	<b>-3,0</b>	<b>-3,0</b>	<b>-3,0</b>	<b>60,0</b>	<b>60,0</b>	<b>60,0</b>	<b>2,7</b>	<b>3,1</b>	<b>2,9</b>	<b>7,3</b>	<b>6,9</b>	<b>6,9</b>

\* Pour le solde public et la dette publique en 2002, les données sont celles notifiées par les États membres à la Commission européenne en mars 2003. \*\* Besoin de financement des administrations publiques en % du PIB ; y c. les ventes de licences UMTS. \*\*\* Dette brute consolidée des administrations publiques en % du PIB. \*\*\*\* Moyenne annuelle. \*\*\*\*\* À long terme en moyenne annuelle.

La zone euro comparée aux États-Unis et au Japon [1] [2] [4] [5]

	Zone euro	États-Unis	Japon		Zone euro	États-Unis	Japon
Population mi-2002 (en millions)	306,7	287,4	127,4	Inflation en avril 2003/avril 2002 (%)	2,1	2,2	-0,1
Evolution PIB 2002/01 en volume (%)	+ 0,8	+ 2,4	+ 0,2	Taux de chômage en avril 2003 (%)	8,8	6,0	5,4
Revenu national brut en 2000 :				Production indust. mars 2003/mars 2002 (%)	0,2	0,2	4,1
- en Mds de dollars PPA*	7 098	9 601	3 436	Capitalisation boursière en 2002 (Mds de \$)	2 701,7	11 009,8	2 069,3
- en dollars par habitant en PPA*	23 467	34 100	27 080	Commerce extérieur en 2002 :			
Déficit public/PIB en 2002 (%)	-2,2	-3,3	-6,7	- Exportations/PIB (%)	17,7	9,8	11,2
Dette publique/PIB en 2002 (%)	69,2	60,7	142,7	- Importations/PIB (%)	19,7	13,9	9,9
FBCF/PIB en 2002 (%)	20,2	18,6	23,7	- Solde/PIB (%)	0,9	-4,7	2,8

\* Le RNB est converti en dollar international à l'aide des parités de pouvoir d'achat (PPA), afin d'éliminer les différences de niveaux de prix nationaux.

La zone euro

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2002, l'euro est la monnaie officielle des 12 pays de l'UE (Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas et Portugal) qui ont satisfait aux critères de convergence de la zone euro. La zone euro constitue la zone euro. La zone euro est la zone euro.

Avec une zone économique de millions de personnes, la zone euro est la zone euro mondiale qui contribue à la zone euro mondiale. L'euro est la deuxième monnaie mondiale en termes de plan international, derrière le dollar. La zone euro constitue une zone euro mondiale. L'euro est la deuxième monnaie mondiale en termes de capitalisation, derrière le dollar. L'ensemble des bourses de la zone euro se situe, en termes de capitalisation, à la deuxième place, derrière le marché américain, dont la taille est de milliards de dollars.

En 2002, l'ensemble des bourses de la zone euro se situe, en termes de capitalisation, à la deuxième place, derrière le marché américain, dont la taille est de milliards de dollars.

La zone euro constitue une zone euro mondiale. L'euro est la deuxième monnaie mondiale en termes de plan international, derrière le dollar. La zone euro constitue une zone euro mondiale. L'euro est la deuxième monnaie mondiale en termes de capitalisation, derrière le dollar. L'ensemble des bourses de la zone euro se situe, en termes de capitalisation, à la deuxième place, derrière le marché américain, dont la taille est de milliards de dollars.

En 2002, l'ensemble des bourses de la zone euro se situe, en termes de capitalisation, à la deuxième place, derrière le marché américain, dont la taille est de milliards de dollars.

La zone euro comptable

Indicateur	2001	2002
Produit intérieur brut (PIB)	10 000	10 500
Commerce extérieur	500	550
Investition	200	220
Consommation	700	730
Épargne	150	160

Valeur de l'euro dans les monnaies nationales

Pays	Monnaie	Valeur
Allemagne	Mark	1 € = 1 Mark
Autriche	Schilling	1 € = 13,7603 Schilling
Belgique	Franc	1 € = 20,3366 Franc
Espagne	Peseta	1 € = 166,6389 Peseta
France	Franc	1 € = 6,55957 Franc
Grèce	Dracme	1 € = 340,750 Dracme
Irlande	Punt	1 € = 7,87564 Punt
Italie	Lira	1 € = 200,482 Lira
Luxembourg	Franc	1 € = 40,3399 Franc
Pays-Bas	Guilder	1 € = 20,3709 Guilder
Portugal	Escudo	1 € = 200,482 Escudo

Cours de l'euro

Monnaie	Cours (€)
Mark	1,66
Schilling	13,76
Franc	6,56
Peseta	166,64
Dracme	340,75
Punt	7,88
Lira	200,48
Guilder	20,37
Escudo	200,48

La zone euro comptable

Pays	Monnaie	Valeur
Allemagne	Mark	1 € = 1 Mark
Autriche	Schilling	1 € = 13,7603 Schilling
Belgique	Franc	1 € = 20,3366 Franc
Espagne	Peseta	1 € = 166,6389 Peseta
France	Franc	1 € = 6,55957 Franc
Grèce	Dracme	1 € = 340,750 Dracme
Irlande	Punt	1 € = 7,87564 Punt
Italie	Lira	1 € = 200,482 Lira
Luxembourg	Franc	1 € = 40,3399 Franc
Pays-Bas	Guilder	1 € = 20,3709 Guilder
Portugal	Escudo	1 € = 200,482 Escudo

La zone euro comptable

Indicateur	2001	2002
Produit intérieur brut (PIB)	10 000	10 500
Commerce extérieur	500	550
Investition	200	220
Consommation	700	730
Épargne	150	160

---

# SYSTÈME PRODUCTIF

---

Appareil productif

Énergie

Agriculture - Pêche

Industrie - Construction

Secteur tertiaire

# 14! appareil productif

## PRÉSENTATION

En 2002, 268 460 entreprises sont créées, soit presque autant qu'en 2001. Les deux tiers sont des **créations pures**. Les secteurs les plus dynamiques en matière de **créations d'entreprises** sont l'immobilier (+ 29 % en 5 ans), les services aux entreprises (+ 12 %) et la construction (+ 12 %). En 2002 le **taux de création** est de 10,9 %. Il est plus important dans les secteurs des services aux particuliers (13,7 %), des activités immobilières (13,3 %) et des services aux entreprises (12,5 %). En revanche, il est beaucoup plus faible dans les secteurs de l'éducation, santé, action sociale (6,6 %), des transports (7,3 %) et de l'industrie (7,7 %). Les trois quarts des entreprises créées n'ont aucun salarié au démarrage. La moitié des créations s'effectue dans quatre régions : Île-de-France, Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon. Compte tenu des créations et des disparitions d'entreprises, deux entreprises sur cinq ont moins de cinq ans au début de l'année 2002.

Les créateurs d'entreprises de la génération de 1998 sont moins souvent d'anciens chômeurs (35 % en 1998 contre 44 % en 1994) et plus souvent des diplômés de l'enseignement supérieur (28 % en 1998 contre 24 % en 1994). Le nombre moyen de salariés au démarrage n'a pas varié entre 1994 et 1998 (0,6 en 94 contre 0,7 en 98). En 1998 comme en 1994, un créateur sur trois est une femme souvent plus diplômée que les hommes. Les femmes sont plus attirées par les activités du tertiaire : commerce et services, notamment les services aux particuliers. Les plus diplômées s'orientent davantage vers les services aux entreprises. Trois ans après, le **taux de survie** des entreprises créées par des femmes est de 60 %, soit cinq points de moins que celles créées par des hommes [3].

Le nombre de **défaillances d'entreprises** observées en 2002 s'élève à 38 150, en hausse de 3 % par rapport à 2001. Les secteurs les plus touchés sont le bâtiment (+ 11,7 %), l'industrie (+ 9,5 %), les services aux entreprises (+ 8,5 %) et dans une moindre mesure les services aux particuliers, hors hôtels, cafés, restaurants (+ 3,3 %) [4].

## DÉFINITIONS

• **Création d'entreprises**. Elle se matérialise par l'immatriculation de l'unité au répertoire SIRENE. Elle correspond à la création du premier établissement économiquement actif. Le concept de création d'entreprises est pris au sens large ; il inclut tous les mouvements donnant lieu à une prise d'activité :

- **création pure** (ou création ex nihilo) : création d'un établissement économiquement actif jusqu'alors inexistant, ayant pour conséquence l'exploitation de nouveaux moyens de production ;
- **reprise** : unité légale qui reprend totalement ou partiellement, l'activité d'un ou plusieurs établissements économiques d'une autre unité légale ;
- **réactivation** : c'est le fait pour une entreprise qui avait cessé son activité de la reprendre. Ce mouvement concerne surtout les personnes physiques, en particulier des artisans et des commerçants.

Les statistiques sur la création d'entreprises concernent l'ensemble des secteurs marchands du champ ICS (industrie, commerce et services) (hors secteur des services financiers).

• **Taux de création**. Rapport du nombre de créations d'entreprises d'une année au stock d'entreprises au 31 décembre de l'année précédente. C'est un indicateur de renouvellement du système productif.

• **Taux de survie**. La durée de vie des entreprises est obtenue par la différence entre la date de cessation économique et celle de création. Le taux de survie à 1, 3, 5 ou 7 ans est donc égal au nombre des entreprises de la génération N encore actives lors de leur 12<sup>e</sup>, 36<sup>e</sup>, 60<sup>e</sup> ou 84<sup>e</sup> mois, divisé par le nombre d'entreprises créées l'année N.

• **Défaillance d'entreprise** : Les statistiques de défaillance d'entreprises couvrent l'ensemble des jugements prononçant soit l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire soit directement la liquidation judiciaire.

• **Sine (Système d'information sur les nouvelles entreprises)**. Voir définition au 14.2.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- « Créations et créateurs d'entreprises », *INSEE-Résultats*, série « Système productif », n° 205, décembre 2001.
- « Jeunes, diplômés et créateurs d'entreprise », Universités Grenoble I, Nancy I, Paris sud XI, Strasbourg I et Insee, novembre 2001.
- *INSEE-Première* : « Jeune, diplômé et créateur d'entreprise – Le goût d'entreprendre malgré les difficultés », n° 814, décembre 2001 « Les défaillances d'entreprises – moindre baisse en 2001 », n° 866, septembre 2002.
- « Démographie des entreprises dans 9 États membres », *Statistiques en bref*, série industrie, commerce et services, Eurostat, n° 9-2003.

## SOURCES

- [1] Répertoire Sirene, Insee.
- [2] Système d'information sur les nouvelles entreprises (Sine), Insee.
- [3] *INSEE-Première* : « Les créateurs d'entreprise en 1998 – Moins de chômeurs, plus de diplômés », n° 743, octobre 2000 ; « Légère diminution des créations d'entreprises depuis 2000 », n° 879, janvier 2003 ; « 30 % de femmes parmi les créateurs d'entreprises », n° 887, mars 2003.
- [4] « Défaillances d'entreprises », *Informations rapides*, Insee, n° 160, mai 2003 ; Insee, BODACC.

## Créations d'entreprises [1]

	1993	2001	2002
<b>Ensemble (en nombre)</b>	<b>272 264</b>	<b>268 619</b>	<b>268 459</b>
<b>Selon l'origine %</b>			
Créations pures	62,3	65,2	65,7
Reprises	17,7	15,5	15,0
Réactivations	20,0	19,4	19,3
<b>Par secteur %</b>			
IAA	2,4	2,3	2,3
Industrie de biens de consommation	3,3	2,5	2,4
Indus. biens d'équip. et automobile	1,4	1,1	1,1
Indus. biens intermédiaires et énergie	2,0	1,6	1,5
Construction	12,3	14,6	14,2
Commerce	32,1	26,2	26,6
Transports	3,7	2,5	2,5
Activités immobilières	2,6	3,4	3,5
Services aux entreprises	15,1	18,7	18,2
Services aux particuliers	18,3	19,4	19,8
dont hôtels cafés restaurants	11,4	11,3	11,5
Education, santé, action sociale	6,8	7,7	7,9
<b>Selon la taille %</b>			
0 salarié	71,7	76,5	77,2
1 à 2 salariés	18,1	15,6	15,1
3 à 5 salariés	5,2	4,4	4,3
6 à 9 salariés	1,6	1,3	1,3
10 salariés et plus	1,7	1,4	1,4
Non déterminé	1,7	0,7	0,7
<b>Selon la catégorie juridique %</b>			
Personnes morales	36,2	40,1	40,7
Personnes physiques	63,8	59,9	59,3

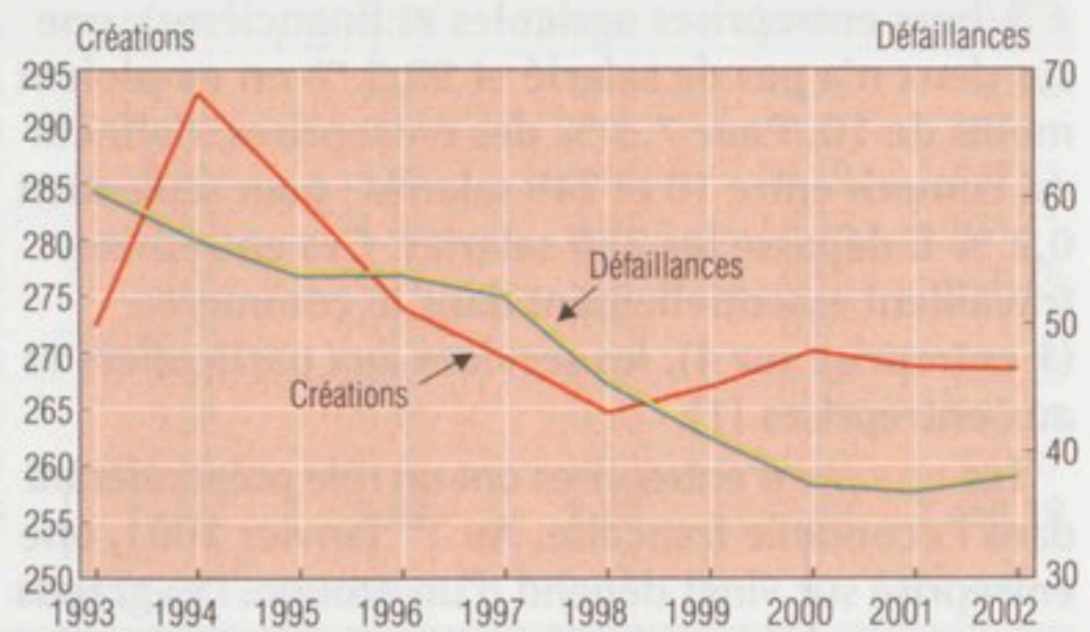
## Stocks d'entreprises et taux de création par secteur [1]

	1993		2002	
	Stock* milliers	Taux de création %	Stock* milliers	Taux de création %
IAA	75,2	8,7	66,9	9,3
Industrie de biens de consommation	82,6	11,0	75,3	8,5
Indus. biens d'équip. et automobile	46,9	8,3	45,2	6,3
Indus. biens intermédiaires et énergie	75,8	7,2	66,6	5,9
Construction	332,4	10,1	328,7	11,6
Commerce	653,4	13,4	621,4	11,5
Transports	91,9	10,8	90,3	7,3
Activités immobilières	64,5	11,0	71,8	13,3
Services aux entreprises	279,5	14,7	390,2	12,5
Services aux particuliers	343,1	14,5	390,3	13,7
Education, santé, action sociale	262,4	7,1	322,1	6,6
<b>Ensemble</b>	<b>2 307,6</b>	<b>11,8</b>	<b>2 468,8</b>	<b>10,9</b>

\* Au 1<sup>er</sup> janvier.

## Évolution des créations et défaillances d'entreprises\* [1] [4]

milliers



\* Champ : industrie, commerce et services.

## Répartition des entreprises créées selon l'activité préalable du créateur [2]

%

	1994	1998
En activité	42,2	50,3
Chômeur de moins d'un an	27,4	18,6
Chômeur de plus d'un 1 an	16,4	16,2
Inactif	14,0	14,9
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

## Taux de survie des entreprises [2]

%

	Créées en 1994		Créées en 1998
	Survie à 3 ans	Survie à 5 ans	Survie à 3 ans
<b>Par secteur</b>			
IAA	67,3	57,2	70,7
Industrie hors IAA	62,7	50,0	69,8
Construction	63,0	49,0	68,8
Commerce et réparation	53,5	39,9	60,5
Transport	60,5	50,3	65,7
Services aux entreprises immobilier, location	59,1	46,3	62,5
Hôtels-café-restaurants	56,1	42,5	60,2
Autres services	66,9	55,1	70,6
<b>Par taille*</b>			
0 salarié	55,5	42,3	60,2
1 ou 2 salariés	65,5	49,9	72,1
3 à 5 salariés	67,5	54,1	73,6
6 à 9 salariés	73,2	58,0	73,2
10 salariés et plus	80,3	65,3	75,6
<b>Selon la catégorie juridique</b>			
Personnes physiques	51,8	40,2	58,1
Personnes morales	67,9	53,6	71,9

\* effectifs au démarrage

## Défaillances d'entreprises [4]

milliers

	1991	1992	1993	1994	1995	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Industrie	8,3	9,5	10,1	8,8	7,7	6,9	5,9	5,6	4,9	4,5	5,0
Construction	10,9	11,6	11,7	10,3	10,4	10,2	8,8	8,1	7,4	7,7	8,6
Commerce - Réparation	16,0	16,8	16,8	16,2	15,7	15,5	13,6	12,1	10,8	10,2	9,7
Autres services	17,7	19,9	22,0	21,5	20,1	19,6	17,1	15,5	14,4	14,6	14,9
<b>Total</b>	<b>52,9</b>	<b>57,7</b>	<b>60,6</b>	<b>56,7</b>	<b>53,9</b>	<b>52,3</b>	<b>45,5</b>	<b>41,2</b>	<b>37,5</b>	<b>36,9</b>	<b>38,2</b>

# ! appareil productif

## PRÉSENTATION

Au 1<sup>er</sup> janvier 2002, sur l'ensemble des entreprises (hors entreprises agricoles et financières), une sur deux n'a pas de salarié et 92,5 % en emploient moins de 10. Pour 7,3 % des entreprises, l'effectif est compris entre 10 et 249 salariés ; pour seulement 0,2 % il dépasse les 250 salariés. Ces entreprises travaillent essentiellement dans le commerce (1 entreprise sur 4), les services aux particuliers et aux entreprises [1].

Les **groupes** d'entreprises ont un rôle prépondérant dans l'économie française. Au 1<sup>er</sup> janvier 2001, une entreprise sur vingt dépend d'un groupe. Les grands groupes produisent cinq fois plus de valeur ajoutée et réalisent quatre fois plus d'investissements. Leur poids financier est encore plus considérable : 70 % des capitaux propres de l'ensemble des groupes. L'importance des groupes varie selon le secteur d'activité. Elle est faible dans la construction et les services aux particuliers, où les entreprises indépendantes sont majoritaires. À l'opposé, ils sont très présents dans les secteurs de l'automobile et de l'énergie (plus de 9 salariés sur 10 sont employés par un groupe) ainsi que dans les industries de biens d'équipement et biens intermédiaires (plus de 7 salariés sur 10).

Sur les 8,3 millions de salariés employés par les groupes, presque deux sur cinq travaillent dans une entreprise dépendant d'un groupe étranger, soit 2,3 millions. Quatre grands secteurs emploient les trois quarts des salariés des groupes étrangers : les services aux entreprises, les biens intermédiaires, le commerce et les biens d'équipement [5].

Par rapport à l'ensemble des entreprises de l'industrie, du commerce et des services (hors agriculture, services financiers, location immobilière et administration), les **très petites entreprises** représentent en 2000 29 % de l'effectif salarié total et 28 % de la valeur ajoutée totale. Dans le bâtiment elles réalisent plus de la moitié de la valeur ajoutée, mais seulement 9 % dans l'industrie (hors IAA) [3].

Dans l'Union européenne, les **microentreprises** représentent en 2000 environ neuf entreprises sur dix, près de trois emplois sur dix et un peu plus d'un cinquième de la valeur ajoutée [6].

## DÉFINITIONS

- **Excédent brut d'exploitation (EBE).** Part de la valeur ajoutée disponible pour la rémunération des capitaux internes et externes.
- **Valeur ajoutée hors taxes (VAHT).** Solde des opérations de production de l'entreprise.
- **Chiffre d'affaires hors taxes (CAHT).** Voir définition au mot-clé 14.3.
- **Entreprise industrielle.** D'après le Sessi, entreprise de plus de 20 salariés dont l'activité principale est industrielle (hors énergie, IAA et BTP).
- **Très petites entreprises.** Entreprises de moins de 20 salariés.
- **Microentreprises.** Entreprises de moins de 10 salariés.
- **Petites et moyennes entreprises (PME).** Entreprises dont l'effectif est compris entre 20 et 499 salariés.
- **Microgroupe.** Groupe d'entreprises dont l'effectif total est inférieur à 500 salariés.
- **Groupe.** Voir définition au mot-clé 14.4.
- **Répertoire Sirene.** Le répertoire national d'identification des entreprises et de leurs établissements, appelé Sirene, a été créé par le décret du 14 mars 1973. Il a pour mission d'enregistrer l'état civil des entreprises : le nom, le prénom, la date et le lieu de naissance pour une personne physique ou la raison sociale pour une personne morale ; y sont également indiqués le sigle, la forme juridique, le siège social et les dates de création ou de cessation d'activité.
- **Sine (Système d'information sur les nouvelles entreprises).** Vise à étudier de façon permanente et régulière les caractéristiques et la vie des nouvelles entreprises. Le système a démarré en 1994 avec l'interrogation d'un échantillon d'entreprises créées ou reprises au cours du premier semestre 1994. Ces entreprises sont suivies pendant cinq ans par un questionnaire lors de leur deuxième et troisième anniversaires. Deux autres cohortes, celles des entreprises nées respectivement en 1998 et 1999, sont entrées dans le dispositif Sine.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Endettement et internationalisation des groupes », *INSEE-Première*, n° 890, mars 2003.
- « Les entreprises sous contrôle étranger », *Statistiques en bref, série Industrie, commerce et services*, Eurostat, n° 3/2003.
- « Les PMI en quelques chiffres », ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, 2002.
- « Entreprises européennes – Faits et chiffres », *Eurostat*, 2002.

### SOURCES

- [1] Répertoire Sirene, Insee.
- [2] Enquête annuelle d'entreprise, Sessi, édition 2002.
- [3] Direction des entreprises commerciales, artisanales et de services.
- [4] *Bulletin mensuel de statistique*, Insee.
- [5] « Images économiques des entreprises et des groupes au 1<sup>er</sup> janvier 2001 », *INSEE-Résultats*, série « Économie », n° 6, mars 2003.
- [6] « Les entreprises en Europe – la taille a-t-elle une importance ? », *Statistiques en bref, série Industrie, commerce et services*, Eurostat, n° 39/2002.

## CARACTÉRISTIQUES DES ENTREPRISES 14.2

### Répartition des entreprises selon le nombre de salariés et l'activité au 1<sup>er</sup> janvier 2002\* [1]

milliers

Secteurs d'activité	0	1 à 9	10 à 49	50 à 99	100 à 249	250 à 499	500 et +	Total
IAA	15,79	43,02	6,45	0,75	0,53	0,18	0,15	66,85
Industrie hors IAA	68,82	78,13	30,48	4,55	3,17	1,06	0,91	187,11
Construction	134,74	167,87	23,67	1,51	0,67	0,15	0,12	328,73
Commerce	284,61	290,73	39,56	3,83	1,85	0,47	0,37	621,41
Transports	48,86	30,09	8,90	1,24	0,77	0,26	0,16	90,28
Activités immobilières	45,55	23,92	2,17	0,10	0,04	0,01	0,01	71,79
Services aux entreprises	224,12	138,09	23,06	2,47	1,46	0,54	0,49	390,23
Services aux particuliers	186,51	185,80	16,42	0,98	0,41	0,10	0,09	390,31
Education, santé, action sociale	233,19	82,59	5,17	0,55	0,44	0,11	0,02	322,07
<b>Total</b>	<b>1 242,18</b>	<b>1 040,23</b>	<b>155,89</b>	<b>15,96</b>	<b>9,33</b>	<b>2,88</b>	<b>2,32</b>	<b>2 468,79</b>

\* Champ ICS (Industrie, Construction, Commerce, Services), hors entreprises agricoles et financières. Données définitives.

### Poids des entreprises selon leur taille en terme de valeur ajoutée en 2000 [3]

%

	Nombre de salariés		
	0 à 19	20 à 249	250 et plus
IAA	22,2	26,2	51,6
Industrie hors IAA	9,5	24,8	65,7
Construction	53,4	31,5	15,1
Commerce	39,4	30,5	30,1
Transports	14,3	23,5	62,2
Services	30,4	22,1	47,5
Education, santé, action sociale	72,8	21,8	5,4
<b>Total</b>	<b>27,6</b>	<b>25,3</b>	<b>47,1</b>

### Importance des groupes selon l'implantation géographique de la tête de groupe en 2001\* [5]

milliards d'euros

	Groupes français	Groupes étrangers	
		UE	Hors UE
VABCF**	616	81	54
Excédent brut d'exploitation	380	30	16
Immobilisations corporelles brutes	857	111	66
Investissement en immobilisations corporelles***	91	21	9
Nombre d'entreprises	83 566	11 307	4 833
Effectif salarié (milliers)	6 070	1 280	985

\* Entreprises soumises aux bénéfices industriels et commerciaux ou aux bénéfices non commerciaux ; données au 1<sup>er</sup> janvier. \*\* Valeur ajoutée brute au coût des facteurs. \*\*\* Hors apports.

### Évolution du chiffre d'affaires des entreprises [4]

indice base 100 en 1995

	1996	1998	2001	2002
Industrie	102,0	112,0	132,8	131,2
Construction	101,0	105,0	129,9	130,3
Transports	101,5	113,4	138,4	142,0
Commerce de gros	101,9	110,9	126,7	127,3
Commerce de détail	102,3	111,1	129,4	133,2
Services aux particuliers	99,9	108,2	117,8	121,3
Services aux entreprises	103,3	116,9	149,2	151,8

### Importance des groupes en fonction de leur taille en 2001\* [5]

milliards d'euros

	CA hors taxes et produits financ.	Capitaux propres et autres fonds propres	Nombre de groupes**	Effectif salarié milliers
Microgroupe :				
0 à 499 salariés	457	228	26 253	1 879
Petits groupes :				
500 à 1 999 salariés	286	169	1 335	1 186
Moyens groupes :				
2 000 à 9 999 salariés	419	424	398	1 409
Grands groupes :				
10 000 salariés et plus	1 271	1 751	94	3 861
<b>Total</b>	<b>2 433</b>	<b>2 572</b>	<b>28 080</b>	<b>8 335</b>

\* Entreprises soumises aux bénéfices industriels et commerciaux ou aux bénéfices non commerciaux ; au 1<sup>er</sup> janvier. \*\* Sont comptabilisés les groupes français et étrangers dont les salariés travaillent effectivement en France.

### Caractéristiques des entreprises industrielles\* de 20 salariés et plus en 2001 [2]

milliards d'euros

	20 à 49	50 à 99	100 à 249	250 à 499	500 et +	Hors tranche **	Ensemble
Chiffre d'affaires HT	48,1	43,0	75,1	70,0	504,1	21,1	<b>761,4</b>
Exportations	7,0	8,2	22,1	23,3	182,9	7,9	<b>251,3</b>
Valeur ajoutée HT	16,8	13,9	22,1	20,2	132,4	3,5	<b>208,9</b>
Rémunérations	8,7	6,9	11,2	9,8	48,9	1,2	<b>86,6</b>
Excédent brut d'exploitation	4,0	3,5	5,3	5,0	37,0	1,6	<b>56,4</b>
Investissements corporels totaux	1,7	1,7	3,1	2,9	21,2	0,2	<b>30,8</b>
Nombre d'entreprises	11 454	4 628	3 166	1 170	990	646	<b>22 054</b>
Effectif employé (milliers)	378,7	318,2	489,2	403,2	1 668,8	41,8	<b>3 299,8</b>

\* Hors IAA, bâtiment, génie civil et agricole. \*\* Il s'agit principalement d'entreprises donneuses d'ordres.

# 14! appareil productif

## PRÉSENTATION

En 2001, le classement des **groupes** leaders mondiaux est bouleversé par la grande distribution qui détrône le pétrole et l'automobile, rois des années 90 : le distributeur Wal-Mart qui, en 2000, avait ravi la deuxième place du classement à Général Motors, s'offre la première place, avec un **chiffre d'affaires** de 253 Mds d'€. Les groupes américains conservent leur domination : parmi les 100 premières entreprises mondiales, figurent 42 entreprises américaines. L'Europe est représentée par 30 entreprises (dont 11 allemandes, 8 françaises et 4 britanniques) et le Japon par 21. Le 1<sup>er</sup> groupe français, TotalFinaElf, se situe au 15<sup>e</sup> rang mondial avec 105 Mds d'€ de chiffre d'affaires. Carrefour gagne encore des places et se hisse au 26<sup>e</sup> rang, avec 69,5 Mds d'€ de chiffre d'affaires. Vivendi Universal (41<sup>e</sup>) et PSA Peugeot Citroën (49<sup>e</sup>) se classent parmi les 50 premières entreprises mondiales [1].

Après une année 2000 record, les opérations de fusions-acquisitions entre entreprises réalisées à travers le monde diminuent de moitié en 2001. En 2002, le nombre d'opérations annoncées recule encore de 30 %. Ces résultats s'expliquent par les incertitudes sur la conjoncture économique, les nombreux scandales financiers et les écarts des marchés boursiers. Pour la première fois depuis 1991, l'activité européenne en matière de fusions et acquisitions dépasse celle des États-Unis : elle représente 44 % du marché mondial. La plus importante opération est le rachat par Pfizer du laboratoire Pharmacia pour 61 Mds d'€ [2].

En 2001, sur les cinquante premiers groupes européens, dix appartiennent au **secteur** des télécommunications, six à celui de l'automobile, et sept au secteur de la distribution. Le pétrolier BP s'octroie la première place devant le constructeur automobile DaimlerChrysler, viennent ensuite les pétroliers Royal Dutch Shell et TotalFinaElf. Avec le plus grand nombre de groupes classés, la France occupe la première place devant l'Allemagne et le Royaume-Uni. La taille relativement importante des entreprises françaises permet cette bonne position. Douze groupes français figurent parmi les cinquante premiers [1].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les grands groupes français face à la mondialisation », *Les Notes Bleues de Bercy*, n° 196 et 197, décembre 2000.
- « Les multinationales », *Alternatives économiques*, Hors-série « Les chiffres de l'économie, édition 2001-2002 », n° 50-2001.
- « Radioscopie des fusions et acquisitions », *Problèmes économiques*, n° 2.751, 6 mars 2002.
- *Statistiques en bref*, Thème 4, Eurostat : « Les entreprises en Europe – la taille a-t-elle une importance ? », n° 39-2002 ; « Les entreprises sous contrôle étranger », n° 2-2003.

## DÉFINITIONS

- **Chiffre d'affaires hors taxes (CAHT)**. Montant global des ventes hors taxes de biens et services au cours de l'exercice.
- **Secteur**. Sont classées dans un même secteur les entreprises ayant la même activité principale.
- **Groupe**. Voir définition du mot clé 14.4.
- **Résultat net**. Bénéfice ou perte de l'exercice après impôts et avant distribution.

- « Entreprises européennes - Faits et chiffres », *Panorama de l'Union européenne, Thème 4 : données 1990-2000 ; données 1985-2001, cédérom ; Eurostat.*

### SOURCES

- [1] « Le grand atlas des entreprises 2003 », *Enjeux-Les Échos*, Hors-série, novembre 2002.
- [2] Données de la Banque de données de Thomson Financial Securities Data et Déalogic Mergers publiées dans *Le Monde* du 7 janvier 2003.



## GRANDES ENTREPRISES MONDIALES 14.3

### Les 50 principaux groupes mondiaux de l'industrie et des services en 2001 [1]

Rang	Société	CAHT millions d'€	Résultat net millions d'€	Effectifs	Rang	Société	CAHT millions d'€	Résultat net millions d'€	Effectifs
1	Wal-Mart (USA)	252 966	7 748	1 383 000	26	<b>Carrefour (F)</b>	<b>69 485</b>	<b>1 266</b>	<b>382 821</b>
2	Exxon Mobil (USA)	210 588	16 964	97 900	27	Matsushita Electric (JAP)	69 340	375	292 790
3	General Motors (USA)	199 076	564	365 000	28	American Electric Power (USA)	68 796	1 126	27 726
4	BP (GB)	197 805	9 092	110 150	29	Duke Energy (USA)	66 638	2 224	24 000
5	Ford (USA)	182 401	- 6 141	354 431	30	Ahold (NL)	66 591	1 075	270 739
6	DaimlerChrysler (ALL-USA)	152 870	- 662	372 470	31	Sony (JAP)	66 030	1 094	181 800
7	Royal Dutch Shell (NL-GB)	149 111	7 265	91 000	32	Boeing (USA)	65 361	3 174	188 000
8	General Electric (USA)	141 622	15 867	310 000	33	El Paso (USA)	64 549	75	14 180
9	Mitsubishi (JAP)	126 524	859	42 126	34	Home Depot (USA)	62 200	3 535	256 000
10	Toyota (JAP)	121 180	4 254	215 648	35	RWE (ALL)	60 044	1 242	155 634
11	Mitsui (JAP)	117 784	466	36 116	36	AT&T (USA)	59 018	- 7 726	117 800
12	ChevronTexaco (USA)	117 259	4 410	55 763	37	Nissho Iwai (JAP)	58 444	181	19 571
13	Samsung (C)	110 200	5 000	170 000	38	Honda (JAP)	58 348	2 096	114 300
14	Itochu (JAP)	109 543	636	5 012	39	Kroger (USA)	58 187	1 211	288 000
15	<b>TotalFinaElf (F)</b>	<b>105 317</b>	<b>7 658</b>	<b>122 025</b>	40	Fiat (I)	57 574	- 445	198 764
16	NTT (JAP)	103 034	4 189	215 231	41	<b>Vivendi Universal (F)</b>	<b>57 359</b>	<b>- 13 597</b>	<b>321 000</b>
17	IBM (USA)	96 434	8 658	319 876	42	Nestlé (CH)	57 292	4 519	229 765
18	Volkswagen (ALL)	91 738	2 915	322 070	43	Cardinal Health (USA)	56 641	1 013	48 900
19	Sumitomo (JAP)	91 177	241	30 715	44	Nissan (JAP)	54 972	2 989	124 467
20	Siemens (ALL)	86 992	2 088	484 000	45	Toshiba (JAP)	53 722	868	188 042
21	Marubeni (JAP)	85 185	136	31 000	46	Merck & Company (USA)	53 588	8 178	78 100
22	Philip Morris (USA)	81 921	9 620	175 000	47	Eni (I)	52 514	7 751	70 948
23	Hitachi (JAP)	75 979	942	340 939	48	Reliant Energy (USA)	51 915	1 031	16 563
24	Verizon (USA)	75 459	663	247 000	49	<b>PSA Peugeot Citroën (F)</b>	<b>51 662</b>	<b>1 691</b>	<b>192 500</b>
25	E.On (ALL)	69 838	2 048	151 953	50	Unilever (NL-GB)	51 513	1 787	279 000

### Les 50 principaux groupes européens de l'industrie et des services en 2001 [1]

Rang	Société	CAHT millions d'€	Résultat net millions d'€	Effectifs	Rang	Société	CAHT millions d'€	Résultat net millions d'€	Effectifs
1	BP (GB)	197 805	9 092	110 150	26	Robert Bosch (ALL)	34 028	608	220 999
2	DaimlerChrysler (ALL-USA)	152 870	- 662	372 470	27	Glaxosmithkline (GB)	33 490	5 000	107 470
3	Royal Dutch Shell (NL-GB)	149 111	7 265	91 000	28	Deutsche Post (ALL)	33 378	1 583	321 369
4	<b>TotalFinaElf (F)</b>	<b>105 317</b>	<b>7 658</b>	<b>122 025</b>	29	Tesco (GB)	32 912	1 203	152 210
5	Volkswagen (ALL)	91 738	2 915	322 070	30	BT Group (GB)	32 851	- 2 911	137 000
6	Siemens (ALL)	86 992	2 088	484 000	31	Basf (ALL)	32 499	5 858	92 545
7	E.On (ALL)	69 838	2 048	151 953	32	Philips Electronics (NL)	32 338	- 2 604	188 643
8	<b>Carrefour (F)</b>	<b>69 485</b>	<b>1 266</b>	<b>382 821</b>	33	Olivetti (I)	32 016	- 3 090	116 020
9	Ahold (NL)	66 591	1 075	270 739	34	Nokia (Fin)	31 190	2 200	53 849
10	RWE (ALL)	60 044	1 242	155 634	35	Telefonica (E)	31 052	2 107	161 527
11	Fiat (I)	57 574	- 445	198 764	36	Telecom Italia (I)	30 818	- 2 068	109 956
12	<b>Vivendi Universal (F)</b>	<b>57 359</b>	<b>- 13 597</b>	<b>321 000</b>	37	EADS (NL)	30 797	1 372	102 967
13	Nestlé (CH)	57 292	4 519	229 765	38	<b>Saint-Gobain (F)</b>	<b>30 390</b>	<b>1 134</b>	<b>172 176</b>
14	Eni (I)	52 514	7 751	70 948	39	<b>Vivendi Environnement (F)</b>	<b>29 126</b>	<b>- 2 251</b>	<b>295 286</b>
15	<b>PSA Peugeot Citroën (F)</b>	<b>51 662</b>	<b>1 691</b>	<b>192 500</b>	40	Bayer (ALL)	28 938	965	112 000
16	Unilever (GB-NL)	51 513	1 787	279 000	41	Statoil (N)	27 861	1 857	16 686
17	Metro (ALL)	49 521	401	230 848	42	<b>Pinault-Printemps-Redoute (F)</b>	<b>27 798</b>	<b>753</b>	<b>115 935</b>
18	Deutsche Telekom (ALL)	48 308	- 3 454	257 058	43	Enel (I)	27 725	4 226	72 661
19	<b>France Télécom (F)</b>	<b>43 025</b>	<b>- 8 280</b>	<b>206 184</b>	44	ABB (CH-S)	27 139	- 790	156 865
20	Repsol (E)	42 850	1 025	37 510	45	Veba Oel (ALL)	26 899	274	7 586
21	<b>Suez (F)</b>	<b>42 359</b>	<b>2 087</b>	<b>188 050</b>	46	Tengelmann (ALL)	26 652	...	185 591
22	<b>EDF (F)</b>	<b>40 715</b>	<b>841</b>	<b>161 738</b>	47	Sainsbury (GB)	25 658	421	185 200
23	BMW (ALL)	38 462	1 865	97 275	48	<b>Alcatel (F)</b>	<b>25 353</b>	<b>- 4 963</b>	<b>99 314</b>
24	ThyssenKrupp (ALL)	38 004	687	193 516	49	Ericsson (S)	24 822	- 2 277	95 419
25	<b>Renault (F)</b>	<b>36 351</b>	<b>953</b>	<b>140 417</b>	50	Vodafone Group (GB)	24 130	- 15 701	56 800

# 14! appareil productif

## PRÉSENTATION

En 2001, le classement des 500 premiers groupes français connaît peu de changements, mais les écarts de chiffre d'affaires entre les différents groupes sont assez importants et les résultats décevants. Selon le **critère de classement** du chiffre d'affaires, le secteur de la distribution (21 %) se trouve en tête, loin devant l'énergie (15,3 %) et l'automobile (9,5 %). Avec cinq entreprises classées dans les quinze premières, le secteur de la distribution bénéficie de la bonne tenue de la consommation des ménages.

L'année 2001 voit se ralentir les opérations de fusions et acquisitions, dont l'importance a marqué la décennie 1990. Deux ans après l'ouverture du marché européen de l'électricité à la concurrence, EDF se réorganise par le rachat de sociétés en Espagne et en Italie ainsi que l'acquisition d'EnBW (3<sup>e</sup> compagnie d'électricité allemande). L'entreprise publique détient 18 % du marché européen.

En 2001, huit entreprises, parmi les cinquante premières entreprises françaises de l'industrie et des services, appartiennent au secteur public : France Télécom occupe le 5<sup>e</sup> rang juste devant EDF (7<sup>e</sup>), la SNCF (20<sup>e</sup>), La Poste (22<sup>e</sup>), Gaz de France (28<sup>e</sup>), Air France (32<sup>e</sup>), Areva-CEA (42<sup>e</sup>) et La Française des jeux (50<sup>e</sup>).

Dans le secteur pétrolier, le chiffre d'affaires des grands **groupes** français subit la baisse du prix du baril (-11,4 %). Celui de TotalFinaElf diminue de 8,1 % après la hausse record enregistrée en 2000 (172 %). Le groupe augmente son bénéfice de 10,9 % et conserve la première place en 2001.

Les groupes Vivendi Universal et France Télécom enregistrent une croissance élevée de leur chiffre d'affaires, mais se retrouvent avec un endettement important et un mauvais **résultat net** (respectivement -13,6 Mds d'€ et -8,3 Mds d'€).

Dans le secteur de l'automobile, grâce à la bonne tenue du marché, les deux grands constructeurs français confortent leur position respective dans le classement des dix meilleurs résultats nets. PSA augmente son bénéfice de 29 % (1 691 millions d'€) et se hisse à la troisième place, tandis que Renault réduit le sien de 12 % (953 millions d'€) [1].

## DÉFINITIONS

- **Groupe.** Ensemble de sociétés comprenant en général une « société mère », dominante de l'ensemble, et des « sociétés dépendantes ». En droit français, celles dans lesquelles la société mère possède plus de la moitié du capital sont dites « filiales » ; lorsque la fraction du capital possédée est comprise entre 10 et 50 %, on dit que la société mère possède une « participation ». Des participations multiples, chacune minoritaire, de la société mère et de ses filiales peuvent procurer au groupe le contrôle de certaines sociétés.
- **Consolidation des résultats.** Opérations comptables permettant l'établissement des comptes de groupe. Ceux-ci visent à exprimer la situation et les résultats de la société mère, compte tenu de ses liens avec les sociétés dans lesquelles elle a des intérêts. Ils impliquent l'élimination des doubles emplois provenant, soit d'opérations réalisées à l'intérieur du groupe, soit de liens réciproques entre membres du groupe, et intègrent dans le bilan de la société mère les actifs et dettes des sociétés dépendantes, quelquefois au prorata de la participation du groupe. Le chiffre d'affaires du groupe intègre les chiffres d'affaires cumulés de la société mère et des filiales après élimination des achats et des ventes intra groupe.
- **Résultats nets.** Voir définition au mot-clé 14.3.
- **Chiffre d'affaires.** Voir définition au mot-clé 14.3.
- **Critère de classement.** L'optique retenue est celle du groupe, français ou filiale d'un groupe étranger implanté en France. Les chiffres sont pour la plupart consolidés voire globalisés. Le critère de classement est le chiffre d'affaires.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Au-delà des entreprises : les groupes », *INSEE-Première*, n° 836, mars 2002.
- « L'industrie française », *Chiffres-clés*, édition 2002-2003, Insee, Sessi, Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie.
- « Images économiques des entreprises et des groupes », *INSEE-Résultats*, série « Économie », n° 6, mai 2003.
- « Bilan des entreprises françaises », *Le Monde* du 14 mars 2002.

- « Implantation des entreprises françaises en Europe », *Les Notes Bleues de Bercy*, n° 241, novembre 2002.
- « L'investissement et le financement des entreprises », *Économie et Statistique*, Insee, n° 341-342, 2001-1/2.

### SOURCES

- [1] « Le grand atlas des entreprises 2003 », *Enjeux-Les Échos*, Hors-série, novembre 2002.

## GRANDES ENTREPRISES FRANÇAISES 14.4

### Les 50 principaux groupes français de l'industrie et des services\* en 2001 [1]

Rang	Société	CAHT millions d'€	Résultat net millions d'€	Effectifs	Rang	Société	CAHT millions d'€	Résultat net millions d'€	Effectifs
1	TotalFinaElf	105 318	7 658	122 025	26	Usinor (Arcelor)	14 523	- 720	59 516
2	Carrefour	69 486	1 266	382 821	27	Groupe Danone	14 470	132	100 560
3	Vivendi Universal	57 360	- 13 597	321 000	28	Gaz de France	14 357	891	36 451
4	PSA Peugeot Citroën	51 663	1 691	192 500	29	L'Oréal (Gesparal)	13 740	1 291	49 150
5	France Télécom	43 026	- 8 280	206 184	30	Lafarge	13 698	750	82 892
6	Suez	42 359	2 087	188 050	31	Lagardère SCA	13 296	616	45 533
7	EDF	40 716	841	161 738	32	Air France	12 528	153	70 156
8	Les Mousquetaires	37 200	...	112 000	33	LVMH	12 229	10	53 795
9	Renault	36 351	953	140 417	34	Sodhexo Alliance	11 943	138	313 469
10	Saint-Gobain	30 390	1 134	173 329	35	Système U Centrale nationale	11 739	...	200
11	Pinault-Printemps-Redoute	27 799	753	115 935	36	Péchiney	11 054	233	32 377
12	Groupe Auchan	26 200	330	136 000	37	Thomson	10 494	286	73 000
13	Alcatel	25 353	- 4 963	99 314	38	Thales	10 268	- 366	62 494
14	Galec (Leclerc)	25 000	...	75 000	39	Valeo	10 234	- 575	70 000
15	Alstom	23 453	- 139	118 995	40	Schneider Electric	9 828	- 986	71 882
16	Aventis	22 941	1 505	91 729	41	Castorama Dubois Investissements	9 520	406	49 358
17	Groupe Casino (Rallye)	21 984	379	106 736	42	Areva (CEA)	8 902	- 587	49 860
18	Bouygues	20 473	344	126 560	43	Cap Gemini Ernst & Young	8 416	152	57 760
19	Airbus (EADS)	20 427	...	2 000	44	Air Liquide	8 328	702	30 800
20	SNCF	20 129	- 140	220 747	45	Logidis	8 172	29	4 456
21	Vinci	17 172	454	129 499	46	Esso SAF	7 783	162	2 157
22	La Poste	17 028	- 98	313 854	47	Groupe Fiat en France	7 500	...	19 000
23	Publicis Groupe	16 667	151	20 592	48	Accor	7 290	474	146 748
24	Michelin	15 775	296	127 467	49	Rhodia	7 279	- 213	26 925
25	Havas	14 950	- 58	20 373	50	La Française des jeux	7 021	98	967

\* Ce classement prend en compte les entreprises privées et publiques de l'industrie et des services (hors banques et assurances).

### Les 10 meilleurs et les 10 plus mauvais résultats nets en 2001 [1]

millions d'€

Rang	Société	Meilleurs résultats nets	Rang	Société	Plus mauvais résultats nets
1	TotalFinaElf	7 658	1	Vivendi Universal	- 13 597
2	Suez	2 087	2	France Télécom	- 8 280
3	PSA Peugeot Citroën	1 691	3	Alcatel	- 4 963
4	Sanofi-Synthélabo	1 585	4	Réseau Ferré de France	- 1 647
5	Aventis	1 505	5	Charbonnages de France	- 1 204
6	L'Oréal	1 291	6	Schneider Electric	- 986
7	Carrefour	1 266	7	Usinor	- 720
8	Saint-Gobain	1 134	8	Areva	- 587
9	Renault	953	9	Valeo	- 575
10	Gaz de France	891	10	Nortel Networks	- 481

### Les dix principales hausses et baisses du chiffre d'affaires en 2001 [1]

variation 2001/2000 en %



# Le 4! appareil productif

Les 20 principaux groupes français de l'industrie et des services en 2001 [1]

## PRÉSENTATION

Fin 2001, le **secteur public d'entreprises** comprend 1 552 entreprises, dont 99 sont contrôlées majoritairement par l'État. Elles emploient 1,13 million de salariés, contre 2,35 millions pour les 3 500 entreprises présentes en 1986. Ce secteur représente 5,1 % de l'emploi salarié total en France. L'emploi y est très concentré : les 10 premières entreprises rassemblent 77 % de l'ensemble des effectifs. La Poste, La SNCF, France-Télécom, EDF totalisent à eux seuls 713 000 emplois, soit 63 % de l'ensemble des entreprises publiques.

Entre 1993 et 2001, sur les 21 **privatisations** mentionnées dans la loi n° 93-923, 18 entreprises ont été privatisées. En 2001, la Banque Herve et la SFP (entreprise qui ne figurait pas dans la loi de privatisation) sont les deux **groupes** privatisés dans leur intégralité. L'État cède au secteur privé environ 200 autres entreprises par **respiration**. Ces cessions, qui concernent environ 16 000 salariés, sont en partie compensées par l'entrée de plusieurs entreprises privées dans le secteur public, via France Télécom, la C3D et la Snecma. Ainsi environ 6 000 salariés passent du secteur privé au secteur public. En 2002, l'État a mené plusieurs opérations de privatisation, pour un total de 5,9 Mds d'€. Sont concernées les Autoroutes du Sud de la France (pour 1,8 Md, l'État restant majoritaire), le Crédit Lyonnais (pour 2,2 Mds) et Renault (pour 1,6 Md).

L'État se désengage peu à peu de ses activités industrielles, sauf dans le secteur des biens d'équipement et de l'énergie. En 2001, moins de 2 salariés du secteur public sur 10 travaillent dans le secteur de l'industrie, contre le double dix ans auparavant. La présence de l'État est désormais symbolique dans le secteur des banques et des assurances, alors qu'il employait en 1985 respectivement 60 % et 40 % des salariés de ces secteurs. Il reste présent dans le domaine des services rendus aux entreprises, principalement dans les télécommunications (Poste et France-Télécom), ainsi que dans le secteur de l'audiovisuel. Avec 341 000 emplois, son influence dans les transports reste prépondérante. Cependant son engagement dans Air France et France Télécom diminue : les ouvertures partielles de leur capital ont réduit sa part à moins de 56 % [1] [3].

## DÉFINITIONS

• **Secteur public d'entreprises** : concerne les seules entreprises publiques contrôlées par l'État. Est considérée comme publique toute entreprise sur laquelle l'État peut exercer directement ou indirectement une influence dominante du fait de la propriété ou de la participation financière, en disposant soit de la majorité du capital, soit de la majorité des voix attachées aux parts émises. Le décret 84-966 du 22 octobre 1984 fixe le contenu du répertoire des entreprises contrôlées majoritairement par l'État (RECME). Il est géré par l'Insee. Une entreprise est inscrite au répertoire dès lors que l'État détient, directement ou par l'intermédiaire d'autres entreprises contrôlées, la majorité du capital ou des droits de vote dans les instances délibérantes.

• **Groupe** : Voir au 14.4

• **Nationalisation, privatisation, respiration** : le secteur public d'entreprises connaît un certain nombre de mouvements. Lorsque l'État prend le contrôle direct d'une entreprise, on parle de nationalisation (loi du 11/2/1982). Lorsqu'une entreprise contrôlée directement par l'État passe au secteur privé, on parle de privatisation (lois du 6/7/1986 et du 19/6/1993). Les achats ou ventes de tout ou partie du capital des filiales ou sous-filiales des entreprises publiques qui font « entrer » ou « sortir » des entreprises du secteur public constituent la respiration.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Loi n° 93-923 du 19 juillet 1993 de privatisation », *Journal officiel*, 21 juillet 1993.
- « 1985-2000 : quinze années de mutation du secteur public d'entreprises », *INSEE-Première*, n° 860, juillet 2002.
- « L'exercice par l'état de sa mission d'actionnaire », *Les Notes Bleues de Bercy*, n° 220, décembre 2001.
- « Vingt ans de privatisation : quel bilan ? », *Revue économique de l'OCDE*, n° 32, 2001/1.

- « Le bilan des groupes publics pousse l'État à revoir sa stratégie », *Le Monde* du 8 avril 2003.

### SOURCES

- [1] « Répertoire des entreprises contrôlées majoritairement par l'État au 31 décembre 2001 », *INSEE-Résultats*, série « Économie », n° 7, avril 2003.
- [2] « L'État actionnaire », *Rapport 2002*, Minéfi, octobre 2002.
- [3] « Les comptes des administrations publiques en 2002 », *INSEE-Première*, n° 895, avril 2003.

Entreprises publiques par activité économique fin 2001\* [1]

Activité économique (NES)	Nombre d'entreprises	Effectifs salariés milliers	Principaux groupes
<b>Agriculture</b>	ε	<b>11,2</b>	Office National des Forêts
<b>Industrie</b>	<b>165</b>	<b>219,0</b>	
Industries agricoles et alimentaires	ε	ε	
Industries de biens de consommation	14	2,9	Imprimerie Nationale
Industries de biens d'équipement	49	41,8	Snecma, Giat-Industries, Framatone
Industries de biens intermédiaires	48	11,9	Société Nationale des Poudres et Explosifs
Énergie	52	161,8	CEA, EDF, GDF
<b>Construction</b>	<b>19</b>	<b>3,0</b>	
<b>Tertiaire</b>	<b>1 360</b>	<b>899,7</b>	
Commerce	41	1,7	
Transports	197	341,2	SNCF, Air France, Aéroports de Paris, RATP, Ports autonomes, ...
Activités financières	109	20,6	Banque de France
Activités immobilières	331	6,5	
Services aux entreprises	559	488,2	La Poste, France Télécom, CEA, C3D, CNES, ONERA
Services aux particuliers	92	28,5	Air France, France Télévision, SNR, Opéra de Paris.
Éducation, santé, action sociale	15	9,0	Etablissement français du sang
Administration	16	4,0	
<b>Ensemble</b>	<b>1 552</b>	<b>1 132,9</b>	

\* Données provisoires.

Principales privatisations depuis 1993 [1]

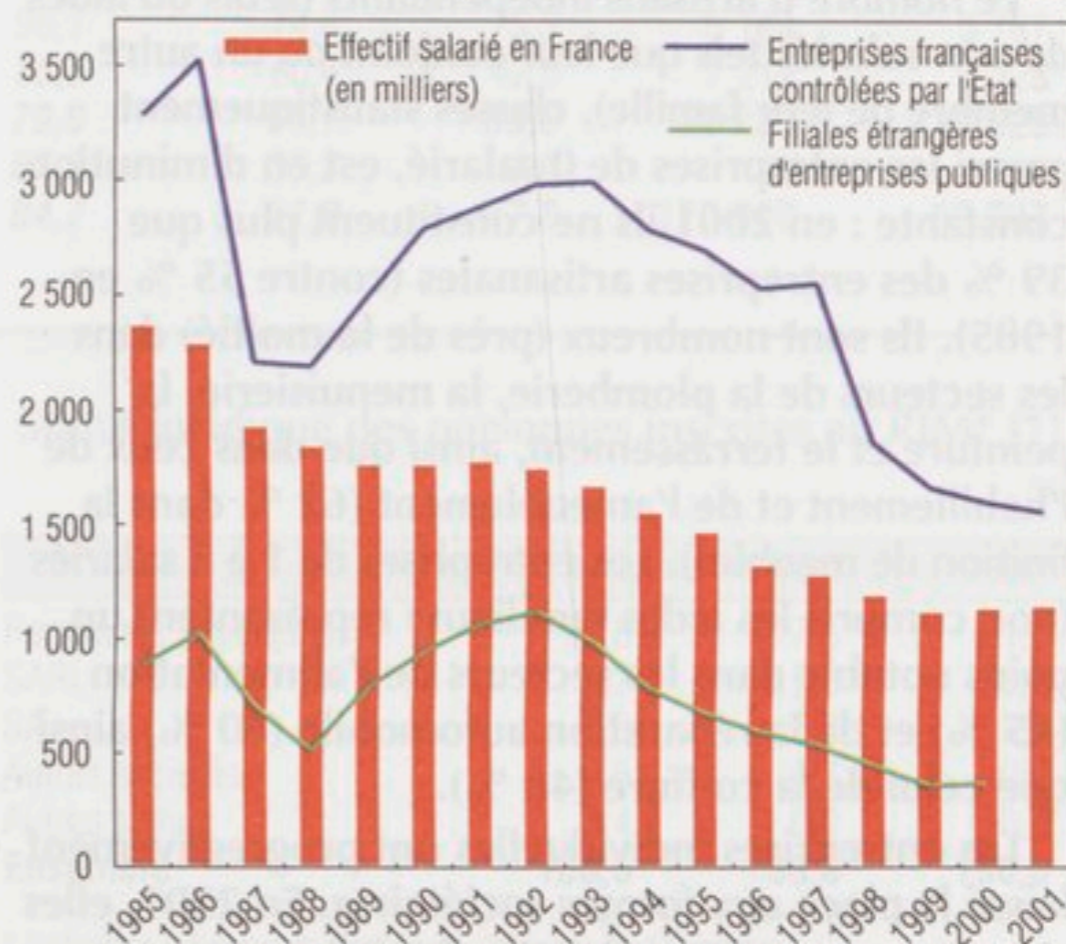
Date de privatisation	Entreprises privatisées
1993	BNP, Rhône-Poulenc
1994	Elf, UAP
1995	SEITA, Usinor-Sacilor, Pechiney
1996	BFCE, AGF, CGM, Renault, Banque Laydernier, Cie Française de Navigation Rhénane
1997	BULL, France Telecom*
1998	CIC, Thomson CSF, GAN, CNP-Assurances, SMC
1999	Air France*, Crédit Lyonnais, Aérospatiale-Matra, ERAMET
2000	Thomson Multimédia
2001	Banque Hervet, SFP
2002	Auroroutes du Sud de la France*

\* Ouverture du capital, l'État restant majoritaire.

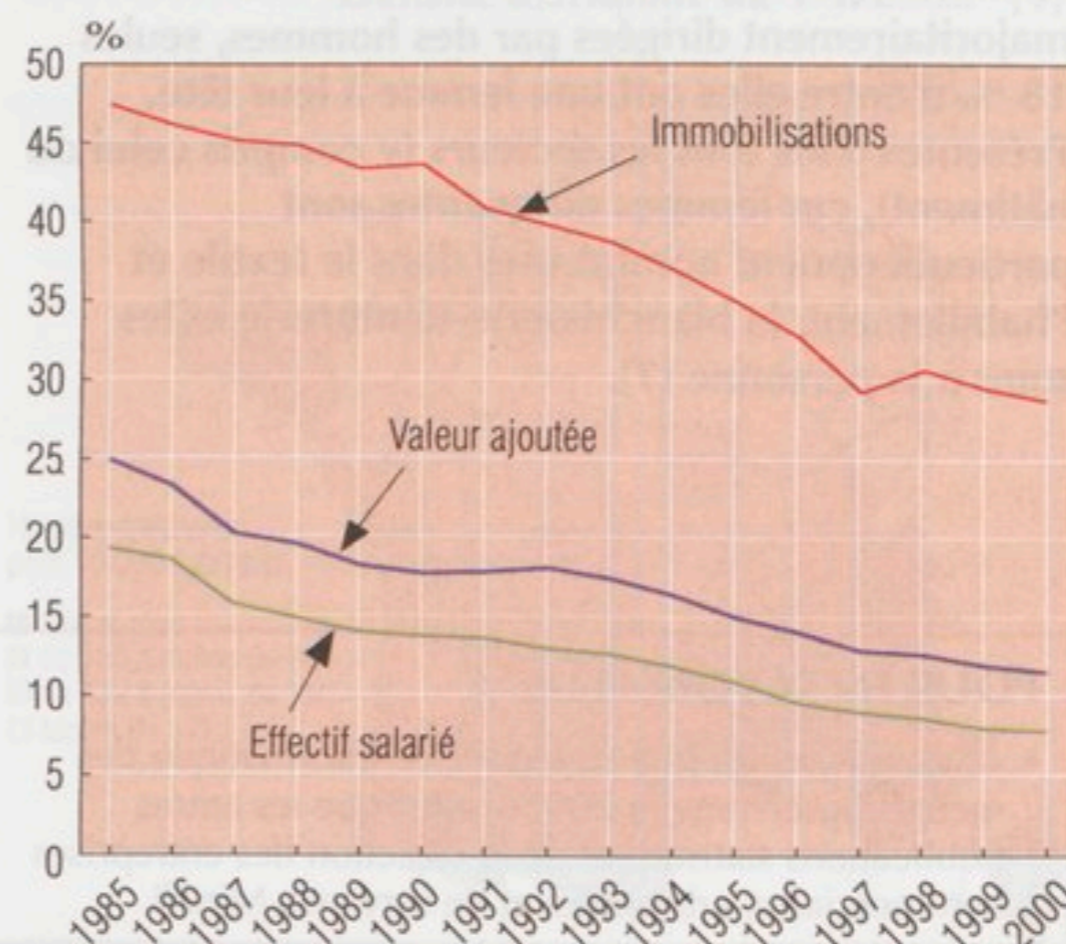
Principales entreprises publiques françaises selon le chiffre d'affaires en 2001 [2]

	Chiffre d'affaires millions d'€	Résultat net millions d'€	Effectifs milliers
1 France Télécom	43 026	- 8 994	206,2
2 EDF	40 716	848	140,0
3 SNCF	20 129	- 210	220,7
4 CNP	17 290	668	2,7
5 La Poste	17 028	- 92	313,9
6 GDF	14 357	954	34,9
7 Air France	12 528	156	70,2
8 Areva	8 902	- 367	50,8
9 Snecma	6 893	382	37,5
10 RATP	3 939	22	41,7
11 Entreprise Minière et Chimique	2 653	- 86	13,2
12 Réseau Ferré de France	1 968	- 1 647	0,2
13 Aéroports De Paris (ADP)	1 356	30	8,2
14 CDF (groupe)	967	- 1 167	9,3
15 Caisse Centrale de Réassurance	899	98	0,2
16 SNPE	853	- 20	5,5
17 GIAT Industries	802	- 207	7,5
18 Compagnie Nationale du Rhône	357	23	0,7
19 BDPME	283	33	1,2

Entreprises contrôlées par l'État [3]



Poids du secteur public dans l'économie [3]



# Le 4! appareil productif

## PRÉSENTATION

**A**u 1<sup>er</sup> janvier 2002, le secteur de *l'artisanat* compte environ 838 000 entreprises inscrites au *Répertoire des Métiers*, dont 807 000 sont localisées en France métropolitaine et 712 000 inscrites au titre de leur activité principale.

En 2000, les entreprises de 0 à 19 salariés dont l'activité principale se situe dans le champ de l'artisanat emploient 2,3 millions de personnes en France métropolitaine : elles réalisent un chiffre d'affaires de 170 Mds d'€ et dégagent une valeur ajoutée aux coûts des facteurs de 64 Mds d'€, soit une mobilisation de 15 % des emplois des entreprises pour une contribution de 10 % à la richesse créée par les entreprises.

Les entreprises artisanales sont concentrées dans le bâtiment (38 % des inscrits au Répertoire SIRENE de l'artisanat) et les services (31 %), notamment dans les activités de réparation, les taxis et la coiffure. L'artisanat de production (métaux, textile, imprimerie...) représente 18 % des artisans et l'alimentation (boucherie, boulangerie...) 13 %.

Le nombre d'artisans indépendants (seuls ou aidés de non-salariés tels que leur conjoint ou un autre membre de leur famille), classés statistiquement parmi les entreprises de 0 salarié, est en diminution constante : en 2001 ils ne constituent plus que 39 % des entreprises artisanales (contre 55 % en 1985). Ils sont nombreux (près de la moitié) dans les secteurs de la plomberie, la menuiserie, la peinture et le terrassement, ainsi que dans ceux de l'habillement et de l'ameublement (62 % dans la finition de meubles). Les entreprises de 1 à 3 salariés (non compris les aides familiaux) représentent un poids notable dans les secteurs de l'alimentation (45 %) et de la réparation automobile (40 %) ainsi que celui de la coiffure (48 %).

Les entreprises individuelles ont progressivement laissé la place aux formes sociétaires. En 2001, elles constituent un peu moins des deux tiers des entreprises artisanales alors qu'en 1980 elles en formaient presque la totalité (91 %). Elles sont majoritairement dirigées par des hommes, seules 18 % d'entre elles ont une femme à leur tête. Présentes dans tous les secteurs (y compris celui du bâtiment), ces femmes dirigeantes sont particulièrement nombreuses dans le textile et l'habillement, la blanchisserie-teinturerie et les soins à la personne [1].

## DÉFINITIONS

- **Définition juridique de l'artisanat.** Selon la loi du 5 juillet 1996 relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat, « doivent être immatriculées au *Répertoire des métiers* les personnes physiques et les personnes morales qui n'emploient pas plus de dix salariés et qui exercent à titre principal ou secondaire une activité professionnelle indépendante de production, de transformation, de réparation ou de prestation de services relevant de l'artisanat et figurant sur une liste établie par décret en Conseil d'État ». Le décret n° 98-247 du 2 avril 1998 relatif à la qualification artisanale et au répertoire des métiers fixe dans son annexe la liste des activités relevant de l'artisanat. Le décret n° 98-246 du 2 avril 1998 a, par ailleurs, maintenu en vigueur les dispositions du décret du 14 décembre 1995 qui prévoient que, sous certaines conditions, les personnes qui le souhaitent peuvent rester immatriculées au répertoire des métiers au-delà du seuil de 10 salariés. On parle de « droit de suite ».
- **Définition économique de l'artisanat.** L'étude économique des entreprises artisanales s'appuie sur les différentes enquêtes d'entreprises, les données fiscales, les statistiques sur l'emploi, etc. Elle se base ainsi sur les entreprises ayant une activité principale relevant des secteurs de l'artisanat (en NAF 700) et dont l'effectif salarié ne dépasse pas un certain seuil. Compte tenu des évolutions récentes, ce seuil a été porté à 19 salariés, ce qui correspond à celui des « très petites entreprises ».
- **Nomenclature (NAR 8 et NAR 20).** Les activités artisanales sont répertoriées selon la nomenclature d'activités française de l'artisanat (NAFA), elle-même dérivée de la nomenclature d'activités française (NAF). Les codes APRM (activité principale au répertoire des métiers) font l'objet d'un regroupement en 8 et 20 postes (NAR 8 et 20).

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les artisans inscrits au répertoire informatique des métiers au 1<sup>er</sup> janvier 2002 » ainsi que les autres publications statistiques de la direction des entreprises commerciales, artisanales et de services, Minefi.

### SOURCES

- [1] Direction des entreprises commerciales, artisanales et de services (DEcas - A1), Minefi.
- [2] Unedic.

Les entreprises artisanales au 1-1-2002 [1]

Activités NAR 20	Inscrites au répertoire des métiers*				Résultats économiques en 2000** millions d'euros hors taxes	
	Total	dont à titre principal %	dont entreprises individuelles %	dont entreprises individuelles Femmes chefs %	Chiffre d'affaires	Valeur ajoutée aux coûts des facteurs
0.1 Alimentation	51 691	85,4	69,1	12,5	12 526	4 761
0.2 Viandes et poissons	48 445	60,2	61,7	14,8	10 558	2 412
<b>0 Alimentation</b>	<b>100 136</b>	<b>73,2</b>	<b>65,5</b>	<b>13,5</b>	<b>23 084</b>	<b>7 173</b>
<b>1 Travail des métaux</b>	<b>43 760</b>	<b>84,2</b>	<b>34,7</b>	<b>3,9</b>	<b>19 808</b>	<b>7 297</b>
2.1 Textile et habillement	14 337	76,2	47,4	66,5	5 021	1 254
2.2 Cuir et chaussures	1 997	83,2	53,7	19,9	497	155
<b>2 Textile, habillement, cuir</b>	<b>16 334</b>	<b>77,0</b>	<b>48,2</b>	<b>60,1</b>	<b>5 518</b>	<b>1 409</b>
<b>3 Bois et ameublement</b>	<b>29 106</b>	<b>84,1</b>	<b>64,4</b>	<b>12,7</b>	<b>5 486</b>	<b>1 966</b>
4.1 Mat. de construction, céramique, verre, chimie	11 109	82,1	41,5	22,0	6 973	1 973
4.2 Papier, imprimerie, repro., arts graphiques	14 091	85,0	34,9	21,5	5 075	2 015
4.3 Fabrication d'articles divers	32 397	77,5	42,6	18,0	11 634	4 009
<b>4 Autres fabrications</b>	<b>57 597</b>	<b>80,2</b>	<b>40,5</b>	<b>19,6</b>	<b>23 682</b>	<b>7 997</b>
5.1 Maçonnerie	79 250	93,1	57,7	2,5	18 481	6 971
5.2 Couverture, plomberie, chauffage	50 328	97,0	67,1	1,4	10 147	4 421
5.3 Menuiserie, serrurerie	46 862	96,7	66,2	1,3	9 780	4 063
5.4 Installation d'électricité	34 591	94,6	65,8	1,2	6 267	2 661
5.5 Aménagement, finitions	70 931	96,9	74,8	2,3	10 285	4 904
5.6 Terrassements, travaux divers	23 706	82,0	55,8	3,2	7 262	2 616
<b>5 Bâtiment</b>	<b>305 668</b>	<b>94,5</b>	<b>65,3</b>	<b>2,0</b>	<b>62 222</b>	<b>25 636</b>
6.1 Transport	32 631	92,5	81,3	9,2	3 164	1 804
6.2 Réparation	87 061	57,8	52,0	10,7	14 699	3 830
6.3 Blanchisserie, teinturerie, soins de la personne	76 697	96,1	74,8	75,3	5 164	3 167
6.4 Autres services	50 399	85,5	60,4	42,0	7 212	3 228
<b>6 Réparation, transport, autres services</b>	<b>246 788</b>	<b>79,9</b>	<b>64,7</b>	<b>39,6</b>	<b>30 239</b>	<b>12 029</b>
<b>7 Activités non réparties</b>	<b>7 593</b>	<b>57,9</b>	<b>59,3</b>	<b>4,0</b>	<b>///</b>	<b>///</b>
<b>Ensemble</b>	<b>806 982</b>	<b>84,7</b>	<b>61,3</b>	<b>17,8</b>	<b>170 040</b>	<b>63 507</b>

\* Définition juridique de l'artisanat. \*\* Définition économique de l'artisanat.

Estimation de l'emploi dans l'artisanat\* [1] [2]

milliers

Activités NAR 8	1995	p 2002	2002/95 %
Alimentation	207	215	3,9
Travail des métaux	184	193	4,9
Textile, cuir, habillement	61	46	- 24,6
Bois, ameublement	52	51	- 1,9
Autres fabrications	226	219	- 3,1
Bâtiment	555	647	16,6
Réparation, transport, autres services	322	372	15,5
<b>Total</b>	<b>1 607</b>	<b>1 743</b>	<b>8,5</b>

\* Définition économique de l'artisanat. Données au 1<sup>er</sup> janvier.

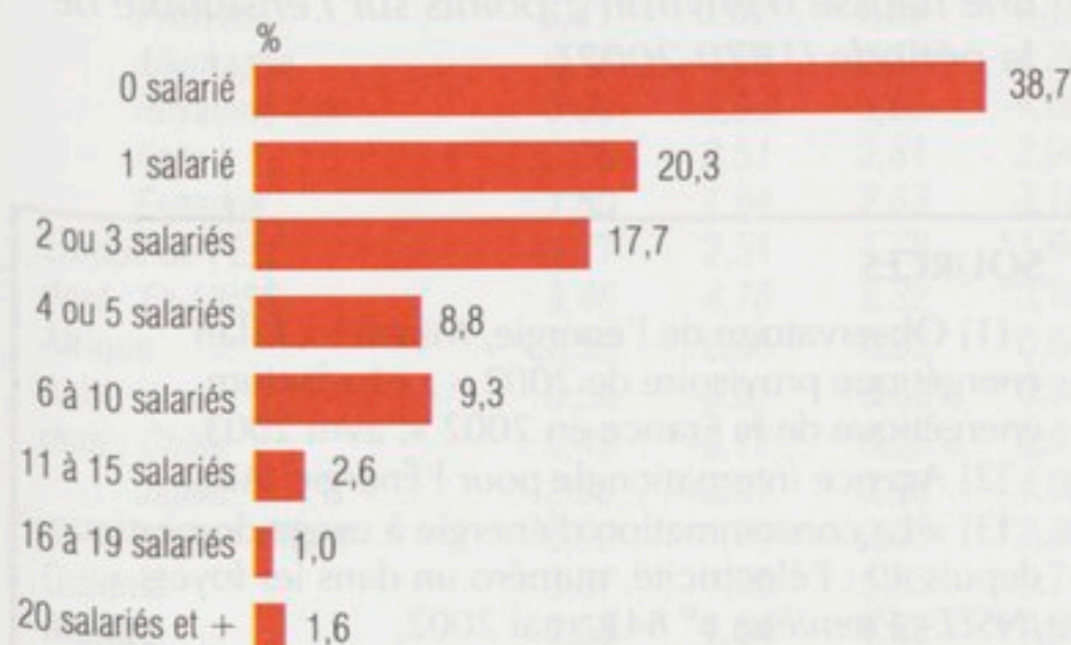
Statut juridique des personnes inscrites au RIM\* [1]

%

	1980	1991	2002
Personnes physiques	90,8	77,5	61,3
SARL	5,2	19,6	35,0
SA	0,8	2,2	2,6
Autres sociétés	0,8	0,7	0,7
Autres statuts	2,4	0,0	0,4
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

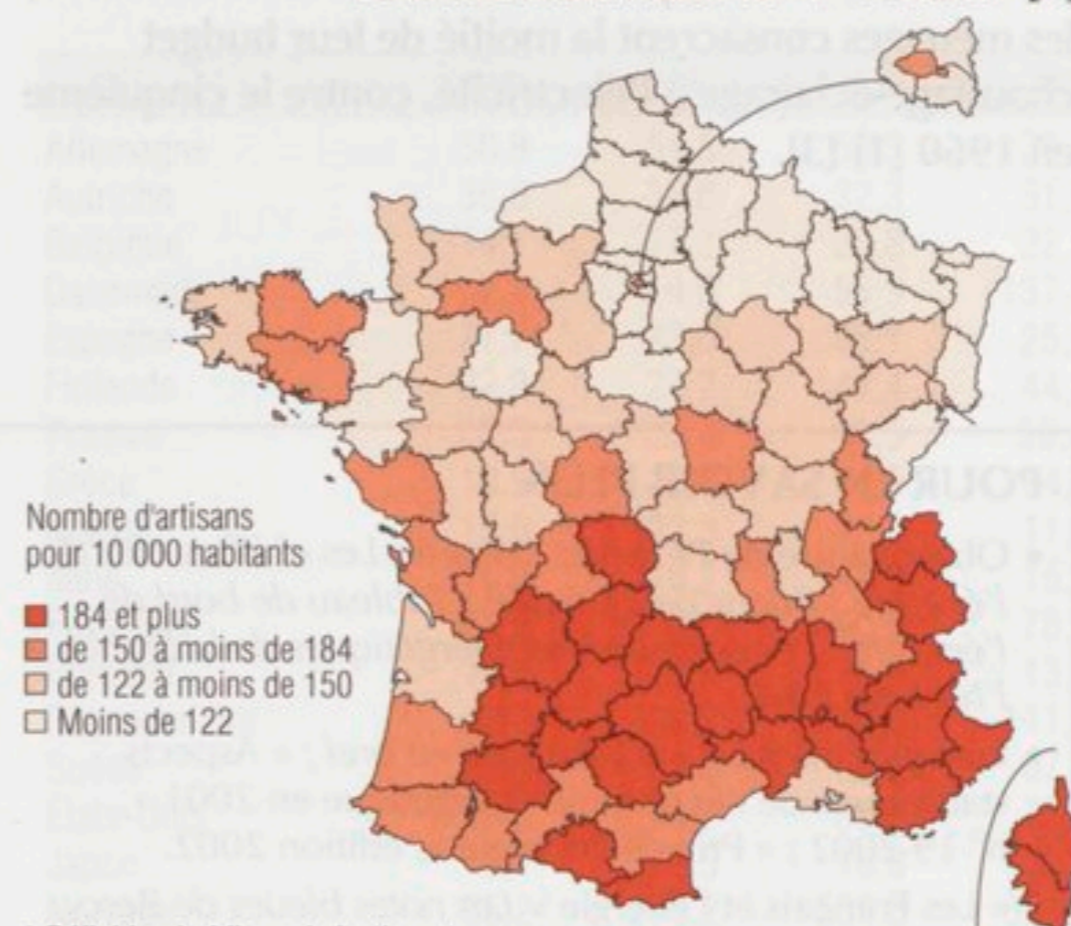
\* Définition juridique de l'artisanat. Données au 1<sup>er</sup> janvier.

Les entreprises artisanales selon le nombre de salariés au 1-1-2002\* [1]



\* Définition juridique de l'artisanat.

Densité artisanale au 1-1-2002\* [1]



\* Définition juridique de l'artisanat

## PRÉSENTATION

En 2002, la production nationale **d'énergie primaire** augmente : + 1,5 % après - 1,1 % en 2001 et + 2,8 % en 2000. Avec 135,4 millions de **tep**, elle a été multipliée par trois depuis 1973, grâce au développement de l'électricité d'origine nucléaire. Celle-ci représente 84 % de la production totale contre 9 % au début des années 70. En 2002, la production brute d'électricité augmente de 1,8 %, pour atteindre 558,8 Mds de KWh (dont 78 % d'origine nucléaire), grâce au bon fonctionnement des centrales nucléaires et malgré la forte baisse de la production d'électricité hydraulique (- 16,2 %). Les mouvements de stocks sont inverses de ceux de 2001. Une reconstitution des stocks de pétrole et de gaz, alliée à une forte croissance de la demande, conduit à une hausse de 2,9 % des importations nettes d'énergies. La **consommation totale d'énergie primaire corrigée des variations climatiques** renoue avec la croissance (+ 2,3 %) à 275 millions de tep, après une année 2001 stable (- 0,1 %). Le **taux d'indépendance énergétique** reste égal à 50 %.

La facture énergétique en 2002 poursuit sa baisse (- 5,5 % après - 2,5 % en 2001) : elle s'élève à 21,8 Mds d'€ (contre 23,03 Mds d'€ en 2001). Elle représente 1,44 % du PIB (après 1,57 % en 2001), soit un niveau comparable à 1986 et bien inférieur à celui de 1982 (5 %). Cette baisse résulte de facteurs opposés : baisse du dollar (- 5 %) mais légère hausse du cours du pétrole brut (+ 2,1 %), baisse de 5,6 % du prix du gaz importé, enfin faible hausse (+ 1,3 %) du solde importateur en quantités.

Depuis 1973, la structure de la consommation **d'énergie primaire** en quantité a fortement évolué. La part du pétrole a été divisée par près de 2, celle du charbon par 3,4 ; en revanche, la part du gaz a doublé et celle de l'électricité a été multipliée par près de 10. En 2002, l'électricité continue d'être la source d'énergie la plus utilisée (41,5 %), devant le pétrole (34,6 %). La proportion de logements neufs chauffés à l'électricité a été multipliée par cinq entre le début et la fin des années 70, passant de 5 % à 25 %. En 2000, les ménages consacrent la moitié de leur budget chauffage-éclairage à l'électricité, contre le cinquième en 1960 [1] [3].

## DÉFINITIONS

- **Consommation corrigée des variations climatiques.** Elle est calculée en tenant compte d'un coefficient de rigueur climatique (0,82 en 2002, 0,95 en 2001) pour le chauffage par type d'énergie et par secteur (période 1961-1990 = 1). On obtient ainsi la consommation avec des conditions climatiques « normales ».
- **Taux d'indépendance énergétique.** Rapport de la « production d'énergie primaire » aux « ressources nettes » ou « disponibilités » converties en **Tonnes-équivalent pétrole (tep)**. Suivant le type d'énergie, la table d'équivalences est :  
 1 tonne de houille = 0,619 tep ;  
 1 tonne de coke de houille = 0,667 tep ;  
 1 tonne de lignite = 0,405 tep ;  
 1 tonne de gaz de pétrole liquéfié = 1,095 tep ;  
 1 tonne d'essences moteur et carburacteur = 1,048 tep ;  
 1 tonne de fiouls lourds = 0,952 tep ;  
 1 tonne de coke de pétrole ou d'agglomérés et briquettes de lignite = 0,762 tep ;  
 1 MWh de gaz naturel = 0,077 tep ;  
 1 MWh d'électricité = 0,267 tep pour l'électricité nucléaire et 1 MWh = 0,086 tep pour les autres formes d'électricité (production par une centrale thermique, hydraulique, éolienne, marémotrice, photovoltaïque, échanges avec l'étranger, consommation finale). L'Observatoire de l'énergie français et l'Agence internationale de l'énergie utilisent, depuis la publication du bilan énergétique 2001, les mêmes coefficients d'équivalence pour l'électricité. Auparavant l'Observatoire de l'énergie utilisait un coefficient identique (1MWh = 0,222 tep) pour l'électricité nucléaire et pour les autres formes d'électricité.
- **Énergie primaire.** Énergie brute, non transformée après extraction. L'énergie secondaire est toute l'énergie obtenue par la transformation d'une énergie primaire. L'énergie finale est, elle, disponible pour la consommation finale.
- **Énergies renouvelables.** Elles sont principalement composées par le bois, les déchets de bois, les déchets urbains solides et les biocarburants. Elles sont désormais prises en compte dans le calcul du taux d'indépendance énergétique ce qui entraîne une hausse d'environ 2 points sur l'ensemble de la période (1970-2002).

### POUR EN SAVOIR PLUS

- Observatoire de l'énergie, Minefi : *Les chiffres clés de l'énergie ; Bilans de l'énergie ; Tableau de bord de l'énergie ; Les perspectives énergétiques de la France à l'horizon 2010.*
- Eurostat, thème 8 : *Statistiques en bref ; « Aspects statistiques de l'Économie énergétique en 2001 », n° 19-2002 ; « Prix de l'énergie », édition 2002.*
- « Les Français et l'énergie » *Les notes bleues de Bercy*, n° 246, janvier 2003.

### SOURCES

- [1] Observatoire de l'énergie, Minefi : « Bilan énergétique provisoire de 2002 » ; « La facture énergétique de la France en 2002 », avril 2003.
- [2] Agence internationale pour l'Énergie (AIE).
- [3] « La consommation d'énergie à usage domestique depuis 40 : l'électricité, numéro un dans les foyers », INSEE- Première, n° 845, mai 2002.



## BILAN ÉNERGÉTIQUE 15.1

### Bilan énergétique\* de la France [1]

millions de tonnes - équivalent pétrole

	2000	2001	p 2002					Total
	Total	Total	Charbon	Pétrole	Gaz	Électricité	Énergies renouvelables	
<b>Approvisionnement :</b>								
Production primaire	132,0	133,5	1,2	1,6	1,4	119,5	11,7	135,4
Importations	165,1	161,3	12,0	112,0	38,0	0,3	ε	162,2
Exportations	-27,0	-27,1	-0,3	-18,3	-0,8	-6,9	///	-26,3
Variation de stocks**	-3,1	1,7	-0,3	-0,4	-1,2	///	///	-1,9
Soutes maritimes internationales	-3,0	-2,5	///	-2,4	///	///	///	-2,4
<b>Total des disponibilités</b>	<b>264,0</b>	<b>266,9</b>	<b>12,5</b>	<b>92,5</b>	<b>37,4</b>	<b>112,9</b>	<b>11,7</b>	<b>267,0</b>
Taux d'indépendance énergétique	50,0	50,0	12,7	1,8	3,8	105,9	99,9	50,7
<b>Emplois :</b>								
Consommation de la branche énergie	93,8	92,9	5,5	5,6	4,8	79,0	2,1	97,0
Consommation finale énergétique***	157,9	159,6	7,0	75,7	33,4	35,1	10,9	162,1
dont : Industrie et sidérurgie	38,8	37,9	6,3	6,9	11,5	11,8	1,2	37,7
Transports et agriculture	52,4	53,5	///	52,1	0,4	1,17	0,4	54,0
Résidentiel, tertiaire	66,7	68,3	0,6	16,7	21,6	22,1	9,4	70,4
Consommation finale non énergétique	17,4	16,4	0,1	13,8	2,1	///	///	16,1
<b>Consommation totale d'énergie primaire***</b>	<b>269,1</b>	<b>268,9</b>	<b>12,6</b>	<b>95,1</b>	<b>40,3</b>	<b>114,2</b>	<b>13,1</b>	<b>275,2</b>
dont : Correction climatique	5,1	2,1	0,1	2,6	2,9	1,2	1,3	8,2

\* Données révisées. \*\* Y c. soutes maritimes internationales pour le pétrole. \*\*\* Résultats corrigés du climat.

### Structure de la consommation d'énergie primaire\* en France [1]

	%			
	1973	1980	1990	2002
Charbon	15,5	16,4	8,3	4,6
Pétrole	67,5	56,4	38,6	34,6
Gaz	7,4	11,1	11,5	14,6
Électricité primaire**	4,3	11,7	36,3	41,5
Énergies renouvelables***	5,3	4,4	5,3	4,7
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

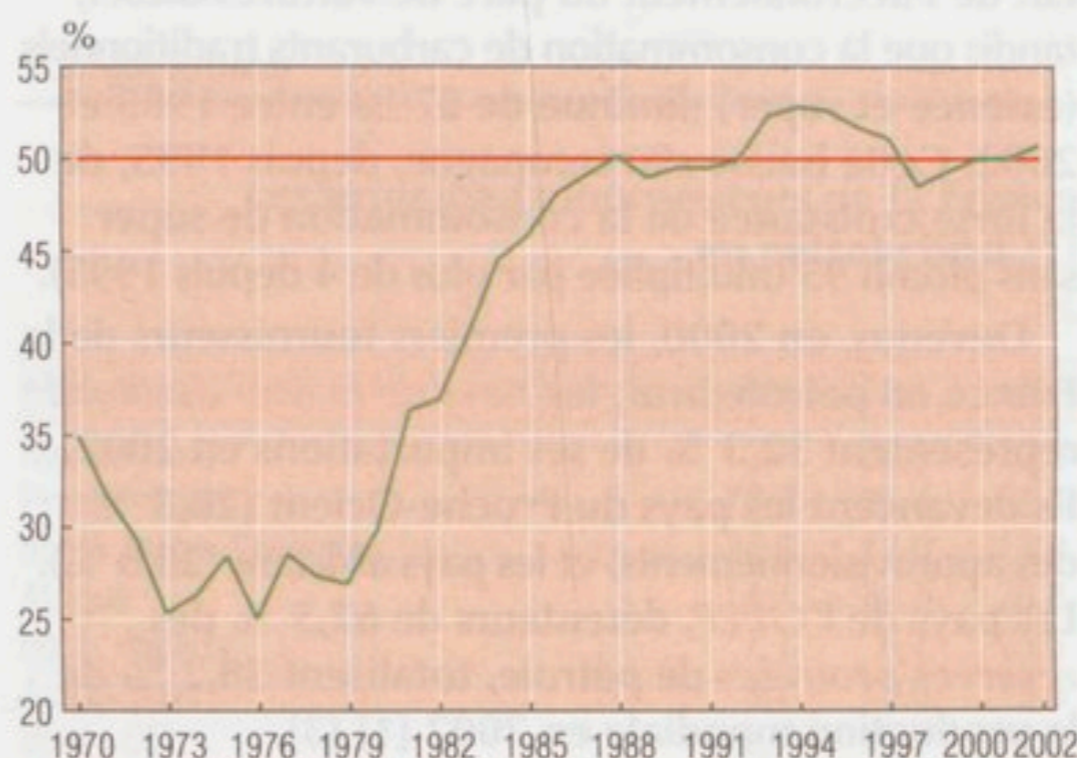
\*Corrigée du climat. \*\* Nucléaire + hydraulique - solde des échanges.  
\*\*\* Hors hydraulique, éolien et photovoltaïque.

### Consommation d'énergie primaire par habitant dans le monde [2]

	tep par habitant			
	1973	1985	1995	2001
Amérique du Nord	6,78	6,28	6,41	6,45
dont : États-Unis	8,19	7,65	7,94	7,98
Canada	7,16	7,69	7,89	7,98
Mexique	1,03	1,48	1,47	1,54
Amérique latine	0,91	0,98	1,02	*1,10
Europe de l'Ouest	3,06	3,29	3,29	3,43
dont : Union Européenne	3,33	3,53	3,70	3,94
<b>France</b>	<b>3,31</b>	<b>3,62</b>	<b>4,05</b>	<b>4,36</b>
Allemagne	4,28	4,68	4,19	4,26
Royaume-Uni	3,93	3,68	3,85	4,00
Italie	2,35	2,51	2,81	2,97
Espagne	1,50	1,94	2,63	3,16
Europe de l'Est	1,77	2,51	1,78	*1,64
dont : Ex-URSS	3,48	4,78	3,32	*3,18
Afrique	0,56	0,66	0,63	*0,64
Asie	0,54	0,67	0,82	*0,85
dont : Chine	0,49	0,71	0,89	*0,91
Japon	2,98	3,07	3,96	4,09
Moyen-Orient	0,92	1,71	2,08	*2,30
Océanie	3,97	4,58	5,05	5,74
<b>Monde</b>	<b>1,55</b>	<b>1,64</b>	<b>1,62</b>	<b>*1,65</b>

\* 2000.

### Taux d'indépendance énergétique\* de la France [1]



\* y compris les énergies renouvelables.

### Taux d'indépendance énergétique de quelques pays [1] [2]

	%			
	1973	1980	1990	2001
Allemagne	50,8	51,5	52,3	38,1
Autriche	36,6	32,6	32,3	31,6
Belgique	14,1	17,3	26,8	22,2
Danemark	2,2	4,5	55,9	137,3
Espagne	21,7	23,0	38,1	25,9
Finlande	22,9	27,2	41,4	44,8
<b>France</b>	<b>25,3</b>	<b>29,9</b>	<b>49,5</b>	<b>50,0</b>
Grèce	18,9	23,2	41,5	34,7
Irlande	15,6	22,3	32,8	11,5
Italie	15,9	14,2	16,8	15,3
Pays-Bas	90,9	110,5	90,7	78,3
Portugal	19,4	14,4	16,4	13,7
Royaume-Uni	49,2	98,3	98,0	111,5
Suède	23,5	39,4	63,8	67,3
États-Unis	83,8	85,7	85,6	75,0
Japon	9,1	12,5	16,8	20,0
Norvège	55,2	296,2	559,8	851,6

## PRÉSENTATION

En France, après avoir fortement progressé entre 1955 et 1972, la **consommation de produits pétroliers** a connu une baisse sensible entre 1973 et 1985, à la suite de la très forte hausse du prix du pétrole brut importé qui a été multiplié par 5,5 entre 1973 et 1982. L'énergie nucléaire remplace le pétrole pour la production d'électricité, le gaz et l'électricité pour les usages industriels et domestiques (chauffage). Le contre-choc pétrolier de 1986, avec une réduction de moitié des prix du pétrole importé, ainsi que la reprise de la croissance économique relancent de manière modérée la consommation de pétrole. En 2002, elle est de 86,6 millions de tonnes, alors qu'elle était de 112 millions en 1973 et 75,1 millions en 1985.

Cependant, la demande de pétrole poursuit sa croissance dans le secteur des transports qui représente, en 2002, plus de la moitié de la consommation de produits pétroliers, contre 31 % en 1973. Dans le même temps, la structure de la consommation de carburants auto se modifie : le gazole devient le principal produit pétrolier consommé en France, du fait de l'accroissement du parc de voitures diesel, tandis que la consommation de carburants traditionnels (essence et super) diminue de 27 % entre 1985 et 2002. Cette baisse s'accompagne, depuis 1995, de la forte croissance de la consommation de super sans plomb 95 (multipliée par plus de 4 depuis 1995).

Devenus, en 2000, les premiers fournisseurs de la France en pétrole brut, les **pays de la Mer du Nord** représentent 32,3 % de ses importations en 2002. Ils devancent les pays du Proche-Orient (28,3 % des approvisionnements) et les pays africains (20,8 %). Les pays de l'**OPEP**, détenteurs de 67,5 % des **réserves prouvées** de pétrole, totalisent 38,2 % de la production mondiale en 2002 [1] [3].

Depuis le début du siècle, la production de **charbon** en France a chuté à 2,1 millions en 2002 contre 44 millions de tonnes en 1913. Parallèlement, la consommation qui était de 69 millions de tonnes en 1938 (dont le quart était utilisé par les ménages) ne représente plus, en 2002, que 20,5 millions de tonnes ; les usages résidentiels et tertiaires n'en représentent que 4,8 % [3].

En 2001 la production de charbon de l'UE s'élève à 79,3 millions de tonnes, en baisse de 8 % par rapport à 2000. En 2000, 69 200 personnes travaillent au fond, soit 5 600 de moins qu'en 1998 [5].

### POUR EN SAVOIR PLUS

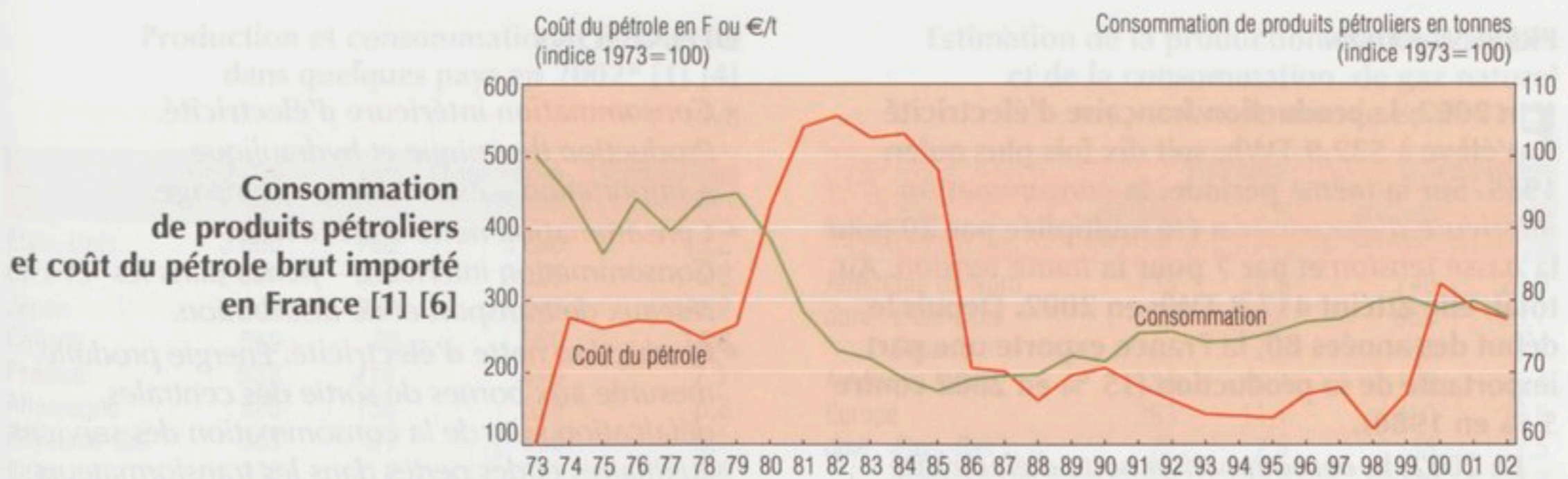
- Comité Professionnel du Pétrole : Bulletin mensuel ; Répartition géographique des ventes ; Commerce extérieur pétrolier de la France, Pétrole 2002 – Éléments statistiques.
- *Statistiques en bref*, Thème 8, Eurostat : « Importation de charbon et de coke de four 1999 - 2001 », n° 12/2002 ; « Aspects statistiques de l'économie pétrolière en 2001 », n° 19/2002.
- « Prix et coût de l'énergie en 2001 et début 2002 », *INSEE-Première*, n° 863, juillet 2002.

## DÉFINITIONS

- **Réserves « prouvées »**. Quantités d'hydrocarbures, de charbon qu'on estime pouvoir extraire des gisements connus dans l'avenir et d'après les renseignements géologiques et techniques disponibles. Les chiffres publiés pour le pétrole sont à utiliser avec précaution.
- **Pays de la Mer du Nord**. Ce sont le Royaume-Uni, la Norvège, les Pays-Bas et le Danemark.
- **OPEP**. (Organisation des pays exportateurs de pétrole). Créée en 1960, elle regroupe l'Algérie, l'Arabie Saoudite, les Émirats Arabes Unis, l'Indonésie, l'Iran, l'Irak, le Koweït, la Libye, le Nigeria, le Qatar et le Venezuela.
- **Charbon**. Il comprend la houille, le lignite et le coke. La houille est plus riche en carbone et a une teneur en eau et en matières volatiles plus faible que le lignite. Le coke est obtenu par carbonisation de la houille ou de résidus de pétrole.
- **Communauté des États indépendants (CEI)**. La CEI regroupe douze états de l'ex-URSS. En décembre 1991, un accord est signé pour sa création avec onze états (l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Biélorussie, le Kazakhstan, le Kirghizistan, la Moldavie, l'Ouzbékistan, la Russie, le Tadjikistan, le Turkménistan et l'Ukraine). La Géorgie n'adhère à la communauté qu'en 1993.

### SOURCES

- [1] Comité Professionnel du Pétrole.
- [2] Agence internationale de l'énergie (AIE).
- [3] Observatoire de l'énergie, Minefi.
- [4] *Tableaux de l'économie française*, édition 1976 et 2002.
- [5] « L'industrie charbonnière dans l'Union européenne en 2001 », *Statistiques en bref*, Environnement et Énergie, Eurostat, n° 13-2002.
- [6] *Note de conjoncture*, Insee, février 2003.



**Consommation mondiale de pétrole [1]**

millions de tonnes

	1978	2002	2002 %
États-Unis	889	891	25,3
Japon	263	238	6,8
Chine	85	246	7,0
Ex-URSS	419	174	4,9
Allemagne*	143	126	3,6
Inde	25	99	2,8
<b>France</b>	<b>119</b>	<b>94</b>	<b>2,7</b>
Italie	100	93	2,6
Canada	94	87	2,5
Reste du monde	927	1 469	41,8
<b>Total mondial</b>	<b>3 084</b>	<b>3 517</b>	<b>100,0</b>
dont : Europe occidentale	701	682	19,4

\* Ex-RFA en 1978, Allemagne réunifiée en 2002.

**Production et consommation de charbon en France [3]**

millions de tonnes

	1979	2000	2001	2002
Production	23,1	4,1	2,7	2,1
Importations	30,0	20,6	17,4	19,2
Exportations	2,1	0,8	0,7	0,5
Variations de stock	-2,0	0,7	0,2	0,5
<b>Consommation totale*</b>	<b>53,0</b>	<b>23,3</b>	<b>19,3</b>	<b>20,5</b>
dont : Centrales électriques	28,3	10,4	7,8	8,7
Sidérurgie (hors cokeries)	12,6	7,8	6,9	7,4
Autres industries	5,9	2,7	2,4	2,4
Résidentiel - Tertiaire	5,8	1,1	1,0	1,0

\* Corrigée du climat.

**Consommation française de produits pétroliers [1]**

millions de tonnes

	1973	1985	2002	2002/01 %
Gazole	6,5	10,9	29,7	3,4
Fioul domestique	37,2	20,7	15,6	-9,6
Carburants auto	15,8	18,0	13,1	-3,5
dont : super sans plomb 95	///	///	7,0	7,4
Bases pétrochimie	5,4	7,1	e 10,1	-6,3
Fiouls lourds	34,1	8,2	3,4	1,1
Carburéacteurs	1,8	2,6	5,8	-0,4
Gaz (GPL)	2,7	2,9	3,0	-3,7
Autres produits	8,3	4,7	e 6,0	4,2
<b>Total marché intérieur</b>	<b>111,8</b>	<b>75,1</b>	<b>e 86,6</b>	<b>-2,8</b>

**Les principaux fournisseurs de la France en pétrole brut [1]**

%

Provenances	1978	2001	2002
Mer du Nord	2,7	36,9	32,3
Proche-Orient	78,9	28,4	28,3
dont : Arabie Saoudite	34,6	13,0	13,8
Afrique	14,7	21,7	20,8
dont : Nigeria	7,1	6,1	5,6
Autres pays	3,7	13,0	18,6
dont : CEI	2,7	11,7	18,0
<b>Importations totales en millions de t.</b>	<b>115,6</b>	<b>85,6</b>	<b>72,4</b>

**Production de houille et réserves de charbon dans le monde [2] [4]**

millions de tonnes

	Production				Réserves prouvées fin 1999
	1913	1973	p 2000	2000 %	
Chine	16	417	1 231	33,7	114 500
États-Unis	517	530	895	24,5	249 994
Inde	17	77	306	8,4	84 396
Ex-URSS	36	511	302	8,3	229 975
Afrique du Sud	8	62	224	6,1	49 520
Australie	13	55	e 239	6,5	82 090
Pologne	9	157	102	2,8	22 160
Allemagne	132	104	37	1,0	66 000
Royaume-Uni	292	130	31	0,8	1 500
<b>France</b>	<b>44</b>	<b>26</b>	<b>3</b>	<b>0,1</b>	<b>36</b>
Autres pays	///	169	287	7,8	84 282
<b>Total mondial</b>	<b>1 216</b>	<b>2 238</b>	<b>3 658</b>	<b>100,0</b>	<b>984 453</b>

**Production et réserves de pétrole dans le monde [1]**

	Production			Réserves prouvées au 1 <sup>er</sup> janvier 2003 en Mds de tonnes
	2001 millions de t.	2002 millions de t.	2002 %	
Ex-URSS	408,9	444,8	13,5	10,6
Arabie Saoudite	397,2	380,8	11,6	35,7
États-Unis	288,9	287,3	8,7	3,1
Iran	184,0	171,8	5,2	12,2
Chine	164,2	169,3	5,1	2,5
Mexique	155,7	158,3	4,8	1,7
Norvège	161,6	156,9	4,8	1,4
Venezuela	133,7	120,3	3,7	10,6
Royaume-Uni	116,1	112,0	3,4	0,6
Canada	102,2	109,3	3,3	24,6
Irak	117,3	101,1	3,1	15,3
Nigeria	103,7	96,1	2,9	3,3
Reste du monde	990,2	980,6	29,8	43,8
<b>Total mondial</b>	<b>3 323,7</b>	<b>3 288,6</b>	<b>100,0</b>	<b>165,5</b>
dont : OPEP	1 346,2	1 256,6	38,2	111,7

## PRÉSENTATION

En 2002, la production française d'électricité s'élève à 532,9 TWh, soit dix fois plus qu'en 1955. Sur la même période, la **consommation intérieure d'électricité** a été multipliée par 20 pour la **basse tension** et par 7 pour la **haute tension**. Au total, elle atteint 417,8 TWh en 2002. Depuis le début des années 80, la France exporte une part importante de sa production (15 % en 2002 contre 5 % en 1980).

En 2002, la **consommation nette d'électricité** diminue légèrement (-0,2 %) et la **production nette** augmente de 1,9 % (+4 % pour le nucléaire). Depuis 1955, la consommation d'électricité de chaque Français a été, en moyenne, multipliée par 7. Les échanges de la France avec l'Europe enregistrent un solde positif de 76,8 TWh, en hausse de 12 % par rapport à 2001.

Les **centrales nucléaires françaises** assurent 78 % de la production nationale d'énergie électrique et 48,9 % de l'électricité d'origine nucléaire produite dans l'Union européenne. La France se situe au second rang mondial des pays producteurs de ce type d'énergie derrière les États-Unis et devant le Japon et l'Allemagne [4].

En 2001, la consommation française de **gaz naturel** s'élève à 483 TWh, en hausse de 0,8 % par rapport à 2000. Le secteur résidentiel et tertiaire en absorbe plus de la moitié, contre le tiers en 1973. Le secteur de l'industrie en consomme plus du tiers contre le quart en 1973. Le développement de la consommation de gaz a connu depuis 1995 une croissance particulièrement rapide, 3,5 % en moyenne annuelle contre 1,3 % pour la consommation d'énergie dans son ensemble.

Dans les années 1970, la France produisait le tiers de sa consommation ; en 2001, sa dépendance est presque totale (96 % du gaz consommé est importé) en raison de la forte croissance de la demande et du déclin de la production nationale : 30 % du gaz importé par la France arrive de Norvège, 25 % de l'ex-URSS et autant de l'Algérie, 13 %, des Pays-Bas, le reste du Nigéria (depuis 1999). Au 1<sup>er</sup> janvier 2002, les réserves de gaz naturel en France sont d'environ 94 TWh, soit 5 ans de production ou 3 mois de consommation nationale. La Russie est le premier producteur mondial de gaz naturel (23 %), devant les États-Unis (22 %) [2].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Statistiques en bref*, Thème 8, Eurostat : « Prix de l'électricité pour les consommateurs domestiques de l'UE au 1<sup>er</sup> juillet 2002 », n° 16-2002 ; « Prix du gaz pour les consommateurs domestiques de l'UE au 1<sup>er</sup> juillet 2002 », n° 18-2002.
- Gaz de France, direction des services économiques et commerciaux : *Production, achats, émissions* (mensuel) ; *Production, transports, distribution* (annuel) ; *Données commerciales* (annuel).

## DÉFINITIONS

- **Consommation intérieure d'électricité.** Production thermique et hydraulique + importation - exportation - pompage.
- **Consommation nette d'électricité.** Consommation intérieure - pertes dans les réseaux de transport et de distribution.
- **Production nette d'électricité.** Énergie produite, mesurée aux bornes de sortie des centrales, défalcation faite de la consommation des services auxiliaires et des pertes dans les transformateurs principaux de ces centrales.
- **Origines thermiques et hydrauliques de l'électricité.** Les centrales thermiques nucléaires françaises sont réalisées suivant la filière uranium enrichi-eau légère. Les centrales thermiques classiques sont alimentées au fioul, au charbon ou au gaz. Les centrales hydrauliques sont de 4 types : fil de l'eau, éclusée, lac et pompage.
- **Haute tension et basse tension.** L'électricité est produite sous des tensions de l'ordre de 15 000 volts. Les usages dans l'industrie et dans certains secteurs du tertiaire (transports et télécommunications, commerces, services marchands et non marchands) nécessitent des hautes tensions, les usages domestiques et divers (professionnels et services publics) des basses tensions.
- **Unités de mesure :**
  - 1 mégawattheure (MWh) =  $10^3$  kWh
  - 1 gigawattheure (GWh) =  $10^6$  kWh
  - 1 térawattheure (TWh) =  $10^9$  kWh
- **Gaz.** Gaz naturel, gaz de pétrole liquéfiés (GPL), gaz de raffinerie, gaz de haut fourneau, gaz de cokerie, grisou, gaz manufacturé.

- « Natural Resource accounts for oil and gas 1980-2000 », *Detailed tables*, Eurostat, édition 2002.
- *Rapport annuel*, Commissariat à l'Énergie atomique (CEA).

### SOURCES

- [1] Réseau de transport d'électricité (RTE), mars 2003, ([www.rte-france.com](http://www.rte-france.com)).
- [2] Observatoire de l'énergie, Minefi.
- [3] IFP-CEDIGAZ, avril 2003 ([www.ifp.fr](http://www.ifp.fr)).
- [4] Agence internationale de l'énergie, mars 2003, ([www.iea.org](http://www.iea.org)).

Production et consommation d'électricité dans quelques pays en 2002\* [1] [4]

TWh

	Production nette	dont Nucléaire	Consommation intérieure	Consom./ hab. en MWh
États-Unis	3 860	788	3 880	13,2
UE à 15	2 501	850	2 525	6,6
Japon	1 043	331	1 043	8,2
Canada	579	70	560	17,3
<b>France</b>	<b>533</b>	<b>416</b>	<b>449</b>	<b>7,1</b>
Allemagne	520	158	523	6,3
Royaume-Uni	359	81	358	6,1
Italie	270	0	321	5,6
Espagne	215	60	220	5,2
Suède	143	66	149	16,9
Pays-Bas	94	4	111	6,5
Belgique	78	45	85	8,3
Finlande	72	21	84	15,6
Suisse	65	26	61	8,2
Autriche	65	0	67	7,5
Grèce	51	0	54	4,8
Portugal	37	0	38	3,6
Danemark	37	0	35	6,6

\* Données provisoires.

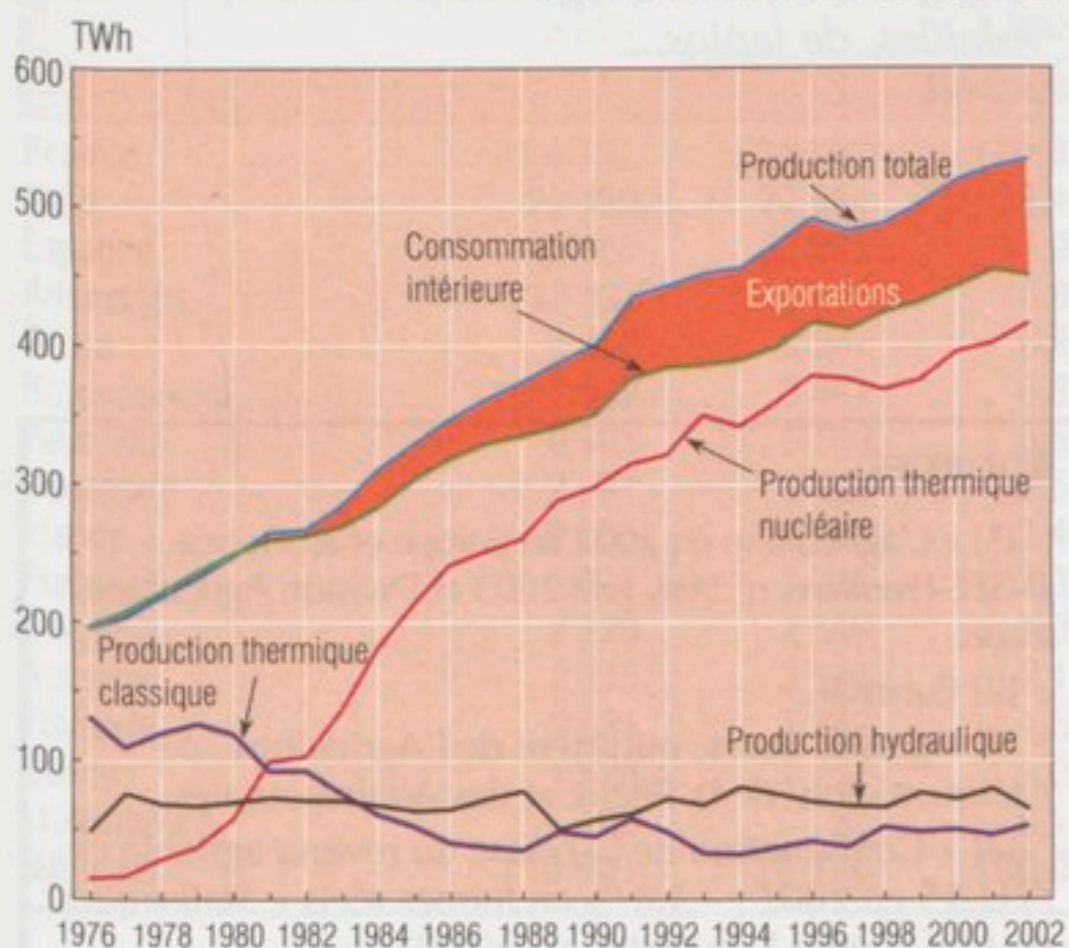
Production et consommation d'électricité en France [1]

TWh

	1955	1980	p 2002	2002/01 %
Production thermique	24,1	176,9	468,4	4,7
dont : nucléaire	///	...	415,5	4,0
Production hydraulique*	25,5	68,9	64,5	-16,6
<b>Production nette</b>	<b>49,6</b>	<b>245,7</b>	<b>532,9</b>	<b>1,9</b>
Énergie livrée à l'Europe	-0,8	-12,6	-80,6	10,6
Énergie reçue de l'Europe	0,7	15,6	3,8	-13,9
Énergie absorbée par le pompage	///	///	-7,4	29,1
Pertes	-5,2	-16,9	-30,9	3,0
<b>Consommation intérieure nette</b>	<b>44,3</b>	<b>231,8</b>	<b>417,8</b>	<b>-0,2</b>
- basse tension	8,2	83,7	164,1	-1,4
- haute tension	36,1	148,1	253,7	0,6
Consommation par habitant en KWh	1 036	4 326	7 022	-1,4

\* en 1955 et 1980 : production hydraulique pompage déduit.

Production et consommation d'électricité en France [1]



Estimation de la production commercialisée et de la consommation de gaz naturel dans le monde en 2001 [3]

	Production		Consommation	
	milliards de m <sup>3</sup> st*	%	milliards de m <sup>3</sup> st*	%
Amérique du Nord	738	28,9	740	29,0
dont : États-Unis	551	21,6	656	25,7
Canada	187	7,3	83	3,2
Amérique latine	137	5,4	137	5,4
Europe	283	11,1	430	16,8
dont : Pays-Bas	72	2,8	38	1,5
Royaume-Uni	106	4,2	96	3,8
Italie	16	0,6	71	2,8
Allemagne	21	0,8	96	3,7
<b>France</b>	<b>2</b>	<b>0,1</b>	<b>42</b>	<b>1,6</b>
Europe centrale	23	0,9	68	2,6
Europe orientale	726	28,4	595	23,3
dont : Russie	582	22,8	406	15,9
Afrique	137	5,4	71	2,8
dont : Algérie	84	3,3	26	1,0
Moyen-Orient	231	9,1	204	8,0
dont : Arabie Saoudite	54	2,1	54	2,1
Asie-Océanie	279	10,9	309	12,1
<b>Total mondial</b>	<b>2 554</b>	<b>100,0</b>	<b>2 554</b>	<b>100,0</b>

\* 1 m<sup>3</sup> st = 1 m<sup>3</sup> standard, c'est-à-dire mesuré à 15° C sous une pression de 760 mm de mercure.

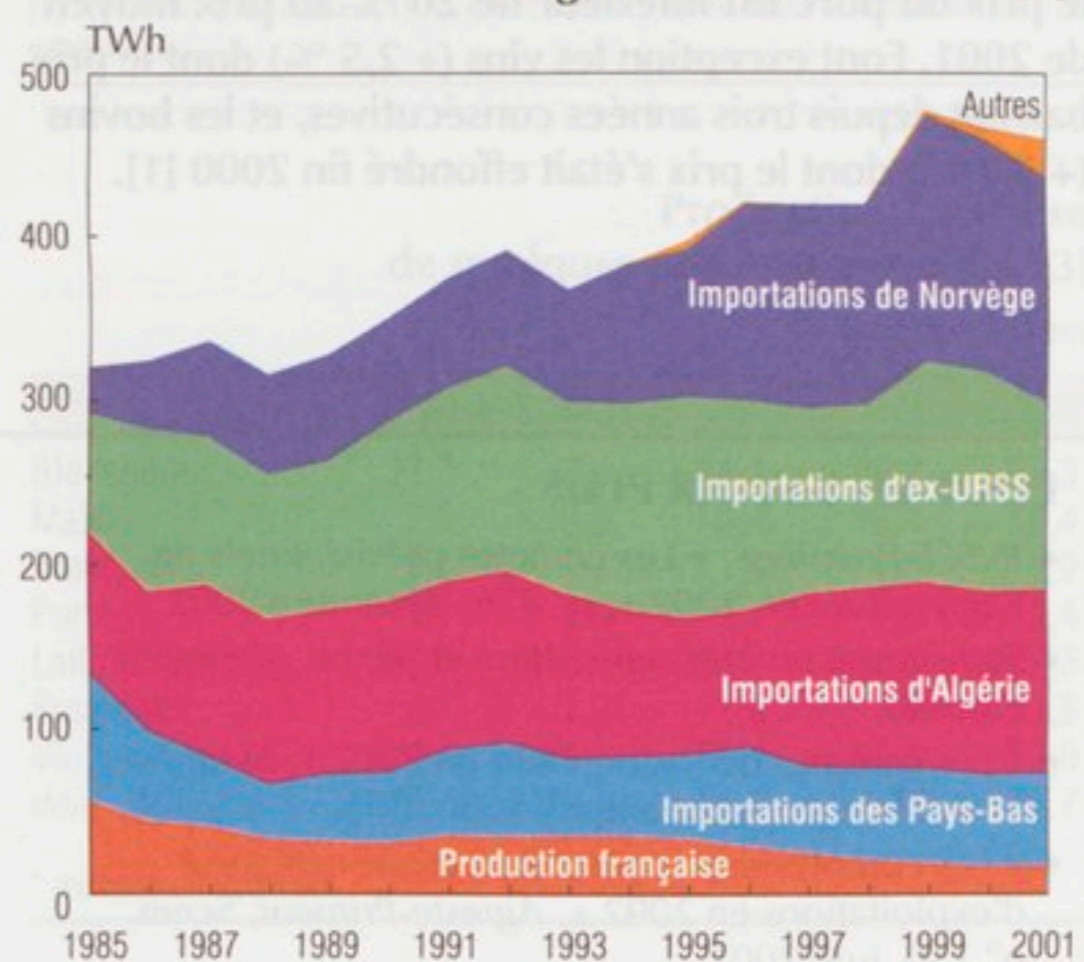
Consommation de gaz naturel en France [2]

TWh PCS\*

	1973	1985	1990	p 2001	2001/00 %
Branche énergie	44	14	14	43	10,3
Sidérurgie	9	9	9	8	14,3
Industrie	43	100	115	145	1,4
Résidentiel-Tertiaire	56	149	177	255	0,0
Agriculture et transports	1	1	2	4	0,0
<b>Total usage énergétique</b>	<b>153</b>	<b>273</b>	<b>317</b>	<b>456</b>	<b>1,6</b>
Usage non énergétique	19	30	25	27	-10,0
<b>Consommation totale</b>	<b>172</b>	<b>303</b>	<b>342</b>	<b>483</b>	<b>0,8</b>

\* 1 TWh PCS = 1 milliard de kWh pouvoir calorifique supérieur.

Production et importations de gaz naturel en France [2]



# 16 agriculture - pêche

## PRÉSENTATION

En 2002, la production agricole française diminue de 0,5 % en valeur au prix de base. Ceci provient d'une forte baisse des prix de marché, conjuguée à une baisse des volumes des productions animales. Les consommations intermédiaires se stabilisent (- 0,2 % en valeur), grâce à la baisse des prix du fioul et des aliments pour animaux. La valeur ajoutée fléchit (- 0,8 %).

Après la prise en compte des subventions d'exploitation et des impôts fonciers, le **résultat agricole net** de la branche agriculture diminue (- 2,1 %). Comme l'emploi baisse de 1,8 % exprimé en équivalent temps plein et le prix du PIB augmente de 1,8 %, le **résultat agricole net par actif** en termes réels diminue de même (- 2,1 %). Sur les trois dernières années, cet indicateur régresse légèrement (- 0,3 %).

Dans l'Union européenne, le résultat agricole net par actif en termes réels diminue (- 3,8 %) : la baisse affecte douze pays sur quinze. Elle s'explique, comme en France, par une baisse des prix de marché.

En 2002, le **volume** de la production agricole hors subventions augmente de 2,4 %. La production végétale se redresse (+ 4,9 %) grâce à des conditions climatiques meilleures qu'en 2001. Les rendements sont élevés dans le cas des grandes cultures, des betteraves à sucre, des fruits, légumes et pommes de terre. Seule la production de vin diminue, ce qui contribue à limiter les stocks devenus trop importants en 2001, au point qu'une distillation de crise avait été ouverte. La production animale au contraire fléchit (- 1 %). Le cheptel de bovins est redescendu au niveau qui prévalait avant la crise de confiance de fin 2000. Les autres animaux ne bénéficient plus d'un report de la demande.

En 2002, les **prix** de la production agricole, hors subventions sur les produits, régressent de 3,7 %. Le prix des productions végétales se rétracte (- 4 %), du fait d'une offre abondante. Le prix des productions animales diminue également (- 3,9 %) ; en particulier le prix du porc est inférieur de 20 % au prix moyen de 2001. Font exception les vins (+ 2,5 %) dont le prix baissait depuis trois années consécutives, et les bovins (+ 5,7 %) dont le prix s'était effondré fin 2000 [1].

## DÉFINITIONS

• **Compte spécifique de l'agriculture.** Il est établi selon la méthodologie et les concepts de la base 95, en cohérence avec le nouveau Système européen des comptes (SEC95).

**Le prix de base**, auquel est valorisé la production, est égal au prix facturé par le producteur diminué des impôts sur les produits qu'il paye, et augmenté des subventions sur les produits qu'il reçoit.

Les aides à l'agriculture sont classées par la Comptabilité nationale en **subventions sur les produits** et en **subventions d'exploitation** :

- les premières comprennent notamment les aides compensatrices aux grandes cultures, la prime à la vache allaitante et la prime spéciale aux bovins mâles ;
- les subventions d'exploitation comprennent principalement l'aide au gel des terres et les aides agri-environnementales. Elles n'incluent pas l'indemnisation des éleveurs dont le troupeau a été abattu à cause de l'ESB, traitée comme un transfert de capital.

**La consommation de capital fixe** qui mesure la dépréciation annuelle liée à l'usure du capital et à son obsolescence est évaluée pour l'ensemble des biens de capital fixe de la branche agricole (plantations, matériels et bâtiments) ; elle ne concerne pas les animaux.

**Le résultat agricole net** correspond à la valeur ajoutée nette au coût des facteurs c'est-à-dire la valeur ajoutée nette à laquelle sont ajoutées les subventions d'exploitation et retranchés les impôts fonciers et les autres impôts sur la production. Son évolution peut être rapportée à celle du nombre d'unités de travail annuel total (ou équivalent temps plein) : on obtient ainsi l'évolution du **résultat agricole net par actif**. Les évolutions mesurées en termes réels correspondent aux évolutions à prix courants déflatées par l'indice de prix du produit intérieur brut.

• **Élevage hors sol.** Élevages de porcins, de volailles, de lapins,...

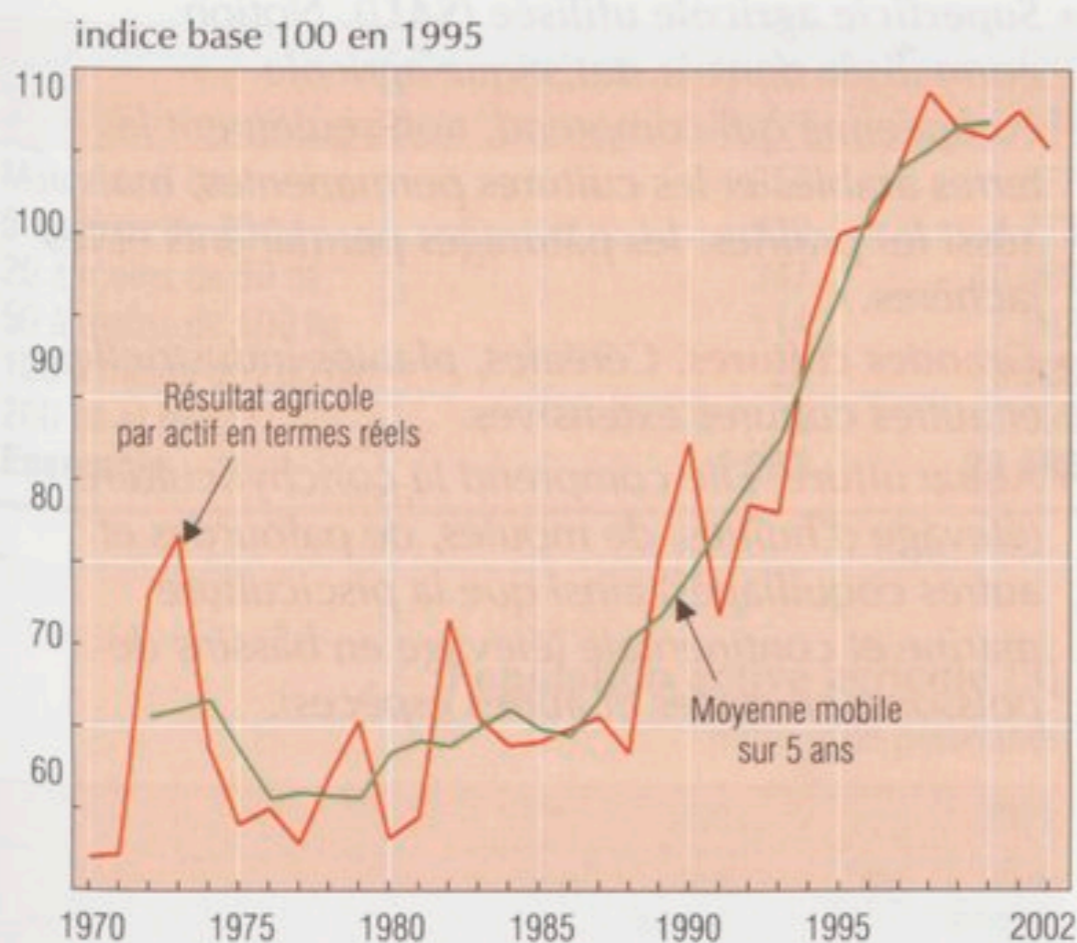
### POUR EN SAVOIR PLUS

- INSEE-Première : « Les comptes prévisionnels de l'agriculture en 2002 », n° 876, décembre 2002.
- Statistiques en bref, agriculture et pêche, thème 5, Eurostat.
- « Les comptes de l'agriculture en 2002 », Synthèses, n° 73, Statistique publique, août 2003.
- « Les comptes départementaux et par catégorie d'exploitations en 2002 », Agreste-Primeur, Scees, n° 130, juin 2003.

### SOURCES

- [1] « L'agriculture en 2002 en Europe et en France » INSEE-Première, n° 904, juin 2003 et Division Agriculture, Insee.
- [2] Eurostat.
- [3] Agreste, Scees, ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires rurales.
- [4] « Confirmation de la baisse du revenu agricole de l'EU-15 en 2002 : - 3,8 % en termes réels » Statistiques en bref, thème 5, Eurostat, n° 9/2003.

## Résultat agricole par actif en termes réels [1]



## Résultat agricole par actif en termes réels, selon l'orientation [1]

	Évolution 2002/2001 %	Disparité du résultat 2000-2002
<b>Ensemble des exploitations</b>	<b>-2,5</b>	<b>91</b>
<b>Exploitations professionnelles</b>	<b>-2,8</b>	<b>100</b>
Céréales, oléo-protéagineux	5,7	123
Autres grandes cultures	-1,5	129
Maraîchage et fleurs	-0,8	117
Vins d'appellation d'origine	-6,2	122
Autres vins	-6,7	83
Arboriculture fruitière	-7,6	102
Bovins-lait	2,5	77
Bovins-viandes	10,6	83
Bovins-mixtes	0,4	89
Ovins et autres herbivores	6,4	57
Élevage hors sol (lapins, porcins, volailles,...)	-40,8	117
Polyculture	-2,7	98
Autres orientations mixtes	-2,0	89

## Valeur ajoutée nette de l'agriculture dans l'Union européenne [1] [2]

millions d'euros

	p 2001	p 2002	Structure %
<b>France</b>	<b>24 191</b>	<b>24 657</b>	<b>20,0</b>
Italie	22 453	22 614	18,4
Espagne	21 856	22 002	17,9
Allemagne	12 497	13 301	10,8
Grèce	7 860	8 347	6,8
Royaume-Uni	7 942	8 444	6,8
Pays-Bas	6 301	6 769	5,5
Danemark	2 991	3 139	2,5
Irlande	2 706	2 906	2,4
Portugal	2 627	2 799	2,3
Belgique	2 229	2 368	1,9
Autriche	2 315	2 548	2,1
Finlande	2 031	1 842	1,5
Suède	1 428	1 297	1,0
Luxembourg	105	97	0,1
<b>UE à 15</b>	<b>119 531</b>	<b>123 129</b>	<b>100,0</b>

## Revenu de l'activité agricole\* dans l'UE [4]

Taux de croissance 2002/2001 en %



\* Évolution du résultat agricole net par actif en termes réels. Données prévisionnelles de janvier 2003.

## Production et valeur ajoutée de l'agriculture en 2002 [1]

	2002 Mds d'€	Évolution 2002/2001 %		
		Volume	Prix	Valeur
<b>Production hors subventions</b>	<b>57,7</b>	<b>2,4</b>	<b>-3,7</b>	<b>-1,4</b>
Subventions sur les produits	7,3	8,2	-0,9	7,3
<b>Productions "aux prix de base"</b>	<b>65,0</b>	<b>3,0</b>	<b>-3,4</b>	<b>-0,5</b>
<b>dont produits végétaux</b>	<b>37,5</b>	<b>5,9</b>	<b>-4,9</b>	<b>0,7</b>
Céréales	10,3	15,5	-9,2	4,9
Fruits et légumes	7,1	6,0	-9,5	-4,1
Plantes industrielles (1)	4,2	11,5	-9,3	1,1
Vins	8,4	-3,2	2,5	-0,8
Fourrages, plantes, fleurs	7,5	0,2	1,0	1,3
<b>dont produits animaux</b>	<b>24,6</b>	<b>-1,1</b>	<b>-1,6</b>	<b>-2,7</b>
Bétail	11,8	-1,7	-0,6	-2,2
Volailles, œufs	4,1	-3,5	-3,0	-6,3
Autres produits animaux (2)	8,7	0,8	-2,4	-1,6
<b>dont services</b>	<b>2,9</b>	<b>1,0</b>	<b>2,5</b>	<b>3,5</b>
Consommations intermédiaires (3)	33,4	-0,3	0,1	-0,2
<b>Valeur ajoutée brute (4)</b>	<b>31,6</b>	<b>6,4</b>	<b>-6,8</b>	<b>-0,8</b>
<b>Valeur ajoutée nette (5)</b>	<b>23,3</b>	<b>8,3</b>	<b>-9,6</b>	<b>-2,1</b>

(1) Oléoprotéagineux, tabac, betteraves... (2) Lait et autres produits de l'élevage. (3) Hors TVA déductible. (4) Au prix de base. (5) VA brute - consommation de capital fixe.

## Production française de quelques produits agricoles [3]

millions de tonnes

	1970	1980	1990	2001	p 2002
Blé tendre	12,3	23,4	31,4	30,2	37,3
Maïs	7,5	9,3	9,4	16,4	16,4
Bœuf, veau	1,6	2	1,9	1,8	1,9
Porc	1,1	1,5	1,7	2,3	2,4
Lait de vache*	259,0	313,0	234,3	225,5	229,3
Fromages	0,7	1,2	1,5	1,8	1,8
Vin*	74,4	69,7	65,1	55,8	52,0
dont : AOC (%)	15,5	19,1	35,5	47,0	47,7

\* millions d'hectolitres

# fil agricole - pêche

## PRÉSENTATION

En 45 ans, le nombre d'exploitations agricoles françaises a été divisé par près de trois : elles sont 664 000 en 2000 contre 1 017 000 en 1988 et 2 307 000 en 1955. Dans le même temps, leur superficie a augmenté : la SAU moyenne atteint ainsi 42 hectares en 2000 contre 23 en 1979.

L'extension concerne aussi bien les producteurs de grandes cultures que les éleveurs de bovins. En 2000, le nombre d'exploitations agricoles dans l'UE est de 6,8 millions, dont la moitié est située en Italie (32 %) et en Espagne (19 %). La taille moyenne des exploitations varie de 68 ha au Royaume-Uni à moins de 10 ha au Portugal, en Italie et en Grèce.

En 2000, 1 319 200 personnes (hors salariés saisonniers ou occasionnels) travaillent sur les exploitations agricoles en France métropolitaine. Leur nombre, comme celui des exploitations, diminue de 3,6 % par an depuis 1988. L'effectif de salariés permanents (164 200 en 2000) progresse légèrement depuis quelques années, après plusieurs décennies de baisse importante liée à l'essor de la mécanisation. Les femmes sont plus nombreuses parmi les exploitants qu'en 1988, mais les conjointes exercent de plus en plus un métier non agricole.

En 1997, dans l'UE, près de 14,7 millions de personnes, dont 37 % de femmes, travaillent dans les exploitations agricoles. La part des femmes varie de 47 % au Portugal et 44 % en Grèce, à 28 % au Danemark et 26 % au Royaume-Uni. Une exploitation agricole sur cinq en moyenne est dirigée par une femme [3] [5].

La France métropolitaine, avec une production annuelle de la pêche et de l'aquaculture d'environ 860 000 tonnes, se situe en 2001 au 4<sup>e</sup> rang des pays de l'UE pour la pêche (loin derrière le Danemark et l'Espagne) et au 2<sup>e</sup> rang pour l'aquaculture (après l'Espagne), du fait notamment de ses élevages d'huîtres et de truites arc-en-ciel. Le Japon reste le 1<sup>er</sup> pays importateur de produits de la pêche avec 13,5 Mds de \$ d'importations, soit 23 % de la valeur totale du commerce mondial, suivi des États-Unis (10,3 Mds), de l'Espagne et de la France (3,1 Mds). La Thaïlande demeure le principal pays exportateur avec plus de 4 Mds de \$ d'exportations, suivie par la Chine (4 Mds) ; la France (1 Md) se situe au 20<sup>e</sup> rang [4].

## POUR EN SAVOIR PLUS

- *Statistiques en bref, série Agriculture et pêche*, Eurostat : « vingt ans d'agriculture européenne – Stabilité de la part des jeunes en agriculture », n° 7, 2002 ; *Structure des exploitations agricoles dans l'UE – L'âge des agriculteurs*, n° 2/2003 ; « Les femmes et les hommes dans l'agriculture – Un regard statistique sur la main-d'œuvre familiale », n° 4/2003.
- Les publications de l'Agreste sont disponibles sur le site internet ([www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr))

## DÉFINITIONS

- **Superficie agricole utilisée (SAU).** Notion normalisée dans la statistique agricole européenne qui comprend, non seulement les terres arables et les cultures permanentes, mais aussi les prairies, les pâturages permanents et les jachères.
- **Grandes cultures.** Céréales, plantes industrielles et autres cultures extensives.
- **Aquaculture.** Elle comprend la conchyliculture (élevage d'huîtres, de moules, de palourdes et autres coquillages) ainsi que la pisciculture marine et continentale (élevage en bassins de poissons, crustacés et autres espèces).

## SOURCES

- [1] *GraphAgri*, Agreste, SCEES : « L'agriculture, la forêt et les industries agroalimentaires », édition 2003.
- [2] *Annuaire statistique de la France*, Insee, édition 2003.
- [3] « Recensement agricole 2000 », Agreste, Cahiers, SCEES, n° 3-4, décembre 2001.
- [4] *Annuaire des statistiques des pêches*, FAO, 2000 et 2001, ([www.fao.org](http://www.fao.org)).
- [5] « Le travail des femmes dans l'agriculture de l'UE », *Communiqué de presse*, thème Agriculture et pêche, Eurostat, n° 49/2001, 7 mai 2001.
- [6] « Agriculture – Annuaire statistique – données 1992-2001 », *Tableaux détaillés*, Eurostat, édition 2002.



## EXPLOITATIONS AGRICOLES ET PÊCHE 16.2

### Répartition des exploitations françaises selon la taille [3]

nombre en milliers et SAU en milliers d'ha

	1979		1988		2000	
	Nombre	SAU	Nombre	SAU	Nombre	SAU
Moins de 5 ha	357	677	278	519	193	362
5 à moins de 20 ha	410	4 778	279	3 238	132	1 464
20 à moins de 50 ha	347	10 962	288	9 348	138	4 666
50 à moins de 100 ha	114	7 683	128	8 709	122	8 662
100 à moins de 200 ha	29	3 798	37	4 864	64	8 655
200 ha et plus	6	1 598	7	1 918	15	4 047
<b>Ensemble</b>	<b>1 263</b>	<b>29 496</b>	<b>1 017</b>	<b>28 596</b>	<b>664</b>	<b>27 856</b>

### Population active agricole [3]

milliers de personnes

	1988		2000	
	Total	dont femmes %	Total	dont femmes %
Chefs d'exploitation	1 016,8	14,7	663,8	21,9
Coexploitants	72,0	22,9	100,1	40,5
Conjoints (non coexploitants)	520,6	86,7	248,0	68,1
Autres actifs familiaux	260,3	30,2	143,1	31,0
<b>Total actifs familiaux</b>	<b>1 869,7</b>	<b>37,2</b>	<b>1 155,0</b>	<b>34,6</b>
Salariés permanents	161,3	16,0	164,2	21,1
<b>Total actifs permanents</b>	<b>2 031,0</b>	<b>35,6</b>	<b>1 319,2</b>	<b>32,9</b>

### Exploitations agricoles selon l'orientation technico-économique [1]

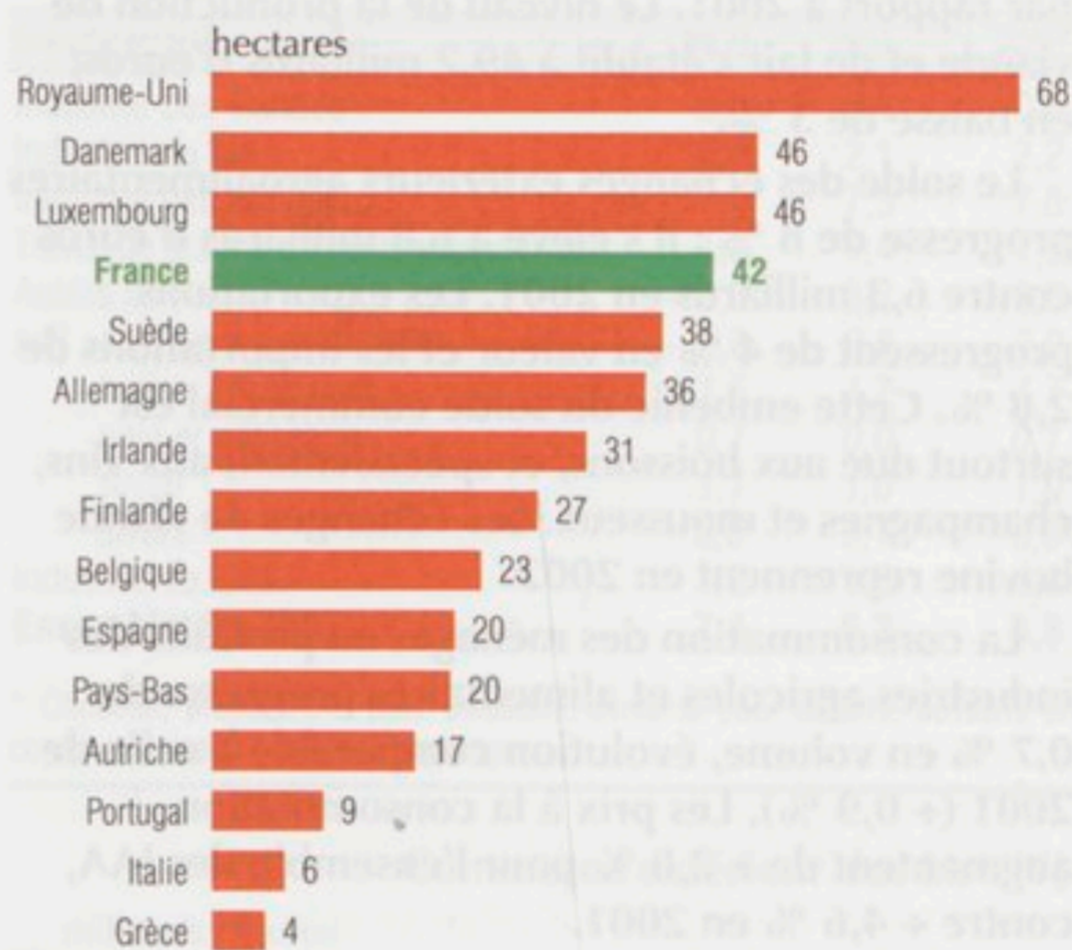
	1988		2000	
	milliers	%	milliers	%
Grandes cultures	181,5	17,8	134,4	20,3
Horticulture, maraîchage	29,0	2,9	15,8	2,4
Viticulture d'appellation	67,8	6,7	59,5	9,0
Autre viticulture	55,2	5,4	32,8	4,9
Fruits	34,2	3,4	25,3	3,8
Bovins lait	169,0	16,6	74,6	11,2
Bovins viande	91,2	9,0	77,6	11,7
Bovins mixtes	17,1	1,7	12,6	1,9
Ovins, autres herbivores	103,0	10,1	82,5	12,4
Porcins, volailles	29,4	2,9	22,6	3,4
Polyculture, polyélevage	239,3	23,5	126,2	19,0
<b>Total</b>	<b>1 016,8</b>	<b>100,0</b>	<b>663,8</b>	<b>100,0</b>

### Captures de quelques pays [4]

millions de tonnes de poids vif

	1987	1990	2000	2001
Chine	5,38	6,65	16,99	16,53
<b>Union européenne</b>	<b>6,81</b>	<b>6,16</b>	<b>5,95</b>	<b>6,12</b>
dont : Danemark	1,68	1,48	1,53	1,51
Espagne	1,25	1,10	0,98	1,08
Royaume-Uni	0,92	0,76	0,75	0,74
<b>France</b>	<b>0,62</b>	<b>0,62</b>	<b>0,60</b>	<b>0,61</b>
Italie	0,45	0,38	0,30	0,31
Japon	11,12	9,55	4,99	4,72
États-Unis	5,61	5,56	4,75	4,94
Pérou	4,58	6,87	10,66	7,99
Chili	4,81	5,16	4,30	3,80
<b>Total mondial</b>	<b>84,97</b>	<b>85,46</b>	<b>94,85</b>	<b>92,36</b>

### SAU moyenne par exploitation dans l'UE en 1999-2000\* [6]



\* Exploitations d'un hectare SAU et plus.

### Nombre d'exploitations agricoles en France [2]

milliers

	1955	1970	1988	2000
Ensemble des exploitations	2 307	1 588	1 017	664
dont : de moins de 10 hectares	1 299	702	390	254
de plus de 50 hectares	95	131	172	201

### Volume et chiffre d'affaires des pêches françaises [1]

	milliers de tonnes*			millions d'€
	1990	1995	2001	2001
Pêche fraîche	461	382	409	909
Poissons	357	280	302	664
Crustacés et mollusques	89	86	94	242
Algues	16	16	13	3
Pêche congelée ou transformée	137	221	203	159
Aquaculture	**210	275	248	503
<b>Total</b>	<b>808</b>	<b>878</b>	<b>860</b>	<b>1 571</b>

\* Poids vif excepté les algues (poids sec). \*\* Non compris la pisciculture continentale.

# IAA agriculture - pêche

## PRÉSENTATION

En 2002, la production des **industries agroalimentaires** continue de croître en volume (+ 1,3 %). La croissance est soutenue principalement par le commerce extérieur. Elle est particulièrement forte dans l'industrie du sucre et celle des boissons, surtout du champagne.

Après la forte hausse de 2001, les prix à la production des différents produits agroalimentaires augmentent modérément ou même diminuent. Dans l'ensemble, ils baissent de 0,4 % en 2002 après avoir augmenté de 4,3 % en 2001. Ils baissent notamment de 5,2 % dans l'industrie de la viande.

En 2002, la valeur de la production des IAA atteint au total 121,9 milliards d'euros, en hausse de 0,9 % par rapport à 2001. Le niveau de la production de viande et de lait s'établit à 49,2 milliards d'euros, en baisse de 3 %.

Le solde des échanges extérieurs agroalimentaires progresse de 8 % : il s'élève à 6,8 milliards d'euros contre 6,3 milliards en 2001. Les exportations progressent de 4 % en valeur et les importations de 2,8 %. Cette embellie du solde commercial est surtout due aux boissons, et spécialement aux vins, champagnes et mousseux. Les échanges de viande bovine reprennent en 2002.

La consommation des ménages en produits des industries agricoles et alimentaires progresse de 0,7 % en volume, évolution comparable à celle de 2001 (+ 0,9 %). Les prix à la consommation augmentent de + 2,8 % pour l'ensemble des IAA, contre + 4,6 % en 2001.

L'emploi hors intérim continue d'augmenter dans les industries agroalimentaires, contrairement à celui de l'industrie manufacturière. Il progresse moins toutefois qu'en 2000 et 2001. En 2002, les 603 000 emplois en équivalent temps plein des IAA représentent 16,5 % des emplois du total de l'industrie (hors énergie). Le recours à l'intérim s'accroît également, avec 41 600 emplois en équivalent temps plein contre 38 800 en 2001 [1] [4].

## DÉFINITIONS

• **Industries agroalimentaires (IAA).** Les comptes des industries agroalimentaires, comme l'ensemble des comptes nationaux, sont publiés en base 1995 (et non plus en base 1980) et établis selon le nouveau système de comptabilité nationale compatible avec le système européen. Les principaux changements concernent le territoire (incorporation des DOM), les concepts (la production au prix de base comprend les subventions sur les produits reçus par les producteurs et exclut les impôts sur les produits payés par ces derniers), le moment d'enregistrement qui suit la règle des droits et obligations, le classement (la nomenclature NAF remplace la nomenclature NAP). Dans le nouveau système de comptabilité nationale, la viticulture reste considérée comme une activité agricole. La production de vin n'est pas considérée comme une activité des IAA mais une activité agricole. Ainsi, la baisse de la production de vins n'a pas d'effet sur la production des branches des IAA. Par contre, en nouvelle base, l'évaluation du commerce extérieur intègre le vin en tant que produits des IAA, alors qu'en ancienne base, ce produit était classé en produit de l'agriculture. Ainsi, les niveaux de la nouvelle base sont supérieurs à ceux de la base 1980. En outre, l'activité de production des charcutiers commerçants est intégrée dans les branches des IAA. La consommation correspond ici à la consommation en produits des IAA achetés par les ménages dans le commerce. Les évaluations incluent donc les marges des commerçants et les différents impôts indirects, dont la TVA. En revanche, la consommation n'intègre pas la consommation alimentaire dans les hôtels, cafés, restaurants (privés et publics) et cantines.

• **Enquête annuelle d'entreprise (EAE) dans les IAA.** Elle est réalisée par le Service Central des Enquêtes et Études Statistiques (Scees) du ministère de l'Agriculture et de la Pêche. Les résultats concernent les entreprises de France métropolitaine employant 20 salariés et plus ou réalisant plus de 5 millions d'euros de chiffre d'affaires, et exerçant à titre principal une activité industrielle de transformation agroalimentaire (hors transformation du tabac) ou d'entreposage frigorifique.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- INSEE-Première : « Les industries agroalimentaires en 2002 – Maintien de la croissance, accalmie sur les prix », à paraître, juillet 2003 ; « L'agriculture en 2002 en Europe et en France – Baisse des prix et des revenus », n° 904, juin 2003.
- « L'agriculture, la forêt et les industries agroalimentaires », GraphAgri, Agreste, édition 2003.
- Note mensuelle de conjoncture, Agreste, [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr).
- « Industries agricoles et alimentaires – résultats sectoriels et régionaux 1998, 1999, 2000 et 2001 », cédérom Agreste Numérique, Agreste, 2003.

- « La nouvelle base de la comptabilité nationale », Économie et Statistique, n° 321-322, 1999.

### SOURCES

- [1] Comptes nationaux base 95, Insee.
- [2] « Le grand atlas des entreprises 2003 », Enjeux-Les Échos, hors série, novembre 2002.
- [3] « Industries agricoles et alimentaires – Enquête annuelle d'entreprise 2001 », Agreste, Chiffres et Données, Agroalimentaire, Scees, n° 113, avril 2003.
- [4] Ministère des Affaires sociales, du travail et de la solidarité.

## Prix à la production des IAA [1]

Branche en NAF	Pondération 2001	2001/00 %	2002/01 %
Industrie des viandes	273	6,4	-5,2
Industrie du lait	147	2,9	-1,0
Industrie des boissons	133	2,8	3,5
Travail du grain et aliments pour animaux	109	5,7	-1,1
Autres IAA	330	3,5	2,3
soit : conserve, jus de fruits	74	4,2	2,9
huiles, corps gras	16	5,9	2,7
pain et pâtisserie	112	3,8	3,8
sucre	24	2,1	-0,2
divers*	105	2,7	0,9
Industrie du tabac	8	5,5	8,4
<b>Ensemble des IAA</b>	<b>1 000</b>	<b>4,3</b>	<b>-0,4</b>

\* Chocolat, préparations pour boissons, aliments pour enfants, desserts de conserve, soupes, bouillons et potages.

## Production des IAA [1]

Branche en NAF	2001	2002	2002/01 en volume %
	milliards d'€	milliards d'€	
Industrie des viandes	33,0	31,4	0,6
Industrie du lait	17,8	17,8	1,1
Industrie des boissons	16,0	17,2	3,8
Travail du grain et aliments pour animaux	13,2	13,2	0,7
Autres IAA	39,8	41,2	1,0
soit : conserve, jus de fruits	8,8	9,0	-0,1
huiles, corps gras	1,9	1,9	-0,6
pain et pâtisserie	13,5	14,1	-0,3
sucre	3,0	3,4	15,9
divers*	12,6	12,8	0,1
Industrie du tabac	1,0	1,1	2,3
<b>Ensemble des IAA</b>	<b>120,8</b>	<b>121,9</b>	<b>1,3</b>

\* Chocolat, préparations pour boissons, aliments pour enfants, desserts de conserve, soupes, bouillons et potages.

## IAA : les dix principaux groupes français en 2001 [2]

	Chiffre d'affaires millions d'euros	Résultat net millions d'euros	Emploi milliers
Danone	14 470	132	100,6
Lactalis	5 500	...	15,7
Cereol	5 179	71	5,7
Seita	4 666	290	12,7
Pernod-Ricard	4 555	358	18,6
Nestlé France	4 258	139	12,2
Bongrain	4 023	59	15,4
Groupe Soufflet	2 830	...	2,6
Sodiaal	2 705	...	6,9
Terrena Viande	2 530	15	...

## Les entreprises agroalimentaires\* en 1995 et 2001 [3]

	millions d'euros	
	1995	2001
Chiffre d'affaires net H.T.	100 320	122 703
Chiffre d'affaires à l'exportation	17 176	21 479
Valeur ajoutée au prix du marché	19 437	23 038
Résultat courant avant impôts	3 773	5 197
Investissements corporels hors apports	2 901	3 644
Nombre d'entreprises	3 441	3 205
Effectifs salariés en milliers**	364,8	392,9

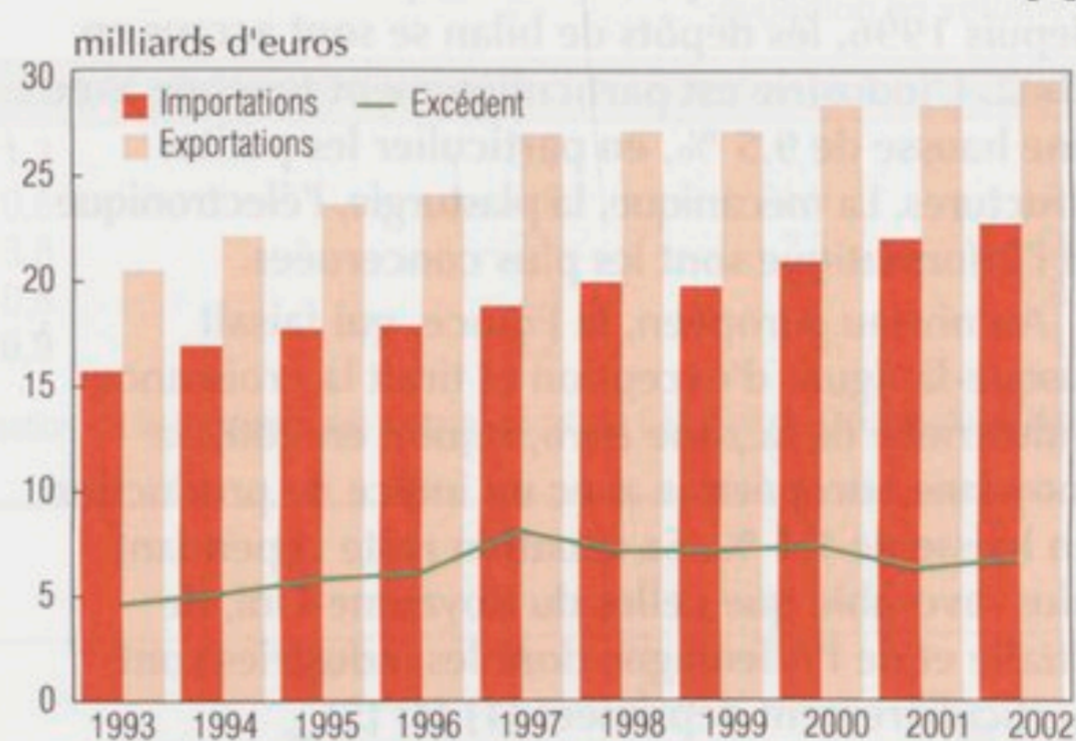
\* Entreprises de 20 salariés et plus ou ayant un chiffre d'affaires supérieur à 5 millions d'euros. \*\* Effectif salarié moyen au cours de l'exercice.

## Solde du commerce extérieur des produits agroalimentaires [1]

Branche en NAF	milliards d'euros		
	2000	2001	2002
Industrie des viandes	0,8	0,4	0,6
Industrie du lait	2,0	2,1	2,2
Industrie des boissons	7,4	7,3	7,8
Travail du grain et aliments pour animaux	1,3	1,4	1,5
Autres IAA	-3,0	-3,2	-3,5
soit : conserve, jus de fruits	-2,7	-2,8	-2,9
huiles, corps gras	-1,5	-1,7	-1,7
pain et pâtisserie	0,1	0,0	0,1
sucre	1,1	1,0	1,0
divers*	0,0	0,1	0,0
Industrie du tabac	-1,2	-1,6	-1,6
<b>Ensemble des IAA</b>	<b>7,4</b>	<b>6,3</b>	<b>6,8</b>

\* Chocolat, préparations pour boissons, aliments pour enfants, desserts en conserve, soupes, bouillons et potages.

## Commerce extérieur des IAA [1]



## Principaux résultats des entreprises\* des IAA selon l'activité en 2001 [3]

	Entreprises	Salariés** milliers	Chiffre d'affaires net H.T. millions d'€	Chiffre d'affaires à l'exportation millions d'€	Valeur ajoutée au prix du marché millions d'€	Résultat courant avant impôts millions d'€	Investissements corporels hors apports millions d'€
<b>Ensemble IAA</b>	<b>3 205</b>	<b>392,9</b>	<b>122703</b>	<b>21479</b>	<b>23038</b>	<b>5197</b>	<b>3644</b>
Viandes	1 048	129,5	30291	3112	4825	629	631
Poisson	141	13,5	2871	271	510	47	117
Fruits et légumes	153	23,8	6023	1064	1100	177	253
Corps gras	24	3,3	3137	423	318	108	42
Lait	321	60,3	23987	3579	3125	471	525
Travail du grain	124	11,4	4564	1846	990	183	345
Aliments pour animaux	231	17,2	8334	966	994	199	158
Produits alimentaires divers	733	94,1	26096	5061	6104	1497	832
Boissons	430	39,7	17400	5157	5072	1886	741

\* Entreprises de 20 salariés et plus ou ayant un chiffre d'affaires supérieur à 5 millions d'euros. \*\* Effectif salarié moyen au cours de l'exercice.

# industrie - construction

## PRÉSENTATION

Entre 1990 et 2000, l'industrie française a retrouvé une dynamique et renforcé sa position stratégique en Europe et dans le monde. Ses exportations ont presque doublé et sa production a augmenté de 20 %. Ses investissements ont permis d'importants gains de productivité tout en assurant une reprise de l'emploi industriel. La croissance s'est focalisée sur les secteurs technologiques avancés (pharmacie, aviation, télécommunications) et sur une industrie automobile des plus dynamiques. Les dépenses en recherche et développement des entreprises n'ont cependant pas complètement suivi la croissance économique. Ayant consolidé son assise financière, l'industrie française a multiplié ses prises de participation extérieures, parfois risquées, tout en s'ouvrant largement aux investissements étrangers.

En 2002, la **production manufacturière** poursuit sa décélération (+ 0,1 % en volume par rapport à 2001), après une année 2001 déjà au ralenti (+ 1,8 % après + 7,7 % en 2000). La consommation des ménages, moins dynamique que les années précédentes, reste le principal soutien de son activité. Les exportations de produits manufacturés continuent de ralentir en 2002 (+ 1,5 % en moyenne après + 3,2 % en 2001 et + 14,0 % en 2000). Les importations restent sur un rythme de croissance comparable à celui de 2001 (+ 1,2 % après + 0,8 % en 2001). L'emploi hors intérim pour l'ensemble des branches manufacturières recule de 2,2 %, soit une perte de 70 000 emplois. Pour la première fois depuis 1996, les dépôts de bilan se sont accrus en 2002. L'industrie est particulièrement touchée avec une hausse de 9,5 %, en particulier les petites structures. La mécanique, la plasturgie, l'électronique et l'informatique sont les plus concernées.

Au niveau européen, la France, qui faisait jusque-là figure d'exception et tirait la croissance industrielle de la zone euro, rejoint en 2002 la moyenne européenne avec un indice de production en baisse de 1,1 %. Sa situation reste cependant plus favorable que celles du Royaume-Uni, de l'Italie et de l'Allemagne dont les industries sont particulièrement déprimées [1] [4] [5].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Le 4 pages des statistiques industrielles*, Sessi : « Les jeunes dans l'industrie – une relève à confirmer », n° 177, juin 2003 ; « La sous-traitance industrielle en 2001 – En hausse malgré une croissance en repli », n° 175, avril 2003 ; « L'industrie irlandaise – Une intégration réussie au sein de l'Union européenne », n° 173, mars 2003.
- L'industrie française en 2001/2002, rapport 2002, Commission permanente de concertation pour l'industrie.
- « Les industries de haute technologie dans l'UE », *Statistiques en bref*, Thème industrie, commerce et services, n° 11, 2003.

## DÉFINITIONS

- **Chiffre d'affaires hors taxes (CAHT)**. Montant global, au cours de l'exercice, des ventes des marchandises et des productions vendues de biens et de services mesurées par leur prix de vente.
- **Excédent brut d'exploitation (EBE)**. Différence entre la VABCF (valeur ajoutée brute aux coûts des facteurs) et les frais de personnel. L'EBE mesure le flux dégagé par l'activité productrice et/ou commerciale de l'entreprise au cours de l'exercice. Il ne prend pas en considération le compte financier (produits et charges), les dotations aux amortissements et l'impôt sur les bénéfices.
- **Indices de prix de vente industriels (IPVI)**. Ces indices, outils de mesure des variations de prix à la première commercialisation des produits, sont le fruit d'une collecte auprès de 4 000 entreprises industrielles environ. Cette collecte, trimestrielle à l'origine, est désormais, pour plus des trois quarts, mensualisée. Les IPVI sont présentés à un niveau détaillé selon les regroupements de la nomenclature économique de synthèse (NES).
- **Petites et moyennes entreprises (PME)**. Entreprises dont l'effectif est compris entre 20 et 499 salariés.
- **Production manufacturière**. Elle comprend les branches des biens de consommation, des biens intermédiaires, des biens d'équipement et de l'automobile.
- **Valeur ajoutée hors taxe (VAHT)**. Elle représente le solde des opérations de production de l'entreprise.

### SOURCES

- [1] « Stagnation de l'activité manufacturière en 2002 – Les industries dans l'expectative », *INSEE-Première*, n° 905, juin 2003.
- [2] Division Prix de vente industriels, Insee.
- [3] La situation de l'industrie, *Résultats détaillés de l'enquête annuelle d'entreprise 2001*, tome 1, Sessi, édition 2003.
- [4] « 1990-2000 : une décennie de consolidation pour l'industrie française », *Le 4 pages des statistiques industrielles*, Sessi, n° 171, février 2003.
- [5] Eurostat.

## Principales caractéristiques des entreprises industrielles\* par secteur d'activité en 2001 [3]

milliards d'euros

Secteur d'activité	Chiffre d'affaires HT	Exportations	Valeur ajoutée HT	Excédent brut d'exploitation	Investissements corporels totaux	Nombre d'entreprises	Effectifs milliers
Biens de consommation	122,9	31,9	36,1	11,4	3,3	5 037	598,1
Automobile	126,1	53,5	19,1	6,5	5,1	579	316,8
Biens d'équipement	138,3	63,2	40,9	7,6	3,9	5 312	739,7
Biens intermédiaires	255,0	92,9	71,6	18,8	12,1	10 840	1 404,9
<b>Ensemble</b>	<b>642,3</b>	<b>241,5</b>	<b>167,7</b>	<b>44,3</b>	<b>24,4</b>	<b>21 768</b>	<b>3 059,5</b>

\* Entreprises de 20 salariés et plus, hors IAA, bâtiment, génie civil et agricole et énergie.

## Indices des prix de vente industriels [2]

indices base 100 en 1995

NES	Indices en moyenne annuelle (hors taxes)					
	1997	1998	1999	2000	2001	2002
<b>Produits des IAA</b>	<b>102,3</b>	<b>102,2</b>	<b>101,2</b>	<b>103,9</b>	<b>108,5</b>	<b>108,4</b>
<b>Biens de consommation ***</b>	///	///	<b>99,8</b>	<b>100,3</b>	<b>101,8</b>	<b>101,7</b>
<b>Produits de l'industrie automobile *</b>	<b>98,0</b>	<b>96,4</b>	<b>95,0</b>	<b>94,8</b>	<b>96,0</b>	<b>97,1</b>
Produits de la construction automobile*	97,9	96,3	95,1	95,3	97,0	98,7
Equipements pour automobiles	98,0	96,4	94,8	93,4	93,5	93,0
<b>Biens d'équipement **</b>	///	<b>100,1</b>	<b>100,0</b>	<b>100,8</b>	<b>102,0</b>	<b>102,5</b>
dont : Industries des équipements mécaniques *	100,4	101,0	101,1	102,4	104,0	104,7
<b>Biens intermédiaires</b>	<b>96,7</b>	<b>95,8</b>	<b>94,5</b>	<b>98,7</b>	<b>100,4</b>	<b>100,1</b>
dont : Produits en bois, papier ou carton	93,3	94,3	93,7	100,1	102,5	101,6
Produits chimiques, en caoutchouc ou en plastique	97,0	94,7	92,5	98,5	99,9	99,1
Métaux ou produits métallurgiques	95,8	95,2	93,2	97,0	97,1	96,4
<b>Produits énergétiques tous usages</b>	<b>108,2</b>	<b>99,7</b>	<b>104,2</b>	<b>130,7</b>	<b>126,6</b>	<b>123,9</b>
Combustibles et carburants	130,4	103,8	124,9	212,6	188,7	180,5
Electricité(cvs), eau, gaz	99,6	98,2	96,3	99,3	102,7	102,2
<b>Ensemble de l'industrie ***</b>	///	///	<b>101,3</b>	<b>107,0</b>	<b>108,3</b>	<b>108,0</b>

\* Base 100 en juin 1996. \*\* Base 100 en septembre 1997. \*\*\* Base 100 en janvier 1999.

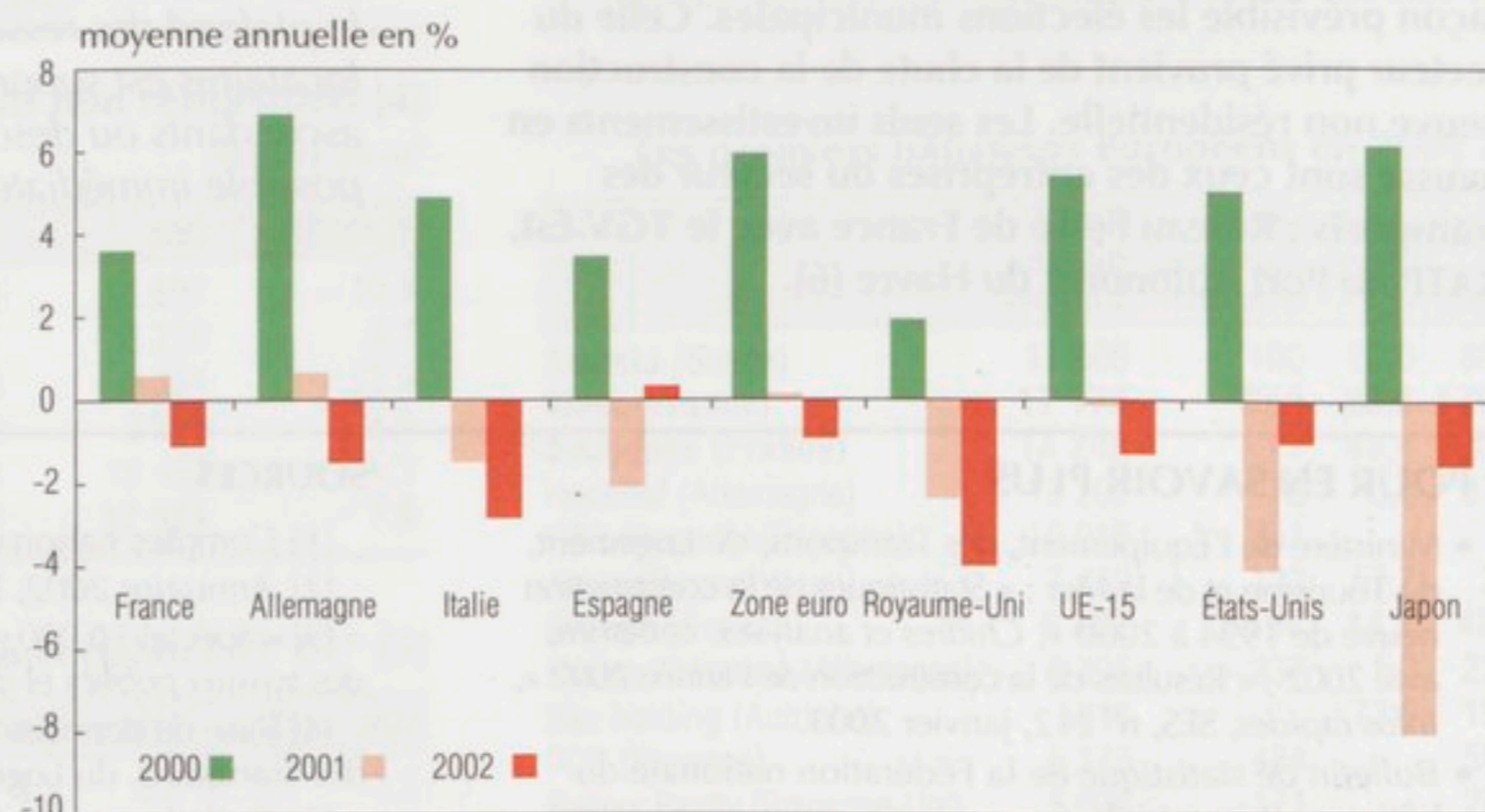
## L'industrie manufacturière en 2002 [1]

évolution en volume %

	Production	Dépenses de consommation finale	Formation brute de capital fixe	Exportations*	Importations*
Biens de consommation	0,5	1,3	- 3,3	6,9	7,7
Industrie automobile	1,1	- 0,6	- 4,6	1,5	3,6
Biens d'équipement	0,7	3,8	- 2,8	- 2,3	- 2,4
Biens intermédiaires	- 0,9	0,8	- 2,4	2,2	- 0,4
<b>Ensemble</b>	<b>0,1</b>	<b>0,9</b>	<b>- 3,2</b>	<b>1,5</b>	<b>1,2</b>

\* Les importations sont valorisées CAF (Coûts de l'assurance et du fret inclus = valorisation à la frontière française) et les exportations FAB (Franco à bord = valorisation à la frontière des pays exportateurs).

## Taux de croissance de l'indice de la production industrielle\* en Europe, aux États-Unis et au Japon [5]



\* Y compris l'industrie agroalimentaire et le pétrole.

## PRÉSENTATION

Après quatre années de croissance, la construction a fléchi en 2002 : le volume de la production dans le **bâtiment** diminue de 0,7 % (contre + 1,7 % en 2001) et de 2 % (contre + 2,6 % en 2001) dans les **travaux publics**. La construction de logements redevient le moteur de l'activité. Les effectifs salariés permanents de la construction restent stables, l'ajustement des emplois intérimaires diminuant. Au total les effectifs atteignent, au 31 décembre 2002, 1 260 000 personnes, dont 106 000 emplois intérimaires.

En 2002, le nombre de logements neufs commencés dépasse toujours la barre des 300 000. La construction neuve résidentielle bénéficie de la hausse du revenu des ménages, du bas niveau des taux d'intérêt, du prêt à taux zéro et des différents dispositifs d'amortissement destinés aux propriétaires-bailleurs (**amortissement Besson** et **amortissement de Robien**). La **maison individuelle** représente toujours 63 % des mises en chantier, alors que le **logement collectif**, notamment le logement locatif social, régresse de 1 %. L'activité de travaux de gros entretien et de réhabilitation diminue légèrement (- 1,1 %), après les niveaux exceptionnellement élevés atteints en 2000 et 2001 : le nombre important de transactions sur les logements anciens et la baisse du taux de la TVA sur l'entretien des logements (prolongée jusqu'à fin 2003) ont permis de limiter cette baisse.

En 2002, après deux années de forte hausse (+ 12 % en 1999 et 15 % en 2000) et une année de stabilité en 2001 (+ 1 %), les mises en chantier de **bâtiments non résidentiels** régressent de 7,5 %. La plus forte baisse concerne la construction de **bureaux** (- 22,9 %), puis celle de **bâtiments industriels** (- 10,5 %), tandis que celle de **commerces** stagne.

En 2002, la production de **travaux publics** recule de 2 % (+ 2,6 % en 2001 et + 6,5 % en 2000). Ce recul découle du ralentissement des commandes des collectivités locales et du secteur privé : la baisse des investissements des collectivités locales suit de façon prévisible les élections municipales. Celle du secteur privé provient de la chute de la construction neuve non résidentielle. Les seuls investissements en hausse sont ceux des entreprises du secteur des transports : Réseau Ferré de France avec le TGV Est, RATP ou Port Autonome du Havre [6].

## DÉFINITIONS

- **Bâtiment et travaux publics (BTP), au sens des comptes nationaux.** Ceux-ci retracent l'ensemble des activités de la branche « Bâtiment, génie civil et agricole » (BGCA), plus communément appelée BTP, y compris la production des entreprises du semi-public, des administrations et celle des ménages. Ils intègrent aussi la fraude fiscale et le « travail au noir » qui font l'objet d'une estimation. Les services et biens industriels des entreprises liées à la construction, mais dont l'activité principale est autre, sont également incorporés dans le BTP par les comptes nationaux. Les ouvrages réalisés à l'étranger ne sont pas pris en compte dans la production du BTP.
- **Stocks de logements, de bureaux.** Ce sont les logements ou les bureaux mis en chantier ou terminés, détenus par les promoteurs et n'ayant pas trouvé d'acquéreurs finaux.
- **Index BT, TP.** Ces index calculés et publiés par la direction générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes, sont utilisés par les entreprises du bâtiment et du génie civil et agricole pour réviser leurs prix. Il s'agit d'indices du coût des facteurs (salaires et charges annexes, matériel, matériaux de construction, produits et services divers).
- **Investissements en logement.** Ils correspondent à l'achat de logements neufs, hors acquisition de terrain et hors frais liés, et aux dépenses de gros entretien.
- **Amortissement « Besson ».** Il remplace l'amortissement Périssol à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1999. Applicable aux logements neufs ou anciens, il permet un amortissement total de 65 % du prix du logement, sous réserve de plafonnement des loyers d'une part et des ressources des locataires d'autre part.
- **Amortissement « de Robien ».** Il se substitue à l'amortissement « Besson » à partir du mois d'avril 2003 : les plafonds de loyer sont relevés et le plafond des ressources concernant les locataires est supprimé ; la location aux ascendants ou descendants des propriétaires est possible immédiatement.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- Ministère de l'Équipement, des Transports, du Logement, du Tourisme et de la Mer : « Statistiques de la construction neuve de 1994 à 2000 », *Chiffres et analyses*, cédérom, avril 2002 ; « Résultats de la construction de l'année 2002 », *Infos rapides*, SES, n° 212, janvier 2003.
- *Bulletin de statistique* de la Fédération nationale du bâtiment (trimestriel).

### SOURCES

- [1] Comptes nationaux, Insee.
- [2] *Annuaire 2002*, Eurostat.
- [3] « Spécial 10 000 premières entreprises », *Le Moniteur des travaux publics et du bâtiment*, novembre 2002.
- [4] Base de données Sitadel, ministère de l'Équipement, des Transports, du Logement, du Tourisme et de la Mer.
- [5] *Bulletin mensuel de statistique*, Insee.
- [6] « Fléchissement limité de la construction en 2002 - 2003 », *INSEE-Première*, n° 906, juin 2003.

## La production de BTP et son affectation [1]

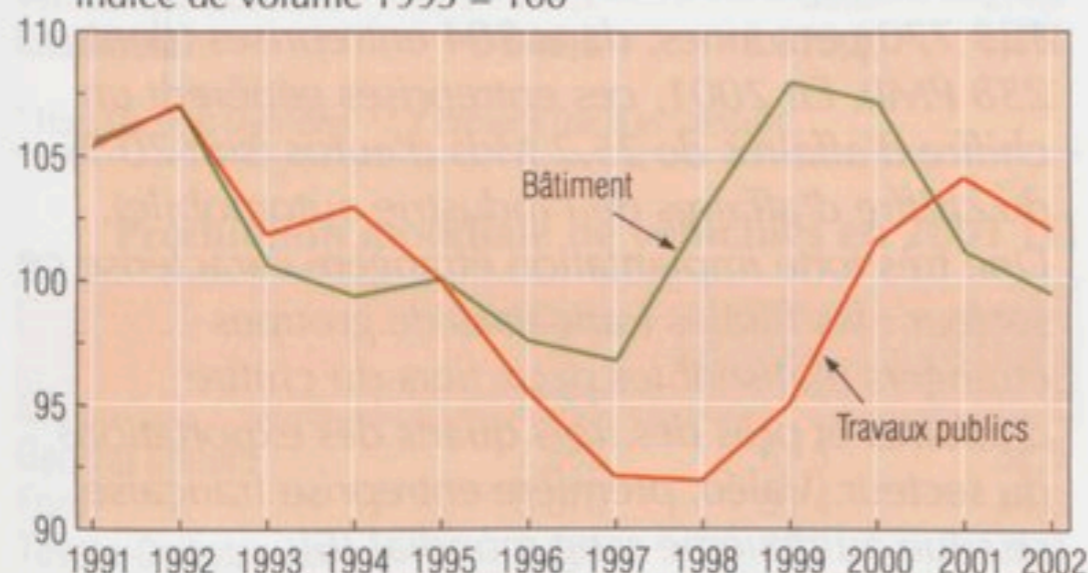
milliards d'euros courants (hors TVA déductible)

	Valeur 2002	Variation 2002/01 %	
		Volume	Prix
<b>Bâtiment</b>			
Production au prix de base	135,78	-0,7	3,3
TVA	11,38	///	///
Autres impôts	0,64	///	///
<b>Total</b>	<b>147,80</b>	<b>-0,7</b>	<b>3,3</b>
Investissement (FBCF)	103,72	0,7	3,2
Consommation finale	9,10	0,4	4,2
Consommation intermédiaire*	35,08	-1,1	3,5
Variation de stocks	-0,10	///	///
<b>Travaux publics</b>			
Production au prix de base	36,18	-2,0	2,7
TVA	3,22	///	///
Autres impôts	0,03	///	///
<b>Total</b>	<b>39,43</b>	<b>-2,0</b>	<b>2,7</b>
Investissement (FBCF)	32,38	-2,9	2,7
Consommation intermédiaire*	7,05	1,8	2,7

\* Y compris sous-traitance.

## Investissement en construction [1]

indice de volume 1995 = 100



## Nombre de logements mis en chantier [4]

milliers

	1985	1991	2002	2003*
Individuel	191,7	145,1	191,8	192,2
Collectif **	103,8	141,9	111,0	110,4
<b>Ensemble</b>	<b>295,5</b>	<b>287,0</b>	<b>302,8</b>	<b>302,6</b>

\* Prévisions, \*\* Y compris logements en résidence.

## Mises en chantier de bâtiments non résidentiels [4]

milliers de m<sup>2</sup>

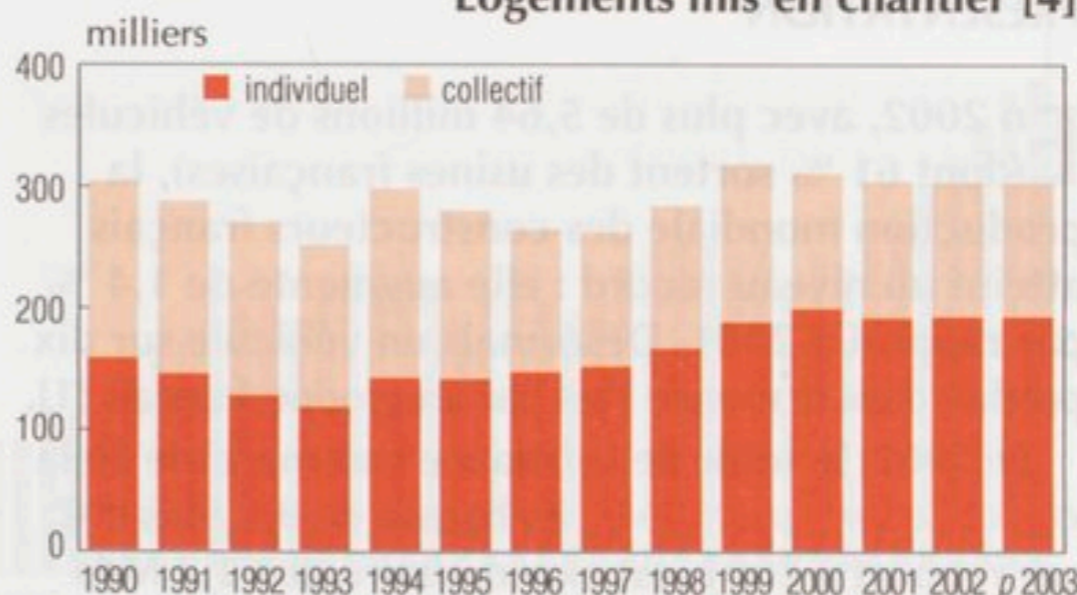
	1990	2002	2002/01 %
Bâtiments industriels	8 459	8 897	-10,5
Bâtiments de stockage	5 937	3 220	8,7
Bureaux	5 918	3 394	-22,9
Commerces	4 879	3 918	-1,9
Autres bâtiments	17 664	18 492	-6,1
<b>Ensemble</b>	<b>42 857</b>	<b>37 921</b>	<b>-7,5</b>

## Index bâtiment BT 01 et travaux publics TP 01\* [5]

	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Index BT 01	2,1	-0,2	3,2	3,2	2,7	3,5
Index TP 01	2,1	-2,3	6,8	4,4	0,1	5,0

\* Glissement de décembre à décembre.

## Logements mis en chantier [4]



## Taux de croissance des logements autorisés dans quelques pays européens [2] %

	1995	1999	2000
Allemagne	-12	-8	-7
Belgique	-21	20	-8
Danemark	-10	-8	-31
Espagne	19	11	8
Finlande	-21	16	-3
<b>France</b>	<b>-16</b>	<b>-10</b>	<b>5</b>
Grèce	-12	...	...
Irlande	12	-50	...
Italie	-3	12	...
Luxembourg	-2	16	...
Pays-Bas	-8	-4	-7
Portugal	6	9	-4
Royaume-Uni	-17	1	-4
<b>Union Européenne</b>	<b>-7</b>	<b>-1</b>	<b>-4</b>

## Évolution de l'emploi dans le BTP [1]

en milliers



## Les premiers bâtisseurs européens en 2001 [3]

	CAHT consolidé millions d'€	Résultat avant impôts millions d'€	CAHT à l'export %	Effectifs milliers
Skanska (Suède)	17 800	100	82,0	80,0
<b>Vinci (France)</b>	<b>17 172</b>	<b>850</b>	<b>38,3</b>	<b>129,5</b>
<b>Bouygues (France)</b>	<b>14 248</b>	<b>411</b>	<b>45,4</b>	<b>100,7</b>
Hochtief (Allemagne)	13 292	78	0,6	37,0
HBG Dragados (Espagne)	10 016	351	...	...
Amec (Royaume-Uni)	7 469	132	57,7	2,6
<b>Eiffage (France)</b>	<b>6 402</b>	<b>196</b>	<b>14,9</b>	<b>42,3</b>
Philipp Holzmann (Allemagne)	6 395	-237	1,0	23,7
Bau holding (Autriche)	5 316	...	73,0	19,1
FCC (Espagne)	5 173	434	...	50,1
Balfour Beatty (Royaume-Uni)	5 036	171	...	26,1
NCC (Suède)	4 979	-230	51,0	28,2
Bilfinger Berger (Allemagne)	4 607	71	1,3	42,7

# industrie - construction

## PRÉSENTATION

En 2002, avec plus de 5,64 millions de véhicules (dont 61 % sortent des usines françaises), la production mondiale des constructeurs français atteint un niveau record : elle augmente de 1,4 % par rapport à 2001. Désormais un véhicule sur dix produit dans le monde l'est par un groupe français [1].

En 2002, le solde de la balance commerciale de la **construction automobile**, en hausse de 0,1 Mds d'€ par rapport à 2001, est excédentaire de 11,2 Mds d'euros. L'industrie automobile enregistre toujours le plus fort excédent commercial français, devant les biens d'équipement. Les exportations, avec 49 Mds d'euros, représentent 14,7 % du total des exportations de biens et les importations, avec 37 Mds d'euros, 10,6 % du total des importations [5].

En 2002, après une année 2001 exceptionnelle, la meilleure de la décennie, le marché automobile français se maintient à un bon niveau avec plus de 2,1 millions d'immatriculations de **voitures particulières** neuves, soit - 4,9 % par rapport à l'année précédente. Le marché des voitures Diesel, avec une hausse de 6,9 %, continue sa progression et représente plus de la moitié des immatriculations (contre 10 % en 1980). Les constructeurs étrangers représentent 39,4 % du marché, contre 27 % en 1980 [1].

De 1960 à 2000, la consommation des ménages en automobiles neuves s'est accru en valeur de 10 % par an en moyenne. Dans le même temps, les immatriculations n'ont augmenté que de 2,3 % par an. La différence s'explique principalement par la meilleure qualité des véhicules et leur niveau d'équipement plus élevé. Les immatriculations de berlines représentent toujours la majorité des immatriculations de voitures neuves même si le nombre d'immatriculations de véhicules de forte puissance (monospaces, huit chevaux et plus) s'accroît de 49,8 % en 2002. Les immatriculations de voitures d'occasion atteignent un niveau record en 2002, avec une croissance de + 1,1 % : chaque année les ménages achètent, en moyenne, près de trois fois plus de voitures d'occasion que de voitures neuves [1] [3] [4].

## DÉFINITIONS

- **Voiture particulière.** En principe, véhicule à moteur à 4 roues servant uniquement au transport des personnes. En fait, la « voiture commerciale » (break dans le langage courant) est comptée comme voiture particulière.
- **Véhicule utilitaire.** Véhicule servant en principe au transport des marchandises, tracteur routier. Les autocars et autobus sont comptés avec les véhicules utilitaires dans les tableaux ci-contre.
- **Construction automobile.** Dans la construction automobile, les deux pôles constructeurs et équipementiers sont distincts à bien des égards. Les constructeurs sont peu nombreux, les principales entreprises étant Renault, Peugeot et Citroën pour les voitures particulières et Renault véhicules industriels pour les utilitaires. Les équipementiers sont moins connus, pourtant ils contribuent activement à la construction des véhicules : en France, leur apport est estimé entre 70 et 80 % du coût de fabrication d'une automobile. En 2000, le secteur des équipementiers emploie 133 770 personnes, dans 304 entreprises (dont 238 PMI). En 2001, ces entreprises génèrent un chiffre d'affaires de 25,2 Mds d'euros (soit 20 % du chiffre d'affaires de l'industrie automobile). Une très forte implantation étrangère caractérise ce secteur : les filiales françaises de groupes étrangers réalisent les deux tiers du chiffre d'affaires et près des trois quarts des exportations du secteur. Valéo, première entreprise française, se situe au dixième rang mondial [6].
- **Densité automobile.** Nombre de voitures et de véhicules utilitaires pour 1 000 habitants.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- INSEE-Première : « L'industrie automobile, moteur de la croissance », n° 861 juillet 2002 ; « L'industrie manufacturière en 2001 », n° 858, juin 2002 ; « Automobile, carburants, réparation : 20 ans d'évolution de prix », n° 713, mai 2000.
- « La chaîne de l'équipement automobile », *Chiffres clés*, Sessi, édition 2003.
- « Équipementiers : le tournant de la technologie », *Cahier industrie*, n° 82 décembre 2002.
- « L'industrie automobile française », *Analyse et statistiques*, Comité des constructeurs français d'automobiles, édition 2003.

## SOURCES

- [1] Comité des constructeurs français d'automobiles ([www.ccfa.fr](http://www.ccfa.fr)).
- [2] Association des constructeurs européens d'automobiles ([www.acea.be](http://www.acea.be)).
- [3] « La consommation automobile depuis quarante ans », *INSEE-Première*, n° 844, mai 2002.
- [4] « Le marché des véhicules », *Données détaillées structurelles du SES*, ministère de l'Équipement, des Transports, et du Logement, avril 2002.
- [5] « Le commerce extérieur de la France en 2002 », *Les Notes Bleues de Bercy*, n° 250, avril 2003.
- [6] « L'industrie de l'équipement automobile en chiffres », *Chiffres clés*, Sessi, édition 2001.



Évolution de la production des constructeurs automobiles français [1]

millions de voitures particulières



Production des constructeurs français [1] milliers

	2002	dont production en France	Evolution 2002/01 %
Voitures particulières**	4 943,9	3 008,6	2,9%
dont : Renault*	1 888,4	1 125,4	-2,4%
Peugeot	1 764,6	1 304,3	2,7%
Citroën	1 129,5	579,0	0,9%
Véhicules utilitaires**	654,8	328,6	-8,5%
dont : Renault*	265,8	209,6	-1,7%
Peugeot	182,7	66,8	-2,7%
Citroën	185,5	44,2	-2,4%
Véhicules industriels	47,7	38,6	-2,4%
<b>Ensemble**</b>	<b>5 646,5</b>	<b>3 375,8</b>	<b>1,4%</b>

\* Hors Dacia et Samsung. \*\* Y compris Dacia et Samsung.

Production mondiale de véhicules en 2001 [1]

	Tous véhicules milliers	Voitures particulières %	Véhicules utilitaires légers %
General Motors	7 583	61,5	38,5
Ford	6 676	55,4	44,6
Toyota-Daihatsu-Hino	6 055	82,9	16,3
Volkswagen (groupe)	5 109	95,5	4,0
Daimler-Chrysler	4 364	54,8	40,9
<b>PSA Peugeot Citroën</b>	<b>3 102</b>	<b>87,4</b>	<b>12,6</b>
Honda	2 674	97,6	2,4
Nissan	2 559	76,9	22,2
Hyundai-Kia	2 518	82,9	15,8
Fiat-Iveco	2 409	80,1	14,9
<b>Renault-Dacia-Samsung</b>	<b>2 375</b>	<b>87,2</b>	<b>12,8</b>
Autres	10 901	62,6	24,0
<b>Total</b>	<b>56 325</b>	<b>72,5</b>	<b>24,1</b>

Densité automobile [1]

	1985	1990	2001
État-Unis	708	752	787
Italie	412	507	629
Allemagne	450	512	577
<b>France</b>	<b>446</b>	<b>495</b>	<b>574</b>
Japon	375	456	573
Canada	559	617	571
Espagne	276	403	543
Royaume-Uni	379	454	526
Belgique	363	419	513
Suède	400	455	495
Pologne	117	160	310
Corée du sud	25	71	255
Argentine	173	180	180
Brésil	86	87	115
Turquie	27	37	90
Chine	3	5	12

Voitures particulières immatriculées en France selon le constructeur [1]

	2001 milliers	2002 milliers	%
<b>Total France</b>	<b>1 362</b>	<b>1 300</b>	<b>60,6</b>
<b>PSA</b>	<b>762</b>	<b>720</b>	<b>33,6</b>
soit : Peugeot	467	432	20,1
Citroën	295	288	13,5
<b>Renault</b>	<b>600</b>	<b>580</b>	<b>27,0</b>
Total étranger	893	845	39,4
dont : Volkswagen	162	138	6,4
Opel	138	123	5,7
Ford	108	100	4,7
Fiat	87	69	3,2
Toyota	52	65	3,0
Mercedes	52	57	2,6
Audi	40	41	1,9
Seat	42	37	1,7
BMW	36	34	1,6
Nissan	29	30	1,4
Hyundai	14	19	0,9
<b>Total</b>	<b>2 255</b>	<b>2 145</b>	<b>100,0</b>
dont : Diesel	1 268	1 355	63,2

Immatriculations de voitures particulières neuves dans l'Union européenne en 2002 [1][2]

	2002 milliers	Evolution 2002/01 %	Part du Diesel %
Allemagne	3 253	23,2	-2,7
Royaume-Uni	2 564	18,3	4,3
Italie	2 270	16,2	-6,0
<b>France</b>	<b>2 145</b>	<b>15,3</b>	<b>-4,9</b>
Espagne	1 332	9,5	-6,6
Pays-Bas	511	3,6	-3,7
Belgique	468	3,3	-4,3
Autriche	279	2,0	-4,8
Grèce	268	1,9	-4,2
Portugal	226	1,6	-11,4
Suède	255	1,8	3,2
Irlande	156	1,1	-5,2
Finlande	117	0,8	6,7
Danemark	112	0,8	16,0
Luxembourg	43	0,3	1,3
<b>Total</b>	<b>13 998</b>	<b>100,0</b>	<b>-2,8</b>

# Le secteur tertiaire

## PRÉSENTATION

En 2002, les secteurs commerciaux et de l'artisanat commercial (boulangeries, pâtisseries, charcuteries, ...) réalisent un chiffre d'affaires de près de 1 000 milliards d'euros. Il se répartit entre le **commerce de détail**, (39 %), le **commerce de gros** (43 %) et le **commerce et réparation automobile** (18 %). Sur les 610 000 entreprises commerciales, 61 % relèvent du commerce de détail, 26 % du commerce de gros et 13 % du commerce et réparation automobile.

En 2002, le chiffre d'affaires du commerce de détail et de l'artisanat à caractère commercial augmente de 1,5 % en volume, marquant un net ralentissement par rapport à 2001 (+ 2,3 %) et 2000 (+ 3,9 %). Le rythme de croissance diminue de moitié pour les magasins non alimentaires spécialisés, hors pharmacies ; il stagne dans les grandes surfaces d'alimentation générale. L'activité des pharmacies, quoique toujours vive, ralentit : + 4 % en volume contre + 5,9 % en 2001.

Les **hypermarchés** et **supermarchés** réalisent 66,6 % des ventes de produits alimentaires. En 2002, le parc des grandes surfaces se modifie peu : 5 nouveaux hypermarchés et 92 supermarchés ont ouvert, dont la plupart sont des **maxidiscomptes**, avec une majorité d'enseignes étrangères.

L'activité « commerce et réparation automobile » marque une pause, les ventes de véhicules automobiles diminuant de 0,3 % après avoir augmenté de 7,3 % en 2001. Le commerce de gros progresse modérément (+ 2,6 % en volume), après le ralentissement de 2001.

En fin d'année 2002, le commerce emploie 2 990 000 salariés et 350 000 non-salariés. À ceux-ci s'ajoutent 220 000 personnes employées dans l'artisanat commercial, dont près d'un quart sont des non-salariés. L'emploi salarié progresse de 1,3 % entre le début et la fin 2002, rythme deux fois moins élevé qu'en 2001 mais nettement plus rapide que celui de l'emploi total (0,4 %) [1].

Dans de nombreux pays de l'UE, en 1999, la plus grande part du chiffre d'affaires du commerce de détail est réalisé par les supermarchés, grâce aux ventes de produits alimentaires : cette proportion dépasse 50 % au Danemark, en France, en Irlande ainsi qu'en Finlande ; elle atteint presque 40 % en Allemagne et en Espagne mais avoisine 25 % au Portugal et en Autriche [3].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Le commerce en 2001 », *Synthèses, Statistique publique*, n° 69, mai 2003.
- « Rapport sur le commerce et le développement, 2002 », *Conférence des Nations Unies*, 2002.
- « Le commerce automobile dans l'UE », *Statistiques en bref, série Industrie commerce et service*, Eurostat, n° 13/2002.
- « Le commerce en France », *Les Notes Bleues de Bercy*, n° 234, juillet 2002.

## DÉFINITIONS

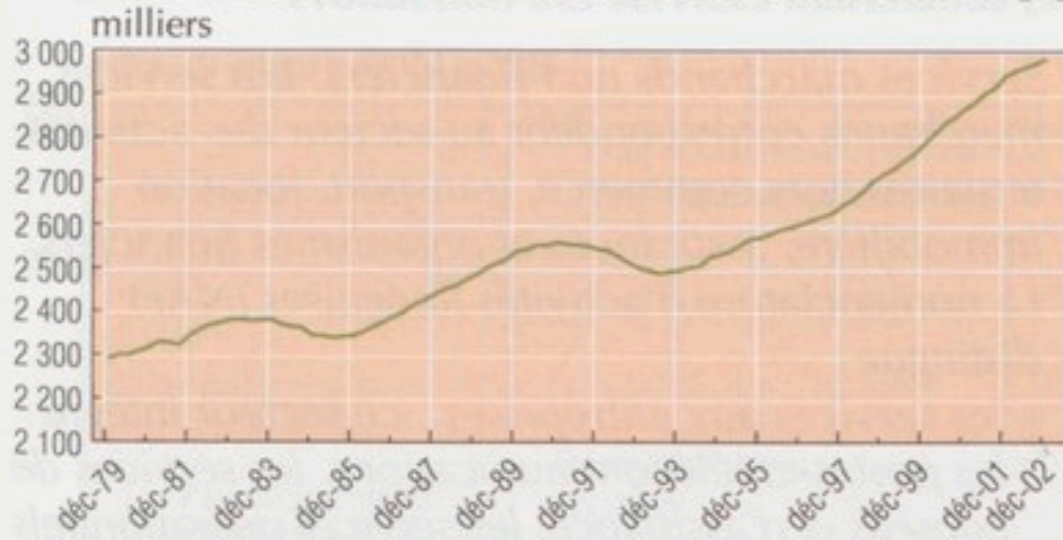
- **Commerce**. Regroupe les entreprises ou établissements dont l'activité principale est l'achat pour la revente en état.
- **Commerce de détail et réparation**. Il comprend les grandes surfaces à prédominance alimentaire (hypermarchés, supermarchés, magasins populaires), le commerce de détail alimentaire de petite surface ou spécialisé (épiceries, supérettes, boucheries, poissonneries...), le commerce de détail non alimentaire spécialisé (habillement, librairie, pharmacie, sport et loisir, bricolage...), le commerce de détail non alimentaire non spécialisé (grands magasins...), le commerce de détail hors magasin (marchés, ventes par correspondance...) et la réparation d'articles personnels et domestiques.
- **Commerce et réparation automobile**. Il comprend les activités de commerce de gros et de détail en produits liés à l'automobile (véhicules, motocycles, équipements, carburants), ainsi que l'entretien et la réparation automobile.
- **Commerce de gros**. Il comprend notamment la vente pour compte propre de biens à des détaillants ou à des entreprises, et se décompose en cinq postes : produits agricoles bruts ; produits alimentaires ; biens de consommation non alimentaires ; biens intermédiaires non agricoles ; biens d'équipement professionnel.
- **Supermarché**. Sa surface de vente est comprise entre 400 et 2 500 m<sup>2</sup>.
- **Hypermarché**. Sa surface de vente est supérieure ou égale à 2 500 m<sup>2</sup>. Il réalise plus du tiers de ses ventes en alimentation.
- **Grand magasin**. Sa surface de vente est supérieure ou égale à 2 500 m<sup>2</sup>. Il réalise moins du tiers de ses ventes en alimentation.
- **Maxidiscompte**. Magasin offrant un choix limité de produits à des prix particulièrement bas. Moins d'un tiers des maxidiscomptes entrent dans la catégorie des supérettes (120 à 400 m<sup>2</sup>) ; près des deux tiers sont de petits supermarchés (400 à 1 000 m<sup>2</sup>) ; enfin, un petit nombre d'entre eux font partie des grands supermarchés (entre 1 000 et 2 500 m<sup>2</sup>).
- **Ouvertures d'hypermarché ou de supermarché**. La loi Raffarin du 5 juillet 1996 (relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat) a modifié la loi Royer de 1973. Désormais, sont soumises à autorisation toute création de magasins de plus de 300 m<sup>2</sup> et toute extension de surface. Par ailleurs, les changements de secteur d'activité des magasins de surface supérieure à 2 000 m<sup>2</sup> sont également soumis à autorisation. Ce seuil est ramené à 300 m<sup>2</sup> lorsque l'activité nouvelle du magasin est à prédominance alimentaire.

- « Commerce en Europe », *Panorama de l'Union européenne*, Eurostat, édition 2001.

### SOURCES

- [1] « Le commerce en 2002 », *INSEE-Première*, n° 897, avril 2003.
- [2] Division Commerce, Insee.
- [3] « La vente en ligne : un défi pour le secteur du commerce de détail », *Statistiques en bref, série Industrie commerce et service*, Eurostat, n° 43/2001.

Effectifs salariés de l'ensemble du commerce [1]



L'activité dans le commerce [2]

Formes de vente	Évolution du CATTTC en volume %		Valeur TTC en Mds d'€
	2001/00	2002/01	2002
Alimentation spécialisée*	-0,5	0,1	27,0
soit : Boulangeries-pâtisseries	1,1	-0,3	10,1
Bouchareries-charcuteries	-2,8	1,5	8,9
Autres magasins d'alim. spécialisée	0,0	-1,0	8,0
Petites surfaces d'alimentation générale**	-0,7	-0,2	14,8
Grandes surfaces d'alimentation générale	1,3	1,3	160,7
Grands magasins***	0,9	0,5	6,2
Pharmacies et com. d'articles médicaux	5,9	4,0	28,0
Magasins non alimentaires spécialisés	4,1	2,2	125,4
soit : Habillement-chaussures	5,9	2,7	28,6
Autres équipements de la personne	2,9	3,0	12,9
Culture, loisirs, sports	3,2	3,5	26,8
Équipement du foyer	4,0	1,6	27,7
Aménagement de l'habitat	1,2	1,9	22,6
Autres magasins spécialisés	11,2	-3,0	6,8
Commerce hors magasin	1,1	-0,5	19,2
soit : Vente par correspondance	2,0	1,6	9,8
Autres	0,2	-2,7	9,4
Réparation d'articles personnels et dom.	-0,7	-3,2	2,3
<b>Commerce de détail****</b>	<b>2,3</b>	<b>1,5</b>	<b>383,6</b>
Com. de véhicules automobiles	7,3	-0,3	133,2
Entretien et réparation automobile	0,0	1,5	16,0
Com. de gros d'équipements automobiles	-5,6	2,6	10,7
Com. de détail d'équipements automobiles	2,0	2,2	4,8
Com. et réparation de motocycles	0,7	-2,7	4,9
Com. de détail de carburants	-0,9	1,0	6,1
<b>Commerce et réparation automobile</b>	<b>5,1</b>	<b>0,0</b>	<b>175,7</b>
Produits agricoles bruts	-5,4	2,9	43,6
Produits alimentaires	-1,8	0,4	99,0
Biens de consommation non alim.	4,0	3,6	84,4
Biens intermédiaires non agricoles	0,7	0,6	94,4
Biens d'équipement professionnel	5,5	5,8	99,4
<b>Commerce de gros*****</b>	<b>1,2</b>	<b>2,6</b>	<b>424,2</b>

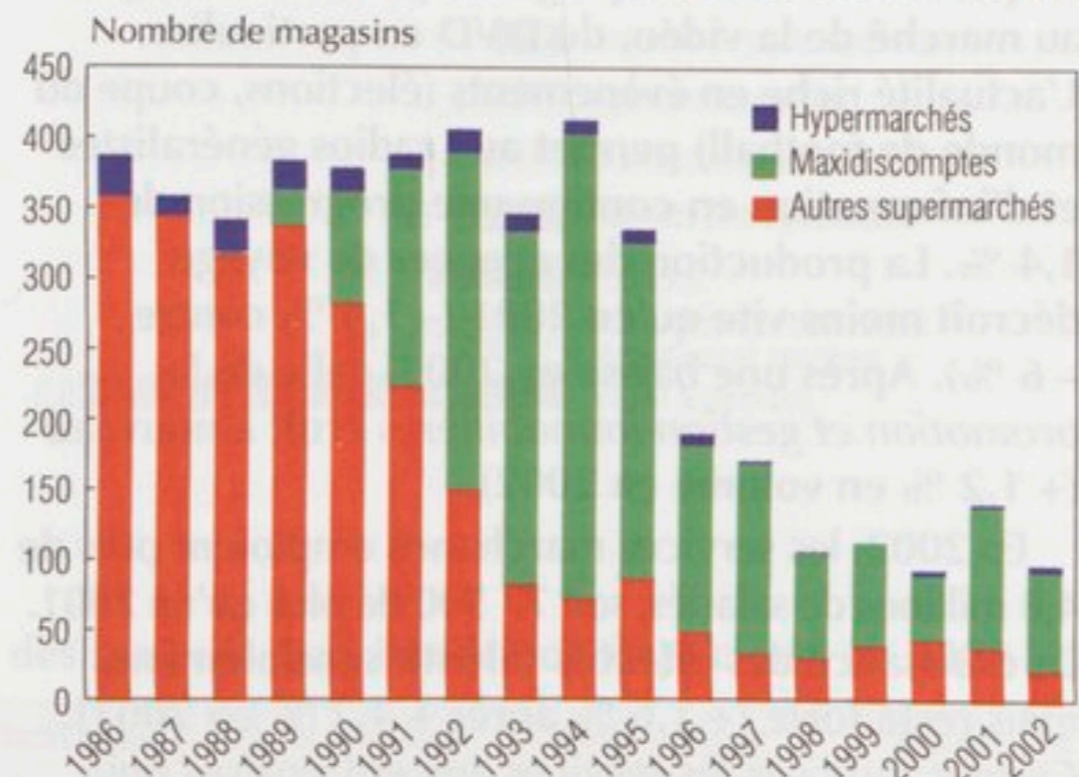
\* Y c. artisanat commercial : boulangeries, pâtisseries, charcuteries. \*\* Y c. les magasins de produits surgelés. \*\*\* Y c. les autres magasins non alimentaires non spécialisés. \*\*\*\* artisanat à caractère commercial. \*\*\*\*\* Évolution des ventes de marchandises HT, hors intermédiaires.

Parts de marché selon la forme de vente\* [1] [2]

Formes de vente	Produits alimentaires (hors tabac)		Produits non alimentaires	
	1995	2002	1995	2002
Alimentation spécialisée**	18,5	16,0	0,1	0,1
soit : Boulangeries-pâtisseries	7,3	6,3	///	///
Bouchareries-charcuteries	7,1	5,9	///	///
Autres magasins d'alim. spéc.	4,1	3,9	///	///
Petites surfaces d'alimentation générale et magasins de produits surgelés	10,0	8,3	0,8	0,5
Grandes surfaces d'alim. générale	63,2	66,6	18,7	18,7
soit : Supermarchés	29,1	30,6	6,4	6,8
Magasins populaires	1,0	1,6	0,3	0,4
Hypermarchés	33,1	34,4	12,0	11,5
Grands magasins et autres magasins non alimentaires non spécialisés	0,3	0,5	2,0	1,9
Pharmacies et com. d'articles médicaux	0,2	0,1	9,3	9,8
Magasins non alimentaires spécialisés	0,3	0,3	41,9	42,2
Commerce hors magasin	3,7	3,6	5,3	4,7
soit : Vente par correspondance	0,3	0,5	3,2	3,1
Autres	3,4	3,1	2,0	1,6
Réparation d'art. person. et dom.***	///	///	1,0	0,8
<b>Ensemble commerce de détail et artisanat</b>	<b>96,3</b>	<b>95,4</b>	<b>9,1</b>	<b>78,6</b>
Ventes au détail du com. automobile****	0,3	0,5	15,4	16,1
Autres ventes au détail*****	3,4	4,1	5,5	5,3
<b>Ensemble des ventes au détail</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

\* Hors véhicules automobiles. \*\* Y c. l'artisanat commercial. \*\*\* Pour leurs ventes au détail et leurs prestations de réparation. \*\*\*\* A l'exclusion des ventes et réparations de véhicules automobiles. \*\*\*\*\* Ventes au détail d'autres secteurs : cafés-tabac, grossistes, ventes directes de producteurs, ...

Les ouvertures de grandes surfaces [1]



Part de marché du commerce de détail selon la forme de vente dans l'UE en 1999 [3]

	B	DK	D*	E	F	IRL**	I**	A*	P**	FIN	UK*
Supermarchés	37,9	51,2	39,3	37,5	50,9	51,4	35,0	27,8	25,8	58,2	48,0
Magasins spécialisés dans :											
- alimentaire	7,5	4,5	4,0	13,5	4,1	6,3	9,0	8,6	10,3	3,8	6,3
- produits pharmaceutiques	8,4	5,2	10,5	8,2	9,3	5,7	8,2	8,8	7,2	6,4	3,8
- autres biens neufs	42,4	36,9	35,6	36,9	30,0	34,8	41,3	50,2	54,5	29,3	35,7
- biens d'occasion	0,5	0,2	0,2	0,1	0,6	0,4	0,2	0,4	0,2	0,2	0,9
Commerce hors magasin	3,0	1,1	9,8	3,2	4,5	1,0	5,4	3,9	1,4	1,5	4,9
Réparation d'articles	0,3	0,9	0,6	0,6	0,6	0,4	0,9	0,3	0,6	0,6	0,4
<b>Chiffre d'affaires total en %</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Chiff. d'aff. total en Mds d'€</b>	<b>47,5</b>	<b>27,3</b>	<b>313,8</b>	<b>129,2</b>	<b>278,9</b>	<b>13,3</b>	<b>195,5</b>	<b>35,0</b>	<b>32,8</b>	<b>21,7</b>	<b>315,6</b>

\* Allemagne (D), Autriche (A), Royaume-Uni (UK). \*\* Les données pour l'Italie et le Portugal sont de 1998, Celles pour l'Irlande de 1997.

# 18 secteur tertiaire

## PRÉSENTATION

Le ralentissement des **services marchands non financiers**, amorcé en 2001, se poursuit en 2002. La production s'accroît de 1,4 % en volume contre 3,5 % l'année dernière. Cet infléchissement touche à la fois les services aux entreprises et les services aux particuliers. Seules les activités immobilières sont épargnées. Les disparités de croissance au sein des services sont fortes : celle de la branche enquêtes et sécurité croît de 11,9 % alors que celle du travail temporaire diminue de 9,6 %. Depuis 1990, la croissance moyenne de la production des services marchands augmente plus rapidement que celle des autres branches : + 2,8 % en moyenne par an contre + 2,2 % pour l'ensemble des branches. Ceci est dû au dynamisme des services aux entreprises, surtout ceux liés aux nouvelles technologies. En revanche les services aux particuliers progressent moins que le reste de l'économie.

La production des **services aux entreprises** augmente de 1,8 % en volume, contre + 5,3 % en 2001 et + 9,9 % en 2000. L'activité du secteur des télécommunications bien que ralentie, progresse plus rapidement que les autres services (+ 7,2 % après + 15,3 % en 2001 et + 30,5 % en 2000) : elle est stimulée par la téléphonie mobile (+ 15 %) et dans une moindre mesure l'Internet. Les études de marché affichent un bon résultat (+ 8,3 %).

En 2002, comme en 2001, le ralentissement de la croissance des **services aux particuliers** se confirme (+ 0,1 %). Seules les activités culturelles, récréatives et sportives tirent leur épingle du jeu (+ 1,5 %), grâce au marché de la vidéo, du DVD en particulier. L'actualité riche en événements (élections, coupe du monde de football) permet aux radios généralistes et d'information en continu une progression de 1,4 %. La production des agences de voyage décroît moins vite qu'en 2001 (- 1,4 % contre - 6 %). Après une baisse en 2001, celle de la **promotion et gestion immobilières** croît à nouveau (+ 1,2 % en volume en 2002).

En 2002, les services marchands emploient près de 4,8 millions de salariés, soit 77 500 de plus qu'en 2001. La croissance des effectifs ralentit sensiblement, mais reste forte (+ 1,6 % après + 4,2 % en 2001). Ce sont toujours les services aux entreprises qui génèrent le plus d'emplois (+ 73 300 en 2002) [1].

## DÉFINITIONS

- **Services marchands non financiers.** Les services marchands correspondent au secteur des activités tertiaires hors commerce, transport, location immobilière, assurances et organismes financiers. La nomenclature d'activités françaises (NAF) distingue :
  - **les services aux entreprises** : ce secteur intègre les postes et télécommunications, les services de conseils et d'assistance, les services opérationnels et la recherche et développement ; il réalise 70 % de la production totale ;
  - **les services aux particuliers** : ils comprennent les hôtels et restaurants, les agences de voyage, les activités culturelles, récréatives et sportives et les services personnels tels que la coiffure et la blanchisserie ; leur production s'élève à 23 % de l'ensemble ;
  - **la promotion et gestion immobilières** : elles regroupent les promoteurs, les agences immobilières, les marchands de biens et administrateurs d'immeubles ; ces activités représentent 7 % de la production.
- **Enquête annuelle d'entreprise (EAE) dans les services.** Elle porte sur les services marchands non financiers, tels que définis ci-dessus, à l'exception de la recherche et développement, d'une partie des activités récréatives, culturelles et sportives, et de quelques activités de postes et télécommunications ou d'hôtels et restaurants. L'échantillon de cette enquête, qui est exhaustive pour les entreprises de 30 salariés et plus ou de plus de 30 millions de francs de chiffre d'affaires, compte quelque 80 000 entreprises ; depuis 1997, il inclut les organismes mutualistes et les associations ayant au moins un salarié et exclut les sociétés civiles de moyens et les GIE sans salarié.
- **Effectif salarié moyen.** Moyenne des effectifs salariés trimestriels en équivalent temps plein.
- **Effectif non salarié moyen.** Nombre d'employés non salariés moyen calculé en équivalent temps plein.
- **Chiffre d'affaires.** Montant global des ventes de biens et services.
- **Valeur ajoutée.** Solde des opérations de production de l'entreprise. Elle s'obtient ainsi : (chiffre d'affaires + production immobilisée + variation de stocks) - (achats de biens et services + charges externes).

### POUR EN SAVOIR PLUS

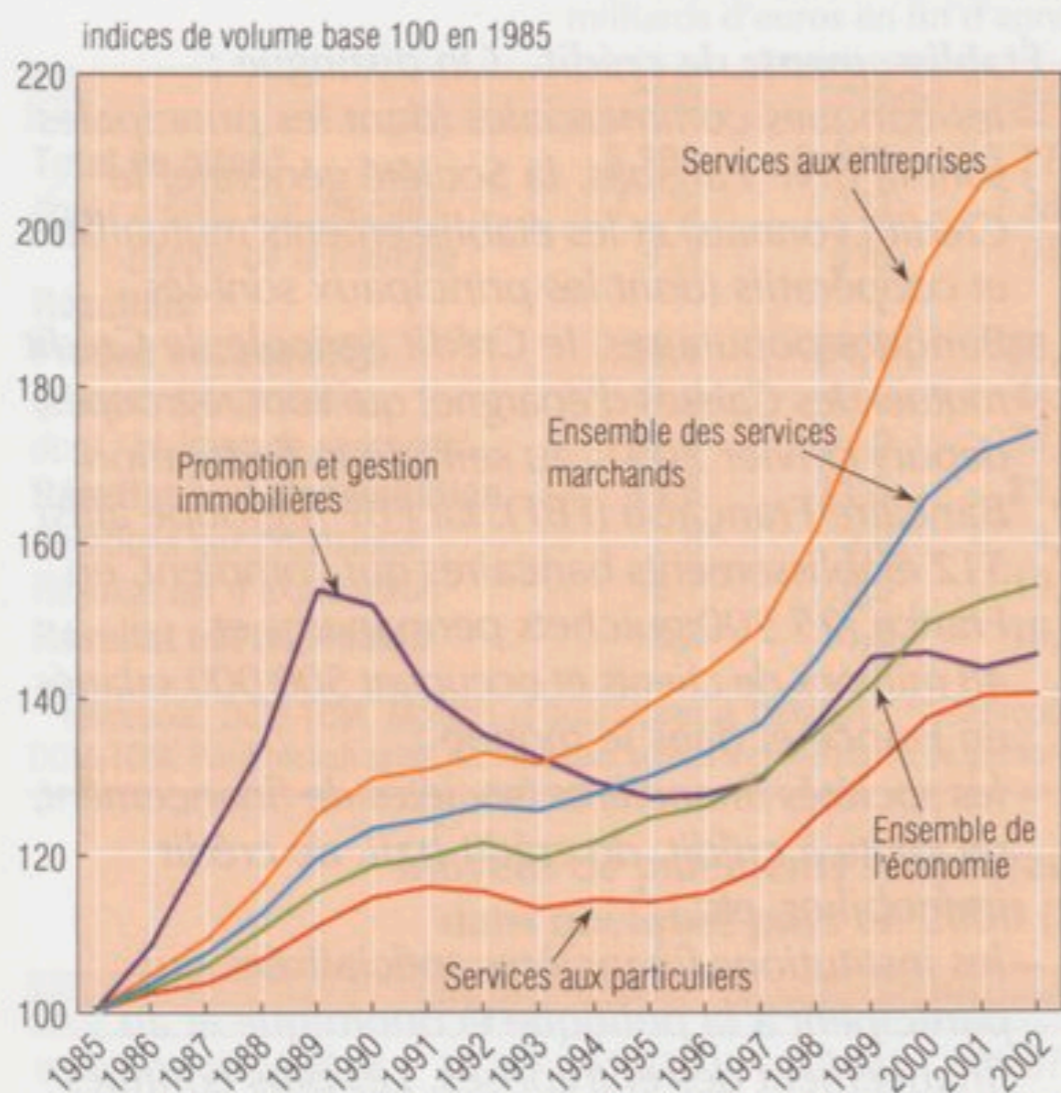
- *La France des services*, édition 2002-2003, Insee.
- « Une forte segmentation des emplois dans les activités de services », *Économie et statistiques*, Insee, n°344, 2001.
- « Les entreprises des services en 2000 », *Insee Résultats*, Économie, n° 3 et 5, septembre et décembre 2002.

- « Le commerce et les services dans les pays candidats », *Statistiques en bref*, thème 4, Eurostat, 44/2002.

### SOURCES

- [1] « Les services marchands en 2002 », *INSEE-Première*, n° 907, juin 2003.
- [2] Division Services, Insee.

Production des services marchands [1]



Emploi salarié dans les services marchands [1]

milliers

	1998	2000	2002	2002/01 %
<b>Services marchands</b>	<b>3 981,3</b>	<b>4 516,4</b>	<b>4 785,8</b>	<b>1,6</b>
- Activités immobilières	254,9	265,5	263,8	1,0
- Services aux entreprises	2 591,7	3 013,7	3 214,2	1,3
<i>dont Intérim</i>	434,2	606,7	578,7	-5,3
- Services aux particuliers***	1 134,7	1 237,2	1 307,8	2,7
<b>Autres activités tertiaires**</b>	<b>4 810,2</b>	<b>5 063,5</b>	<b>5 294,1</b>	<b>1,8</b>
<b>Ensemble des activités tertiaires**</b>	<b>8 791,5</b>	<b>9 579,9</b>	<b>10 079,9</b>	<b>1,7</b>
Industrie et construction	5 235,0	5 341,8	5 365,7	-1,0
Ensemble de l'économie*	14 026,5	14 921,7	15 445,6	0,8

\* Hors agriculture, administration, éducation, santé et action sociale. \*\* Hors administration, éducation, santé et action sociale, y compris services domestiques. \*\*\* Hors services domestiques.

Production des principaux services marchands en 2002 [1]

taux d'évolution annuel de la production en volume %



Principales caractéristiques des services marchands non financiers\* en 2000 [2]

Secteur d'activité en NAF	Nombre d'entreprises	Effectif salarié moyen	Effectif non salarié moyen	Chiffre d'affaires hors taxes millions d'€	Valeur ajoutée hors taxes millions d'€
<b>Services aux entreprises**</b>	<b>342 490</b>	<b>2 568 275</b>	<b>209 242</b>	<b>279 544</b>	<b>131 470</b>
Télécommunications et courrier	2 599	45 181	1 477	17 115	3 787
Auxiliaires d'assurances	25 107	57 713	21 330	6 733	4 768
Conseils et assistance	232 636	1 134 610	131 602	176 315	74 517
Services opérationnels	82 148	1 330 771	54 833	79 381	48 398
<b>Activités immobilières</b>	<b>63 325</b>	<b>204 905</b>	<b>45 218</b>	<b>47 494</b>	<b>23 927</b>
<b>Services aux particuliers</b>	<b>279 707</b>	<b>915 604</b>	<b>244 210</b>	<b>57 451</b>	<b>38 818</b>
Hôtels et restaurants	179 905	650 739	160 114	49 894	23 743
Agences de voyages	3 631	39 883	1 579	11 082	1 745
Activités audiovisuelles et agences de presse	8 711	71 972	4 826	18 431	8 312
Services personnels	87 460	153 010	77 691	8 044	5 018
<b>Ensemble</b>	<b>685 522</b>	<b>3 688 784</b>	<b>498 670</b>	<b>414 489</b>	<b>194 215</b>

\* A l'exclusion des secteurs non couverts par l'EAE Services. \*\* Les données relatives à l'exercice 2000 des petites entreprises du secteur des services aux entreprises sont obtenues à partir des sources administratives.

# secteur tertiaire

## PRÉSENTATION

En 2001, dans un environnement économique et financier dégradé, la rentabilité des établissements de crédit français, de Métropole et des DOM-TOM, croît légèrement. Le résultat net atteint 16,7 Mds d'€, contre 15,6 Mds d'€ en 2000. Les opérations avec la clientèle enregistrent une progression de 5,8 % des encours de crédit, en retrait par rapport à 2000 (+ 9,7 %) et les dépôts augmentent de 11,4 % (+ 2,5 % en 2000). Les grandes banques internationales affichent des résultats en recul ou en faible progression. Les banques anglo-saxonnes et espagnoles demeurent les plus rentables [3] [4].

Fin 2002, 84 % des Français de 18 ans et plus disposent d'une carte bancaire, dont le nombre (45 millions) a plus que doublé en 10 ans. Même si le chèque reste encore le moyen de paiement privilégié, la fréquence des paiements par carte bancaire continue de progresser alors que celle des retraits se stabilise : 8 porteurs sur 10 déclarent utiliser leur carte au moins une fois par semaine pour régler leurs dépenses (contre 6 sur 10 en 1992). En 2002, les détenteurs de carte ont effectué avec celle-ci 5,3 Mds d'opérations dont 4,1 Mds de paiements et 1,2 Md de retraits, pour un montant global de 265,9 Mds d'€ [5].

En 2001, malgré l'environnement boursier défavorable, les attentats du 11 septembre, l'explosion de l'usine AZF à Toulouse et les inondations de la Somme, les entreprises d'assurances et de réassurance affichent des résultats proches du niveau atteint en 2000. Avec une croissance de 2,1 %, le chiffre d'affaires total de l'assurance et de la réassurance françaises représente 210 Mds d'€ (dont 68 % en France). Après avoir atteint un niveau élevé en 2000 (+ 19,2 %), le chiffre d'affaires des assurances de personnes recule en 2001, mais reste orienté à la croissance par rapport aux années précédentes. Avec 93,4 Mds d'€, il représente les trois quarts du marché français de l'assurance. Les assurés ont versé 84 Mds d'€ de cotisations sur leurs contrats d'assurance vie (92,2 Mds en 2000). Au 31 décembre 2001, les provisions constituées en assurance vie atteignent 753,5 Mds d'€. Le chiffre d'affaires des assurances de dommages progresse pour la troisième année consécutive (+ 6 %). Les assureurs français réalisent 28 % de leur chiffre d'affaires total à l'étranger : l'UE représente leur première zone d'activité (59,4 % des cotisations), suivie par l'Amérique du Nord (20 %) et l'Asie (11,9 %) [2].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Statistiques en bref*, thème 4, Eurostat : « Statistiques sur les établissements de crédit », n° 26-2002, « Statistiques des services d'assurance », n° 43-2002.
- « L'innovation dans les entreprises : le cas des établissements bancaires et des sociétés d'assurance », note d'information, 02-54, décembre 2002, ([www.education.fr](http://www.education.fr)).
- « L'ouverture internationale du système bancaire et financier », *Les Notes bleues de Bercy*, n° 222, janvier 2002.

## DÉFINITIONS

- **Établissements de crédit.** On distingue :
  - les banques commerciales (dont les principales sont la BNP Parisbas, la Société générale, le Crédit Lyonnais) et les établissements mutualistes et coopératifs (dont les principaux sont les Banques populaires, le Crédit agricole, le Crédit mutuel, les Caisses d'épargne) qui sont regroupés, depuis janvier 2001, au sein de la Fédération Bancaire Française (FBF). La FBF regroupe ainsi 512 établissements bancaires qui comptent, en France, 25 500 guichets permanents et 48 millions de clients et occupent 500 000 salariés en France et dans le monde ;
  - les sociétés financières (sociétés de financement, de vente à crédit, de crédit-bail, de crédit immobilier, etc.) ;
  - les institutions financières spécialisées qui participent à la politique économique et au financement des entreprises. Les plus connues sont le Crédit foncier de France, la BDPME, chargée du financement des PME, le Comptoir des entrepreneurs et la Caisse centrale de coopération économique.
- **Bilan des établissements de crédit.** Si le poids d'une entreprise industrielle se mesure à son chiffre d'affaires, celui des banques est évalué sur la base d'un encours d'emplois et de ressources. L'activité de l'établissement de crédit (octroi de crédit, collecte de ressources, prestations de service) s'apprécie quantitativement par le total du bilan.
- **Chiffre d'affaires total des assurances.** Total des cotisations (ou primes) collectées par les sociétés d'assurances françaises et étrangères opérant sur le marché français et par les filiales et succursales des sociétés françaises opérant à l'étranger ainsi que par les sociétés de réassurance.
- **Réassurance.** Opération par laquelle une compagnie d'assurances, après avoir assuré un client, se couvre de tout ou partie du risque, en se faisant assurer à son tour par une ou plusieurs autres compagnies.

### SOURCES

- [1] « Le grand atlas des entreprises 2003 », *Enjeux – Les Échos*, Hors série, novembre 2002.
- [2] *L'assurance française en 2001*, Fédération Française des Sociétés d'Assurances ([www.ffsa.fr](http://www.ffsa.fr)).
- [3] *La banque en chiffres 2001*, Fédération Bancaire Française ([www.fbf.fr](http://www.fbf.fr)).
- [4] « Les résultats des établissements de crédit en 2001 », *Bulletin de la Banque de France*, n° 108, décembre 2002.
- [5] Groupement des cartes bancaires, Internet, février 2003. ([www.cartes-bancaires.com](http://www.cartes-bancaires.com)).

**Bilans et résultats des établissements de crédit [3]**

milliards d'euros en fin d'année

	1999	2000	2001
<b>Total du bilan*</b>	<b>3 394</b>	<b>3 449</b>	<b>3 776</b>
dont : crédits à la clientèle	1 179	1 293	1 368
dépôts de la clientèle	913	936	1 043
<b>Résultats**</b>			
<b>Produit net bancaire</b>	<b>60,4</b>	<b>64,7</b>	<b>66,2</b>
Charges d'exploitation	41,0	43,2	44,9
dont : charges de personnel	22,8	24,0	24,3
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>19,5</b>	<b>21,5</b>	<b>21,3</b>
Dotations aux provisions	2,8	3,0	1,5
Résultat net d'exploitation	16,7	18,5	19,8
<b>Résultat net imposable</b>	<b>12,2</b>	<b>15,6</b>	<b>16,7</b>

\* Métropole, DOM-TOM, Monaco et succursales à l'étranger. \*\* Métropole, DOM-TOM. Présentation selon les nouveaux soldes intermédiaires de gestion.

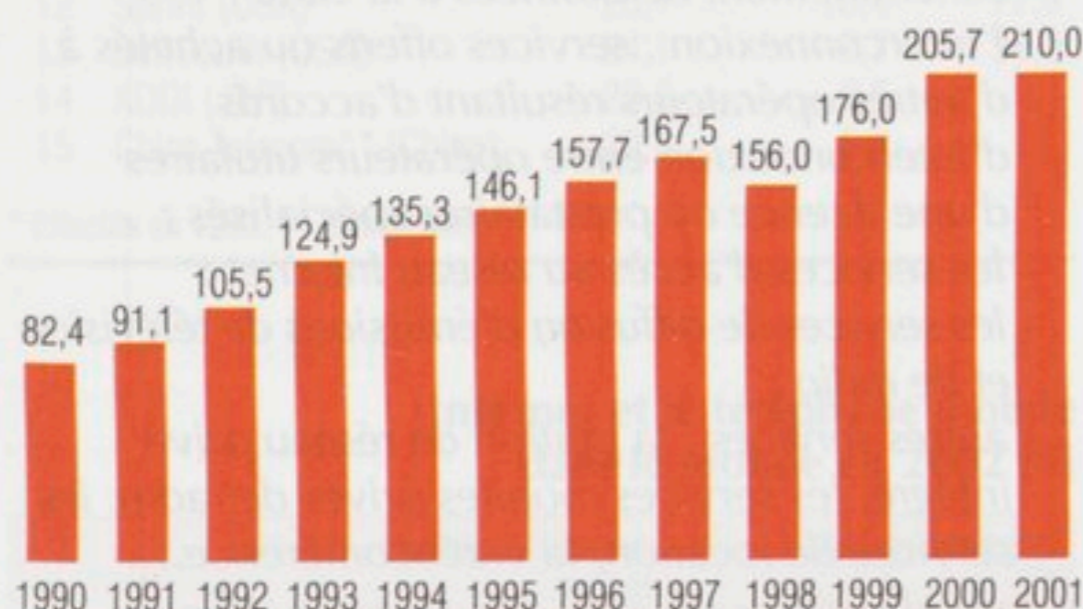
**Moyens de paiements scripturaux dans quelques pays en 2000 [3]**

	Allemagne	France	Royaume-Uni	États-Unis**
en millions d'opérations	14 517	<b>11 848</b>	10 345	85 073
en % *				
Chèques	3,0	<b>37,9</b>	26,1	58,3
Cartes	9,6	<b>27,8</b>	36,6	35,3
Virements	49,1	<b>17,7</b>	17,9	4,1
Avis de prélèvement	38,1	<b>16,6</b>	19,4	2,3

\* Le total diffère de 100 ; la différence est dans la catégorie "autres" non mentionnée dans le tableau. \*\* Les débits par carte bancaire doivent être réglés par chèque.

**Chiffre d'affaires total de l'assurance française [2]**

milliards d'€


**Premières sociétés d'assurance européennes en 2001 [1]**

milliards d'euros

	Chiffre d'affaires	Fonds propres	Résultat net
1 Allianz (ALL)	75,1	31,7	1,6
<b>2 Axa (F)</b>	<b>74,8</b>	<b>24,8</b>	<b>0,5</b>
3 Aviva (ex-CGNU) (GB)	58,7	19,1	0,0
4 Generali (I)	45,6	9,3	1,1
5 Zurich (CH)	44,8	14,7	-0,4
6 Munich Re (ALL)	41,3	14,9	0,3
7 Prudential (GB)	40,1	6,4	0,6
8 Legal & General (GB)	34,5	4,5	-0,3
9 Royal & Sun Alliance (GB)	24,3	7,5	-2,0
10 Swiss Re (CH)	23,2	13,6	-0,1
11 Aegon (NL)	20,6	15,2	2,4
12 Ergo (ALL)	17,5	6,0	0,7

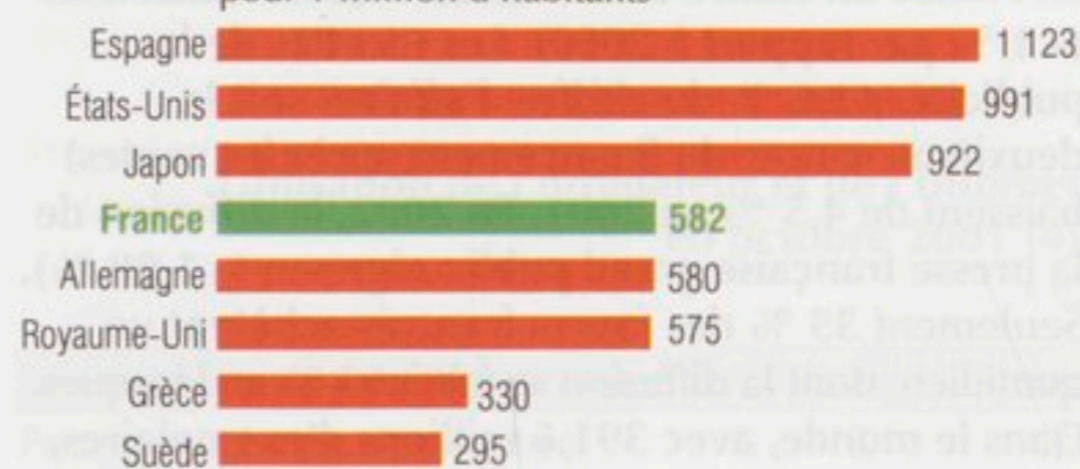
**Principales banques européennes en 2001 [1]**

milliards d'euros

	Total du bilan	Fonds propres	Résultat net
1 Deutsche Bank (ALL)	914,4	40,2	0,4
2 UBS (CH)	845,4	29,4	3,4
<b>3 BNP Paribas (F)</b>	<b>825,3</b>	<b>24,6</b>	<b>4,0</b>
4 HSBC (GB)	780,0	51,0	6,1
5 Bayerische Hypo Und Vereinsbanken (ALL)	716,3	25,1	0,9
6 Ing Groep (NL)	705,1	21,4	4,6
7 Crédit Suisse Group (CH)	682,8	19,1	1,1
8 Royal Bank of Scotland (GB)	602,8	36,6	3,1
9 ABN AMRO (NL)	596,4	11,0	2,3
10 Barclays (GB)	582,9	23,7	4,0
<b>11 Société Générale (F)</b>	<b>512,5</b>	<b>15,8</b>	<b>2,2</b>
12 HBOS (GB)	510,4	18,1	2,7

**Nombre d'automates bancaires (DAB) en 2000 [3]**

pour 1 million d'habitants


**Les données clés de l'assurance française [2]**

milliards d'euros

	2000	2001	2001/00 %
<b>Chiffre d'affaires total</b>	<b>205,7</b>	<b>210,0</b>	<b>2,1</b>
dont : filiales à l'étranger	54,8	59,5	8,6
<b>Marché français de l'assurance</b>			
Chiffre d'affaires	131,3	127,0	-3,3
Assurances de personnes	99,6	93,4	-6,2
Assurances de biens	31,7	33,6	6,0
Sommes attribuées aux assurés	120,5	114,3	-5,1
Résultat net comptable	5,1	4,9	-3,9
Sociétés vie, capitalisation et mixtes	3,0	2,9	-3,3
Sociétés dommages	2,1	2,0	-4,8
Actifs gérés par les sociétés d'assurances*	861,0	903,8	5,0
Effectifs employés par l'assurance française	204 450	203 800	-0,3

\* En valeur de marché.

**Structure du chiffre d'affaires de l'assurance française\* [2]**

en %

	1972	1990	1995	2001
Vie	22,2	42,4	59,1	64,1
Automobile	40,1	18,2	13,4	12,0
Dommages aux biens	14,5	11,9	8,7	7,8
Dommages corporels	10,4	9,0	8,2	7,4
Bons de capitalisation	2,9	10,3	3,9	2,0
Responsabilité civile	5,4	2,2	1,5	1,5
Transports	3,4	1,8	1,6	1,3
Construction	-	1,0	0,6	1,0
Catastrophes naturelles	///	1,0	0,8	0,8
Divers	1,1	2,2	2,2	2,1

\* Affaires directes (non compris réassurance) sur le marché français.

# secteur tertiaire

## PRÉSENTATION

En 2002, le développement de l'utilisation des nouvelles technologies par les particuliers se poursuit en France à un bon rythme. Fin 2002, près des deux tiers des Français disposent d'un téléphone mobile ; plus d'un tiers utilisent l'**Internet** sur leur lieu de travail, à domicile ou dans un lieu public ; quatre ménages sur dix possèdent un micro-ordinateur à domicile. L'accès Internet à **haut débit** (câble et **ADSL**) poursuit sa croissance.

Au 31 mars 2003, on compte 38,9 millions d'abonnés au **téléphone mobile** en France, (+ 4,3 % sur 1 an). Le taux de pénétration atteint 64,7 % de la population à cette date. Le principal opérateur est Orange (49,4 % de parts de marché), devant SFR (35,3 %) et Bouygues Télécom (15,3 %) [1].

En 2001, les éditeurs de la **presse écrite** ont réalisé en France un chiffre d'affaires de 10,6 milliards d'€ (- 1 % par rapport à 2000). Les recettes de la publicité (43,6 % du chiffre d'affaires soit la deuxième source de financement après les ventes) baissent de 4,5 % en 2001. En 2002, la diffusion de la presse française grand public régresse (- 1,98 %). Seulement 35 % des foyers français achètent un quotidien, dont la diffusion se fait à 63 % en kiosques. Dans le monde, avec 391,6 millions d'exemplaires, dont 77,6 millions vendus en Europe, la diffusion des quotidiens recule en 2002 de 0,35 % [2] [7].

Entre 2000 et 2002, le nombre d'internautes français a continué de croître régulièrement : 16 millions de Français sont connectés en juin 2002. L'usage d'Internet est devenu quotidien pour un tiers d'entre eux. Seuls les plus de 50 ans résistent : ils ne représentent que 15 % des internautes français alors qu'ils constituent 40 % de la population. En 2002, on compte dans le monde 592 millions d'internautes, dont le quart (26 %) sont aux États-Unis, 10 % au Japon ainsi qu'en Chine, 4 % au Royaume-Uni et 3 % en France. Les achats en ligne représentent 170 Mds d'€. Le montant des transactions dépasse en 2001 celui réalisé sur le Minitel ; en 2002, il lui est cinq fois supérieur [3] [5] [6] [7].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « L'Internet avance : les jeunes poussent », *Le 4 pages*, Sessi, n° 172, février 2003.
- *Statistique en bref*, thème 4, Eurostat : « Les télécommunications en Europe », n° 12/2003 ; « Statistiques de la société de l'information », n° 15/2003 ; « Le marché européen de la télédiffusion », n° 24/2002.
- « Presse écrite : défis et mutations », *Le Monde*, dossiers et documents, mars 2003.

### SOURCES

[1] Autorité de régulation des télécommunications, Internet ([www.art-telecom.fr](http://www.art-telecom.fr)), mai 2003.

## DÉFINITIONS

- **Internet**. Réseau télématique international, issu du réseau militaire américain. Les services offerts comprennent la consultation d'informations (sites Web), la messagerie électronique, les forums, le commerce électronique, etc.
  - **Haut débit** : l'Internet à haut débit permet un accès plus rapide et plus performant.
  - **ADSL** (Assymetric Digital Subscriber Line) : Internet à haut débit permanent et illimité.
- **Internaute**. Individu accédant à Internet quel que soit le lieu de connexion (domicile, travail, écoles, cybercafés, bibliothèques, ...). Médiamétrie distingue trois types d'internautes :
  - Les occasionnels : une fois par mois ou moins souvent ;
  - Les réguliers : plus d'une fois par mois ;
  - Les assidus : tous les jours ou presque.
- **Services de télécommunications**. Ils regroupent les activités permettant la transmission d'informations à distance :
  - la téléphonie fixe ;
  - la téléphonie mobile ;
  - les services avancés : numéros gratuits ou à coûts partagés, audiotel et minitel à revenus partagés ;
  - les liaisons louées : location de capacités de transmission point à point, réservé à un client par un opérateur, à partir de réseaux terrestres, satellitaires ou sous-marins ;
  - le transport de données (y c. SMS) : acheminement de données à la carte ;
  - l'interconnexion : services offerts ou achetés à d'autres opérateurs résultant d'accords d'interconnexion entre opérateurs titulaires d'une licence ou prestataires spécialisés ;
  - les services d'accès au réseau Internet ;
  - les services de diffusion d'émissions de télévision et de radio ;
  - autres services : la gestion de réseau privé intégré, les services mobiles privés de radio, les services de location, la vidéoconférence....
- **Taux de pénétration du téléphone mobile ou d'Internet**. Rapport du nombre d'abonnés à un service de téléphonie mobile ou d'utilisation d'Internet à la population du pays.

[2] « Enquête presse 2001 », *Info-Médias*, Direction du développement des médias, n° 6, juin 2002.

[3] Société de l'information ([internet.gouv.fr](http://internet.gouv.fr)).

[4] « Le marché des télécommunications en 2000 », *INSEE-Première*, n° 847, mai 2002.

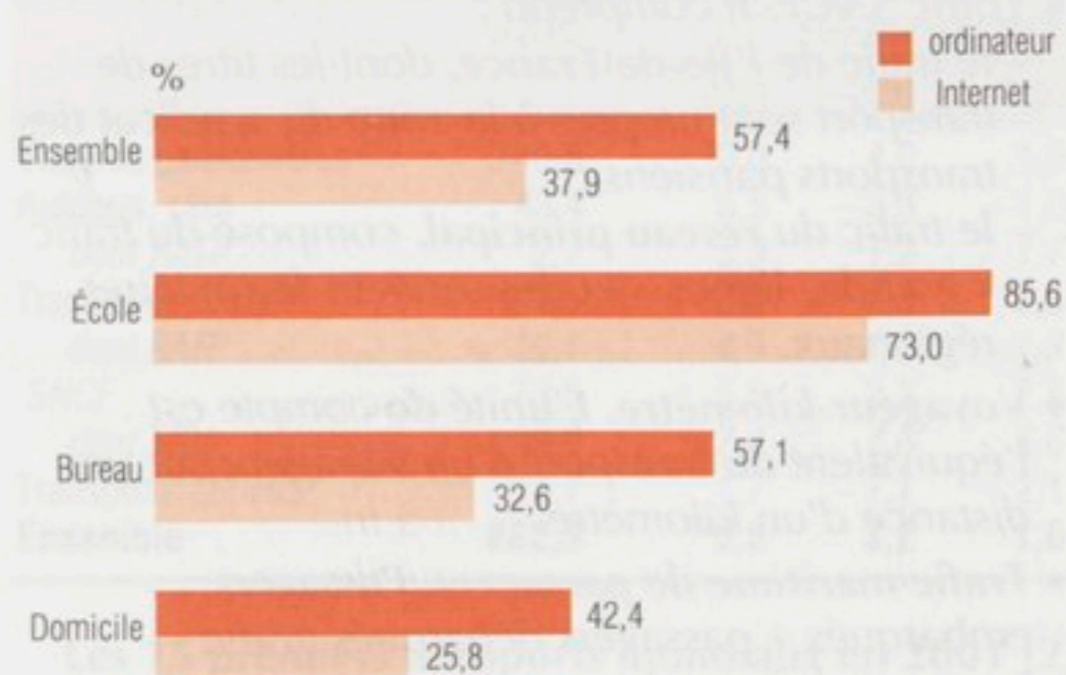
[5] International Telecommunication Union, ([www.itu.int.fr](http://www.itu.int.fr)), avril 2003.

[6] Tableau de bord de l'innovation, Minefi, mai 2003.

[7] *Le Monde*, « La presse française a connu une légère régression en 2002 », 17 juin 2003 ; « Les quotidiens esquissent des stratégies de sortie de crise », 13 juin 2003 ; « Un tiers des Français sont désormais familiarisé avec Internet », 9 septembre 2002.



L'accès aux nouvelles technologies en octobre 2001\* [4]



\* Population de 15 ans et plus, sauf à domicile (y c. les moins de 15 ans).

Les 15 premiers opérateurs en télécommunications dans le monde en 2001 [5]

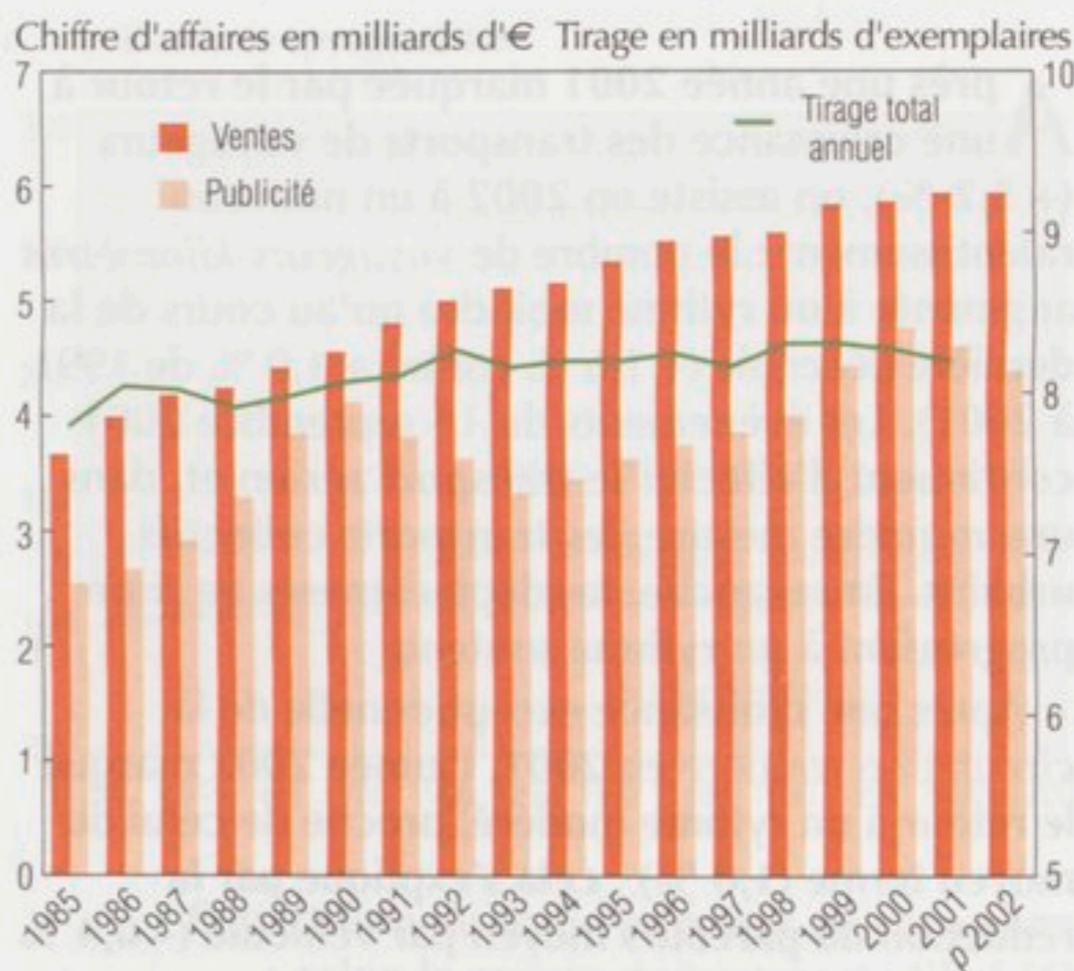
Rang	Opérateur	Chiffre d'affaires		Effectifs* milliers
		milliards \$	2001/00 en %	
1	NTT (JAP)	96,1	2,3	224,0
2	Verizon (USA)	67,9	4,9	...
3	AT&T (USA)	52,6	- 5,5	147,8
4	SBC (USA)	46,0	- 10,5	204,5
5	Deutsche Telekom (ALL)	43,2	18,1	172,0
<b>6</b>	<b>France Telecom (F)</b>	<b>38,5</b>	<b>27,8</b>	<b>174,3</b>
7	MCI WorldCom (USA)	p 35,1	- 10,0	...
8	Vodafone (GB)	32,9	52,3	...
9	Telefonica (ESP)	27,8	9,0	118,8
10	Telecom Italia (I)	27,6	13,4	122,7
11	BT (GB)	26,6	7,6	136,8
12	Sprint (USA)	26,1	10,4	77,6
13	BellSouth (USA)	24,1	- 7,7	96,2
14	KDDI (JAP)	23,3	0,6	...
15	China Telecom** (Chine)	20,8	5,8	...

\* Effectifs en 1999. \*\* Estimations.

Internet et le téléphone mobile dans le monde en 2002 [5]

	Nombre d'utilisateurs millions		Taux de pénétration %	
	Internet	Téléphone mobile	Internet	Téléphone mobile
Afrique	8	34	1,0	4,2
Asie	201	440	5,6	12,2
Chine	59	207	4,6	16,1
Japon	57	79	44,9	62,1
Amérique	206	253	24,2	29,7
États-Unis	155	141	53,8	48,8
Europe	166	402	20,8	50,2
Allemagne	35	59	42,4	71,7
Espagne	8	33	19,3	82,3
<b>France</b>	<b>19</b>	<b>39</b>	<b>31,9</b>	<b>64,7</b>
Italie	17	52	30,1	92,7
Pays-bas	9	12	53,0	72,2
Royaume-Uni	24	50	40,6	84,5
Océanie	11	15	33,3	48,5
Australie	8	13	42,7	64,0
<b>Total</b>	<b>592</b>	<b>1 144</b>	<b>9,7</b>	<b>18,8</b>

Chiffre d'affaires\* et tirage de la presse [2]

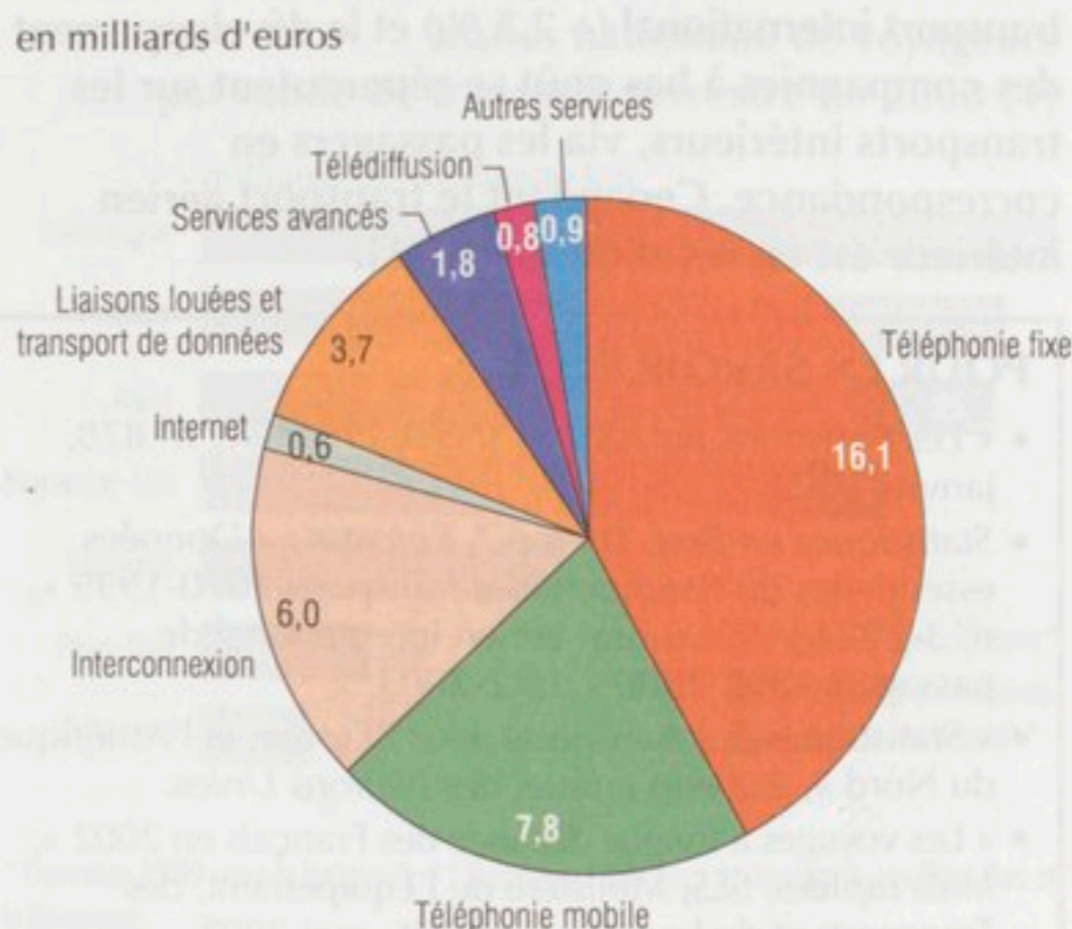


\* Chiffre d'affaires = ventes + publicité.

Utilisation de l'ordinateur et de l'Internet en octobre 2001 [4]

Part des personnes de 15 ans et plus ayant déjà utilisé	Ordinateur (%)	Internet (%)
Personne n'ayant pas d'accès direct	10,1	4,2
Personne ayant accès direct	84,7	77,8
15-19 ans	86,7	63,8
70-79 ans	7,1	2,4
Cadres et prof. intellect. Supérieure	88,1	76,3
Ouvrier	34,4	12,9
Sans diplôme	17,7	7,1
Enseignement supérieur	87,4	73,1
Premier quartile de niveau de vie	35,4	21,4
Dernier quartile de niveau de vie	72,0	52,4
Chômeur	53,7	34,1
Étudiant, élève, en formation	90,9	73,3
<b>Ensemble</b>	<b>50,8</b>	<b>31,9</b>

Chiffre d'affaires des services de télécommunications en 2000 [4]



# 18 secteur tertiaire

## PRÉSENTATION

Après une année 2001 marquée par le retour à une croissance des transports de voyageurs (+ 3,2 %), on assiste en 2002 à un nouveau ralentissement : le nombre de **voyageurs-kilomètres** augmente à un rythme moindre qu'au cours de la dernière décennie (+ 1,6 % contre + 1,9 % de 1991 à 2001). Les événements du 11 septembre 2001 continuent d'affecter le transport aérien et, dans une moindre mesure, les transports collectifs urbains. En revanche, les déplacements en train progressent à un rythme soutenu.

Après une croissance exceptionnelle de la **circulation routière** en 2001, l'année 2002 marque le retour à un rythme modéré, proche de celui du moyen terme (1,8 %) : cela s'explique par la réduction du parcours moyen par véhicule (- 0,4 % après + 1,8 % en 2001), la croissance du parc restant dynamique (+ 2,1 %). La voiture particulière assure 83,9 % des déplacements intérieurs de voyageurs. La part des véhicules Diesel dans le parc (39,2 %) continue d'augmenter : ils représentent 63 % des immatriculations de voitures neuves. Dans tous les pays d'Europe, la voiture représente une place prépondérante, entre 80 % et 90 % des transports terrestres de voyageurs.

En 2002, les **transports ferroviaires** de voyageurs augmentent de 2,5 % sur l'ensemble du **réseau principal** (+ 2,3 % en 2001). Le succès du TGV ne se dément pas (+ 6,6 %), à l'exception d'EUROSTAR (- 3,5 %). La décentralisation contribue au dynamisme des TER (+ 4,1 %), les transports du réseau **Île-de-France** de la SNCF progressant seulement de 2,5 %. Les trains rapides nationaux sont moins fréquentés, conséquence du transfert sur le TGV Méditerranée. Le trafic de la RATP s'accroît légèrement plus que l'année précédente (+ 1,3 %) : celui du RER augmente de 1,1 %, celui du métro et des autobus parisiens de 1,4 %.

Avec une croissance globale de 0,5 %, **le transport aérien** rompt en 2002 avec la baisse de 2001, sans retrouver le niveau de 2000. Le redressement du transport international (+ 2,3 %) et le développement des compagnies à bas coût se répercutent sur les transports intérieurs, via les passagers en correspondance. Cependant le transport aérien intérieur est en recul de 2,9 % [1].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les transports en 2001 », *INSEE-Première*, n° 878, janvier 2003.
- *Statistiques en Bref*, Thème 7, Eurostat : « Données essentielles du Panorama des Transports 1970-1999 », n° 3-2002 ; « Transport aérien international de passagers 1993-2000 », n° 2-2003.
- « Statistiques des transports pour l'Europe et l'Amérique du Nord », *Bulletin annuel des Nations Unies*.
- « Les voyages à longue distance des Français en 2002 », *Infos rapides*, SES, Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement, n° 186, mai 2003.

## DÉFINITIONS

- **Trafic SNCF.** Il comprend :
  - le trafic de l'**Île-de-France**, dont les titres de transport sont propres à la zone du syndicat des transports parisiens ;
  - le trafic du **réseau principal**, composé du trafic « grandes lignes » et des services ferroviaires régionaux.
- **Voyageur-kilomètre.** L'unité de compte est l'équivalent du transport d'un voyageur sur une distance d'un kilomètre.
- **Trafic maritime de passagers.** Passagers embarqués + passagers débarqués (trafic international et cabotage national).

### SOURCES

- [1] « Les transports en 2002 – Premiers résultats », DAEI/SES-INSEE, mars 2003 ([www.equipement.gouv.fr](http://www.equipement.gouv.fr)).
- [2] *Mémento des statistiques des transports*, résultats 2001, ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement, 2003.
- [3] « Trafic des ports du monde », *Journal de la Marine marchande*, 27 décembre 2002.
- [4] « Les transports en 2001, 39<sup>e</sup> rapport de la commission des comptes des transports de la Nation », *Synthèses*, Statistique publique, n° 66, septembre 2002.

Transports intérieurs de voyageurs en 2002 [1]

milliards de voyageurs-kilomètres

	p 2002	Évolution annuelle %		
		2000	2001	p 2002
Voitures particulières	740,6	0,0	4,0	1,8
Autobus, cars	43,4	5,5	-3,3	-1,0
dont RATP	2,7	5,3	1,2	1,7
Transports ferrés	84,6	5,4	2,3	2,5
dont RATP	10,4	4,9	1,0	1,3
SNCF	73,5	5,5	2,3	2,8
dont TGV	39,9	7,4	7,6	6,6
Transports aériens	13,7	1,7	-7,7	-2,1
<b>Ensemble</b>	<b>882,3</b>	<b>0,8</b>	<b>3,2</b>	<b>1,6</b>

Les 15 premiers aéroports mondiaux en 2001 [2]

		millions de passagers	2001/00 %
1	Londres	105,2	-4,9
2	Tokyo	84,1	0,3
3	Chicago	83,2	-5,4
4	New York	81,8	-11,4
5	Atlanta	75,9	-5,4
6	<b>Paris</b>	<b>71,0</b>	<b>-3,6</b>
7	Los Angeles	68,3	-7,8
8	Dallas	62,1	-8,4
9	Francfort	48,6	-1,6
10	Houston	43,5	-2,1
11	Amsterdam	39,5	-0,2
12	Séoul	36,6	-0,1
13	Denver	36,1	-6,9
14	Las Vegas	36,0	-4,7
15	Phoenix	35,4	-1,7

Trafic des principaux ports maritimes européens [3]

millions de passagers

	1998	2000	2001
Douvres (Royaume-Uni)	19,4	...	16,2
<b>Calais (France)</b>	<b>18,1</b>	<b>15,1</b>	<b>14,4</b>
Le Pirée (Grèce)	9,1	...	11,0
Stockholm (Suède)	8,9	8,2	9,6
Helsinki (Finlande)	8,6	...	9,0
Turku (Finlande)	4,2	...	4,3
Copenhague (Danemark)	4,2	7,2	3,3
Gênes (Italie)	2,2	2,8	2,9
Southampton (Royaume-Uni)	1,8	...	2,8
<b>Bastia (France)</b>	<b>1,7</b>	<b>1,0</b>	<b>2,0</b>
Rostock (Allemagne)	1,8	1,8	1,7
<b>Marseille (France)</b>	<b>1,3</b>	<b>1,5</b>	<b>1,7</b>

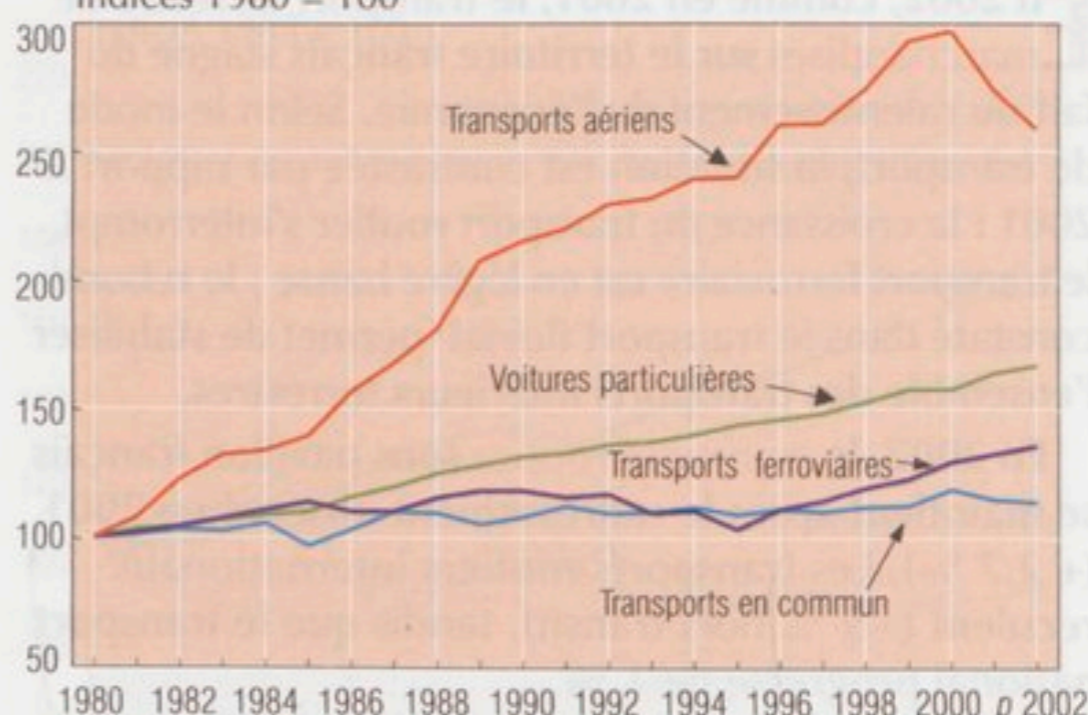
Trafic aérien de voyageurs en 2002 [1]

milliers de passagers

	2002	Évolution annuelle %	
		2001	2002
Métropole - Étranger	68 692	0,3	2,3
Paris international	49 685	-0,8	2,6
Province internationale	19 007	3,2	1,5
Paris - Province	18 430	-9,4	-3,9
Province - Province	5 821	-0,4	0,3
<b>Total Hors Outre-mer</b>	<b>92 943</b>	<b>-2,0</b>	<b>0,9</b>
Métropole - Outre-mer	3 364	-7,7	-2,9
Intérieur Outre-mer	1 908	-3,0	-4,6
International - Outre-mer	1 744	-4,8	-4,1
<b>Total Outre-mer</b>	<b>7 016</b>	<b>-5,8</b>	<b>-3,7</b>
<b>Total</b>	<b>99 959</b>	<b>-2,2</b>	<b>0,5</b>

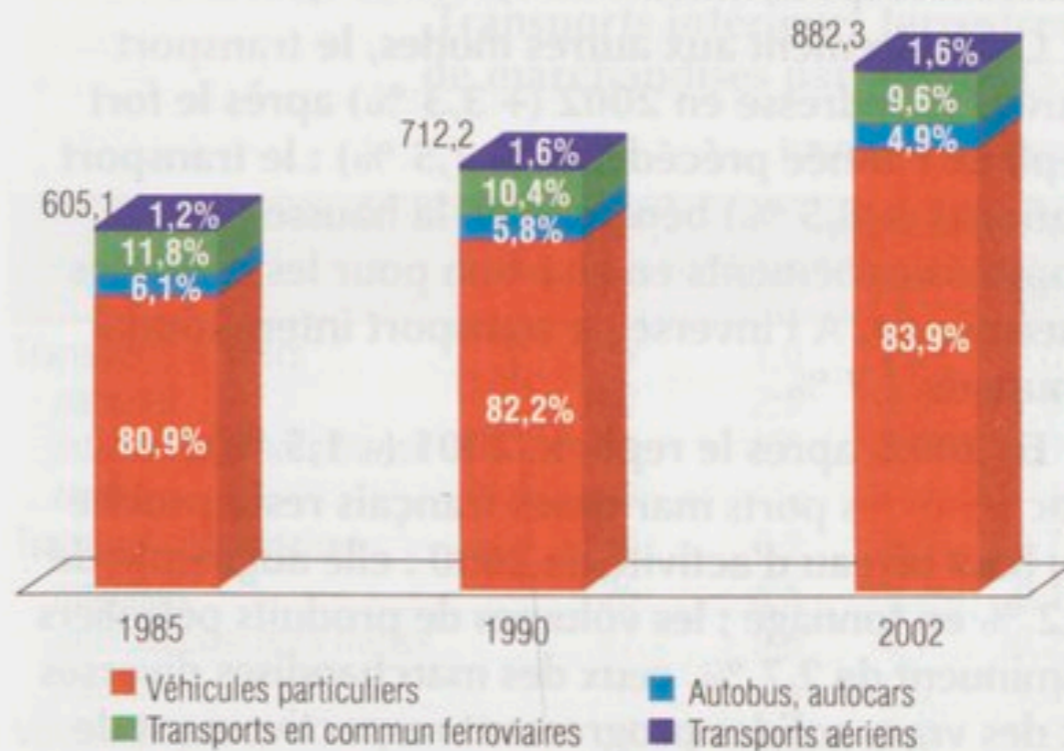
Transports intérieurs de voyageurs [1]

milliards de voyageurs-km  
indices 1980 = 100



Répartition du trafic intérieur de voyageurs selon le moyen de transport utilisé [1]

milliards de voyageurs-km

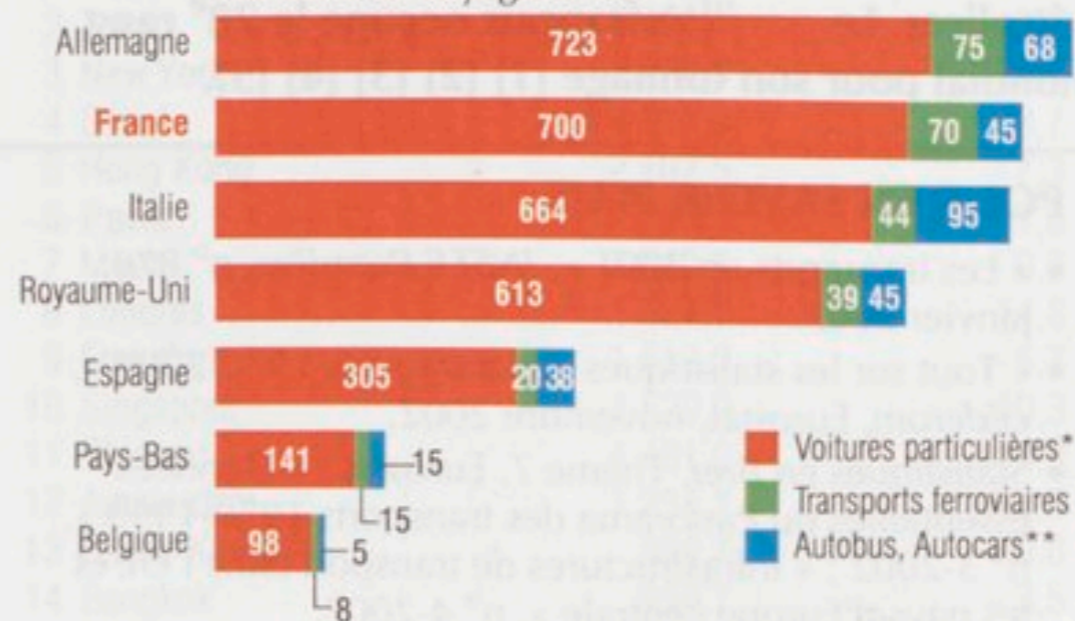


Les voitures particulières en France [1] [4]

	1990	1995	p 2002
Parc en millions	23,3	25,0	29,0
Parcours moyen en milliers de km/véhicule	13,6	14,0	14,0
dont : véhicule essence	12,1	11,6	11,0
véhicule diesel	22,2	20,6	18,6
Nombre de voyageurs-km en milliards	585,6	640,1	740,6

Trafics nationaux de voyageurs par mode de transport terrestre en 2000 [4]

milliards de voyageurs-km



\* Données 1999 pour la Belgique. \*\* Données 1999 pour l'Allemagne, les Pays Bas et la Belgique.

# 18 secteur tertiaire

## PRÉSENTATION

En 2002, comme en 2001, le **transport terrestre de marchandises** sur le territoire français stagne du fait du ralentissement de l'économie. Selon le mode de transport, la situation est contrastée par rapport à 2001 : la croissance du transport routier s'interrompt, le transport ferroviaire est en légère baisse ; le rebond constaté dans le transport fluvial permet de stabiliser l'ensemble des transports intérieurs terrestres.

En 2002, le **transport routier** sous pavillon français se maintient après le redressement observé en 2001 (+ 2,7 %). Les transports routiers internationaux reculent (- 9 % hors transit), tandis que le transport national progresse de 1 %.

En 2002, le **fret ferroviaire** régresse légèrement (- 0,7 %) après le fort recul de 2001 (- 9 %). Le **transport combiné**, qui représente environ le quart du fret ferroviaire, et le transport ferré conventionnel baissent respectivement de 0,7 % et 0,9 %.

Contrairement aux autres modes, le **transport fluvial** se redresse en 2002 (+ 3,3 %) après le fort repli de l'année précédente (- 7,5 %) : le transport national (+ 8,5 %) bénéficie de la hausse des approvisionnements en charbon pour les centrales thermiques. A l'inverse, le transport international chute de 2,7 %.

En 2002, après le repli de 2001 (- 1,5 %), l'**activité des ports** maritimes français reste proche du haut niveau d'activité de 2000 : elle augmente de 1,2 % en tonnage ; les volumes de produits pétroliers diminuent de 2,7 %, ceux des marchandises diverses et des vrac solides progressent respectivement de 5,9 % et 4,2 %. Les tonnages traités par Le Havre se replient de 1,8 %, mais ce port était le seul à avoir connu une croissance en 2001 (+ 2,2 %). Marseille maintient son niveau d'activité, le dynamisme des marchandises diverses et la bonne tenue des vrac liquides permettant de compenser le recul des vrac solides. En 2001, Rotterdam est toujours le premier port du monde pour le **trafic de marchandises**, avec 314,6 millions de tonnes.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2003, la flotte française de commerce (hors flotte de pêche) est constituée de 209 navires de plus de 100 **tonneaux de jauge brute (tjb)**, dont 84 affectés au transport des marchandises et 64 pétroliers. Le **pavillon** français occupe le 28<sup>e</sup> rang mondial pour son tonnage [1] [2] [3] [4] [5].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les transports en 2001 », INSEE-Première, n° 878, janvier 2003.
- « Tout sur les statistiques des transports 1970-2000 », céderom, Eurostat, novembre 2002.
- *Statistiques en Bref*, Thème 7, Eurostat : « Données essentielles du Panorama des transports 1970-1999 », n° 3-2002 ; « Infrastructures de transport dans l'UE et les pays d'Europe centrale », n° 4-2002.

## DÉFINITIONS

- **Jauge brute.** Capacité en volume d'un navire ; elle s'exprime en tonneaux.
- **Tonneau de jauge brute (TJB).** équivaut à 100 pieds cubes, soit 2,83 m<sup>3</sup>.
- **Trafic de marchandises.** Marchandises embarquées + marchandises débarquées.
- **Pavillon.** Registre d'immatriculation des bateaux, comparable au registre d'état civil. Tous les bateaux ont un pavillon (et un seul) ; tous les états ont au moins un pavillon. Certains pays ont un pavillon « ouvert » sur lequel sont enregistrés des navires dont le propriétaire n'a pas la nationalité du pays (ex : un navire peut avoir un armateur norvégien et un pavillon des Bahamas). Le « pavillon » d'un pays ne reflète pas sa puissance maritime.
- **Transport combiné.** Rail + Route.
- **Transports intérieurs.** Ils sont définis comme les transports ayant emprunté le territoire français.
- **Transports internationaux.** Ils regroupent les entrées, les sorties et le transit, pour la part réalisée sur le territoire français.

### SOURCES

- [1] « Trafic des ports du monde », *Journal de la Marine marchande*, 27 décembre 2002.
- [2] « Les transports en 2001, 39<sup>e</sup> rapport de la commission des comptes des transports de la Nation », *Synthèses*, Statistique publique, n° 66, septembre 2002.
- [3] Armateurs de France ([www.armateursdefrance.org](http://www.armateursdefrance.org)).
- [4] *Mémento des statistiques des transports*, résultats 2001, ministère de l'Équipement, des Transports, du Logement, du Tourisme et de la Mer, 2003.
- [5] « Les transports en 2002 - Premiers résultats », DAEI/SES-INSEE, avril 2003 ([www.equipement.gouv.fr](http://www.equipement.gouv.fr)).

Trafic intérieur de marchandises par mode de transport\* [2]

	Structure en %		
	1985	1990	2001
Trafic ferroviaire	23,3	18,1	13,8
Transport routier	61,6	70,6	76,7
Navigation intérieure	3,6	2,9	2,2
Oléoducs	11,5	8,4	7,3
<b>Ensemble en milliards de tonnes-km</b>	<b>208,7</b>	<b>243,4</b>	<b>305,6</b>

\* Hors transit.

Trafic de marchandises des principaux ports maritimes européens [1]

	millions de tonnes		
	1998	2000	2001
Rotterdam (Pays-Bas)	314,8	323,4	314,6
Anvers (Belgique)	119,8	130,5	130,1
Bergen (Norvège)	95,5	...	...
Hambourg (Allemagne)	75,8	85,1	92,7
<b>Marseille (France)</b>	<b>93,4</b>	<b>94,1</b>	<b>92,4</b>
<b>Le Havre (France)</b>	<b>66,4</b>	<b>67,5</b>	<b>69,0</b>
Amsterdam (Pays-Bas)	55,8	64,1	68,4
Grimsby-Immingham (Royaume-Uni)	50,0	50,0	51,4
Tees and Hartlepool (Royaume-Uni)	51,5	51,5	50,9
Londres (Royaume-Uni)	56,4	47,9	50,7
Gênes (Italie)	44,9	50,8	50,2

Principales flottes de commerce dans le monde\* [4]

Pavillons	Millions de tjb		Part du trafic en tjb (%)	
	2000	2001	2000	2001
1 Panama	114,4	122,4	20,5	21,3
2 Libéria	51,5	51,8	9,2	9,0
3 Bahamas	31,4	33,4	5,6	5,8
4 Grèce	26,4	28,7	4,7	5,0
5 Malte	28,2	27,1	5,1	4,7
6 Chypre	23,2	22,8	4,2	4,0
7 Norvège	22,6	22,6	4,1	3,9
8 Singapour	21,5	21,0	3,9	3,7
9 Chine	16,5	16,6	3,0	2,9
10 Japon	15,3	14,6	2,7	2,5
11 Hong Kong	10,2	13,7	1,8	2,4
12 Royaume-Uni	11,0	12,1	2,0	2,1
13 Iles Marshall	9,7	11,7	1,8	2,0
14 États-Unis	11,1	10,9	2,0	1,9
<b>28 France</b>	<b>4,8</b>	<b>4,7</b>	<b>0,9</b>	<b>0,8</b>

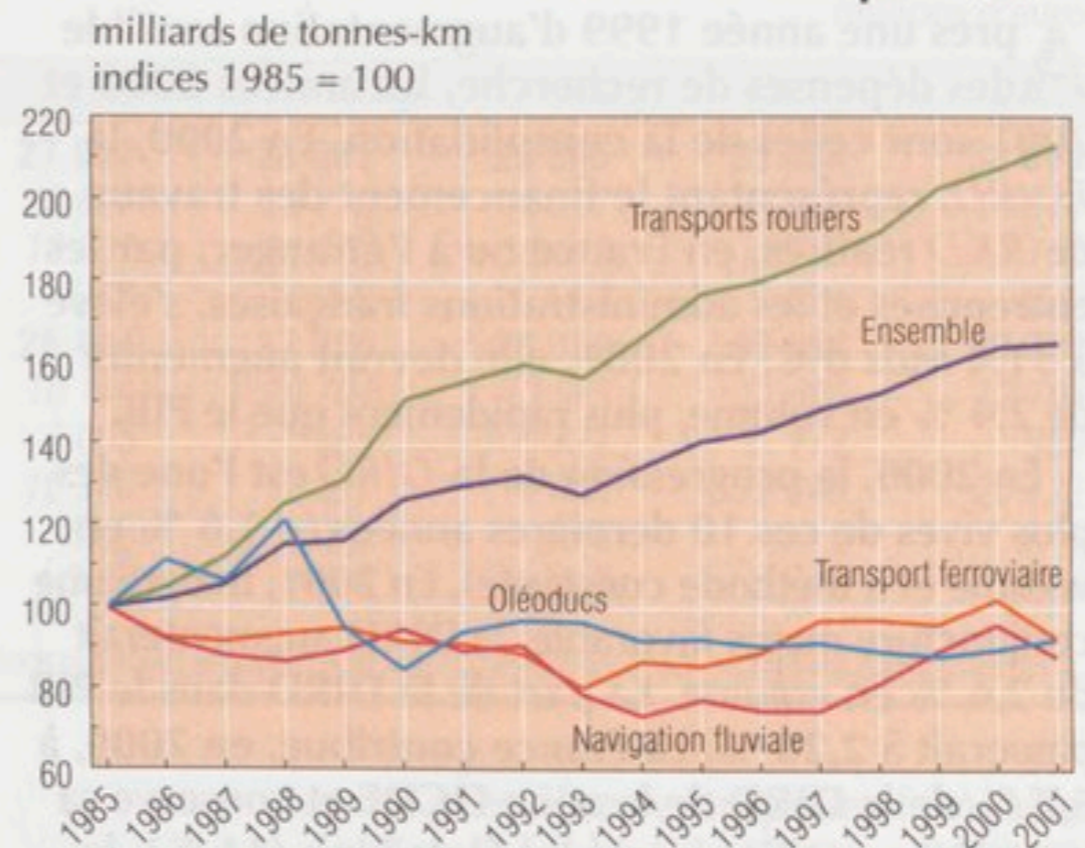
\* Au 31 décembre.

Emploi dans les transports terrestres de marchandises [2]

	Effectifs* en milliers			Évolution 00/99 %
	1994	1997	2000	
Salariés	266,9	264,9	299,5	4,2
Non salariés	30,0	28,6	27,8	0,7
<b>Ensemble</b>	<b>296,9</b>	<b>293,5</b>	<b>327,3</b>	<b>3,9</b>

\* Effectifs évalués en " année - travail à plein temps ".

Trafic de marchandises en France selon le mode de transport\* [2]



\* Y c. transit.

Transports intérieurs terrestres de marchandises par mode\* [5]

	p 2002	Évolution annuelle %		
		2000	2001	2002
Transports routiers**	209	1,0	2,7	0,0
<i>national</i>	190	2,5	3,5	1,0
<i>international hors transit</i>	18	-9,0	-3,9	-9,0
<i>transit</i>	0	ε	ε	ε
Transports ferroviaires	50	6,2	-9,0	-0,7
<i>national</i>	25	5,5	-8,7	0,1
<i>international hors transit</i>	17	9,8	-8,1	-0,2
<i>transit</i>	8	1,6	-12,0	-4,3
Voies navigables	7	6,3	-7,5	3,3
<i>national</i>	4	0,9	-13,2	8,5
<i>international hors transit</i>	3	14,6	0,0	-2,7
<b>Ensemble</b>	<b>265</b>	<b>2,2</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<i>national</i>	<b>219</b>	<b>2,9</b>	<b>1,6</b>	<b>1,0</b>
<i>international hors transit</i>	<b>38</b>	<b>0,0</b>	<b>-5,4</b>	<b>-4,7</b>
<i>transit</i>	<b>8</b>	<b>-2,3</b>	<b>-11,7</b>	<b>-4,2</b>

\* Hors transports par oléoducs. \*\* Pour 2002, estimations basées sur les tonnes-kilomètres réalisées sur le territoire national par les transporteurs français.

Frêt commercial\* des principaux aéroports mondiaux en 2001 [4]

	Milliers de tonnes	2001/00 %
1 Los Angeles	3 075,2	21,1
2 Tokyo	2 406,1	-10,7
3 New York	2 278,9	-23,3
4 Séoul	2 115,4	-3,7
5 Hong Kong	2 102,5	-7,3
<b>6 Paris</b>	<b>1 706,1</b>	<b>-1,6</b>
7 Miami	1 640,1	-0,2
8 Londres	1 627,7	-14,8
9 Francfort	1 613,2	-5,7
10 Singapour	1 529,9	-10,3
11 Chicago	1 431,0	-14,0
12 Amsterdam	1 234,2	-2,6
13 Osaka-Kansai	999,7	0,0
14 Bangkok	930,7	-3,5
15 Shanghai	804,5	11,8

\* Y c. Poste.

# 18 secteur tertiaire

## PRÉSENTATION

Après une année 1999 d'augmentation sensible des dépenses de recherche, les années 2000 et 2001 sont celles de la consolidation. En 2000, la **DNRD**, représentant le financement des travaux de **R&D** réalisés, en France ou à l'étranger, par les entreprises et les administrations françaises, s'élève à 31,4 Mds d'€. En 2001, elle devrait augmenter de 2,4 % en volume, plus rapidement que le PIB.

En 2000, la progression de la **DIRD** est l'une des plus vives de ces 10 dernières années (+ 1,6 % en volume et à méthode constante). En 2001, malgré une conjoncture moins favorable, la **DIRD** augmenterait de 2,6 % en volume. La part de la **DIRD** dans le PIB passerait à 2,20 %. La France contribue, en 2000, à 5,3 % de la **DIRD** de la zone OCDE et conserve sa quatrième position après les États-Unis (44 %), le Japon (17 %) et l'Allemagne (8,6 %).

Depuis le début de la décennie 1990, le poids des entreprises s'est accru dans la **DIRD** et la **DNRD**. Cependant, en 2001, les financements en provenance des administrations devraient augmenter plus rapidement que ceux des entreprises, portés par la forte hausse des dépenses du ministère de la Défense (+ 183 millions d'€, soit + 23,5 %).

En 2000, les **travaux de recherche et de développement** civils ont mobilisé l'équivalent de 319 372 personnes à temps plein, dont 168 721 chercheurs. Les effectifs augmentent de 3,7 % par rapport à 1999, avec une croissance plus forte pour les chercheurs (6,9 %). Le quart des chercheurs sont des femmes, contre un peu plus du cinquième 8 ans auparavant. Elles sont près de deux fois plus nombreuses dans la recherche publique (32 453, soit 31 % des effectifs) que dans les entreprises (17 787, soit 21 % des effectifs).

En 2000, plus de 5 000 entreprises et centres techniques industriels ont effectué des travaux de **R&D** mais ceux-ci sont concentrés dans les grandes entreprises (plus de 500 salariés) : elles réalisent 80 % de la **DIRD**, emploient 70 % des chercheurs et reçoivent la quasi-totalité des financements publics. La recherche est également très concentrée dans quelques branches d'activité. Le fait que l'automobile (constructeurs et équipementiers) soit la 1<sup>ère</sup> branche en terme de **R&D** montre l'importance de cette industrie en France [1] [2].

## DÉFINITIONS

### • Effort de recherche et développement (R&D).

L'effort annuel de recherche et développement d'une nation est évalué selon deux approches complémentaires :

– la **dépense intérieure de recherche et de développement (DIRD)** correspond à l'ensemble des travaux de **R&D** exécutés sur le territoire national, quelles que soient l'origine et la nationalité des bailleurs de fonds.

– la **dépense nationale de recherche et de développement (DNRD)** représente l'effort financier des acteurs économiques nationaux, quelle que soit la destination des financements. L'écart entre le montant de la **DIRD** et celui de la **DNRD** représente le solde des échanges en matière de **R&D** entre la France et l'étranger.

### • Travaux de recherche et développement. Ils regroupent, de façon exclusive :

– la recherche fondamentale : acquisition de nouvelles connaissances sans souci d'application ou d'utilisation particulière ;

– la recherche appliquée : acquisition de nouvelles connaissances dirigées vers un but ou un objet déterminé ;

– le développement expérimental : travaux systématiques basés sur des connaissances obtenues par la recherche en vue de lancer des produits nouveaux, d'établir de nouveaux procédés, d'améliorer ceux qui existent déjà.

### • Secteur public de la recherche. Il comprend les établissements publics à caractère scientifique et technique (CNRS, Inserm, Inra...), les laboratoires de recherche des établissements publics industriels et commerciaux (CEA, Cnes, Ifremer, ...), les services de recherche des ministères et des universités.

### • Changement méthodologique. Les résultats de l'année 2000 ne sont pas directement comparables avec les résultats 1999. Plusieurs changements méthodologiques sont intervenus : amélioration de l'évaluation de la dépense de recherche des universités, réponses de certains organismes harmonisées avec le contrat de plan qui les lie à l'Etat, mise en œuvre de questionnaire rénové. La **DIRD** et la **DNRD** ont cependant pu être évaluées à méthode constante.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- « État de la recherche et du développement technologique », Annexe au Projet de loi de finances pour 2003, Imprimerie Nationale, 2002.
- « L'innovation dans les entreprises », Synthèses n° 67, Statistique publique, décembre 2002.
- « Dépenses de recherche et développement en France en 2000 », Note d'information, DPD, n° 02.53.
- *Statistiques en bref, Science et technologie*, Eurostat : « Les femmes dans la recherche publique et l'enseignement supérieur en Europe », n° 7/2001 ;

« Les crédits budgétaires publics alloués à la **R&D** en 2001 », n° 5/2002.

- « Recherche et innovation », Education et formation, n° 59, juin 2001.

## SOURCES

[1] DPD C3, ministère de l'Éducation nationale et ministère de la Recherche.

[2] OCDE.

[3] Enquête *Le Monde* publiée dans le numéro du 19 octobre 2002.

L'effort de recherche en France [1]

millions d'euros

	1993	1996	1999	2000*	p 2001
<b>Dépense nationale de recherche et développement (DNRD)</b>	<b>27 002</b>	<b>28 091</b>	<b>29 885</b>	<b>31 438</b>	<b>32 654</b>
soit : financement par les administrations**	13 695	13 718	13 267	14 272	14 871
financement par les entreprises	13 307	14 373	16 618	17 166	17 783
Part des administrations dans la DNRD en %	50,7	48,8	44,4	45,4	45,5
<b>Dépense intérieure de recherche et développement (DIRD)</b>	<b>26 484</b>	<b>27 835</b>	<b>29 528</b>	<b>30 953</b>	<b>32 227</b>
soit : exécution par les administrations**	10 144	10 704	10 873	11 605	12 105
dont : défense	2 005	1 585	777	777	960
exécution par les entreprises	16 340	17 131	18 655	19 348	20 122
Part des administrations dans la DIRD en %	38,3	38,5	36,8	37,5	37,6
DIRD/PIB en %	2,40	2,30	2,18	2,19	2,20

\* Rupture de série à partir de 2000 due à des changements méthodologiques. \*\* Administrations publiques et privées (État, enseignement supérieur, institutions sans but lucratif).

L'effort de recherche des principaux pays de l'OCDE en 2000 [2]

	DIRD en euros par habitant	DIRD/PIB %	Part de la DIRD financée par l'État %	Chercheurs / pop. active ‰
États-Unis	924,8	2,70	27,3	8,1
Japon	742,9	2,98	19,6	9,6
Allemagne	617,3	2,48	31,4	6,4
<b>France</b>	<b>497,7</b>	<b>2,19</b>	<b>40,3</b>	<b>7,0</b>
Royaume-Uni	435,3	1,86	28,9	5,5
Suède*	852,4	3,78	...	9,6

\* Données 1999.

La R&D des entreprises selon la taille en 2000 [1] %

Effectif total salarié	Nombre d'entreprises	Effectif de chercheurs	DIRD	Financement public
Inférieur à 500	86,3	29,6	20,3	11,0
De 500 à moins de 1000	6,8	9,3	9,0	4,0
De 1000 à moins de 2000	3,6	11,1	11,8	2,3
De 2000 à moins de 5000	2,1	16,1	17,7	36,9
Égal ou supérieur à 5000	1,2	33,9	41,2	45,8
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
en nombre ou Mds d'€	...	81 012	19,3	2,3

La R&D des entreprises par secteur de financement [1] %

Secteurs de financement	1991	2000
État	18,3	9,3
Entreprises françaises	11,0	14,1
Étranger	9,4	7,2
Auto-financement	61,3	69,4
<b>Budget total de R&amp;D*</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
en millions d'euros	18 693	24 416

\* Sommes des dépenses intérieures et extérieures de R&D.

Le poids des régions dans l'effort de R&D des entreprises [1] %

	DIRD		Chercheurs	
	1992	2000	1992	2000
Île-de-France	53,2	47,7	54,6	46,3
Rhône-Alpes	9,2	11,4	10,0	12,4
PACA	5,8	5,1	6,7	5,8
Midi-Pyrénées	5,4	4,9	4,7	5,5
Autres régions	26,4	30,9	24,0	30,0
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

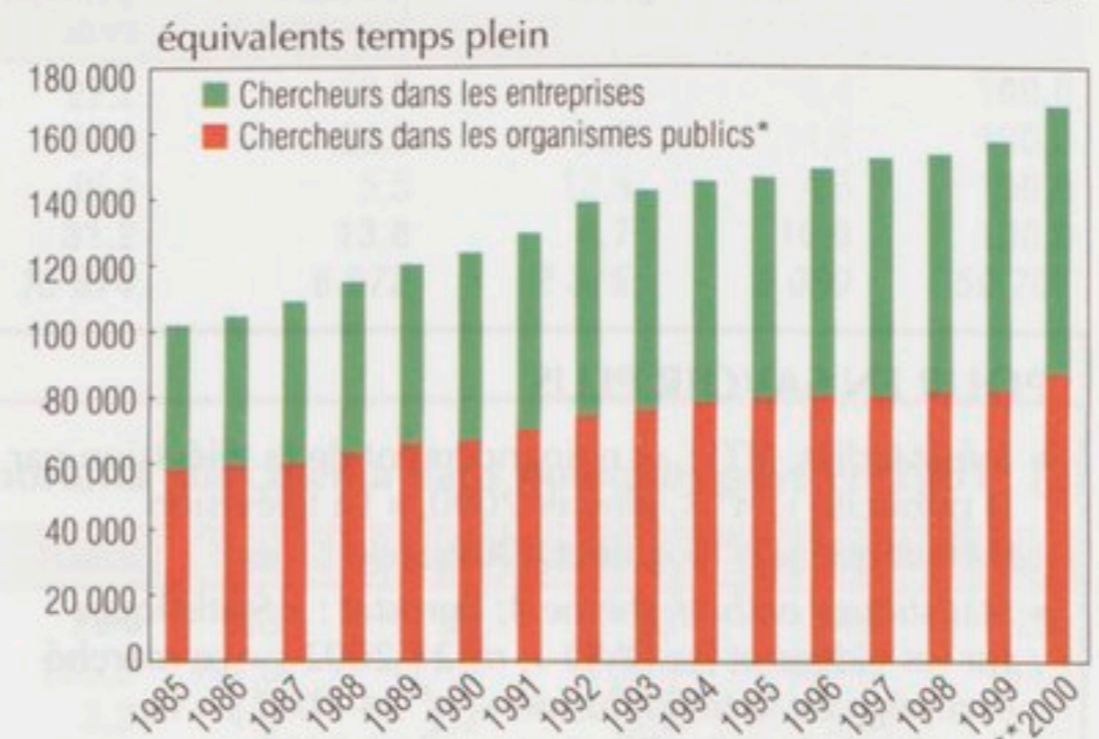
Les 10 premières entreprises françaises selon le budget de R&D en 2001 [3]

	Budget de R&D		CA
	millions d'€	2001/00 %	
EADS	5 100	8	27
Aventis	3 481	0	3
Alcatel	2 867	1	-19
Renault	1 935	5	6
Thalès	1 900	6	20
PSA Peugeot Citroën	1 733	7	17
ST Microelectronics	1 104	-3	-17
Snecma	1 035	27	22
Sanofi-Synthelabo	1 031	9	9
Michelin	702	9	2

Les principales branches industrielles en matière de DIRD en 2000 [1]

	DIRD millions d'€	2000/99 en volume %	Financement de l'État %
Construction automobile	2 671	6,4	0,5
Équipements de communication	2 653	12,8	18,7
Industrie pharmaceutique	2 401	-3,0	0,5
Construction aéronautique et spatiale	1 965	-11,1	37,5
Instruments de précision	1 320	4,3	18,0
<b>Rappel ensemble de la DIRD des entreprises</b>	<b>19 348</b>	<b>2,9</b>	<b>11,4</b>

Effectifs de chercheurs [1]



\* Y c. effectifs de la défense jusqu'en 1991, hors défense à partir de 1992.

\*\* Rupture de série due à un changement méthodologique.

# 18 secteur tertiaire

## PRÉSENTATION

L'activité audiovisuelle produit des images essentiellement pour la **télévision**, le **cinéma** ou la **vidéo**. Jusqu'à la fin des années 70, l'audiovisuel était soutenu essentiellement par la **redevance**, les recettes des salles de cinéma et, très faiblement par la **publicité**. En 2000, les entreprises financent 46,5 % de la télévision par l'achat d'espaces publicitaires. Les ménages complètent ce financement avec les **abonnements** et la redevance. La télévision domine l'audiovisuel par son chiffre d'affaires et commande l'activité de la production de programmes dont elle est la première source de revenus.

Depuis l'apparition de la télévision par satellite et des bouquets de chaînes numériques, l'engouement pour la télévision payante se développe : fin 2002, 3,2 millions de foyers sont abonnés au satellite et 3,6 millions au câble. Les chaînes thématiques enregistrent une progression de leur audience depuis 1996 ; elles sont surtout regardées par les jeunes.

L'essor de la télévision et de la vidéo s'est accompagné d'une baisse de la fréquentation du cinéma. Au début des années 80, le cinéma comptait 200 millions de spectateurs, puis ce nombre a chuté continuellement jusqu'en 1992 pour atteindre seulement 116 millions cette année-là. Depuis 1995, la tendance s'inverse avec une progression continue. L'année 2002 est cependant en légère baisse, avec près de 184,5 millions de spectateurs (- 1,4 % par rapport à 2001). Le niveau de fréquentation reste très élevé, notamment grâce au développement des multiplexes. Les recettes totales sont en légère hausse (+ 0,9 %), conséquence de celle de la recette moyenne par entrée qui passe de 5,44 € à 5,57 € en 2002.

Dans le monde, on recense 1,4 Md de téléspectateurs dont la durée d'écoute moyenne par individu ne cesse de progresser. En 2002, elle atteint 3 heures 32 minutes par jour en France. Les États-Unis restent en tête du classement. Les téléspectateurs des pays d'Europe de l'Est sont de plus en plus assidus [1] [2] [4].

### POUR EN SAVOIR PLUS

- *Info-Médias*, SJTI ; « Le financement de la télévision par la publicité », n° 3, janvier 2000, « La télévision thématique », n° 5, juillet 2000.
- *Statistiques en bref*, thème 4, Eurostat : « Statistiques sur les vidéos et les DVD », n° 21-2002 ; « Le marché européen de la télédiffusion », n° 24-2002 ; « Le marché de la radiodiffusion », n° 34-2002.
- *Indicateurs statistiques de l'Audiovisuel*, Direction du développement des Médias, CNC, CSA, INA, édition 2001.

## DÉFINITIONS

- **Secteur audiovisuel.** Industries techniques : activité regroupant la location de matériels, l'utilisation et le service des techniciens (y compris les réalisateurs) pour l'utilisation de ces matériels. Production cinéma : activité consistant à la réunion et la mise en œuvre de talents et de moyens techniques et humains et de financements nécessaires à la réalisation de films, et à la gestion des droits relatifs à leur diffusion. Production télévision : activité consistant à la réunion et la mise en œuvre de talents, de moyens techniques et humains, de financements nécessaires à la réalisation de programmes audiovisuels pour la télévision, et à la gestion des droits relatifs à leurs diffusions. Production de commande : activité consistant en la production sur commande de films ou programmes destinés à la publicité (spots publicitaires, programmes institutionnels). Distribution : commercialisation du droit d'exploitation du film ou du programme audiovisuel auprès des exploitants de salles, des diffuseurs de télévision ou des éditeurs vidéo. Diffusion : activité regroupant les chaînes de télévision publiques, chaînes commerciales, chaînes à péage, câblo-opérateurs et diffuseurs par satellite. Exploitation cinéma : projection de films dans les salles.
- **Chaînes hertziennes généralistes.** Télévision traditionnelle.
- **Chaînes thématiques.** Diffusées par câble ou satellite.
- **Redevance.** Taxe parafiscale payée par tout détenteur d'un téléviseur. Elle est une sorte de droit à bénéficier de la TV, qu'elle soit publique ou privée, payante ou gratuite. Elle constitue la composante principale du financement des chaînes publiques.
- **Abonnement.** Il donne accès aux chaînes payantes et constitue la source essentielle de leur financement.

### SOURCES

- [1] Direction du développement des Médias, CNC, CSA, INA.
- [2] Centre National de la Cinématographie.
- [3] « Statistics on audiovisual services-data 1980-2000 », *Tableaux détaillés*, Thème 4, édition 2001, Eurostat.
- [4] *Communiqué*, Médiamétrie ([www.mediаметrie.fr](http://www.mediаметrie.fr)).

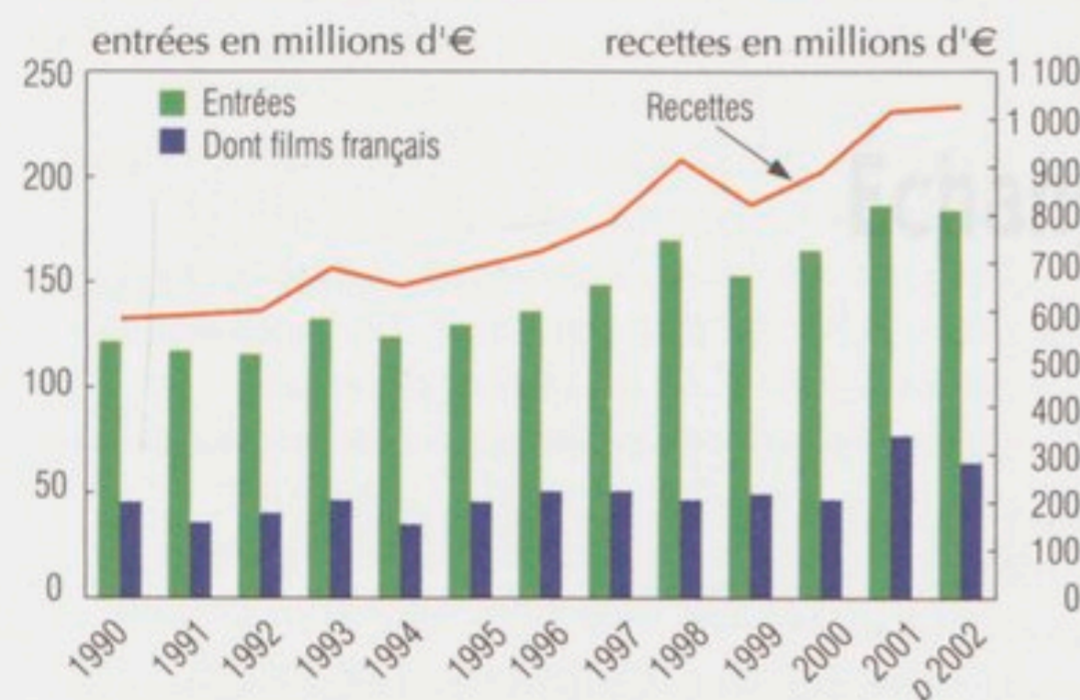


Secteur de l'audiovisuel en 2000 [1]

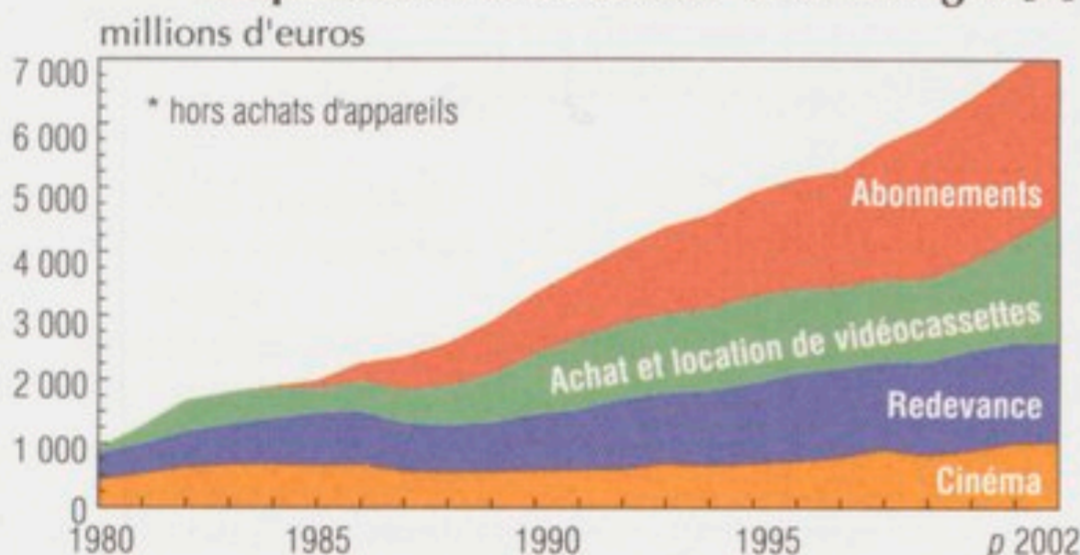
	Nombre d'entrep.	CAHT* millions d'€	VAHT millions d'€	Nb. de salariés**
Production de films	882	1 177	647	1 162
Production de programmes TV	1 094	1 975	1 006	2 627
Production de commande	1 711	894	384	2 643
Prestations techniques	1 048	1 378	712	6 087
Distrib. de films et programmes	315	1 369	306	1 555
Exploitation de salles de cinéma	793	1 007	359	8 013
Vidéo	367	861	189	1 231
Diffusion télévisuelle***	223	8 643	2 367	15 103
<b>Total</b>	<b>6 433</b>	<b>17 304</b>	<b>5 970</b>	<b>38 421</b>

\* Y compris production immobilisée. \*\* Permanents ; données 1998. \*\*\* Chaînes généralistes, chaînes locales et thématiques et distributeurs de bouquets de chaînes de radio et de télévision.

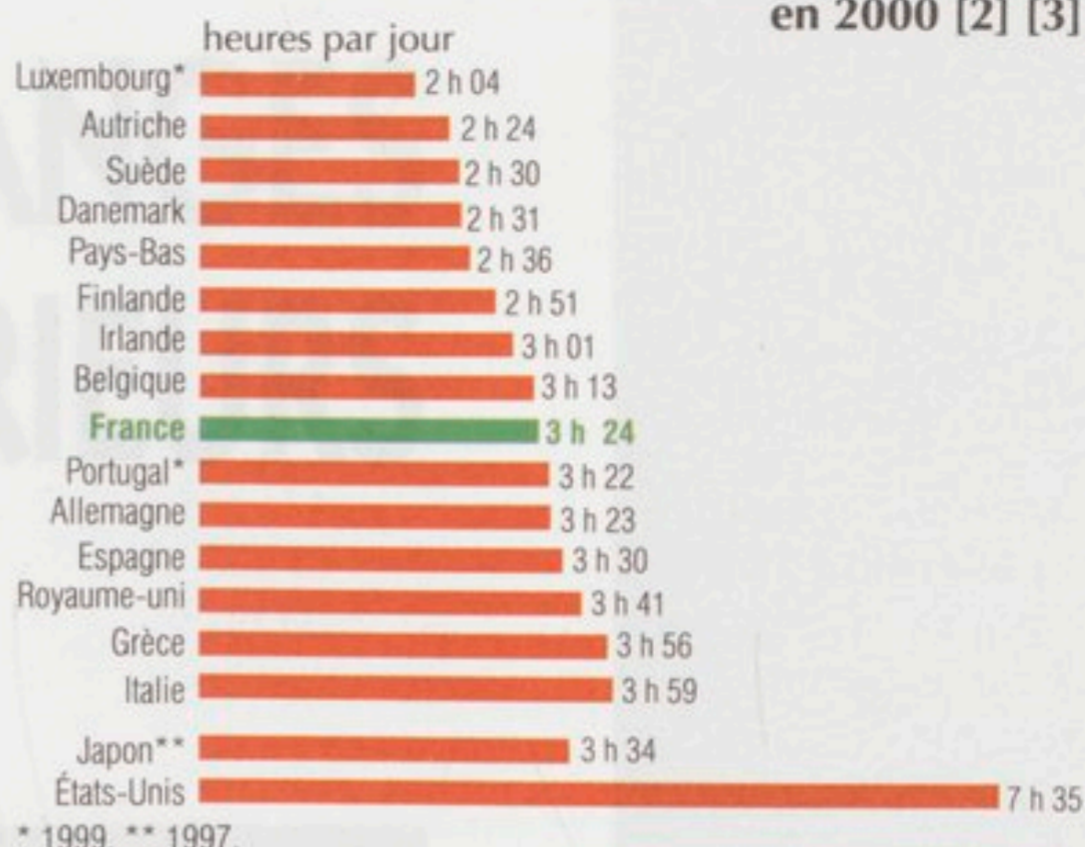
Entrées et recettes des salles de cinéma en France [2]



Dépenses audiovisuelles\* des ménages [2]



Temps moyen passé devant la télévision en 2000 [2] [3]



\* 1999. \*\* 1997.

Télévision et téléspectateurs [1]

	1989	1999	2001	2002
<b>Durée d'écoute journalière :</b>				
- par foyer	4 h 55	5 h 14	5h29	5h31
- par individu*	2 h 53	3 h 19	3h29	3h32
<b>Télévision payante : Nombre d'abonnements (en milliers)</b>				
Abonnement à Canal +	2 875	4 577	4 551	4 840
Abonnement à un réseau câblé	243	2 730	3 375	3 593
Abonnements au satellite	///	2 243	2 910	3 192

\* Individus âgés de 15 ans et plus.

Ressources des chaînes généralistes [1] millions d'€

	1989	2000	2000/99 %
<b>Toutes chaînes</b>			
Chiffre d'affaires	2 788	5 923	8,0
dont : publicité*	1 324	2 757	12,3
<b>Chaînes publiques</b>			
Chiffre d'affaires	1 060	2 333	7,2
dont : redevance	635	1 515	13,3
publicité*	334	674	-4,6
<b>Chaînes privées</b>			
Chiffre d'affaires	1 728	3 590	8,4
dont : publicité*	991	2 084	19,1
abonnements	706	1 410	3,1

\* Publicité et parrainage.

Structure du temps d'antenne des chaînes en 2001 [1] %

	Information	Magazines et documentaires	Films	Téléfilms et séries	Musique et divertissement	Sport	Autres*	Total
Chaînes Publiques	14,4	36,1	5,1	22,2	10,3	3,5	8,4	100,0
Chaînes privées gratuites	8,3	12,7	3,3	37,6	22,6	1,7	14,8	100,0
Canal +	3,4	11,6	14,7	46,4	5,5	13,8	4,6	100,0
<b>Total</b>	<b>10,4</b>	<b>23,8</b>	<b>6,1</b>	<b>31,2</b>	<b>13,8</b>	<b>4,7</b>	<b>10,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Total en heures</b>	<b>5 269</b>	<b>12 044</b>	<b>3 115</b>	<b>15 874</b>	<b>6 972</b>	<b>2 375</b>	<b>5 050</b>	<b>50 701</b>

\* Publicité, bandes-annonces, indicatifs.

Panorama du cinéma dans quelques pays en 2001\* [2]

	Union européenne**	Espagne	France	Italie	Allemagne	Royaume-Uni	États-Unis	Japon
Longs métrages produits	595	107	204	103	83	83	445	281
Spectateurs en millions	844,0	145,2	185,8	107,0	177,9	155,9	1 490,0	163,3
Fréquentation moyenne par habitant	2,3	3,7	3,2	1,9	2,2	2,6	5,3	1,3
Part du cinéma national en % des recettes	23,0	18,0	34,8	19,4	** 9,4	4,9	** 96,1	39,0
Part du cinéma américain en % des recettes	73,0	62,3	50,2	59,7	** 81,9	73,9	** 96,1	58,0

\* Données provisoires. \*\* 2001.

# Le secteur tertiaire

## Temps moyen passé devant la télévision en 2000 (en heures)

Le temps moyen passé devant la télévision en 2000 est de 107 heures par semaine. Ce chiffre est en hausse de 10,5% par rapport à 1999. Les hommes passent plus de temps devant la télévision que les femmes (112 heures contre 102 heures). Les jeunes passent plus de temps devant la télévision que les adultes et les personnes âgées. Les personnes qui ont un diplôme du supérieur passent plus de temps devant la télévision que celles qui n'ont pas de diplôme. Les personnes qui ont un emploi passent plus de temps devant la télévision que celles qui ne travaillent pas. Les personnes qui ont un revenu élevé passent plus de temps devant la télévision que celles qui ont un revenu faible.

## Structure du temps de visionnage des chaînes en 2000 (en heures)

Chaîne	Temps (heures)	Pourcentage
Total	107	100%
France 1	14,8	13,8%
France 2	13,8	12,7%
France 3	10,8	10,1%
France 4	4,7	4,4%
France 5	2,8	2,6%
France 6	1,7	1,6%
France 7	1,7	1,6%
France 8	1,7	1,6%
France 9	1,7	1,6%
France 10	1,7	1,6%
France 11	1,7	1,6%
France 12	1,7	1,6%
France 13	1,7	1,6%
France 14	1,7	1,6%
France 15	1,7	1,6%
France 16	1,7	1,6%
France 17	1,7	1,6%
France 18	1,7	1,6%
France 19	1,7	1,6%
France 20	1,7	1,6%

## Panorama du cinéma dans quelques pays en 2000 (en millions de spectateurs)

Pays	2000	1999	1998
France	192,0	188,0	185,0
Italie	188,0	185,0	182,0
Allemagne	185,0	182,0	179,0
Espagne	182,0	179,0	176,0
Grèce	179,0	176,0	173,0
Portugal	176,0	173,0	170,0
Autriche	173,0	170,0	167,0
Belgique	170,0	167,0	164,0
Canada	167,0	164,0	161,0
Israël	164,0	161,0	158,0
Inde	161,0	158,0	155,0
Malaisie	158,0	155,0	152,0
Chine	155,0	152,0	149,0
Corée	152,0	149,0	146,0
Indonésie	149,0	146,0	143,0
Iran	146,0	143,0	140,0
Arabie Saoudite	143,0	140,0	137,0
Israël	140,0	137,0	134,0
Israël	137,0	134,0	131,0
Israël	134,0	131,0	128,0
Israël	131,0	128,0	125,0
Israël	128,0	125,0	122,0
Israël	125,0	122,0	119,0
Israël	122,0	119,0	116,0
Israël	119,0	116,0	113,0
Israël	116,0	113,0	110,0
Israël	113,0	110,0	107,0
Israël	110,0	107,0	104,0
Israël	107,0	104,0	101,0
Israël	104,0	101,0	98,0
Israël	101,0	98,0	95,0
Israël	98,0	95,0	92,0
Israël	95,0	92,0	89,0
Israël	92,0	89,0	86,0
Israël	89,0	86,0	83,0
Israël	86,0	83,0	80,0
Israël	83,0	80,0	77,0
Israël	80,0	77,0	74,0
Israël	77,0	74,0	71,0
Israël	74,0	71,0	68,0
Israël	71,0	68,0	65,0
Israël	68,0	65,0	62,0
Israël	65,0	62,0	59,0
Israël	62,0	59,0	56,0
Israël	59,0	56,0	53,0
Israël	56,0	53,0	50,0
Israël	53,0	50,0	47,0
Israël	50,0	47,0	44,0
Israël	47,0	44,0	41,0
Israël	44,0	41,0	38,0
Israël	41,0	38,0	35,0
Israël	38,0	35,0	32,0
Israël	35,0	32,0	29,0
Israël	32,0	29,0	26,0
Israël	29,0	26,0	23,0
Israël	26,0	23,0	20,0
Israël	23,0	20,0	17,0
Israël	20,0	17,0	14,0
Israël	17,0	14,0	11,0
Israël	14,0	11,0	8,0
Israël	11,0	8,0	5,0
Israël	8,0	5,0	2,0
Israël	5,0	2,0	0,0

## Secteur de l'audiovisuel en 2000 (en milliards de francs)

Produit	2000	1999	1998
Total	120,0	115,0	110,0
Produits audiovisuels	100,0	95,0	90,0
Produits culturels	20,0	18,0	16,0
Produits commerciaux	80,0	77,0	74,0
Produits de service	10,0	9,0	8,0
Produits de divertissement	5,0	4,5	4,0
Produits de formation	5,0	4,5	4,0
Produits de santé	5,0	4,5	4,0
Produits de sport	5,0	4,5	4,0
Produits de religion	5,0	4,5	4,0
Produits de science	5,0	4,5	4,0
Produits de technologie	5,0	4,5	4,0
Produits de musique	5,0	4,5	4,0
Produits de cinéma	5,0	4,5	4,0
Produits de télévision	5,0	4,5	4,0
Produits de radio	5,0	4,5	4,0
Produits de presse	5,0	4,5	4,0
Produits de jeux	5,0	4,5	4,0
Produits de logiciels	5,0	4,5	4,0
Produits de services	5,0	4,5	4,0
Produits de transport	5,0	4,5	4,0
Produits de communication	5,0	4,5	4,0
Produits de commerce	5,0	4,5	4,0
Produits de construction	5,0	4,5	4,0
Produits de santé	5,0	4,5	4,0
Produits de culture	5,0	4,5	4,0
Produits de sport	5,0	4,5	4,0
Produits de divertissement	5,0	4,5	4,0
Produits de formation	5,0	4,5	4,0
Produits de santé	5,0	4,5	4,0
Produits de sport	5,0	4,5	4,0
Produits de divertissement	5,0	4,5	4,0
Produits de formation	5,0	4,5	4,0
Produits de santé	5,0	4,5	4,0
Produits de sport	5,0	4,5	4,0
Produits de divertissement	5,0	4,5	4,0
Produits de formation	5,0	4,5	4,0
Produits de santé	5,0	4,5	4,0
Produits de sport	5,0	4,5	4,0
Produits de divertissement	5,0	4,5	4,0
Produits de formation	5,0	4,5	4,0
Produits de santé	5,0	4,5	4,0
Produits de sport	5,0	4,5	4,0
Produits de divertissement	5,0	4,5	4,0
Produits de formation	5,0	4,5	4,0
Produits de santé	5,0	4,5	4,0
Produits de sport	5,0	4,5	4,0
Produits de divertissement	5,0	4,5	4,0
Produits de formation	5,0	4,5	4,0
Produits de santé	5,0	4,5	4,0
Produits de sport	5,0	4,5	4,0
Produits de divertissement	5,0	4,5	4,0
Produits de formation	5,0	4,5	4,0
Produits de santé	5,0	4,5	4,0
Produits de sport	5,0	4,5	4,0
Produits de divertissement	5,0	4,5	4,0
Produits de formation	5,0	4,5	4,0
Produits de santé	5,0	4,5	4,0
Produits de sport	5,0	4,5	4,0
Produits de divertissement	5,0	4,5	4,0
Produits de formation	5,0	4,5	4,0
Produits de santé	5,0	4,5	4,0
Produits de sport	5,0	4,5	4,0
Produits de divertissement	5,0	4,5	4,0
Produits de formation	5,0	4,5	4,0
Produits de santé	5,0	4,5	4,0
Produits de sport	5,0	4,5	4,0
Produits de divertissement	5,0	4,5	4,0
Produits de formation	5,0	4,5	4,0
Produits de santé	5,0	4,5	4,0
Produits de sport	5,0	4,5	4,0
Produits de divertissement	5,0	4,5	4,0
Produits de formation	5,0	4,5	4,0
Produits de santé	5,0	4,5	4,0
Produits de sport	5,0	4,5	4,0
Produits de divertissement	5,0	4,5	4,0
Produits de formation	5,0	4,5	4,0
Produits de santé	5,0	4,5	4,0
Produits de sport	5,0	4,5	4,0
Produits de divertissement	5,0	4,5	4,0
Produits de formation	5,0	4,5	4,0
Produits de santé	5,0	4,5	4,0
Produits de sport	5,0	4,5	4,0
Produits de divertissement	5,0	4,5	4,0
Produits de formation	5,0	4,5	4,0
Produits de santé	5,0	4,5	4,0
Produits de sport	5,0	4,5	4,0
Produits de divertissement	5,0	4,5	4,0
Produits de formation	5,0	4,5	4,0
Produits de santé	5,0	4,5	4,0
Produits de sport	5,0	4,5	4,0
Produits de divertissement	5,0	4,5	4,0
Produits de formation	5,0	4,5	4,0
Produits de santé	5,0	4,5	4,0
Produits de sport	5,0	4,5	4,0
Produits de divertissement	5,0	4,5	4,0
Produits de formation	5,0	4,5	4,0
Produits de santé	5,0	4,5	4,0
Produits de sport	5,0	4,5	4,0
Produits de divertissement	5,0	4,5	4,0
Produits de formation	5,0	4,5	4,0
Produits de santé	5,0	4,5	4,0
Produits de sport	5,0	4,5	4,0
Produits de divertissement	5,0	4,5	4,0
Produits de formation	5,0	4,5	4,0
Produits de santé	5,0	4,5	4,0
Produits de sport	5,0	4,5	4,0
Produits de divertissement	5,0	4,5	4,0
Produits de formation	5,0	4,5	4,0
Produits de santé	5,0	4,5	4,0
Produits de sport	5,0	4,5	4,0
Produits de divertissement	5,0	4,5	4,0
Produits de formation	5,0	4,5	4,0
Produits de santé	5,0	4,5	4,0
Produits de sport	5,0	4,5	4,0
Produits de divertissement	5,0	4,5	4,0
Produits de formation	5,0	4,5	4,0
Produits de santé	5,0	4,5	4,0
Produits de sport	5,0	4,5	4,0
Produits de divertissement	5,0	4,5	4,0
Produits de formation	5,0	4,5	4,0
Produits de santé	5,0	4,5	4,0
Produits de sport	5,0	4,5	4,0
Produits de divertissement	5,0	4,5	4,0
Produits de formation	5,0	4,5	4,0
Produits de santé	5,0	4,5	4,0
Produits de sport	5,0	4,5	4,0
Produits de divertissement	5,0	4,5	4,0
Produits de formation	5,0	4,5	4,0
Produits de santé	5,0	4,5	4,0
Produits de sport	5,0	4,5	4,0
Produits de divertissement	5,0	4,5	4,0
Produits de formation	5,0	4,5	4,0
Produits de santé	5,0	4,5	4,0
Produits de sport	5,0	4,5	4,0
Produits de divertissement	5,0	4,5	4,0
Produits de formation	5,0	4,5	4,0
Produits de santé	5,0	4,5	4,0
Produits de sport	5,0	4,5	4,0
Produits de divertissement	5,0	4,5	4,0
Produits de formation	5,0	4,5	4,0
Produits de santé	5,0	4,5	4,0
Produits de sport	5,0	4,5	4,0
Produits de divertissement	5,0	4,5	4,0
Produits de formation	5,0	4,5	4,0
Produits de santé	5,0	4,5	4,0
Produits de sport	5,0	4,5	4,0
Produits de divertissement	5,0	4,5	4,0
Produits de formation	5,0	4,5	4,0
Produits de santé	5,0	4,5	4,0
Produits de sport	5,0	4,5	4,0
Produits de divertissement	5,0	4,5	4,0
Produits de formation	5,0	4,5	4,0
Produits de santé	5,0	4,5	4,0
Produits de sport	5,0	4,5	4,0
Produits de divertissement	5,0	4,5	4,0
Produits de formation	5,0	4,5	4,0
Produits de santé	5,0	4,5	4,0
Produits de sport	5,0	4,5	4,0
Produits de divertissement	5,0	4,5	4,0
Produits de formation	5,0	4,5	4,0
Produits de santé	5,0	4,5	4,0
Produits de sport	5,0	4,5	4,0
Produits de divertissement	5,0	4,5	4,0
Produits de formation	5,0	4,5	4,0
Produits de santé	5,0	4,5	4,0
Produits de sport	5,0	4,5	4,0
Produits de divertissement	5,0	4,5	4,0
Produits de formation	5,0	4,5	4,0
Produits de santé	5,0	4,5	4,0
Produits de sport	5,0	4,5	4,0
Produits de divertissement	5,0	4,5	4,0
Produits de formation	5,0	4,5	4,0
Produits de santé	5,0	4,5	4,0
Produits de sport	5,0	4,5	4,0
Produits de divertissement	5,0	4,5	4,0
Produits de formation	5,0	4,5	4,0
Produits de santé	5,0	4,5	4,0
Produits de sport	5,0	4,5	4,0
Produits de divertissement	5,0	4,5	4,0
Produits de formation	5,0	4,5	



# 19 échanges extérieurs

## PRÉSENTATION

En 2002, le solde des *échanges de biens et services* de la France avec l'étranger atteint 23,3 Mds d'€, soit 1,5 % du PIB. Ce solde reste très inférieur au niveau atteint entre 1997 et 1999, de l'ordre de 30 Mds d'€. Il résulte des fluctuations de la conjoncture internationale et de leurs répercussions sur la demande intérieure.

Malgré la contraction des importations et dans une moindre mesure des exportations, le solde des *échanges de biens* (en données FAB-FAB) est excédentaire de 8,2 Mds d'€, soit 5,5 Mds de plus qu'en 2001, après une année 2000 déficitaire (- 4,7 Mds d'€).

Le solde des échanges de *services* hors tourisme, en constante progression depuis le début des années 90, augmente fortement pour atteindre 8,2 Mds. Le négoce international dégage un excédent de 2,8 Mds. Malgré le ralentissement du transport routier et la stagnation du transport aérien et maritime, le solde des échanges de services de transport progresse de 1,4 % : le seul soutien des exportations de ce secteur provient de la mise en orbite de satellites.

L'excédent *touristique* se maintient à 15 Mds d'€, à peine en deçà du niveau record de 2000. Ce résultat est positif, compte tenu de la conjoncture économique internationale. Les dépenses des Français à l'étranger décélèrent de 2,8 % alors que celles des touristes étrangers sur le sol français progressent au même rythme qu'en 2001 (+ 1,1 %). La progression des recettes provient surtout de touristes européens, la désaffection des touristes américains se confirmant.

Le solde des *opérations de répartition* est toujours déficitaire depuis 1992 à l'exception de 1999 et 2000 ; il se dégrade en 2002 (- 8,1 %). Cette aggravation résulte d'un net recul des revenus de la propriété perçus par la France (- 9 %). Les intérêts subissent les effets de la baisse historique des taux et les dividendes de ceux de la détérioration du résultat des entreprises.

En 2002, les 150 000 entreprises opératrices du commerce extérieur de la France représentent seulement 6 % du total des entreprises françaises. 80 % du montant des importations sont réalisées par moins de 4 % des importateurs et 85 % du montant des exportations sont réalisées par 3 % des exportateurs. Cette concentration est sectorielle et géographique : l'industrie et le commerce rassemblent la quasi-totalité des opérateurs, 70 % des échanges sont réalisés avec l'Europe [2] [3].

## DÉFINITIONS

• **Échanges de biens et services en base 95.** La mise en place de la base 95 de la Comptabilité nationale, qui permet de meilleures comparaisons internationales, se traduit par plusieurs modifications dans la comptabilisation des échanges extérieurs. En particulier :

- le territoire économique s'étend aux départements d'Outre-Mer (les TOM restant exclus).
- les flux totaux de commerce extérieur sur les marchandises sont mesurés FAB (franco à bord). Les opérations sur les marchandises excluent donc les frais d'assurance et de transport au-delà de la frontière du pays exportateur. Les services de transport et d'assurance liés au commerce extérieur des biens sont mesurés de manière compatible avec cette mesure FAB/FAB des biens. Mais les importations de biens détaillées par produit ou pays d'origine restent mesurées CAF (coût, assurance et fret) et incluent les frais d'assurance et de transport jusqu'à la frontière française. Du total des importations CAF on déduit donc une estimation de ces coûts pour l'ensemble des produits, intitulée correction CAF-FAB.
- les bénéfices réinvestis par les entreprises d'investissement direct étranger sont pris en compte dans les revenus de la propriété.

• **Taux de couverture.** Voir définition au mot clé 19-2.

• **Correction territoriale.** Elle représente les dépenses des résidents à l'étranger moins les dépenses des non-résidents en France.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Place des PME dans les exportations françaises », *Les notes bleues de Bercy*, n° 239, octobre 2002.
- « Les comptes de la Nation en 2002 », *Insee-Première*, n° 894, avril 2003.

### SOURCES

[1] Comptes nationaux Base 95, Insee.

[2] « Les échanges extérieurs de la France en 2002 », *INSEE-Première*, n° 912, juillet 2003.

[3] « Le commerce extérieur de la France en 2002 » *Les notes bleues de Bercy*, n° 250, avril 2003.

[4] « Commerce extérieur de l'UE en 2000 », *Statistiques en bref, série commerce extérieur*, Eurostat, n° 3/2001.

**Solde des échanges extérieurs de 1999 à 2002 [2]**  
milliards d'euros

	1999	2000	2001	2002
<b>Échanges de biens*</b>	<b>12,5</b>	<b>-4,7</b>	<b>2,7</b>	<b>8,2</b>
<b>Échanges de services hors tourisme</b>	<b>4,9</b>	<b>6,9</b>	<b>5,6</b>	<b>8,2</b>
Négoce international	2,1	1,9	3,0	2,8
Transports	1,3	1,1	0,6	1,4
Télécommunications	0,1	0,2	0,1	0,7
Services rendus aux entreprises	1,8	2,9	2,4	4,2
Activités culturelles et récréatives	-0,2	-0,1	-0,5	-0,4
Assurances	-0,2	1,0	0,3	-0,2
Organismes financiers	0,0	-0,1	-0,3	-0,3
<b>Total</b>	<b>4,9</b>	<b>6,9</b>	<b>5,6</b>	<b>8,2</b>
<b>Tourisme</b>	<b>13,3</b>	<b>15,4</b>	<b>15,1</b>	<b>15,0</b>
<b>Opérations de répartition</b>	<b>2,7</b>	<b>0,9</b>	<b>-2,0</b>	<b>-8,1</b>
dont : Rémunération des salariés	1,9	1,5	1,6	1,7
Impôts sur la prod. et les import.	-8,0	-8,7	-8,9	-7,1
Subventions	9,6	9,6	9,2	9,3
Coop. internationale courante	-0,7	-1,2	-2,0	-3,2
Revenus de la propriété	11,0	9,3	9,8	3,0
Primes d'assurance	0,3	0,5	0,3	0,5
Indemnités d'assurance	-1,0	-0,8	-0,8	-0,7
Autres transferts courants	-6,4	-7,8	-0,8	-9,0
Transferts en capital	-2,1	0,5	-1,3	-0,7
<b>Capacité de financement de la Nation</b>	<b>33,5</b>	<b>18,5</b>	<b>21,4</b>	<b>23,3</b>

\* FAB-FAB

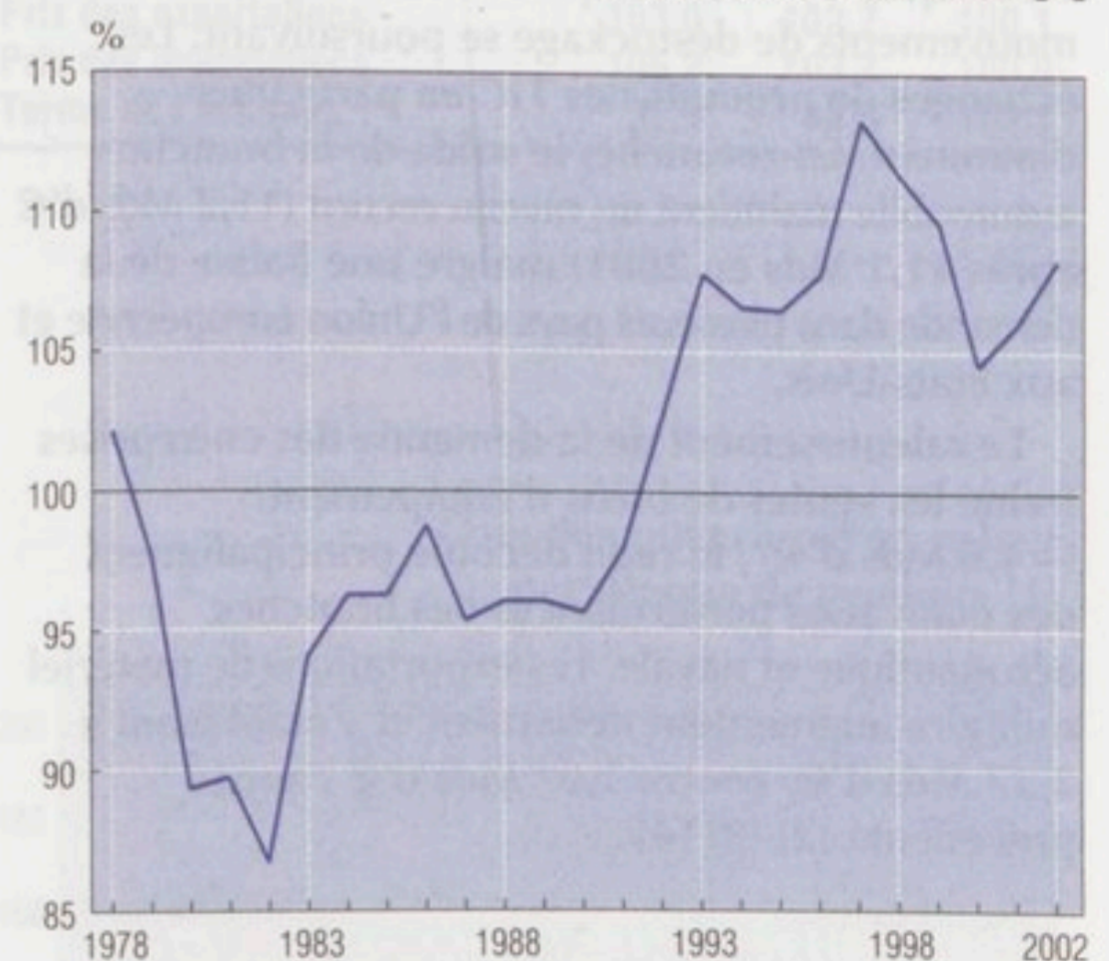
**Importations et exportations par groupe de produits en 2002 [1]**  
milliards d'euros

	Importations CAF	Exportations FAB
Agriculture, sylviculture et pêche	8,5	10,4
Industries	320,0	321,1
soit : IAA	22,8	29,6
biens de consommation	56,3	51,0
automobile	37,4	48,6
biens d'équipement	71,5	82,4
biens intermédiaires	100,9	99,0
énergie	31,2	10,6
Services principalement marchands	37,4	45,6
soit : commerce	2,8	5,6
transports	10,1	11,6
activités financières	2,6	2,1
services aux entreprises	19,5	24,5
services aux particuliers	2,4	2,0
Correction CAF-FAB	-5,2	///
Correction territoriale	19,5	34,5
<b>Total FAB</b>	<b>380,2</b>	<b>411,6</b>

**Commerce extérieur de l'UE avec ses 20 principaux clients en 2002 [4]**

Rang		Exportations		Importations		Balance commerciale Mds d'€
		Mds d'€	2002/01 %	Mds d'€	2002/01 %	
1	États-Unis	239,8	0,0	174,8	-10,7	65,0
2	Suisse	70,7	-5,5	58,8	-3,4	11,9
3	Chine	34,1	13,5	81,7	7,6	-47,5
4	Japon	42,3	-5,9	68,4	-10,4	-26,1
5	Russie	30,4	8,8	47,6	-0,1	-17,2
6	Norvège	26,5	1,3	44,8	-0,7	-18,3
7	Pologne	37,3	4,6	28,2	5,7	9,2
8	Rép. Tchèque	29,2	5,6	27,5	9,5	1,7
9	Hongrie	25,0	4,8	25,3	1,9	-0,3
10	Turquie	24,3	19,7	22,0	8,9	2,2
11	Corée du sud	17,3	11,2	22,2	3,0	-4,9
12	Canada	22,3	1,6	16,0	-11,2	6,3
13	Bésil	15,4	-15,6	17,3	-5,4	-1,9
14	Taiwan	11,6	-12,3	21,1	-12,7	-9,5
15	Hong Kong	19,9	-7,6	9,7	-5,3	10,2
16	Afrique du Sud	12,4	-0,3	15,6	-2,6	-3,2
17	Singapour	14,2	-3,0	13,0	-6,4	1,1
18	Inde	14,0	10,8	13,0	1,0	0,9
19	Arabie Saoudite	14,6	10,6	12,3	-6,0	2,3
20	Australie	16,6	6,7	8,9	-4,3	7,7
<b>Total Monde</b>		<b>993,9</b>	<b>0,9</b>	<b>986,9</b>	<b>-4,0</b>	<b>6,9</b>

**Taux de couverture de l'ensemble des biens et services [1]**



**Concentration sectorielle des échanges en 2002 [3] %**

Secteurs	Importateurs		Exportateurs	
	Répartition des opérateurs	Répartition des flux	Répartition des opérateurs	Répartition des flux
Agriculture, chasse, sylviculture	0,4	0,0	1,5	0,0
Industries extractives	0,1	0,0	0,2	0,0
<b>Industries manufacturières</b>	<b>37,2</b>	<b>56,0</b>	<b>55,4</b>	<b>92,5</b>
Production et distribution d'électricité de gaz et d'eau	0,1	0,5	0,0	0,2
Construction	0,6	0,0	1,0	0,1
<b>Commerce</b>	<b>53,7</b>	<b>35,9</b>	<b>34,1</b>	<b>4,5</b>
Hôtels et restaurants	0,3	0,0	0,1	0,0
Transports et communications	1,9	5,5	2,2	2,0
Activités financières	0,2	0,1	0,1	0,0
Immobilier, location et services aux entreprises	4,6	1,9	4,7	0,7
Autres services marchands	0,9	0,1	0,7	0,0
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

# 19 échanges extérieurs

## PRÉSENTATION

En 2002, le solde de la **balance commerciale** est excédentaire de 8,2 Mds d'€ (en données FAB-FAB, d'après les **Comptes nationaux base 95**) après un excédent de 2,7 Mds d'€ en 2001. Ce résultat reste modeste comparé à ceux des années 1997 et 1998. En données FAB-CAF l'excédent commercial s'élève à 2,9 Mds d'€ (après - 2,7 Mds en 2001). L'appréciation du change limite notamment l'impact du redressement des cours du pétrole, ce qui allège la facture énergétique (- 20,7 Mds d'€ après - 21,7 Mds d'€).

Dans l'ensemble, les exportations de **produits agricoles et agroalimentaires**, qui ne sont plus affectées par les crises sanitaires passées, sont bien orientées.

Les échanges de **biens de consommation** qui constituent un élément moteur du commerce extérieur, restent dynamiques en 2002 ; la progression des ventes de produits pharmaceutiques se poursuit principalement vers les Etats-Unis ; ils bénéficient d'une consommation encore soutenue des ménages.

L'excédent des échanges de **produits manufacturés** continue de s'accroître (+ 3 Mds d'€), principalement grâce au recul des importations de **biens intermédiaires** (- 4 %) : les achats de composants électriques et électroniques sont en repli, les mouvements de déstockage se poursuivant. Les échanges de produits des TIC en particulier diminuent. En revanche, le solde de la branche **automobile** maintient un niveau record (11,2 Mds d'€ après 11,1 Mds en 2001) malgré une baisse de la demande dans plusieurs pays de l'Union européenne et aux États-Unis.

Le ralentissement de la demande des entreprises freine les ventes de **biens d'équipement** (- 4,8 Mds d'€) ; le repli découle principalement des mauvaises performances des branches aéronautique et navale. Les exportations de matériel militaire augmentent nettement et s'établissent à 3,23 Mds d'€, contre 2,07 Mds d'€ l'année précédente [2] [3] [4].

## DÉFINITIONS

- **Balance commerciale.** Dans les échanges extérieurs, la balance commerciale ne prend en compte que les biens, les services étant exclus. La Comptabilité nationale procède à l'évaluation dans la nomenclature d'activités française (NAF) des importations et des exportations de biens à partir des statistiques douanières de marchandises. Des correctifs sont apportés à celles-ci : d'une part, les échanges se rapportant à la récupération sont déduits des flux douaniers, d'autre part, on y ajoute ceux de matériel militaire ainsi que l'avitaillement des navires et des avions.
- **Taux de couverture.** Rapport de la valeur des exportations (E) divisées par celle des importations (I) relatives au même produit ou ensemble de produits, ou au même pays. Le taux de couverture est le rapport E/I alors que le solde du commerce extérieur est la différence E-I.
- **Terme de l'échange.** C'est le rapport, pour un produit donné, entre l'indice du prix des exportations et celui des importations.
- **Comptes nationaux base 95.** Voir au 19.1.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- *Les Notes Bleues de Bercy* : « Le commerce extérieur en 2002 », « Les échanges extérieurs de la France et de la zone euro », n° 250, avril 2003 ; « Les résultats du commerce extérieur par produits », n° 251, juillet 2003.

## SOURCES

[1] Comptes nationaux base 95, Insee.

[2] « Le commerce extérieur de l'année 2002 », Minefi, Direction générale des douanes et droits indirects ([www.douanes.gouv.fr](http://www.douanes.gouv.fr)).

[3] *L'économie française*, édition 2003-2004, Insee, Livre de poche, juin 2003.

[4] « Les échanges extérieurs en 2002 », *INSEE-Première*, n° 912, juillet 2003.

## Balance commerciale de la France par groupe de produits [1]

milliards d'euros

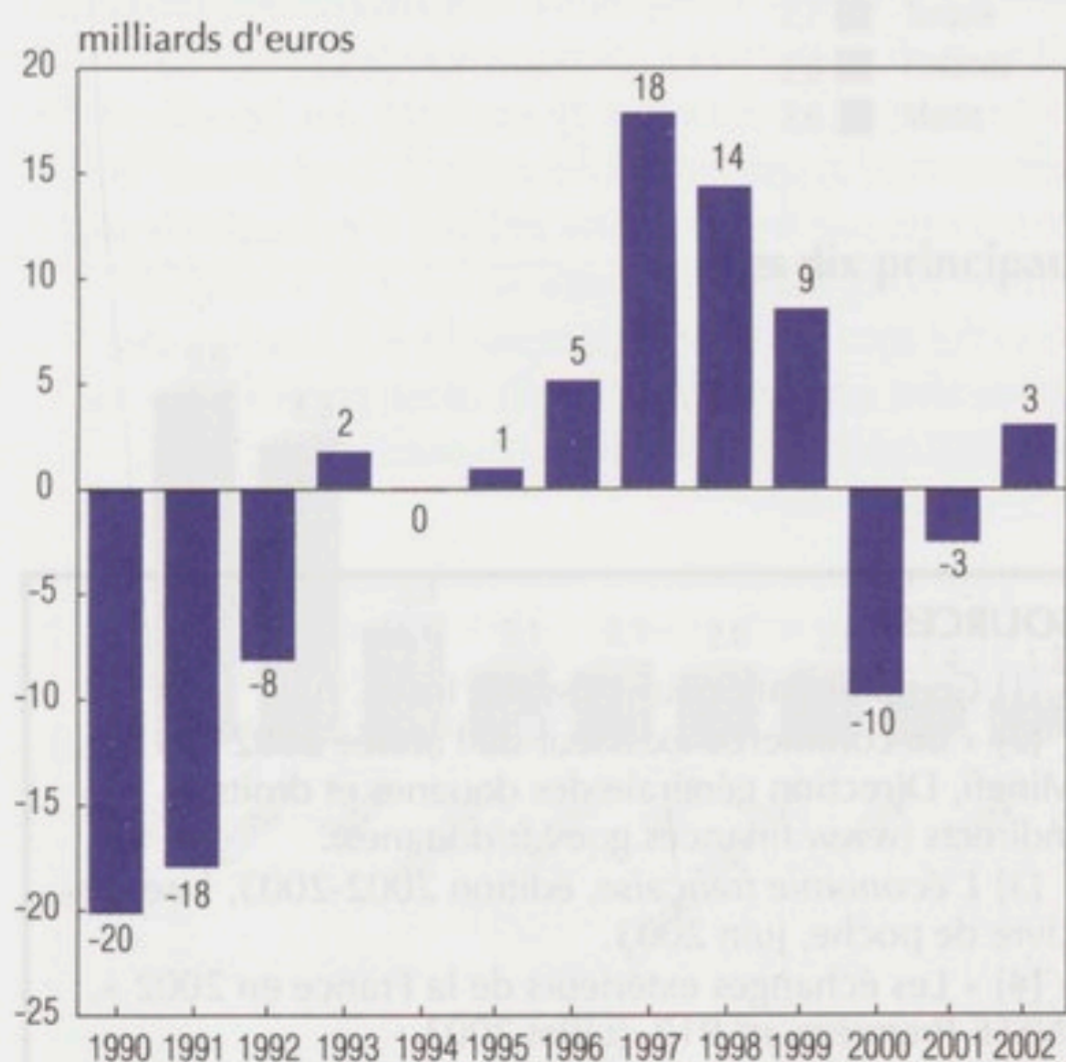
NES 16	1999	2000	2001	2002
<b>Agriculture, sylviculture, pêche</b>				
Exportations	10,1	10,4	9,7	10,4
Importations	7,9	8,2	8,4	8,5
Solde	2,2	2,2	1,3	1,9
<b>Industries agricoles et alimentaires</b>				
Exportations	27,2	28,4	28,4	29,6
Importations	19,9	21,0	22,1	22,8
Solde	7,3	7,4	6,3	6,8
<b>Biens de consommation</b>				
Exportations	39,6	45,0	49,1	51,0
Importations	43,7	51,9	54,3	56,3
Solde	-4,1	-6,9	-5,2	-5,3
<b>Automobile</b>				
Exportations	38,8	43,3	46,8	48,6
Importations	30,5	34,2	35,7	37,4
Solde	8,3	9,1	11,1	11,2
<b>Biens d'équipement</b>				
Exportations	72,7	85,4	86,5	82,4
Importations	65,2	77,4	77,3	71,5
Solde	7,5	8,0	9,2	10,9
<b>Biens intermédiaires</b>				
Exportations	89,4	103,4	101,5	99,0
Importations	90,6	110,7	105,2	100,9
Solde	-1,2	-7,3	-3,7	-1,9
<b>Énergie</b>				
Exportations	7,7	11,6	11,3	10,6
Importations	19,2	33,9	33,0	31,2
Solde	-11,5	-22,3	-21,7	-20,7
<b>Total</b>				
Exportations de biens (FAB)	285,5	327,5	333,3	331,5
Importations de biens (CAF)	277,0	337,5	336,0	328,6
Importations de biens (FAB)	273,0	332,2	330,6	323,3
Solde (FAB-CAF)	8,5	-9,9	-2,7	2,9
Taux de couverture (FAB-CAF)	103,1	97,1	99,2	100,9
Solde (FAB-FAB)	12,5	-4,7	2,7	8,2
Taux de couverture (FAB-FAB)	104,6	98,6	100,8	102,5

## Termes de l'échange par groupe de produits [1]

indice base 100 en 1995

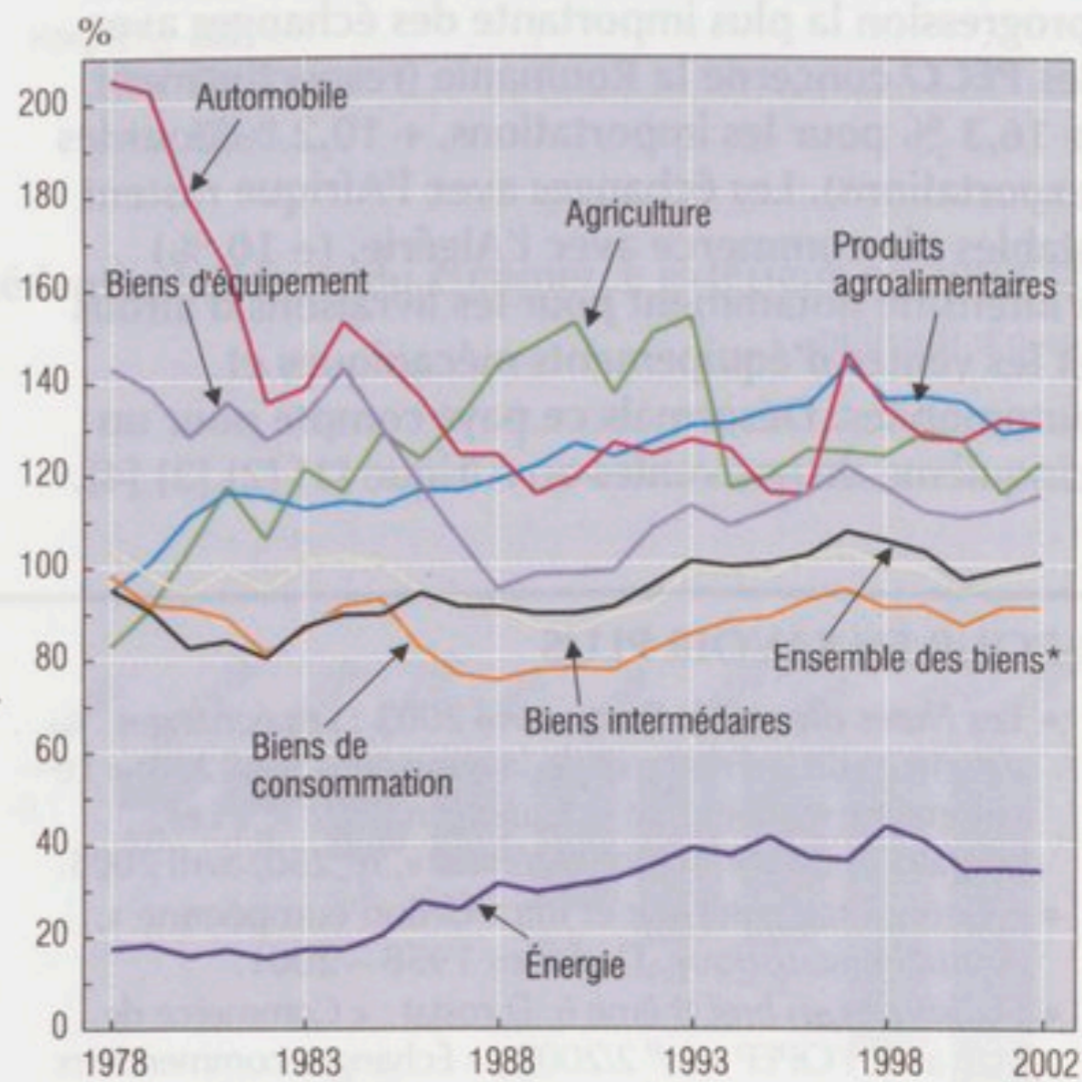
NES 16	2000	2001	2002
<b>Agriculture, sylviculture, pêche</b>			
Prix des exportations	91,8	90,5	93,5
Prix des importations	103,0	100,8	100,0
Terme de l'échange	89,1	89,8	93,5
<b>Industries agricoles et alimentaires</b>			
Prix des exportations	108,2	111,6	110,8
Prix des importations	105,0	107,4	107,6
Terme de l'échange	103,0	103,9	103,0
<b>Biens de consommation</b>			
Prix des exportations	101,0	102,2	99,3
Prix des importations	100,6	101,5	97,7
Terme de l'échange	100,4	100,7	101,6
<b>Automobile</b>			
Prix des exportations	100,4	103,0	105,4
Prix des importations	99,6	101,0	102,0
Terme de l'échange	100,8	102,0	103,3
<b>Biens d'équipement</b>			
Prix des exportations	100,1	98,1	95,6
Prix des importations	94,1	90,3	85,5
Terme de l'échange	106,4	108,6	111,8
<b>Biens intermédiaires</b>			
Prix des exportations	101,8	100,0	95,4
Prix des importations	103,2	101,5	97,8
Terme de l'échange	98,6	98,5	97,5
<b>Énergie</b>			
Prix des exportations	166,8	167,7	152,7
Prix des importations	187,0	180,6	168,3
Terme de l'échange	89,2	92,9	90,7
<b>Ensemble de l'industrie</b>			
Prix des exportations	103,0	102,7	100,1
Prix des importations	105,2	103,7	100,0
Terme de l'échange	97,9	99,0	100,1

## Solde\* de la balance commerciale [1]



\* FAB-CAF.

## Taux de couverture\* en valeur par groupe de produits [1]



\* FAB-CAF.

# 19) échanges extérieurs

## PRÉSENTATION

En 2002, comme en 2001, les échanges commerciaux de la France subissent le contrecoup du ralentissement mondial. L'Union européenne (60 % des échanges) reste le premier partenaire de la France avec un excédent de 8 Mds d'euros, malgré un repli des exportations et des importations. Nos échanges avec la zone euro restent déficitaires de 2,5 Mds d'€. Le déficit commercial se creuse avec l'Allemagne et les Pays-Bas. Il est atténué toutefois par le dynamisme des ventes de produits automobiles. L'excédent avec l'Espagne se maintient, celui avec le Royaume-Uni continue d'augmenter : ces deux pays représentent toujours nos principaux excédents bilatéraux.

Globalement, les valeurs des flux d'importations en provenance des pays de l'OCDE, hors Union européenne, sont minorées par l'appréciation de l'euro, les marchés étant libellés le plus souvent en dollars. Les échanges avec les États-Unis sont en baisse : les importations chutent de 13 % et les exportations de 8,7 %. Cette diminution résulte d'une demande inter-industrielle ralentie et d'une atonie de l'investissement de part et d'autre de l'Atlantique. L'évolution de nos échanges avec l'Asie est mieux orientée : les exportations vers la Chine augmentent et celles vers le Japon progressent de 1,9 %, malgré les difficultés financières de ce pays. Les ventes au Proche et Moyen Orient s'accroissent, du fait d'importantes livraisons d'airbus tandis que les achats d'hydrocarbures diminuent malgré le maintien des cours du brut.

Les échanges avec les dix pays candidats à l'adhésion à l'Union européenne, épargnés par le ralentissement économique international, progressent de façon soutenue. Toutefois ces pays ne représentent qu'une faible part du commerce extérieur. La progression la plus importante des échanges avec les PECO concerne la Roumanie (respectivement + 16,3 % pour les importations, + 10,2 % pour les exportations). Les échanges avec l'Afrique restent stables : le commerce avec l'Algérie, (+ 10 %) s'intensifie notamment pour les livraisons d'airbus et les ventes d'équipements mécaniques et automobiles. Désormais ce pays compte pour un cinquième de nos ventes en Afrique [1] [2] [3] [4].

## POUR EN SAVOIR PLUS

- *Les Notes Bleues de Bercy*, avril 2003 : Les échanges extérieurs de la France et de la zone euro », n° 228; « Le commerce extérieur de la France en 2002 », « Les opérateurs du commerce extérieur », n° 250, avril 2003.
- « Commerce extérieur et intra-Union européenne », *Annuaire statistique*, Données 1958 – 2001.
- *Statistiques en bref*, thème 6, Eurostat : « Commerce de l'UE avec l'OPEP », n° 2/2002 ; « Échanges commerciaux de l'UE avec les pays ACP », n° 3/2002 ; « Le commerce de l'UE avec la Chine et la Russie », n° 4/2002.

## DÉFINITIONS

- **OCDE.** L'Organisation de coopération et de développement économiques, qui a succédé à l'OECE, fondée pour gérer l'aide américaine d'après-guerre (plan Marshall), comprend en plus des pays de l'Union européenne (UE), les pays de l'Europe occidentale (Islande, Norvège, Suisse, Turquie), en Amérique, les États-Unis, le Canada et le Mexique, en Océanie, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, et, en Asie, le Japon.
- **Pays d'Asie.** Pays d'Asie nouvellement industrialisés : Chine, Corée du sud, Hong Kong, Indonésie, Malaisie, Singapour, Taïwan, Thaïlande.
- **PECO.** Pays d'Europe Centrale et Orientale : Bulgarie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Roumanie, Slovanie, Slovaquie, Rép. Tchèque.
- **CAF-FAB.** Voir la définition au mot-clé 19.1.
- **Zone euro.** Ensemble géographique constitué par les douze pays de l'Union européenne qui ont adopté l'euro comme monnaie unique. Onze pays satisfont depuis le 2 mai 1998 aux critères de convergence définis par le Traité de Maastricht : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, la Finlande, la France, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas et le Portugal. La Grèce, qui n'avait pas pu respecter précédemment ces critères de convergence, est intégrée à la zone euro depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2001. La Suède a différé son entrée dans la zone euro. Le Royaume-Uni et le Danemark souhaitent conserver leur monnaie nationale.

## SOURCES

- [1] Comptes nationaux base 95, Insee.
- [2] « Le commerce extérieur de l'année 2002 », Minefi, Direction générale des douanes et droits indirects ([www.finances.gouv.fr/douanes](http://www.finances.gouv.fr/douanes)).
- [3] *L'économie française*, édition 2002-2003, Insee, Livre de poche, juin 2003.
- [4] « Les échanges extérieurs de la France en 2002 », INSEE-Première, n° 912, juillet 2003.



Principaux partenaires commerciaux de la France en 2002 [2]

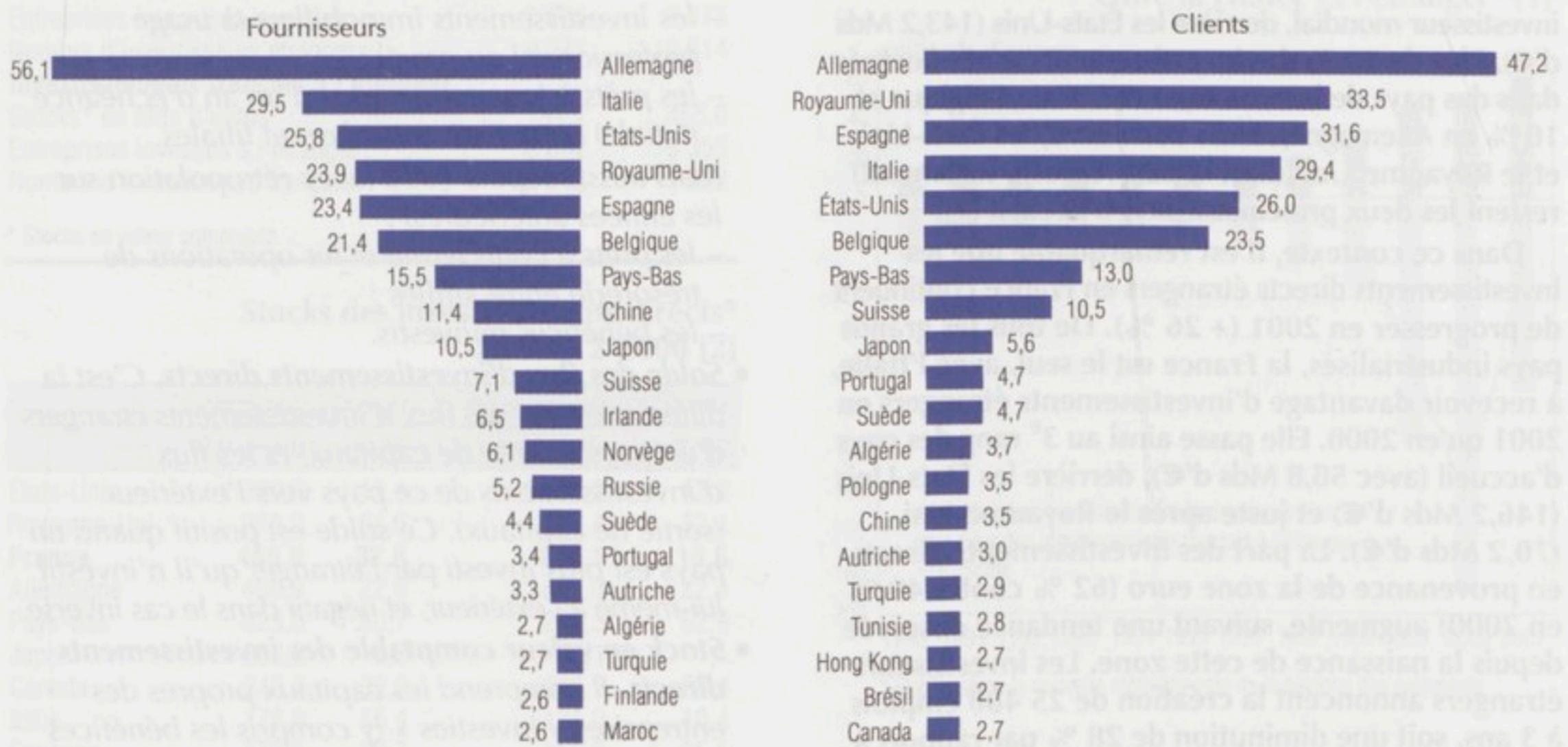
milliards d'euros

	Exportations*	Importations**	Solde	Rappel solde 2001
Union Européenne	206,1	198,1	8,0	7,6
dont : Zone euro	164,1	166,7	-2,5	-0,6
Allemagne	47,2	56,1	-8,9	-7,2
Belgique et Luxembourg (UEBL)	25,3	22,7	2,5	1,3
Espagne	31,6	23,4	8,3	8,9
Italie	29,4	29,5	-0,1	-1,2
Pays-Bas	13,0	15,5	-2,5	-2,7
Royaume-Uni	33,5	23,9	9,6	7,1
OCDE hors Union européenne	54,5	57,3	-2,9	-6,9
Suisse	10,5	7,1	3,3	3,4
États-Unis	26,0	25,8	0,2	-0,8
Japon	5,6	10,5	-4,9	-5,6
Reste du monde	70,9	73,2	-2,3	-3,4
Chine	3,5	11,4	-7,9	-6,5
<b>Ensemble</b>	<b>331,5</b>	<b>328,6</b>	<b>2,9</b>	<b>-4,1</b>

\* de biens (FAB). \*\* de biens (CAF).

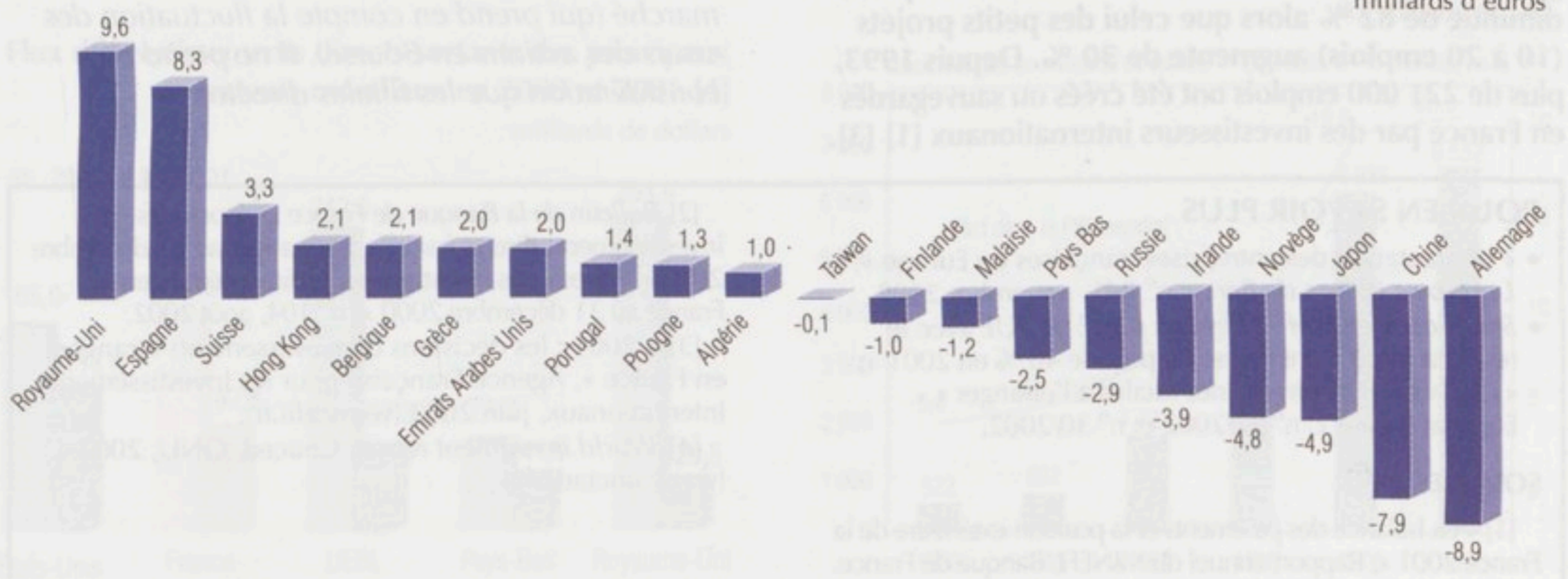
Les 20 premiers fournisseurs et les 20 premiers clients de la France en 2002 [2]

milliards d'euros



Les dix principaux excédents et déficits du commerce extérieur en 2002 [2]

milliards d'euros



## PRÉSENTATION

Après un niveau record en 2000, les flux d'investissements directs mondiaux diminuent fortement en 2001 (- 51 % pour les flux entrants et - 55 % pour les flux sortants), pour la première fois depuis 10 ans. Cette baisse est due essentiellement au fléchissement de l'économie mondiale, en particulier aux États-Unis, au Japon et en Allemagne, qui a entraîné une forte diminution de la valeur des opérations de fusion-acquisition transfrontières. Cependant, depuis 1990, le poids des sociétés transnationales ne cesse de croître. Aujourd'hui, au niveau mondial, les filiales étrangères produisent environ le dixième du PIB et représentent le tiers des exportations [4].

En France, après une année 2000 caractérisée par des flux record, le solde débiteur des flux d'investissements directs est ramené de 143,9 Mds d'€ à 33,7 Mds, à la suite de la réduction de moitié des flux d'investissements directs français à l'étranger : ils diminuent pour la première fois depuis 1995 et ne sont plus que de 92,5 Mds d'€, contre 190,5 Mds en 2000. La France resterait néanmoins le deuxième investisseur mondial, derrière les États-Unis (143,2 Mds d'€). Plus de 50 % des investissements sont effectués dans des pays de la zone euro (27 % en Belgique et 10 % en Allemagne). Hors zone euro, les États-Unis et le Royaume-Uni (dont la part régresse fortement) restent les deux principaux pays d'accueil [1].

Dans ce contexte, il est remarquable que les investissements directs étrangers en France continuent de progresser en 2001 (+ 26 %). De tous les grands pays industrialisés, la France est le seul, avec l'Italie, à recevoir davantage d'investissements étrangers en 2001 qu'en 2000. Elle passe ainsi au 3<sup>e</sup> rang des pays d'accueil (avec 58,8 Mds d'€), derrière les États-Unis (146,2 Mds d'€) et juste après le Royaume-Uni (70,2 Mds d'€). La part des investissements directs en provenance de la zone euro (62 % contre 49 % en 2000) augmente, suivant une tendance observée depuis la naissance de cette zone. Les investisseurs étrangers annoncent la création de 25 480 emplois à 3 ans, soit une diminution de 28 % par rapport à 2000, ce qui les ramène au niveau de 1997 après plusieurs années de forte croissance. Le nombre de grands projets d'investissements (+ de 500 emplois) diminue de 82 % alors que celui des petits projets (10 à 20 emplois) augmente de 30 %. Depuis 1993, plus de 221 000 emplois ont été créés ou sauvegardés en France par des investisseurs internationaux [1] [3].

## DÉFINITIONS

• **Investissement direct.** L'investissement direct désigne l'opération effectuée par un investisseur résident d'une économie, afin d'acquérir ou d'accroître un intérêt durable dans une entité résidente d'une autre économie et de détenir une influence dans sa gestion. Il met en relation des entreprises apparentées, c'est-à-dire : une entreprise « investisseur direct » (maison mère) et une entreprise « investie », qu'il s'agisse d'une filiale ou d'une succursale ; des entreprises détenant des participations croisées ou des entreprises affiliées à une même maison mère (sociétés sœurs). Par convention, une relation d'investissement direct est établie dès lors qu'un investisseur acquiert au moins 10 % du capital social de l'entreprise investie.

L'investissement direct comprend :

- la création à l'étranger d'une unité ayant une autonomie ou d'une succursale ;
- l'acquisition de 10 % ou plus du capital social d'une entreprise ;
- les investissements immobiliers (à usage professionnel ou privé) ;
- les prêts à long terme (plus d'un an d'échéance initiale) entre maisons mères et filiales.

Mais aussi, depuis 1996 (avec rétropolation sur les années antérieures) :

- les prêts à court terme et les opérations de trésorerie entre affiliés ;
- les bénéfices réinvestis.

• **Solde des flux d'investissements directs.** C'est la différence entre les flux d'investissements étrangers d'un pays (entrée de capitaux) et les flux d'investissements de ce pays vers l'extérieur (sortie de capitaux). Ce solde est positif quand un pays est plus investi par l'étranger qu'il n'investit lui-même à l'extérieur, et négatif dans le cas inverse.

• **Stock en valeur comptable des investissements directs.** Il comprend les capitaux propres des entreprises « investies » (y compris les bénéfices réinvestis), augmentés des prêts à long terme consentis par les maisons mères. Il est calculé en valeur comptable par opposition à la valeur de marché (qui prend en compte la fluctuation des cours des actions en Bourse). Il ne prend en considération que les filiales directes.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- « Implantation des entreprises françaises en Europe », *Les Notes Bleues de Bercy*, n° 241, novembre 2002.
- *Statistiques en bref* : « Les flux d'IDE de l'UE avec le reste du monde ont baissé de près de 40 % en 2001 » ; « Les ventes et l'emploi des filiales à l'étranger », Eurostat thème 2, n° 47/2002 et n° 30/2002.

### SOURCES

[1] « La balance des paiements et la position extérieure de la France 2001 », Rapport annuel du MINEFI, Banque de France.

[2] *Bulletin de la Banque de France* : « Stock des investissements directs français à l'étranger au 31 décembre 2000 » ; « Stock des investissements directs étrangers en France au 31 décembre 2000 », n° 104, août 2002.

[3] « 2001 : les décisions d'investissements étrangers en France », Agence Française pour les Investissements Internationaux, juin 2002 ([www.afii.fr](http://www.afii.fr)).

[4] *World investment report*, Cnuccd, ONU, 2002 ([www.unctad.org](http://www.unctad.org)).

Principaux pays d'origine des flux d'investissements directs étrangers en France [1]

milliards d'euros

Pays	2000		p 2001	
	Flux	%	Flux	%
<b>Union européenne</b>	<b>41,2</b>	<b>88,4</b>	<b>51,3</b>	<b>87,2</b>
dont : Union monétaire	22,6	48,5	36,5	62,1
Belgique	1,2	2,6	11,8	20,1
Pays-Bas	14,5	31,1	10,2	17,3
Allemagne	3,6	7,7	8,7	14,8
Luxembourg	0,6	1,3	2,6	4,4
Italie	1,2	2,6	2,2	3,7
Royaume-Uni	16,6	35,6	12,7	21,6
États-Unis	4,1	8,8	5,3	9,0
Suisse	0,5	1,1	1,1	1,9
Autres pays	0,8	1,7	1,1	1,9
<b>Total</b>	<b>46,6</b>	<b>100,0</b>	<b>58,8</b>	<b>100,0</b>

Principaux pays d'accueil des flux d'investissements directs français à l'étranger [1]

milliards d'euros

Pays	2000		p 2001	
	Flux	%	Flux	%
<b>Union européenne</b>	<b>-108,8</b>	<b>57,1</b>	<b>-59,3</b>	<b>64,1</b>
dont : Union monétaire	-44,2	23,2	-47,6	51,5
Belgique	-16,0	8,4	-25,3	27,4
Allemagne	-3,5	1,8	-9,3	10,1
Italie	-3,2	1,7	-4,3	4,6
Pays-Bas	-17,3	9,1	-2,7	2,9
Royaume-Uni	-62,9	33,0	-9,0	9,7
États-Unis	-32,8	17,2	-15,2	16,4
Pologne	-4,6	2,4	-2,6	2,8
Argentine	-0,5	0,3	-2,4	2,6
Brésil	-2,0	1,0	-2,2	2,4
Canada	-32,1	16,9	-0,4	0,4
Japon	-2,5	1,3	-0,3	0,3
Autres pays	-7,2	3,8	-10,1	10,9
<b>Total</b>	<b>-190,5</b>	<b>100,0</b>	<b>-92,5</b>	<b>100,0</b>

Investissements étrangers en France et français à l'étranger [2]

	31-12-1992	31-12-2000
<b>Investissements étrangers en France</b>		
Stocks* en Mds d'euros	107,4	277,1
Entreprises françaises investies	7 095	9 473
Nombre d'investisseurs étrangers	9 271	10 614
<b>Investissements français à l'étranger</b>		
Stocks* en Mds d'euros	131,2	465,0
Entreprises investies à l'étranger	8 662	9 355
Nombre d'investisseurs français	2 243	1 922

\* Stocks en valeur comptable.

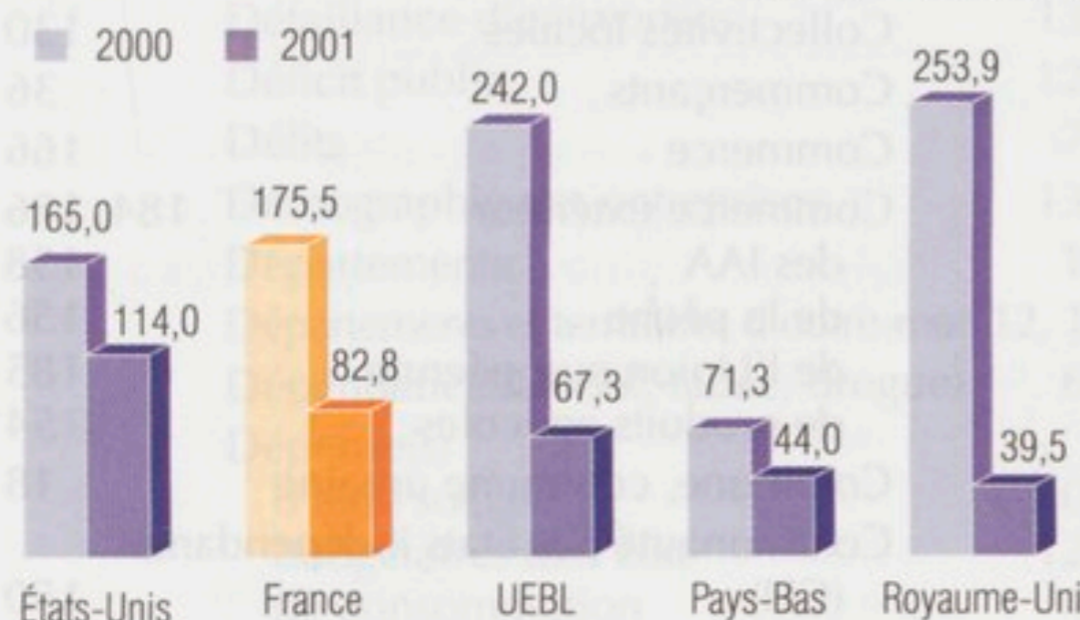
Stocks des investissements directs\* au 31-12-2000 [2]

	Investissements à l'étranger		Inv. en provenance de l'étranger	
	Mds d'euros	%/PIB	Mds d'euros	%/PIB
États-Unis	1 390,0	13,1	1 304,9	12,3
Royaume-Uni	978,0	64,6	490,4	32,4
<b>France</b>	<b>465,0</b>	<b>32,8</b>	<b>277,1</b>	<b>19,6</b>
Allemagne	456,9	22,6	453,6	22,4
Pays-Bas	323,6	80,7	252,5	62,9
Japon	299,2	6,2	54,1	1,1
Canada	243,7	32,0	216,5	28,4
Italie	178,9	15,4	121,0	10,4
Espagne	178,3	29,3	155,3	25,5

\* Valeur comptable.

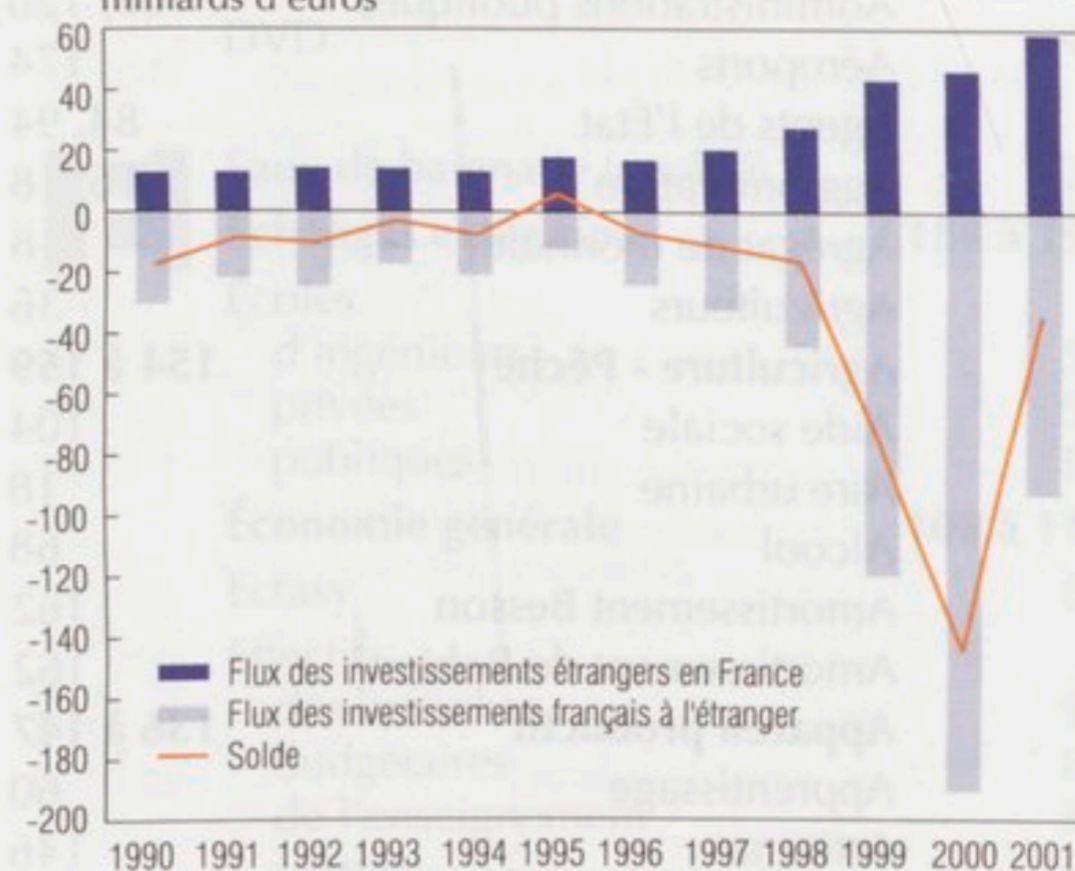
Flux d'investissements directs sortants des principaux opérateurs mondiaux en 2000 et 2001 [4]

milliards de dollars



Flux d'investissements directs entre la France et l'étranger\* [1]

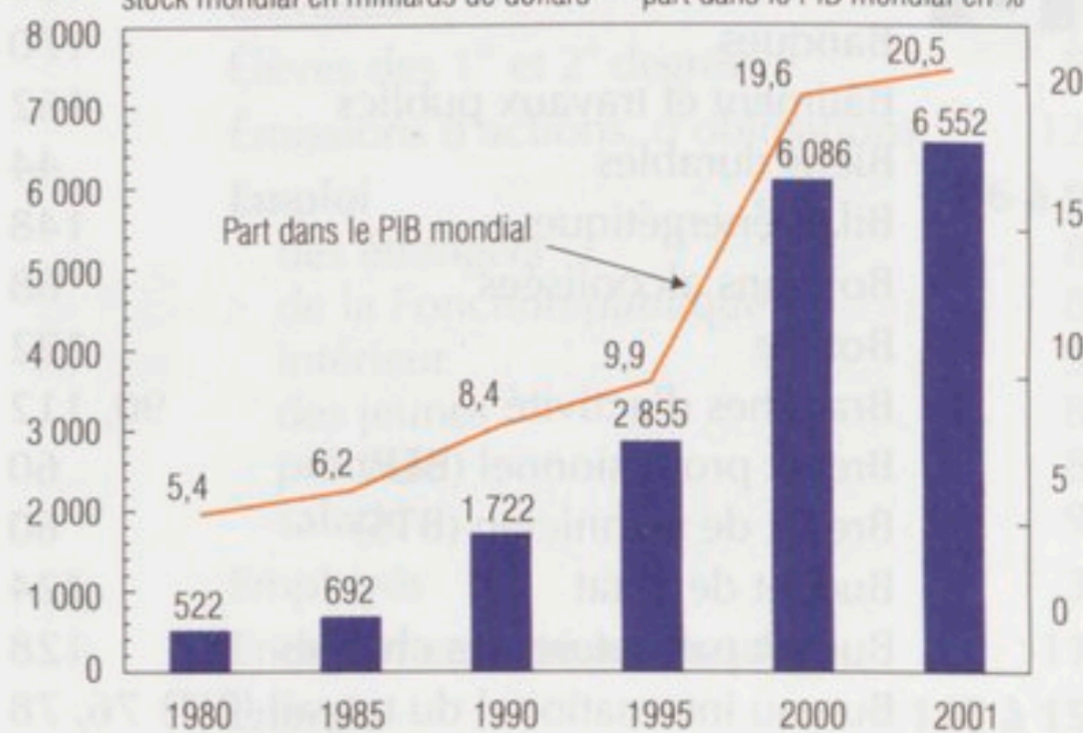
milliards d'euros



\* Établis selon la nouvelle méthodologie de la balance des paiements.

Stock mondial d'investissements à l'étranger [4]

stock mondial en milliards de dollars part dans le PIB mondial en %




# Index alphabétique




Les rubriques renvoient aux numéros de pages.  
Celles en caractère **gras** sont des titres de chapitres.

<b>A</b>	Abonnement	
	téléphone	172
	télévision	180
	Accidents	62
	Actifs, actives	36, 76
	Actifs financiers	120
	Actions	122
	Activité (taux)	76
	Activité des jeunes (taux)	88
	Administrations publiques	108, 120
	Aéroports	174
	Agents de l'État	84, 94
	Agglomération	16, 18
	Agrégat de monnaie	118
	Agriculteurs	36
	<b>Agriculture - Pêche</b>	<b>154 à 159</b>
	Aide sociale	104
	Aire urbaine	18
	Alcool	68
	Amortissement Besson	162
	Amortissement de Robien	162
	<b>Appareil productif</b>	<b>136 à 147</b>
	Apprentissage	60
	Artisanat	146
	Assurances	170
	Audiovisuel	180
	Automobile	44, 164
<b>B</b>	Baccalauréat	54 à 60
	Balance commerciale	186
	Banques	170
	Bâtiment et travaux publics	162
	Biens durables	44
	Bilan énergétique	148
	Boissons alcoolisées	68
	Bourse	122
	Branches d'activité	90, 112
	Brevet professionnel (BEP)	60
	Brevet de technicien (BTS)	60
	Budget de l'État	124
	Budget par nature des charges	128
	Bureau international du travail (BIT)	76, 78

<b>H</b>	CAC 40	122
	Cadres et professions intellectuelles supérieures	36
	CAF-FAB	188
	Cannabis	68
	CAP	60
	Capacité ou besoin de financement	
	des agents économiques	108
	de la Nation	108, 184
	des régimes de Sécurité sociale	102
	Capitalisation boursière	122
	Captures (pêches maritimes)	156
	Catégories sociales	36
	Céréales	154
	Cessation d'entreprises	136
	Chaînes de télévision	180
	Chaînes Hi-Fi	44
	Charbon	150
	Chefs d'entreprises	36
	Chercheurs	118, 178
	Chiffre d'affaires	138, 140, 142, 143, 147, 159, 163, 168, 169, 170, 173, 181
	Chirurgiens-dentistes	64
	Chômage	78, 80
	des étrangers	86
	des jeunes	88
	partiel	80
	Cinéma	48, 180
	Classe (enseignement)	54
	Clients et fournisseurs (commerce extérieur)	188
	Coefficient	
	budgétaire	42
	de rigueur climatique	148
	Collectivités locales	130
	Commerçants	36
	Commerce	166
	Commerce extérieur	184, 186
	des IAA	158
	de la pêche	156
	de l'Union européenne	185
	de produits agricoles	154
	Commune, commune urbaine	18
	Communauté des États indépendants (CEI)	150

Communauté urbaine	130	culturelles et de loisirs	48
d'agglomération	130	d'éducation	56
de communes	130	pour l'emploi	80
Compagnies d'assurance	170	de fonctionnement	130
Comptes nationaux	108, 110, 160	d'investissement	130
Comptes spéciaux du Trésor	124	de loisir	48
Compte spécifique de l'agriculture	156	nationale d'environnement	22
Concentration économique	142	de protection sociale	102
Condamnations, condamnés	72	de recherche et de développement	178
Conditions d'emploi	80	de santé	66
Conditions de travail	82	Dépôt de brevet	116
Confort du logement	50	Dettes publiques	118, 124, 132
Congélateur	44	Diplôme	60
<b>Consommation</b>	<b>42 à 49</b>	Divorces	26
médicale	66	Divortialité (taux)	26
Construction		Données générales (commerce extérieur)	184
Automobile	160, 164	Dotations	
bâtiment	162	globale d'équipement	130
Contrats emploi-solidarité (CES)	80, 84	globale de fonctionnement (DGF)	130
Contrats emploi jeunes	80, 84	Dow-Jones	122
Contrats emploi ville (CEV)	80	Drogue	68
Contrats initiative-emploi (CIE)	80	Durée et conditions de travail	82
Contribution à la croissance du PIB	110	DUT	58
Contribution pour le remboursement		DVD	44
de la dette sociale (CRDS)	100, 102		
Contribution sociale généralisée (CSG)	100	<b>E</b> Eaux de baignade (qualité)	20
Conurbation	16	<b>Échanges extérieurs</b>	<b>184 à 191</b>
Cotisations sociales	102, 126	Écoles	
Couple	28	d'ingénieurs	58
Courants migratoires	24	privées	54
Coût salarial	96	publiques	54
Couverture maladie universelle (CMU)	104	<b>Économie générale</b>	<b>108 à 117</b>
Création d'entreprises	136	Ectasy	68
Crédit	118	Effectifs	
Criminalité	70	des branches	90
Critères de convergence	132	budgétaires	84
Croissance - Productivité	110	de l'enseignement	58
Culture - Loisirs - Sports	48	salariés	90
Cultures marines	156	Effet	
<b>D</b> DEA, DESS, DEUG, DEUST	58	de carrière ou GVT " positif "	94
Décès (causes)	32, 62	de serre	22
Déchets (industriels, ménagers)	22	de structure (salaires)	94
Déclaration annuelle de données sociales		Égalité homme-femme	38
(DADS)	92	Électricité	152
Défense (effectifs)	84	Élevages	154
Défaillance d'entreprises	136	Élèves des 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> degrés	54
Déficit public	124	Émissions d'actions, d'obligations	122
Délits	72	<b>Emploi</b>	<b>76 à 91</b>
Démographie des entreprises	136	des étrangers	86
Départements	12	de la Fonction publique	84
Départements et territoires d'outre-mer	12, 14	intérieur	90
Dépendance (alcool, tabac, drogue)	68	des jeunes	88
Dépense(s)		précaire	80
d'aide sociale	104	salarié	90
budgétaires de l'État	128	Employés	36
de consommation	42	Endettement intérieur total	118
		<b>Énergie</b>	<b>148 à 153</b>

Enquête	
annuelle d'entreprise (EAE)	158, 168
emploi	76, 86
logement	50
loyers et charges	52
Enseignants	56
<b>Enseignement</b>	<b>54 à 61</b>
premier degré	54
second degré	54
professionnel	58
supérieur	58, 60
Entreprises	
artisanales	146
européennes	138
françaises	142
industrielles	138
innovantes	116
mondiales	140
publiques	144
<b>Environnement</b>	<b>20 à 23</b>
Épargne (taux)	120
Équipements	
des ménages	44
de santé	64
Espaces agricoles	20
Espérance de vie	10, 32
Établissements	
de crédit	170
privés sous contrat	56
de santé	64
scolaires	54 à 58
EPCI	130
État de l'environnement	20
État matrimonial	26
Étrangers	26, 86
Étudiant	56, 58
Euro	132
Évolution de salaire	88, 92
Excédent	
brut d'exploitation (EBE)	138
naturel	24
touristique	184
Exploitations agricoles	156
Exportations	184 à 188
 Famille	28, 102
monoparentale	28
recomposée	28
Fécondité	10, 30, 34
Fédérations sportives	48
Financement (logement)	52
<b>Finances publiques</b>	<b>124 à 130</b>
Finances publiques locales	130
Fiscalité locale	130
Flotte (transports de marchandises)	176
Fonction publique	
emploi	84
salaires	94
Fonds commun de placement (FCP)	122

Fonds de réserve pour les retraites	100
Football	48
Formation	
brute de capital fixe (FBCF)	108
professionnelle continue	60
Formes particulières d'emploi	80
Fraude (taux)	170
Fumeurs	68
 Gaz	152
Gazole	150
Génération (âges)	34
Glissement	114
Golf	48
Grand magasin	166
Grandes cultures	156
Grandes entreprises françaises	142 à 145
Grève (jours)	82
Groupement à Fiscalité propre	130
Groupes d'entreprises	138 à 144
Guadeloupe	14
Guichets bancaires	170
Guyane	14
GVT	94
 Habitat	50
HLM	52
Hôpitaux (publics et privés)	64
Hypermarché	166
 Immatriculations (automobiles)	164
Immeubles collectifs	50
Immigration	24
Importations	184 à 188
Impôts	
directs et indirects	126
locaux	130
Indépendance énergétique (taux)	148
Index BT, TP	162
Indexation (Loi Neiertz)	114
Indicateur conjoncturel de fécondité	30
Indice	
boursier européen	122
du coût de la construction (ICC)	52
général des loyers	52
des prix à la consommation, IPCH	114
du prix des loyers	52
des prix des produits agricoles	
à la production	154
de prix de vente industriels	160
de salaire à structure constante	92
<b>Industrie - Construction</b>	<b>160 à 165</b>
Industrie	
agricole et alimentaire	158
automobile	164
manufacturière	90, 160
Infirmiers, infirmières	64, 94
Inflation	114

Innovation	116
Instituteurs	56, 94
Institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM)	108
Institut universitaire de technologie (IUT)	58
Intérêt (taux)	118
Internaute, Internet	116, 172
Interruption volontaire de grossesse (IVG)	62
Investissements FBCF	108, 110, 160, 162
Investissements internationaux	190
<b>J</b> Jauge brute	176
Jeunes (emploi)	88
Jeux de hasard	48
Juridictions	72
<b>Justice</b>	<b>70 à 73</b>
<b>L</b> Lave-linge	44
Lave-vaisselle	44
Liaisons aériennes	174
Licence	58
Licenciés sportifs	48
Lits d'hôpitaux	64
Livraisons de produits agricoles	154
Locataires	52
<b>Logement</b>	<b>50 à 53</b>
collectif	162
individuel	162
neuf	50, 162
occasionnel	50
surpeuplé	50
vacant	50
Loi	
de finances	124
de privatisation	144
Loisirs	48
Loto	48
Loyers	52
<b>M</b> Maastricht (traité)	132
Maisons individuelles	50
Maîtrise	58
Maladies	62
Marché automobile	164
Marchés financiers	118, 122
Mariages	26
Martinique	14
Maxidiscompte	166
Mayotte	14
Médecins	64
Médicaments	66
Ménage	28
complexe	28
consommation, équipement	42 à 50
consommation	108
revenus	98, 108
structure	28
Micro-ondes	44

Micro-ordinateur	42
Milieu ouvert	72
Minimum	
mensuel garanti dans la Fonction publique	96
vieillesse	94, 100
<b>Monnaie - Marchés financiers</b>	<b>118 à 123</b>
Monnaie unique	132
Mortalité	34, 62
infantile (taux)	32
Mouvement migratoire	24
Multi-équipement	44
Multimédia (ordinateur)	44
<b>N</b> Naissances	30, 34
hors mariage	30
Nasdaq	122
Natalité (taux)	14, 30
Nationalisation	144
Nationalité (taux de chômage selon)	86
Nationalité française (acquisitions)	24
Navigation fluviale	176
Niveau de formation	58, 60
Nomenclature	
des professions et des catégories socioprofessionnelles (PCS)	36
Non-salariés	146, 168
Non-titulaires	84
Nouveau marché	116
Nouvelle-Calédonie	14
Numerus clausus	64
Nuptialité (taux)	26
Nouvelles technologies	112, 116
<b>O</b> Obligations	122
OCDE	188, 190
OCRTIS	68
Occupation physique du territoire	20
OFDT	68
Omnipraticien	64
OPCVM	122
OPEP	150
Opérateurs	172
Ordinateur	44
Ordures ménagères	22
Ouvriers	36
Ozone	22
<b>P</b> Pacte civil de solidarité (PACS)	26, 28
Parc national, naturel, régional	20
Parité hommes-femmes	38
Part des chômeurs	88
Part de marché (commerce)	166
Patrimoine	120
Pauvreté	98
Pavillon (maritime)	176

Pays	
d'Asie	188
de l'Est	188
de la mer du Nord	148, 150
du monde	10
Pêches maritimes	156
Pensions (retraites)	100
Personnes âgées	34
Petites et moyennes entreprises (PME)	138
Petites et moyennes entreprises industrielles (PMI)	138
Pétrole	150
Pharmaciens	64
Pièces de logement (nombre)	50
Plantes industrielles	154
PMU	48
Politique agricole commune (PAC)	154
Politique de l'emploi	80
Pollution	22
Polynésie française	14
Pondération (Indice des prix)	114
<b>Population</b>	<b>24 à 39</b>
accroissement	12, 24
active	76
active occupée	76, 78
par âge	34
étrangère	24
immigrée	24
mondiale	10
pénale	72
projection	10, 12, 34
sans doubles comptes	12
scolaire	54
totale	24
urbaine	10, 16
Ports	174, 176
Pouvoir d'achat	
des retraites	100
des revenus	98
des salaires	92, 94
du smic	96
Prélèvements obligatoires	126
Presse	172
Prestations sociales	98, 102
Privatisation	144
Prix	
à la consommation	114
à la production	156
relatif du tabac	68
Production	
des branches	112
de produits agricoles	154
industrielle	160
d'énergie	148 à 152
Productivité	110
horaire apparente du travail	110
Produit intérieur brut (PIB)	108, 110
Professeurs	56
Professions	36
Professions intermédiaires	36

Projection de population	10, 12, 34
Propriétaires	52
Protection de l'environnement	22
Protection sociale	102
Pyramide des âges	34
Protocole de Kyoto	22



Réactivation d'entreprises	136
Réassurance	170
Recensement de la population	12, 34
Recherche et Développement (R & D)	178
Recyclage des déchets	22
Redevance TV	180
Régime général (retraite)	100
Régimes de sécurité sociale	102
Régions	12
Répertoire	
des entreprises contrôlées	
majoritairement par l'État (RECME)	144
informatique des métiers (RIM)	146
Sirene	138
Répondeur	44
Reprise d'entreprises	136
Reproduction (Taux brut)	30
Réserves naturelles	20
Réserves de pétrole " prouvées "	150
Résidences principales et secondaires	50
Résultats (consolidation des)	142
Résultats économiques de l'année	108
Retraites	36, 100
Réunion (île de la)	14
<b>Revenus</b>	<b>92 à 105</b>
agricoles	154
disponible brut	98
libéral des médecins	64
des ménages	98, 108
minimum d'insertion (RMI)	102
primaire	98
Russie	10



Saint-Pierre-et-Miquelon	14
Salaire	
des entreprises	92
de la Fonction publique	94
Salarié	80
<b>Santé</b>	<b>62 à 69</b>
SBF 120	122
SBF 250	122
Scolarisation (taux de)	60
<b>Secteur tertiaire</b>	<b>166 à 181</b>
Secteur	140
audiovisuel	180
d'entreprise	140
primaire, secondaire, tertiaire	90
public d'entreprises	144
Services	
marchands, non marchands	90, 168
marchands non financiers	168





# Adresses utiles

## 1. ADMINISTRATIONS

- Premier ministre** Direction du développement des Médias,  
69, rue de Varennes, 75 358 Paris 07 SP. Tél. : 01 42 75 80 00.  
[www.ddm.gouv.fr](http://www.ddm.gouv.fr)
- Agriculture, Alimentation,  
Pêche et Affaires rurales** Service central des Enquêtes et Études statistiques (SCEES),  
251, rue de Vaugirard, 75732 Paris Cedex 15. Tél. : 01 49 55 85 85.  
[www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr)
- Écologie  
et Développement durable** Direction de la Prévention des Pollutions et des Risques (DPPR),  
20, avenue de Ségur, 75302 Paris 07 SP. Tél. : 01 42 19 20 21.  
[www.environnement.gouv.fr](http://www.environnement.gouv.fr)
- Culture et Communication** Direction de l'Administration générale,  
Département des Études et de la Prospective,  
2, rue Jean-Lantier, 75001 Paris. Tél. : 01 40 15 80 00.  
[www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr)
- Défense** Délégation à l'information et à la communication de la défense,  
École militaire 1, place Joffre, 75007 Paris. Tél. : 01 44 42 55 50.  
[www.defense.gouv.fr](http://www.defense.gouv.fr)
- Économie, Finances et Industrie  
(Minefi)** Direction des Relations avec les publics et de la Communication,  
Direction de la Prévision (DP),  
Direction des Relations économiques extérieures (DREE),  
139, rue de Bercy, 75572 Paris Cedex 12. Tél. : 01 44 87 17 17.  
[www.minefi.gouv.fr](http://www.minefi.gouv.fr)
- Direction générale des Douanes et Droits indirects,  
Sous-direction de l'Informatique, des Statistiques et des Études  
économiques,  
8, rue de la Tour-des-Dames, 75436 Paris Cedex 09. Tél. : 01 44 87 17 17.
- Direction des entreprises commerciales, artisanales et de services,  
3, rue Barbet de Jouy, 75007 Paris. Tél. : 01 43 19 36 36.  
[www.pme-commerce-artisanat.gouv.fr](http://www.pme-commerce-artisanat.gouv.fr)
- Observatoire de l'Énergie,  
61, boulevard Vincent Auriol, 75703 Paris 13. Tél. : 01 44 97 17 17.
- Service des Études et des Statistiques industrielles (SESSI),  
20, avenue de Ségur, 75353 Paris 07 SP. Tél. : 01 43 19 41 08.  
[www.industrie.gouv.fr](http://www.industrie.gouv.fr)
- Jeunesse, Éducation nationale  
et Recherche** Direction de la Programmation et du Développement (DPD),  
Sous-direction des Études statistiques,  
58, boulevard du lycée, 92170 Vanves. Tél. : 01 55 55 73 58.  
[www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)
- 1, rue Descartes, 75231 Paris cedex 05. Tél. : 01 55 55 10 10.  
[www.recherche.gouv.fr](http://www.recherche.gouv.fr)
- Affaires sociales, Travail et Solidarité** Direction de l'Animation de la Recherche, des Études et des  
Statistiques (DARES),  
20 bis, rue d'Estrées, 75700 Paris 07 SP. Tél. : 01 44 38 23 11.  
[www.dares.gouv.fr](http://www.dares.gouv.fr)

**Santé, Famille  
et Personnes handicapées**

Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques (DREES)  
11, place des cinq martyrs du lycée Buffon, 75696 Paris Cedex 14.  
Tél. : 01.40.56.60.00.  
[www.sante.gouv.fr](http://www.sante.gouv.fr)

**Équipement, Transports,  
Logement, Tourisme et Mer**

Direction des Affaires économiques et internationales (DAEI),  
Service économique et statistique (SES),  
Sous-direction de l'Observation statistique de la construction,  
Sous-direction de l'Observation statistique des transports,  
Arche de la Défense Paroi Sud, Tour Pascal B, 92055 Paris La  
Défense Cedex. Tél. : 01 40 81 21 22.  
[www.equipement.gouv.fr](http://www.equipement.gouv.fr)

Direction du Tourisme,  
2, rue Linois, 75740 Paris Cedex 15. Tél : 01 44 37 36 00.  
[www.tourisme.gouv.fr](http://www.tourisme.gouv.fr)

Direction générale de l'Aviation civile (DGAC),  
50, rue Henri-Farman, 75720 Paris Cedex 15. Tél. : 01 58 09 43 21.  
[www.dgac.fr](http://www.dgac.fr)

Direction du Transport maritime, des ports et du littoral,  
22, rue Monge, 75005 Paris. Tél. : 01 40 81 72 10.

Direction de la Sécurité et de la Circulation routières, (DSCR),  
Arche de la Défense Paroi Sud, 92055 La Défense Cedex.  
Tél. : 01 40 81 21 22.

**Intérieur, Sécurité intérieure  
et Libertés locales**

Direction générale des Collectivités locales (DGCL),  
2, place des Saussaies, 75008 Paris. Tél. : 01 49 27 49 27.  
[www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)

Direction centrale de la Police judiciaire,  
11, rue des Saussaies, 75800 Paris. Tél. : 01 49 27 49 27.

Office central pour la répression du trafic illicite des stupéfiants,  
place Beauvau, 75800 Paris Cedex 08. Tél. : 01 40 07 60 60.

**Sports**

Direction de l'Administration générale,  
78, rue Olivier-de-Serres, 75739 Paris Cedex 15. Tél. : 01 40 45 90 00.  
[www.jeunesse-sports.gouv.fr](http://www.jeunesse-sports.gouv.fr)

**Justice**

Direction de l'Administration générale et de l'Équipement,  
Sous-direction de la Statistique, des Études et de la Documentation,  
247, rue Saint Honoré 75001 - Paris Cedex 01. Tél. : 01 44 77 66 27.  
[www.justice.gouv.fr](http://www.justice.gouv.fr)

## 2. AUTRES ORGANISMES PUBLICS

**ADEME**

Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie,  
27, rue Louis-Vicat, 75737 Paris Cedex 15. Tél. : 01 47 65 20 00.  
[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)

**BDF**

Banque de France,  
31 rue Croix-des-Petits-Champs, 75049 Paris Cedex 01.  
Tél. : 01 42 92 42 92.  
[www.banque-france.fr](http://www.banque-france.fr)

**CEREQ**

Centre d'études et de recherche sur les qualifications,  
10, place de la Joliette, BP 21 321, 13567 Marseille Cedex 02.  
Tél. : 04 91 13 28 28.  
[www.cereq.fr](http://www.cereq.fr)

- CNAF** Caisse nationale des allocations familiales,  
23, rue Daviel, 75634 Paris Cedex 13. Tél. : 01 45 65 52 52.  
[www.caf.fr](http://www.caf.fr)
- CNAM** Conservatoire national des arts et métiers,  
292, rue Saint-Martin, 75141 Paris Cedex 03. Tél. : 01 40 27 20 00.  
[www.cnam.fr](http://www.cnam.fr)
- CNAMTS** Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés,  
66, avenue du Maine, 75694 Paris Cedex 14. Tél. : 01 42 79 30 30.  
[www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)
- CNAV** Caisse nationale d'assurance-vieillesse,  
75951 Paris Cedex 19. Tél. : 01 55 45 50 00.  
[www.cnav.fr](http://www.cnav.fr)
- CNDP** Centre national de documentation pédagogique,  
29, rue d'Ulm, 75230 Paris Cedex 05. Tél. : 01 55 43 60 00.  
[www.cndp.fr](http://www.cndp.fr)
- CREDOC** Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie,  
142, rue Chevaleret, 75013 Paris. Tél. : 01 40 77 85 10.  
[www.credoc.asso.fr](http://www.credoc.asso.fr)
- FRANCE TELECOM** Branche Ressources,  
6, place d'Alleray, 75505 Paris Cedex 15. Tél. : 01 44 44 22 22.  
[www.francetelecom.fr](http://www.francetelecom.fr)
- IFEN** Institut français de l'Environnement,  
61, boulevard Alexandre-Martin, 45058 Orléans Cedex 01.  
Tél. : 02 38 79 78 78.  
[www.ifen.fr](http://www.ifen.fr)
- INED** Institut national d'études démographiques,  
133, boulevard Davout, 75980 Paris Cedex 20. Tél. : 01 56 06 20 00.  
[www.ined.fr](http://www.ined.fr)
- INSERM** Institut national de la santé et de la recherche médicale,  
101, rue de Tolbiac, 75654 Paris Cedex 13. Tél. : 01 44 23 60 00.  
[www.inserm.fr](http://www.inserm.fr)
- LA POSTE** Direction de la Communication,  
4, quai du Point-du-Jour, 92777 Boulogne-Billancourt Cedex.  
Tél. : 01 41 41 66 66.  
[www.laposte.fr](http://www.laposte.fr)
- LA DOCUMENTATION FRANCAISE** 29, quai Voltaire, 75007 Paris. Tél. : 01 40 15 70 00.  
[www.ladocumentationfrancaise.fr](http://www.ladocumentationfrancaise.fr)
- OMI** Office des migrations internationales,  
44, rue Bague, 75732 Paris Cedex 15. Tél. : 01 53 69 53 70.  
[www.omi.social.fr](http://www.omi.social.fr)
- UNEDIC** 118, avenue de France, 75013 Paris. Tél. : 01 45 82 10 00.

### 3. ORGANISATIONS INTERNATIONALES

- BCE** Banque centrale européenne,  
BP 16 03 19, D-60066, Francfort-sur-le-Main, Allemagne.  
[www.ecb.int](http://www.ecb.int)
- BIT** Bureau international du travail,  
98 rue de Sèvres, 75007 Paris. Tél. : 01 53 69 12 12.  
[www.ilo.org](http://www.ilo.org)
- EUROSTAT** Office statistique des communautés européennes,  
Bureau d'information, L 2920 Luxembourg. Tél. : 00 352 4301 34567.  
[www.europa.eu.int](http://www.europa.eu.int)



- OACI** Organisation de l'aviation civile internationale,  
3 bis, villa Émile-Bergerat, 92522 Neuilly-sur-Seine Cedex.  
Tél. : 01 46 41 85 85.
- OCDE** Organisation de coopération et de développement économiques,  
2, rue André-Pascal, 75016 Paris Cedex 16. Tél. : 01 45 24 82 00.  
[www.oecd.org](http://www.oecd.org)
- OMS** Organisation mondiale de la santé,  
Palais des Nations, 20 avenue Appia, 1211, CH Genève 27, Suisse.  
[www.who.ch](http://www.who.ch)
- ONU** Organisation des Nations unies, centre d'information,  
1, rue Miollis, 75015 Paris. Tél. : 01 43 06 48 39.  
[www.un.org](http://www.un.org)
- PRB** Population Reference Bureau,  
1875 Connecticut Ave., NW, Suite 520, Washington,  
DC 20009-5728 USA. Tél. : 202 483 1100.  
[www.prb.org](http://www.prb.org)
- UNESCO** 7, place de Fontenoy, 75007 Paris. Tél. : 01 45 68 10 00.

#### 4. ORGANISMES DIVERS

- AFB** Association française des banques,  
18, rue La Fayette, 75440 Paris Cedex 09. Tél. : 01 48 00 52 52.  
[www.afb.fr](http://www.afb.fr)
- AIE** Agence internationale de l'énergie  
9, rue de la fédération, 75739 Paris Cedex 15. Tél. 01 40 57 65 00.  
[www.iea.org](http://www.iea.org)
- CCAF** Comité Central des armateurs de France,  
47, rue de Monceau, 75008 Paris Cedex 15. Tél. : 01 53 89 52 52.  
[www.armateursdefrance.org](http://www.armateursdefrance.org)
- CCFA** Comité des constructeurs français d'automobiles,  
2, rue de Presbourg, 75008 Paris. Tél. : 01 49 52 51 00.  
[www.ccfa.fr](http://www.ccfa.fr)
- CITEPA** Centre interprofessionnel technique d'études de la pollution  
atmosphérique,  
10, rue du Faubourg Poissonnière, 75010 Paris. Tél. : 01 44 83 68 83.  
[www.citepa.org](http://www.citepa.org)
- CNC** Centre national de la cinématographie,  
12, rue de Lübeck, 75784 Paris Cedex 16. Tél. : 01 44 34 34 40.  
[www.cnc.fr](http://www.cnc.fr)
- CPDP** Comité professionnel du pétrole,  
212, avenue Paul Doumer, 92508 Rueil-Malmaison Cedex.  
Tél. : 01 47 16 94 60.  
[www.cpdp.org](http://www.cpdp.org)
- DF** La Documentation française, services documentaires,  
29, quai Voltaire, 75344 Paris Cedex 07. Tél. : 01 40 15 70 00.  
[www.ladocumentationfrancaise.fr](http://www.ladocumentationfrancaise.fr)
- Euronext** Direction des études et de la stratégie,  
39, rue Cambon, 75001 Paris. Tel. : 01 49 27 10 00.  
[www.euronext.com](http://www.euronext.com)
- FFSA** Fédération française des sociétés d'assurances,  
26, boulevard Haussmann, 75009 Paris. Tél. : 01 42 47 90 00.  
[www.ffsa.fr](http://www.ffsa.fr)
- IFP CEDIGAZ** Institut français du pétrole  
1-4, avenue du bois préau, 92852 Rueil - Malmaison Cedex  
Tél. : 01 47 52 60 00.  
[www.ifp.fr](http://www.ifp.fr)



# ABONNEZ-VOUS AUX PÉRIODIQUES DE L'INSEE

## Abonnement annuel - Tarif 2003

### BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUE

10 000 séries mensuelles, trimestrielles et annuelles concernant l'ensemble de la vie économique, complétées par les séries rétrospectives des principaux indices et par le bilan démographique.

France	55 €
Étranger	69 €

### INSEE PREMIÈRE

Le « 4 pages » qui, régulièrement, présente les analyses et les commentaires des experts de l'Insee sur un thème de l'actualité économique et sociale.

France	70 €
Étranger	87 €

### ÉCONOMIE ET STATISTIQUE

Chaque numéro est un recueil d'articles sur un grand thème du débat social proposant des commentaires, des tableaux et des graphiques ainsi qu'une bibliographie.

France	63 €
Étranger	78 €

### INSEE RÉSULTATS

Cette collection présente les résultats détaillés des enquêtes et opérations statistiques menées par l'Insee.

Elle s'articule autour de deux séries : Société et Économie. Certains volumes sont sous forme d'un fascicule papier accompagné d'un cédérom.

#### Série 1 - Société

France	450 €
Étranger	560 €

#### Série 2 - Économie

France	300 €
Étranger	373 €

### ANNALES D'ÉCONOMIE ET DE STATISTIQUE

Cette collection publie des travaux originaux de recherche théorique ou appliquée dans les domaines de l'économie, de l'économétrie et de la statistique.

France	83 €
Étranger	103 €

## SYSTÈME « STATISTIQUE PUBLIQUE »

### SYNTHÈSES

Cette collection présente des études et des enquêtes faites par les organismes du système statistique public.

France	146 €
Étranger	182 €

### RECUEIL D'ÉTUDES SOCIALES

Emploi, revenus, éducation, formation, chômage, salaires, mais aussi démographie, famille, santé, justice, logement, modes de vie. Une sélection des meilleurs articles récemment publiés par les principaux organismes publics français d'études et de statistiques du domaine social : Cereq, Credoc, Ined, Insee, etc.

France	48 €
Étranger	60 €





**INSEE**

# ACCÈS AUX PRODUITS ET SERVICES DE L'INSEE

À PARIS

## INSEE Info Service

*Librairie, accueil du public,  
salle de consultation, prestations sur mesure*

Tour Gamma A  
195, rue de Bercy  
75582 PARIS cedex 12  
Tél. : 01 41 17 66 11

Dans vos régions, l'INSEE c'est aussi :  
l'accueil du public, des salles de consultation,  
des produits standard, des prestations sur mesure

### ALSACE

Cité administrative Gaujot  
14, rue du Maréchal Juin  
67084 Strasbourg Cedex  
Tél. : 03 88 52 40 40

### AQUITAINE

33, rue de Saget  
33076 Bordeaux Cedex  
Tél. : 05 57 95 05 00

### AUVERGNE

3, place Charles de Gaulle - BP 120  
63403 Chamalières Cedex  
Tél. : 04 73 31 82 82

### BOURGOGNE

2, rue Hoche - BP 1509  
21035 Dijon Cedex  
Tél. : 03 80 40 67 67

### BRETAGNE

36, place du Colombier - CS 94439  
35044 Rennes Cedex  
Tél. : 02 99 29 33 33

### CENTRE

43, avenue de Paris  
45000 Orléans  
Tél. : 02 38 69 53 35

### CHAMPAGNE-ARDENNE

10, rue Édouard Mignot  
51079 Reims Cedex  
Tél. : 03 26 48 60 00

### CORSE

Résidence du Cardo  
Rue des Magnolias - BP 907  
20700 Ajaccio Cedex 9  
Tél. : 04 95 23 54 54

### FRANCHE-COMTÉ

83, rue de Dole - BP 1997  
25020 Besançon Cedex  
Tél. : 03 81 41 61 61

### ÎLE-DE-FRANCE

7, rue Stephenson  
78188 S<sup>t</sup> Quentin-en-Yvelines Cedex  
Tél. : 01 30 96 90 00

### LANGUEDOC-ROUSSILLON

274, allée Henri II de Montmorency  
34064 Montpellier Cedex 2  
Tél. : 04 67 15 70 00

### LIMOUSIN

50, avenue Garibaldi  
87031 Limoges Cedex  
Tél. : 05 55 45 20 07

### LORRAINE

15, rue du Général Hulot - CS 54229  
54042 Nancy Cedex  
Tél. : 03 83 91 85 85

### MIDI-PYRÉNÉES

36, rue des Trente-Six ponts  
31054 Toulouse Cedex 4  
Tél. : 05 61 36 61 36

### NORD-PAS-DE-CALAIS

130, avenue du Président J. F. Kennedy  
BP 769  
59034 Lille Cedex  
Tél. : 03 20 62 86 29

### BASSE-NORMANDIE

93, rue de Geôle  
14052 Caen Cedex 4  
Tél. : 02 31 15 11 00

### HAUTE-NORMANDIE

8, quai de la Bourse  
76037 Rouen Cedex  
Tél. : 02 35 52 49 11

### PAYS DE LA LOIRE

105, rue des Français Libres  
44270 Nantes Cedex 2  
Tél. : 02 40 41 75 75

### PICARDIE

21, rue des Otages  
80040 Amiens Cedex 1  
Tél. : 03 22 97 32 00

### POITOU-CHARENTES

5, rue Sainte Catherine - BP 557  
86020 Poitiers Cedex  
Tél. : 05 49 30 01 01

### PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

17, rue Menpentin  
13387 Marseille Cedex 10  
Tél. : 04 91 17 57 57

### RHÔNE-ALPES

165, rue Garibaldi - BP 3196  
69401 Lyon Cedex 3  
Tél. : 04 78 63 28 15

## OUTRE-MER

### ANTILLES - GUYANE

Direction inter régionale  
41, rue Bébian - BP 300  
97158 Pointe-à-Pitre Cedex  
Tél. : 05 90 21 47 00

### GUADELOUPE

Service régional  
Avenue Paul Lacavé - BP 96  
97102 Basse-Terre Cedex  
Tél. : 05 90 99 36 70

### MARTINIQUE

Service régional - Centre Delgrès  
Boulevard de la Pointe des Sables - BP 641  
97262 Fort-de-France Cedex  
Tél. : 05 96 60 73 73

### GUYANE

Service régional  
Avenue Pasteur - BP 6017  
97306 Cayenne Cedex  
Tél. : 05 94 29 73 00

### RÉUNION

Direction régionale  
15, rue de l'École - BP 13  
97408 Saint-Denis MESSAG Cedex 9  
Tél. : 02 62 48 89 00

24h/24  
DES SERVICES TÉLÉMATIQUES

### Internet

[www.insee.fr](http://www.insee.fr)  
[www.sirene.tm.fr](http://www.sirene.tm.fr)  
[www.alisse.insee.fr](http://www.alisse.insee.fr)  
[www.recensement.insee.fr](http://www.recensement.insee.fr)  
<http://indicespro.insee.fr>

### Audiotel

08 92 68 07 60 (0,34 €/mn)  
Indices - Coordonnées de l'Insee

### Minitel

3615 INSEE (0,15 €/mn)  
3617 INSEE (0,84 €/mn)  
Renseignements par télécopie  
3617 SIRENE (0,34 €/mn)  
3617 PVI (0,34 €/mn)  
Indices des prix de vente industriels



2003-2004

RÉFÉRENCES

# TABLEAUX DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE



L'économie française, en perpétuelle évolution, peut sembler complexe.

L'Insee, comme chaque année, propose les « Tableaux de l'économie française », ouvrage de base pour qui veut se familiariser avec les notions et les données essentielles de l'économie.

Sous forme de double page, chaque thème est abordé de façon synthétique, avec une volonté pédagogique. Les mots-clé permettent de retrouver facilement les sujets traités dans cet ouvrage.

Proches des préoccupations quotidiennes, les « Tableaux de l'économie française » abordent avec autant d'efficacité des thèmes comme l'environnement, la parité ou la durée du travail, et se veulent résolument tournés vers l'avenir économique européen.

ISSN 1639-4968 : RÉFÉRENCES-Insee  
ISSN 0039-8802 : TABLEAUX DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE  
ISBN 2-11-068195-0  
RÉF. TEF03



Août 2003 - Prix 12,00 €